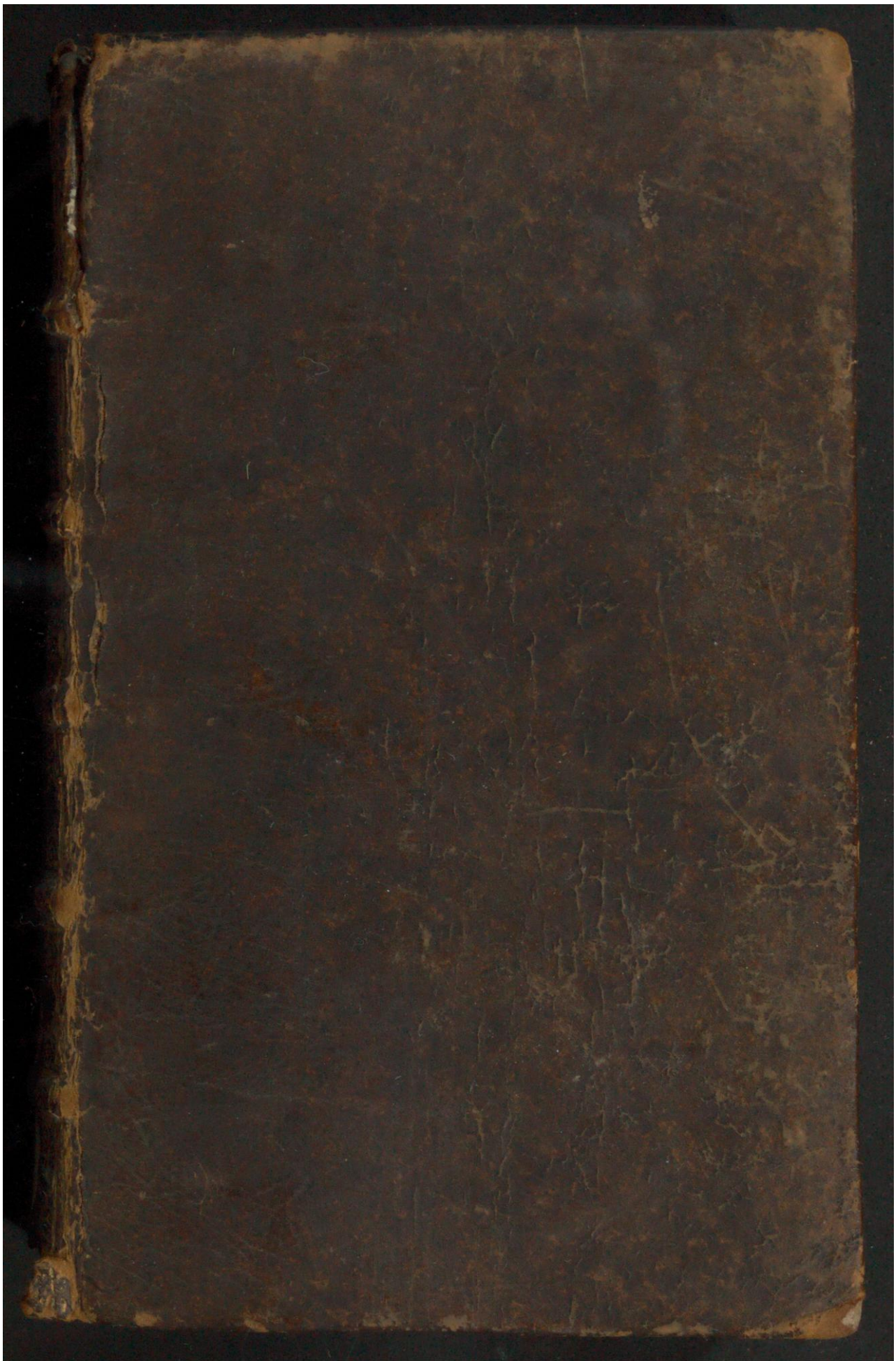

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

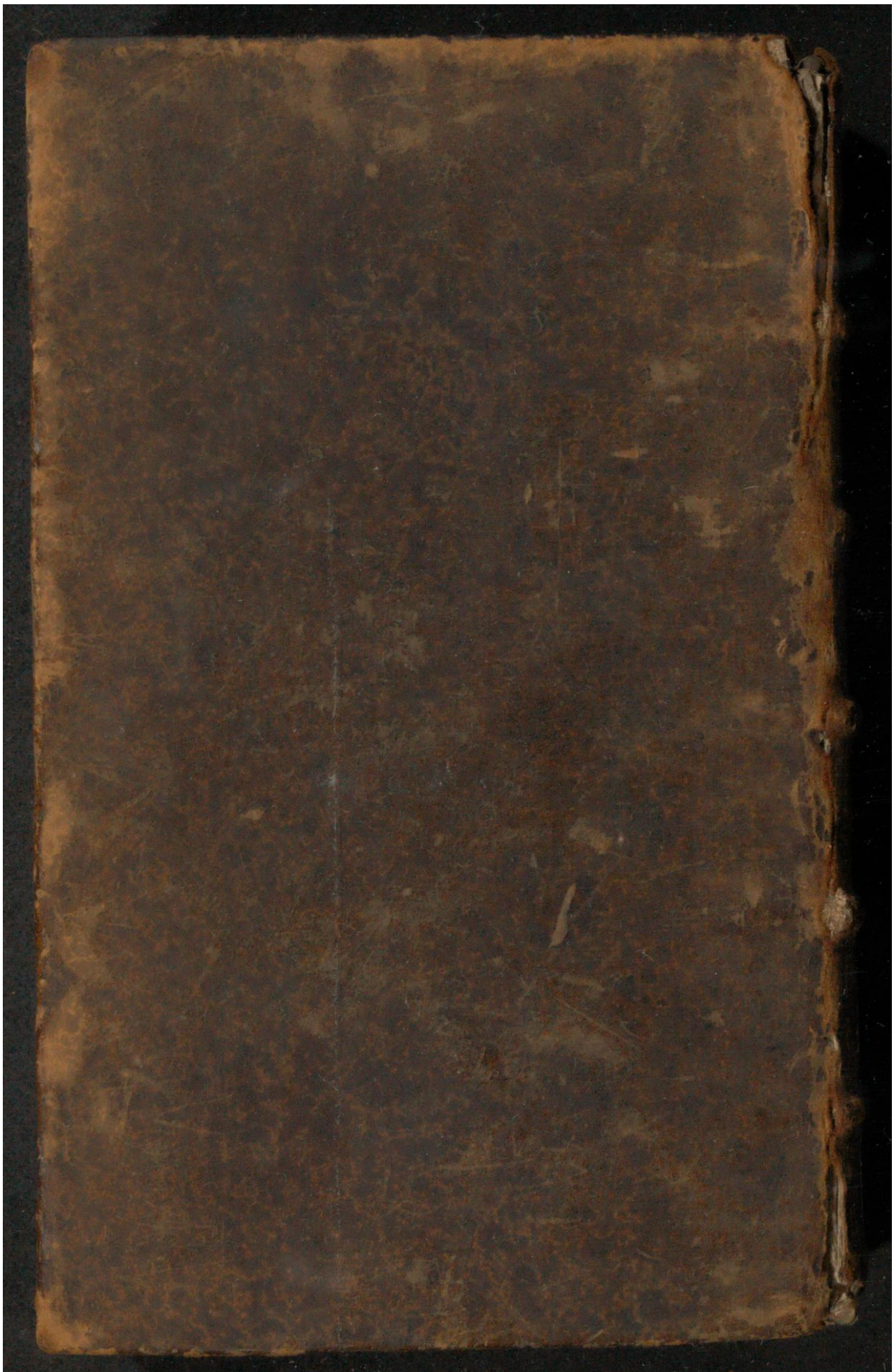

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Kon. 228 O 33.

Wenman Coke Esq.r

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

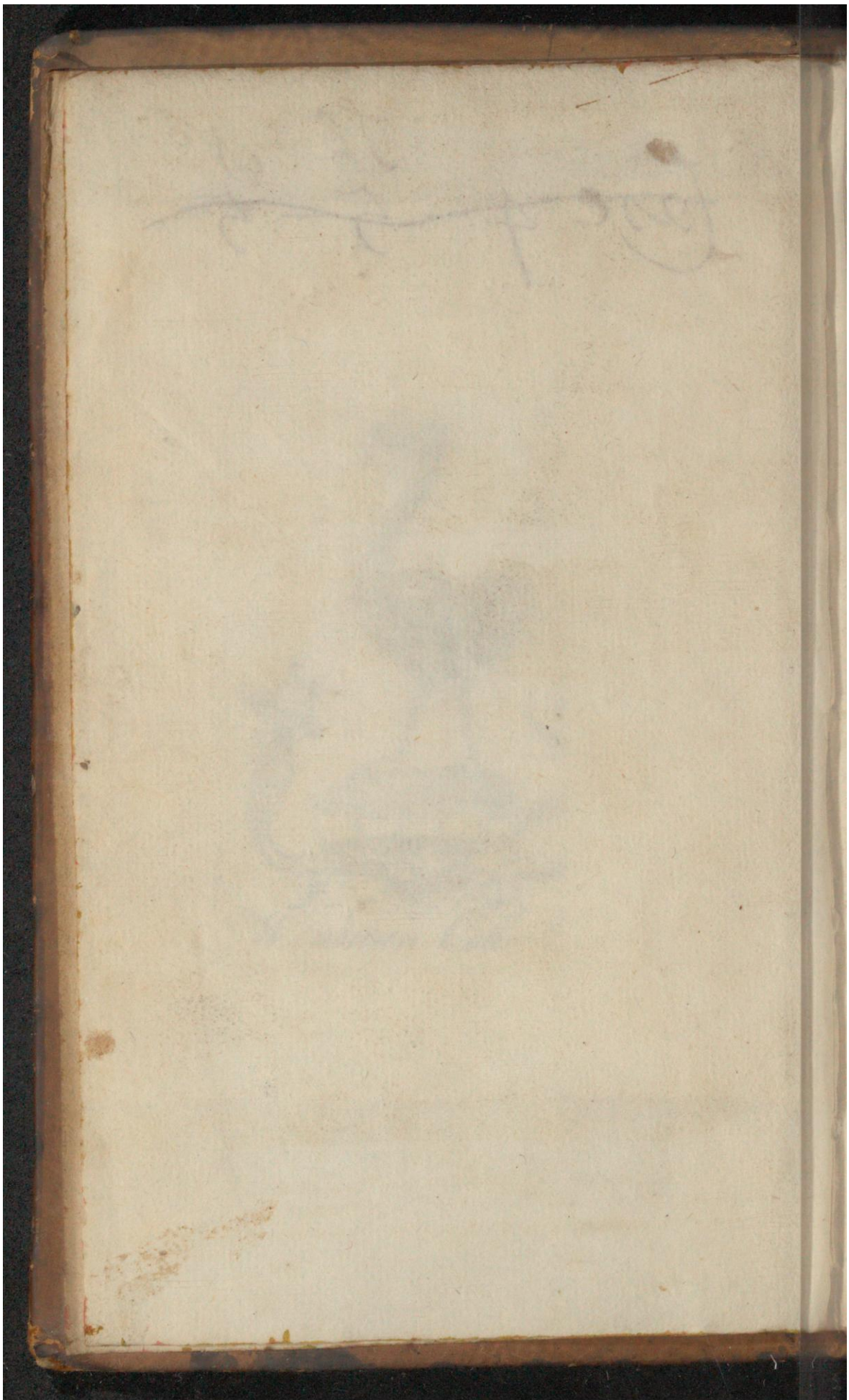

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

TACITE
par le Sr Amelot
de la Houssaie.

A LA HAYE,
Chez Henri van Bulderen, Marchand Libraire,
dans le Pooten, à l'enseigne de Mezeray. 1692.
avec Privilege.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

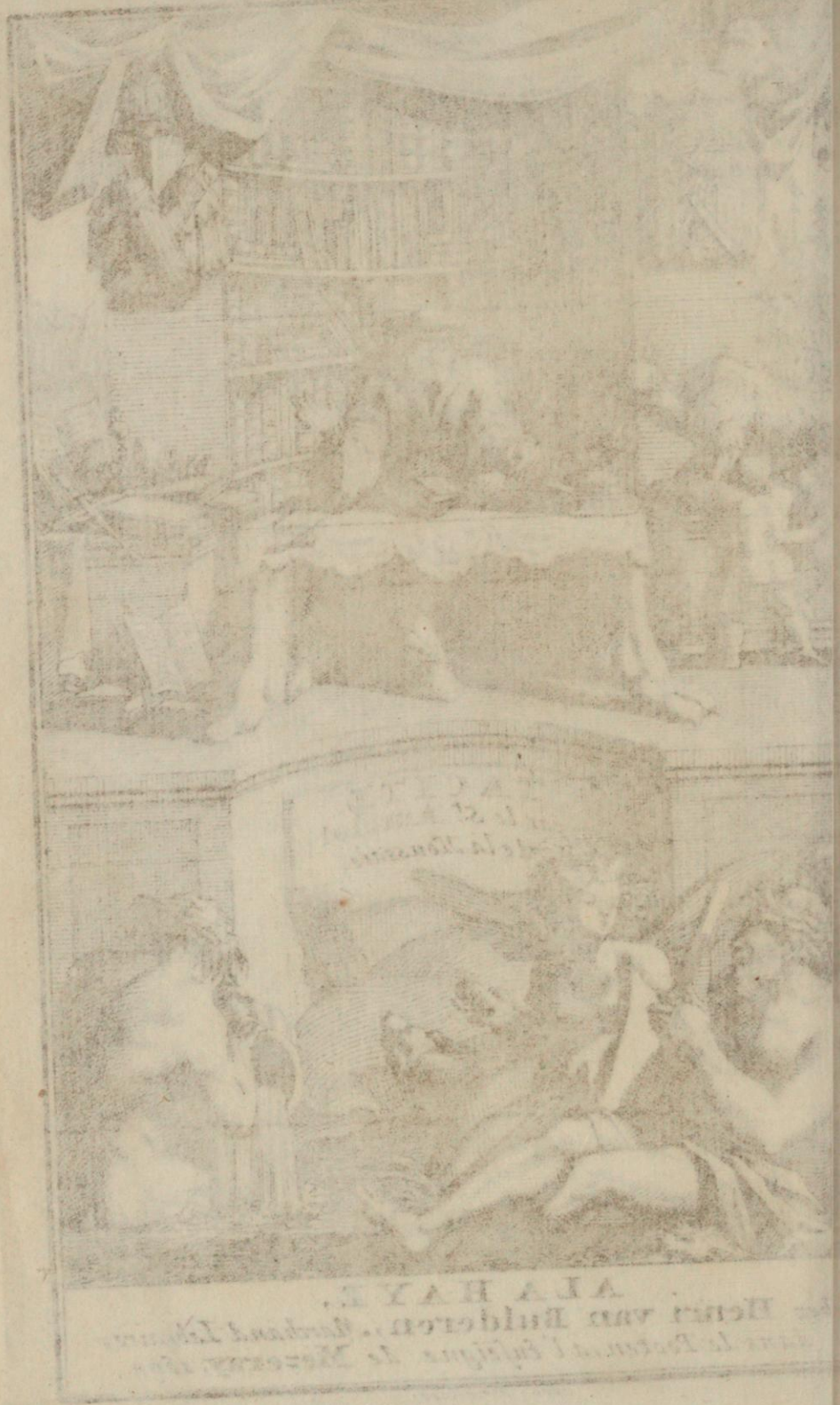

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

56187

TACITE

AVEC

DES NOTES POLITIQUES ET HISTORIQUES.

PREMIERE PARTIE.

PAR

AMELOT DE LA HOUSSAIE

A LA HAYE,
Chez HENRY VAN BULDEREN, Marchand Libraire, dans le Pooten, à l'Enseigne de MEZERAY.

M. DC. XCII.
Avec Privelége des Etats de Hollande & Westfrise.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

A

MONSIEUR

HOP,

CONSEILLER

PENSIONNAIRE

DE LA VILLE

D'AMSTERDAM.

MONSIEUR.

Ce fameux Romain ſi eſtimé des Politiques, ſe preſente à Vous, avec

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

les ornemens modernes que MR. DE LA HOUSSAIE *lui a donnez*
J'eſpere qu'il ne vous déplaira pa
tout traveſty qu'il eſt ; & je répon-
drois auſſi pour cét illuſtre Mort
que s'il pouvoit revenir au Monde
il ſe feroit un plaiſir de voir cett
Republique gouvernée ſi ſagemen
par un grand Roi qu'elle a vû naîtr
dans ſon ſein , & dont les auguſte
Ancêtres , comme autant de Heros
ont fait comme Lui dans nos Provin
ces l'ornement de leur ſiecle. TA
CITE *dis-je*, MONSIEUR, *ſur qu*
ſe forment tous ceux qui ont le ma
nîment des grandes affaires , ſero
bien aiſe lui même d'apprendre d
vôtre bouche par quelles maximes c
Etat s'eſt élevé en ſi peu de temps
un tel point de grandeur , & p
main

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

maintient aujourd'hui si glorieusement contre un Ennemi redoutable. Il ne pourroit aussi pour en être informé à fond, s'addresser mieux qu'à Vous, MONSIEUR *qui avez une connoissance parfaite de tout ce qui concerne son gouvernement, & qui tenez un rang distingué dans nôtre Republique, non seulement comme Premier Ministre d'une puissante Ville; mais aussi par la gloire que vous avez acquise dans vos Ambassades, à Berlin, à Vienne, à Londres, &c. au service de cét Etat; ainsi je prens la liberté,* MONSIEUR, *de vous presenter cét Auteur; étant persuadé que s'il est assez heureux pour meriter vôtre approbation, il aura tout le succez que j'en attens, jusqu'à ce que Vous le fassiez paroître Vous même un jour*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

avec de nouveaux enrichissemens, si Vous pouvez trouver quelque relâche dans les grandes affaires de Vôtre Ministere. Je suis,

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble & trés-obeïssant Serviteur

HENRI VAN BULDEREN.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

PRIVILEGIE.

DE Staten van Hollandt ende West-Vrieslandt: *Doen te weten.* Alsoo ons vertoont is by HENDERICK VAN BULDEREN, Boeckverkoper alhier in den Hage: Dat hy Suppliant besigh was met het drucken van seker Boek, genaemt *Tacite avec des Notes Politiques & Historiques, par Amelot de la Houssaie.* Doch hy Suppliant bedught, dat lichtelijck yemand uyt wangunst ofte haet, 't selve tot sijn Suppliants groot nadeel soude wille naer drucken. Soo keerde hy Suppliant sigh tot Ons, biddende dat Wy hem Suppliant geliefden te begunstigen met een Privilegie, om het selve Boek alleen in Onsen Lande te mogen drucken, op soodanigen formaet en talen, als hy Suppliant soude goetvinden, geduerende den tijdt van vijftien Jaren, met verbodt dat niemant 't selve Boek, geduerende den voorsz tijdt soude mogen naerdrucken, 't zy in 't geheel ofte ten deele, ofte buyten dese Onse Provintie naer gedruckt zynde, in den voornoemden Onsen Lande te mogen brengen, vermangelen ofte verkoopen, op seeckere groote pœne by de overtreders te verbeuren. SOO IST; Dat Wy de sake en 't vetsoeck voorsz overgemerkt hebbende, ende genegen wesende ter bede van den Suppliant, uyt Onse rechte wetenschap, Souverayne maght ende authoriteyt, den Suppliant geconsenteert, geaccordeert ende geoctroyeert hebben, consenteren, accorderen ende octroyeren den selven by desen, dat hy geduyrende den tijdt van vijftien eerst achter-een-volgende Jaren het voorsz Boek geintituleert *Tacite avec des Notes Politiques & Historiques, par Amelot de la Houssaie*, binnen den voorsz Onsen Lande, alleen sal mogen drucken, doen drucken, uytgeven ende verkopen. Verbiedende daerom allen en eenen ygelijcken 't selve Boek in 't geheel ofte deel, op eenigerhande formaet, en in geenige tale naer te drucken, ofte elders naer gedrukt zijnde, binnen den voornoemden Onsen Lande te brengen, uyt te geven ofte te verkoopen, op verbeurte van alle de naer-gedruckte, ingebrachte ofte verkochte Exemplaren, ende een boete van drie hondert guldens daer en boven te verbeuren, te appliceren een derde-part voor den Officier die de calange doen sal, een derde-part voor den Armen der plaetse daer het casus voor vallen sal, ende het resterende derde-part voor den Suppliant. Alles indien verstande, dat Wy den Suppliant met desen Onsen Octroyen alleen willende gratificeren tot verhoedinge van sijne schade, door het naerdrucken van 't voorsz Boek, daer door in geenigen deelen verstaen, den innehouden van

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

dien te authoriſeren ofte te advoueren, ende veel min het ſelve onder Onſe protectie ende beſcherminge eenigh meerder credit, aenſien ofte reputatie te geven. Nemaer den Suppliant in cas daer in yets onbehoorlijcx ſoude mogen influeren, alle het ſelve tot ſijne laſte ſal gehouden weſen te verantwoorden; tot dien eynde wel expreſſelijck begerende, dat by aldien hy deſen Onſen Octroye voor het ſelve Boek ſal willen ſtellen, daer van gene geabbrevieerde ofte gecontraheerde mentie ſal mogen maken, nemaer gehouden ſal weſen, het ſelve Octroy in 't geheel ende ſonder eenige omiſſie daer voor te drucken ofte te doen drucken, ende dat hy gehouden ſal weſen een Exemplaer van het voorſz Boek gebonden ende wel geconditioneert te brengen in de Bibliotheecq van Onſe Univerſiteyt tot Leyden, ende daer af behoorlijck te doen blycken, alles op peyne van het effect van dien te verlieſen. Ende ten eynde den voornoemden Suppliant deſen Onſen conſente ende octroye moge genieten als naer behoren. Laſten Wy allen ende eenen ygelijcken die 't aengaen magh, dat ſy den Suppliant van den inhoude van deſen doen, laten ende gedogen, ruſtelijck, vredelijck ende volkomentlijck genieten ende gebruycken, ceſſerende alle beleth en wederleggen ter contrarie. Gedaen in den Hage onder Onſen grooten Zegele hier aen doen hangen den 23 December in 't Jaer ons Heeren ende Zalighmakers duyſent ſes hondert een-en-tnegentigh.

Was geteekent,

A. HEINSIUS, vt.

Onder ſtont,

Ter Ordonnantie van de Staten,

En was Getekent,

SIMON VAN BEAUMONT.

AVER-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

AVERTISSEMENT.

JE ne me ſerois jamais aviſé de traduire les OEuvres de Corneille Tacite, dont il me ſufiſoit d'avoir entrepris le Commentaire, ſi le nommé Fremont d'Ablancourt, neveu de celui, que l'on veut faire paſſer pour le corifée des traducteurs françois, ne m'y avoit obligé par le libelle intitulé, *Perrot d'Ablancourt vangé*, qui parut à la fin de l'année 1686. Si ce libelle eût été une apologie de ſon oncle, je lui en aurois ſû bon gré, comme d'une choſe juſte & raiſonnable, & qui d'ailleurs auroit pû m'inſtruire, & me faire voir des beautez, dont je ne me ſuis jamais aperçu. Mais, dit-il, *mon deſſein n'eſt point de toucher à ſes Ouvrages, ni de faire leur apologie, parce qu'ils n'en ont pas beſoin.* * Pourquoi donc a-t-il écrit? Il eſt manifeſte, non ſeulement par toutes les périodes, mais encore par toutes les lignes de ſon diſcours, que ç'a été pour me dire des injures, ainſi qu'il eſt ordinaire à ceux qui manquent de raiſons. Et véritablement, il y a ſi bien réüſſi, qu'on le pouroit acuſer de n'avoir jamais étudié qu'aux Halles. * *page* 11.

Quelques-uns de mes amis vouloient que j'y répondiſſe, diſant que mon ſilence pouroit être pris pour une marque de conviction;

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

& que mes ennemis, bien loin de loüer ma modeſtie, me feroient le reproche qu'un de nos Poëtes fait à ſon adverſaire : *On feint de mépriſer quand on ne peut répondre.* Mais céte conſidération ne me parut pas d'aſſez grand poids, pour m'engager à la réfutation d'un Ecrit, qui ne détruit pas un ſeul ïota de la cenſure que j'ai faite du *Tacite du Perrot d'Ablancourt*, & dont la lecture ſeule découvre l'impertinence & la témérité de ſon auteur. Ce qui eſt ſi vrai, que ſi mes Libraires euſſent voulu me croire, ils en euſſent fait venir de Hollande deux ou trois cens exemplaires, pour les vendre avec mon Traité de la Flaterie. Tant j'étois perſuadé, qu'un livre ſi outré, &, ſelon ſon meilleur ami & confrére, *ſi pitoïable*, tournoit plus à ma gloire, qu'à celle de ſon oncle. Ajoûtez à cela, que pour répondre à des proverbes bas, à des quolibets burleſques, & à des injures, qui ne ſont en uſage que parmi la populace, il faut en ſavoir dire; ce qui répugne horriblement à mon humeur & à mon éducation, dont il eſt auſſi mal informé que de ma naiſſance, que je ſerois tres-fâché d'échanger avec la ſienne, ſi cela étoit à nôtre choix. Mais venons à ſon défi, qui avec les inſtances de mes amis a achevé de me déter-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

terminer à joindre la verſion de Tacite au commentaire que j'avois commencé.

Qu'Amelot de la Houſſaie, dit-il, *nous donne une traduction de Tacite, plus fidéle, plus forte, & plus élegante* *. En voici une, que je ſoutiens être plus exacte, plus nerveuſe, & plus conforme au génie & au caractére de l'Auteur : & j'en fais juges tous ceux que la prévention n'a point gâtez, & qui ne ſont point engagez dans les vœux de la ſecte Perrotine. Chacun convient, que la narration de Tacite eſt toute ſemée de traits politiques, & que ſes penſées ſont mâles & conciſes. Où ſont, je vous prie, ces traits politiques & ces penſées mâles dans le Tacite de d'Ablancourt, dont vous lirez ſoixante ou quatre-vints pages de ſuite, ſans y trouver une ſeule maxime d'Etat? Son neveu dit, qu'*on lui a donné le nom de hardi*. Certes, il le méritoit bien, & celui de téméraire encore mieux, pour s'être mêlé de traduire un Auteur qu'il n'entendoit pas, & pour lui avoir fait dire mille choſes trés-éloignées de ſa penſée. Je me ſouviens qu'un jour feu Monſieur le Commandeur de Gremonville, qui ſe plaiſoit fort à lire Tacite en françois, (car il n'avoit jamais apris de latin) tombant ſur un endroit du premier livre des Annales, où d'Ablancourt dit : *La ſageſſe a préſidé au*

* page 12.

Conſeil, la fortune préſide à l'éxécution, s'écria : Que cela eſt bien dit ! Oüi, répondis-je, mais cela n'eſt point dans Tacite, où il y a : *Cauſſa in occulto ; cetera fors regit :* de ſorte qu'en aïant parlé depuis à quelques Savans, qui lui confirmérent que ce traducteur n'étoit point fidéle, non ſeulement il ceſſa de le lire, mais encore il me pria de revoir une certaine Hiſtoire de la guerre de Candie, à laquelle il travailloit alors, & d'y retrancher ou corriger toutes les citations, qu'il avoit tirées du Tacite de d'Ablancourt. Exactitude rare dans un Cavalier.

Au reſte, comme Fremont d'Ablancourt nous veut aprendre à parler françois, il eſt bon de lui montrer ici ſon ignorance.

Il décide hautement, qu'il n'y a que les Clercs de Procureurs & de Notaires, qui puiſſent uſer de ces mots, [*en vertu de ſon pouvoir, en vertu de ſa charge.*] Son oncle dit pourtant : *en vertu de la puiſſance de Tribun*, page 10. *en vertu de ſon pouvoir de Tribun*, page 20. Et le Pére Bouhours, qui a toute ſa vie étudié nôtre langue, dit dans l'Hiſtoire du Grand-Maître d'Aubuſſon : *en vertu de céte procuration*, page 225 de l'in quarto, *en vertu de cét acte-là*, page 358. *en vertu du traité*, page 260.

Il dit, que c'eſt traiter de chevaux Meſ-

ſieur

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ſieurs les Miniſtres, que de dire, comme je fais dans mon épître au Roi, qu'ils ne bronchent jamais. Le Cardinal de Richelieu ſe ſert néanmoins de la même expreſſion dans le chapitre 6, de ſon Teſtament politique, où il dit, qu'un homme, qui agit par paſſion, ne peut pas s'empêcher de broncher ſouvent. Ainſi, il ne faut pas s'étonner, ſi Fremont bronche à chaque pas.

Il veut, que le mot d'aforiſme ſoit un terme afecté à la Médecine. Cependant, l'Académie Françoiſe décide le contraire dans ſon Dictionaire, où elle définit ainſi l'aforiſme : *Propoſition générale, Maxime d'un art. Les aforiſmes d'Hippocrate. Aforiſme de Morale. Aforiſmes de Droit, de Politique.* Il y a même un excellent livre intitulé : *Aforiſmes de Controverſes, ou Inſtructions Catoliques.*

Quant à l'ortografe, il s'y érige auſſi en maître. Il ſoûtient, qu'on écrit bien, *omiſſion*, mais non pas, *omettre.* Meſſieurs Doujat & Furetiére, tous deux de l'Académie Françoiſe, ont pourtant mis toûjours ce dernier mot, ſans *b*, & le Pére Bouhours auſſi. *Le verbe*, dit-il, *s'omet élegamment*, page 291. de ſes Entretiens d'Ariſte & d'Eugene in quarto.

Page 25. de ſon libelle il aſſûre, que je

dis

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

dis au Roi, que je lui presente comme un cofre rempli de tout ce qu'il y a de plus précieux dans le cabinet de la Politique. Dans quelle édition cela est-il? en voulant me ridiculiser, il se fait passer pour un imposteur.

Non content de m'apeller *lâche flateur*, il m'acuse encore d'impiété, disant que *j'atribuë de plus grans miracles au Roi, qu'à nôtre Seigneur*, page 32. & que *je donne à S. M. les atributs de Dieu*, page 35. Je ne voi pas sur quoi fondé; car je n'ai rien dit du Roi que d'historique & de véritable. Je parle de lui, comme en parlera toute la postérité, & je ne lui atribuë rien qui ne soit confirmé par les manifestes, par les gazettes, & par tous les libelles de ses plus grans ennemis. " Le Roi de France, dit l'Au-
" teur des *Nouveaux intérêts des Princes*, * est
" un Prince également admirable & dans la
" paix & dans la guerre : quand il forme
" une entrepriſe, il en prévoit jusques aux
" moindres dificultez, & aprés les avoir
" prévûës, il les aplanit si bien, qu'il ne
" s'en rencontre plus dans l'exécution. Il va
" au devant de l'avenir, par une prévoïance
" admirable, le présent ne lui coûte rien,
" parce qu'il l'a digéré avant qu'il arivât. Il
" garde le secret dans ses afaires, & a l'a-
" dresse de savoir tirer celui des autres, &c.
page 43. & 44. de l'édition de Cologne de 1685.

* *Ouvrage qui a été bien reçeu du Public.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

1685. Je raporte ici ce témoignage, parce que c'eſt comme l'abregé de toute mon épître.

Mais comment concilier la flaterie ſervile, qu'il me reproche, avec céte *grande familiarité*, avec laquelle il dit que je parle au Roi *de pair à compagnon*? En vérité, ce pauvre homme ne s'entend pas lui-même.

Finiſſons par ſa politeſſe. Si Vaugelas dit, que la fraſe, *vomir des injures*, eſt mal reçûë des Dames, à qui un ſi ſale objet eſt inſuportable, à cauſe de la délicateſſe & de la propreté de leur ſexe: que diroit-il de Fremont d'Ablancourt, qui parle à Madame de la Haye-Vantelet, de *pendu*, page 30. de *cloaque*, page 21. & de *marmiton*, page 20.

Voilà trois beaux ſpectacles pour une Dame, qui a le goût ſi fin! Voilà de quoi le Dialogiſte de la Santé parfume les ruelles. Cependant, au raport d'un homme illuſtre dans la République des létres, *il croit avoir fait des merveilles, quoique tout le monde, & ſes anciens amis même, comme Monſieur Juſtel, en jugent tout autrement que lui .·.·. Il y a le plus étrange déchainement qui ſe puiſſe voir: & j'aurois pû dire*, ajoûte-t-il, *beaucoup de mal de ſa piéce, ſi je n'étois pas dans un emploi qui m'oblige de garder une grande neutralité*. *Enfin, c'eſt à Fremont, qu'il faut dire charita-

* *Dans une létre écrite de Hollande à .·.·.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ritablement: Médecin, guériſſez-vous vous-même.

Il ne me reſte plus qu'à rendre compte de deux ou trois choſes, où je ſuis encore contraire à d'Ablancourt.

Quand Tacite dit, *Claudia familia*, *Claudiorum gens*, je traduis toujours, *la famille des Claudes*, & non point *des Claudiens*, y aïant beaucoup de diférence entre les *Claudii* & les *Claudiani*: par exemple, le pére de l'Impératrice Livia s'appelloit *Druſus Claudianus*, ſelon Patercule: *Livia Druſi Claudiani filia*. Hiſt. 2. c. 75. au-lieu que le pére de Tibére s'apelloit *Tiberius Claudius Nero*. ibid. Car bien que Druſus Claudianus fût auſſi de la famille des Claudes, il ne laiſſoit pas de porter un autre nom, & par conſéquent il ne faut point confondre l'un avec l'autre.

D'Ablancourt dit pareillement, les *Liviens*, & moi les *Lives*, ou la *famille Livia*; car il n'y a pas plus d'inconvénient à dire les *Lives*, & les *Claudes*, qu'à dire les *Jules*, & non pas les *Juliens*.

Par une même erreur, d'Ablancourt dit, les *Emiliens*, & moi les *Emiles*, ou la *famille Emilia*, pour la diſtinguer de celle des Scipions, qui portoient le ſurnom d'Emiliens, deſquels parle Juvénal, *Stantes in curribus Æmilianos*.

D'A-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

D'Ablancourt dit, les *Quintiens*, les *Manliens*, p. 160. &, les *Silaniens*, & les *Caſſiens*, page 361. & moi les *Quintius*, les *Manlius*, les *Silanus*, & les *Caſſius*, ſans nulle crainte de faire un ſoléciſme; car les noms-propres doivent être indéclinables, quand on ne peut leur donner de pluriel, ſans les altérer notablement, comme fait par-tout d'Ablancourt, à force de vouloir être Grammérien. Feu Mr. Doujat s'eſt mis au-deſſus de ce ſcrupule puérile dans ſa traduction de Patercule. Il eſt à propos, dit-il, de faire reflexion ſur „ les avantages de la Maiſon des Metellus, „ comme nous avons fait auparavant de celle „ des Domitius. page. 374. Dans la famille „ des Domitius on remarque, &c. page. 373. „ Le hardi d'Ablancourt, dit bien, *les deux Bleſus*. p. 406. pourquoi donc n'a-t-il oſé dire, les *Silanus*, les *Caſſius*.

A propos de noms-propres, je me ſouviens d'une lourde faute, que d'Ablancourt a faite ſur celui de Salluſtius Criſpus, Miniſtre d'Auguſte & de Tibére. „ Aprés ces mots (*adopté par ſon grand oncle Saluſte.*) Cet excellent Hiſtorien, continuë-t-il, ſe contenta, à l'exemple de Mecenas, du titre de Chevalier. „ *&c.* Aprés la mort de Mecenas, il fut le premier Miniſtre du Prince, aïant été auparavant le ſecond, & eut part aux ſecrets plus „ im-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

importans, comme entr'autres au meurtre „ d'Agrippa. *page* 213. „ La bévüe de d'Ablancourt saute aux yeux: car il confond ici le Ministre d'Etat avec l'Historien, qui étoit contemporain de Cicéron. *Crispum* (voilà le Ministre) *C. Sallustius rerum romanarum florentissimus auctor*, (voilà l'Historien) *sororis nepotem in nomen adscivit. Atque ille Mecenatem æmulatus*, &c. *Ann.* 3. Il n'y a rien de plus clair que ce passage, & tous les traducteurs, excepté d'Ablancourt, l'ont tres-bien entendu, & tres-bien rendu. *Voïez les pages* 18. *&* 19. *du Discours critique.*

Quelqu'un m'aïant averti, que l'on disoit dans le monde, que les Notes historiques & politiques, qui servent de commentaire à ma traduction, ne pouvoient être qu'une redite de tout ce qui est dans mon TIBERE, je suis obligé de déclarer ici, qu'elles en sont pour le moins aussi diférentes, que ma version l'est de celle de d'Ablancourt. Et je suis assûré, que ceux qui voudront prendre la peine de conférer ce Commentaire avec l'autre, avoüeront que mon travail est double.

CRI-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

CRITIQUE
DE DIVERS
AUTEURS MODERNES,
qui ont traduit ou commenté les
OEuvres de Tacite.

Avec les jugemens, que l'on a faits de ſon ſtile & de ſa MORALE.

FILIPPO CAVRIANA ſopra i primi cinque libri di Cornelio Tacito.

SEs raiſonnemens & ſes éxemples roulent ſouvent ſur la Médecine, & particulierement ſur les aforiſmes d'Hippocrate: & la raiſon, qu'il en rend à la fin de ſon Avis au Lecteur, eſt aſſez plauſible. *Ceux*, dit-il, *qui me critiqueront, pour avoir cité Hippocrate en matiere de gouvernement, & pour m'être ſervi de ſon témoignage à prouver des maximes d'Etat, montreront bien par là, qu'ils ne croïent pas, que les actions vertueuſes des hommes aïent de la reſſemblance aux operations de la Nature, où jamais aucun Ecrivain n'a pénétré plus avant qu'Hippocrate. Et ſi les Politiques apliquoient ſes aforiſmes au Gouvernement civil, ils connoitroient par experience, que les preceptes ſont un tres-fidéle itinéraire pour la conduite de la vie humaine.* En éfet le Chancelier de l'Hôpital, qui étoit fils de Médecin, & qui, ſelon M. de Thou, fut le plus habile & le plus digne Chancelier, qu'il y eût eu depuis pluſieurs ſiecles *a*, ne croïoit

a Qui cunctis togæ honoribus ſumma cum prudentiæ, doctrinæ, ac probitatis laude decurſis, &c. neque alius multis retro ſeculis extitit tanto magiſtratu dignior, qui majore virtute ac conſtantia ambitioni & avaritiæ in aula graſſantibus ſe oppoſuerit. *Hiſt. lib.* 25.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

croïoit point déshonorer la parole du Roi, en mêlant dans toutes ſes harangues quelque excellent trait de Médecine ; têmoin celles qu'il prononça à l'ouverture des Etats d'Orleans, & à celle du Colloque de Poiſſi. Et Tacite même ſe ſert quelquefois de comparaiſons tirées de cet art : par exemple, quand il dit, que *comme l'on ne ſauroit arêter le cours des vieilles maladies, que par des remédes violens, de même l'eſprit, qui eſt malade, ne peut jamais être gueri, ſi l'on n'emploïe des remédes auſſi forts, que les paſſions & les convoïtiſes, dont il eſt embraſé* b : & lorſqu'il dit dans le prologue de la Vie d'Agricola, que *telle eſt la miſere de la condition humaine, que les remédes ſont toûjours plus lents que les maux ; & que comme les corps croiſſent lentement, & periſſent preſque tout-à-coup, il eſt auſſi plus facile d'étoufer les bons eſprits & les bonnes létres, que de les faire refleurir* c. Ajoutez à cela, que les Etats & les Communautez ont leurs maladies comme nos corps, & que la fin de la Politique eſt de prévenir ou de guérir, par le moïen des Loix, les maux, qui troublent la Vie civile, de même que la Médecine a pour objet d'entretenir ou de rétablir la ſanté du corps. Mais retournons à Cavriana. Ce qu'il a fait ſur les premiers livres des Annales de Tacite, eſt mitoïen, je veux dire, traduction & Commentaire ; car il traduit tous les textes latins, avant que de les commenter ; & ſelon moi ſa traduction vaut mieux, que ſon commentaire, qui n'aprofondit preſque jamais le ſens politique du texte. Il ſe contente d'aléguer un exemple ou deux, en guiſe de comparaiſon, & puis c'eſt fait ;

b Ne corporis quidem morbos veteres & diu auctos, niſi per dura & aſpera coërceas : corruptus ſimul & corruptor, æger & flagrans animus, haud levioribus remediis reſtinguendus eſt, quàm libidinibus ardeſcit. *Ann.* 3.

c Natura infirmatis humanæ tardiora ſunt remedia, quàm mala : & ut corpora lentè augeſcunt, citò extinguuntur, ſic ingenia ſtudiaque oppreſſeris faciliùs, quàm revocaveris.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

fait ; mais il ne laisse pas d'être à estimer pour tout ce qu'il dit des mœurs & des actions de nos Rois Charles IX. & Henri III. & de celles de Caterine de Medicis leur mére , à qui il appartenoit en qualité de Médecin. Car il marque dans sa Préface, qui est un discours separé de son Avis au lecteur , qu'il a vû la pluspart des choses, qu'il raconte, & qu'aïant connu familiérement les personnes mêmes , qui en étoient les auteurs, il a eu moïen de s'en instruire à fond.

Comme le jugement, qu'il fait des Ecrits de Tacite, est un des meilleurs fragmens de son livre, l'on sera peut-être bien aise d'en voir un extrait. *Entre les Historiens latins*, dit-il dans un petit discours, qui est aprés sa Préface, *il n'y en a aucun, qui puisse être non pas préferé, mais seulement égalé à Tacite, ni pour la solidité des enseignemens nécessaires à la Vie Civile, ni pour la maniére d'écrire concise & judicieuse, qui fait, que tous ses mots sont autant de sentences. Veritablement, la briéveté le rend dificile à entendre, mais l'importance des choses, qu'il traite, & le tour qu'il y donne, le font trouver merveilleux. Il ne se voit rien d'inutile dans ses écrits, point d'hiperbole, point de circuit de paroles ; il instruit & delécte tout ensemble ; & les actions qu'il raconte, & les exemples, qu'il raporte, apprennent à vivre dans le monde. Toutes ses façons de parler sont grêques, car il les a toutes prises de Tucidide, qu'il s'est proposé d'imiter entre les Grecs, ainsi que Salluste parmi les Latins. Son stile est nerveux, pressé, & serré comme celui de Tucidide, mais il ne laisse pas de plaire par la varieté des choses dont il traite. Il n'emploïe guére de mots, mais en récompense tous ses mots sont de poids. . . . . J'ose donc dire, que ses écrits ne seront pas à la portée de tous ceux, qui les liront ; car il ne cherche pas, comme font d'ordinaire les Grammériens & les Orateurs, la pureté du stile, ni la beauté du langage, soit qu'il n'ait pas voulu ou pas sû mieux fai-*

faire. Auſſi, la fin, qu'il ſe propoſe, eſt elle differente de celle des Orateurs, qui n'enſeignent qu'à bien parler, au lieu qu'on aprend de lui tout ce qu'il importe de ſavoir pour le commerce de la vie. Ce qui fait qu'il paroit rude, dificile & déſagreable à ceux qui commencent à le lire, eſt, que ſes OEuvres ſont plus remplies de choſes, que de paroles; mais à meſure qu'on les lit avec attention, la lecture en devient charmante & ſavoureuſe. Et quelques lignes aprés. *Aujourd'hui, ſes Annales ſe trouvent plus que jamais entre les mains de toutes ſortes de perſonnes; mais il y en a tres-peu, qui les entendent bien. Et cela vient de ce qu'on s'arête aux traductions, & aux expoſitions des Commentateurs, ſans conférer ce qu'il raconte avec les mœurs & le procedé ordinaire des hommes, & particuliérement avec les actions des Princes; car comme Tacite découvre tout ce que les Princes de ſon temps faiſoient, les vertus & les vices de nos Princes donnent reciproquement l'intelligence de tout ce que dit Tacite, de ſorte que les mémes endroits, que l'on trouve obſcurs la premiere fois, ſont bien entendus la ſeconde ou la troiſiéme. Au reſte les gens, qui auront fréquenté la Cour, ou les armées, pourot expliquer fidélement cet Auteur, ſans le ſecours d'aucun interprete.* Et dans un de ſes premiers diſcours qui a pour texte. *Inde conſilium mihi pauca in Auguſto tradere*, aprés avoir dit, qu'un Hiſtorien a beſoin de vivre à la Cour, de converſer avec les Grans, de ſuivre les armées, & de raiſonner avec les Géneraux, pour aprendre les affaires de la paix & de la guerre: *Tout cela*, dit-il, *fut facile à Tacite qui mania long-temps celles de l'Empire Romain ſous les regnes de Veſpaſien, de Titus, de Domitien, & de Nerva, qui l'honorerent de leur eſtime & de leur confidence. Auſſi a-t-il écrit, comme feroit un Secretaire d'Etat, une hiſtoire toute remplie de maximes politiques, laquelle ſeroit à imiter, ſi elle n'étoit pas inimitable. Et juſqu'ici il ne s'eſt trouvé perſonne, qui l'ait ni mieux illuſtrée par ſes notes, ni mieux copiée dans ſon*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ſon ſtile, que juſte Lipſe, que l'on peut dire ſans flaterie avoir été l'un des plus ſavans & des plus judicieux hommes de nôtre ſiécle. Ce livre eſt dédié à Ferdinand I. Grand-Duc de Toſcane, qui avoit fait Cavriana Chevalier de l'ordre de S. Etienne, & lui avoit donné la Chaire de Médecine dans l'Univerſité de Piſe.

SCIPIONE AMMIRATO.

Diſcorſi ſopra Cornelio Tacito.

CES Diſcours ſont au nombre de 142. Il dit dans ſa Préface, qu'il a choiſi Tacite préférablement, à pluſieurs autres bons Auteurs, ſur leſquels il auroit pû travailler, pour deux raiſons : la premiere parce que de ſon tems on le voïoit lire à tout le monde ; & la ſeconde, parce que cet Hiſtorien traitant de la Principauté Monarchique, un Commentaire de ſes œuvres étoit plus de ſaiſon dans un ſiécle où le Gouvernement Républiquain commençoit à n'être plus d'uſage : Que pour ôter le ſoupçon, que l'on pouroit avoir, que la doctrine, qu'il débite, ne fût pas ſûre, ni bien fondée, il ne manque jamais, ou du moins rarement, de confirmer les opinions de Tacite, qu'il embraſſe, par les témoignages de Tite-Live, de Jules Ceſar, ou de quelque autre ancien Ecrivain, pour montrer l'uniformité de la doctrine : Que ceux qui manient le timon des Etats, ne doivent pas moins déferer aux ſentimens de ces grans Maîtres de l'Art de gouverner, que ne font les Filoſofes à Platon & à Ariſtote ; les Médecins à Hippocrate & à Galien ; les Juriſconſultes à Paul & à Ulpien ; & les Matématiciens à Euclide & à Archiméde : Que l'on doit même étudier la Politique avec d'autant plus d'aplication & d'amour, qu'elle a une fin plus univerſelle, que toutes les autres diſciplines, ſavoir, le repos & la félicité des peuples : & qu'enfin c'eſt une erreur de croire, que

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

les Etats ne peuvent pas être gouvernez selon les loix divines. Il marque en passant, qu'il avoit alors 63. ans accomplis, & qu'il étoit Prêtre. *Ammirato*, dit l'Auteur de l'Instruction pour l'Histoire, *est un de ces esprits que Tacite a gâtez par la fantaisie d'étudier la Politique, qui est l'étude la plus vaine de toutes. C'est où tant d'Espagnols, comme Antonio Perez, & tant d'Italiens, comme Machiavel & Ammirato, ont echoüé. Ammirato critique tout: il a du sublime, à force d'avoir toûjours de grans sentimens, & ce n'est point tant pour plaire, & pour instruire, qu'il écrit, que pour donner de l'admiration; c'est un esprit qui n'est d'usage que pour l'ostentation.* Je n'ai pas laissé de trouver beaucoup de bon sens dans ses raisonnemens, & même beaucoup de droiture dans ses maximes. Il afecte souvent d'en tenir de toutes contraires à celle de Machiavel, qu'il censure en divers endroits, & particulierement dans les discours 8. du livre 13. 1. du livre 17. 8. & 9. du livre 18. & 3. 4. & 5. du 19. & ce qui est singulier, c'est que le citant presque par-tout, & toûjours pour le refuter il ne le nomme jamais par son propre nom, mais tantôt par *l'Autor de Discorsi*; tantôt par *alcuno*, & tantôt par *altri*; comme s'il craignoit de soüiller ses Ecrits en y nommant Machiavel. Il l'imite pourtant en la maniére de parler toujours par *tu*, & ce *tu* donne de l'agrément à son discours qui est nerveux & concis, comme celui de Tacite ce qui fait quelquefois qu'il en est obscur: Et peut être a-t-il afecté ce defaut, pour ressembler mieu à son Auteur. Il entremêle assez souvent les éxemples modernes avec les anciens, afin, dit-il dans u de ses discours, que chacun voïe, que la verité d choses n'est point altérée par la diversité des tems. En mot, son Commentaire est assûrément un des meilleu que nous aïons sur Tacite. Voilà à peu prés tout ce qui peut dire de lui, consideré comme Ecrivain politiq Et si quelqu'un a la curiosité de le connoître par l'endr

de sa Prêtrise, je dirai, qu'il paroît grand zelateur de la discipline Ecléſiaſtique, & fort amateur des bons Evêques; têmoin les éloges qu'il donne à *Braccio Martelli* Evêque de *Lecce*, dans le neuviéme discours du livre 3. & au Cardinal Charles Borromée, dans les discours 2. du livre onziéme & 1. du 17. Dans celui-ci, il y a une chose digne de remarque. *Quelques Archevêques de Florence*, dit-il, *voulant s'atribuer une certaine autorité, que Saint Antonin*, leur prédéceſſeur, *avoit prise, il leur fut dit qu'ils vécuſſent comme vivoit Saint Antonin; & qu'alors ils pouroient faire tout ce qu'il leur plairoit, ſans que perſonne y trouvât à redire.* Réponse qui peut encore aujourd'hui fermer la bouche aux Ecléſiaſtiques, qui ſe plaignent des Princes & des Magiſtrats, qui s'opoſent à leurs prétentions, & à leur avidité démeſurée. Ammirato eſt mort ſous le Pontificat de Clément VIII. dont il fait auſſi l'éloge au ſujet de l'examen des perſonnes, qui demanderoient des Evêchez. Discours 2. du livre 15.

JANUS GRUTERUS.

SON Commentaire intitulé *Varii Diſcurſus, ſive prolixiores Commentarii ad aliquot inſigniora loca Taciti atque Onoſandri*, n'eſt qu'une compilation & une concordance de quantité de paſſages grecs & latins, mais qui par un peu de ciment, qu'il y met pour les lier enſemble, ne laiſſent pas de faire comme un discours ſuivi. Tous ces paſſages ſervent de preuves ou d'éxemples à celui de Tacite, qui êſt à la tête de chaque diſcours, ou chapitre. Ce que j'y trouve à redire, eſt, que toutes les citations des Auteurs Grecs ſont doubles; car il les met en grec & en latin; ce qui groſſit d'autant plus ſon Ouvrage, qu'il y a beaucoup de ces paſſages, qui ſont de quinze, vint, & trente lignes des plus longues, que puiſſe contenir un volume in quarto. Mais qu'importe, dit-il

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

dans ſon Epitre à Jâques Bongars, que tout cela paſſe pour ſuperflu, pourvû que ce ſuperflu ne gâte rien. *Vocentur ergo ſupervacua, dum norimus ſuperflua non nocere.* Maxime toute contraire à celle de Patercule, qui dit, qu'il vaut encore mieux ométre les choſes neceſſaires, que d'en dire de ſuperfluës. *Pæne magis neceſſaria pretereunda, quàm ſupervacua amplectenda.* Hiſt. 1. Mais aprés tout cela ſert à contenter également ceux qui entendent le Grec, & ceux, qui ne l'entendent pas. Ce Commentaire eſt diviſé en deux parties, la premiere en 19. chapitres; & la ſeconde en vint. Et probablement, celle-ci, qui ne fut imprimée qu'un an aprés l'autre, eſt plus réguliére, puiſqu'il dit dans ſon Epître, que la maladie étrange d'une petite fille, qu'il avoit, lui avoit tellement troublé l'eſprit & la mémoire, lorſque l'Imprimeur commença à lui envoïer les épreuves de la premiére partie, qu'il a omis en divers endroits quantité d'éxemples, qui y devoient être inſerez; & qu'en d'autres il en a mis pluſieurs hors de leur place, *ſede alieniore.* Ce qui veut dire en bon langage, qu'il a préféré ſon Imprimeur au public, au lieu qu'il faloit préférer le public à l'Imprimeur.

GIORGIO PAGLIARI.

Il a fait un Commentaire ſur les cinq premiers livres des Annales de Tacite, intitulé *Oſſervationi ſopra i primi cinque libri*, &c. imprimé à Milan en 1612. Ces obſervations ſont au nombre de 618. toutes ſemées d'éxemples anciens & modernes, avec quantité de Proverbes Italiens, qui le font quelquefois paroître burleſque. Il afecte fort de cenſurer les maximes de Machiavel, qu'il deſigne toujours par le nom de *Diſcorſivo*, à cauſe des diſcours qu'il a faits ſur Tite Live, dont il l'acuſe d'avoir corrompu la doctrine par les mauvais ſens qu'il y donne.

Ob

Obſerv. 166. & dans un autre endroit il dit, que *ce brave diſcoureur a plus de malignité que de ſcience.* Obſerv. 45. Dans la 4. il dit une choſe, qui eſt plus de ſaiſon que jamais. Quelques Princes de nôtre temps, dit-il, ofenſez de la hardieſſe de certains nouvelliſtes mordans, ont défendu ſous de tres-rigoureuſes peines d'écrire & de parler. Ainſi, je me perſuade, que l'on me trouvera digne, ſinon d'excuſe, au moins de compaſſion, ſi j'ai omis dans mon Commentaire beaucoup d'éxemples mémorables, & ſi à pluſieurs autres j'ay ſuprimé les noms, dautant que *etiam gloria & virtus infenſos habet, nec ſum offenſionum avidus. Ann.* 4.

Dans ſa Préface, il dit que Xenofon & Tacite ont pris deux routes diférentes, pour ariver au même but, qui eſt de nous repreſenter un bon Prince; que l'un, comme habile Peintre, le pare de toutes les belles qualitez, qui le peuvent rendre célebre dans le monde, & vénérable à ſes ſujets; & que l'autre, comme excellent Sculpteur, lui ôte tous les defauts, qui le pouroient expoſer à la haine, ou au mépris. Au reſte, ajoute-t-il, je ne puis que je n'aïe de la compaſſion pour quelques-uns, qui, parce que le puis eſt profond, ou pour quelque autre raiſon, ſe laiſſent emporter juſqu'à dire, que Tacite enſeigne à être ſcélérat, à cauſe que les vices, dont il parle, ſont déteſtables. Car c'eſt comme ſi l'on diſoit, que tant de fameux & ſavans Naturaliſtes, qui ont traité de la nature des poiſons, afin qu'on pût mieux y apliquer les remédes, ont voulu empoiſonner le monde; ou que la Loi de Dieu nous a enſeigné à pécher, parce qu'elle nous a donné la connoiſſance du péché, comme dit S. Paul *Rom.* 3. & 7.

Dans ſon Obſervation 471. il dit, qu'il étoit Secretaire du Cardinal Alexandrin, Neveu de Pie V. Ainſi, ce n'eſt pas merveille, s'il alégue par-tout des éxemples de ce Pontife. Il eſt grand Partiſan

de la République de Gennes, & peu favorable à celle de Veniſe. Dans ſon Obſerv. 457. il louë hautement la prémiére, pour avoir caſſé & annullé de ſon bon gré, à ce qu'il dit, les decrets qu'elle avoit faits contre l'Immunité Eccléſiaſtique, pendant que l'autre prenoit les armes contre Paul V. pour ne pas révoquer les ſiens. Dans l'Obſerv. 356. il blâme les Vénitiens d'avoir fermé la porte de leurs Conſeils aux Eccléſiaſtiques, parce qu'ils dépendent du Pape, & font ſerment de ne conſentir à aucune choſe préjudiciable au Saint Siége. Comme ſi, dit-il, céte République ne faiſoit autre profeſſion, que d'être toujours en querelle avec l'Egliſe.

Le Marquis VIRGILE. MALVEZZI.

SON Commentaire dédié à Ferdinand II. Grand-Duc de Toſcane, n'eſt que ſur le premier livre des Annales de Tacite. Il montre beaucoup d'érudition, mais il a gâté ſon travail, à force de citer l'Ecriture & les Péres, qui n'ont pas grand raport avec Tacite, ni avec la politique moderne. Ce que je trouve encore à redire à ſon livre, eſt, qu'il raiſonne quelquefois en pédant, uſant de certaines diſtinctions de Logique, qui ſont bonnes en la bouche d'un Profeſſeur en Filoſofie, (ſcience, où il a voulu montrer qu'il excelloit;) mais qui ne valent rien en matiére d'Etat. Peutêtre qu'il à écrit ainſi, pour s'acomoder au goût de ſon païs. Voici le jugement, qu'il fait de Tacite. *Les choſes, qu'il raconte*, dit-il dans ſa preface, *ſont les actions des Princes; & l'utilité qui nous en revient, eſt, que nous aprenons des choſes, qui nous peuvent beaucoup ſervir dans un ſiécle où preſque tous les Etats ſont gouvernez par des Princes. Car au tems qu'il y avoit pluſieurs Républiques en Italie,*

les

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

les plus habiles Politiques laiſſoient Tacite, pour travailler ſur Tite-Live, qui ſera toujours plus eſtimé que l'autre par les Républiquains, comme celui qui raconte, comment Rome paſſa de la domination des Rois à la liberté, & les moïens, dont elle ſe ſervit pour s'y maintenir. Quant à l'obſcurité de Tacite, ajoute-t-il, *elle donne un extreme plaiſir à ceux, qui, aprés avoir bien ruminé, devinent enfin ſa penſée, parce que céte découverte leur ſemble étre une production de leur propre entendement.*

BENEDETTO PUCCI Camaldule.

IL a fait un reciieil des Sentences de Tacite, intitulé, *Sententiæ ex Cornelio Tacito ſelectæ, &c.* imprimé à Veniſe en 1621. Il raporte premiérement la ſentence latine, & puis il la rend en Italien, en forme de traduction, avec une petite note Italienne au deſſous. Mais le plus ſouvent la note ne dit rien de plus que la ſentence. Par ex. à ces paroles: *Tiberii, Caii, Claudii, ac Neronis res, florentibus ipſis, ob metum falſæ, poſtquam occiderant, recentibus odiis compoſitæ ſunt.* Il met pour note: *Nota, che de tiranni in vita loro, per paura non ſi ſcrive il vero; e doppo morte; per l'odio freſco, ſi fà il ſimigliante.* A celles-ci: *Ubi militem donis, populum annonâ, cunctos dulcedine otii pellexit*; il fait cette apoſtille: *Quello che deggia fare un Principe per ſignoreggiare, e per tirarſi il favore, e lo ſeguito di tutti univerſalmente.* Et ainſi du reſte. Tres-ſouvent la ſentence latine n'eſt point traduite. Par ex. ce texte: *Maturum annis, ſpectatum bello, ſed vetere atque inſita Claudiæ familiæ ſuperbia*; n'eſt ſuivi que de la note, *agl'iracundi, ſuperbi, e preciptoſi, lenche valoroſi, non ſi dia già l'imperio.* Cela eſt bien mince. Enfin, qui croiroit trouver au moins dans céte collection toutes les ſentences de Tacite, ſe tromperoit de plus des deux tiers. Preuve de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

cela, eſt qu'il y a des livres, ſoit des Annales, ou de ceux, que Tacite intitule, Hiſtoire, dont il ne tire que cinq ou ſix paſſages. Du livre 16. *Annalium*, il n'en tire qu'un; du livre 3. *Hiſtoriarum*, que huit; du 4. que 9. & du 5. qu'un. D'où l'on peut conjecturer, que ce bon Religieux, fatigué de l'auſtérité de ſa Régle, dormoit ſouvent en liſant Tacite.

DON PIO MUTIO, Abbé de la Congrégation du Mont-Caſſin

Il a fait un Commentaire ſur les deux premiers livres des Annales de Tacite, intitulé *Conſiderationi*, &c. imprimé à Veniſe en 1642. & dédié au Seigneur Jean François Lorédan, Senateur Venitien, avec deux Préfaces, l'une à la tête de la premiere partie, qui contient 358. Conſiderations, ou diſcours; & l'autre au devant de la ſeconde, qui en contient 190.

Dans la premiére il dit, qu'il n'a fait imprimer ces Conſiderations, que pour complaire à ſes amis, ne les aïant écrites, que pour ſe déſennuïer (qui eſt de toutes les excuſes celle que le Public croit toujours la moins veritable.) Enſuite, il invective contre Machiavel, quoique ſans le nommer, diſant, que comme un certain Ecrivain a voulu aracher du cœur de ſon Prince toutes les vertus, il veut au contraire les y replanter toutes, & montrer qu'on peut facilement gouverner les peuples & les Empires, ſans violer aucune des loix du Chriſtianiſme. Si quelques-uns, ajoute-t-il, trouvent que j'ai inſeré trop de paſſages latins dans un Ouvrage écrit en langue vulgaire, ce ſera parce qu'ils ne les entendent pas; au-lieu que j'ai écrit ſeulement pour ceux qui les entendent. Si mon travail paroît inutile aprés tant d'autres Commentaires faits ſur le même Auteur, je répons, que cela ſeroit vrai, ſi j'avois dit

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

dit les mêmes choſes. Que ſi quelques unes de ces Conſiderations ſemblent frivoles & ſuperfluës aux Critiques ſeveres, parce que j'y ai donné carière à mon eſprit dans le champ des belles létres ; ils pouront ſe paſſer de les lire, & s'arêter à d'autres plus ſérieuſes & plus importantes. Si je ſuis tombé dans quelques redites, à cauſe de la reſſemblance des matiéres, quoique rarement, je prie le lecteur de m'excuſer, dautant que n'aïant pas écrit de ſuite, à cauſe de mes afaires & de mes voïages, je ne pouvois pas dans une ſi grande interruption, qui étoit quelquefois de ſept ou huit mois, avoir la mémoire aſſez fraîche, &c.

Cet extrait montre, que Don Pio a connu les defauts de ſon livre, qui en éfet eſt tout ſemé de paſſages & de vers latins, dont la multitude le défigure plus qu'elle ne l'embellit. Mais ce qui doit rebuter encore plus les lecteurs, c'eſt qu'une partie de ſon diſcours étant en Italien, & l'autre en latin, les Italiens même, qui n'entendent pas le latin, ne peuvent pas entendre ſon raiſonnement. Par ex. dans ſa Conſider. troiſieme il parle ainſi : *Puoco, ordinariamente dura la ſignorta di que' Cittadini, che per violenza s'inſignoriſcono d'una republica già libera, perche aborrendo la natura la violenza ſegue, che queſto tal dominio ſia di breve durata, come violento; e ch'egli ſia tale appare per la natura de' contrarii, perche ſecarum cuique ſuavéque eſt quod per naturam habetur, biſogna dire, che involuntarium omne violentum videtur, & ſi violentum ſit, etiam acerbum erit, omne ſcilicet quod coacti faciunt aut patiuntur.* Dans la Conſider. 10. *Non deve mai il Principe laſciarſi prender poſſeſſo ſopra dalle donne, perche mulieres ſunt ad bona conſilia pauperrimæ, malorum autem omnium artifices ſapientiſſimæ.* Dans la Conſider. 13. *E perche nec privatos focos, nec publicas leges, nec libertatis jura clara habere poteſt, quem diſcordia, quem cædes civium,*

quem bellum civile delectat, pereiò Augusto, &c. Vous ne trouverez pas un seul chapitre, dont les periodes ne soient ainsi miparties. De sorte que Don Mutio à force de faire entrer toutes ses collections dans son Ouvrage, sans les rendre en sa langue, en a interdit la lecture à beaucoup de gens. Et si l'on me veut païer de la raison qu'il alégue, qu'il n'a écrit que pour ceux, qui entendent le latin, je repondrai, qu'il devoit donc composer tout son livre en céte langue; ce qui l'auroit mis à l'usage de toute la République des létres: au-lieu que l'aïant mis en Italien avec toutes les citations latines, que je viens de dire, il ne peut servir qu'à ceux qui savent les deux langues.

Dans la seconde Préface, qui n'est pas la moindre piéce de son livre, aprés avoir montré, combien la lecture de l'Ecriture-sainte est utile, pour acquérir la science du Gouvernement civil & politique: Tout cela, dit-il est pour répondre à une objection tacite, que me pouroit faire quelque bel esprit qui trouveroit étrange qu'en commentant un Ecrivain Païen, je me fusse aviſé de confirmer des maximes d'Etat par des éxemples tirez de la Bible, comme s'il étoit indécent de méler le sacré avec le profane. Mais si Saint Paul s'est servi plusieurs fois des sentences des Gentils, pour se conformer au génie de ceux à qui il écrivoit, ou avec qui il traitoit, sur des matiéres de foi, pourquoi ne nous sera-t-il pas permis d'emploïer l'autorité des livres sacrez à confirmer des propositions, qui, bien qu'elles tombent sur des choses profanes, les font pourtant devenir bonnes? Saint Augustin, Saint Grégoire de Nazianze, Saint Jérome, & d'autres Péres, n'ont point fait scrupule de méler dans leurs discours les Maximes des Gentils, afin que ceux-ci, voïant que ce qu'on leur enseignoit ne répugnoit pas à leurs opinions, s'acoutumassent à la doctrine Chretienne.

C'est

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

C'eſt-pourquoi, nous avons crû pouvoir aporter quelque profit aux amateurs & diſciples de Tacite, en leur inſpirant par la lecture de nos Conſiderations le deſir d'imiter les bons éxemples que nous tirons de la ſainte Ecriture. L'Hortenſe filoſofique de Cicéron mena Saint Auguſtin à la connoiſſance de la vraie filoſofie Chretienne. Saint Paul prêchant dans l'Aréopage, alégua bien un paſſage d'un Poëte Grec, pour atirer par ce moïen les Aténiens à la doctrine du ſalut. (*Act.* 17.) Plaiſe donc à Dieu, que le mélange, que nous avons fait ici du ſacré avec le profane, procure à nos lecteurs l'inſtruction, que nous nous ſommes propoſée pour fin.

Il emploïe le reſte de céte Préface à répondre à un Moderne, qui avoit invectivé contre les Moines, qui ſe mêloient des afaires d'Etat, ou qui compoſoient des livres de politique. Il aporte l'éxemple de Saint Bernard & de Pierre Damien, qui avoient mânié avec ſuccés des afaires de la derniere importance. [Si donc, ajoute-t-il, les Riligieux ſont capables de l'adminiſtration publique, pourquoi leur doit-il être défendu d'en écrire ? Saint Tomas, le B. H. Gilles, & tant d'autres ſaints perſonnages ne l'ont-ils pas fait ? & croirons-nous que ces grans hommes euſſent voulu métre leur tems à des choſes meſſéantes à leur profeſſion ? Si les Ordres Religieux ne ſont proprement que des petites Républiques, & s'il eſt impoſſible qu'aucune République puiſſe ſubſiſter ſans des loix civiles ; il eſt de neceſſité que les Moines ſachent la politique, & par conſéquent on ne doit point trouver mauvais qu'ils écrivent ce qu'ils en ſavent.) Quoi qu'il en ſoit, je ſai bien, que le même Saint Bernard, que Don Pio cite en ſa faveur, dit dans une de ſes létres, que le devoir des Moines eſt de pleurer & non point d'enſeigner l'art de gouverner. Science, qui ne produit rien de bon parmi eux, comme l'obſerve tres-bien le Cardinal d'Oſſat,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

l'un des plus grans génies de nôtre siécle. La matiére de leur discorde, dit-il, en parlant au sujet de certains Religieux de Guienne, n'est qu'ambition, envie, haine, & vangence entr'eux. Ils ont tous voüé obédience, mais il n'y en a pas un, qui veüille obéïr, tous veulent être maîtres, & loger à l'enseigne du monde renversé. *Dans sa létre.* 364.

Astrolabio di stato di RAFFAELE DALLA TORRE.

CE livre est une instruction, que l'Auteur donne à son fils, pour lire utilement Tacite, & pour discerner ses vrais sentimens d'avec ceux, qui lui sont atribuez par ses adversaires. Les quatre premiers chapitres contiennent son apologie, & montrent, que ce n'est point un Maître de tromperie, d'impiété, & d'atéïsme, comme l'ont dit quelques-uns.

Dans le premier, Rafaël répond au pere Famiano Strada, autrefois son Régent, qui, dans ses Prolusions Académiques, reprend Tacite d'avoir un stile dur, interrompu, poëtique, redondant, & semé de trop de sentences & de maximes: ce qui, selon Strada, est plus propre à faire admirer la grandeur de son génie, qu'à repaître la curiosité de ses lecteurs. Cependant, dit Rafaël, ce stile, tel qu'il est, plait à tout le monde, & par conséquent doit passer pour excellent, aussi bien que les viandes, que tous les conviez trouvent à leur goût: & de tous les grans hommes, qui ont imité ce stile, Strada même l'a fait plus que pas un autre, comme je le pourois montrer, s'il en étoit besoin, par cent endroits de son Histoire de Flandre, & de ses Prolusions, où l'on reconnoît Tacite à ses traits. Il y a d'ailleurs bien de la diférence entre un Historien & un Annaliste, comme est Tacite. J'avoüe qu'on doit blâmer l'Historien, qui arête & tient en suspens des lec-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

lecteurs, qui sont dans l'impatience de voir la suite d'une narration commencée, mais non pas l'Annaliste, dont le propre est de particulariser les évenemens, & d'y faire les reflexions, qui peuvent servir à l'instruction d'autrui, comme le marque expressément Tacite en ces termes: *Non sine usu fuerit introspicere illæ primo aspectu levia; ex quîs magnarum sæpe rerum motus oriuntur.* (Pensez le mot, *introspicere*, qui signifie, regarder jusqu'au fond, éplucher tout, & ne rien laisser échaper) Veritablement, l'Annaliste ne remplit pas la curiosité par une narration suivie, parce que d'ordinaire il parle de choses, qui n'étant pas tout-à-fait inconnües, ne sont pas aussi lües avec tant d'avidité; mais en récompense il enrichit l'esprit par des enseignemens, qui sont d'usage pour tout le cours de la vie. De là vient, que nous voïons rarement entre les mains des Savans les Commentaires de Cesar où les Histoires de Salluste, & de Quinte-Curce, mais souvent les Annales de Tacite, dautant que Salluste, Quinte-Curce, & Cesar une fois lûs, il n'y a plus rien à y chercher de nouveau; au-lieu qu'on fait toujours de nouvelles découvertes dans les écrits de nôtre Auteur, qui, sans être lûs de suite, fournissent en quelque endroit que tombe la main, une agreable nourriture à l'entendement, si dégoûté qu'il soit de toute autre lecture. *a*

Le

a Cet article poura servir de réponse au Cardinal du Perron, qui dit, qu'une page de Quinte-Curce vaut mieux que trente de Tacite; & que les Italiens, qui entre toutes les nations sont les plus judicieux, n'en font point d'état. *Perroniana.* Comme aussi à un Correcteur de Tacite, qui ne sauroit souffrir *la hardiesse que ses partisans ont de dire, qu'il paroît grand homme-d'état, & qui desireroit bien, qu'on lui eût montré comment les maximes anciennes peuvent servir en nôtre siecle.* Ce que par malheur il n'aprendra jamais dans la Chambre des Comptes. Au reste, il est bon de remarquer ici, que Cosme I. Grand-Duc de Toscane fesoit tant d'etat des maximes & des conseils de Tacite, qu'il ne passoit point de jour, sans en lire, quelque chose, & qu'il le portoit par-tout comme son *agenda.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Le ſecond chapitre prouve, que Tacite, bien loin d'être Epicurien, comme le pretend Strada, a des ſentimens ſur la Providence tout opoſez à céte ſecte.

Le troiſiéme montre, que ſa doctrine n'eſt point contraire aux bonnes mœurs, ni au commerce de la ſociété civile.

Le quatriéme le juſtifie de l'accuſation de n'être pas hiſtorien véritable, *d'envenimer tout, & de donner de méchans tours à toutes choſes.*

Le cinquiéme, qui a pour titre, *Materia dell' Aſtrolabio*, explique ce que c'eſt que la Raiſon d'Etat, & en quoi elle difére de la Politique. Rafaël dit, que la Raiſon d'Etat n'eſt autre choſe, qu'une tromperie, mais une tromperie louable, qui n'eſt point renfermée dans le Cabinet des Princes & des Miniſtres d'Etat, mais qui eſt commune à tous les Arts & à toutes les profeſſions, aux Gens-de-guerre, aux Juriſconſultes, aux Médecins, aux Marchands, & à tous les autres Métiers, dont le travail a l'intérêt
„ pour fin. Et tu ne dois point, dit-il à ſon fils,
„ te ſcandaliſer du nom de tromperie, car *dolus*, dans
„ ſa vraie ſignification, ſe prend en bonne & en mau-
„ vaiſe part. *Doli vocabulo*, dit Feſtus, *nunc tantùm*
„ *in malis utimur, antiqui autem etiam in bonis re-*
„ *bus utebantur. Unde adhuc dicimus*, ſine dolo
„ malo, *nimirum ſolebat etiam dici bonus.* Ce qui eſt
„ confirmé par Ulpien, dans l'interprétation qu'il
„ fait de l'Edit, *De dolo malo*, en ces termes: *Non*
„ *fuit contentus Prætor dolum dicere, ſed adjecit, ma-*
„ *lum, quoniam veteres etiam, bonum dicebant, &*
„ *pro ſolertia hoc nomen accipiebant.* Par ex. le Mé-
„ decin, qui preſente à un enfant malade une me-
„ decine amére dans un verre, dont les bords ſont
„ frotez de quelque douce liqueur, lui rend la ſanté
„ par une tromperie. Sur le même principe il faut
„ avoüer, que la Compagnie de Saint Ignace de
„ Loyola

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ Loyola eſt pleine de tromperies. *b* Il ne ſe trou-
„ ve point parmi les régles de Grammére de Priſ-
„ cien, ni parmi les preceptes de Retorique de Quin-
„ tilien, qu'il faille diviſer la Jeuneſſe qui étudie,
„ en Cartaginois & en Romains, ni diſtribuer ces
„ deux partis opoſez en pluſieurs claſſes, ſous les
„ noms d'Empereurs, de Conſuls, de Tribuns, de
„ Sénateurs, & de Chevaliers : ces ruſes ſont de l'in-
„ vention des Jéſuites, ainſi que les élections des
„ Préfets, d'Aſſiſtans, & de Conſeillers dans les
„ Congrégations, qu'ils ont inſtituées en l'honneur
„ de la Vierge, &c. Tout cela eſt tromperie, tout
„ cela eſt Raiſon d'Etat.

Le ſixiéme chapitre, intitulé *Form dell' Abſtrolabio*, enſeigne l'uſage, que l'on doit & que l'on peut faire de la Raiſon d'Etat.

Le ſetiéme contient diverſes reflexions politiques ſur le regne de Romulus, qui, ſelon Rafaël, fit une action de bon Prince, quand il inſtitua le Sénat Romain, pour lui ſervir de Conſeil ; mais fit auſſi une faute contre les régles de la bonne politique, qui ne ſouffre point de compagnon dans la Roïauté : *Eam conditionem eſſe imperandi, ut non aliter ratio conſtet, quàm ſi uni redditur.* Car outre que par céte inſtitution Romulus donnoit lieu de croire, qu'il ſe ſentoit incapable de gouverner tout lui ſeul, il ne pouvoit pas raiſonnablement eſpérer, que l'élite des Citoïens Romains étant réünie en un même corps pour manier les afaires publiques, dût le ſoufrir pour Maître, quand elle viendroit à le reconnoître inferieur en forces & en autorité. En éfet, ce même Sénat, laſſé de ſa domination, & de ſon orgüeil, qui augmentoit à proportion de ſes victoires, ne manqua pas de lui ôter la vie : au-lieu que ſi Romulus eût partagé l'adminiſtration publique en-

b Pia famiglia del ſanto di Loïola conviene riconoſcerla per piena d'inganni. num. 45.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

entre plusieurs Corps, sans communiquer à pas-un l'autorité qu'il avoit donnée au Sénat, il auroit pû pourvoir à tous les besoins de son Etat, sans s'exposer à nul danger.

Le chapitre huitiéme contient des considérations sur le regne de Numa, de la religion duquel Rafaël tire des argumens contre la doctrine de Machiavel, déclarant neanmoins, qu'il ne prend la plume, ni pour canonizer Numa, qui regorgeoit d'impostures & de superstitions; ni pour excommunier Machiavel, qui bien qu'il débite de méchantes maximes dans son *Prince*; pour s'être rencontré sous le détestable regne du Pape Alexandre VI. & du Duc de Valentinois son fils, ne laissoit pas de connoître le vrai prix de la vertu, & le cas que l'on doit faire de la Religion, ainsi qu'il le marque en divers endroits de ses OEuvres.

Le chapitre neuviéme explique la maniére adroite, avec laquelle Tullus Hostilius fit absoudre par le peuple le victorieux Horace, qui avoit tué sa sœur, sans que céte absolution pût tirer à conséquence, ni donner aucun mauvais éxemple. L'Autéur y répond aussi à Machiavel, qui fondant toutes ses maximes sur la rigueur impitoïable du Prince, & sur la nécessité de tenir les Sujets dans la crainte, condamne l'indulgence dont le peuple Romain usa envers ce brave Citoïen.

Le chapitre dixiéme enseigne, comment un Prince, pour métre ses armes en crédit, doit en réprimer la licence avec le frein de la Justice, en sorte que s'il ne peut pas bannir la violence, qui est inséparable de la guerre, il en banniſſe au moins l'injustice & l'éxécration publique. Ce que fit excellemment Ancus Martius, qui tenant un milieu entre Romulus & Numa son Aïeul, *& Romuli & Numæ memor*, fit la guerre, comme Romulus, pour ne devenir pas mépriſable à ses voisins; mais avec céte diférence, qu'il introduisit la religion parmi les armes, comme Numa l'avoit introduite parmi la paix. Car il institua le Droit Fécial, c'est-à-dire, les

les cérémonies religieuſes, que les Herauts devoient obſerver avant que de déclarer la guerre.

Le chapitre onziéme montre, que la ſuperſtition a grand pouvoir ſur l'eſprit des ſoldats, & qu'il les y faut entretenir, au-lieu de les en guérir, parce qu'elle leur donne plus de hardieſſe & de confiance pour combatre; mais que comme céte confiance eſt aveugle, & leur fait ſouvent mépriſer des dangers, dont la crainte leur ſeroit ſalutaire, elle doit toujours être éclairée & accompagnée de la prudence du Général.

Le chapitre douziéme, eſt une eſpéce d'éloge de Servius Tullus, qui, ſelon lui, a été le plus habile, & le plus politique des Rois de Rome, & a ſurpaſſé Solon & Platon en la ſcience de faire des loix, & de fonder un empire éternel.

Le treiziéme traite de la Tirannie, & prouve, par l'exemple de Tarquin le ſuperbe & du Duc de Valentinois, qu'elle a toujours été fatale à ſes auteurs. Rafaël ajoûte, qu'il s'étonne que Machiavel, pour donner des leçons de Tirannie, ait pris ce Duc pour modéle plutôt que ce Roi, qui étoit un Tiran bien plus rafiné que l'autre.

Le quatorziéme montre, comment le grand acroiſſement de l'autorité des Tribuns dans Rome altéra la forme de ſon Gouvernement, & cauſa enfin la ruine de ſa liberté : au-lieu que ſi l'on eût conſervé l'équilibre entre les Conſuls & les Tribuns, ſans ſoufrir que ceux-ci uſurpaſſent le droit de propoſer au peuple telles loix qu'ils vouloient; ni que l'uſage d'opiner par centuries, établi par Servius, fût changé en celui d'opiner par tribus, qui rendoit la populace ſupérieure en ſufrages à tout le reſte des Citoïens : céte République auroit pû durer encore pluſieurs ſiécles. Rafaël prouve auſſi, que le Conſulat étoit incompatible avec la Liberté, par ce paſſage de Tite-Live : *In Conſulare imperium, tanquam nimium nec tolerabile liberæ civitati, invehebatur, nomine enim tantùm minùs invidioſum, re ipſa propè atrocius,*

cius, quam regium, esse; quippe duos pro uno dominos acceptos immorata infinitáque potestate: & que, par conséquent, Brutus n'entendoit point la raison d'Etat, lorsqu'il acoupla le Consulat avec la Liberté, s'imaginant que le peuple, à qui il imposoit deux Maîtres absolus au-lieu d'un, sous le nom populaire de Consuls, se contenteroit d'une vaine image de Liberté.

Le quinziéme chapitre est un Commentaire sur ce passage de Tacite: *Dictaturæ ad tempus sumebantur.* Mais pourquoi, dit Rafaël, le peuple, qui étoit si jaloux de sa liberté, & qui n'avoit établi le Tribunat, que pour métre un frein à l'autorité des Consuls, même les plus moderez, soufroit-il, que le Dictateur fut élû par un seul homme? Parce que, répond-il, il étoit dangereux de laisser l'élection de ce souverain Magistrat entre les mains de la commune, qui n'étant pas capable de résister aux brigues & aux largesses, auroit pû préférer des ambitieux outrez, comme un Cassius, un Manlius, un Spurius Melius, ou un Clodius, à un Cincinnatus, à un Camillus, à un Mamercus, &c. au-lieu que de tous les Dictateurs, qui par l'espace de trois-cens ans furent nommez par les Consuls, il n'y en eut jamais aucun, qui eût la pensée d'oprimer la Liberté, tant le Consul prenoit garde à faire un choix, dont il ne pût jamais être blâmé. Ajoûtez à cela, que comme la Dictature étoit instituée pour supléer à ce qui manquoit d'habileté, ou de vigueur aux Consuls, le Consul, qui avoit à nommer le Dictateur, en nomoit toujours un, de la modération & de la sufisance duquel il se tenoit tres assûré. Au contraire, la République se trouva tres-mal de la Dictature de Silla & de Cesar, qui furent élûs par le peuple.

Le chapitre seiziéme explique, pourquoi la puissance des Decemvirs ne dura que deux ans.

Le dix-setiéme montre par les dissensions, que causa la création des Tribuns militaires à la place des Consuls, que dans les conjonctures facheuses, les conseils mi-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

mitoïens ſont les pires de tous ; parce que d'ordinaire ils tombe dans les inconvéniens des deux extrémitez contraires.

Dans le dix-huitiéme, l'Auteur parle des diviſions inteſtines, qui troublérent l'Etat ſous la domination de Cinna, de Marius, & de Silla. Il y juſtifie les cruautez de celui-ci, leſquelles il dit avoir été néceſſaires, & même ſalutaires à la République Romaine, dont il l'apelle le défenſeur, le reſtaurateur, & le réformateur, pour y avoir ruiné l'autorité licencieuſe des Tribuns, qui fomentoient l'inſolence du peuple.

Dans le dix-neuviéme, il montre, qu'à l'égard de la Liberté, la puiſſance de Pompée fut auſſi pernicieuſe à la République, que celle de Silla lui avoit été utile ; & que Pompée corrompit le fruit des victoires de Silla, en rendant aux Tribuns toute l'autorité que celui-ci leur avoit ôtée. Ce qui réveilla toutes les diſſenſions entre le peuple & le Sénat, & cauſa enfin la ruine de céte fameuſe République.

Le vintiéme eſt une eſpece de Diſſertation ſur les Conjurations, où entr'autres choſes l'Auteur juſtifie celle de Brutus contre Ceſar, diſant, que l'amour de la liberté doit l'emporter ſur toutes les autres conſidérations d'amitié, de parenté, de reconnoiſſance, &c. & que Brutus, bien loin d'avoir été ingrat envers Ceſar, qui l'aimoit & le traitoit comme ſon fils, avoit fait le devoir d'un bon citoïen envers ſa patrie ; & que céte réſolution avoit été d'autant plus ſage & prudente, que lorſqu'il s'agit de la liberté, l'on doit tenir pour étrangers & pour lâches tous les reſpects, qui diſtinguent les chaînes d'or de la ſervitude, d'avec celles qui ſont de fer. Mais il ajoûte, qu'aprés la mort de Ceſar, la faute qu'il fit d'irriter le parti de Pompée, qui comprenoit preſque tous les Grans de Rome, contre celui de Ceſar, dont il prit la protection ; au-lieu qu'il faloit ramener ces deux factions à la concorde, ou du moins les tenir dans l'équilibre : céte faute, dis-je, fut

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

fut la principale cauſe qui empêcha le rétabliſſement de la Liberté.

Le dernier contient le détail des moyens, qui ſervirent à Auguſte d'échelons pour monter à l'Empire. Aprés quoi l'Auteur traitant problematiquement la queſtion de ſavoir lequel eſt le meilleur Gouvernement, celui d'un ſeul, ou celui de pluſieurs, conclut, comme Républiquain Genois, en faveur du ſecond.

Tacito abburattato, ou, Tacite ſaſſé, par le Marquis ANTOINE JULES BRIGNOLE.

C'EST une cenſure impertinente de quelques paſſages de Tacite. Par ex. il lui fait un procés ſur un endroit du troiſiéme livre de ſes Annales, où parlant de Saluſte, qui aïant été le principal Miniſtre d'Auguſte aprés la mort de Mecenas, n'eut pas le même crédit ſous Tibére, il dit, que ſur le déclin de ſon âge *ſpeciem magis in amicitia principis, quàm vim tenuit*: car il prouve par un raiſonnement ſofiſtique, qu'il eſt impoſſible qu'un favori retienne l'aparence de la faveur, [*ſpeciem*] quand il en a perdu la ſubſtance, ou la réalité; [*vim*] & que celui qui en a l'aparence, en a toujours la ſubſtance. *Diſcours 7*. Dans le ſecond, il invective contre Tacite, pour avoir dit, que Radamiſte Roi d'Arménie ſe voïant pourſuivi par ſes ſujets rebelles, donna un coup d'épée à ſa femme, qu'il emmenoit avec ſoi, *violentia amoris*. Et aprés avoir fait une déclamation devint grandes pages contre le mot, *amoris*, par lequel Tacite n'entend point, amour, mais jalouſie; têmoin ce qui précede immediatement, *timore æger ne quis relicta potiretur*, i. e. de peur que quelque autre n'eût la joüiſſance de ſa femme; il finit ce diſcours atrabilaire par un démenti qu'il donne à Tacite, comme s'il avoit pré-

prétendu faire passer céte action cruelle pour un excés d'amour. Voilà comme ce Champion se fait des monstres pour les combatre. Par ces échantillons jugez de tout le reste, qui est de même trempe.

TRAJAN BOCALIN.

J'AI lû autrefois en manuscrit son Commentaire sur Tacite, mais j'y trouvai si peu ce que je cherchois, que je n'ai pû me resoudre à le relire imprimé, de peur de métre ma lecture à fonds perdu. Je me souviens, que le jugement, que j'en fesois alors, étoit, qu'il commente Tacite en Orateur plûtôt qu'en Politique; & qu'au-lieu que Tacite dit beaucoup de choses en peu de mots, Bocalin dit tres-peu de choses en beaucoup de paroles. Je ne sai pas, si l'imprimé est plus régulier. Au reste, je m'étonne que Bocalin ait fait des Commentaires sur un Auteur, *qu'il ne peut soufrir*, à cause des *ordures qu'il dit de Tibére*: (*Instruction pour l'Histoire art.* 27.) & je crois, que si Tacite revenoit au monde, il ne pouroit aussi soufrir le verbiage & les affeteries pueriles de Bocalin. Et M. Ryk a bien raison d'apeler *songes & chimeres politiques* les jugemens, que cet Italien fait de Tacite, comme d'un Historien, qui n'a écrit de regne de Tibére, & des Princes suivans, que pour enseigner plus librement sous la couverture de leur nom, les moïens d'usurper & de conserver la tirannie. *Sed hæc somnia esse, & chimæras politicas facilè dijudicabit, qui senatoriæ factioni addictum Tacitum observaverit.* Dans sa Préface.

ANTOINE LOREDAN *Noble-Vénitien.*

IL a donné au public un Commentaire sur toutes les OEuvres de Tacite, intitulé *Risleßioni Morali*, di-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

visé en cinq parties, qui contiennent chacune quatre Centuries, & chaque Centurie cent Reflexions. Chaque Reflexion est confirmée par un passage de Tacite, & le passage est suivi d'une conclusion en forme de sentence, ou d'aforisme. Par exemple: Aprés avoir dit dans la.

R. 1. L'ambition ne trouve jamais mieux l'occasion d'usurper des Etats, que dans une guerre civile parce qu'à mesure que le peuple s'afoiblit par ses propres divisions, il donne l'entrée libre à ceux qui lui preparent la servitude: il ajoûte, que c'est par là qu'Auguste usurpa la domination de Rome comme le marque Tacite au commencement de ses Annales.

Cuncta discordiis civilibus fessa, nomine principis sub imperium accepit. Ca

D'ordinaire la discorde de plusieurs tourne au profit & a l'agrandissement d'un seul.

R. 2. Naître Prince, c'est un maigre sujet de loüange, parce que c'est un don gratuit de la Nature; mais se faire Prince, est une chose extrémement loüable, dautant que la valeur & l'industri y ont toûjours part. Ainsi Auguste, pour parveni à l'Empire, apliqua son esprit à gagner la Milice pa des largesses; le menu peuple par l'abondance; & tou les autres par la douceur du repos, comme le dit Tacit *Annal.* 1.

Militem donis, populum annonâ, cunctos dulcedin otii pellexit. Ca

L'intérêt & le plaisir atachent & éfeminent les hom mes. Par ces deux échantillons, on peut juger de tou te la suite de son Commentaire.

Il dit dans son premier Avis au Lecteur, (ca il y en a un à chaque partie) que dans tout cet Ouvra ge il n'y a rien du sien, que l'ordre que je viens de di re, & une traduction parafrasée des paroles de so Auteur *a*. C

a *Di mio altro non v'è che l'ordinatione, ed una traduttione pi opiosa di parole dell ordinario.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Ce qu'il y a de singulier, c'est que chaque Centurie est adressée par une Epître particuliére à un Noble Vénitien, excepté une qui est dediée au Marquis François Marie Santinelli, Chambellan de l'Empereur, savoir la quatriéme de la troisiéme Partie.

La réponse, que ce Marquis fait à une létre qu'Antoine Loredan luy avoit écrite *b*, pour lui demander la permission de lui dédier cete Conturie, nous aprend que ce Noble est fils de l'Avogador Jean François Loredan, personnage aussi célebre dans la République des Létres, & par ses Ecrits, & par la protection qu'il donnoit aux Savans; que l'est céte Maison dans la République de Venise par les Images des Doges, des Procurateurs de Saint Marc, des Capitaines-Géneraux, des Ambassadeurs; & des Prélats, qui en sont sortis. C'est à ce même Jean François qu'est dedié le Commentaire de Don Pio Mutio, dont j'ai parlé ci-dessus.

CRISTOFE FORSTNER.

Ses Notes sur Tacite ne sont proprement que des lieux communs, avec des éxemples tres-souvent mal enchâssez; & par conséquent son livre n'est d'aucune utilité pour aprendre la Politique.

CIRIAQUE DE LENTZ, dit en latin, Lentulus, Profeßeur à Herborn, ville du Comté de Naſſau.

Il a fait un tres-ample Commentaire sur toutes les Oeuvres de Tacite, contenant cinq Tomes in octavo. Le premier est intitulé, *Arcana regnorum & rerumpublicarum*, & répond au premier livre des An-

b Ces deux létres sont inséré es aprés la Préface de la troisiéme Partie.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Annales de Tacite, & aux deux premiéres années du regne de Tibére. Et c'eſt à mon avis, ce qui lui a donné lieu de l'intituler *Arcana* : car ce fut dans ces deux années, que Tibére, qui craignoit Germanicus, emploïa tous les artifices, que la plus fine politique peut inventer, pour afermir ſa domination ſous un faux-ſemblant de modeſtie. A la fin il y a une petite Diſſertation chronologique de l'origine & du progrés des Loix Romaines, qui eſt bonne à lire, & qu'il dit avoir tirée du Catalogue alfabetique du Juriſconſulte Hotman.

Le ſecond, qui a pour titre, *Aula Tiberiana*, & qui va juſqu'à la fin du ſixiéme livre des Annales de Tacite, où finit le regne de Tibére, eſt expliqué par aforiſmes; au-lieu que le premier eſt diviſé en chapitres & en queſtions, à la mode des Ecoles de Filoſofie, de Médecine, de Droit, & de Téologie. Son Epître dedicatoire à Guillaume VI. Landtgrave de Heſſe mérite d'être luë, comme une piéce, qui montre en petit toutes les vertus & tous les vices de Tibére, avec le regne duquel il compare agréablement celui de ce Landtgrave. Ce que je marque ici, pour ôter l'idée que beaucoup de gens ſe ſont faite de Tibére, comme d'un Prince déteſtable en toutes choſes. Car ſelon Lentulus, *ſi vous ôtez de ſa vie ſon ſejour à Rhodes, ſa retraite en l'Iſle de Caprées, ſon humeur chagrine & ſoupçonneuſe, & l'abus, qui ſe gliſſa dans les jugemens criminels,*) encore, ſelon Tacite n'étoit-ce qu'à l'égard du crime de leze-majeſté) *il ne le cédera pas même à Ageſilaüs en tout le reſte.*

Le troiſiéme intitulé, *Princeps abſolutus*, commente par axiomes les ſix derniers livres des Annales de Tacite, dont il fait une eſpéce de ſommaire dans l'Epître qu'il adreſſe à l'Electeur Palatin Charles-Louis, pére de Madame. Comme ce Tome contient le regne de Claudius, qui avoit abandonné toute la puiſſance du Gouvernement à ſes femmes &

à

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

à ſes afranchis ; & celui de Néron, qui meſurant la grandeur de ſa fortune par la licence de faire tout ce qu'il vouloit, ne laiſſa rien à faire de tout ce qu'il pouvoit de plus cruel, & de plus énorme ; il dit que c'eſt pour cela, qu'il a mis à la tête de ce livre *le Prince abſolu.* A la fin du Commentaire du livre onziéme des Annales il y a un ſuplément, intitulé Timurus, c'eſt-à-dire, Timur-Lenck, autrement Timur le Boiteux, que le vulgaire appelle *Tamerlan.* C'eſt un abregé des moïens, dont ce fameux Conquérant s'eſt ſervi, pour monter d'une condition privée, & même obſcure, à la Roïauté.

A la fin du dernier livre des Annales, il met en forme d'appendice une petite Diſſertation de la néceſſité de changer la République Romaine en Monarchie. Et cette Diſſertation eſt ſuivie d'un recüeil de quantité de paſſages tirez des létres de Cicéron à Atticus, leſquels tendent tous à prouver, que céte République épuiſée & déchirée par tant de guerres civiles, n'avoit plus d'autre reſſource, que de choſir un maître, qui fût en état de les faire ceſſer.

Le quatriéme intitulé, *Janus reſeratus Politicus & Militaris*, commente par téoremes les cinq livres de l'Hiſtoire de Tacite, qui ſont la ſuite de ſes Annales. Il luy donne ce titre, par rapport à ce que dit Tacite même dans la préface de ſon Hiſtoire, que c'eſt un Ouvrage rempli d'événemens ſinguliers, où l'on ne voit que des batailles ſanglantes, des ſéditions militaires, des Empereurs maſſacrez, & des guerres civiles entremêlées de guerres étrangéres. De ſorte que le Temple de Janus étoit ouvert de tous côtez. Ce Tome contient divers preceptes politiques & militaires & ne céde rien au premier, que quelques-uns diſent être le meilleur de tous.

Le dernier intitulé, *Germania, Cum vita Julii Agricolæ*, explique le Traité de Tacite, *De ſitu, moribus, & populis Germaniæ.* Il le diviſe en deux par-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ties, dont la premiere parle des mœurs des Alemans en général; & la seconde, des mœurs & des coutumes particuliéres de chaque nation ou Province, dont l'Alemagne est composée : toutes deux divisées en chapitres subdivisez en questions.

A la fin du chapitre 2. de la seconde partie, où il est parlé des Cattes, qui sont aujourd'hui les peuples de Hesse & de Turinge, il a inséré divers éloges en vers sur la mort du même Landt-grave, à qui il a dédié son *Aula Tiberiana.* Chose qui luy arrive souvent dans toutes les parties de son Commentaire, & qui, à mon avis, défigure plutôt son Ouvrage, qu'elle ne l'embellit, & ennuie plutôt ses lecteurs, qu'elle ne les divertit. Comme quand il s'amuse à nous donner dans le chapitre 9. de la même partie des vers, qu'il a faits autrefois sur sainte Ursule, qu'il apelle *l'Ursule fabuleuse.* Aimant si fort les vers, il ne faut pas s'étonner, s'il cite incessament les Poëtes: & c'est encore un des defauts, que je trouve à ses Commentaires, qui traitant des matiéres politiques, devoient être moins assaisonnez de Poësie.

Celui de la Vie d'Agricola est à peu prés de la même trempe que les autres. Il y a de bonnes choses, mais il en a laissé encore de meilleures à dire. Mais *non omnis fert omnia tellus.*

Son *Auguste*, est un petit livre imprimé à Amsterdam en 1645. dans lequel il enseigne les moïens de former & de conserver un Empire. Il n'y a presque rien dans ce livre, qui ne soit dans *l'Arcana Regnorum*, dont il nest proprement que le projet & le préliminaire. Il y dit dans son Avertissement au Lecteur, que Tacite n'a pas dequoy rassasier un esprit qui est encore à jeun dans la connoissance de l'Histoire de l'ancienne République Romaine; ou qui n'est pas capable de faire l'aplication de sa lecture aux affaires de son tems: & qu'il est de cet Auteur, comme de ces Rois d'Orient, qui ne se laissent point voir, si l'on ne leur aporte des presens; atendu que pour

pour entrer chez lui & s'en retourner chargé de ſes dons, il y faut aporter un eſprit meur, & quelque experience des choſes du monde.

Il a fait auſſi un Traité intitulé, *Imperator, ſive de jure circa bella & pacem obſervando*, lequel eſt une eſpéce de refutation du livre *de jure belli & pacis* du ſavant Hugues de Groot, qu'il acuſe dans ſa préface d'avoir mutilé & corrompu quantité de paſſages & d'autoritez des Poëtes, des Orateurs, & des Hiſtoriens qu'il a citez; & de s'être donné trop de liberté dans l'interprétation de l'Ecriture-ſainte, *non pas toujours*, dit-il, *par inadvertance, ou par erreur; mais ſouvent pour flater les Puiſſances ſouveraines, & les partiſans de la primauté du Pape.* Il dit auſſi, que les ſavans trouvent, que ſon ſtile eſt ſec & contraint, & que quelques-uns lui reprochent de n'être pas aſſez mélodique, & quelques autres d'être obſcur. Quoi-qu'il en ſoit, ces défauts ſont tres-bien cachez dans la belle & réguliere traduction, que feu M. Courtin a faite de cet Ouvrage.

JEAN FREINSHEMIUS.

SON *Specimen paraphraſeos Cornelianæ*, c'eſt-à-dire ſon échantillon ou ſon eſſai de paraſraſe ſur les quatre premiers livres des Annales de Tacite, eſt un des plus utiles Commentaires, que puiſſent lire ceux, qui ne ſont pas capables d'entendre Tacite ſans interprére; car il l'a compoſé ſur ſept traductions diférentes, qu'il s'eſt donné la peine de conférer enſemble.

TEO-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

TEODORE RYCK, *Professeur en Histoire à Leyden.*

IL nous a donné en l'année 1687. une nouvelle édition des OEuvres de Tacite, dont nous avions assûrement grand besoin, car toutes les précédentes étoient defectueuses. Il a joint à céte édition de savantes notes qui rendent témoignage de la solidité de son jugement. J'en ai lû neanmoins une, où je ne serois pas tout-à-fait d'acord avec lui. C'est celle-ci. *Simul aviditate imperandi ipsa vitia pro virtutibus interpretabantur.* Hist. 1. Toutes les autres Editions portent: *aviditate imperandi. Quod parum conveniens*; dit-il, *neque enim hîc de Vitellio sermo, sed de laudatoribus ejus.* Mais quoique céte *aviditas imperandi* ne se puisse pas raporter à Vitellius, qui ne se soucioit que de boire & de manger, non seulement il n'est point contre le bon sens de dire, que ses Ministres & ses favoris le flatoient par avidité de commander; mais il y a même plus de grace & plus de force dans le mot *imperandi*, que dans celui d'*impetrandi*; des Ministres, qui ont afaire à un Prince stupide, comme étoit Vitellius, qui, selon Tacite, auroit oublié, qu'il étoit Empereur, si les autres ne s'en fussent souvenus, n'aïant pas besoin de demander ni d'obtenir pendant qu'ils sont maîtres de tout prendre. Ainsi, je ne suis pas surpris, que Jean-Federic Gronovius ait omis dans les notes qu'il a fait imprimer le mot, *impetrandi*, que M. Ryck son disciple dit qu'il avoit coutume de lire, au lieu d'*imperandi*, en leur expliquant Tacite.

Page 496. de ses notes ou animadversions, où commencent ses corrections, il en fait une, que je crois inutile. C'est celle-ci. *Cæsar congeriem armorum struxit, superbo cum titulo.* Ann. 2. *Ita*, dit-il, *Rhenanus primus edidit, & post hunc Pichena, nescio*

je-

fundamento : Beroaldi enim editio, quæ prima quinque priores Annales ex MS. Corbeiensi dedit, habet : congeriem marmorum. Quod si in archetypo codice extet, marmorum, *videtur sine necessitate à Rhenano inde* armorum *factum. Nam* superbus titulus *qui subjicitur, convenit optimè* marmori : *& Jani arcusque marmorei, item aræ ad memoriam rerum notabilium custodiendam tunc ponebantur.* C'est-à-dire " Rhenanus a été le „ premier, qui a introduit le mot, *armorum*, & Pi„ chena l'a suivi, & je ne sai pas par quelle raison. Car „ l'édition Beroaldine, qui nous a donné la premiére „ les cinq premiers livres des Annales sur le Manuscrit „ de Corbie, porte, *congeriem marmorum.* Or s'il y „ a *marmorum* dans cet ancien éxemplaire, Rhena„ nus à mon avis, en a fait, *armorum*, sans nécessité. „ Car le *titre superbe* mis à ce monument convient „ tres-bien au marbre : Outre qu'alors on dressoit des „ arcs & des geans de marbre, comme aussi des autels, „ pour conserver la mémoire des choses remarqua„ bles.

Je conviens que le mot, *marmorum*, fait un sens raisonnable, & que ce monument eût pû être de marbre, mais pourquoi ne pouvoit-il pas être fait des armes & des dépoüilles des vaincus ? Quant à ce que M. Ryck dit, qu'il ne sait sur quoi fondé Rhenanus a fait *armorum* de *marmorum*, je crois l'avoir presque deviné. C'est qu'une page plus haut. Tacite se sert à peu prés de la même expression. *Miles*, dit-il, *in loco prælii Tiberium* Imperatorem *salutavit, struxitque aggerem, & in modum trophæorum arma, subscriptis victarum gentium nominibus, imposuit.* Il est aisé de voir la conformité qu'il y a entre, *armorum congeriem*, *& arma in modum trophæorum* : & ce qui suit, *subscriptis victarum*, &c. montre qu'une inscription se peut aussi bien métre sur des armes, que sur du marbre.

Au reste, je ne pretens nullement entrer en con-

currence avec un homme, que je révére comme l'un des principaux ornemens de la République des Létres. Il arive souvent, que l'on contredit à son Maitre, non pas par opiniâtreté, ni par presomption; mais par interêt, c'est-à-dire, pour être encore mieux instruit.

MONSIEUR LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULT.

D'ABORD on sera surpris de voir nommer ici ce Duc, mais ceux, qui auront lû ses Mémoires & les OEuvres de Tacite avec quelque atention, devineront sans peine, pourquoi je le mets dans ce Catalogue: car bien que ses *Mémoires de la Minorité de Louis XIV.* ne soient rien moins en aparence, qu'un Commentaire sur Tacite, néanmoins c'en est un veritable, où il a eu l'adresse de faire une aplication juste des plus beux traits de Tacite aux afaires de la Régence, & aux Ministres qui les ont maniées. Par éxemple, quand il dit au sujet de la jalousie & de la mésintelligence, qui étoit entre feu Monsieur le Prince & le Cardinal Mazarin, que *la concorde & la puissance sont incompatibles en un même lieu* a; que *les soupçons, les méfiances, les raports, dont les Courtisans ne sont guére avares dans les broüilleries du Cabinet, les animoient* tous deux *davantage* b; que *leur aliénation avoit encore pris son origine par une communication étroite, qu'ils avoient eüe ensemble, étant l'ordinaire, qu'on diminüe d'estime dans la familiarité, qui nous*

a Arduam eodem loci potentiam & concordiam esse *Ann.* 4.

b Amici accendendis offensionibus callidi, intendere vera, adgerere, falsa *Ann.* 2. Anxii odiis, quæ pravitas amicorum, fecunda gignendis inimicitiis, auxerat *Hist.* 2.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

nous fait voir tout entiers, & ſans reſerve c, que *le ſouvenir des railleries ſanglantes donne de mortels éguillons à la vangence, & ne s'éface jamais de la mémoire* d; qu'*il étoit bien dificile, que la Reine eût une reconnoiſſance proportionnée aux grands ſervices, que Monſieur le Prince lui avoit rendus, dautant que les détes de céte nature, ne ſe pouvant païer, produiſent ordinairement la haine dans l'eſprit du Souverain* e; que *la valeur a des atraits envers ceux même, qu'elle bleſſe* f; qu'*en matiere de politique tous les moïens, qui vont à conſerver l'autorité, pourveu qu'ils ſoient ſûrs, ſont réputez honnêtes & légitimes* g. Tout cela ſe trouve en trois pages de ſuite, par où il faut juger du reſte, qui eſt à peu prés de même, comme il eſt aiſé de voir dans la nouvelle édition des *Mémoires de la Minorité de Louis XIV.* où les paſſages de Tacite ſont inſerez au bas des pages. Au reſte, c'eſt dommage du peu, car ce petit ouvrage eſt inimitable, & ſans pair en ce genre; & je dirai ſans héſiter, qu'il ne s'eſt jamais rien écrit en nôtre langue, qui aproche tant du caractére de Tacite. L'Hiſtoire de la derniére guerre de Grenade de Don Diego de Mendoça, Ambaſſadeur de Charle-quint à Veniſe & à Rome, eſt a peu prés de la même trempe.

A ME-

c Neronis odium adverſùs Veſtinum ex intima ſodalitate cœperat, dum hic ignaviam principis penitus cognitam deſpicit; ille ferociam amici metuit. *Ann.* 15.

d Acerbis facetiis, quarum apud præpotentes in longum memoria eſt. *Ann.* 5. Aſperis facetiis, quæ acrem ſui memoriam relinquunt. *Ann.* 15.

e Beneficia eò uſque læta ſunt, dum videntur exſolvi poſſe; ubi multùm antevenêre, pro gratia odium redditur. *Ann.* 4. quia gratia oneri. *Hiſt.* 4.

f Eamdem virtutem admirantibus, cui iraſcebantur. *Hiſt.* 1. Manebat admiratio viri & fama, ſed oderant. *Hiſt.* 2.

g Id in ſumma fortuna æquius, quod validius. *Ann.* 15.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

AMELOT DE LA HOUSSAIE.

IL a donné un Commentaire sur Tacite intitulé TIBERE, imprimé à Bruxelles in quarto en 1683. & à Paris in octavo par Federic Leonard en 1684. Les Auteurs du Journal des Savans de Leipsic en ont fait ce jugement: *Instituti ratio, & rerum quæ traduntur ordo, haud parum convenit cum methodo, qua antehac Pius Mutius* Considerationes super Tacitum *Italicas conscripsit. Nimirum in capita divisum opus primo subinde loco textum Taciti latinum, qui dictum aliquod aut factum ad vitæ civilis institutionem pertinens recenset, pro titulo exhibet. Quæ postmodum in argumentum quodvis propositum Autor disserit, ea magnam partem ejusdem Taciti sunt, è scriptis ipsius passim collecta, ac continuo orationis cursu ita aptè connexa, ut Tacitus velut sui ipsius interpres producatur..... Placuit autem patrio sermone agere, ac proinde gallicis literis mandare quæcumque Tacitus latine dixit.* (au-lieu que Don Pio Mutio cite toute sorte d'Auteurs en latin, sans les expliquer en sa langue. Voi à la page 12. l'article, qui a pour titre, *Don pio Mutio*, &c) *Varias lectiones ac interpretum controversias feré semper præteriit, omni enim studio ad id unicè incubuit, (nec sanè perdidit operam) ut ideam boni principis ex iis exsculperet, quæ in Tiberio, etiam cùm malus autore Sejano esset, laudem merebantur.* Dans le mois de Decembre de 1683.

GIORGIO DATI *Fiorentino.*

CE Traducteur parle bien sa langue, mais c'est tout; car sa traduction n'est point fidéle, & j'y ai remarqué un tres-grand defaut, qui est, que plus il veut donner de jour à sa pensée dans les endroits obscurs,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

curs, plus il s'écarte de celle de Tacite. Les Giunti, qui ont mis à la tête de sa Version une Epitre adressée à Cosme de Medicis, second Duc de Florence, y disent, qu'il n'eut pas le tems de la revoir, & d'y métre la derniére main, à-cause de sa mort prématurée. C'est probablement pour céte raison, que la Germanie & la Vie d'Agricola manquent à son livre, dont il avoit pourtant déja composé l'Epître, qui s'y voit aprés celle des Giunti.

ADRIANO POLITI.

SA traduction, qui est en langage Siénois, a plus de politesse, que de force; car il afoiblit quelquefois le sens en s'atachant trop au choix des mots; du reste, sa Version n'est pas à mépriser. Je parle de la seconde édition, qui, outre qu'elle est plus ample, que la premiére, où manquoient la Germanie, & la Vie d'Agricola, est aussi plus fidéle & plus réguliére, ainsi qu'il le marque lui-même dans son Avertissement au lecteur. Il ajoûte, qu'il lui a été impossible de rendre son Italien aussi court, que le latin; & que, pour céte raison, il „ a été obligé de multiplier les paroles en quelques endroits, pour ne pas laisser la pensée de son Auteur „ imparfaite, quoiqu'il se soit toûjours étudié à imiter „ sa briéveté, autant qu'il l'a pû faire, sans être obscur; au-lieu que beaucoup de personnes eussent voulu, que son stile eût été plus asiatique, & qu'il eût „ plutôt commenté, que traduit quantité de passages, dont le sens est embroüillé. Enfin, il juge „ ainsi de Tacite. Je ne trouve rien à desirer en lui, „ dit-il, qu'un peu plus d'éxactitude dans ce qu'il „ raconte des Juifs & des Chrêtiens; car on ne sauroit nier, qu'il pouvoit parler des Juifs avec „ plus de fondement, s'il se fût mis en peine de

„ voir, comme il devoit, leurs hiſtoires, au-lieu de
„ s'arêter aux fables des Grecs; & qu'il a donné dans
„ la prévention, lorſqu'il a attribué aux Chrétiens tous
„ les defauts des Juifs, & confondu les vertus des uns
„ avec les vices des autres. Hors ces deux cas, c'eſt la
„ commune opinion, qu'il a ponctuellement obſervé les
„ loix de l'Hiſtoire, qui ſont ſelon Cicéron, *ne quid*
„ *falſi dicere audeat*; *ne quid veri non audeat*; c'eſt-à-
„ dire, de ne rien avancer de faux, & de ne rien taire
„ de vrai; têmoin ce qu'il écrit de Veſpaſien, de Tite,
„ & de Domitien, dont il dépeint auſſi bien les vices,
„ que les vertus, quoiqu'il leur ſoit redevable de toute
„ ſa fortune.

Céte Préface de Politi eſt précedée d'un Diſcours de Jérome Canini, intitulé, *Del modo di cavar profitto dalla lettura di Corn. Tacito.* i. e. le moïen de tirer du profit de la lecture de Tacite. Ce Diſcours contient premiérement un long éloge du Gouvernement de Veniſe, lequel ne fait guére à ſon ſujet, ſi ce n'eſt qu'il ait eû deſſein d'inſinuer, que l'on ne ſauroit profiter des maximes de Tacite, ſi l'on n'en va étudier la pratique à Veniſe, où il dit, qu'on eſt politique dés le berceau; au-lieu qu'*ailleurs l'Art de gouverner s'éxerce avec des ſpeculations abſtraites, & tres-ſouvent vaines & chimeriques.* Les ſept ou huit dernieres pages de ce Diſcours ſont plus inſtructives, & font aſſez bien connoître le caractére de Tacite. Outre qu'il y répond auſſi à ce qu'on lui objecte communément au ſujet des Chrétiens.

BERNARDO AVANZATI.

M. BAILLET dit, que ſa Verſion eſt ſi obſcure, que les Italiens même ont de la peine à l'entendre, à cauſe des vieux mots Toſcans, qu'il a voulu reſſuſciter, pour

pour la faire mieux reſſembler à ſon original par ſon obſcurité.

EMANUEL SUEYRO, BALTASAR ALAMOS, ET DON GAROLOS COLOMA,
Gouverneur de Cambrai.

ILS ont tous trois traduit Tàcite en Eſpagnol, & même avec tant de ſuccés, qu'il ſeroit aſſez dificile de décider au juſte, lequel des trois a mieux réüſſi. Jean Freinshemius rend un témoignage tres-honorable au premier; en diſant, que de toutes les Verſions, qu'il a conférées enſemble, l'eſpagnole (c'eſt celle de Sueyro, ainſi qu'il le marque dans le catalogue de ces Verſions) lui a été la plus utile, quoiqu'il ſe ſoit ſervi tantôt de l'une, tantôt de l'autre, en divers endroits, où le vrai ſens de Tacite étoit dificile à trouver *a*. „ Bien „ qu'Emanuel Sueyro, dit Alamos à la fin de ſa préface, „ ait déja donné une traduction de Tacite *b*, je n'ai pas „ laiſſé de vouloir publier la mienne; car au moins nôtre „ Auteur en ſera-t-il plus eſtimé, quand on verra, que „ tant de gens le cherchent, & s'ocupent à communi„ quer ſes écrits à leur nation: Et par la comparaiſon „ de nos deux Ouvrages, chacun avoüera, à nôtre „ loüange, que ce n'eſt pas en vain, que deux hommes „ ont traduit Tacite en même langue, & que nos deux „ Ver-

a Neque tamen diſſimulo, me nonnullis in locis modò hujus, modò illius, frequentiùs tamen Hiſpani interpretis, quàm cujuſquam alterius, ope adjutum, aut, ubi vacillarem, confirmatum fuiſſe. *In præfatiuncula ad compar. verſionum.*

b Témoignage, que Don Nicolas Antonio s'eſt mépris, quand il fait la Verſion d'Emanuel Sueyro poſtérieure à celle d'Alamos. (Poſt Balthaſaris de Alamos, & Caroli Coloma illuſtrium virorum integram operam in hujuſmet Auctoris interpretatione poſitam.)

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ Verſions, & d'autres encore, ſont néceſſaires pour „ le bien entendre. Au reſte il ſemble, qu'Alamos n'a bordé la ſienne d'aforiſmes, que pour enchérir ſur celle de Sueyro, qui étoit fort eſtimée, & non ſans raiſon, car le ſtile en eſt pur, élégant, & tres-conforme à ſon original. Outre qu'étant né à Anvers, & n'aïant jamais été en Eſpagne, comme le marque le Pére Jérome Gracian dans l'aprobation de ſon livre *c*, ce ne lui eſt pas une petite gloire, d'avoir ſi bien écrit en Eſpagnol, comme auſſi de s'être heureuſement aquité d'une traduction ſi dificile, n'étant encore qu'un jeune homme.

Quant aux aforiſmes d'Alamos, ce n'eſt point ce que l'on penſe, car vous n'y trouvez preſque rien, qui ſente l'aforiſme, ni qui aproche même de la force de ce qui eſt exprimé dans le texte de la Verſion. Au lieu que l'aforiſme devroit être plus ſententieux, que le texte, les paroles du texte ſont toujours plus ſententieuſes, que l'aforiſme. Enfin, pour trancher court, l'aforiſme n'eſt le plus ſouvent qu'une verſion parafraſée de la Verſion même; choſe fade & ennuïeuſe pour des lecteurs, qui ont de l'intelligence & de la délicateſſe. Cela ſuppoſé, je ne feins point de dire, que la traduction d'Alamos, eſt beaucoup meilleure que ſes aforiſmes. Et c'eſt un jugement, qu'a fait avant moi l'Auteur de la Bibliografie Hiſtorique-Politique dans l'article des Hiſtoriens Latins. Le *Tacite illuſtré*, dit-il, (c'eſt le titre de la Verſion d'Alamos) eſt fort eſtimé de nos voïageurs; mais à en juger ſainement, les notes n'en valent pas mieux, que les impertinentes penſées nouvelles de Loüis d'Orleans ſur cet Auteur, ni que les remar-

c Con no aver nacido, ni eſtado en Eſpana, y ſiendo mancebo, le hà traducido con eſtilo muy bueno, muy propio, muy elegante, y muy conforme à la letra del latin. *Sueyro dit dans ſon Epître à l'Archiduc Albert, que ſon pére & ſa mére étoient Portugais.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

marques auliques & politiques du Comte Hannibal Scot, de Plaisance, lesquelles Juste-Lipse apelle à bon droit des notes de plomb *d*. Cependant un certain Secretaire Espagnol nommé *Juan Onate*, n'a pas laissé de prendre la peine d'aranger ces aforismes sous des titres particuliers par ordre alfabétique, & n'a pas fait dificulté de les intituler *Alma de Cornelio Tacito*: Et de plus, un Jérome Canini les a traduits en Italien, & les a incorporez à la Version Italienne d'Adriano Politi, comme quelque chose de bien excellent, témoin ce titre, *Opere di Corn. Tacito illustrate con* NOTABILISSIMI AFORISMI *del Signor D. Baldassar Alamo.*

Il me reste à parler de la traduction de *Don Carlos Coloma*, à la tête de laquelle il y a une chose digne de remarque, qui est, que cète Version est dédiée à son Auteur, en forme de restitution, par un Pére Léandre de Saint Martin, Religieux Bénédictin, qui dit, lui en avoir dérobé le manuscrit, pour la donner au Public. Tout ce que j'en ai lû (car je n'en ai presque lû que les harangues, qui sont les endroits, où Tacite débite les plus fines maximes de la Morale & de la Politique, sous le nom des Princes & des Généraux-d'armée, qu'il fait parler) m'a paru si fidélement rendu, & même avec tant de force, que je crois devoir m'en tenir au jugement, que le Bénedictin en fait dans son épître. „ „ Quand, dit il, cète traduction de Tacite, le Prince „ des Historiens & des Politiques, me tomba entre les „ mains, je la lûs avec un plaisir extréme, même avant „ que de sçavoir, que vous en étiez l'auteur, à-cause „ de

d Tacitus illustratus à peregrinantibus magni æstimatur, sed revera notæ nullius momenti, nec meliores sunt, quàm ineptissimæ novæ cogitationes in Auctorem hunc Ludovici Aurelianensis, & Hannibalis Scoti Placentini Comitis notæ aulicæ & politicæ, quas appositè plumbeas Lipsius vocavit.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ de l'inclination particuliére, que j'ai eüe toûjours
„ pour la langue Eſpagnole. Et comme j'avois déja lû
„ pluſieurs autres Verſions de Tacite faites en diver-
„ ſes langues par de tres-habiles gens, venant à leur
„ confronter la vôtre, je la trouvai ſi naturelle, ſi
„ claire dans l'expreſſion des penſées moüelleuſes de
„ cet Auteur, qui a coutume de dire beaucoup en
„ peu de mots, & avec cela ſi conforme à ſon ſtile,
„ qu'il me ſemble, que Tacite même ne parleroit
„ pas autrement, s'il écrivoit en Eſpagnol. Et d'ail-
„ leurs, j'ai cru, que ce ſeroit une choſe tres-agrea-
„ ble aux bons eſprits, que je leur fiſſe part du plai-
„ ſir, que m'a donné la lecture de céte Verſion, qui
„ fera voir la diférence qu'il y a entre la langue Eſ-
„ pagnole & les autres, quant à la briéveté, à la
„ douceur, à la pointe, & à la majeſté de la diction,
„ & combien la plume d'un homme, qui a l'expe-
„ rience & la pratique des afaires d'Etat, l'emporte,
„ ſur la diligence & ſur les ſpéculations des Savants,
„ qui ne ſont jamais ſortis de la ſolitude de leur bi-
„ blioteque *a*. En éfet, il eſt tres-dificile de bien ma-
nier Tacite, quand on n'a vû que des livres: & l'Au-
teur de la Bibliografie, que je viens de citer, a raiſon
de dire, que ceux-là ſont de grans fous, qui croïent
pouvoir entendre Tacite par la lecture de ſes Verſions
b. La Cour, les Ambaſſades, & le commerce avec
les Grans, ſont les écoles, où l'on aprend l'uſage de
la Morale de Tacite, & les ſources, où l'on puiſe l'in-
telligence de ſes écrits, ainſi que le Cavriana l'a tres-
bien obſervé. Sans cela on aura beau étudier cet Au-
teur, on ne le poſſédera jamais; ce ſeront des fruits,
qui

a *Tacite apelle leurs études*, ſtudia in umbra educata. i. e. *des études nouries à l'ombre*. Ann. 14.

b Stultiſſimi dicendi ſunt, qui ex verſione Tacitum ſe poſſe intelligere præſumant.

qui ne meuriront point, faute d'être exposez au Soleil. Pour conclusion, je dirai au sujet de ces trois Traducteurs, que la langue espagnole est plus propre que la nôtre à faire parler Tacite, comme étant plus concise, plus expressive, & plus grave, quoi qu'en puissent dire ceux, qui, par un zele outré, veulent métre la langue françoise au dessus même de la gréque & de la latine, dont elle n'est qu'un petit rejeton. Je sai bien, qu'un Dialogiste moderne dit, que *tous leurs Auteurs Espagnols sont diffus, & que leur langue demande une grande étenduë de pensées & de paroles*; mais je suis assuré, que s'il conferoit les trois Versions, dont je parle avec nos traductions françoises de Tacite, & sur tout avec celle de d'Ablancourt, qu'il dit n'être guére moins belle que son original; il pouroit convenir avec moi du jugement désintéressé, que j'en fais.

CLAUDE FAUCHET, & ETIENNE DE LA PLANCHE.

N'AÏANT jamais lû leurs traductions, je m'en raporte volontiers à ce qu'en dit M. Baillet. Fauchet, dit il, a traduit en nôtre langue les OEuvres de Tacite, qui furent imprimées sous son nom, mais les cinq premiers livres sont de la traduction d'Etienne de la Planche. Celle de Fauchet est docte Monsieur Huet [*nommé à l'Evéché de Soissons*] dit, qu'il avoit aporté à cet Ouvrage beaucoup plus de bonnes dispositions d'esprit & d'étude, que plusieurs de ceux qui l'avoient précedé; & que ceux, qui aléguent, que son abondance & son stile diffus ne conviennent nullement à Tacite, ne prennent pas garde, que nôtre langue ne peut pas s'accommoder de céte sechereſſe, & de céte briéveté, qui se trouve dans cet Auteur.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

RODOLFE LE MAISTRE, Premier Médecin des Enfans de France.

SA traduction de Tacite répond tres-mal à la bonne opinion, que le Roi Henri-le-Grand avoit de sa sufisance, quand il lui *commanda* (ce sont les termes de l'épître dédicatoire de son TIBERE FRANÇOIS au feu Roi) *d'essaïer, si le Tacite, tant estimé entre les Ecrivains, se pouroit voir si bien habillé à la françoise, que la conversation nous en pût être plus familière.* Car en verité, il a si mal habillé cet Auteur, du moins dans ce *Tibére*, qui est tout ce que j'ai lû de sa Version; que c'est pitié de voir un si grand personage en si pauvre état. Qu'eût dit le Médicin *Cavriana*, s'il eût vû cet Ouvrage, lui, qui soutient, qu'Hippocrate & Tacite ont beaucoup de raport l'un avec l'autre, & que l'intelligence de la Médecine sert d'itinéraire à la Politique; les mœurs & les passions des hommes, où Juste-Lipse dit, que Tacite ne laisse rien à sonder, ni à révéler *a*, aïant tant de liaison avec le corps humain, dont Hippocrate a si bien connu la nature. A la fin de la même épître. Le Maître ajoûte ces mots à la loüange de Tacite: *Histoire remplie de maximes d'Etat, qui paroissent autant d'oracles pour l'instruction des Rois, & de ceux, qui tiennent le timon des Gouvernemens.*

a In moribus, quid est quod non tangat; in affectibus, quod non revelet? *In notis ad Polit. lib. 1. cap. 6.*

MONSIEUR DE HARLAY-CHANVALON.

ON peut dire de sa traduction de Tacite ce que Juste-

Juſte-Lipſe a dit du ſtile de Tacite méme *a*, que ce ſeroit un Ouvrage parfait, ſi la pureté du langage s'y rencontroit. Encore eſt-ce un defaut, qu'on ne lui doit pas imputer, mais au tems, dans lequel il a écrit, car nôtre langue a preſque entierement changé depuis le regne de Louis XIII. ſous qui il eſt évident, qu'il a compoſé ſa Verſion, puiſqu'elle parut au commencement de l'année 1644. Il l'a enrichie de diverſes notes hiſtoriques, qui donnent un grand jour à la matiere. Comme je dirai encore quelque choſe de lui en parlant de d'Ablancourt, je n'ajoûterai rien ici, que le jugement qu'il fait de Tacite dans ſa préface, qui eſt une des plus belles & des mieux raiſonnées, que nous aïons en François.

„ S'il m'eſt permis, dit-il, de donner le mien de „ nôtre Tacite, je dirai que c'eſt un fidéle Hiſtorien, „ un tres-grand homme d'Etat, & un Courtiſan, „ qui ſavoit parfaitement les intrigues du Cabinet. „ Je ne trouve point d'Auteur plus éxact dans la ré„ prehenſion des mœurs, ni plus induſtrieux dans les „ régles du Gouvernement politique. . . . . Il „ entre dans les plus ſecrets motifs des conſeils, avec „ tant de probabilité, que s'il ne les a pénétrez, les „ plus habiles gens ont ſujet de croire, que mal-aiſé„ ment peuvent-ils avoir été autres, qu'il ne les repre„ ſente. Il inſinuë avec tant de dextérité les maximes „ d'Etat parmi ſes narrations, que les hautes penſées, „ dont il forme ſes preceptes, ne troublent ni l'ordre; „ ni la ſuite des véritez, qu'il raconte; il ſemble, que „ ſes enſeignemens ſoient des raïons, qui ſortent na„ turellement des lumiéres, qu'il a placées dans ſon „ Ouvrage.

Jamais

a Si linguæ latinæ eſſet eadem puritas, cetera ſic perfectus, ut vocare illos ipſos antiquos in certamen poſſit dignitatis. *Dans ſon épitre dédicatoire à l'Empereur Maximilien II.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ Jamais Hiſtorien n'a „ mieux fait parler ceux „ qu'il introduit, chacun „ ſelon ſa condition; ni „ plus judicieuſement „ pour le ſujet; qu'ils a- „ voient à traiter.

Le Pére Rapin.

Rien n'eſt plus beau, que la harangue, que Tacite fait faire à Tibére au Sénat ſur la réforme du luxe, jamais Hiſtorien n'a fait parler de Prince avec plus de dignité. *Art 19, de ſon Inſtruction pour l'Hiſtoire.*

„ *Et quelques lignes a-* „ *prés.* L'un des défauts, „ que je remarque dans „ ſes écrits, eſt, qu'il s'a- „ tache quelquefois à des „ pointes de déclama- „ teur; & qu'il les re- „ cherche avec un peu „ d'afectation.

Il reſſemble par ce qu'il y a de brillant en ſes ſaillies aux éclairs, dont la lumiére ébloüit plus qu'elle n'éclaire. *Art.* 10. Il a l'air d'un homme, qui ne penſe qu'à ébloüir; l'audace de ſes métafores, & de ſes autres figures, rend ſon expreſſion guindée & fâcheuſe. *Ibid. art.* 16.

„ Je ne veux pas dire, que ſon ſtile ſoit de tout „ point dans la pureté de la langue latine, comme „ celui de Saluſte, *dont il eſt l'imitateur*, mais ſi faut- „ il avoüer, qu'il parle en homme-d'afaires & „ qu'il a un genie tout particulier, pour expri- „ mer fortement ſes conceptions, & même pour en „ faire naître de nouvelles. Son Ouvrage reſſemble à „ ces tableaux, dans leſquels on reconnoît les traits „ hardis de la main des grans Peintres; & quoiqu'ils „ ſoient un peu rudes, leur rudeſſe a pourtant ſa „ beauté. Tous ceux, qui le liſent, y remarquent „ je ne ſai quelle obſcurité; qui néanmoins leur „ produit de belles lumiéres, tout ainſi que les „ ombres les plus brunes d'un portrait lui donnent „ ſouvent un jour plus vif & plus éclatant. Il eſt pro-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ prodigue de belles penſées, autant qu'il eſt avare
„ de paroles; & cela eſt cauſe, que quelquefois il faut
„ expliquer ſes écrits, comme les chifres, ou com-
„ me les hiéroglifes des Egiptiens, non pas ſuivant ce
„ qu'ils ſignifient, mais ſuivant ce qu'ils repreſen-
„ tent dans l'imagination de l'Auteur. Ceux, qui
„ l'accuſent de tenir des maximes pleines d'impiété,
„ & contraires aux bonnes-mœurs, me pardonneront,
„ ſi je leur dis, que jamais Politique ne traita les ré-
„ gles d'Etat plus raiſonnablement que lui; & que
„ les plus ſcrupuleux, qui les ont blamées, tandis
„ qu'ils étoient perſonnes privées, les ont étudiées &
„ pratiquées, lorſqu'ils ont été appellez au manîment
„ des afaires publiques. L'Alemagne en a vû tout ré-
„ cemment un bel éxemple dans le dernier Evêque de
„ Vienne, qui, lorſqu'il n'étoit que le Pere Emeric
in puris naturalibus, invectivoit dans tous ſes ſermons
contre les maximes de la Politique, juſqu'à ne croire
point de ſalut pour ceux, qui les métoient en uſage;
mais; qui, dés qu'il ſe fut introduit à la Cour de l'Em-
pereur, & pouſſé dans le Miniſtére, changea d'opi-
nion, comme de fortune, & pratiqua lui-même (mais
plus finement) tout ce qu'il condannoit auparavant
dans ſes prédeceſſeurs, les Princes d'Aversberg & de
Lobkowits, dont il avoit procuré la diſgrace; & dans
le Comte Auguſtin de Walſtein, ſon concurrent
à l'Evêché de Vienne, & au Cardinalat *a. Ut in
eodem homine diverſiſſimi animi conſpiceretur exem-
plum.* b.

a *Dans une Rélation manuſcrite de la Cour de Vienne d'un
Prince Alemand.*

b Paterc. Hiſt. 2. cap. 25.

NI-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

NICOLAS PERROT D'ABLANCOURT.

C'EST de lui qu'il faut dire ce que Patercule disoit des Auteurs célébres, qui vivoient de son tems, que vû l'admiration, que l'on a pour toutes ses traductions, il est non seulement dificile d'en juger autrement que les autres, mais encore dangereux d'en faire la censure *a*. La mauvaise humeur, que l'on vient de montrer contre les JUGEMENS de M. Baillet, homme de mérite & d'érudition, malgré tous les arrêts poëtiques rendus contre lui, pour le bannir du Parnasse, me devroit empécher de critiquer d'Ablancourt, qui a pour partisans tous ceux, qui n'ont jamais lû les originaux grecs & latins, qu'il a traduits. Mais comme il est du service public de détruire la prevention, que l'on a en sa faveur, j'ai crû, que cet intérêt me devoit être infiniment plus cher, que celui d'un particulier, qui joüit à faux titre d'une gloire qui ne lui apartient pas. Et je m'assûre, que l'on en conviendra de bonne foi, quand on voudra prendre la peine de conférer nos deux traductions avec le texte de Tacite.

Il y a céte diférence entre la traduction de M. de Chanvalon & celle de d'Ablancourt, que l'un sacrifie les mots au sens, & l'autre le sens aux mots; l'un traduit en Homme-d'Etat, & l'autre en Grammérien; celui-ci a plus de lime, & l'autre a plus de sang, ainsi que parle Patercule *b*, enfin, il seroit aisé de faire un ouvrage accompli de la Versíon du premier, parce qu'il n'y auroit qu'à coriger des frases & des locutions, qui ne

a Nam vivorum ut magna admiratio, ita censura difficilis est. *Hist.* 2. *cap.* 36.

b Ut in illis limæ, in hoc pœne plus videatur fuisse sanguinis. *Hist.* 2. *cap.* 9.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ne ſont plus du bel uſage ; au-lieu que pour perfectionner la traduction de l'autre, il faudroit y ſuprimer en mille endroits, des penſées, qui ſont de lui, & métre à leur place toutes celles de Tacite, qu'il a retranchées mal-à-propos, ou qu'il a ſi mal renduës, que cet Auteur paroît auſſi fade en françois, qu'il eſt ſucculent en latin. Aprés cela, je ne ſaurois comprendre, comment feu M. Godeau, Evêque de Vence, a voulu dire que *d'Ablancourt a ôté à Tacite toutes ſes épines*, & que la liberté avec *laquelle il a traduit ſes OEuvres, y a porté la lumiére avec la beauté*; puiſqu'au contraire il y a épaiſſi les ténébres en le feſant parler en mille endroits tout autrement qu'il n'a penſé. Du reſte, je conviendrois volontiers, que d'Ablancourt a ôté les épines à ſon Auteur, pourvû que l'on tombât d'accord avec moi, qu'il lui a ôté ſes roſes avec ſes épines. Car ſa Verſion eſt preſque toute dénuée de ſes ſentences & de ſes maximes d'Etat, qui ſe rencontrent à chaque période de l'original. Et c'eſt ce qu'il ſemble avoüer lui-même, en partie, dans ſon Epître au Cardinal de Richelieu, où il dit : *Tacite eſt ſi grand, qu'encore que je lui aïe ôté une partie de ſes graces, & preſque toute ſa force, il ne laiſſe pas de conſerver de la majeſté & de la grandeur.* Ceux, qui entendent le grec, diſent de ſon *Lucien*, & de ſon *Tucidide*, ce que je dis de ſon *Tacite*; mais comme cela ne me regarde pas, je ne me mêlerai point d'en juger.

Au reſte, il n'eſt pas vrai, comme le dit Fremont d'Ablancourt, *pages* 5. & 11. *de ſon Apologie*, que *la réputation* de ſon Oncle ſoit *ſi bien établie, que depuis cinquante ans elle n'ait pas ſoufert la moindre interruption*, ni que *ſes Ouvrages n'aïent pas beſoin d'Apologie*, car d'autres y ont *donné ateinte* avant moi. M. d'Ablancourt eſt un habile homme, *dit Gui Patin létre* 43. On le blâme pourtant de s'être donné trop de licence à ſon TACITE : & de fait, je ne l'entens

tens pas si bien que le latin. Je ne suis point de vôtre avis touchant ses traductions, pas une ne me plaît, il n'y en a point qui vaille le tiers de son original.

„ A la gauche, (*dit l'Abbé Furetière dans son Histoi-*
„ *re allégorique des troubles du Roïaume d'Eloquence*)
„ combatoient les Traductions, divisées en plusieurs
„ corps, dont le premier marchoit sous Ablancourt,
„ qui leur avoit donné des habits neufs faits à la mode,
„ qu'il avoit taillez & rognez à sa fantaisie. *C'est pour*
„ *cela que M. Baillet dit, que* l'on n'a point eu si bon-
„ ne opinion de sa fidélité & de sa conscience: qu'on
„ prétend, qu'il a traité ses Auteurs en Maître plûtôt
„ qu'en traducteur; & que sans se contraindre & sans
„ s'assujétir, ni à leurs mots, ni à leurs maniéres, il
„ s'est donné la liberté de les quiter, & de les repren-
„ dre, quand il le jugeoit à propos; d'y faire quelque-
„ fois des changemens, des retranchemens, & même
„ des additions à sa mode; & de les faire parler en nô-
„ tre langue un peu autrement, qu'ils ne pensoient en
„ la leur. *Et une page aprés.* Peut-on raisonnablement
„ justifier ce traducteur, de la licence qu'il s'est donnée
„ de retrancher dans cet Historien certaines choses,
„ qui servent à l'éclaircissement de l'Histoire? Car il
„ il a retiré par ex. la plûpart des noms propres ou pré-
„ noms des Romains; ce qui empêche de pouvoir sou-
„ vent distinguer les personnes d'une même famille. Il
„ a retranché aussi quelquefois les surnoms, où les
„ noms de la maison & de la famille; ce qui cause un in-
„ convénient encore plus grand, que le premier. Il
„ lui arive même de retrancher quelquefois tous les
„ noms généralement, & de ne substituer à leur place,
„ que quelques apellatifs, comme *deux Senateurs, un*
„ *Oficier*, &c. au-lieu de les nommer, comme fait Ta-
„ cite. Enfin, les plus clairvoïans prétendent, qu'il
„ a supprimé des choses entiérement essentielles à l'Hi-
„ stoire; ce qui rend souvent le sens estropié, & l'altére

„ con-

„ considérablement. *Et plus d'une demi page aprés.*
„ Enfin, la Version, que d'Ablancourt a fait de Lu-
„ cien, est si peu aprochante de son original, qu'on
„ a eu raison de l'apeller *le Lucien de d'Ablancourt*,
„ & de la considérer comme une espéce d'original &
„ comme un Lucien reformé du 17. siécle, ou qui au-
„ roit pris sa naissance en France. De sorte que si le
„ Lucien de Samosate pouvoit revenir au monde, il
„ auroit quelque peine à se retrouver dans l'ouvrage
„ de d'Ablancourt. *Jugemens des Savans, tome 3. chap. des traducteurs françois, art. 950. Et puis parlant d'un autre traducteur* : On l'a blâmé, *dit-il*, de s'être
„ jeté dans le parti de la secte de M. d'Ablancourt,
„ pour se donner la liberté de disposer de ses Auteurs,
„ comme il le jugeoit à propos, & de les assujétir
„ quelquefois, comme par un droit de conquête,
„ comme si des Auteurs devoient passer pour des
„ captifs, sous prétexte qu'on les fait changer de
„ païs & de langue. *Ibid. art.* 975. Il y a donc des Savans opposez à la secte de Perrot d'Ablancourt; & ce qui est remarquable, c'est que son Neveu vient d'abandonner son parti, en suprimant ses Versions, dans son Apologie, pour y en substituer d'autres à leur place, que M. Bayle dit être *fort litérales*; convenant par là que les traductions de d'Ablancourt ne le sont pas; & que par conséquent, elles ne doivent pas être au goût de ceux, *qui voudroient que toutes les œuvres de ce grand Historien fussent traduites de céte maniére.* (Rep. des Létres. Decembre de 1686 page 1461.) Jugement d'où resulte la condannation de la Version de l'Oncle, ou de celle du Neveu. Je donne a choisir à Fremont d'Ablancourt. Passons au jugement, que divers Ecrivains illustres ont fait de Tacite.

JEAN

JEAN BODIN.

EST *oratio Taciti mirum in modum arguta & prudentiæ plena.... Nullus profectò Historicus magistratui ac judici utilior videtur..... Budæus acerbè Tacitum scriptorum omnium sceleratissimum appellavit, quod non nihil adversùs Christianos scripsit. Quæ ratio fecit, opinor, ut eum Tertullianus mendacissimum, Orosius adulatorem apellaret. Sed quemadmodum Marcellus J C. meretricem turpiter facere respondit, quòd sit meretrix, non tamen turpiter accipere, cùm sit meretrix: ita quoque impiè fecit Tacitus, quòd non fuerit Christianus; sed non impiè adversùs nos scripsit, cum gentili superstitione obligaretur. Ego verò impium judicarem, nisi quamcumque religionem veram judicaret, non eam quoque tueri, & contrarias evertere conaretur.* Methodi Histor. cap. 4.

TACITE, *dit-il*, a l'expreſſion merveilleuſement fine & délicate, toutes ſes paroles ſont aſſaiſonnées de prudence. . . . . Certainement, il n'y a point d'Hiſtorien plus utile, *ni par conſéquent plus néceſſaire* aux Magiſtrats & aux Juges. Et aprés s'être recrié contre le jugement d'Alciat, qui apelle l'Hiſtoire de Tacite un buiſſon de ronces & d'épines, il ajoûte ce qui ſuit: Budé apelle Tacite le plus ſcélerat de tous les Ecrivains, à-cauſe qu'il a dit je ne ſai quoi contre les Chrêtiens; & c'eſt, à mon avis, pour la même raiſon, qu'il eſt traité de grand menteur par Tertulien; & de grand flateur par Oroſius. Mais ſi le Juriſconſulte Marcel a répondu, qu'une femme débauchée fait tres-mal de proſtituer ſon corps, mais non pas de recevoir de l'argent, étant ſur le pié de femme de joie; l'on peut dire de mê-

été impie, puisqu'il n'a même, que Tacite a bien pas été Chrétien; mais qu'il n'a rien fait d'impie, pour avoir écrit contre nous, puisqu'il étoit païen. Au contraire, je croirois, qu'il auroit été impie, s'il n'eût pas tâché de détruire toutes les Religions opposées à la sienne, qu'il croïoit la meilleure. Antoine Possevin dit, que ce qui a donné lieu à Tertulien d'apeller Tacite menteur, est, qu'en parlant des suplices des Chrêtiens, il censure malignement leurs actions, faute d'en avoir été bien informé; outre que ce qu'il dit de l'origine des Juifs est faux. A quoi M. de Chanvalon répond solidement à la fin de sa préface. Si Tacite, dit il, „ parle faussement de la „ religion des Juifs, son „ ignorance est pardonnable, puisque ce peuple cachoit si soigneusement à tous les Païens les mystéres de sa Loi. „ Quand il fait passer Moïse auprés d'eux pour un „ Dieu, il fait d'eux le même jugement, que tous „ les anciens Romains, qui ont adoré les Jupiters, „ & les Hercules pour les biens qu'ils avoient faits „ au Genre-humain. Il est vrai qu'il condanne malicieusement nôtre religion & les mœurs de nos „ premiers Chrêtiens; mais il avoit une créance contraire à la leur; & la doctrine qu'ils prêchoient, „ lui sembloit dangereuse à cause de la nouveauté. „ Il blasfemoit contre ce qu'il ne connoissoit point, „ & à moins d'une grace prévenante, il lui étoit impossible de connoître ces véritez, qui combatent le

Ubi de Christianorum nefibus agit, cæcitas in illo maxima; quippe immersus Romanis rebus, vera Christianorum gesta ignorans, maligna mente carpebat: cùm etiam in Judæorum origine mentiatur. Ea ergo causa est, cur Tacitum Tertullianus mendaciorum loquaciſſimum *vocat.* Bibliot. sel. lib. 1. cap. 26.

„ ſens, & qui illuminent l'entendement. Il vivoi
„ dans la Religion de ſon païs, il ſuivoit la loi de ſo
„ Prince, de laquelle il ne ſe pouvoit éloigner, ſan
„ courir fortune de la vie. J'ajouterai à céte petite Apo
logie une remarque tirée de Tacite même, laquell
montre, que s'il a mal parlé des Chrêtiens, que Néro
fit bruler vifs comme incendiaires, pour rejeter ſur eu
la haine de l'embraſement de Rome, il n'a pas laiſſé d
les juſtifier, quant à ce crime, & de fletrir la mémoi
de Néron d'un oprobre éternel. Ce ne fut pas tant, di
il, pour l'incendie, dont on les acuſoit, qu'on les f
mourir, que parce qu'ils étoient chargez de la haine d
Genre-humain. Et quoique ces miſérables méritaſſe
la mort pour d'autres crimes, on en avoit pourta
compaſſion, comme de gens, que l'on ne ſacrifioit pa
à l'interêt public, mais à la cruauté d'un Tiran. *a*.

a abolendo rumori (juſſi incendii) Nero ſubdidit reo
& quæſitiſſimis pœnis affecit, quos vulgus *Chriſtianos* appe
labat. . . . haud perinde in crimine incendii, quam odio h
mani generis convicti ſunt. . . . quanquam adverſùs fonte
& noviſſima exempla meritos, miſeratio oriebatur, ta
quam non utilitate publica, ſed in ſævitiam unius abſum
rentur. *Ann.* 15.

D'Ablancourt donne un autre ſens que moi à la fraſe haud p
rinde &c *diſant, que ces pauvres Chrêtiens* ne furent pas ta
convaincus du crime, dont on les acuſoit, que de la hai
du Genre-humain. *Avant lui, Manuel Sueyro, Don Carles*
loma & Adrien Politi, avoient ainſi rendu ce paſſage en le
langues: Fueron caſtigados, *dit le premier*, no tanto por
delicto del incendio, quanto por averlos convencido de q
tenian odio à todo el genero humano. No tanto, *dit le*
cond, por el delicto del incendio, que ſe les imputava;
mo por averlos convencido de general oborrecimiento à
humana generacion. *Sur quoi il met pour Commentaire à*
marge, qu'un homme d'eſprit diſoit, que l'acuſation, que
feſoit aux Chrêtiens, d'être les ennemis du Genre-humain, venoit
ce qu'ils perſuadoient aux Gentils de s'abſtenir des plaiſirs d
chair; & aux filles, de conſacrer leur virginité au vrai Di
Furono gaſtigati, *dit le troiſiéme*, non tanto per il delitto de
incendio, quanto per eſſer conventi di portare odio all'
mana generatione. *Par ces deux derniers mots il ſe voit*,

Pol

*Alciatus non dubitat affirmare, dictionem ejus præ illa Pauli Jovii esse senticeta. Condonemus tale judicium tanto viro, & cogitemus ex amore Jovii profici*ſ*ci. Et quale illud, quod idem & Æmilius Ferretus aiunt, eum non latinè sati*ſ *scribere? quàm hoc insubidum, quàm insulsum? quis enim non videt, dictio Taciti quàm sit elegans, quàm ter*ſ*a & limata?* Lib. 1. de Hiſtor. Lat. cap. 30. *Si linguæ latinæ esset eadem puritas, cetera sic perfectus, ut vocare illos ipsos antiquos in certamen possit dignitatis.* In epiſtola ad Maximil. II. Imp.

Quant à Alciat : pardonnons lui, dit Gerard-Jean Voſſius, céte cenſure, qui ne vient, que du grand amour, qu'il portoit à Paul Jove. Comment Alciat & Emile Ferret peuvent-ils dire, ſans être ridicules, que Tacite ne parle pas aſſez bien latin, l'un, dont la diction eſt ſi élégante, ſi pure, & ſi limée? [jugement fort opoſé à celui de Juſte-Lipſe, qui dit, que Tacite ſeroit un Auteur accompli, & qui pouroit diſputer le prix à tous les anciens, ſi ſon latin étoit auſſi pur, *que celui de Tite-Live & de Saluſte.*]

JU-

Politi & Coloma *ſe ſont parfaitement rencontrez. Mais céte interpretation me paroît toute contraire au ſens litéral de Tacite, qui aprés avoir dit,* in crimine incendii, *eût dit auſſi.* in odio humani generis, *s'il eût voulu faire tomber le mot,* convicti, *ſur,* odio, *auſſi-bien que ſur,* in crimine; *au-lieu que n'y aiant point d'*in *devant le mot,* odio, *cela montre, qu'il veut dire, que les accuſez ne furent condannez à mort, que parce que leur ſecte étoit odieuſe aux Magiſtrats, & au peuple, qui craignoient, qu'elle ne produiſît quelque révolution dans l'Empire; ainſi que Monſieur de Chanvalon l'a tres-bien remarqué dans l'endroit de ſa préface, que je viens de citer. Quant au paſſage, dont il eſt queſtion, il le rend en ces mots,* leſquels tous furent convaincus non tant du crime de l'incendie, comme de la haine univerſelle, que leur portoit le Genre-humain. *C'étoit donc, ſelon Tacite, le Genre-humain, qui les haïſſoit, & non pas eux, qui haïſſoient le Genre-humain.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

JUSTE-LIPSE *dans son dernier jugement de Tacite, lequel est au commencement de l'Edition Elzevirienne de l'année 1634.*

NON *est in Græcis aut Latinis, &, fidenter dicam, non erit, qui prudentiæ omnigenæ laude huic se comparet; adeo non veremur, ne quis anteponat. Singulæ paginæ, quid paginæ? singulæ lineæ dogmata, consilia, monita sunt; sed brevia sæpe aut occulta, & opus sagaci quadam mente ad adorandum & assequendum. Sicut non omnes canes feram, non item lectores virtutes hujus doteſque aut indagent, aut captent. Viris opus est, & cum ingenii quadam subtilitate, judicii rectitudine; &, ut verbo dicam, naturæ bonitate. Qui non habet, me audiat, & res alias agat. . . . Quis illo verius narrat aut brevius? quis narrando magis docet? In moribus, quid est quod non tangat; in affectibus, quod non revelet? Mirabilis omnino scriptor, & qui serio hoc ipsum agit, quod non agit.*

IL n'y a point d'Auteur Grec ni Latin, tres-assûrément il n'y en aura jamais, qui pour l'entenduë de sa prudence soit comparé à celui-ci, tant je suis éloigné de croire, qu'aucun autre lui soit jamais préféré. Chaque page, que dis-je, chaque ligne contient des conseils, des préceptes & des dogmes; encore sont-ils si courts, & si cachez, qu'il faut avoir l'œil dorat bien fin, pour les trouver. Ni tous les chiens ne font pas lever la bête de son giſte, ni tous les lecteurs n'attrapent pas les sens misterieux de Tacite. Il faut pour cela des hommes faits; il faut avoir une certaine subtilité d'esprit un jugement qui aille droit au but, &, pour le dire en un mot, une naissance heureuse. Si ce vous manque, croiez-moi faites autre choſe. Q

el

Nec enim Historia solùm est, sed velut hortus & seminarium præceptorum. Ut ii, qui vestes acu pingunt, ingeniosè gemmas inserunt, sine confusione aut noxa formarum: sic iste passim sententias, serie narrationis nihil omissa, aut læsa. Scaber tamen quibusdam & obscurus videtur; suone vitio, an ipsorum? Nam acutè argutéque scripsisse fateor, & tales esse delere, qui eum legent.

est-ce, dit il, dans ses notes sur le livre 1. de sa Doctrine Civile, qui sait mieux que lui faire une narration fidéle & concise? Qu'y a-t-il dans les mœurs, qu'il ne sonde; & dans les conseils, qu'il ne revele: Véritablement, c'est un Auteur admirable, & qui fait même en perfection ce qu'il afecte le moins de faire. Car ce n'est pas seulement une Histoire qu'il fait, mais c'est comme un champ, qu'il seme de préceptes & de sentences *politiques*; sans que pour cela il interrompe ni renverse jamais l'ordre & la suite de sa narration. Semblable à ceux, qui brodent des étofes, lesquels entremélent si adroitement les perles & les diamans avec l'or & la soie, que tout y est placé sans confusion. S'il paroît transcendant & obscur à quelques-uns, est-ce sa faute, ou la leur? J'avoüe bien, que son stile est serré, & qu'il est dificile d'en pénétrer tout le sens; mais aussi n'est-il bon à lire que pour ceux, qui ont l'esprit subtil & profond comme lui. Et dans le catalogue des Auteurs Grecs & Latins, sacrez & profanes, dont il a compilé sa Politique, il dit en nommant Tacite, que ce seul Auteur lui a fourni plus de lumiéres, que tous les autres ensemble. ***Plus unus ille nobis contulit, quàm ceteri omnes.***

ANTOINE POSSEVIN, Jésuite

ACER *est scriptor, suàsque fert utilitates his temporibus, quibus dum prin-*

TACITE, *dit il*, est un Auteur subtil & pénétrant, & dont la lecture est

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

cipum illius ſeculi aulas, interiorem vitam, conſilia, juſſa, facta conſiderat, occaſionem præbet, ut, obvia in pleriſque ſimilitudine, pares aliorum principum exitus animo percipiantur. Bibliotheh. ſel. lib. 1. c. 26.

tres utile en ce tems-ci; les réflexions, qu'il fait ſur les actions des Princes de ſon ſiecle, & ſur les intrigues de leur Cour, & de leur Cabinet, nous donnent occaſion d'aprofondir les cauſes de pluſieurs événemens, qui ont beaucoup de reſſemblance à ceux, qu'il nous raconte.

JUAN DE MARIANA, Jeſuite.

TACITUS *horrida oratione atque ſpinoſa, ſed arguta imprimis; magnum rerum theſaurum tegens, conſilia principum artes fraudeſque aulæ. In alienis periculis & malis, quaſi in ſpeculo, noſtrarum rerum imaginem contemplari licebit. Idoneus autor, quem nunquàm principes, nunquam aulici, deponant de manibus die noctuque verſent.* Regis Inſtit. lib. 2. cap. 6.

LA diction de Tacite, *dit-il*, eſt rude & épineuſe, mais nerveuſe, & pleine de ſens. Sous ſes paroles eſt caché un grand treſor de choſes, j'entens les maximes des Princes, avec les intrigues & les fourberies de la Cour. Nous pouvons voir comme dans un miroir, l'image de nos propres afaires, ſous la figure des avantures, qu'on lit dans les autres. Enfin, c'eſt un Auteur, qui merite d'être jour & nuit entre les mains des Princes, & des Courtiſans.

FAMIEN STRADA, Jéſuite.

TACITUS *Hiſtoriam compoſuit præceptorum cau-*

TACITE, *dit-il*, a compoſé ſon Hiſtoire, plûtôt

sâ, nec tam affert præteritorum conjecturas, quàm futurorum monita. Lib. 1. Prol. Academ. 2.

tôt pour instruire, que pour raconter; & il ne s'atache pas tant à faire des conjectures sur le passé, qu'à donner des avertissemens pour l'avenir.

BALTASAR GRACIAN, Jésuite.

TACITE, ce grand Oracle des Politiques, *dit il dans le Discours 26 de son* AGUDEZA, ne se contentoit pas de raconter simplement, il a garni son Histoire de gloses, de critiques, & de réflexions; il ne s'est pas arêté à l'écorce des évenemens, mais il a foüillé jusque dans le Cabinet des Princes, & pénétré jusque dans les plus secrets détours de leur intention. *Dans le Discours 61.* il dit, que Tacite excelle dans la censure, & que pour bien écrire le regne d'un Prince artificieux, dissimulé, & malin comme Tibére, il faloit un Historien comme Tacite, qui fût capable de sonder tous les replis d'un cœur impénétrable. Et puis il conclut ce Discours par un avis, qu'il donne à ceux, qui veulent éterniser leur nom par leurs écrits. Qui que tu sois, dit-il, qui aspires à la gloire de l'immortalité, essaïe de censurer comme Tacite: de peser les dits & les faits heroïques comme Valére-Maxime; de moraliser comme Florus; de commenter & d'assortir comme Patercule; d'emploïer les allusions & les antiteses comme Cicéron; de parler sentencieusement comme Senéque; & de dire tout agreablement comme le Jeune Pline.

GABRIEL NAUDE', Bibliotéquaire du Cardinal Mazarin.

SI *pueri olim juris civilis studium auspicaturi leges duodecim tabularum,*

AUTREFOIS, *dit-il* les jeunes gens aprenoient par cœur les dou-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tanquam carmen neceſſarium, ediſcebant; cur non & politici reip. clavum gubernaturi, hujus auctoris ſcripta memoriæ penitus commendabunt, à quibus exempla ſimul atque oracula petant ipſius reip. bene & felicitèr adminiſtrandæ? In Biliographia politica.

ze Tables, comme une préparation néceſſaire à l'étude du Droit Civil: pourquoi donc ceux, qui ſont deſtinez au maniment des afaires publiques, ne muniront-ils pas leur mémoire des écrits de cet Auteur, pour avoir à point-nommé des éxemples & des oracles qui leur enſeignent à bien gouverner?

LA MOTHE-LE-VAYER, Precepteur de MONSIEUR.

IL n'y a dans Tacite, *dit il*, que l'obſcurité dont on ſe puiſſe plaindre, & peutêtre ne lui doit-elle pas être imputée comme un défaut, puiſqu'il s'étoit propoſé Tucidide pour éxemple.... Il n'eſt pas moins ſentencieux que Tucidide & ſaluſte. On ne voit rien chez lui d'étranger, d'afecté, ni de ſuperflu. Il découvre toujours les cauſes des évenemens, & aprofondit les afaires d'une maniere, qui y fait prendre du goût. L'on n'aprend pas moins par ce qu'il laiſſe à dire, que par ce qu'il a dit; ſon ſilence étant auſſi inſtructif que ſon langage, & ſes nulles, pour parler en termes de chifre, auſſi conſidérables, que ſes plus importans caractéres, à-cauſe que tout y eſt plein de conſidération, de juſteſſe, & de jugement.

LE

LES ANNALES DE CORNEILLE TACITE.

LIVRE PREMIER.

ABRE'GE' DE L'HISTOIRE DE LA RE'PUBLIQUE ROMAINE.

ROME, dans ſon commencement, eut des Rois [a], *& aprés le banniſſement des Tarquins*, Lucius unius Brutus introduiſit le Conſulat & la

b Li-

NOTES HISTORIQUES.

a Rois] Savoir, Romulus, ſon fondateur, qui, ſelon acite, gouverna avec un pouvoir arbitraire. *Romulus ut bitum imperitaverat. Ann.* 3. Numa, qui établit une forme e culte divin, avec des Pontifes, des Augures & des Prêtres, our faire les cérémonies des ſacrifices. *Numa religionibus & divino*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

b Liberté 1. La Dictature ne se donnoit qu[e] pou[r]

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Dés que la Roïauté commence à dégénérer e[n] tyrannie, le peuple aspire à la liberté ; & dés qu'il trou[ve] ve un Brutus, c'est-à-dire, un Chef capable de l[ui] lui donner, il ne manque presque jamais de secoüe[r] le joug, non seulement du Roi, qui le tiranniſe mais encore de la Roïauté, de peur qu'il ne vienne u[n] autre Roi, qui le tiranniſe aussi. *Occultior, non melior.*

NOTES HISTORIQUES.

divino jure populum devinxit. Ibid. Tullus Hostilius, qui e[n] seigna aux Romains l'art de faire la guerre, & pour cet ef[fet] institua une discipline militaire. Ancus Martius, qui polit la Ville, & la peupla des Sabins & des Latins qu'il avo[it] vaincus, & bâtit la ville d'Ostie, pour servir de port aux R[o]mains. Tarquin I. qui bâtit le Cirque, & distingua l[es] Sénateurs & les Chevaliers par des marques d'honneur ext[é]rieures, comme étoient la Chaise d'ivoire, dite en lat[in] *Sella Curulis* ; l'anneau d'or, la robe de pourpre, apellée *Tr[a]bea* ; la Pretexte, ou la robe bordée d'écarlate, &c. Se[r]vius Tullius, qui, selon Tacite, fut le principal législ[a]teur des Romains. *Præcipuus Servius Tullius sanctor legum f[uit]* *Ann* 3. enferma dans la Ville les Monts Quirinal, Esquili[n] & Viminal, & fit graver ses loix sur des tables de pierre. Tarquin II. dit le Superbe qui étant monté au trône par un i[n]ceste, & par le meurtre de Servius Tullius dont il avo[it] épousé les deux filles, & voulant s'y maintenir par la vi[o]lence & par la terreur, fut chassé de Rome avec toute [sa] famille.

b Liberté] Tacite opose toujours la Liberté à la Roïau[té]. *Res dissociabiles, principatum & libertatem. In Agric[ol]* *Haud facile libertas & domini miscentur Hist.* 4. Un Maître [et] la liberté ne peuvent pas compatir ensemble. Tarquin [le] Prisçus, dit-il *liv.* 3. *de son Hist.* avoit jeté les fondeme[nts] du Capitole, & puis Servius Tullius & Tarquin le Sup[er]be le bâtirent, l'un des dons des Aliez, & l'autre des [dé]poi-

oüilles des ennemis ; mais la gloire d'achever ce grand uvrage étoit réſervée à la Liberté. Quant à Junius Brutus, ne fut pas ſeulement l'inſtituteur du Conſulat, il fut auſſi premier, qui l'exerça, mais avec tant de zele pour ſa patrie, que non content d'avoir fait bannir Collatin, ſon collegue, ſeulement parce qu'il étoit de la famille roïale es Tarquins ; il fit trancher la tête à ſes propres enfans, ui vouloient les rétablir ſur le trône. Au reſte, les deux agiſtrats, à qui fut transferée l'autorité qu'avoient les ois, furent apellez Conſuls, pour ſignifier, qu'ils deoient aider de leurs conſeils la nouvelle République, & on pas la gouverner à leur fantaiſie, comme avoient fait les ois.

c Dictature] Le Dictateur étoit un Magiſtrat ſouverain, ais dont le pouvoir ne duroit qu'autant que duroit le danger, qui menaçoit la République ; de ſorte qu'il n'étoit ue le dépoſitaire de l'autorité ſouveraine. Les Romains ommencérent à en créer un dans la guerre qu'ils eurent conre les Latins, qui avoient donné retraite aux Tarquins, t ce fut Titus Lartius, ou Largius. Il étoit apellé Dictateur *ab edicendo*, ou *ab edictando*, i. e. parce qu'il avoit droit e faire des édits ; ou parce qu'il n'étoit pas élu par les ſuages du peuple, ni par le ſcrutin du Senat, comme les aures Magiſtrats ; mais ſeulement *dit* & nommé par le Conul, & puis proclamé par la voix du peuple. Or il étoit ommé par le Conſul, dit Machiavel *chapitre* 34. *du livre* . *de ſes Diſcours*, parce que comme la creation du Dictateur feſoit une eſpece de honte aux Conſuls, qui de hefs qu'ils étoient de la Ville, devenoient ſujets comme les utres à une puiſſance ſuperieure, les Romains voulurent, u'il fût élu par les Conſuls mêmes, afin que toutes les fois ue la Ville en auroit beſoin, ils ſe portaſſent plus voloners à l'élire, & qu'ainſi ils euſſentmoins de repugnance lui obéïr ; les bleſſures que l'on ſe fait volontairement, tant bien moins douloureuſes que celles, que nous font s autres. Il pouvoit dépoſer les Conſuls, témoin Q. incinnatus, qui dépoſa le Conſul Minutius ; il ſuſpendoit s fonctions de tous les Magiſtrats, excepté les Tribuns u peuple, qui s'en prévaloient quelque-fois contre luiême. Du commencement, la Dictature ne ſe conféoit qu'aux Nobles, mais, depuis, les Plebeïens y eurent art, ainſi qu'au Conſulat. La Dictature, dit Machiavel, erite d'être comptée entre les choſes, qui ont le plus contribué à l'agrandiſſement de l'Empire Romain. Car dans s Républiques, qui ſont toûjours lentes à ſe remuer, (à-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

pour un tems, & la puiſſance des Decemvirs [d] ne dura pas plus de deux ans 1. L'autorité Conſulaire

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Le plus ſur moïen de conſerver la liberté, dit Tite-Live, eſt de ne point ſoufrir, que les Magiſtratures, où réſide la force du Gouvernement, ſoient de longue durée. Il n'y a point de lieu au monde, où cette maxime ſoit ſi bien obſervée qu'à Veniſe; & c'eſt peut être la principale cauſe, qui la fait ſurvivre à tant de ſiécles, & à tant d'Etats, qui étoient plus puiſſans que le ſien, & n'étoient pas environnez de ſi dangereux voiſins. Machiavel dit, que le peu de tems que duroit la Dictature, empêchoit le Dictateur de ſortir des bornes de ſon devoir. *Chap.* 34. *du livre* 1. *de ſes Diſcours.*

NOTES HISTORIQUES.

cauſe que nul Magiſtrat ne peut rien expedier tout ſeul & que l'un aïant beſoin de l'autre pour acorder leurs ſentimens, le tems coule inſenſiblement) les remedes ordinaires ſont trés dangereux, quand il s'agit de remédier un mal, qui preſſe, & qui par conſequent, ne donne pas le loiſir d'atendre la délibération de pluſieurs .... D'où je conclus, que les Républiques, qui, dans les dangers preſſans, n'ont point recours, ou à un Dictateur, ou à quelque autre Magiſtrat ſemblable, ne manqueront jamais d'échoüer dans quelque accident ſubit. Autrefois, le Duc de Brabant créoit un *Ruvert*, ou Protecteur, à qui la Province déféroit un pouvoir abſolu pour un tems. Le Prince d'Orange ſe fit élire Ruvert en 1577. *Cabrera ch.* 24. *du liv.* 11. *de ſon Filippe II. & Strada liv.* 1. *dec.* 1.

d Décemvirs] Dix hommes, qui gouvernoient la République à la place des Conſuls. Ce fut ſous eux, que furent compoſées les XII Tables, c'eſt-à-dire, la compilation des meilleures loix de la Grece, mais particuliérement d'Athenes, dont la police étoit eſtimée la plus excellente. Car toutes celles, que les Rois avoient faites, avoient été ab-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ſulaire des Tribuns militaires *e* ne fut pas long-tems en vigueur 1. La domination de Cinna, ni celle de Silla ne furent pas longues 2, & Céſar ne tarda guére à ruiner Craſſus & Pompée,

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Toute puiſſance établie par la ſédition, comme l'étoit celle de ces Tribuns, ne peut jamais ſubſiſter longtems.

2 Rien n'eſt ſi fragile, ni ſi ſujet aux revers de la fortune, qu'une puiſſance, qui n'a pas le droit & la raiſon pour fondement. Cinna fut tué, dans une ſédition, par ſes propres ſoldats, & Silla contraint de renoncer à la Dictature. Sur quoi Céſar diſoit plaiſamment, qu'il faloit que Silla ne ſût pas lire, puiſqu'il ne ſavoit pas dicter.

NOTES HISTORIQUES.

lies en haine de la Roïauté. La premiére année ils firent chacun leur Table ſelon les matiéres, qui leur étoient échües, & l'année ſuivante ils en firent deux autres en commun, pour ſupléer à ce qui manquoit aux dix premiéres. Mais comme ils vouloient perpétuer leur gouvernement, qui commençoit à dégénérer en tirannie, le Decemvirat fut aboli pour jamais, & le Conſulat rétabli. Les Decemvirs avoient plus d'autorité que le Dictateur: car le Dictateur ne pouvoit rien changer aux loix anciennes de la Ville, ni rien faire qui fut au déſavantage de l'Etat, les Tribuns du Peuple, les Conſuls, & le Sénat, qui ſubſiſtoient toûjours, lui métant un frein, qui l'empéchoit de ſortir du droit chemin, dit Machiavel; au contraire, le Conſulat & le Tribunat aïant été abolis par la création des Decemvirs, à qui le peuple transféra tous ſes droits, ces dix, qui avoient leurs coudées franches, comme n'y aiant plus d'apel au peuple, eurent la commodité de devenir inſolens.

e Tribuns militaires] Les Patrices, ou les Nobles, étant en diſcorde avec le peuple, qui vouloit, que le Conſulat fût conféré aux Plebeïens, auſſi bien qu'aux Nobles, on trou-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

pée, *ſes colégues* ; ni Auguſte à vaincre Lepidus & Marc-Antoine, *ſes rivaux*. Et comme les guerres civiles avoient épuiſé toutes les forces de la Republique, Auguſte en prit le gouvernement 1. ſous le

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 L'ambition & les querelles des Grans ſont les écüeils, où va toujours échoüer la liberté des Républiques ; car l'Etat

---

NOTES HISTORIQUES.

trouva l'expédient de créer des Tribuns militaires en la place des Conſuls : de ſorte que toutes les fois, que le Peuple & les Nobles ne pouvoient pas s'acorder dans l'élection des Conſuls, on créoit cinq Tribuns, qui feſoient toutes les fonctions Conſulaires. Témoignage, dit Machiavel *chap.* 39. *du livre* 1. *de ſes Diſc.* que c'étoit plutôt le nom de Conſul, que l'on haïſſoit, que l'autorité du Conſulat. Et cet uſage dura environ 80. ans, non pas de ſuite car il y eut entre-deux une alternative tantôt de Conſuls & tantôt de Tribuns. Tacite ne dit rien ici des Tribuns du Peuple, qui tenoient pourtant un rang conſiderable dans l'ancienne République, comme aïant été inſtituez, pour moderer l'autorité des Conſuls, & pour défendre les Petits contre l'inſolence des Grans. Outre que leurs perſonnes étoient ſacrées & inviolables. Ils furent inſtituez 50. ans avant la création des Tribuns militaires, lorſque le peuple jaloux de la puiſſance des Nobles, & las de leurs inſultes ſe retira au Mont Cruſtumerin, appellé depuis le Mont-Sacré, à cauſe de l'heureux acommodement de céte querelle. Il n'y eut d'abord, que deux Tribuns du Peuple, mais peaprés il y en eut quatre, & par ſucceſſion de tems ils furent multipliez juſqu'à dix, ſans qu'aucun Noble pût éxercer cét charge. Ce qui ne s'obſerva pas dans la ſuite. C. Licinius Stolo & Sextius Lateranus empêchérent durant cinq ans l'élection des Conſuls, & par ce moïen le Sénat fut contraint d'admétre les Plebeïens au Conſulat, qui leur fut conféré la premiere fois en la perſonne de Sextius & de Licinius. Silla, ennemi juré du Peuple avoit fort abatardi ces Tribuns mais aprés ſa mort ils reprirent toute leur autorité.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

le nom *modeſte* de Prince 1. *du Sénat f.* Tout

REFLEXIONS POLITIQUES.

l'Etat s'afoiblit à meſure que les particuliers ſe fortifient par les armes, ſous couleur de vanger leurs injures, ou de ſe mètre à couvert du reſſentiment de leurs ennemis, & de la violence des plus forts. Et comme le Peuple ſe laſſe à la fin d'être la proie de leurs diſſenſions, il eſt contraint de recevoir un Maître abſolu, pour avoir la paix. Ainſi, Tacite a bien raiſon de dire, que les inimitiez des Citoïens ſont bien plus dangereuſes dans les Républiques, & que la Roïauté n'eſt venüe au monde, que depuis que l'égalité & la modeſtie en ſont ſorties. *Periculoſiores ſunt inimicitiæ juxta libertatem. In Germania. Poſtquam exui æqualitas, & pro modeſtia ac pudore ambitio & vis incedebat, provenêre dominationes. Ann. 3.* Au reſte, Tacite ſemble marquer ici, que Rome ne fut jamais en repos, depuis le banniſſement des Rois, juſqu'à ce qu'elle fut retournée à la domination d'un ſeul, comme à ſon principe. Car, au témoignage de Cicéron, ce n'étoit pas la Roïauté, que le Peuple Romain haïſſoit, mais l'abus de la Roïauté. 3. *de Legib.*

1 Un Prince nouveau doit toujours s'abſtenir des titres odieux: car outre que l'autorité n'eſt pas dans les titres, ceux qu'il accepte font juger des bonnes ou mauvaiſes diſpoſitions, qu'il aporte au gouvernement. Il eſt naturel de

---

NOTES HISTORIQUES.

f Prince du Sénat] Il n'avoit aucune ſupériorité ſur les Sénateurs, qui lui étoient égaux en tout, excepté la preſſéance: & pour céte raiſon Dion l'apelle πρόκειτον γερουσίας, i. e. le premier du Sénat. Ce titre étoit en uſage ſous l'ancienne République. Le premier, qui en fut honoré, fut Fabius Ambuſtus, environ l'an de Rome 435. Les Conſuls étoient plus que le Prince du Sénat, car ils étoient les Princes du Peuple.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Tout ce qui eſt arivé de bonheur ou de malheur à l'ancienne République a été raconté par de célébres Ecrivains 1 : Et Auguſte même n'a pas manqué de beaux eſprits, pour écrire ſon hiſtoire, avant que la néceſſité de flater, qui croiſſoit 2 *de jour en jour*,

Ou n'a pas manqué d'habiles gens, pour écrire ſon hiſtoire, juſqu'à ce que la flaterie prenant la place de la liberté, eût émouſſé la pointe des eſprits.

Les faits de Tibere, de Caligula, de Claudius & de Néron, ont été raportez fauſſement

REFLEXIONS POLITIQUES.

de croire, qu'un Prince, qui prend volontiers un titre, qui choque ſes Sujets, ne ſe ſouciera guére d'être aimé, & fera ſon capital de la maxime, *Oderint, dum metuant.* Le Pape Paul II. fit concevoir une tres-mauvaiſe opinion de ſon Pontificat, dés le jour de ſon exaltation, pour avoir voulu prendre le nom de *Formoſe*, parce qu'il étoit fort bien fait. Et véritablement, la vanité qu'il en tiroit, fut cauſe, qu'il fit beaucoup de choſes indécentes à un Pontife, car, au raport de Platine, il ſe fardoit & ſe paroit comme une femme.

1. Ceux, qui ne racontent que les choſes, qui font honneur à leur patrie, & ſupriment les autres, ſont de bons Citoïens, mais de tres-mauvais Hiſtoriens.

Dum patriam laudat, dum damnat Poggius hoſtes,
Nec malus eſt civis, nec bonus hiſtoricus.

Selon Tacite, l'Hiſtoire eſt toujours mieux écrite par les Republiquains, que par les Sujets de Monarchie, parce que la flaterie eſt peu en régne dans les Républiques.

2. La flaterie croît à meſure que la domination s'affermit. Elle commença ſous le régne d'Auguſte, mais elle fut au comble ſous celui de Tibére. Pour voir le progrés énorme, qu'elle fit en peu de tems parmi les Ecrivain

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

jour, les eût abatardis. Lorsque Tibére, Caligula, Claudius & Néron, regnoient, la crainte *de les ofenser*, fesoit écrire des mensonges; mais dés qu'ils furent morts, la haine toute récente fit composer *des invectives*. 1.

durant leur vie, parce qu'on les craignoit; & siniſtrement aprés leur mort, parce que l'on se laissa emporter à la haine récente. *Ou* ont été déguisez durant leur vie, parce qu'on les craignoit; & envenimez aprés leur mort, parce qu'on les haïssoit.

C'est pourquoi, je veux donner ici la fin du regne d'Auguste, & puis l'histoire de Tibére & des trois Empereurs suivans; le tout sans passion & sans intéreſt, toutes les raisons de les aimer, ou de les haïr, étant éloignées de moi 2, *qui ne les ai jamais connus*.

ABRE-

REFLEXIONS POLITIQUES.

vains, il n'y a qu'à conférer l'Histoire de Patercule avec celle de Tite-Live. Celui-ci a écrit en Républiquain, & l'autre en Roïaliste. Si Auguste apelloit Tite Live *Pompéïen*, il auroit assurément apellé Patercule *Tibérien*.

1 L'Histoire des méchans Princes n'est jamais écrite fidélement, ni durant leur vie, parce qu'on les craint; ni aprés leur mort, parce qu'on les calomnie. Et d'ailleurs, ceux, qui ont fait leur fortune sous eux, croïent qu'il leur est permis de mentir par reconnoissance. De sorte que la posterité est également trompée par les uns, & par les autres. *Ita neutris cura posteritatis inter infensos, vel obnoxios. Hist.* 1.

2 Ceux, qui se mêlent d'écrire l'Histoire, ne doivent rien donner à l'amour, ni à la haine, qu'ils ont pour les personnes, dont ils ont à parler. Ni leur animosité, ni

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ABREGE' DU REGNE D'AUGUSTE.

APRES que, Caſſius & Brutus étant morts, il n'y eut plus perſonne, qui prit les armes pour la défenſe de la Liberté; que le jeune Pompée, *fils de Pompée-le-Grand*, eut été défait en Sicile; que Lepidus eut été dépouillé *du commandement de ſon Armée*; & que Marc-Antoine ſe fut tué: Auguſte, qui reſtoit ſeul de tous les Chefs de parti, & même de celui de Céſar, *ſon grand Oncle maternel*, quita le nom odieux de Triumvir 1, & ſe fit apeller Conſul, feignant même de ne vouloir uſer

REFLEXIONS POLITIQUES.

leur reconnoiſſance, ne doivent jamais paſſer de leur cœur à leurs écrits. Ils doivent ſe métre au deſſus de l'éſperance & de la crainte, pour avoir la force de dire toujours la verité. Chacun, dit d'Aubigné, proteſte à ſon commencement de remplacer les defauts de ſa ſuffiſance par l'éfort de ſa fidélité; chacun ſe vante de liberté & de fouler aux piez ſa paſſion; & tel, qui dés le commencement même montre, que ſa plume & ſa conſcience ſont vendües à la Faveur. *Préface de ſon Hiſtoire Univerſelle.*

» Quand un Prince paſſe de la cruauté à la clémence, tout le mal, qu'il a fait, eſt attribué à la néceſſité, & au malheur des tems; & tout le bien qu'il fait, à ſon naturel. Auguſte éfaçoit tous les veſtiges de ſon Triumvirat, en quitant le nom de Triumvir, & l'on peut dire, que ſa clémence fit plus de mal à la République Romaine, que ſon Triumvirat, atendu qu'elle aprivoiſoit le Peuple à la ſervitude, en lui feſant aimer pour Maître celui qu'il abhorroit auparavant comme Triumvir.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

uſer que du pouvoir de Tribun, pour être en état de maintenir le Peuple 1. dans ſes droits. Mais aprés qu'il eut gagné la Milice par ſes libéralitez 2, le Peuple par l'abondance des vivres 3, & tout le monde par la douceur de la paix; il commença à s'émanciper peu à peu, & à tirer à ſoi l'autorité du Sénat, des Magiſtrats, & des loix, ſans que perſonne s'y opoſat, parce que la guerre & la proſcription avoient emporté les plus braves gens, & que la ſervitude étoit le plus ſur moien qu'eût la Nobleſſe, pour aquérir des richeſſes & des honneurs. Outre que ceux, qui trouvoient leur compte au changement, aimoient mieux la ſujétion préſente avec un repos aſſuré, que de s'expoſer à de nouveaux dangers, pour récouvrer l'ancienne liberté 4. Les Provinces même ne

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Ceux, qui ont oprimé la liberté des Républiques, ont preſque tous commencé par la défendre, car le Peuple s'accoutume inſenſiblement à obéir à celui, qui ſait le tromper ſous le ſpécieux titre de défenſeur. C'eſt avec ce beau nom que *Pagano della Torre* ſe rendit Seigneur de Milan; & le Duc d'Atenes, de Florence.

2 La Milice aime toûjours mieux les dons, qu'on lui fait, & la licence, qu'on lui laiſſe, que la liberté publique. *Donis corrumpebatur*, dit Tite-Live, *& malebat licentiam ſuam, quàm omnium libertatem.*

3 Le Peuple aime mieux ſon ventre, que ſa liberté.

4 Il eſt auſſi dangereux de vouloir rendre la liberté à un

ne montroient pas de repugnance pour ce nouveau gouvernement, celui du Sénat & du peuple leur étant à charge, à cauſe des querelles continuelles des Grans, & de l'avarice des Magiſtrats, contre qui l'on imploroit en vain le ſecours des loix, qui cédoient à la force, aux brigues, & à l'argent.

Au reſte, Auguſte, pour afermir ſa domination, éleva à la dignité de Pontife & d'Edile Curule *g* Claudius Marcellus, fils de ſa ſœur Octavia, lequel étoit encore tout jeune; & honora de deux Conſulats conſécutifs Marcus Agrippa, homme de baſſe naiſſance 1, mais

REFLEXIONS POLITIQUES.

Peuple, qui veut avoir un Maître, que de vouloir aſſervir un Peuple, qui veut vivre en liberté. Au reſte, c'eſt conſerver l'ombre & les aparences de la liberté, que d'obéïr de bon gré à ceux, qui ont le pouvoir de nous y contraindre.

Libertatis ſervaveris umbram,
Si quicquid jubeare, velis. dit Lucain,

1 Le Prince, qui veut être bien ſervi, doit honore

NOTES HISTORIQUES.

g Edile Curule] C'eſt-à-dire, Edile à chariot. Car il avoit eu des Ediles, tirez du menu-peuple, à qui il n'éto pas permis d'aler par la Ville en chariot, ni aſſis ſur un ſiég d'ivoire. Mais céte diſtinction, qui étoit odieuſe au Peuple fut abolie dans la ſuite, & tous les Ediles furent Curule Ils avoient l'intendance de la Police, des Jeux-publics, de la réparation des Temples, & de tout ce qui concernoit culte des Dieux.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

mais qui entendant bien le métier de la guerre, avoit été le compagnon de ſes victoires. Il le prit même pour ſon gendre aprés la mort de Marcellus. Il donna le titre de Generaux d'Armée à Tibére Néron, & à Claudius Druſus, qui n'étoient que les fils de ſa femme, quoique ſa Maiſon ne manquât pas d'héritiers *légitimes*; car il avoit adopté Caius & Lucius enfans d'Agrippa, & avoit deſiré avec ardeur, qu'ils fuſſent déclarez Princes de la Jeuneſſe, & déſignez Conſuls, dans un âge, où ils portoient encore la Pretexte *h*, bien

REFLEXIONS POLITIQUES.

la vertu, en quelque lieu qu'elle ſe rencontre, & regarder comme le plus noble celui qui eſt le plus capable de l'aider à bien gouverner. La perſonne d'un ſeul homme, dit Commines, eſt quelquefois cauſe de préſerver ſon Maître de grans inconvéniens, encore qu'il ne ſoit de lignée grande, pourvû que ſeulement le ſens & la vertu y ſoient. *Ch. 5. du livre 5. de ſes Mem.* Cabrera dit, que Filippe II. dans la diſtribution des charges & des honneurs militaires, préferoit le ſang verſé au ſang hérité. *Chapitre dernier du livre 11. de ſon Hiſtoire.*

NOTES HISTORIQUES.

h Pretexte] Robe bordée d'écarlate, que portoient les enfans de bonne maiſon, depuis le regne de Lucius Tarquinius, ſurnommé Priſcus, ou le Vieux. On la quitoit à 17. ans.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

bien qu'il fît ſemblant de n'y vouloir pas conſentir 1.

A

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 C'eſt aſſez qu'on devine, que le Prince ne refuſe pas ſincérement une choſe, pour la lui ofrir encore avec plus d'empreſſement, qu'il ne fait de réſiſtance à l'accepter. Plus les Papes afectent de montrer, au commencement de leur Pontificat, peu d'inclination, à appeller leurs parens au manîment des afaires, plus les Cardinaux, les Ambaſſadeurs, & les Courtiſans, font d'inſtances, pour les reſoudre à ce qu'on ſait bien qu'ils deſirent. *Voi la Réflexion 6. du chap 7.*

NOTES HISTORIQUES.

Brutus & Caſſius.

Patercule dit, que jamais perſonne n'a eu au commencement la fortune ſi favorable, que Brutus & Caſſius, mais que ſa faveur n'a jamais duré ſi peu de tems. Brutus n'avoit que 37. ans, lorſqu'il mourut. Caſſius étoit un meilleur Capitaine, Brutus un meilleur ami. L'un avoit plus de vigueur, & l'autre plus de probité. Et comme il étoit plus avantageux à la République d'avoir Auguſte pour maitre, que non pas Antoine, il eut été pareillement plus doux d'obéir à Brutus, qu'à Caſſius. Ils ſe tuérent tous deux, celui-ci, par l'épouvante qu'il prit d'une troupe de gens qui venoient lui annoncer la victoire, croiant que c'étoient les ennemis; & l'autre peu de jours aprés, par deſeſpoir.

Le jeune Pompée.

Ce jeune homme s'étant ſaiſi de la Sicile forma une Armée du débris de celle de Brutus, & de quantité d'eſclaves, de fugitifs, & de proſcrits, qui ſe vinrent rendre à lui. Car quoi qu'il ne reſſemblât guére à ſon pére & qu'il ne fût vaillant, que par ſaillie & par emportement, tout Chef ſe trouvoit propre à des gens, qui n'avoient rien à perdre. Comme il infeſtoit la mer par ſes pirateries, Auguſte & Antoine furent obligez de faire la paix avec lui, pour conten-

ter

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

A peine Agrippa fut-il mort, que Lucius &

NOTES HISTORIQUES.

er le peuple de Rome, qui ne pouvoit plus ſuporter la diſéte es vivres, cauſée par les brigandages de la flote de Pompée. On lui céda par ce traité la Sicile & la Grece. Mais cet ſprit turbulent n'en voulant pas demeurer là, Auguſte lui éclara la guerre. Le commencement en fut heureux pour ompée, mais la fin pour Auguſte, qui le reduiſit à s'enfuir n Aſie, où il fut tué par l'ordre d'Antoine. *Paterc. Hiſt.* 2. *hap.* 72. 73. 77. & 79.

Le Triumvir Lepidus.

Aprés la défaite & la fuite du jeune Pompée, Lepidus, ui étoit venu en Sicile avec douze légions, incorpora dans on Armée les troupes de Pompée. Se voïant donc à la tête e plus de vint légions, il eut l'audace de faire dire à Auguſ- e, que la Sicile lui apartenoit par droit de conquête, lui, ui n avoit été que le ſpectateur de la Victoire d'autrui, & ui l'avoit même retardée longtems, en propoſant toûjours es avis contraires à ceux, que tous les autres aprouvoient. Auguſte, quoique ſans armes, entra dans le Camp de Le- idus, & ſans ſe ſoucier des fléches, que celui-ci faiſoit tirer ur lui, ala enlever l'aigle d'une légion. Lepidus, abandonné e ſes ſoldats, & de la fortune, qui l'avoit élévé à un de- ré de puiſſance, qu'il ne méritoit par aucun endroit, fut con- raint de ſe jeter aux piez d'Auguſte, qui lui conſerva la vie & les biens.

Marc-Antoine.

Ce Triumvir s'étant avilé de faire la guerre à ſa patrie, l falut décider la querelle par un combat, qui mit fin à tou- es les guerres civiles. La bataille ſe donna prés d'Actium, Promontoire de la Mer d'Albanie. Dés que les deux flotes n furent venües aux mains, la Reine Cléopatre aïant pris a fuite, Antoine aima mieux être le compagnon d'une emme, qui fuïoit, que de ſes ſoldats, qui combatoient. Ces braves gens ne laiſſérent pas d'opiniâtrer le combat, & quand ils eurent déſeſpéré de vaincre, ils s'oſtinérent ongtems à vouloir mourir pour un déſerteur. Mais en- in, Auguſte les aïant adoucis par ſes rémontrances, ils mirent bas les armes, & cédérent la victoire à celui, qui la méritoit autant par ſa clémence, que par ſa valeur.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

& Caius, ou par un éfet prématuré du Deſtin, ou par la perfidie de *Livia* 1 leur marâtre, moururent auſſi tous deux, l'un, en alant en Eſpagne; pour commander les Armées; & l'autre en revenant d'Arménie, malade d'une bleſſure. Et comme Druſus étoit mort long-tems auparavant, il ne reſtoit plus que Tibére, qui, dés lors fut regardé comme le Maître futur. Auguſte l'adopte *i*, & le fait ſon colégue à l'Empire, & à la puiſſance du Tribunat; il l'envoie par toutes les armées pour le faire connoître aux ſoldats; & tout cela ſe fait ouvertement à la priére de Livia, & non plus par les artifices, ni par les intrigues ſecrétes qu'elle emploïoit, *lorſque ſon fils avoit des rivaux.* Car elle avoit pris un tel aſcen-

dan

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il arive ſouvent, qu'on atribüe la mort des Princes à ceux, qui y ont le principal intérêt. Comme Livie vouloit encore regner aprés la mort d'Auguſte, on la ſoupçonnoit d'avoir fait empoiſonner Lucius & Caius pour faire entrer ſon fils en leur place. Henri, Duc d'Orleans, & Caterine de Médicis, ſa femme, furent crûs les vrais auteurs de la mort du Daufin de France, cauſe que céte mort leur aſſuroit la Couronne.

NOTES HISTORIQUES.

i Selon Patercule, Tibére fut adopté par Auguſte, ſous le Conſulat d'Elius Catus, & de Caius Sentius, le 27. de Juin l'an de Rome 754. *Hiſt.* 2. *Chap.* 103.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

dant ſur Auguſte, dans ſa vieilleſſe 1, que, *pour la contenter*, il relégua dans l'Iſle de Planaſie Agrippa le Poſthume, l'unique petit-fils qui lui reſtoit: jeune homme à la verité ſans éducation, & qui ſe prévaloit follement de la force de ſon corps, mais qui du reſte n'étoit convaincu d'aucun crime. Il ne laiſſa pas de métre à la tête de huit légions vers le Rhin 2, Germanicus, fils de Druſus, & de le faire adop-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il eſt rare de voir un Prince vieillir & conſerver ſon autorité juſqu'à la fin. Tacite dit, que la puiſſance d'un vieillard eſt precaire, *precarium ſenî imperium, & brevi tranſiturum. Hiſt.* 1. Car ſous prétexte de ſoulager ſa vieilleſſe, ſa femme, ou ſon fils, ou ſes Miniſtres, s'emparent du gouvernement. Le Duc Filippe étant dans ſa vieilleſſe, dit Commines, ſes afaires furent tellement conduites par Meſſeigneurs de Crouy & de Chimai, qu'il reſtitua au Roi les Villes de deſſus la riviére de Somme, dont le Comte ſon fils fut fort troublé, car c'étoient les frontiéres & limites de leurs Seigneuries. Le Comte fit une grande aſſemblée de gens de conſeil en l'Hôtel de l'Evêque de Cambrai, & là déclara tous ceux de la Maiſon de Crouy ennemis mortels de ſon pére & de lui, de ſorte qu'il falut, que tous s'enfuiſſent. Tout ceci déplut bien au Duc Filippe, mais ſon ancien âge le lui fit endurer patiemment. *Chapitre* 1. *&* 2. *du livre* 1. *de ſes Memoires.* Ce qui fait encore qu'un Prince vieux & infirme perd ſon autorité, c'eſt que n'y aïant plus rien à eſpérer de lui, il eſt abandonné de ſes ſerviteurs.

2 Peut être n'étoit-ce pas tant, pour s'opoſer aux incurſions des Alemans, que pour tenir Tibére en bride, s'il entreprenoit ſur l'autorité d'Auguſte.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

adopter par Tibére, quoique Tibére eût un fils déja meur, *& propre aux afaires*, pour se fortifier par un plus grand nombre d'heritiers 1.

Il n'y avoit point alors d'autre guerre, que celle de l'Alemagne, qui se continuoit plutôt pour éfacer l'ignominie de la défaite de Quintilius Varus, que par aucun desir d'étendre les bornes de l'Empire, ou pour aucun autre interêt considérable. Tout étoit tranquille à Rome, les Magistrats avoient les mêmes noms 2. Les jeunes-gens étant nez depuis la bataille *nava-*

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 L'adoption ne sert pas seulement à multiplier les héritiers du Prince, qui n'est plus en âge d'en engendrer, mais encore à le garantir du reproche de la vieillesse, & de l'incapacité de gouverner, quand on voit, qu'il fait un bon choix. Et c'est ainsi, que l'entendoit Galba, lors qu'il disoit à Pison en l'adoptant : Dés que le Sénat & la Ville sauront ton adoption, l'on cessera de me trouver vieux. *Audita adoptione desinam videri senex. Tac. Hist.* 1.

2 *Arcanum novi status imago antiqui*, c'est-à-dire : Le mistere d'un gouvernement nouveau est de ressembler à l'ancien. Car il ne faut pas, que le peuple s'aperçoive du changement ; de peur qu'il ne se souléve. Aprés que Filipe II. eut pris possession du Portugal, il y laissa pour Viceroi le Cardinal Archiduc Albert, de sorte que, quant à l'habit, dit Cabrera, il sembloit, que le Roi Cardinal Henri n'étoit pas mort. *A la fin de son Histoire de Filipe II.* C'est peut être pour la même raison, que Filippe donna

navale d'Actium, & la pluſpart des vieux durant les guerres Civiles; que pouvoit-il reſter de gens, qui euſſeut vû *le tems de* la Liberté? Toute la Ville aïant donc changé de face, il ne s'y voïoit plus rien de la forme & de la vigueur de l'ancien gouvernement. L'Egalité aïant fini *avec la Liberté*, l'on ne ſe ſoucioit plus que d'obéïr au Prince, ſans ſe métre en peine de rien, tandis qu'Auguſte fut d'un âge à ſoutenir virilement le faix des afaires, & la fortune de ſa Maiſon. Mais depuis que la vieilleſſe & la maladie l'eurent afoibli, & que ſa fin, qui

REFLEXIONS POLITIQUES.

donna le Gouvernement des Païs-bas à la Ducheſſe de Parme, ſa ſœur, atendu que les Flamans étant acoutumez à la Ginécocratie depuis 46. ans, que Marguerite d'Autriche, Ducheſſe Doüairiére de Savoie, & Marie Reine de Hongrie, ſa tante, les avoient gouvernez, une Gouvernante ſembloit leur devoir être plus agréable qu'un Gouverneur. Herrera dit, que Filippe aïant rapellé de Portugal l'Archiduc Albert (en 1594.) le Gouvernement de ce Roïaume reſta entre les mains de cinq Adminiſtrateurs, parce qu'aïant promis aux Portugais, de leur donner toûjours un Gouverneur, qui ſeroit de la Maiſon Roïale, & ne le pouvant, ou ne le voulant pas faire alors, il crut ne rien innover, en méttant à la place d'Albert cinq Seigneurs Portugais, à l'imitation du Roi Cardinal Henri, qui par ſon teſtament en avoit nommé cinq autres. *Chap. 23. du livre 10. de la troiſiéme partie de ſon Hiſtoire.* Henri IV. voulut faire ſon abjuration dans l'Egliſe de Saint Denis, pour montrer, qu'il vouloit ſuivre la Religion & les exemples des Rois, qui y ſont enterrez. *Memoires du Chancelier de Chiverny.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

qui aprochoit, eut donné jour à de nouvelles eſperances, quelques-uns commencérent à raiſonner en vain des avantages de la Liberté. Pluſieurs apréhendoient la guerre, & d'autres la deſiroient; mais la pluſpart ſe plaiſoient à faire divers jugemens de ceux, qui aloient devenir leurs Maîtres 1. „ Agrippa, *diſoient-ils*, „ eſt cruel & féroce, & a le cœur ulcéré de „ l'ignominie de ſon éxil 2. Il n'eſt pas même „ d'âge, ni d'expérience, à pouvoir porter un „ tel fardeau. Tibére, au contraire, eſt un „ hom-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Quand un Prince commence à devenir infirme, ou caſſé, tout le monde tourne les yeux vers le ſoleil levant, c'eſt-à-dire, vers ſon ſucceſſeur, s'il y en a un d'aſſuré, comme il arrive dans les Etats héréditaires : mais ſi ce ſucceſſeur eſt incertain, ainſi qu'il ſe voit dans les Roïaumes électifs, alors chacun raiſonne des bonnes & des mauvaiſes qualitez de tous les prétendans, & deſtine à l'Empire celui qui lui plaît davantage. *Multi*, dit Tacite, *occulta ſpe, prout quis amicus vel cliens, hunc vel illum ambitioſis rumoribus deſtinabant. Hiſt.* 1.

2 L'on a ſouvent remarqué, que les Princes, qui ſont venus de l'éxil au trone; ont toûjours été cruels.

—— Regnabit ſanguine multo,
Quisquis ab exilio venit ad imperium. Apud Suet, in Vita Tib.

& pareillement ceux, qui ont été ou mépriſez, ou maltraitez ſous le regne de leur prédeceſſeur. Dés que Louis XI. ſe trouva grand & Roi couronné, dit Commines, il ne penſa qu'à la vangence. *Chap.* 10. *du livre* 1 *de ſes Mêmoires.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

, homme fait, & qui a beaucoup de réputa-
, tion militaire; mais outre *qu'il a hérité de*
, la ſuperbe invétérée de la famille Claudien-
, ne, on lui voit échaper ſouvent des traits de
, cruauté, quoiqu'il ait grand ſoin de cacher
, ſon naturel. *Qu'atendre d'un homme* nourri
, dés ſon enfance *k* dans la maiſon dominante;
, chargé d'honneurs & de trionfes, dans ſa
, jeuneſſe 1; qui n'a médité dans ſa retraite,
, ou plutôt dans ſon éxil à Rhodes, que van-
, gence, que tromperie, que volupté 2; qui

„ 2

REFLXIONS POLITIQUES.

1 Il faut noter, dit le même, que tous les hommes, qui jamais ont eté grans, & ont fait de grandes choſes, ont commencé fort jeunes. Et cela gît à la nourriture. *Chap.* 10. *du livre* 1 *de ſes Mémoires.*

2 La ſolitude eſt un dangereux compagnon pour un méchant eſprit. Les Princes de l'humeur de Tibére ne peuvent jamais être en pire compagnie qu'avec eux mêmes. L'humeur féroce & cruelle de Don Carlos Prince d'Eſpagne, ſelon Cabrèra, ne venoit que de l'inclination, qu'il avoit à la ſolitude. *Chap.* 8. *du livre* 1 *de ſon Hiſtoire.* Car, dit-il, la ſolitude rend les jeunes gens farouches, mé-

NOTES HISTORIQUES.

k Tibére n'avoit pas encore trois ans, lorſque ſa mére fut mariée à Auguſte. Tibére, dit Patercule, nourri chez Auguſte, imbu de ſes divins preceptes, & outre cela doüé d'un excellent eſprit, montra d'abord je ne ſai quoi qui prométoit tout ce que nous voïons qu'il eſt aujourdui. *Hiſt.* 2 *chap.* 94.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ a une mére impérieuſe & violente, ſelon
„ la coutume du ſexe, à laquelle il fau-
„ dra obéïr en eſclaves ; & deux enfans,
„ (*Druſus ſon propre fils, & Germa-*
„ *nicus ſon fils adoptif*) qui ſeront à char-
„ ge à la République, *ſous le regne de leur*
„ *pére*, & la déchireront un jour *aprés ſa*
„ *mort.*

Pendant que l'on tenoit ces diſcours, & d'autres ſemblables, la maladie d'Auguſte empiroit toujours, & quelques-uns ſoupçonnoient ſa femme de l'avoir empoiſonné 1 ; car, peu de mois auparavant, il avoit couru un bruit, qu'Auguſte aïant choiſi les plus confidens *de ſes domeſtiques*, s'étoit tranſporté ſecrétement, & ſans autre compagnie d'amis, que de Fabius Maximus, en l'Iſle de Planaſie, pour voir le jeune Agrippa ; qu'il y avoit eu beaucoup de larmes répandües de part & d'autre, & beaucoup de témoignages réciproques de

mélancoliques, rêveurs, coléres, & capables de former de mauvais deſſeins. Ce que perſonne ne voit, n'eſt repris de perſonne, & par conſéquent la tentation ne trouve point d'obſtacle. *Chap.* 2. *du livre* 4.

1 C'eſt l'ordinaire des hommes d'attribüer la mort des Princes au poiſon, comme ſi les Princes ne pouvoient pas mourir de maladie, ni de vielleſſe ; ou qu'il falût rendre leur mort auſſi miſtérieuſe que leur vie.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

de tendreſſe *l*; d'où il y avoit lieu d'eſpérer, qu'Agrippa rentreroit dans la Maiſon de ſon aïeul 1 ; que Fabius avoit découvert la choſe à Martia ſa femme 2, & puis Martia

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Auguſte voulant réparer la faute qu'il avoit faite de deshériter ſon petit-fils, en fit encore une plus grande en le voulant rapeller à la ſucceſſion de l'Empire, aprés avoir pris Tibére pour ſon colégue. Car outre qu'il n'étoit plus en ſon pouvoir de défaire ce qu'il avoit fait, ſon repentir, qui venoit trop tard, lui attiroit la haine & le reſſentiment de Livia & de Tibére, qui ceſſoient de lui être obligez d'un bien fait auquel il avoit regret. Quand on veut entreprendre une ſi grande choſe, dit Commines, on la doit conſulter & débatre, afin de pouvoir choiſir le meilleur parti..... Car il n'eſt nul Prince ſi ſage, à qui il n'arrive de faillir quelquefois, & *même* bien ſouvent, s'il a longue vie, & ainſi ſe trouveroit de leurs faits, s'il en étoit toûjours dit la vérité. *Chapitre 13. du livre 5. de ſes Mémoires.*

2 Caton le Cenſeur avoit bien raiſon de dire, que l'une des trois choſes dont il ſe repentoit étoit d'avoir dit ſon ſecret à une femme; car, ſelon Plaute, il n'y en a jamais

NOTES HISTORIQUES.

l Le grand Pline dit, qu'Auguſte regreta ſon petit-fils Agrippa, aprés l'avoir relegué, & que les deſſeins ambitieux de Livia & de Tibére lui donnérent bien à penſer dans les derniers tems de ſa vie. *Abdicatio Poſthumi Agrippæ poſt adoptionem, deſiderium poſt relegationem. . . . Hinc uxoris & Tiberii cogitationes ſuprem æ ejus curæ. Cap.* 45. *libri* 7. Enfin, conclut-il, ce divin Auguſte mourut, en laiſſant

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tia à l'Impératrice 1, qui s'en étoit plainte à l'Empereur ; & que peu aprés Fabius étant mort, & peut-être volontairement, *pour prévenir le ressentiment d'Auguste*, l'on avoit oüi à ses funérailles les lamentations de Martia qui se reprochoit d'être la cause du malheur de son mari 2. Quoi qu'il en soit, Tibére étoit à peine entré dans l'Illirie, qu'il fut rapellé en diligence par des létres de sa mére ; & l'on

REFLEXIONS POLITIQUES.

jamais eu de muétes. *Deux ou trois exemples contraires*, dit un Moderne, *sont des miracles, qui ne font point de consequence.* Le P. Bouhours dans son Entretien du secret.

1. C'est une coutume générale, dit Commines, que toûjours on complaît plus aux gens de qui l'on espére quelque acroissement de fortune pour le tems à venir que l'on ne fait à celui, qui est déja en tel degré qu'il ne peut monter plus haut. *Chap. dernier du livre 6.*

2 Les Princes font toujours périr ceux, qui ont révelé leur secret, non seulement à cause de l'infidélité, mais encor

NOTES HISTORIQUES.

sant pour héritier & successeur le fils de son ennemi. Car Tibére étoit fils du Pontife Claude Néron, qui s'étoit déclaré protecteur de tous les Mécontens aprés la mort de Jules César, & avoit excité la guerre dans la Campanie. *Paterc. Hist. 2 chap. 75.* Suétone ajoute, que le pére de Tibere étoit si passionné pour la liberté, qu'il proposa, dans le Sénat, d'ordonner des récompenses pour les meurtriers de César *In. Tiberio.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

e ſait pas au vrai, s'il trouva Auguſte encore
n vie *m*, quand il fut à Nole ; car Livia
voit diſpoſé des corps de garde dans toutes les
venües de la Ville & du Palais, & feſoit cou-
rir

REFLEXIONS POLITIQUES.

ncore, pour la honte, qu'ils ont de s'être trompez en
onfidens. Auguſte, qui avoit le diſcernement ſi fin,
voit préféré Fabius à tous ſes autres amis ; & pourtant
on ſecret ne laiſſa pas d'être découvert par l'imprudan-
e de ce confident. C'eſt pourquoi, les Princes n'en
oivent point avoir, non plus que ce Metellus, qui di-
oit, qu'il bruleroit ſa chemiſe, ſi elle ſavoit ſon ſecret.
l eſt bon de remarquer en paſſant, qu'il n'y a rien de
lus dangereux, que de confier à une femme mariée un
ecret, , qui a quelque rélation à ſon mari ; car tôt ou
ard le lit découvre tout, *nox nocti indicat ſcientiam*,
ur-tout ſi la femme a intéreſt de n'être pas ſecréte.
inſi, il ne faut pas s'étonner, ſi Livia, voïant qu'il
'agiſſoit d'ôter l'Empire à Tibére, ſon fils, pour le
onner au jeune Agrippa ſon beau-fils, ſe ſoucia peu
e ſacrifier Fabius & Martia au reſſentiment d'Auguſte,
our l'empêcher de rapeller ſon petit-fils. Dans le ſié-
le paſſé, Don Antonin de Padilla aïant révelé à la Reine
'Eſpagne Doña Ana, que Filippe II. l'avoit fruſtrée
e la Régence, par le teſtament qu'il avoit fait à Bada-
oz ; céte Princeſſe, qui atribuoit céte excluſion à un
manque

NOTES HISTORIQUES.

m Patercule dit, que Tibére arriva à Nole avant la mort
'Auguſte, & qu'ils eurent encore quelque entretien en-
emble. *chap.* 123.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

rir de tems en tems de bonnes nouvelles, juſqu'à ce qu'aïant pourvû à tout ce que la conjoncture préſente requéroit, elle fit publier tout enſemble la mort d'Auguſte *n* & l'avénement de Tibére à l'Empire *o*.

RE-

REFLEXIONS POLITIQUES,

manque d'amour & d'eſtime, ne manqua pas de lui en faire des plaintes; ce qui coûta bientôt la vie à Don Antonio. *Cabrera chap. 3. du livre 12. & 2. du livre 13. de ſon Hiſtoire.* Enfin, il ne faut jamais confier un ſecret d'importance à une perſonne, qui eſt infiniment au deſſus de ſoi; car de la maniére, dont les Grans ſont faits, ils tiennent à déshonneur de ſe contraindre pour leurs inférieurs; & à ſimplicité ridicule, de ménager celui, qui leur a dit une choſe, dont ils peuvent tirer du profit en la révélant. Antoine Perez dit, que la langue eſt la partie de l'homme, que les Dames abhorrent davantage, à-cauſe du ſecret, qu'elles veulent qu'on leur garde, & qu'elles craignent qu'on révéle. A plus forte raiſon les hommes, mais particuliérement ceux qui vivent à la Cour, ou qui ont commerce avec des Dames de Cour, doivent ſe défier de la langue des femmes, & de leurs femmes même, plus que de celle de leurs plus redoutables ennemis.

NOTES HISTORIQUES.

n Suétone dit, que Tibére ne voulut publier la mort d'Auguſte, qu'aprés avoit fait aſſaſſiner le jeune Agrippa. *In Tiberio.*

o A l'age de cinquante-cinq ans.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

REGNE DE TIBE'RE.

An de Rome 767.

LA premiére action du nouveau regne fut le meurtre du jeune Agrippa 1, qu'un Centurion bien resolu eut beaucoup de peine à tuer, quoique *ce pauvre Prince* fût sans armes, & ne se doutât de rien auparavant. Tibére n'en parla point du tout au Sénat, voulant, qu'on crût, qu'Auguste avoit ordonné au Tribun, qui gardoit Agrippa, de le tuer au premier avis, qu'il auroit de sa mort. Il est bien vrai; qu'Auguste s'étoit souvent plaint de lui avec aigreur, & avoit même exigé, que son éxil fût autorisé par un Arrest du Sénat; mais sa rigueur n'a jamais été jusqu'à vouloir la mort de pas-un de ceux de son sang: & il n'étoit pas croïable, qu'il eût fait tuer son petit-fils, pour assûrer le repos du fils de sa femme. Il est plus vrai-semblable que Tibére & sa mére hâtérent la mort d'Agrippa, qui leur étoit suspect, l'un, par la crainte d'avoir un Compétiteur *o*; l'autre, par

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Un Prince, qui verse le sang roïal, fait un éxemple de tres-dangereuse conséquence. La Reine de Naples Jeanne I. dit Ammirato, fesant étrangler André son

NOTES HISTORIQUES.

o Paul Piasecki dit, que Constance d'Autriche, seconde femme de Sigismond III. Roi de Pologne, fesoit des cabales

REFLEXIONS POLITIQUES.

son mari, ne fit qu'enseigner à Charles III. qu'il étoit permis de l'étrangler elle-même. Et lui, aprés avoir ôté la couronne & la vie à céte Reine sa parente, perdit l'une & l'autre par la main des Hongrois, qui profitérent de l'exemple qu'il leur avoit donné. *Discours 7. du livre 17. de son Commentaire sur Tacite.* Il y a beaucoup de Politiques, dit Cabrera, qui disent au contraire qu'il est dificile de garder en prison des Princes du sang roïal, & que les morts ne mordent point: qui est la raison, pourquoi Charles d'Anjou (c'est-à-dire Charles I. Roi de Naples) fit mourir Conradin, neveu de Manfrede, son prédécesseur. Mais l'Aragon ne manqua pas d'héritiers, qui recouvrérent heureusement le Roïaume, & qui condannérent à mort le fils de Charles. Et si céte Sentence ne s'éxécuta pas, (*parce que Constance fille aînée de Manfrede, & femme de Pierre* III. *Roi d'Aragon, fut plus généreuse que Charles* I.) l'innocent Conradin ne laissa pas d'être vangé, par la note d'infamie, que son sang imprimoit à la Maison d'Anjou..... Filippe II. pourvût à la sûreté & à la conservation de la Reine Marie d'Angleterre sa femme, en s'opposant à l'éxécution de l'Arrest de mort rendu contre Elizabet, sa belle-sœur, parce que le Prince, qui met ceux de son sang entre les mains du boureau, aiguise le glaive contre soi-même. *Chap. 10. du livre 1. & du livre 2. de son Filippe* II. Henri IV. ne voulut jamais consentir à la mort de Charles de Valois, Comte d'A

NOTES HISTORIQUES.

les pour faire tomber l'élection sur Jean-Casimir, son frère aîné, à l'exclusion de Uladislas, son beau-fils & son neveu, qui comme fils-aîné du Roi étoit selon la Loi & la Coutume du païs préférable à tous les autres. Dans sa Croniq*ue* *Nec unquam committunt*, dit un autre Polonois, *quin hic elig*atur, *cui ipso jure debeatur succession.* Krzistanovvic, dans sa Description du Gouvernement de Pologne.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ar la haine, qu'ont toûjours les marâtres. Néanmoins, lorſque le Centurion, ſelon l'uſage de la Diſcipline Militaire, vint dire, qu'il avoit fait ce qu'on lui avoit commandé, Tibére répondit, qu'il ne lui avoit rien ordonné 2, & que le Centurion rendroit compte de ſes faits au

l'Auvergne, qui avoit conſpiré contre lui, diſant, qu'il falloit reſpecter le ſang des Rois: & Mr. de Villeroy, un de ſes Miniſtres, diſoit fort à propos, que lorſqu'il s'agiſſoit de la vie des Princes du ſang, le Prince ne devoit conſulter que la nature. Burnet avoüe, que la mort de la Reine d'Ecoſſe a été la plus grande tache du regne d'Elizabet d'Angleterre. Et je m'étonne, que le Pape Sixte V. qui ſavoit ſi bien aprendre aux autres à reſpecter la Majeſté Roïale, enviât à céte Reine le bonheur & l'honneur d'avoir fait tomber à ſes piéz une tête couronnée. Et jamais ſonge ne fut plus inſtructif, que celui que fit une Dame, qui couchoit ordinairement dans la chambre d'Elizabet, laquelle, la nuit d'avant cette éxécution ſe réveilla en ſurſaut, criant, qu'elle voïoit couper la téte à Marie Stuart, & qu'on l'alloit couper auſſi à Elizabet avec la même hache. *Leti livre 1. de la 2. partie de la Vie de Sixte V.*

2 C'eſt la coutume des Princes de rejetter la haine des actes odieux ſur leurs Miniſtres. Antoine Perez, qui en avoit fait une fâcheuſe expérience au ſujet du meurtre de Don Juan de Eſcovedo, dont Filippe II. ſoufrit qu'il fût recherché; dit, que les Princes ne ſe ſont aviſez d'établir un Conſeil d'Etat, que pour avoir moïen de ſe diſculper de tous les événemens ſiniſtres. Elizabet fit emprisonner le Secretaire, qui avoit expédié l'ordre de hâter l'éxécution de Marie Stuart, diſant qu'elle l'avoit ſigné par ſurpriſe. *Leti.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

au Sénat. Saluſte, qui étoit du ſecret, (car il avoit envoïé cette commiſſion par écrit au Tribun) craignant d'être recherché d'un meurtre, *dont le Prince ſe déchargeoit*; & dont, *par conſéquent*, il ſeroit également dangereux pour lui, de ſe dire innocent, ou coupable 3; remontra à Livia, qu'il faloit bien ſe garder de divulguer les ſecrets de la Maiſon du Prince, ni les conſeils de ſes Miniſtres 4, ni les noms des ſoldats, dont il ſe ſervoit, *pour éxécuter ſes ordres*; que Tibére énerveroit la force de la Principauté, s'il renvoïoit

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Malheureuſe eſt la condition d'un Miniſtre, qui eſt forcé d'acuſer ſon Prince, pour prouver ſon innocence; ou d'être coupable, pour le faire croire innocent. Car s'il garde le ſecret, il eſt condamné par les Juges; & s'il ne le garde pas, il eſt ſacrifié par ſon Maître, comme un ſerviteur infidéle. Ajoutez à cela, qu'un Prince eſt toûjours bien aiſe de ſe défaire de quiconque peut témoigner contre lui.

4. Les Princes manqueroient bientôt de conſeil, s'il y avoit du danger à les conſeiller. *Defuturos qui ſuadeant, ſi ſuadere periculum ſit. Curt. lib. 7.* Quand un Prince garde le ſecret, dit Cabrera, on lui fait volontiers ſavoir toutes les choſes, qui peuvent lui aporter du dommage; ce qui ſouvent ſauve ſon Etat & ſa perſonne. Filippe II. ſavoit tout, parce que chacun lui diſoit tout ce qu'il ſavoit, & qu'on étoit aſſuré, qu'il garderoit inviolablement le ſecret. *Chapitre 3. du livre 12. de ſa Vie.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

bïoit ainſi les afaires
1 Sénat 5 ; que la
ondition de regner
t telle, qu'il n'y a point de compte à rendre;
u'à celui, qui regne *p*.

Ou, que la domination eſt de telle nature, qu'elle ne peut pas ſubſiſter, ſi l'on rend compte à plus d'un ſeul.

II. Ce-

REFLEXIONS POLITIQUES.

5 Comme c'eſt renverſer le Gouvernement d'une épublique, & introduire la Monarchie, que de con-er l'autorité ſouveraine à un ſeul, c'eſt détruire la Mo-archie, que de la confier à pluſieurs. C'eſt la faute, ue Filippe II. fit aprés la mort de Louis de Requeſens ouverneur des Païs-bas, en permétant, que l'admi-ſtration de la Flandre alât au Conſeil d'Etat du païs. ar le peuple ſe voïant délivré du joug d'un Gouverneur ſpagnol, ne craignoit pas une puiſſance, qui, comme artagée entre pluſieurs, lui ſembloit faire une eſpéce e République. Outre que les intérets & les avis de eux, qui compoſoient ce Conſeil, ne s'acordant preſ-ue jamais, le peuple avoit un beau prétexte de ne pas béïr, en demeurant neutre entre tant de Maîtres, qui e ſavoient pas commander. Il eſt quaſi impoſſible, dit ommines, que beaucoup de grans Seigneurs enſem-le, & de ſemblable état, ſe puiſſent longtems entrete-ir, ſinon qu'il y ait un Chef par deſſus tous : & ſi ſeroit eſoin, que celui-là fût ſage & bien eſtimé ; pour avoir obéiſſance de tous. Et quelques lignes aprés il en don-

NOTES HISTORIQUES.

p Marie, Reine de Hongrie, ſœur de Charlequint, mon-oit bien qu'elle étoit du même ſentiment, lorſqu'en di-nt adieu aux Païs-bas, dont elle avoit été Gouvernante eſpace de 23. ans, elle uſa de ces termes : Si j'ai manqué en uelque choſe, j'en ſuis excuſable, comme n'y aïant rien ublié du mien ; mais ſi quelqu'un n'en reſte pas content, eſt le moindre de mes ſoucis, puiſque l'Empereur mon ére s'en contente, n'aïant eu autre ſoin que de lui plaire. *rantome deſc. 4. de ſes Femmes galantes.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

II. Cependant, à Rome, les Conſuls, l
Sénateurs, les Chevaliers, couroient à l'e
vi à la ſervitude, & les plus illuſtres étoie
ceux, qui ſe hâtoient davantage, compoſa
tous ſi bien leur extérieur, que ſans paroît
joïeux de la mort d'Auguſte, ni triſtes de l'
vénement de Tibére *q*, ils entremêloient l
larmes avec la joie, & les regrets avec la fl
terie. Sextus Pompeius, & Sextus Apuleiu
alors Conſuls, pretérent les premiers le ſe
ment de fidélité à Tibére, & le reçurent apré
en ſon nom, de Seius Strabon, Capitaine
la Garde Prétorienne, & de C. Turraniu
Commiſſaire Général des vivres; & puis
Sénat, de la Milice, & du Peuple. Car T
bére afectoit de commencer toutes les fo
ctio

REFEXIONS POLITIQUES,

ne la raiſon. Parce, dit-il, qu'ils ont tant de choſes à dén
ler & à acorder entr'eux, que la moitié du tems ſe pe
avant qu'il y ait rien de conclu. *Chapitre dernier du L.*
de ſes Mémoires. Cabrera dit, que le Prince a beſoin
conſeil & de Miniſtres, pour lui aider à gouverner, pa
que, ſi habile qu'il ſoit, il ne ſait pas tout; mais non
pour être ſes compagnons à régner, parce que n'éta
que des inſtrumens, c'eſt à lui d'en faire tel uſage qu'il l
plaît. *Chapitre 7. du livre 1. de ſon Hiſtoire,*

NOTES HISTORIQUES.

q Don Juan Antonio de Vera parlant de la cérémonie
l'abdication de Charle-quint, dit, que les aſſiſtans y d
nérent ouvertement des marques de leur douleur, m
pourtant d'une maniere, qui ſans ofenſer le Prince qu'
recevoient, montroit quel étoit celui qu'ils perdoi
Epitome de la Vie da Charles-quint.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ctions publiques par le miniſtére des Conſuls 1, comme ſi c'eût été encore l'ancienne République, & qu'il eût même été en doute, s'il devoit accepter l'Empire. L'Edit même, par lequel il convoquoit le Sénat, étoit court & modeſte, diſant qu'il n'uſoit de ce droit, qu'en vertu du pouvoir de Tribun *r*, qu'il avoit reçu ſous Auguſte 2, & ſeulement pour délibérer des honneurs *funébres*, qu'il faloit ren-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Comme la Liberté avoit commencé par le Conſulat, il afectoit de faire propoſer toutes les afaires par les Conſuls, pour amuſer le Peuple, & même le Sénat, par une image de l'ancienne République. *Arcanum enim novi ſtatus imago antiqui.*

2 Les Edits du Prince doivent toûjours être courts; car ce ſont des loix & des commandemens, dont il n'apartient pas aux Sujets d'aprofondir les motifs. C'eſt le fait d'un Docteur, d'aléguer des raiſons, mais non pas d'un Legiſlateur, qui doit ſe faire obéir, non point par perſuaſion, mais par autorité. Si l'on donnoit des raiſons aux Sujets, ils voudroient les éxaminer; & cet éxamen les porteroit à la déſobéïſſance, quand ils ne les trouveroient pas bonnes. La force d'une loi n'eſt pas formellement dans ſa juſtice, mais dans l'autorité du Légiſlateur; & par conſequent il faut obéir aux Rois

NOTES HISTORIQUES.

r Sous l'ancienne République, les Tribuns du peuple avoient pluſieurs fois convoqué le Sénat; Ainſi Tibére feſoit une action populaire en le convoquant. Il éſt vrai, que les Tribuns avoient uſurpé ce pouvoir; car au commencement ils n'avoient que celui de *vetare, aut intercedere*, i. e. d'empêcher ou de s'opoſer; au-lieu que les Conſuls avoient droit de commander. *Conſules jubent.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

rendre à ſon pére, donc cependant il n'abandonneroit point le corps *ſ*; & que toute la part qu'il prétendoit à l'adminiſtration publique ſe reduiſoit à cet Edit *t*. Mais dés qu'Auguſte fut mort, il avoit donné le mot aux Cohortes Prétoriennes, la Garde ſe faiſoit chez lui, & tout le reſte, comme chez l'Empereur. Qu'il alât par les rües, qu'il alât au Sénat, les ſoldats l'acompagnoient toujours. Il avoit même écrit aux Armées, comme celui, qui venoit de ſuccéder à l'Empire, ſans héſiter jamais, que lorſqu'il parloit au Sénat 3. La principale cauſe de ſa feinte 4 étoit, qu'il craig-

REFLEXIONS POLITIQUES.

qui ſont les ſupremes Légiſlateurs, parce qu'ils ont fait telle ou telle ordonnance, & non point parce que leurs ordonnances nous ſemblent être juſtes.

3 Il feſoit le Républiquain dans le Sénat, parce que c'étoit l'unique lieu, où il reſtoit encore quelque image de l'ancienne liberté.

4 Il eſt de l'intéreſt des Grans de pénétrer les ſentimens du Prince, au commencement de ſon régne, pour ſavoir comment ils ont à ſe gouverner avec lui, mais il eſt de l'intéreſt du Prince de ne ſe point ouvrir, ni

NOTES HISTORIQUES.

ſ Parce qu'Auguſte étant mort à Nole, comme le dit Tacite à la fin du ſommaire de ſa Vie, il vouloit, par honneur, acompagner ſon corps juſque dans Rome.

t Jean Freinshemius donne un autre ſens à ce paſſage : *neque abſcedere à corpore, idque unum ex publicis muneribus uſurpare*; feſant dire à Tibere que par céte convocation il ne prétend point ſe donner de ſupériorité ſur le Sénat, ni ſur aucun Sénateur, mais ſeulement s'aquiter de ce qu'il doit à ſon

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

craignoit, que Germanicus, maître de tant de légions, assuré du secours de tous les Aliez, & éperdûment aimé du Peuple Romain, n'aimât mieux joüir de l'Empire, que de l'atendre. Il y entroit aussi de la vaine gloire, car il afectoit de paroitre élu par la République 5, plûtot qu'introduit par les arti-

REFLEXIONS POLITIQUES.

ni déclarer, dans les choses, qui éxercent la curiosité des Grans. Car si une fois ils sont les premiers à découvrir ce qu'il a dans l'ame, il ne saura jamais ce qu'ils ont dans le cœur. *Lleva la ventaja*, dit un proverbe Espagnol, *el que vee el juego al compañero.*

5 Dans un Empire electif, le Prince doit toûjours témoigner, qu'il tient la Principauté de ceux, à qui apartient le droit d'élire, quoiqu'il l'ait obtenüe par d'autres moïens; car autrement il passera pour un usurpateur, & pour un ennemi déclaré de la Liberté publique; &, par conséquent, sa vie sera toûjours en danger. Il ne se peut rien dire de plus judicieux, ni de plus agréable à une République, ou à un Etat electif, que ce que Galba disoit de son élection à l'Empire. Sous les regnes de Tibére, de Caligula, & de Claudius, disoit-il, la République Romaine a été comme le patrimoine & l'héritage d'une seule famille: mais pour moi, qui ai été apellé à l'Empire par le consentement des Dieux & des hommes, je puis dire, que l'Election aïant recom-

 mencé

NOTES HISTORIQUES.

son pére; & qu'à l'avenir il ne se mélera plus de rien ordonner. Et dans l'Examen des Traducteurs des Tacite, lequel est à la fin de sa Parafrase, il dit: La plupart des Traducteurs entendent ces mots, *abscedere à corpore*, du corps d'Auguste, & moi, je les entens du corps du Sénat. En quoi il a suivi le *Dati*, qui les rend ainsi: *Ne voleva egli en ciò partirsi dalla volontà de gli alteri Senatori*: & Rodolfe le Maistre, qui les rend en ces termes: Demeurer étroitement uni au Corps du Sénat.

artifices d'une femme 6, & par l'adoption d'un Vieillard *engeollé*. On reconnut depuis, que l'irrésolution qu'il montroit, tendoit encore à découvrir la bonne ou mauvaise volonté des Grans, car il étudioit le visage & les paroles, pour en faire aprés, des crimes à ceux, qu'il vouloit perdre.

III. Le premier jour, qu'il entra au Sénat, il ne voulut point, qu'on y traitât d'autre chose, que des funérailles d'Auguste 1, dont le testament fut aporté par les Vestales. Tibére & Livia étoient instituez ses héritiers, & Livia adoptée en la famille des Jules, & honorée

REFLEXIONS POLITIQUES.

mencé en ma personne, j'ai ramené la Liberté; & que si le vaste corps de l'Empire pouvoit se passer d'avoir un Chef pour le gouverner, je serois celui, qui feroit revivre l'ancienne République.

6 Autrefois, les grans hommes tenoient à déshonneur d'être redevables de leur fortune à des femmes, parce que la faveur sembloit y avoir plus de part, que leur mérite. Mais aujourdhui, l'on n'est pas si délicat de ce côté-là. La ruelle avance mille fois plus de gens que l'épée.

1 Le Prince, qui honore & fait honorer la mémoire & les cendres de ses prédecesseurs, fait à ses successeurs un éxemple, qui les oblige à lui rendre les mêmes devoirs aprés sa mort. Suétone raconte, qu'on disoit que César avoit rendu ses statües & ses images inviolables, en rétablissant celles de Silla & de Pompée, que le Peuple avoit renversées durant les guerres civiles. En Pologne, le Roi élû n'est point couronné, que le Roi mort ne soit enterré. (*Piasecki dans sa Cronique*) C'

norée du nom d'Auguſta *u*. Ses petits-fils & leurs deſcendans étoient apellez au ſecond degré ; & dans le troiſiéme il métoit les Grans de la Ville, non point par afection, car il en haïſſoit la pluſpart ; mais par oſtentation *z*, & pour être admiré de la poſtérité *x*. Ses legs ne paſſoient point les régles ordinaires, ſi

REFLEXIONS POLITIQUES.

qui probablement ſe fait par un motif de reſpect pour le défunt, qui ne quite la Couronne, qu'en recevant la ſépulture. Car l'Elû ne fait aucune fonction de Roi, & ne met point le Seau des armes du Roïaume aux léttres, qu'il écrit aux Princes étrangers, qu'aprés ſon couronnement. Filippe II. Roi d'Eſpagne édifia & fonda le Monaſtére de S. Laurent de l'Eſcurial, pour ſervir de ſépulture à l'Empereur Charle-quint, ſon pére, & à l'Impératrice Iſabelle, ſa mére, & à tous leurs deſcendans, ainſi qu'il le marque expreſſément dans l'acte de la fondation, raporté par Cabrera *Chap.* II. *du livre* 6. *de ſon Hiſtoire.* Avant que de partir de Portugal, il a la paſ-

NOTES HISTORIQUES.

u C'eſt-à-dire, du nom d'Impératrice, & du titre de Majeſté, qu'elle n'avoit point eû du vivant de ſon mari.

x Voilà, dit le Pagliari, comme la prudence échape quelquefois aux hommes les plus prudens. Car ſi d'un côté l'on conſidére qu'Auguſte ſe feſoit regreter, & même admirer, par une démonſtration d'humanité ſans exemple, ſans qu'il y mît pourtant rien du ſien ; ce teſtament paroîtra fait avec beaucoup de ſageſſe & de politique : mais ſi l'on veut éxaminer plus à fond combien il achetoit l'aprobation populaire, on trouvera, que pour un Prince ſi éclairé, il fit une lourde faute, d'autant que, par l'amorce de la ſubſtitution aparente, il incitoit les Grans, qui y étoient compris, à machiner contre ſa poſtérité, qu'il avoit fortifiée par pluſieurs adoptions. Car ſi ces Grans étoient gens d'eſprit,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

si ce n'eſt qu'il laiſſoit au Peuple quatre-cens mille grans ſeſterces, *c'eſt-à-dire, un milion d'or*; aux Tribus du menu peuple, trente-cinq mille grans ſeſterces, *ou quatre-vints-ſept mille cinq-cens écus*; aux ſoldats des Gardes, chacun mille petits ſeſterces; & trois-cens aux ſoldats des Légions Romaines, *c'eſt-à-dire, vint-cinq écus par tête aux Prêtoriens, & ſept ou huit aux Légionaires.* Aprés cela, on parla des honneurs, qu'on lui rendroit, & les principaux, dont on s'aviſa, furent, que le Convoi paſſeroit par la porte du Trionfe; qui fut l'avis de Gallus Aſinius: que les titres des loix, qu'il avoit faites, & les noms des nations, qu'il avoit vaincües, ſeroient portez devant ſon corps; ce qui fut propoſé par

REFLEXIONS POLITIQUES.

paſſer trois jours au Monaſtére de Belem, qui eſt à une petite lieüe de Liſbonne, pour faire enterrer les corps des Rois Sebaſtien & Henri, & de vint autres Princes, ſoit enfans ou petits-fils du Roi Emanuel, leſquels étoient diſperſez en divers Couvens; voulant témoigner au moins céte reconnoiſſance à vint-deux hétitiers, qui lui avoient comme cedé ce Roïaume. *Rélation Eſpagnole de l'entrée de Filippe en Portugal, chapitre* 16. *& Coneſtagio livre* 9. *de l'Union du Portugal à la Caſtille.*

NOTES HISTORIQUES.

comme il eſt à croire, puiſqu'Auguſte ſe défioit d'eux; il n'eſt pas probable qu'ils puſſent ſe contenter d'une eſperance, qui, ſelon le cours ordinaire de la nature, ne pouvoit avoir ſon éfet que dans quelque centaines d'années, Germanicus & Druſus, avec tous leurs enfans, aïant à ſuccéder avant eux. *Dans la trente-troiſiéme de ſes Obſervations ſur Tacite.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ır Lucius Arruntius. Mais Meſſala Valerius outant; que tous les ans on renouvelleroit le rment de fidélité à Tibére: Eſt-ce par mon or-, dit Tibére, que tu parles ainſi? & Meſſala épondit, qu'il parloit de ſon chef, & que dans s choſes, où il s'agiſſoit de l'intéreſt public, il e prendroit jamais d'autre conſeil, que le ſien topre, au hazard mê- *Ou*, s'en offenſât qui voudroit. ıe de ſe le rendre ennemi. Il ne reſtoit plus que éte ſorte de flaterie. Les Sénateurs s'écrient ous enſemble, qu'ils veulent porter ſur leurs paules le corps d'Auguſte au bucher. Mais Tibére les en diſpenſa, plûtôt par vanité, *our ſe faire honneur de ce refus*, que par un notif de modeſtie. Enſuite, il adreſſa un Edit au Peuple, par lequel il l'avertiſſoit de e pas faire comme aux obſéques de Jules Ceſar, qu'il avoit troublées par ſon trop de ele, & de ne point s'oſtiner à vouloir, que e corps d'Auguſte fût brûlé dans le Marché lûtôt que dans le Champ de Mars, qui étoit e lieu deſtiné *pour céte cérémonie*. Le jour des unérailles, les ſoldats furent mis ſous les ar- nes, ceux, qui avoient vû eux-mêmes, ou qui voient oüi parler à leurs péres de ce jour, au- quel, la douleur de la ſervitude étant toute ré- ente, le Dictateur Ceſar fut tué, & la Liberté mal-

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Dans les Princes, la clémence eſt plus ſouvent un ffet de leur vanité, que de leur bon naturel.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

malheureuſement recouvrée par un atentat; qui paroiſſoit déteſtable aux uns, & tout-à-fait loüable aux *y* autres 3, ſe moquant de voir emploïer l'aſſiſtance des ſoldats, pour donner paiſiblement la ſépulture à un Prince, qui avoit regné 44. *ans z*, & qui laiſſoit des héritiers établis de longue main dans le Gouvernement.

IV. Ce fut une ocaſion de parler auſſi d'Auguſte même. Pluſieurs admiroient des cas fortuits : Que le dernier jour de ſa vie étoit le même que celui, auquel il avoit été la premiére fois déſigné Conſul *a*; qu'il avoit fini ſes jours dans la même Ville, dans la même maiſon, & dans la même chambre, que ſon pére Octave *b*; qu'il avoit égalé le nombre des Conſulats de Valerius

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Toutes les actions des Grans ſe prennent à deux anſes, un les loüe, un autre les blâme. Elles reçoivent divers noms, ſelon l'inclination diférente des perſonnes qui en jugent. Catilina fut blâmé de ce qu'il avoit voulu faire, & Caſar, fut loué de ce qu'il avoit fait. Dans les partialitez chacun juge ſelon les paſſions & les intérets du parti dont il eſt. Les Docteurs de la Ligue oſérent bien com

NOTES HISTORIQUES.

y Qui apelloient Ceſar, Tiran, pour autoriſer ce meurtre comme légitime. *Ita enim appellari Cæſarem facto ejus expediebat*, dit Patercule livre 2. chap. 58. parlant de Brutus.

3 A compter depuis la mort du Triumvir Antoine.

a Le 21. Septembre, à l'âge de 20. ans moins un jour, ſelon Patercule *Hiſt.* 2. *chap.* 65.

b A la mort du Cardinal de Richelieu, les Pariſiens remarquoient à peu prés de même, qu'il étoit né & mort dan

l

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

rius Corvinus,& de Caius Marius *c*; qu'il avoit éxercé trente-ſept ans la puiſſance du Tribunat; qu'il avoit été proclamé vint & une fois *Imperator d*, outre tant d'autres honneurs multipliez en ſa perſonne, ou inventez tout exprés en ſa faveur. Mais les Politiques examinoient bien autrement

Ou, On comptoit auſſi ſes Conſulats, par leſquels il avoit égalé ceux de Corvinus & de Marius enſemble; 37. ans de Tribunat, le titre d'*Imperator* obtenu vint-& une fois *à la tête des armées*; & beaucoup d'autres, &c.

ſa

REFLEXIONS POLITIQUES.

comparer le Jacobin Clément, qui avoit aſſaſſiné Henri III. avec Aod, qui tira de la ſervitude les enfans d'Iſraël, en tuant Eglon, Roi de Moab. Les Eſpagnols mirent dans leur Martirologe ce Baltazar de Guerard, qui tua le Prince d'Orange à Delft, au-lieu que les Hollandois & les Proteſtans en font un diable incarné. Il y a dans le 14. livre de la ſeconde partie de l'Hiſtoire d'Antoine Herrera deux Chapitres (le 9. & le 10.) qui font le panégirique de ce Guerard, dont il apelle la mort *gloriſo martirio*. J'admire en-

NOTES HISTORIQUES.

le même Hôtel, & qu'il avoit reçu le Batême & l'Extreme-Onction ſur la même Paroiſſe. *Hiſt. du Card. de Richelieu, liv. 6. chap. dernier.* Coneſtagio & Cabrera ont pareillement obſervé, qu'Henri Cardinal Roi de Portugal étoit mort à la même heure à laquelle il étoit né 68. ans auparavant.

c Patercule dit, qu'il ne fut Conſul qu'onze fois, ne l'aïant jamais voulu être davantage. *Liv. 2. chap. 89.* Or Marius l'avoit été ſept fois, & Corvinus ſix.

d C'eſt-à-dire, Général victorieux ou grand Capitaine. Tacite dit, que c'eſt un honneur, que les Armées rendoient autrefois à leurs Capitaines dans les premiers tranſports de joie, aprés avoir gagné quelque bataille. De ſorte qu'il y avoit en même tems pluſieurs *Imperatores*, qui n'avoient point de prééminence les uns par deſſus les autres. *A la fin du livre 3. des Annales.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ſa vie. Les uns diſoient, que ſon amour filiale envers Ceſar la néceſſité des afaires, & l'impuiſſance des loix, l'avoient embarqué dans une guerre civile 1, qui ne pouvoit pas être conduite par de bons moïens, *quoique la cauſe en fût juſte*; qu'il avoit conſenti à beaucoup d'actions

REFLEXIONS POLITIQUES.

entr'autres ces paroles: *Conſiderando, como avia de executar ſu intento, y eſtando firme con el exemplo de nueſtro Salvador Jeſu-Chriſto, y de ſus Santos, &c.* i. e. Guerard conſidérant, comment il devoit procéder à l'éxécution de ſon entrepriſe, & demeurant ferme dans ſa réſolution, à l'exemple de Jeſus-Chriſt, nôtre Sauveur, & de ſes Saints, ala le 10. de Juillet trouver le rebelle, &c. comme ſi Jeſus-Chriſt & ſes Saints avoient donné quelque éxemple d'homicide! Témoignage, que l'Inquiſition d'Eſpagne en laiſſe bien paſſer. Au reſte, cela montre, combien les hommes ont d'amour pour leurs propres opinions, & juſqu'où va la temerité de croire, que l'on eſt ſaint ou ſcélérat devant Dieu, ſelon que leur paſſion ſe l'imagine. Je remarquerai par ocaſion, que l'Hiſtoire de la réformation d'Angleterre, du Docteur Burnet, eſt toute remplie de céte partialité, apellant par-tout rebelles & ſuperſtitieux tous ceux, qui ne voulurent pas reconnoître Henri VIII. pour Chef de l'Egliſe Anglicane, ni ſigner les Ordonnances qu'il fit en matiére de Religion, ni celles que fit auſſi Edoüard VI. ſon fils; & donnant au contraire le glorieux titre de Martirs aux Proteſtans, qui furent ſupliciez ſous le regne de Marie, ſœur d'Edoüard, laquelle rétablit la Religion Catolique en Angleterre.

1 Il ne faut pas atribuer toujours la cauſe des maux publics aux Princes; car les tems y contribuent quelquefois plus

cions violentes d'Antoine & de *e* Lepidus 2, *parce qu'il avoit besoin d'eux*, pour se vanger des meurtriers de son pére; que Lepidus s'étant abatardi dans l'oisiveté de la vie-privée, & Antoine s'étant abruti par ses debauches, la République, déchirée par la discorde de ses Citoïens, n'avoit plus d'autre reméde, que d'être gouvernée par un seul. Qu'Auguste n'avoit pourtant jamais pris le titre de *f* Roi 3. ni

REFLEXIONS POLITIQUES.

plus que les hommes. Il est impossible qu'un Prince, qui, à son avénement, trouve l'Etat en désordre, & sur le penchant de sa ruine, n'use pas de rémedes violens, pour remétre les loix en vigueur, pour éteindre les dissensions, & pour fixer la forme du Gouvernement.

2 Quelquefois, les Princes ferment les yeux, pour ne pas voir des violences & des crimes, qu'ils seroient obligez de punir, s'ils les ouvroient. Il y a des tems, où la rigueur nuiroit à leurs afaires, & particuliére-

ment

NOTES HISTORIQUES.

e Il est vrai, dit Patercule, qu'on renouvella la proscription, dont Silla avoit introduit l'exemple, mais ce fut malgré Auguste, qui étant seul contre deux, ne pût pas s'oposer à la fureur d'Antoine & de Lepidus joints ensemble. *Hist.* 2. *chap.* 66.

f Patercule dit, que Cesar étoit devenu odieux dépuis un jour, qu'assistant à la feste des Lupercales, Marc-Antoine, son Colégue au Consultat, lui avoit mis sur la tête le diadême roïal, d'autant que Cesar l'avoit refusé d'une maniére, qui montroit, que céte action, quoique téméraire, ne lui avoit pas beaucoup déplu. *Hist.* 2. *chap.* 56. Outre qu'il lui étoit échapé de dire auparavant, qu'il faloit prendre garde, comment on lui parleroit à l'avenir, & qu'il entendoit que ce qu'il diroit fût une loi. *Suétone dans sa Vie.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

3. ni de Dictateur 4, mais seulement le nom de Prince *du Sénat*; que l'Empire lui étoit obligé d'être environné de l'Ocean *g*, & de fleuves tres-éloignez 5; que les Provinces, les Légions, les Armées de mer, étoient bien unies ensemble, les Citoïens obéissans aux loix, les Aliez dans le respect, & la Ville embellie de superbes édifices; qu'à la vérité il avoit quelquefois emploïé la force & la rigueur, mais rarement, & toujours pour tenir le reste en paix. On disoit au contraire, que

REFLEXIONS POLITIQUES.

ment au milieu d'une guerre civile, où il est dangereux de multiplier le nombre des mécontens.

3 Tout Prince nouveau doit s'abstenir des titres & des honneurs nouveaux; car au-lieu d'aquerir par là l'autorité qu'il prétend, il court risque de perdre même celle, qu'on ne lui conteste pas. Auguste, qui étoit homme de tête, n'avoit garde de prendre un titre, dont la seule pensée avoit coûté la vie à son prédecesseur.

4 Comme la Dictature étoit une image de l'ancienne Roïauté, Auguste ne la voulut jamais accepter, pour montrer qu'il fuioit tout ce qui avoit rendu son Oncle odieux. Ovide opose le regne d'Auguste à celui de Romulus, comme la Liberté à la Roïauté. *Tu domini nomen*, dit-il à Romulus, *principis ille gerit.*

5 La pluspart des diférens, qui arivent entre les Princes, naissent au sujet des limites, sur tout, quand leurs terres sont enclavées les unes dans les autres, comme

NOTES HISTORIQUES.

g L'Empire Romain étoit enfermé de l'Ocean au Ponent; du Danube & du Rhin au Septentrion; de l'Eufrate & du Tigre au Levant; & du Mont Atlas, au Midi.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

que la piété *alléguée* d'un fils envers son pére, & les besoins de la Republique *h*, n'avoient été que des prétextes 6; que, par un desir éfrené de regner, un jeune-homme de fortune privée avoit corrompu les vieux soldats à force de dons, levé une Armée, & débauché les Légions du Consul *Decimus Brutus*, sous couleur de se réconcilier avec le parti de Pompée; qu'aprés avoir extorqué du Sénat les ornemens & l'autorité de Préteur, & s'être saisi des troupes d'Hirtius & de Pansa, qui venoient d'être tuez *i*, soit par les en-

Ou, & la conjoncture des afaires.

me sont celles des Ducs de Savoie & de Mantoüe dans le Montferrat; du Roi d'Espagne & de la Seigneurie de Venise dans le Milanez, de céte République & du Grand-Seigneur dans la Dalmatie, & dans les Isles du Levant. Au contraire, quand les Etats sont séparez par la mer, par les montagnes, ou par de bonnes forteresses, qui ferment le passage, les Princes entreprennent moins les uns sur les autres.

6 Les actions des grans Princes ont toûjours été sujétes à la censure des péuples; quelque sages qu'ils aient été, les spéculatifs n'ont jamais manqué de raisons probables, pour interpréter leur conduite? ni les mécontens & les envieux, de matiére, pour les difamer. Quand

NOTES HISTORIQUES.

h Patercule dit, qu'Auguste fut aussi opiniâtre à refuser la Dictature, que le Peuple à la lui ofrir. *Chap.* 89.

i Dans la guerre de Modene contre Antoine, Hirtius & Pansa étoient Consuls, & Auguste y commandoit en qualité de Propréteur. Antoine fut contraint de prendre la fuite, & de sortir de l'Italie.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ennemis, ou la perfidie du jeune Ceſar, (car on crut, que Panſa étoit mort d'un apareil empoiſonné mis à ſa bleſſure, & Hirtius de la main de ſes propres ſoldats) il s'étoit fait créer Conſul malgré le Sénat, & avoit tourné contre la République les armes, qu'il avoit priſes pour elle contre Antoine. On lui attribuoit la proſcription des Citoïens, & la donation des terres des Aliez *k* blâmée de ceux même à qui elles tombérent en partage. Il eſt vrai diſoit-on, que la mort de Caſſius & des deux Brutus *l* eſt une juſte vangence de celle de ſon

REFLEXIONS POLITIQUES.

Quand Filipe II. eut fait arrêter ſon fils Don Carlos tous les Courtiſans en parlérent ſelon l'inclination qu'ils avoient pour le pére, ou pour le fils. Les uns l'apelloient prudent, & les autres ſévére, parce que ſon ri & ſa vangence confinoient enſemble. *Cabrera chap. 22 du livre 7. de ſon Hiſtoire.* Commines nous dépein Jean II. Roi de Portugal, comme un Prince cruel & barbare, pour avoir tué ſon couſin germain le Duc de Viſei

NOTES HISTORIQUES.

k C'eſt que ces terres apartenant à la Commune, ne pouvoient être données à des particuliers, encore moins aux ſoldats, ſans faire tort au public.

l Marcus & Decimus Brutus, dont le premier ſe tua, comme j'ai déja dit, & l'autre fut tué par l'ordre d'Antoine. Digne punition de ſon ingratitude envers Ceſar, dont il avoit eu le courage d'être le meurtrier dans le tems même qu'il en recevoit des bienfaits. Il expoſoit à l'envie, dit Patercule, la fortune de celui, qui avoit fait la ſienne, & aprés avoir ôté la vie à Ceſar, il ne trouvoit point d'injuſtice à retenir les biens, qu'il en avoit reçus: *Hiſt. 2. chap.* 64. Il eſt bon de remarquer en paſſant, que de tous les meur-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ſon pére *m*, quoiqu'il eût été plus glorieux de ſacrifier ſa haine particuliére à l'intereſt public: mais le jeune Pompée a été trompé par une paix ſimulée, & Lepidus par un faux-ſemblant d'amitié. Antoine leurré par ler traittez de Tarente & de Brindes, & par ſon mariage avec la ſœur d'Auguſte, a paîé de ſa vie céte frauduleuſe aliance. Il eſt venu enſuite une paix, mais une paix ſanglante, ſignalée par les ſuplices des Varrons, des Egnaces *n*, & des Jules à Rome; & puis par les defaites de Lol-

REFLEXIONS POLITIQUES.

Viſeü, & fait couper la tête au Duc de Bragance, frére de la Reine ſa femme (*Chap. 17. du dernier livre de ſes Mémoires.*) Au contraire, Mariana dit, qu'il étoit ami de la juſtice, & qu'il n'étoit haï des Grans, que parce qu'il feſoit ſaiſir, dans leurs terres & dans leurs châteaux, les criminels qu'ils y retiroient. Et quant aux Ducs de Viſeü & de Bragance, qui avoient tous deux conſpiré contre la perſonne de ce Roi, & contre ſon Etat, je crois, que Commines auroit jugé comme Mariana, s'il avoit bien épluché céte afaire. *Chap. 23. du*

NOTES HISTORIQUES.

meurtriers de Ceſar, qui étoient au nombre de ſoixante, il n'y en eut pas un ſeul, qui ne mourût de mort violente, ni qui lui ſurvécût plus de trois ans.

m Hoc opus, hæc pietas, hæc prima elementa fuerunt.
Cæſaris, ulciſci juſta per arma patrem.
Ovid. lib. 3. Faſt.

Caton le Cenſeur rencontrant un jeune-homme, qui venoit d'obtenir une ſentence infamante contre un des plus grans ennemis de ſon pére: Voi-là, dit-il, comme les enfans bien nez doivent ſacrifier à la mémoire de leurs péres.

n Rufus Egnatius, qui, ſelon Patercule, reſſembloit plus en toutes choſes à un gladiateur, qu'à un Sénateur, aïant atiré

Lollius *o* & de Varus *p* en Alemagne. L'o
n'épargnoit pas même ſa vie domeſtique. O
lui reprochoit d'avoir enlevé une femme en
ceinte à ſon mari, & de s'être moqué de
Religion en demandant aux Pontifes; s'il lu
étoit permis de l'épouſer avant qu'elle fût ac
couchée 7; d'avoir ſoufert le luxe de Quintu
Arediu

REFLEXIONS POLITIQUES.

du livre 14. *&* 11. *du liv.* 26. *de l'Hiſtoire d'Eſpagn*
Où il eſt bon de remarquer en paſſant, que la reſſem
blance qu'ont les vices avec les vertus, eſt cauſe, que
Vulgaire les confond ſouvent enſemble, & leur donn
réciproquement le nom, qui leur eſt opoſé.

7 Souvent les Princes acommodent la Réligion à leu
intérets, au-lieu qu'il faudroit acommoder leurs int
rets à la Religion. Les diſpenſes de mariage aux degr
défendus ſont devenües ſi communes, que ce n'eſt pl
une matiére de ſcrupule, que d'épouſer les deux ſœur
ou les deux fréres. Il ne tint pas à Filippe II. qui, ſelo
ſes Hiſtoriens, avoit la conſcience ſi délicate, qu'il n'
po

NOTES HISTORIQUES.

atiré à ſa cabale des gens de même trempe que lui, réſolut
tuer Auguſte; mais ce deſſein ne lui reüſſit pas mieux qu
Lucius Murena & à Fannius Cæpio; il fut puni avec les co
plices de ſon atentat, de la mort que méritoit ſa deteſtable v

o Marcus Lollius, ſelon Patercule, étoit plus ſoigne
de s'enrichir, que de faire ſon devoir. *Chap.* 97.

p Quintilius Varus, homme paiſible, mais peſant,
plus propre à demeurer dans un Camp en repos, qu'à faire
guerre. Il fut ſi imprudent, dit Florus, *liv.* 4. *chap.*
que de faire aſſembler les Alemans au milieu de ſon Cam
pour leur rendre juſtice, comme s'il eût pu contenir la vi
lence de ces barbares avec une verge de Huiſſier. Il s'im
ginoit, dit Patercule, que c'étoit de bonnes gens, q
n'avoient de l'homme que la figure & la parole, & qu'il po
roit aprivoiſer par la douceur des loix, & contenir par
f

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ouſât Eliſabet d'Angleterre & la Reine Iſabelle Doüai-
ére de France, toutes deux ſes belles-ſœurs, & celle-
encore fille de l'Impératrice Marie ſa ſœur; & qu'il ne
ariât Don Carlos ſon fils, avec ſon autre ſœur Jeanne,
rinceſſe Doüairiére de Portugal, aléguant pour éxem-
le Moïſe & Aaron, qui étoient fils de leur ſœur pater-
elle. Henri, Cardinal Roi de Portugal, tout Prêtre,
rchevêque, & dévot qu'il étoit, vouloit à toute force
btenir une diſpenſe, pour ſe marier à l'âge de ſoixante-
pt ans, avec la fille du Duc de Bragance, âgée de trei-
e ans. Sur quoi Cabrera dit une choſe ſinguliére: c'eſt,
u'un Don Duarte de Caſtelblanco conſeilla à Henri de
marier, & aux Jéſuites, qui le gouvernoient abſolu-
ent, de lui faire prendre une femme groſſe, ſa vieil-
ſe & ſon infirmité ne laiſſant aucun lieu d'eſpérer,
u'il pût avoir autrement des enfans. *Chap 14. du livre*
2. Paul Piaſecki dit, que les Polonois ont en horreur
s mariages inceſtueux & les diſpenſes qui les perme-
nt, & que le fameux Jean Zamoyski, Grand-Chan-
lier de Pologne, s'opoſa juſqu'à la mort au mariage
Sigiſmond III. avec Conſtance d'Autriche, propre
eur d'Anne, ſa premiére femme, remontrant à Clé-
ent VIII. qu'un tel mariage répugnoit à l'honnêteté
ublique, & que la Nation Polonoiſe ne ſoufroit pas
ême que céte bienſéance fût violée parmi ſes haras.

De

NOTES HISTORIQUES

rmes de juſtice, ceux qui ne pouvoient être domtez par
force des armes. Segeſtés l'avertit de la révolte prochai-
d'Arminius, mais il n'en voulut rien croire, jugeant
la bonne volonté des Alemands pour lui, par celle qu'il
oit pour eux. Cependant, ſon Armée eſt ſurpriſe, &
ſſacrée par des gens, que les Romains égorgeoient aupa-
rant comme des brebis. Le pauvre Varus, plus coura-
ux à mourir, qu'à combatre, ſe paſſa l'épée au travers du
rps.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Atedius & de Vedius Pollio 8, *ſes favoris*, [illegible]
de s'être laiſſé gouverner à Livia 9, dont [illegible]
joug avoit ſurchargé la République, & [illegible]
core davantage la Maiſon des Ceſars; de s'ê[illegible]
égalé en toutes choſes aux Dieux, aïant vou[illegible]
avoir comme eux des temples, des images, [illegible]
Prêtres & des Pontifes; que du reſte il n[illegible]
voit point pris Tibére pour ſon ſucceſſeur [illegible]
par aucune tendreſſe qu'il eût pour lui, ni [illegible]

REFLEXIONS POLITIQUES.

De ſorte que Sigiſmond ne pût obtenir la diſpe[illegible]
qu'il demandoit, qu'aprés la mort du Pape & du Ch[illegible]
celier. *Dans ſa Cronique latine, à l'an* 1604. Cet[illegible]
ſemble horreur, dit Commines, en parlant du marg[illegible]
de Ferrand, Roi de Naples, avec la ſœur du Roi Alp[illegible]
ſe, ſon propre pére, de parler d'un tel mariage, [illegible]
en ont fait déja pluſieurs en céte Maiſon, depuis tre[illegible]
ans en ça. *Chap.* 14. *du livre* 8. *de ſes Mémoi*[illegible]
Ainſi l'Auteur de la Satire Menippée a raiſon de dire [illegible]
ceux de la Maiſon d'Autriche ſont comme les Juifs &[illegible]
ſe tiennent comme les hannetons.

8 On ne reproche pas ſeulement aux Princes [illegible]
vices & leurs deſordres, mais encore ceux [illegible]
leurs Miniſtres & de leurs Favoris. Car on ſupp[illegible]
qu'ils ont les vices, qu'ils tolérent dans les per[illegible]
nes, qui ſont à leur ſervice, ou qui poſſédent leurs [illegible]
nes-graces.

9 Qu'importe, dit Ariſtote, d'être gouv[illegible]
par des femmes, ou par des hommes, qui laiſſe[illegible]
maniment des afaires à des femmes? *Polit. liv*[illegible]
chap. 7.

10 Un Prince, qui choiſit volontairement un[illegible]
ſant

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

aucun ſoin de l'interêt public, mais ſeulement pour augmenter ſa gloire par la comparaiſon, *qu'il ſavoit qu'on feroit de lui avec un Prince*, dont il connoiſſoit à fond la ſuperbe & la *q* cruauté 11. Car peu d'années auparavant Augu-

REFLEXIONS POLITIQUES.

chant ſucceſſeur, éface la gloire de ſon regne, bien loin de l'augmenter; car ſa mémoire devient auſſi odieuſe, que ſon ſucceſſeur. En laiſſer un bon, dit Cabrera aprés le jeune Pline, c'eſt une eſpéce de Divinité Romaine. *Chap. 8. du livre 1. de ſon Filippe II.* Si les meilleures actions des Princes les plus modérez ſont mal interprétées aprés leur mort, ainſi que Tacite le montre par l'éxemple d'Auguſte, qu'on déchiroit avec tant de liberté, ils ont bien aſſez de haine à porter, ſans ſe charger encore de celle, que leur atire le choix d'un ſucceſſeur indigne.

11 Dans les Princes, les vices d'homme ne ſont pas des empêchemens de bien regner. Ainſi, Auguſte ne feſoit

NOTES HISTORIQUES.

q Dion & Suétone ne s'éloignent pas du ſentiment de Tacite. *Suſpicio*, dit le premier, *quoſdam tenuit, conſultò Tiberium ab Aug. ſatis eum qualis eſſet cognoſcente, ſucceſſorem ordinatum, quò magis ipſius gloria floreret.* Lib. 56. *Nec illud ignoro*, dit l'autre, *aliquos tradidiſſe Auguſtum etiam ambitione tractum, ut tali ſucceſſore deſiderabilior ipſe quandoque fieret.* In Tib. cap. 23. Ainſi, le Pére Bouhours cenſure tout à la fois ces trois Hiſtoriens Romains, quand il parle en ces termes: „ Y a-t-il de l'aparence, qu'Auguſte „ n'ait préféré Tiberé à Agrippa & à Germanicus, que „ pour s'aquerir de la gloire par la comparaiſon qu'on fe„ roit d'un Prince arogant & cruel, comme étoit Tibére, „ avec ſon prédéceſſeur. Car quoique Tacite méte cela „ dans la bouche des Romains, on ne voit que trop, que „ la réfléxion eſt de lui, auſſi bien que celle qu'il fait ſur „ ce que le même Auguſte avoit mis dans ſon teſtament au

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

REFLEXIONS POLITIQUES.

feſoit pas dificulté de demander la puiſſance du Tribuna
pour Tibére, quoiqu'il connût pluſieurs vices d'homm
en lui, parce qu'en récompenſe Tibére avoit les vertu
de Prince. Commines, aprés avoir marqué en diver
endroits de ſes Mêmoires tous les vices de Louis XI. ſo
inquiétude, ſa défiance, ſa legereté à parler, ſo
averſion pour les Grans, ſon inclination naturelle pou
les gens de baſſe naiſſance, ſa duplicité, ſa cruauté; n
laiſſe pas de conclure, que „ Dieu l'avoit créé plus ſag
„ & plus vertueux en toutes choſes, que les Princes, qu
„ regnoient de ſon tems. . . . . *parce que*, ſans uſer d
„ flaterie, il y avoit en lui plus de choſes appartenante
„ à l'ofice de Roi & de Prince, qu'en nul des autres
qu'il a preſque tous vûs. *Chap.* 10. *du livre* 6. Et pa
lant de Jean Galeas, Duc de Milan, il dit, que c'étoit
gra

NOTES HISTORIQUES.

„ nombre de ſes héritiers les principaux de Rome, dont
„ pluſpart lui étoient odieux; qu'il les y avoit, dis-j
„ mis par vanité, & pour ſe faire eſtimer des ſiécles ſi
„ vans. *Dans le Dialogue* 3. *de ſa Maniere de bien penſer.*
céte réflexion eſt de Tacite, il la faut pareillement atribu
à Dion & à Suétone, qui paſſent pourtant pour des Hiſt
riens veritables & bien informez. Et par conſéquent,
peut dire du Pére Bouhours ce que Rafaël *dalla Torre* a dit
Pére Strada au ſujet de la cenſure de ce fait hiſtorique, &
pluſieurs autres, qu'*il ſait mieux acuſer Tacite, que juſti*
Auguſte. Car bien que Suétone, ajoüte Rafaël, décla
au même endroit, qui vient d'être cité, qu'une opinion
ſiniſtre répugne à la bonté d'Auguſte, ſi eſt-ce qu'au lieu
la détruire par aucune raiſon, il la confirme par la conno
ſance qu'il avoüe qu'Auguſte avoit depuis longtems des m
chantes mœurs de Tibére. *Illa commota (Livia) vete*
quoſdam ad ſe Auguſti codicillos de acerbitate & intolerantia
rum ejus è ſacrario protulit atque recitavit: & par les paro
qu'il dit qu'Auguſte prononça aprés le dernier entretien q
eut avec Tibére, s'écriant, *Malheureux le Peuple Roma*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

REFLEXIONS POLITIQUES.

grand & mauvais Tiran, mais honorable. Chap. 7. du livre 7. Cabrera parlant du Cardinal Henri, Roi de Portugal, dit, qu'il *eut les vertus de Prêtre, & les vices de Prince*, pour dire, qu'il étoit dépourvû des qualitez, que „ doit avoir un Roi. *Chap. 24. du livre 12. de son „ Filippe II.* Il y a eu, dit le même, des Princes & „ des Gouverneurs, qui avec de grans vices n'ont pas „ laissé d'être vénérables, pour avoir eu des qualitez di„ gnes de révérence, comme sont l'éloquence, la libe„ ralité, la civilité, le discernement des bons & des „ mauvais conseils, l'art de gouverner les villes, & de „ commander les armées, & d'autres vertus naturelles „ ressemblantes aux morales, d'où proviennent de „ grands biens, qui font estimer & respecter les perso„ nes, qui en sont les auteurs. C'est pourquoi, quelques„ uns ont diten proverbe: De méchant homme un bon „ Roi. On n'apelle point Tiran un Prince sevére, qui ne „ contrevient point aux loix Naturelles & Divines. La „ majesté impérieuse du Roi François I. quoi qu'exces„ ve, fut plus utile, que la douceur & l'humanité de son „ fils, qui autorisa les vices, & la licence, & qui par les „ dons & les graces, qu'il fesoit aux flateurs, convertit le „ bien public en bien particulier, & laissa son peuple à la „ merci des Grans, sans châtier jamais les injustices de „ ses Oficiers. *Chap. 8. du livre 2. de la même Histoire.*

NOTES HISTORIQUES.

qui va tomber sous de si pesantes machoires! Suétone dira donc ant qu'il voudra, qu'il ne peut croire, qu'un Prince si rudent ait voulu choisir un successeur d'humeur tirannique, our se faire regreter davantage; mais puisqu'il confesse u'Auguste connoissoit le méchant naturel de celui qu'il hoisissoit, il devoit bien au moins nous donner quelque aison pertinente, pour excuser un si mauvais choix. *Chap. 4. le son Astrolabe d'Etat.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

guſte, priant le Sénat de déférer encore une fois la puiſſance du Tribunat à Tibére r, il avoit jeté quelques mots de ſon humeur & de ſes maniéres ſinguliéres, comme pour les lui reprocher en les excuſant 12.

V. Les funérailles d'Auguſte étant achevées; on lui décerna un temple & le culte divin; & cela fait, on commença à prier inſtamment Tibére: & lui de ſon côté parloit ambigûment de la grandeur de l'Empire, & de la défiance, qu'il avoit de ſes forces, di-
„ ſant, qu'il n'y avoit que l'eſprit d'Augu-
„ ſte, qui pût ſufire à tant d'afaires 1;
„ qu'

REFLEXIONS POLITIQUES.

12 Céte maniére d'acuſer en excuſant eſt fort en uſag parmi les gens de Cour, qui ſelon le proverbe Florentin ont le miel à la bouche, & le raſoir à la ceinture.

1 Le Prince, qui ſuccéde immédiatement à un prédé ceſſeur, qui a fait de grandes choſes, ſe fait honneur e l'éxaltant; car outre qu'on croit, que l'admiratio qu'il a pour lui, eſt un éguillon pour l'imiter, il devien lui-même plus admirable & plus vénérable à ſes Sujets s'il vient à l'égaler, ou à le ſurpaſſer. Or Tibére n' voit pas moins d'eſprit & d'expérience qu'Auguſte. I jour, que Charle-quint abdiqua la Roïauté d'Eſpagne Filippe ſon fils, dit dans ſa harangue, que l'Empere lui impoſoit un peſant fardeau, & qu'il n'acceptero

P

NOTES HISTORIQUES.

r Il avoit exercé céte ſouveraine puiſſance avec Auguſt avant ſa retraite à Rhodes. *Paterculе Hiſt. 2. chap. 99.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

qu'y aïant eu quelque part ſous ſon regne 2, il ſavoit par ſa propre expérience, combien

as une Couronne, qui avoit beſoin de la prudence & e l'expérience de S. M. Imp. ſi ce n'étoit pour aider à onſerver une vie ſi précieuſe. Concluant, qu'il tâheroit d'imiter une partie de ſes vertus, puiſque de les miter toutes c'étoit une choſe impoſſible au plus parfait omme du monde. *Cabrera chapitre 7. du livre 1. de on Hiſtoire.*

2 Il ſeroit bon, que les Princes ſouverains ſe vouuſſent donner la peine d'inſtruire eux-mêmes leurs enfans, j'entens ceux, qui leur doivent ſuccéder; car de qui aprendront-ils à regner, ſinon de celui qui regne? & comment pouront-ils gouverner, quand ils viendront à la Couronne, s'ils n'ont jamais entendu parler des afaires de leur Etat? Il faudra paſſer par les mains de divers Miniſtres intéreſſez, qui profiteront de l'ignorance du Prince pour ſe rendre plus néceſſaires, & qui pour conſerver l'autorité, qu'ils auront priſe, ne lui feront voir ſes afaires que par l'endroit, qui poura le dégoûter du travail. Au contraire, un Prince, qui, du vivant de ſon pére, a eu quelque part au Gouvernement, entre tout dreſſé, & tout acoutumé à faire le dificile perſonage de Roi. Au reſte, je ne prétens pas dire, qu'un Roi doive s'amuſer à inſtruire ſon fils de mille choſes, qui ſont de la charge & du devoir d'un Précepteur. *Majus aliquid & excelſius à Principe poſtulatur.* Mais, jalouſie à part, il ne ſauroit honnêtement ſe diſpenſer de lui enſeigner certaines maximes, qui ſont comme les principes & les reſſorts du Gouvernement, & que Tacite apelle *Arcana dominationis.* Et comme les enfans des Princes, dit Cabrera, ont coutume de ſe croire au deſſus

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ bien il étoit dificile & dangereux de ſe
„ charger de tout le faix du Gouvernement;
„ que dans une ville remplie de tant de grans
„ perſonages, il ne faloit pas métre tout en-
„ tre les mains d'un ſeul homme, atendu que
„ les fonctions publiques ſe feroient mieux,
„ ſi pluſieurs joignoient leurs ſoins & leurs
„ travaux enſemble 3. Mais il y avoit bien
plus d'oſtentation, que de bonne foi, dans
ce diſcours. Et d'ailleurs, ſi Tibére, ſoit
par nature, ou par habitude, étoit obſcur
juſque dans les choſes, où il ne diſſimuloit
point, ſes paroles étoient alors d'autant plus
ambigües & dificiles à déchifrer, qu'il s'é-
tudioit à cacher entiérement ſa penſée. Or
les Sénateurs, qui craignoient tous égale-
ment de paroître la deviner, ſe répandoient
en

ſus des loix, ils ont abſolument beſoin des enſeignemens
de leurs péres, parce qu'outre l'admiration que leur im-
priment la force du ſang, & la majeſté de la puiſſance
ſouveraine, il n'y a que leurs péres, qui aïent l'autorité
de leur commander, & les moïens de ſe faire obéir.
Chapitre 8. *du livre* 1. *de ſon Hiſtoire.*

3 Il eſt bien néceſſaire à un Prince, dit Commines,
d'avoir pluſieurs gens à ſon conſeil; car les plus ſages er-
rent quelquefois, & les uns redreſſent les autres. *Cha-
pitre* 2. *du livre* 2. Le point eſt de les ſavoir bien choi-
ſir, & de les emploïer chacun ſelon le genre & le degré
de leur habileté.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

en plaintes, en pleurs & en ſouhaits, tendant les mains aux Dieux, à l'image d'Auguſte, & aux genoux de Tibére, lorſqu'il commanda de lui aporter un certain regiſtre ſ écrit de la main d'Auguſte 4, lequel contenoit un détail,

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 Quoique les Princes aïent des Secretaires, dont la main leur peut épargner la peine d'écrire, non ſeulement il n'eſt point au deſſous d'eux, d'écrire eux-mêmes ces ſortes de Mémoires, que Tacite apelle *dominationis arcana*: mais au contraire, il y auroit de l'imprudence à les confier aux oreilles & à la main d'un autre. Il n'y a point de Secretaire, ni de confident, quel qu'il ſoit, qui doive être apellé à la connoiſſance de ces ſecrets. Un Prince, qui feroit céte faute, ſeroit un Prince précaire à l'égard d'un tel Sujet. Edoüard VI. Roi d'Angleterre écrivoit lui-même le Journal de ſa vie, dont on a les trois derniéres années. De ſorte que ſi ce Prince, qui mourut à ſeize ans, eût vécu davantage, & continué ſon travail, il fût devenu tres-grand homme. En Portugal, ils ont une charge, qu'ils appellent *Eſcrivaõ da puridade*, qui veut dire, Ecrivain, ou Grêfier de la confidence, ou du ſecret. Et Mariana ſe ſert ſouvent de ce terme en ce ſens, par exemple, quand il dit, *communicar ſus conſejos y puridades*. Comme c'eſt la plus importante charge du Roïaume, & qui n'a jamais été tenüe par d'autre, que par le Premier Miniſtre, il paroît vrai-ſemblable, qu'elle n'a été créée, que pour écrire tous les ſecrets du Cabinet du Roi, & pour en dreſſer des Mémoires d'Etat. Jean II. Roi de Portugal & Ferdinand V. Roi d'Aragon & de Caſtille les écrivoient eux-mêmes.

NOTES HISTORIQUES.

ſ Suétone apelle ce regiſtre *Rationarium*, i. e. un Inventaire, ou un Journal.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tail des revenus publics, avec un dénombrement des Citoïens & des Aliez, qui servoient dans les armées, des Roïaumes *tributaires*, des Provinces sujétes, des armées navales, des impôts, & de toutes les dépenses & pensions, dont la République étoit chargée. A quoi Auguste, soit par crainte pour l'Empire, *qui venoit de recevoir un si grand échec en Alemagne*; ou par jalousie, *que quelqu'un de ses successeurs n'eût la gloire de porter ses conquêtes plus loin que lui*; avoit ajoûté un conseil de contenir l'Empire dans ses limites 5.

Ou, de n'étendre pas davantage les limites de l'Empire.

VI. Ce-

REFLEXIONS POLITIQUES.

5 Que ce conseil vint de crainte, ou de jalousie, il étoit assurément tres-bon. La puissance ne s'augmente pas toutes les fois qu'elle s'étend. Il en est souvent d'un vaste Etat, comme de ces vaisseaux prodigieux, que la pesanteur empêche de naviger. Et d'ailleurs, il y a des conquêtes, qui ne sont qu'onéreuses, parce qu'on ne les peut conserver. C'est pour quoi, Edoüard, Roi d'Angleterre, ne voulut point écouter les propositions de Loüis XI. qui le vouloit engager à la conquête de la Flandre, aprés que le dernier Duc de Bourgogne „ fut mort; répondant, que ces villes de Flandres „ étoient fortes & grandes, & un païs mal-aisé à garder, „ quand il l'auroit conquis. *Commines chap. 2. du livre „ 6. de ses Mémoires.* Le Roi d'Espagne gagneroit plus à céder à la France le reste des Païs-bas, qu'à le garder; car outre que ce païs non seulement ne lui raporte rien, mais lui coûte beaucoup, il lui seroit bien plus glorieux

VI. Cependant, comme le Sénat s'abaiſ-
oit juſqu'aux plus baſſes ſuplications, il
chapa à Tibére de dire, qu'il ne ſe ſentoit
as capable de gouverner tout l'Empire, mais
ue ſi on lui en vouloit donner une partie,
uelle qu'elle fût, il en prendroit l'admini-
tration. Alors Aſinius Gallus prenant la
arole, dit: Hé bien, Tibére, quelle par-
ie veux-tu? Ne s'étant pas atendu à céte de-
nande, il reſta d'abord interdit 1; mais
aïant

REFLEXIONS POLITIQUES.

le s'en défaire volontairement, que de s'en laiſſer dé-
oüiller peu à peu d'une maniére honteuſe, c'eſt-à-dire,
ar des arrêts, qu'on lui fait ſignifier par un Sergent.
enſées diverſes, chap. ou §. 40. Ce conſeil d'Auguſte
le reſſerrer l'Empire dans ſes limites, dit Ammirato,
ontrevenoit à la maxime inviolable des Romains, qui
voient toujours cherché les moïens d'étendre leur Em-
ire: mais Auguſte aïant reconnu par ſa propre expé-
ience les maux, qui en pouvoient ariver, crût devoir
aiſſer ce conſeil à ſes ſucceſſeurs, pour couper racine
ux guerres étrangéres & civiles. Et ſi Tacite donne
e nom de crainte à cet avertiſſement, c'eſt parce que
'eſt le propre de l'homme prudent de craindre ce qui
nérite d'être craint, & de prévoir à combien de dangers
'expoſe celui, qui ne diſcontinüe point d'envahir le
ien d'autrui. *Diſcours 6. du premier livre, & pre-
nier du livre 12. de ſon Commentaire.*

1 Rien n'ofenſe davantage un Prince diſſimulé,
omme l'étoit Tibére, que de vouloir ſonder ce qu'il a
ans le cœur, ou de lui montrer, qu'on s'aperçoit
u'il diſſimule. Il ne faut jamais obliger les Princes de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

aïant repris ſes ſens, il répondit, qu'il ſiéroit mal à ſa pudeur de choiſir une partie de ce dont il aimeroit mieux être déchargé tout-à-fait 2. Aſinius, qui reconnut à ſon viſage, qu'il étoit piqué, répliqua, que la demande, qu'il venoit de lui faire, ne tendoit point à partager ce qui ne pouvoit être ſeparé, mais à lui faire avoüer, que la République étant un ſeul corps, elle ne devoit être gouvernée que par un ſeul eſprit. Et, aprés avoir loüé Auguſte, il pria Tibére de ſe ſouvenir de ſes victoires, & de tout ce qu'il avoit fait de glorieux en tems de paix, depuis tant d'années, *qu'il manioit les afaires*. Mais tout cela n'adoucit point un Prince 3, qui le haïſ-

REFLEXIONS POLITIQUES.

s'expliquer plus qu'ils ne veulent: quand ils parlent obſcurément, c'eſt ſigne qu'il y a du miſtére; &, par conſéquent, il eſt dangereux de les interroger. Le Marquis d'Aitone, dit M. de Montreſor, ala voir Monſieur, qui ſe tenoit au lit, feignant d'avoir la goute, & connut bien que ſon Alteſſe le joüoit, mais il n'en fit rien paroître par aucune démonſtration extérieure, ni par aucun acte particulier, pour empêcher ſa retraite hors des Etats du Roi ſon Maître. *Dans ſes Mémoires.*

2 Céte réponſe de Tibére montre évidemment, que les Princes n'aiment pas qu'on les prenne au mot, & que c'eſt leur manquer de reſpect que de les métre à l'épreuve. Les Princes veulent bien être crûs ſincéres, parce que cela fait à leurs fins; mais ils ne le veulent pas être.

3 Les loüanges, que donne à ſon Prince un Sujet, qui

aïſſoit de longue-main, comme un homme,
u'il ſoupçonnoit d'avoir épouſé Vipſania,
lle d'Agrippa, autrefois ſa femme *t*, pour
élever au deſſus d'une condition privée 4,
qui avoit hérité de l'humeur impérieuſe
'Aſinius Pollio, ſon pére. VII.

REFLEXIONS POLITIQUES.

ui vient de l'ofenſer par un coup de langue, ne ſont pas
n lénitif aſſez puiſſant, pour apaiſer la douleur d'une
leſſure, qui a porté juſqu'au cœur. Les ofenſes,
u'on fait aux Princes, ſont irréparables, parce qu'ils
n atribüent les réparations à la crainte que l'on a de leur
eſſentiment, & non point au repentir.

4 Un Prince ne regarde jamais de bon œil le mari
'une femme, qu'il a répudiée, ſoit qu'il l'ait répudiée
ar averſion, ou par contrainte; car ſi c'eſt par aver-
ion, il regarde le mari, comme un homme qui a pris
arti contre lui, ou qui ſait des ſecrets domeſtiques,
ont il peut faire mauvais uſage: ſi c'eſt par force, ainſi
u'avoit fait Tibére, il hait le mari comme un rival,
ui a profité de ſa dépoüille; ou comme un ambitieux,
ui, à la faveur de ſon mariage, veut pouſſer plus loin
a fortune & ſes eſpérances. L'honneur qu'avoit Aſi-
nius

NOTES HISTORIQUES.

t Dion ajoûte une raiſon, qui eſt encore de plus grand
oids. C'eſt qu'Aſinius aïant épouſé Vipſania, mére de
Druſus, il regardoit Druſus comme ſon propre fils. De
orte que non content d'avoir la premiére femme de Tibére,
l partageoit encore avec lui ſa paternité. Il ſembloit mê-
me, qu'il vouloit partager auſſi le cœur de Druſus, *cùm*
Druſum filii inſtar haberet. Ce ſont les termes de Dion, *li-*
vre 57. Enfin, comme Tibére avoit toûjours aimé Vipſa-
nia, qu'il n'avoit répudiée, que pour complaire à Auguſte,
qui lui donnoit ſa fille, il ne pouvoit ſoufrir, qu'Aſinius
poſſédât céte Dame, qui avoit autant de bonnes qualitez,
que la fille d'Auguſte en avoit de mauvaiſes.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

VII. Enſuite, L. Arruntius l'ofenſa par un diſcours à peu prés ſemblable à celui de Gallus ; car quoique Tibére n'eût aucune vieille animoſité contre lui, il ne laiſſa pas de prendre ombrage de ſes richeſſes, de ſes belles qualitez, & d'une réputation, qu'il avoit parmi le peuple égale à ſon mérite 1. Outre qu'Auguſte, dans les derniers entretiens

nius d'être beaupére de Druſus, l'un des deux héritiers préſomptifs de l'Empire, joint à ſon eſprit ambitieux, le diſtinguoit trop, pour ne pas faire ombrage à Tibére. Piaſecki raconte, que Jean, Duc de Finlandie, qui fut depuis Roi de Suéde, fut empriſonné par le Roi Eric, ſon frére, avec ſa femme Caterine, ſœur de Sigiſmond Auguſte, Roi de Pologne, parce qu'il ſembloit avoir pris céte haute aliance, pour pouvoir ſe ſaiſir de la Couronne de Suéde, comme avoit fait Guſtave, leur pére. *Au commencement de ſa Cronique.*

1 Les Rois, dit Saluſte, ont plus de peur des gens de bien & de mérite, que des méchans. *Regibus boni, quàm mali, ſuſpectiores ſunt, ſemperque his aliena virtus formidoloſa eſt. In Catilina.* Tibére étoit tres-perſuadé de ce qu'Agrippa avoit dit à Auguſte, qu'il ne ſe pouvoit pas faire, qu'un homme de grand eſprit & de grand courage ne fût pas amateur de la liberté, & dans ſon cœur, ennemi d'un Maître abſolu. *Dion livre* 52. Commines dit, que Loüis XI. avoit crainte de tous hommes, mais particuliérement de tous ceux qui étoient dignes d'avoir autorité. *Chap.* 12. *du* 6. *livre de ſes Mémoires.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ens de sa vie, parlant de ceux, qui refuse-
oient l'Empire, bien que sufisans pour le
ouverner; ou qui n'en étant pas capables, y
oudroient pourtant monter; ou qui en se-
oient tout ensemble dignes & desireux; avoit
lit, que M. Lepidus en étoit digne sans le
lesirer; qu'Asinius le desi- *ou*, mais ne s'en sou-
oit sans le mériter; & cioit pas.
qu'Arruntius n'en étoit pas indigne, & ne
manqueroit pas de s'en saisir 2, s'il en trou-
voit

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Un Prince ne peut jamais donner une meilleure instruction à son successeur, que de lui marquer ceux d'entre les Grans, dont il se doit défier. Céte connoissance est la chose la plus nécessaire à un Prince, qui commence à regner, d'autant que c'est dans les commencemens qu'il est plus facile à tromper, & les Grans plus hardis à entreprendre sur une autorité qui n'est pas encore bien établie. Dans les derniers avis, que David, étant au lit de la mort, donna à son fils Salomon, il lui recommanda de se défaire de Joab, qui avoit tué deux hommes justes, Abner & Amasas; de veiller de prés sur la conduite de Semeï, qui avoit osé le maudire, & de faire manger à sa table les enfans de Barzillaï, qui lui avoient fourni des vivres & des meubles pour toute son armée, lorsqu'il fut mis en fuite par Absalon *Chapitre 2. du livre 3. des Rois.* François I. dans les derniéres heures de sa vie recommanda à son fils Henri de ne point donner de part au Gouvernement à la Maison de Lorraine, prédisant, que les Guises métroient les Valois en chemise. Conseil, qui auroit sauvé bien des guerres & des calamitez à la France, si Henri II. eût été assez sage, pour en profiter. Filippe II. au contrai-

re

voit jamais l'ocaſion 3. L'on convient des deux premiers ; mais quelques uns ont mis Cnée Piſon au lieu d'Arruntius ; & tous, excepté Lepidus, périrent depuis, pour di-

REFLEXIONS POLITIQUES.

re ſe ſervit de tous les Miniſtres, que Charle-quint lui recommanda en renonçant à la Couronne d'Eſpagne, & principalement, du Duc d'Alve, de l'Evêque d'Arras, qui fut depuis le Cardinal Granvelle, de Diego de Bargas, de François de Eraſo, & de Gonçalo Perez, pére de cet Antoine, qui a été ſi fameux par ſa diſgrace. Ce qu'il fit avec d'autant plus de ſuccés, que Charle-quint l'avoit pleinement informé du vrai caractére de leur eſprit, & de la diférence de leurs intérets, par un Mémoire ſecret qu'il lui avoit envoïé. Ecrit ſi excellent, dit le Commandeur de Vera, que ſi Tibére en avoit fait un pareil, Tacite lui auroit donné des loüanges immortelles. *Epitome de la Vie de Charle-quint, & Cabréra chap. 7. du livre 1. de ſon Hiſtoire.* Burnet dit qu'Edoüard VI. Roi d'Angleterre écrivoit dans un livre les portraits, qu'on lui feſoit des Gouverneurs de ſes Provinces, & des principaux Magiſtrats de ſon Roïaume, avec toutes les particularitez, qu'on lui en diſoit. *Livre premier de la ſeconde partie de ſon Hiſtoire.* Certes, il avoit en cela trouvé le ſecret de ſavoir tout, & par conſéquent, d'être bien ſervi.

3 L'ambition, le mérite, le courage, & l'ocaſion, ſont tout ce qu'il faut pour faire un uſurpateur. Un Sujet jugé digne de regner, par un Prince qui a excellé en l'art de regner, ne manquera jamais d'être ſuſpect au ſucceſſeur de ce Prince, &, qui pis eſt, de périr de mort violente, ſi le Prince à l'humeur ſanguinaire.

L'on

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

vers crimes, que Tibére leur imposa. Quintus Haterius & Mamercus Scaurus choqué-ent aussi cet esprit ombrageux ; le premier pr céte interrogation : jusqu'à quand soufri-s-tu, Cesar, que la Republique soit sans hef 4? Et l'autre, pour avoir dit, qu'il y oit lieu d'espérer, que les priéres du Senat ne seroient pas inutiles, puisque Tibere ne étoit pas oposé, par son droit de Tribun, à proposition faite par les Consuls *en sa fa-veur*

REFLEXIONS POLITIQUES.

on n'a jamais douté, que Ferdinand d'Avalos, Marquis de Pesquere, qui commandoit l'armée de Charles-quint en Italie, n'eût la volonté d'accepter le Roïaume de Naples, que François Sforce, Duc de Milan, lui fit offrir au nom du Pape & des Vénitiens, avec le titre de Capitaine Général de la Ligue Italienne ; car il fut longtems en négociation avec Jérome Moron, Premier Ministre de ce Duc. Et si, aprés, il révela tout à l'Empereur, ce fut un éfet de la dificulté de l'entrepriſe, plûtôt que de sa fidélité, dont Charle-quint fut toujours depuis en doute.

4 Les Sujets ne peuvent faire un plus grand reproche à leur Prince, que de se plaindre, que l'Etat est sans chef, & par conséquent, réduit en Anarchie. Du moment qu'un Prince est arivé à la Couronne, il faut qu'il agisse, sans donner à ses Sujets lieu de douter s'ils ont un Maître. Antoine Perez dit, que le Roi & le Roïaume font un mariage ; que le Roi est le mari, & le Roïaume la femme ; & qu'un Roïaume est veuf, qui n'a pas un Roi laborieux & vigilant.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

veur. Il s'emporta d'abord contre Haterius & ne dit rien à Scaurus, contre qui il étoi bien plus en *u* colére 5. Enfin, laſſé d'en tendre les plaintes & les murmures de tou le monde ; & les remonſtrances de chacu en particulier, il relâcha un peu de ſa du reté, non pas juſqu'à déclarer qu'il accep teroit l'Empire ; mais, *diſoit-il*, pour fair ceſſer les priéres & les refus 6. Il eſt certain

Ou, pour ceſſer d'être prié de refuſer.

qu'Ha

REFLEXIONS POLITIQUES.

5 Le ſilence eſt la plus certaine marque d'un profon reſſentiment ; car au lieu que la bouche décharge le cœur le ſilence y nourrit la haine & le deſir de la vangenc Tacite dit, qu'Agricola étoit un peu trop aigre dans ſ réprimandes, mais qu'aprés cela, il ne lui reſtoit plu rien ſur le cœur, de ſorte que perſonne ne ſe défioit d ſon ſilence.

6 La pluſpart des Papes uſent de céte politique, d'a bord ils font ſemblant de ne point vouloir entendre pa ler de Cardinal Neveu, ni d'aquiſition de Principaute ou de Duchez pour leurs parens, mais aprés avoir joû ce rôle quelques ſemaines, ils apellent leurs Neveux au afaires, pour complaire, à ce qu'ils diſent, aux Am baſſadeurs des Princes, à qui il ſeroit incommode de n

go

NOTES HISTORIQUES.

u Parce qu'il découvroit, que tous les refus de Tibé d'accepter l'Empire n'étoient que des feintes ; au lie qu'Haterius ſembloit être perſuadé, que ſon refus éto ſincére, quand il le conjuroit de ne pas laiſſer plus longten la République ſans Chef ; ce qui ne laiſſoit pas de flat obliquement Tibére, en donnant à entendre par là, qu le Sénat n'étoit pas le Chef de l'Empire.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

qu'Haterius étant alé au Palais, pour lui demander pardon, peu s'en falut, qu'il ne fût tué par les ſoldats de la Garde, comme il embraſſoit les genoux de Tibére, ſur ce que Tibére ſe laiſſa tomber en marchant 7, ſoit par hazard, ou par s'être embaraſſé les jambes dans les mains d'Haterius. Mais le danger qu'avoit couru un ſi grand perſonnage, ne l'adoucit point, & Haterius *fut expoſé à ſon reſſentiment*, juſqu'à ce que l'Impératrice, dont il implora la protection, eût obtenu ſa grace à force de priéres.

VIII. Les flateries du Sénat furent encore exceſſives envers Livia. Les uns lui décernoient le titre de Mére *x par excellence*; les autres celui de Mére de la Patrie; & pluſieurs même vouloient, que le nom de l'Empereur fût acompagné de la qualité de fils de Julia. Mais Tibére dit, qu'il faloit épargner les

REFLEXIONS POLITIQUES.

gocier toujours avec la perſonne même du Pape, au lieu que traitant avec ſes Neveux, ils font leur charge avec moins de cérémonie, &, par conſéquent, avec plus de liberté & de confiance.

7 Lorſqu'un Grand eſt haï du Prince, les accidens fortuits lui ſont imputez à crime auſſi-bien que les fautes volontaires. Ajoûtez à cela, qu'à la Cour, il y a toujours des gens qui ſont prêts à tuer ceux, dont ils ſavent que la mort fera plaiſir au Prince.

NOTES HISTORIQUES.

x Comme qui diroit, d'Impératrice-mere.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

les honneurs aux femmes 1, & que, pour lu
il uſeroit de la même modération dans ceu
qui lui ſeroient déférez 2. Ce qu'il diſoit p
jalouſie contre ſa mére, dont l'élévation l
ſembloit être une diminution de ſon autorit
Il ne voulut pas même, qu'on lui décernât u

I

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les Rois ſont obligez, comme tous les autr
hommes, de porter honneur à leurs méres, & d'avo
pour elles toute la complaiſance, que demande la bie
ſéance domeſtique & civile: mais quant aux honneur
qui ſont afectez à la Majeſté, ou qui tirent à conſéque
ce dangereuſe, ils ne doivent point ſoufrir qu'on les d
cerne à leur mére. Salomon voïant venir la ſienne
leva par honneur pour aler au devant d'elle, & la fit a
ſeoir à ſa main droite ſur un trône ſéparé; mais ſi-t
qu'elle eut demandé Abiſag en mariage pour Adonia
frére aîné de Salomon, il lui dit: Que ne demande
vous auſſi le Roïaume pour lui? Et bien loin d'aquie
cer à ſa priére, qui étoit tres-imprudente, il fit tu
Adonias comme un criminel d'Etat qui vouloit mont
au trone en épouſant la compagne de lit de ſon pér
Chap. 2. du livre 3. des Rois En Pologne, ils couro
nent la Reine, mais on ne lui préte point de ſerment
fidélité; car la République ne lui donne aucune juri
diction. *Martin Cromer livre 2. de la Pologne.*

2 Les Princes qui veulent retrancher la ſuperfluité d
titres, & modérer la vanité de leurs Sujets, doive
commencer par eux-mêmes. Et c'eſt ce que Filipp
II. fit, pour donner force & vigueur à céte célébr
Ordonnance de 1586. intitulée *Pragmatica*, où
commande à tous ceux, qui auront à lui écrire, de n
métre point à la tête de leurs létres d'autre titre, qu
Seuor; ni d'autre compliment à la fin, que céte formu
le, *Dios guarde la Catolica perſona de Vueſtra Mageſtad*

8

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

icteur *y*, & il empêcha, qu'on ne dressât n autel en mémoire de ce qu'elle venoit 'être adoptée dans la famille des Jules; ni u'on lui rendît aucun autre honneur sem- lable. Mais il demanda pour Germanicus le ouvoir de Proconsul, & lui envoïa le de- ret par des Sénateurs, qui furent aussi char- ez de le consoler de la mort d'Auguste 3. omme Drusus étoit présent, & d'ailleurs ésigné Consul, cela fut cause, que Tibére e demanda pas pour lui la même grace. Il omma ensuite douze Préteurs, nombre éta-

REFLEXIONS POLITIQUES.

t puis la signature toute simple, c'est-à-dire, le nom ul de celui, qui écrira, sans le cortége de, *tres-hum- le & tres-obéissant Sujet & serviteur.* Et pour la sus- ription ces mots, *Al Rey nuestro Senor.* Cabrera dit, ue Filippe fit céte Ordonnance, pour empêcher, que ambition & la flaterie ne vinssent à usurper les titres di- ns; & que pour donner l'exemple à ses Sujets il ne s'a- elloit dans toutes les Provisions & les Letres patentes, ue *Don Filipe*, &c. sans prendre les surnoms de Ma- nifique, de Trionfant, d'Invincible, dont avoient usé s prédécesseurs les Rois Alfonse VI. & VII. *Chapi- re 21. du livre 12. de son Histoire.* Voi la note 1 de l'ar- cle 38. du livre 4. de ces Annales.

3 Un Prince, qui est frustré de la succession d'un tat, dont il est le légitime héritier, a bien plus de be- oin d'être consolé de l'injustice, qui lui est faite, que e la mort de celui qui la lui a faite.

NOTES HISTORIQUES.

y C'est-à-dire, un Huissier pour marcher devant elles

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

établi par Auguſte 4, & ſur ce que le Sénat le prioit d'en créer davantage 5, il proteſta avec ſerment, qu'il ne paſſeroit jamais ce nombre.

IX. Ce fut alors, que les Comices 2 furent pour la premiére fois transférez du Champ de Mars au Sénat; car quoi qu'auparavant le Prin-

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 Un Prince ſage ne doit jamais changer les ordres établis par ſon prédéceſſeur, lorſque c'en eſt un dont la mémoire eſt révérée par les peuples: ou s'il le fait, la prudence veut, que ce ne ſoit pas au commencement de ſon regne, qui eſt toujours le tems, auquel il eſt plus expoſé à la cenſure. Loüis XII. dit Commines, ſe mit en poſſeſſion du Roïaume, ſans rien changer aux penſions pour céte année-là, qui avoit encore ſix mois à durer. Il ôta peu d'Oficiers, & dit, qu'il vouloit tenir tout homme en ſon entier & en ſon état. Et tout cela lui fut bien ſéant. *Chap. dernier de ſes Memoires.*

5 La multiplication des Oficiers de Juſtice va toujours à la ruine du peuple. Au-lieu que les afaires devroient ce ſemble, être plus prontement expédiées par un grand nombre de Magiſtrats, que par un petit, elles ſont, au contraire, tirées à l'infini, parce qu'il y a plus gens qui ont intérêt à les faire durer, pour en pouvoir ſubſiſter, particuliérement lorſque les charges ſont vénales. Car, ſelon le dire commun, qui achéte en gros la Juſtice, la veut vendre en détail.

NOTES HISTORIQUES.

2 L'Aſſemblée, où s'éliſoient les Magiſtrats, *à cœuntio vel comeundo dicta*, laquelle ſe tenoit dans le Champ de Mars.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

rince maniât les plus grandes afaires à ſa vo-
onté, il y avoit néanmoins des choſes, qui
e feſoient par les brigues & par les ſufrages
es *a* Tribus 1. Au reſte, le Peuple ne ſe plai-
nit, que par un murmure inutile, de la
erte de ſes droits; & le Sénat, de ſon côté,
ut tres-content de ſe voir délivré par là de la
éceſſité honteuſe de faire des priéres & des
argeſſes au Peuple 2, *pour avoir ſa faveur*
dans les élections, d'autant plus que Tibére
ne

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Quand une République a paſſé, depuis peu de tems, de la Democratie à la Monarchie, le Prince, comme nouveau, doit laiſſer au peuple la joüiſſance de quelques-uns de ſes anciens droits, pour l'acoutumer inſenſiblement à l'obéiſſance.

2 Il n'y a point de joug, que les Grans & la Nobleſſe ne veüillent bien porter, plutôt que d'avoir à paſſer par les mains du peuple, & à lui faire la cour, pour entrer dans les charges. C'eſt par céte raiſon, que la Democratie eſt toujours de peu de durée dans les Etats, où il ſe rencontre beaucoup de Nobles.

NOTES HISTORIQUES.

a Romulus diviſa le Peuple en trois Tribus, comme la Ville étoit alors diviſée en trois quartiers; nombre, qui donna lieu au nom de Tribu. Il partagea depuis ces Tribus en trente *Curies*, ou Claſſes. Tarquin-le-Vieux doubla ces Tribus, pour en égaler le nombre aux ſix quartiers de la Ville, qui s'étoit fort agrandie. Servius Tullius, ſucceſſeur de Tarquin, la diſtribua en 19. Tribus, quatre apellées, *Tribus urbanæ*, ou des Citoïens; & quinze autres, qui comprenoient tous les habitans de la Campagne. apellées *Tribus ruſticæ*. Et par ſucceſſion du tems le nombre des Tribus ala juſqu'a 35.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ne se réservoit à nommer 3 que quatre Candidats *b*, qui devoient être reçus sans brigue, & sans contredit. En même tems, les Tribuns du peuple demandérent la permission de célébrer à leurs dépens des jeux en l'honneur d'Auguste 4, qui dans les Fastes *c* seroient nommez Augustaux; mais il fut ordonné, que le public en feroit la dépense, & que les Tribuns porteroient la robe trionfale *d* dans le Cirque, où toutefois il ne leur fut pas permis de se faire porter sur un char. Et le

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Un Prince nouveau, qui ne se réserve qu'un petit nombre d'Oficiers à nommer, mais aussi, sans que sa nomination puisse être contestée, établit mieux sa puissance, que s'il entreprenoit d'abord de les vouloir nommer tous. Car dans la suite du tems, il lui sera aisé d'étendre un droit de souveraineté, que les peuples ont une fois reconnu. Quand il s'agit de la Principauté, il ne faut jamais disputer des conditions, quelles qu'elles soient; il sufit d'entrer en possession, aprés quoi tout le reste vient à souhait. *Ubi sis ingressus, adesse studia & Ministros.* Ann. 4.

4 Bel éxemple de flaterie! Ceux, qui par l'institution & le devoir de leurs charges sont obligez de défendre la Liberté publique, font l'apotéose de celui qui l'a oprimée.

NOTES HISTORIQUES,

b On apeloit ainsi ceux, qui se présentoient pour obtenir des charges, parce que durant le tems de leur pourluite ils portoient une *robe blanche.*

c C'étoit un Calendrier, où étoient marquées les fêtes, les cérémonies, & les noms des Magistrats de la Ville.

d C'étoit une robe figurée: bordée de pourpte, avec une veste brochée à palmes.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

soin de la célébration annuelle de ces jeux
t dés lors commis à celui des Préteurs, à
i seroit échüe par le sort la fonction de juger
tre les Citoïens & les Etrangers.

X. Tel étoit l'état des afaires dans Rome,
and s'émut la sédition des Légions de la
nnonie *e*. Elles n'en avoient aucun sujet
ouveau, si ce n'est que le changement de
rince leur inspiroit la hardiesse de broüil-
r, avec l'espérance de rendre leur condi-
on meilleure dans une guerre civile 1. Il
avoit trois Légions logées ensemble dans
même Camp, sous le commandement
Junius Blesus, qui aïant apris la mort d'Au-
uste, & l'avénement de Tibére, avoit inter-
mpu les éxercices journaliers de la Milice,
soit

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Tous les commencemens de regne sont sujets à
elque orage; car c'est alors, que tous les Mécontens
remüent, & veulent faire acheter leur obéissance, en
quant une autorité naissante, qui a besoin de ména-
les esprit, pour avoir le tems de s'afermir. L'impuis-
sance

NOTES HISTORIQUES.

Ces Légions, dit Patercule, cherchoient un nouveau
ef, un nouveau gouvernement, en un mot, une nouvelle
publique: elles menaçoient de faire la loi au Sénat, & de
donner au Prince même; elles vouloient de haute-lute
menter leur solde, & abreger le tems du service, pour
r récompense avant le tems prescrit. Il ne leur manquoit
un Chef, pour les mener contre la République, & quel
eût été ce Chef, il auroit trouvé céte Milice toute prête
e suivre. *Chap.* 125.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ſoit en ſigne de deüil *f*, ou pour marque d
réjouiſſance. Ce relâchement commenca
dégoûter les ſoldats du travail & de la diſci
pline militaire, & à leur faire aimer le plaiſi
& l'oiſiveté, & leur donna le loiſir de s'entre
quereller, & de préter l'oreille aux diſcour
de tous les plus méchans d'entr'eux. Il y avoi
dans le Camp un certain Percennius, autre
fois Chef d'une bande de valets de Théatre
de

REFLEXIONS POLITIQUES.

ſance du Prince, l'ambition des Grans, qui ont tou
jours bonne opinion de leur ſufiſance, & le méconten
tement du peuple, qui ne manque jamais d'être la victi
me de leur intérêt, ſont les trois cauſes ordinaires, qu
produiſent les factions, d'où naiſſent enſuite les gue
res civiles. La France en a vû de funeſtes exemples du
rant la minorité de Loüis-le-Grand. Plaiſe à Dieu qu
ce ſoient les derniers.

2 Les grandes ſéditions ſont d'ordinaire excitées p
des gens de néant, & pour peu qu'un coquin ait le t
lent de parler, la canaille eſt toujours préte de l'éco
ter. Il ne faut point d'autres oracles au menu-peu
ple, principalement ſi le harangueur invective cont
quelque Miniſtre bien haï, ainſi qu'ils le ſont tou
Au commencement du regne de Charle-quint, le f
meux ſoulévement des villes de Caſtille, apellé *l*
Comunidades, (parce que c'étoit une mutinerie

NOTES HISTORIQUES.

f Ob juſtitium, dit Tacite. Or le *juſtitium* étoit une ceſ
tion ou ſurſéance de toutes les afaires civiles, laquelle ét
ordonnée par le Sénat, ou par les Magiſtrats de polic
ainſi que le marquent ces paroles du ſecond livre des An
les : *ut ante edictum Magiſtratuum, ante Senatus-conſult
ſumpto juſtitio deſererentur fora, &c.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

venu depuis ſimple ſoldat, inſolent en pa-
ales, & qui par l'uſage des clameurs du Téa-
re avoit bien apris l'art d'émouvoir les eſprits.
et homme en aïant trouvé de fort ſimples,
qui étoient en peine de ſavoir quelle ſeroit
ur condition ſous Tibére, les débaucha peu
eu par des entretiens nocturnes, ou du
oins quand le ſoir aprochoit; & aprés que
s plus ſages s'étoient retirez, il aſſembloit
us les plus mutins. Enfin, pluſieurs autres
core, qui pouſſoient à la ſédition, s'étant
ociez avec lui, il leur demandoit, comme
Général, qui harangue ſon armée.

II. Pourquoi ils obéiſſoient comme des eſcla-
es à un petit nombre de Centurions, & de g
Tri-

REFLEXIONS POLITIQUES.

populace contre les Nobles, laquelle dégénera en-
e en rebellion directe contre le Prince:) Céte
olte, dis-je, eut pour Chefs un tondeur, à Me-
a del Campo; un pelletier, à Salamanque; un car-
r, à Valence; un tanneur, à Ségovie; un tondeur,
vila; & d'autres ſemblables libérateurs à Burgos, à
adalaxara, à Siguença, à Vailladolid, à Zamora,
8. *Epitome du Commandeur de Vera.* Buſſy-le-Clerc fut
un

NOTES HISTORIQUES.

C. Dans les premiers tems les Tribuns militaires n'avoient
le General au deſſus d'eux; dans la ſuite, les Lieute-
ns-Généraux prirent leur place. De ſorte que ces Tribuns
ient à peu prés comme nos Colonels, ou Commandans
mille hommes; car il y en avoit ſix dans chaque Legion,
d'ordinaire étoit de ſix mille hommes. Leur fonction
oit de diſtribuer les ordres du Général, de donner le mot

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ Tribuns 1 ? Quand auroient-ils le courag
„ de faire entendre leurs raiſons, ils perdoien
„ l'ocaſion de s'adreſſer au nouveau Prince
„ ou par priéres, ou par menaces, pendar
„ que ſon autorité chanceloit encore 2 ? Qu
„ depuis tant d'années on avoit bien aſſez ſou
„ fert, pour devoir être las d'une ſi lâche p
„ tience ; qu'on ne leur ſavoit aucun gré
„ trente ou quarante ans de ſervice, quo
„ qu'outre la vieilleſſe ils euſſent la pluſpart
„ corps mutilé, & déchiré de leurs bleſſure
„ Que ceux-même, qui étoient licentiez,
„ voïoient point la fin de leur miſére, pui
„ que retenus ſous le drapeau ils enduroie
„ to

REFLEXIONS POLITIQUES.

un des principaux, arcs-boutans de la Ligue, & Pie
de Brouſſel, qui n'étoit qu'un médiocre Conſeill
ſervit d'oracle & d'idole à la *Fronde*

1. Une armée, qui vient à conſidérer la multitu
dont elle eſt compoſée, & le petit nombre de ſes C
ciers, eſt fort ſujéte à vouloir s'afranchir de la diſci
ne, & ſe moque de demander avec priéres ce qu'elle
qu'on n'oſera lui refuſer, ſi elle a recours à la force.
tercule Hiſt. 2. chap. 81.

2 Ceux, qui ſont mécontens du regne, qui vien
finir, ne trouvent point de tems plus favorable pour f
écouter leurs demandes, que celui d'un regne,
co

NOTES HISTORIQUES.

aux ſentinelles, d'avoir ſoin des fortifications, & de jug
mort les deſerteurs, les mutins, &c. Quelquefois *Trib*
militum ſe prend auſſi pour un Chef de Légion, & quequ
pour un Chef de Cohorte: & cela vient de ce que les Rom
n'avoient pas un ſi grand nombre d'Oficiers, que nous.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tus les mêmes maux, ſans autre avantage, „
re celui d'un nom plus honorable *h*. Que „
quelques-uns d'eux *Ou*, puiſqu'ils ne changeoient que de nom, & non point de condition. „
vivoient à tant d'a- „
ntures, on les envoïoit en des terres éloi- „
gées, où, ſous le nom de récompenſe, „
leur donnoit des marais à cultiver, ou „
s rochers à défricher. Que le métier de la „
erre étoit de ſoi-même pénible & infruc- „
ieux ; qu'on achetoit leur vie à dix aſſes *i* „
r jour, ſur quoi il faloit ſe fournir d'ha- „
ts, d'armes, de tentes, & païer à des Cen- „
rions cruels l'éxemtion des factions mili- „
ires 3 ; que les coups de leurs Oficiers, les „
bleſſu-

REFLEXIONS POLITIQUES.

mmence. C'eſt comme en uſérent les Gantois avec harles, Duc de Bourgogne, qui fut obligé de leur order tout ce qu'ils demandérent, pour n'avoir pas eux guerres ſur les bras, le Duc Filippe, ſon pére, lui aïant laiſſé une avec les Liégeois. *Commines chap.* 4. *liv.* 2. *de ſes Mémoires.* Le Pape Innocent IX. diſoit ue le commencement d'un regne n'étoit pas un tems de égociations, mais de félicitation & de réjoüiſſance, our ſe délivrer, par céte honnête excuſe, de l'importnité de ceux, qui venoient lui demander des graces.

3 Il eſt impoſſible, qu'une armée, où les Oficiers ont maîtres de vendre l'éxemtion des veilles, & des autres

NOTES HISTORIQUES.

h On les apelloit *Vetérans*, c'eſt-à-dire, gens, qui voïent achevé leur tems de ſervice.

i L'Aſſe romain valoit un peu plus de ſept derniers de nôtre monnoie. Le Denier romain valoit dix aſſes, mais ous Auguſte il en valoit ſeize.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ ſures, la rigueur de l'hiver, les travaux inſup
„ portables de l'eſté *k*, une guerre cruelle
„ une paix ſtérile, étoient des maux ſans fin
„ auſquels il n'y avoit point d'autre remède
„ que de ne s'enrôler plus qu'à condition d
„ gagner chacun un denier romain *l*; d'êt
„ renvoïez chez eux au bout de ſeize ans de ſe
„ vice; & de recevoir leur récompenſe en a
„ gent contant dans le Camp même, où i
„ auroient ſervi. Quoi, les ſoldats des Garde
„ qui ont chacun deux deniers par jour, & le
„ congé aprés les ſeize ans, en font-ils plus q
„ nous? je n'en parle point par envie, ni p
„ mépris; mais au moins nous pouvons di
„ à nôtre honneur, qu'étant ici parmi des n
„ tions féroces, nous voïons de nos tentes l
„ ennemis à découvert.

XII. Toute la troupe aplaudiſſoit *égaleme* *à ce diſcours, mais* par des motifs diférens. L uns montroient les marques des coups, qu' avoie

REFLEXIONS POLITIQUES.

tres factions militaires, ſoit jamais bien diſciplinée; que les Mécontens n'y ſoient pas en grand nombr atendu que tous les ſoldats, qui achétent céte éxemtio demeurant inutiles, il faut néceſſairement, que les tres ſoient plus ſouvent en faction, &, outre cela, p expoſez aux dangers. *Inter paucos pericula ac labor brius redibant.* Hiſt. 2.

NOTES HISTORIQUES.

k Parce qu'ils duroient jour & nuit.

l Ils demandoient un denier en eſpéce, au lieu de dix a en monnoie, parce que le denier valoit alors ſeize aſſes.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

oient reçus de leurs Oficiers; les autres, leurs eveux blancs; & plusieurs, leur nudité sous s habits usez & déchirez. Enfin, ils en vinrent ce point de fureur, qu'ils voulurent unir les ois Légions en une *m*: mais la jalousie y mit bstacle, chacun préten- *on*, afectant de procurer cet honneur à sa Legion. ant cet honneur pour sa egion. Ils s'avisent d'un autre expédient, ils ietent les trois Aigles pêle mêle avec les en- eignes des Cohortes, & dressent un tribunal sur n amas de gazon, afin que le siége en fût vû de lus loin. Blesus arive là-dessus, arête par le ras tous ceux qu'il rencontre, & leur fait des eproches 1. " Trempez plutôt vos mains dans

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 L'intrépidité est la plus forte de toutes les armes ontre des séditieux, sur-tout dans les accidens impré- us; car, dans la surprise, l'homme n'aïant pas le tems le feindre, il montre toute ce qu'il est, & par conséquent, out son courage, ou tout sa foiblesse. Ainsi, quand un Général résiste sur le champ à l'impétuosité d'une armée séditieuse, l'admiration succéde à l'insolence, & la peur saisit ceux, qui voïent, qu'ils ne sont pas assez terribles, pour être craints; & que leur Général a assez de cœur & de résolution pour les mépriser. En certaines ocasions, dit M. le Cardinal de Richelieu, tant s'en faut, que parler & agir courageusement, aprés qu'on a mis le droit de son

NOTES HISTORIQUES.

m Pour se rendre plus redoutables par céte union, & être toujours prêts à faire un commun éfort, si leur Général s'avisoit de vouloir emploïer la force contre eux.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ dans mon ſang, dit-il à ces mutins ; il y au-
„ ra moins de crime & d'infamie à tuer vôtre
„ Général, qu'à vous révolter contre vôtre
„ Prince. Ou je vous retiendrai dans l'obéiſ-
„ ſance, ſi vous me laiſſez la vie ; ou je hâte-
„ rai vôtre répentir, ſi vous me l'ôtez *n*.

XIII. Cependant, ils continuoient tou-
jours le travail, qui leur aloit déja juſqu'au
épaules, lorſque ſe laiſſant vaincre à ſon cou-
rage, ils abandonnérent l'entrepriſe. Bleſus
qui avoit l'art de bien dire 1, leur repreſente
que leurs demandes ne devoient pas être por-
tées à l'Empereur par la voie de la ſédition 2
que jamais leurs devanciers n'en avoient fa-
de ſemblables aux anciens Généraux, ni eux
même

REFLEXIONS POLITIQUES.

ſon côté, ſoit courir à une rupture, qu'au contraire
c'eſt plutôt la prévenir, & l'étoufer dans ſa naiſſanc
Chap. 2. de la ſeconde partie de ſon Teſtament Politique.

1 L'éloquence en la bouche d'un Général eſt un pui
ſant moïen pour arêter une ſédition, ſur tout quand
parle ſur le champ, comme feſoit Bleſus. Mais il fa
que ce ſoit une éloquence virille, nerveuſe, véheme
te, & ſans art ; car, ſelon Tacite, les gens de guer
n'ont pas la ſubtilité ni la délicateſſe des gens de robe.
Agricola.

2 Quelque juſtes & néceſſaires que ſoient les dema
des, que les Sujets font à leur Prince ils doivent les pr
poſer avec reſpect & humilité, autrement les circonſta

c

NOTES HISTORIQUES.

n A cauſe de la vangence, que le Prince en fera.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

êmes au Divin Auguſte ; que c'étoit mal endre ſon tems , que de charger de nouaux ſoucis un Prince acablé d'afaires dans commencement de ſon regne 3 : que ſi pournt ils vouloient tenter en pleine paix ce que s vainqueurs même des guerres civiles n'aoient oſé prétendre , pourquoi ſortir des teres du reſpect, & violer la diſcipline en preant les armes ? Pourquoi ne pas nommer des Députez , dont ils pouvoient dreſſer les inſtruc-

eschangent entierement l'eſpéce , c'eſt-à-dire , que d'une bonne cauſe ils en font une mauvaiſe ; de ſorte que ien loin de devoir être écoutez favorablement , ils méitent d'être rigoureuſement punis pour leur inſolence.

3 Un Prince n'a jamais plus d'afaires , qu'au commencement de ſon regne ; car outre que ſon autorité eſt hancelante , il eſt ocupé à faire le plan de ſon Gouvernement ; choſe tres-dificile. Un Politique Eſpagnol dit , que toute la prudence , ni toute la ſagacité , n'eſt pas encore ſufiſante , pour un commencement de regne ; & qu'il en eſt des Princes à leur avénement , comme des voïageurs , qui rencontrant divers ſentiers , ne ſavent lequel prendre , de peur de s'égarer. *Gracian dans ſon Ferdinand.* Au reſte , ce que Tacite fait dire à Bleſus. que *c'eſt mal prendre ſon tems , que de s'adreſſer au Prince , pendant qu'il eſt acablé d'afaires* , aprend aux Ambaſſadeurs , qu'il y a des tems , qui ne ſont pas propres pour négotier heureuſement avec les Princes , auprés deſquels ils reſident & qu'il faut épier les ocaſions , où le Prince eſt en belle humeur.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tructions en ſa préſence? A ces mots ils s'
crient tous, que le fils de Bleſus, qui étoit u
de leurs Tribuns, prît donc céte commiſſion
& demandât pour eux le congé au bout
ſeize ans 4, & qu'ils lui feroient ſavoir
reſte, quand ce premier point ſeroit acord
Aprés que le jeune Bleſus fut parti, il y eut u
peu de calme : mais les ſoldats étoient to
fiers de céte députation, qui montroit aſſ
qu'ils avoient emporté par la force ce qu'i
n'euſſent jamais obtenu par la douceur.

XIX

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 Il n'y a rien de plus dangereux pour un Sujet, q
de ſe charger des commiſſions des rebelles ; car c'
en quelque façon épouſer leurs intérets contre ceux
Prince. Et d'ailleurs, le Prince a toujours raiſon
trouver mauvais, que ſon Sujet veüille capituler av
lui. Charle-quint voïant *Don Pedro Laſo* à la tête
Députez du peuple de Toléde, qui s'étoit mis en
meur, lui dit, qu'il le feroit punir ſur le champ, s
ne conſidéroit de qui il étoit fils : & peu s'en falut, qu
ne fit couper la tête d'Antoine Vaſquez d'Avila, po
s'être chargé d'une létre des *Comuneros*, i.e. des ſéd
tieux de Tordeſillas. *Dom Juan Antonio de Vera da*
l'Epitome de ſa Vie. Le Prince de Salerne, de la Maiſ
Sanſeverino, perdit les bonnes-graces de cet Empereu
& puis encore ſa Principauté & ſa réputation, pour s'ét
chargé de l'Ambaſſade de la ville de Naples, qui s'éto
ſoulevée contre le Viceroi *Don Pedro de Toledo* (
1547.) Le Duc d'Alve averti de la venüe d'un trompé
qui lui aportoit une létre de la part des rebelles de Fla
dre, commanda, qu'on le pendît incontinent. Et c'e

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

XIV. Cependant, les *Manipules o*, qui avoient été envoïez à Neuport *p* avant céte ſédition, pour réparer les chemins & les ponts, & pour d'autres travaux, aïant apris ce qui s'étoit

REFLEXIONS POLITIQUES.

dit Bernardin de Mendoze, la réponſe, que les Rois & les autres Princes ſouverains, & leurs Miniſtres, doivent donner aux Ambaſſadeurs, que leur envoïent des Sujets révoltez, pour leur aprendre à ne pas traiter avec eux, comme des égaux, n'apartenant qu'aux Princes d'envoïer des Ambaſſadeurs & des trompétes. Outre qu'il ne doit point y avoir de communication entre les Oficiers du Prince & ceux des rebelles; car les Mécontens, qui voïent, que les rebelles ont la Liberté de traiter, & de négotier impunément, ſont tentez de ſe jeter auſſi dans la révolte, pour tâcher de rendre leur condition meilleure. *Chap. 3. du livre 4. de ſes Memoires de la Guerre des Pays-bas.* Le même Duc, étant Géneral de Char-

NOTES HISTORIQUES.

o Il y avoit le grand & le petit Manipule. Le petit, appellé *Contubernium*, comme qui diroit, Chambrée, n'étoit que de dix hommes, mais le grand étoit de cent ou de ſix-vints. Chaque grand Manipule avoit deux Centurions, qui commandoient chacun ſoixante hommes, comme nos Capitaines. Chaque Cohorte avoit trois Manipules, Ces Compagnies étoient apellées Manipules, parce qu'elles portoient pour enſeigne une bote de foin, ou une poignée d'herbes, telles que la portoient dans leurs armes les Rois de Suéde & de Pologne de la Maiſon Waſa; ce qui s'apelle en latin *manipulus*, ou, *manualis herbarum faſciculus*. Les Empereurs changérent céte enſeigne en une main, fichée au bout d'une pique. Le petit Manipule avoit un Dizenier, ou Decurion, qui étoit comme le Caporal chez nous.

p C'étoit une ville de la Pannonie, apellée aujourdui Laubac, dans la Carniole, petite province de la Hongrie.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

s'étoit passé au Camp, arachent les enseignes, sacagent les lieux circonvoisins, & Neuport, même, qui étoit comme une ville municipale *q*; bafoüent & assomment de coups les Centurions, qui les vouloient retenir. Leur colére se déchargea principalement sur Aufidienus Rufus, de simple soldat devenu Centurion, & puis Maréchal de Camp 1. Aprés l'avoir tiré par force de son chariot, ils le chargent de bagage, & le font marcher à la tête du bataillon, lui demandant par moquerie, s'il n'étoit pas bien-aise de porter un tel faix,

REFLEXIONS POLITIQUES.

Charle-quint en Alemagne, avoit répondu au Page & au trompéte, qui étoient venus lui déclarer la guerre de la part des Princes de la Ligue de Smalkalde, qu'ils méritoient d'être pendus, mais que l'Empereur vouloit bien leur faire grace, & réserver la punition pour leurs Maîtres *Epitome de la Vie de Charle-quint de Vera.*

1 D'ordinaire, les gens, qui de simples soldats sont parvenu aux hautes charges de la Milice, sont tres-sévéres, parce qu'ils connoissent mieux que les autres l'humeur libertine des soldats, & toutes les ruses qu'ils emploient, pour tromper la vigilance de leurs Capitaines; comme aussi tous les excés, qu'ils commétent dans les villes, où ils sont en garnison. Tel étoit dans le siécle passé le Colonel François Verdugo, qui de simple soldat, & de tres-pauvre gentilhomme, étoit devenu par son mérite l'un des principaux Chefs de la Milice Espagnole, &

NOTES HISTORIQUES.

q C'est-à-dire, qui joüissoit des priviléges & franchises du peuple Romain.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ix, & de faire tant de chemin à pié? Car Ru-
is étoit un homme infatigable, qui remétoit
rusage la rigueur de l'ancienne discipline 2,
qui leur pardonnoit *Ou*, qui les épargnoit d'autant moins, qu'il avoit, &c.
autant moins, qu'il
roit soufert lui-même tout ce qu'il ordon-
oit.

XV. L'arrivée de ces mutins renouvelle
sédition, & courant çà & là ils ravagent
païs d'alentour. Blesus en fait batre & em-
risonner quelques-uns, qui étoient fort
hargez de butin, pour imprimer la terreur
ux autres. (Car les Centurions & les gens-
e-bien demeuroient encore dans l'obéissan-
e.) Ces pillards résistent à ceux qui les
raïnent en prison, embrassent les genoux
des

REFLEXIONS POLITIQUES.

t Gouverneur de la Frise. Il avoit coutume de dire, qu'il
toit *Francisco* pour les bons soldats, & *Verdugo* pour les
néchans. Nom, qui en Espaganol signifie, boureau. *D.*
Carlos Coloma livre 8. de ses Guerres de Flandre.

2 La rigueur est l'ame de la discipline militaire, &
on voit tous les jours par expérience, qu'il n'y a point
le pires soldats, que ceux, qui servent sous un Capitaine
ndulgent. Mais il est à remarquer en passant, que
comme les séditions militaires, qui naissent de la rigueur
lu Général, sont moins fréquentes, elles sont aussi bien
plus dangereuses, & de plus longue durée, que celles,
dont son indulgence est la cause.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

des assistans, apellent à leur secours, tantôt chacun en particulier, tantôt la Compagnie la Cohorte, ou la Légion, du corps de la quelle ils étoient, criant qu'on leur en v faire autant: ils vomissent mille injures cor tre leur Général, & prennent les Dieux témoin contre lui. Enfin, ils n'oublient rien qui puisse émouvoir la compassion, l'envie la crainte, & l'indignation. Tous les soldat acourent, & enfonçant les prisons ils délivren les prisonniers, & pour renfort ils reçoive parmi eux tous les déserteurs, & les crimine condamnez à mort.

XVI. La sédition en devient plus furieuse & en trouve plus de Chefs. Un certain Vibu lenus, simple soldat 1, porté sur les épaul de ses compagnons devant le tribunal de Bl sus, où chacun avoit empressement de voir qu'il vouloit faire, parle en ces termes: Véritablement, vous avez rendu la vie & la liberté à ces pauvres innocens; mais qui me rendra mon frére, qui vous étant envoïé par l'armée d'Alemagne pour nos intérets com-

mun

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 *Nam & hi*, dit Tacite Hist. 1. *malis temporibus p tem se Reip. faciunt.* i. e. Car durant les troubles les p petites-gens font figure dans un Etat; & les simples s dats ont plus d'autorité que les Généraux. *Civilibus i lis plus militibus, quàm ducibus licere.* Hist. 2.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

, muns, a été égorgé céte nuit par des gladia-
, teurs, que Blesus entretient exprés, pour
, nous exterminer tous. Dis-moi, Blesus, où
, as-tu fait jeter son corps? les ennemis mê-
, me ne refusent pas la sépulture. Dés que
, j'auray contenté ma douleur par mes bai-
, sers, & par mes larmes, fai-moi tuer, aussi,
, *j'y consens*, pourvû qu'on nous ensevelisse
, mon frere & moi, comme des gens, que
„ l'on a massacrez, non point pour être cou-
„ pables d'aucun crime, mais pour avoir dé-
„ fendu la cause des *r* Légions 2.

XVII.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Tous les rebelles & les traîtres couvrent leur félonie du manteau du bien-public. Le Comte de Charolois & les autres Princes de France, aïant pris les armes contre Loüis XI. céte guerre fut depuis apellée le Bien-public, parce qu'elle s'entreprenoit, à ce qu'ils disoient, pour le bien public du Roïaume *Memoires de Commines livre* 1. *chapitre.* 2. Les demandes des Seigneurs, ajoûte-t-il *dans le chap.* 12. étoient grandes. Le Duc de Berri demandoit la

NOTES HISTORIQUES.

r Lorsque le Duc du Maine aprit à Lion la nouvelle de la mort du Duc & du Cardinal de Guise ses fréres, il fit débiter, par toute la ville, qu'Henri III. ne les avoit fait tuer, que parce qu'ils protégeoient & défendoient la Religion Catolique contre les Huguenots. *Herrera livre* 5. *de la troisiéme partie de son Histoire, chap.* 3. Cependant, le Duc de Guise étant aux Etats de Blois avoit refusé de signer une Déclaration, que le Roi lui fit présenter par un Secretaire d'Etat, par laquelle il prométoit & juroit de faire la guerre aux Huguenots, à la charge que ses Sujets l'aidassent de leurs forces, & ne fissent aucune ligue avec les Etrangers, sans son aveu, &

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

XVII. Il animoit ce discours par des sanglots, & par les coups, qu'il se donnoit au visage & à l'estomac; & puis écartant ceux qui le soulevoient sur leurs épaules, il se jete soudainement aux piez des assistans, & les excite si bien à la pitié & à la vangence 1, qu'une partie des soldats se saisit des gladiateurs de Blesus, & l'autre de ses domestiques, plusieurs autres alant çà & là chercher le corps de leur camarade. Et si, *par bonheur*, l'on n'eût aussi-tôt découvert, que Vibulenus n'avoit jamais eu de frére, & apris qu'il ne se trou-

REFLEXIONS POLITIQUES.

la Normandie pour son partage, & le Comte de Charolois les villes assises sur la riviére de Somme, comme Amiens, Abbeville, S. Quentin, & Peronne; & plusieurs autres demandes pour chacun, avec quelques ouvertures pour le bien du Roïaume: mais ce n'étoit point là le fond de la question, car le bien public étoit converti en bien particulier; & comme dit Saluste, parlant de Catilina & de ses complices, *bonum publicum simulante pro sua quisque potentia certabant.*

1 Dans les séditions, le plus mutin est toujours celui qui est le mieux écouté.

NOTES HISTORIQUES.

& que ceux, qui contreviendroient à céte condition, encouruſſent la peine du crime de leze-Majesté. *Ch.* 11. *du liv.* 4. *de la même partie.* Je cite ici cet Historien, parce qu'étant Espagnol son témoignage a plus de force contre les Guises dont tous les Ecrivains Espagnols font des Macabées, quoique dans le fond ce ne fût que des ambitieux, qui contte toutes les loix divines & humaines vouloient se faire Rois de France avec le *Catolicon* d'Espagne.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

trouvoit point de corps, & que les esclaves de Blesus apliquez à la question nioient constamment le meurtre; le Général étoit sur le point d'être tué. Cependant, ils ne laissérent pas de chasser les Tribuns & le Maréchal de Camp, & de piller leur bagage, pendant qu'ils s'enfuioient. Ils tuérent même le Centurion Lucilius, qu'ils apelloient par sobriquet *cedo alteram*; parce qu'à mesure qu'il rompoit un bâton de ferment ſsur le dos de quelque soldat, il en demandoit toûjours un autre. Les autres Centurions se cachérent, excepté Julius Clemens, qui fut conservé comme un homme, qui par la vivacité de son esprit étoit propre à bien éxécuter les commissions des soldats 2. Il y avoit même deux Légions, qui vouloient en venir aux mains, pour un Centurion nommé Sirpicus, que la quinziéme protégeoit con-

Ou, ils étoient sur le point de tuer leur Général.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Comme d'ordinaire les gens de guerre éxercent plus leurs mains, que leur esprit; & par conséquent, savent mieux combatre, que parler, ils font grand cas d'un homme, qui sait haranguer, ou négocier, principalement, lorsqu'ils ont à porter des plaintes à la Cour, contre leurs Généraux, ou à soliciter des graces & des récompenses, que l'on fait dificulté de leur acorder

NOTES HISTORIQUES.

ſ Les Soldats Romains étoient punis à coups d'échalas, & les soldats étrangers à coups de bâton.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

contre la huitiéme, qui demandoit sa mort, si la neuviéme n'eût joint aux priéres les menaces contre celle, qui ne se rendoit pas à la raison.

XVIII. Tout cela obligea Tibére, tout dissimulé qu'il étoit, & soigneux de cacher les mauvaises nouvelles 1, d'envoïer son fils sur les lieux, sans nulle autre instruction, que celle d'agir selon le besoin & la conjoncture des afaires 2. Il lui donna pour escorte deux Cohor-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les Princes ont grand soin de cacher les mauvais succés à leurs Sujets, parce qu'on a moins de vénération pour eux, quand la fortune leur est contraire. L'armée de Loüis XI. aïant pris plusieurs villes en Bourgogne, & défait toutes les troupes qu'elle avoit rencontrées, le Duc, qui étoit alors en Picardie, *fit semer dans son Camp, que les siens avoient eu du meilleur*, de peur que son armée ne se révoltât, si elle venoit à savoir les nouvelles de Bourgogne, *Commines chapitre 3. du livre 3. de ses Mémoires.* Mais de tous les maux, la sédition, ou la révolte, est celui, dont les Princes soufrent le moins, que les peuples aïent connoissance, parce que c'est un éxemple, qui ne s'arête jamais au lieu, où il a commencé. C'est une contagion civile, qui va de Province en Province, & dont le progrés est d'autant plus pront, qu'elle trouve par-tout beaucoup de boutefeux, & tres-peu de Médecins.

2 Il y a des afaires épineuses, où les Princes ne sauroient prendre de mesures certaines. Les séditions sont de céte nature, la rigueur & la douceur étant également dan-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Cohortes Prétoriennes, renforcées d'une recruë de ſoldats choiſis, avec une grande partie de ſa Cavalerie, & l'élite de ſa Garde Alemande; pour compagnie, les premiers de la Ville; & pour Gouverneur de ſa perſonne, Elius Sejanus, ſon favori 3, qui éxerçoit la charge

dangereuſes envers des gens, qu'il ne faut ni irriter, ni contenter tout-à-fait. Quand le mal preſſe, le meilleur expédient eſt de leur envoïer une perſonne de qualité éminente, avec pouvoir d'agir ſelon que l'occurrence l'éxigera, ſans avoir beſoin d'atendre des ordres, qui retarderoient la concluſion de l'acommodement. Mais ces ſortes de commiſſions ne ſe doivent jamais donner, qu'à des perſonnes, dont la fidélité ſoit à toute épreuve. Et c'eſt pour céte raiſon, que Tibére envoïa ſon fils, & ſon favori, aux légions mutinées.

3 Lorſqu'un Prince donne un Gouverneur à ſon fils, il doit choiſir un homme d'autorité, afin que le jeune Prince le craigne & le reſpecte. L'éducation, dit Cabrera, eſt la ſource de toutes les bonnes ou mauvaiſes qualitez du Prince, & par conſéquent de la bonne ou mauvaiſe fortune de ſes Sujets. Faute d'éducation, le Prince, au-lieu d'être le pére & le paſteur de ſon peuple, devient le fleau public & la peſte univerſelle. Le conſeil intérieur du Prince vient & de l'éducation, & du naturel, qui ouvre les prémiéres fenêtres à l'entendement, & y répand plus ou moins de lumiére, ſelon la diſpoſition du tempérament, qui donne les premiers linéamens aux mœurs & aux actions. . . . . Le fils du Prince ne nait pas plus intelligent, qu'un du commun; c'eſt un diamant, qui eſt difficile à tailler, mais auſſi, qui jéte un grand éclat, aprés qu'on l'a poli. *Chapitre 2. du livre 4. de*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

charge de Préfet du Prétoire *t* avec ſon pére Strabon, & aloit encore à ce voïage, pour ra-

REFLEXIONS POLITIQUES.

4. de ſon Hiſtoire, Mariana dit, que Pierre Roi de Caſtille, qui fut ſurnommé le Cruel, étoit mêlé de grandes vertus & de grans vices; qu'à ſon avénement à la Couronne, qui fut à l'âge de quinze ans & demi, il montroit un eſprit, un courage, & des diſpoſitions, qui donnoient de grandes eſpérances; que ſon corps étoit infatigable, & ſon courage invincible à toutes les dificultez; mais que parmi ces vertus commençoient à paroître des vices, que l'âge augmenta, & que le tems multiplia, pour avoir été mal élevé par Alfonſe d'Albuquerque, qu'il avoit eu pour Gouverneur dés ſon enfance. De ſorte que ſon regne reſſembla preſque en tout à celui de Néron, puiſqu'il fit mourir deux de ſes fréres naturels avec leur mére; ſa femme, Blanche de Bour-

NOTES HISTORIQUES.

t Céte charge étoit nouvelle, comme aïant été crée par les Empereurs. Selon quelques-uns, le Préfet du Prétoire étoit à peu prés ce qu'étoit le *Magiſter Equitum*, ou le General de la Cavalerie ſous l'ancienne République. Car comme ce Général tenoit la premiere place aprés le Dictateur, dont il étoit proprement le Lieutenant, le Préfet du Pretoire étoit la ſeconde perſonne de l'Empire, ſur-tout depuis que Sejan ſe fut aviſé de ramaſſer en un Camp toutes les Cohortes Prétoriennes, ou Compagnies des Gardes, qui étoient auparavant diſperſées en divers quartiers de la Ville. (*Tacite ann.* 4.) M. de Chanvalon parle juſte, quand il dit, que c'étoit comme le Connétable le l'Empire. Son autorité devint ſi grande, que ſes jugemens étoient ſans apel, au-lieu qu'on pouvoit apeller de ceux des Conſuls au peuple, lorſque Rome ſe gouvernoit en République. L'an 1631. Urbain VIII. aïant créé Dom Tadée Barberin, ſon Neveu, Préfet de Rome, ce ſeigneur voulut en vertu de ſa nouvelle dignité, qui n'étoit que le fantôme de l'ancienne, précéder les Ambaſſadeurs au *Solio*.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ramener les esprits par des promesses, ou par des menaces. Lorsque Drusus aprocha du Camp, les Légions alérent au devant de lui, comme par honneur, non pas pourtant avec la joie acoutumée, ni avec des armes & des enseignes brillantes *u*, mais en pauvre équipage, & dans une contenance, qui, quoique triste, montroit plus de contumace, que de repentir.

XIX. Dés qu'il est entré, ils métent des sentinelles aux portes, & posent des Corps de garde en certains endroits du Camp; les autres environnent en foule le tribunal de Drusus, qui se tenoit debout, leur fesant signe de la main de lui préter silence. Toutes les fois que ces mutins jetoient les yeux sur leur multitude, il leur échapoit des cris & menaces 1, & puis retournant à regarder Drusus,

REFLEXIONS POLITIQUES.

Bourbon, pour complaire à sa concubine; la Reine d'Aragon, sa tante maternelle; l'Infant Jean d'Aragon, son cousin germain, Jeanne de Lara, sa belle sœur, & plusieurs autres Princes & Seigneurs. *Chap.* 16. *& suivans du livre* 16. *&* 17. *de son Histoire d'Espagne.*

1 Dans les séditions, soit populaires, ou militaires, personne n'ose parler seul, tous parlent ensemble; ce ne

NOTES HISTORIQUES.

u La Milice Romaine avoit coutume de parer ses enseignes avec des guirlandes, des rubans, & des bandes d'étofe ondoïante: mais dans la tristesse, on les portoit sans ornemens.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ſus, ils trembloient de peur 2. A un bruit confus, & à des clameurs inſolentes ſuccédoit tout à coup un profond ſilence, & par des mouvemens tout diférens, ils prenoient l'épouvante, & la donnoient. Enfin, le tumulte aïant ceſſé, Druſus lût les létres de ſon pére, qui portoient, qu'il auroit un ſoin particulier des vaillantes légions, qui lui avoient aidé à ſoutenir pluſieurs guerres 3; que dés que ſa douleur *de la mort d'Auguſte* lui donneroit quelque relâche, il propoſeroit leurs demandes au Sénat; qu'en atendant il leur envoïoit ſon fils, pour leur acorder ſans remiſe tout ce qui pouvoit étre octroïé ſur le champ; & que le reſte devoit paſſer par les mains du Sénat, à qui il ne

REFLEXIONS POLITIQUES.

ne ſont que plaintes confuſes, que clameurs & demandes inſolentes. Toute la troupe eſt brave, mais chaque particulier eſt lâche.

2 La préſence du Prince eſt la confrontation la plus redoutable, que puiſſent ſubir des Sujets, qui ſont actuellement en faute; car *indignatio Regis*, dit Salomon, *nuntii mortis*. Proverb. 16.

3 C'eſt un tres-bon moïen, pour apaiſer une mutinerie ou une révolte de ſoldats, que de montrer, qu'on ſe ſouvient de leurs ſervices paſſez; car ce ſouvenir fait, que dans l'eſpérance qu'ils ont d'en être récompenſez, ils retournent à l'obéiſſance. Outre qu'aprés avoir emploïé les promeſſes & les careſſes, le Prince eſt en droit de les traiter à toute rigueur, lorſqu'ils viennent à être réduits par la force.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ne seroit pas juste d'ôter la gloire de récompenser, ni l'autorité de punir.

XX. L'Assemblée répondit, que Julius Clemens avoit charge de lui expliquer leurs intentions. Celui-ci donc commença par la prétention qu'ils avoient d'être renvoïez au bout de seize ans, avec une récompense *en argent*; & demanda, que la païe fût d'un denier romain *x* par jour; & que les Vétérans ne fussent plus retenus sous les enseignes. Drusus aléguant, que cela regardoit le Sénat & son pére 1, est interrompu par des cris. Qu'est-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Drusus avoit tout pouvoir, puisque son pére l'avoit envoïé, sans instructions limitées, *nullis satis certis mandatis, ex re consultarum*; & néanmoins il ne voulut pas s'en servir, quoiqu'il ne risquât rien à le faire. Exemple, que doivent imiter les Ambassadeurs & les Plénipotentiaires, qui veulent conserver les bonnes-graces de leur Prince. Car bien que le Prince soit obligé de ratifier tout ce que son Plenipotentiaire a fait, pour ne pas manquer à sa parole, il ne laisse pas d'être en droit de châtier le Ministre, qui n'a pas été assez ménager de l'autorité, qu'il lui avoit confiée. Loüis XIII. voulut bien, à la priére du Pape Urbain VIII. signer le Traité de Monçon, que du Fargis son Ambassadeur en Espagne avoit fait en 1626. mais il auroit pû avec justice le sceller du sang de cet Ambassadeur. Il est tout-à-fait nécessaire, dit M. le Cardinal de Richelieu, d'être éxact au

NOTES HISTORIQUES.

x C'est-à-dire, d'un denier en espéce, qui valoit pour lors seize asses.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ Qu'eſt-il donc venu faire ici, diſent-il,
„ puiſqu'il n'a pas le pouvoir, ni d'augmen
„ la païe des ſoldats, ni de ſoulager leurs p
„ nes, pendant que chacun a droit de les ba
„ & de les faire mourir? Autrefois Tibe
„ éludoit les demandes des légions, en
„ renvoïant à Auguſte, & ſon fils ſe ſert a
„ jourdui des mêmes artifices. Ne nous e
„ verra-t'on jamais que des enfans, qui o
„ leur pére? Choſe étrange, que l'Empere
„ ne renvoïe au Sénat que ce qui concer
„ la récompenſe des ſoldats 2! Pourquoi

P

REFLEXIONS POLITIQUES.

au choix des Ambaſſadeurs, & l'on ne ſauroit être trop
vére à punir ceux, qui outrepaſſent leur pouvoir, puiſq
par telles faites, ils métent en compromis la réputati
des Princes, & le bien des Etats. Il y a des gens, q
ont une ſi grande demangeaiſon de faire quelque cho
que, s'ils ne ſont retenus dans les bornes, qui leur ſo
preſcrites, par la crainte de ſe perdre ſans reſſource,
s'en trouvera toujours, qui aimeront mieux faire
mauvais Traitez, que de n'en faire point. *Chap 6. de*
ſeconde partie de ſon Teſtament Pol.

2 C'eſt l'ordinaire des Princes de ne conſulter perſo
ne; quand ils veulent faire des graces, parce qu'ils
veulent avoir tout l'honneur: mais lorſqu'il s'agit
faire quelque injuſtice, ou du moins quelque choſe d
dieux, ils y apellent volontiers des Conſeillers, po
faire tomber ſur eux la haine des Mécontens. Et c'
ce que Tibére feſoit en céte rencontre, où ne trouva
pas à propos d'acorder aux Vétérans ce qu'ils lui dema
doient, il les renvoïoit au Sénat, où il ſavoit qu'ils
roi

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

, pas consulter aussi le Sénat toutes les fois
, qu'on veut donner un combat, ou nous pu-
, nir de mort? Est-il juste, que les récom-
, penses ne soient distribuées que du consen-
, tement de tant de maîtres, & qu'au con-
, traire chaque Oficier ait droit de nous châ-
, tier à sa fantaisie, sans en rendre compte à
, personne?

XXI. Enfin, quitant le tribunal, ils me-
acent tous ceux qu'ils rencontrent de la
Garde de Drusus, ou de ses amis, pour trou-
er un sujet de querelle & de vangence. Ils en
ouloient sur-tout à Cneius Lentulus, dau-
nt qu'aïant plus d'âge & de réputation mi-
taire que les autres, il passoit pour celui, qui
éprisoit davantage la mutinerie des soldats,
qui rendoit Drusus inflexible 1. Et peu de
ms aprés, comme il sortoit d'avec Drusus,
&

REFLEXIONS POLITIQUES.

ient encore moins écoutez, le Sénat n'aïant garde d'o-
oïer ce qu'on voïoit bien qu'il vouloit refuser.

1 Les conseils s'atribüent toujours à celui dés Mini-
es, qui est crû le plus puissant, ou le plus habile.
mme un tel Ministre a la meilleure part à la gloire des
s succés, il est aussi plus exposé que les autres à la
ne & à la vangence des Mécontens. Le Duc d'Alve
it insuportable aux Flamans, parce qu'ils savoient,
'il avoit été ennemi de leur nation dés le tems de Char-
quint; & auteur de tous les méchans conseils, que
n avoit pris, pour assujétir absolument le païs. *Le*

& que pour éviter le danger, qu'il prevoïo, il ſe retiroit au quartier d'hiver, ils l'environnent, & lui demandent, où il aloit, & s'il tournoit à Rome, pour s'opoſer encore là aux intérêts des légions. Et il aloit être tué à coups de pierres, ſi la Milice, que Druſus avoit amenée, ne l'eût araché de leurs mains déja tout ſanglant.

XXII. On s'atendoit à voir la nuit ſuivante quelque horrible atentat, mais il ariva une choſe, qui calma tout. La Lune, dans un tems clair & ſerein, s'obſcurcit tout-à-coup. les ſoldats, qui n'entendent rien à la diſpoſition des aſtres, en tirent un augure pour la conjoncture préſente, & comparant la défaillance de la Lune avec leurs travaux, interprétoient, que tout iroit bien pour eux, ſi la Déeſſe recouvroit ſa lumiére. Pour cet éfet, ils font un grand bruit avec le ſon de l'airain, & une fanfare de trompétes & de cornets, & ſelon que la Lune leur paroît plus lumineuſe, ou plus obſcure, ils montrent leur alegreſſe

REFLEXIONS POLITIQUES.

Chevalier Temple dans le chapitre 1. *de ſes Remarques ſur la Hollande.* Mais, dit le Pagliari, je doute fort, ſi ceux, qui atribüent aux Miniſtres toutes les reſolutions odieuſes, ſoient bien informez d'où elles viennent. Ou plutôt, je crois, que l'on bat la ſelle, parce que on n'oſe pas batre le cheval. *Dans la* 71. *de ſes Obſervations ſur Tacite.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ou leur affliction. Mais lorſqu'un nuage épais vint à leur en dérober la vüe, & qu'ainſi ils la crurent plongée pour jamais dans les ténébres, comme les hommes donnent aiſément dans la ſuperſtition, quand une fois la fraïeur i s'eſt ſaiſie de leur eſprit *y*, ils s'écriérent avec douleur, que les Dieux leur annonçoient par là, qu'ils avoient leur déſobéiſſance en horreur,

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il n'y a rien, qui rende les hommes du commun plus ſuperſtitieux, que la crainte, ni qui les faſſe plus craintifs, que la ſuperſtition. C'eſt pourquoi le hazard a ſouvent plus de part à la bonne ou à la mauvaiſe réüſſite des entrepriſes dangereuſes, que n'a la direction de ceux, qui en ſont les auteurs. Les Députez de Boheme étant entrez par ſurpriſe juſque dans le cabinet de l'Empereur Ferdinand II. & le menaçant, les armes à la main, de ſe faire eux-mémes raiſon, s'il ne leur acordoit toutes leurs demandes, changerent leurs menaces en ſoumiſſions, & en épouvante, ſur ce que Walſtein ariva là-deſſus avec un Régiment nouveau, qu'il venoit montrer à l'Empereur; & que le tonnerre tomba ſubitement.

NOTES HISTORIQUES.

y Don Juan Antonio de Vera parlant d'une tempéte de mer & de terre, qui acueillit l'armée navale de Charle quint à ſon arivée en Alger, dit qu'elle n'exerça pas ſa violence ſur le matériel ſeulement, c'eſt-à-dire, ſur les Galéres, & ſur le reſte de l'équipage, mais encore ſur le courage des ſoldats, qui reſtérent tout interdits, car il n'y a rien qui les rende plus ſuperſtitieux, que les accidens imprévus, qui viennent du ciel, ou des élemens. Témoin les légions de la Pannonie, qui s'étant mutinées du tems de Tibére, paſſérent incontinent de la fureur au repentir pour une éclipſe de Lune, qui ſurvint. *Dans l'Epitome de la Vie de Charle quint.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

reur, & que leurs peines seroient éternelles. Drusus, pour profiter de céte premiére sindereſe, & faire honneur à sa prudence de ce que la fortune lui presentoit 2, commande, qu'on

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Savoir se servir de l'ocasion, c'est une marque infaillible de l'habileté d'un Prince, & particuliéremen d'un Général d'armée. L'ocasion est la mére des gran événemens, *opportunos magnis conatibus transitus rerum* dit Tacite *Hist.* 1. La définition, ou plutôt la descrip tion qu'en fait Cabrera, mérite d'avoir place ici, com me une instruction néceſſaire à ceux qui manient le grandes afaires. Ceux, dit-il, qui se vantent de savoi faire naître les ocasions, montrent assez qu'ils ne saven pas ce que c'est qu'ocasion; car si c'est l'esprit, qui en es l'ouvrier, ce n'est plus une ocasion, mais une adresse Et quoiqu'on la confonde quelquefois avec l'industrie elle en est pourtant toute diférente. Ainsi, le Prince besoin de la prendre à point-nommé, évitant égalemer le trop tôt & le trop tard. Les gens trop vifs la perden par leur précipitation, pàrce qu'à peine en voïent-i l'ombre, qu'ils courent aprés, pour l'atraper. Ceux qui sont lents, la manquent aussi; car comme de sa n ture elle court toujours, ils ne sont pas capables de la co noître; au moment qu'elle passe devant eux, ni de prendre, au même instant qu'ils la connoissent. Il fa avoir de l'entendement pour prévoir, & de la patien pour atendre ce que l'on prévoit. Si les choses ne se f soient que par la fortune, ou par la volonté, nous n'a rions pas grand' peine à les conduire, parce que le sor ou nôtre choix, nous serviroit de guide; mais comm c'est une nécessité d'acorder ensemble la fortune, l'ar & la volonté, il faut de la patience & du jugement po

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

u'on aille par les tentes. Il fait apeller Clemens, & quelques autres, qui par leur mérite voient du crédit auprés de la Commune. Ceux-ci se glissant parmi les sentinelles, les ondes, & les Corps-de-garde, redoublent peur, & reveillent l'espérance. Jusques à uand, disent-ils, assiégerons-nous le fils de Empereur? quand mêtrons-nous fin à nos issensions? Préterons-nous le serment de fidélité à Percennius & à Vibulenus? Nous onneront-ils la solde & les récompenses, ue nous prétendons? En un mot, usurpeont-ils l'Empire sur les Nérons & les Druus? Que ne sommes-nous les premiers à ous repentir, comme nous avons été les erniers à faillir z: Les demandes, que l'on ait en commun, ne sont jamais acordées que fort tard; au contraire, on reçoit aussitôt

es faire agir de concert; ce qui les rend deux fois plus ortes. Nous pouvons bien nous servir de l'art & de la vonté, quand il nous plaît, mais non pas de la fortune, à aquelle il faut absolument complaire, en atendant, ou en

NOTES HISTORIQUES.

z L'an 1546. l'Electeur Palatin, qui s'étoit déclaré pour la Ligue de Smalkalde contre Charle-quint, ramena quelques villes à l'obeïssance de cet Empereur par la même remontrance. Nous avons, disoit-il, été les derniers à faire céte faute, soïons donc les premiers à la réparer, pour en obtenir plus facilement le pardon. *Epitome de la vie de Charle-quint, de Don Juan, Ant. de Vera.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tôt la récompense d'un service, qu'on rend en *a* particulier 3. Ce discours aïant ébran-

Ou, rendez un service personnel & particulier, vous en recevez aussi-tôt la récompense.

REFLEXIONS POLITIQUES.

en épiant le tems de sa belle humeur, sans jamais éxiger d'elle ce que nous voïons qu'elle nous refuse opiniâtrément, ni nous retirer, quand elle nous donne lieu d'espérer ce que nous desirons. *Chapitre 9. du livre 12. de son Histoire.*

3 Il y a peu de gens, qui se garantissent des charmes de l'intérêt. Durant la guerre de Paris tous les Généraux de la Fronde méditoient leur acommodement particulier, & chacun avoit des liaisons secrétes avec la Cour pour faire ses conditions meilleures. Le Conseiller Broussel s'humanisa & se *mazarinisa* dés qu'on lui eut promis en secret le Gouvernement de la Bastille pour son fils aîné. *Mémoires de la Minorité de Loüis XIV.* Le Sieur de Villeroy, dit le Chancelier de Chiverny, s'embarqu

NOTES HISTORIQUES,

a Les Mémoires de Commines en fournissent plusieurs beaux éxemples. Entre tous ceux, que j'ai jamais connus, dit-il, le plus sage pour se tirer d'un mauvais pas, & qui plus travailloit à gagner un homme, qui le pouvoit servir ou qui lui pouvoit nuire, c'étoit le Roi Loüis XI. *Chap.* 1. *du livre* 1. L'accomodement qu'il fit avec le Duc de Bretagne par le moïen du Seigneur de Lescun, favori du Duc, auquel il donna le Gouvernement de Caën & de quelques autres Places, fut cause, que Charles de France, son frére, perdit le Duché de Normandie, au grand déplaisir du Duc de Bourgogne, qui lui avoit fait donner ce grand apanage. *Chap.* 1. *du même livre.* Le même Lescun obtint, depuis, le Gouvernement de Guienne, la Capitainerie de l'un des Châteaux de Bordeaux, la Capitainerie de Blaie, de Baïonne, de Dax & de Saint Sever, la Comté de Commingos, l'Ordre du Roi, vint-quatre mille écus d'or en argent contant, & six mille livres de pension pour avoir la paix avec le Duc de Bretagne

branlé les esprits 4, & jeté la défiance par-
i eux, l'amour du Prince y rentre peu à peu;
s légions se séparent l'une de l'autre, & les
ouveaux soldats d'avec les vétérans. Ils aban-
onnent les portes, & remétent à leur place
s Aigles, qu'ils avoient mises ensemble au
ommencement de la sédition.

XXIII. Dés le point du jour, Drusus con-
voque

REFLEXIONS POLITIQUES.

arqua des plus avant dans la Ligue, & puis s'en retira
vec un traité particulier qu'il fit pour lui, aprés lequel il
evint servir le Roi en sa premiére charge de Secretaire
'Etat. *Dans ses Mémoires.*

4 Il ne faut qu'un homme de tête pour ramener toute
ne multitude à l'obéïssance. Tout fait peur à des sédi-
eux, quand leur premier feu est passé, & qu'il se trou-
e un bon esprit, qui fait exciter en eux le desir de l'im-
unité, qui, selon Tacite, fait échoüer toutes les en-
repriſes, qui se font contre le Prince.

NOTES HISTORIQUES.

agne, parce qu'un si puissant Duc manié par un tel homme
toit à craindre. *Chap.* 11. *du livre* 3. Jartiére, Héraut
'Angleterre, venu en France, pour déclarer la guerre à
Loüis, s'il ne rendoit le Roïaume au Roi d'Angleterre, fut
ecompensé sur le champ de la main du Roi, pour la promes-
e qu'il fit de travailler à un accord. *Chap.* 15. *du livre* 4. Les
rois Ambassadeurs d'Angleterre, qui conclurent cet acord,
urent de gros presens en argent contant & en vaisselle, &
hacun deux mille écus de pension. *Chap.* 8. *du même livre.*
Un Gentilhomme Gascon (Loüis de Bretailles) qui étoit
res-fâché de la paix, faite entre la France & l'Angleterre,
reçût mille écus du Roi Loüis XI. aprés avoir eu l'honneur de
disner avec lui, pour l'empêcher de dire au Roi d'Angleter-
re, son Maître, que les François rioient bien d'avoir chas-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

voque l'assemblée, où, quoiqu'il n'eût pas talent pour haranguer, il ne laissa pas de parler avec un certain air de grandeur, qu'imprime la haute naissance 1. Il condamne hautement le passé, & aprouve le présent. Il dit qu'il n'est point susceptible de peur, ni *par conséquent* capable de ceder aux menaces 2; q

s

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il y a une éloquence de visage, de geste, de contenance, qui fait souvent plus d'éfet, que celle des plus grans Orateurs. Les Sujets ne regardent pas tant à ce que le Prince leur dit, qu'à la maniére dont il le dit; tout ce qu'il dit est éficace, s'il le sait dire avec majesté. Il doit parler, non pas comme un homme, qui a besoin de persuader; mais en homme, qui a droit de commander, & moïen de se faire obéïr.

2 Le Ministre, que le Prince envoïe, pour étouffer une sédition, ou une révolte de soldats, ne doit rien craindre davantage, que de laisser échaper quelque mot ou quelque geste, qui puisse étre pris pour un signe de crainte. Car si une fois on vient à s'apercevoir qu'on a peur, la cause en sera atribuée à la connoissance qu'on croira qu'il a de l'impuissance du Prince, plutôt que de son peu de courage & de résolution. Ce que Commines dit au sujet de la ville de Nanci rendüe au Duc de Lorraine par un Seigneur de la Maison de Croüy, nommé de Bievres, qui y commandoit pour le Duc de Bourgogne, montre, combien il importe d'être roide parmi les gens de guerre. Les Anglois, dit-il, ennuïez de ce que le Duc de Bourgogne tardoit tant à les secourir, commencére

---

NOTES HISTORIQUES

sé de France les Anglois par un Traité de paix, & par quelques presens. *Chap.* 10. *du même livre.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

s'il voit en eux du reſpect & du repentir, il écrira à ſon pére, pour le réſoudre à écouter favorablement leurs priéres. A leur inſtance, encore le même Bleſus, L. Apronius, Chevalier Romain de la Cohorte de Druſus, & Juſtus Catonius, Centurion du premier ordre *b*, ſont envoïez à Tibére. Il y eut enſuite un Conſeil de guerre, où les avis furent partagez: les uns vouloient, qu'on traitât les ſoldats avec dou-

REFLEXIONS POLITIQUES.

à murmurer, & à déſeſpérer du ſecours, & dirent au Seigneur de Bievres, qu'ils apointeroient ſans lui, s'il n'apointoit. Bien qu'il fût bon Chevalier, ſi avoit-il peu de vigueur, il uſa de grandes priéres & de grandes remontrances, & s'il eût parlé plus hardiment, je crois qu'il lui en fût mieux pris; car le lendemain, ou deux jours aprés la Place renduë, le Duc de Bourgogne ariva auprés, bien acompagné, ſelon que la choſe le requéroit. *Chapitre 5. du livre 5. de ſes Mémoires.* C'eſt dans les grans dangers; qu'un Général doit tenir meilleure contenance; il n'eſt pas toujours mauvais de craindre, mais il eſt toujours meſſéant de ne le ſavoir pas cacher: le viſage d'un Capitaine doit être armé de diſſimulation, comme ſon corps l'eſt d'acier; autrement il ſera trahi par ſes yeux, plutôt que par ſes ſoldats.

NOTES HISTORIQUES.

b C'eſt-à-dire, Capitaine de la premiére Conturie du Manipule, qui, comme j'ai déja dit, étoit compoſé de deux Centuries, ou Ordres, & par conſéquent avoit deux Capitaines ou Centurions. Et par *Centuriones primorum ordinum* Tacite entend ceux que nous appelons, dans nos armées, les Capitaines de la tête, qui ſont les anciens, comme les dix ou douze premiers du Régiment du Roi.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

douceur, juſqu'au retour des Députez ; les au
tres diſoient, qu'il faloit emploïer la rigueur
n'y aïant point de modération à eſpérer de l
multitude 3, qui ſe fait craindre quand ell
ne craint pas, & qui peut être mépriſée ſûre
ment, lorſqu'elle craint : qu'il faloit leur im
primer la terreur, pendant que la ſuperſtitio
les éfraïoit encore ; & leur montrer, qu'i
avoient un Maître, en puniſſant les auteurs d
la ſédition 4.

XXIV. Druſus, dont le naturel pancho
beaucoup à la ſevérité 1, fait venir Vibulen

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 La multitude n'eſt point ſuſceptible de honte, m
en récompenſe elle eſt tres ſujéte à la crainte. Ainſi,
rigueur fait ſur elle ce que l'éguillon de l'honneur fait ſ
les particuliers.

4 Les rebellions veulent un Médecin impitoïabl
qui les guériſſe d'abord avec le fer & le feu ; car aut
ment la cure en ſera longue & difficile. Or les Princes
pardonnent jamais aux Chefs de révolte, ou de ſéditio
parce que ceux, qui péchent ſans éxemple, ſont e
ſeuls plus coupables que tous ceux, qui ſuivent l
éxemple ; & par conſéquent, ils méritent moins de co
paſſion. Outre qu'il n'y auroit jamais de ſédition, ni
rebellion, s'il n'y avoit point de boutefeux, dautant q
la multitude ne voit que par emprunt.

1 Les conſeils, qu'on donne aux Princes conform
ment à leur naturel, leur paroiſſent toujours les m
leurs. Quand un Prince eſt cruel, ou ſevére, &, out
cela, bleſſé par un manque de reſpect, il eſt inutile
lui conſeiller la clémence. Le Cardinal Eſpinoſa, &
Pri

& Percennius, & commande qu'on les tuë 2. Pluſieurs racontent, qu'ils furent tuez & enterrez dans ſa tente 3, *pour tenir la choſe ſécrete;*

REFLEXIONS POLITIQUES.

Prince Rui Gomez, ne trouvoient point à propos d'envoïer le Duc d'Alve gouverner les Païs-bas, parce qu'à leur avis ſa rigueur aigriroit les eſprits, au-lieu qu'il faloit les adoucir; mais comme c'étoit par cet endroit-là même, que le Duc reſſembloit & plaiſoit davantage à Filippe II. il fut préféré au Duc de Feria, [Gomez Figueroa] que le Cardinal & le Prince propoſoient, & qui égalant Alve en qualité, en prudence, en grandeur de courage, & en expérience civile & militaire, le ſurpaſſoit en modération & en libéralité, & étoit même beaucoup plus aimé du Roi. *Cabrera chapitre 7. du livre 7. de ſon Hiſtoire.*

2. C'eſt la deſtinée des Chefs de ſédition & de révolte, d'être la victime de leur parti; tôt ou tard ils ſont livrez au Prince, ou au Magiſtrat, pour laver avec leur ſang la tache de la félonnie commune. Il n'y a rien de plus dangereux, dit le proverbe Florentin, que d'aler atacher la ſonnête au cou du chat. Or c'eſt ce que font ceux, qui, par une fauſſe bravoure, ou plutôt par une témérité funeſte, ſe métent à la tête d'un parti, qui au premier échec, ou à la premiere alarme, les vendra pour une amniſtie.

3 Si le Duc d'Alve eût fait mourir les Comtes d'Egmont & d'Horne en priſon, les Flamans auroient peut-être eu moins de compaſſion pour eux, & de reſſentiment contre lui, & contre leur Prince. Céte éxécution, dit le Chevalier Temple, acheva de pouſſer la patience du peuple à bout; de ſorte que l'on peut dire, que la fin de la vie de ces ſeigneurs fut le commencement des trou-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

créte; & d'autres, que leurs corps furent jetez hors du Camp, pour ſervir d'exemple & de ſpectacle *à leurs compagnons*. L'on fit enſuite la recherche des autres boutefeux de la ſédition, & pluſieurs fuïant çà & là, furent tuez par les Centurions, & par les ſoldats des Gardes; quelques-uns furent livrez par leurs propres camarades pour gage de leur fidélité. L'inquiétude des mutins étoit augmentée par un hiver venu avant la ſaiſon, avec des pluies continuelles, & des orages ſi furieux, qu'ils n'oſoient ſortir de leurs tentes, ni s'aſſembler entr'eux, & qu'à-peine pouvoient-ils garder leurs drapeaux, que l'impétuoſité des vents emportoit. *Ajoûtez à cela que* l'apréhenſion du couroux des Dieux duroit encore, & repreſentoit à leur imagination, que ce n'étoit pas en vain, que les aſtres s'éclipſoient, & que les tempêtes venoient fondre ſur des impies & qui

REFLEXIONS POLITIQUES.

bles, qui ont fait répandre tant de ſang dans l'Europe & qui ont coûté à l'Eſpagne une bonne partie de ces Provinces. *Chapitre premier des Remarques ſur la Républ que de Hollande.*

4 Rien n'a plus de force ſur la multitude, dit Quinte-Curce, que la ſuperſtition; quelque inconſtante & furieuſe qu'elle ſoit, elle obéïra toujours mieux à des devins, qu'à ſes Chefs, ſi elle a une fois l'eſprit frapé d'une vaine image de religion, *livre* 4.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

u'il n'y avoit plus d'autre reméde à leurs
aux, que d'abandonner un Camp profané,
ui leur portoit malheur, & de retourner à
urs garniſons, aprés qu'ils auroient expié
ur crime. La huitiéme légion partit la pre-
niére, & fut bientôt ſuivie de la quinziéme.
a neuviéme *s'y étoit oppoſée*, criant, qu'il fa-
oit atendre la réponſe de Tibére; mais épou-
antée de ſe voir ſeule, elle prévint la néceſſi-
é d'obéir par force. De ſorte que tout étant
lors aſſez calme, Druſus s'en retourna à
Rome, ſans atendre davantage les Députez.

XXV. Preſque en même tems, & pour les mêmes cauſes, les légions d'Alemagne ſe ſoulevérent 1, & leur mutinerie fut d'autant plus inſolente, qu'elles étoient en plus grand nombre, & toutes perſuadées, que Germanicus ne pouroit jamais ſoufrir la domination d'un autre, & que *pour s'en ſouſtraire*, il ſe métroit à la tête des légions 2, avec leſ-

Ou, il ſeroit aſſez fort, pour entrainer tout l'Empire.

quel-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Rien ne donne plus lieu à la révolte d'une armée, qui a de grandes prétentions, que l'abſence du General. Plus le châtiment eſt éloigné, moins on le craint. (Germanicus étoit alors dans les Gaules.)

2 Il eſt fort naturel de croire, qu'un Prince, qui a les armes à la main, & des ſoldats tout devoüez à ſon ſervice, ne ſe laiſſera pas dépoüiller d'un Etat, qui lui apartient de plein droit, & particuliérement,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

quelles il ſeroit capable d'atirer tout le monde à ſon parti. Il y avoit deux armées campées ſur le bord du Rhin, l'une apellée ſupérieure, ou d'enhaut, que commandoit Caïus Silius en qualité de Lieutenant Général; & l'autre dite l'inférieure, ou d'embas; ſous la charge d'Aulus Cecina. Toutes deux avoient pour Général Germanicus, qui alors étoit ocupé dans les Gaules à récueillir les tributs. Mais ceux, qui obéiſſoient à Silius, atendoient à ſe déclarer, qu'ils euſſent vû le ſuccés qu'auroit la ſédition de l'armée de Cecina 3, laquelle commença par la vint-uniéme & la cinquiéme légion, & aprés avoir auſſi débauché la premiére & la vintiéme; car elles ſéjournoient enſemble ſur la frontiére de

REFLEXIONS POLITIQUES.

ſi celui, qui en a pris poſſeſſion, eſt odieux au peuple & aux Grans, comme Tibére. Car il y a plus de lâcheté, que de modération, à le ſoufrir. On excuſe l'impuiſſance, mais jamais le manque de cœur, ſur-tout dans un homme, qui en doit donner aux autres.

3 La révolte d'une Province, ou d'une armée, de ſe dérober ſoigneuſement à la connoiſſance des autres armées, ou Provinces, de peur qu'un tel éxemple ne les porte à ſe révolter auſſi. C'eſt pour céte raiſon que les Bourguignons aïant été défaits, ce Duc, qui voïoit toutes ſes afaires aler de mal en pis, & ſes principaux ſerviteurs paſſer au ſervice de Loüis XI. ſeſſemer en Picardie, & en Flandre que ſon armée de Bourgogne avoit eu du meilleur. *Commines chap. 3. livre 3. de ſes Mémoires.*

s Ubiens *c*, vivant dans l'oiſiveté 4, ou
moins avec peu d'emploi. Dés que la
ort d'Auguſte fut ſüe, les ſoldats des nou-
lles recrües, acoutumez à la vie délicieu-
de Rome, &, *par conſéquent*, ennemis des
ıvaux de la guerre, commencérent à debi-
r aux autrès, qui avoient l'eſprit ſimple, Que
tems étoit venu, que les Vétérans devoient
:mander un pront licenciement; les nouveaux
ne plus groſſe paie; & tous enſemble un
louciſſement à leurs peines; & ſe vanger en-
n de la cruauté des Centurions. Ce n'étoit
as un ſeul homme, comme Percennius par-
ni les légions de la Pannonie, qui parloit
nſi; ni des ſoldats tremblans à la vüe d'une
ıtre armée plus puiſſante, qui l'écoutoient:
ıais c'étoient pluſieurs bouches, qui crioient
e concert, que l'Empire Romain étoit en-
re leurs mains, qu'il s'agrandiſſoit par leurs
victoi-

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 La diſcipline militaire n'a rien de ſi contraire que
oiſiveté, dit Patercule. *Res diſciplinæ inimiciſſima*
ıtium. Hiſt. 2. *cap.* 78. C'eſt pour cela qu'Auguſte en-
durciſſoit ſes ſoldats par des expéditions preſque conti-
ıuelles dans la Dalmatie & l'Illirie, qu'un Caſſius, Gou-
verneur de Sirie, éxerçoit ſes légions en tems de paix, avec
ıutant de ſoin, que s'il eût été en pleine guerre. *Tacite*
Ann. 12. Un Lacédémonien diſoit, qu'on ne pouvoit
rien faire d'une armée ſans diſcipline, & que les ſoldats de-
voient plus craindre leur Général, que leurs ennemis.

NOTES HISTORIQUES.

c Païs de Cologne.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

victoires; & que les Cesars *d* tenoient à honneur de porter le surnom de Germaniques.

XXVI. Cecina n'osoit rien dire, ni rien faire, leur multitude aïant abatu sa constance. Ces mutins tout forcenez se jétent, l'épée à la main, sur les Centurions, (de tout tems l'objet de la haine des soldats, & la premiére victime qu'ils immolent à leur vangence;) ils les terrassent, & puis les assomment de coups de bâton, se métant soixante sur chacun, pour égaler le nombre des Centurions *de chaque légion*. Enfin, ils les jétent demi-morts hors du Camp, ou dans le Rhin. Un Septimius, qui s'étoit sauvé dans le tribunal de Cecina, & lui embrassoit les genoux, fut demandé si opiniâtrement, qu'il falut le leur abandonner. Cassius Cherea, jeune homme intrépide, qui depuis éterniza son nom par le meurtre de Caligula 1, s'ouvrit le passage avec son

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il n'y a point d'ennemis, dont les Princes aïent plus à craindre pour leur vie, que d'un homme intrépide, qui est animé de ressentiment contre eux, & particuliérement si c'est un homme, qui soit possédé de la passion de rendre son nom mémorable à la postérité. Machiavel nous dépeint ce Jérôme Olgiato, qui fut un des trois assassins de Galeas Duc de Milan, fort ressemblant à ce Cherea, quand il dit, que ce Cavalier, qui n'avoit en cor

NOTES HISTORIQUES.

d Comme Tibére, qui fut surnommé *Germanique* du vivant d'Auguste; Drusus, & Germanicus son fils.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

n épée, à travers une foule de gens armez, ui le vouloient prendre. Dés lors, ni les 'ribuns, ni les Maréchaux de Camp, ne fu- ent plus obéis, les mutins posoient eux-mê- es les sentinelles & les Corps-de-garde, & rdonnoient tout ce que le besoin présent éxi- eoit. Ceux, qui entroient plus avant dans le ond de céte afaire, tiroient un indice plus as- iré de la durée de céte émute, de ce que 'agissant point séparément, ni à l'instigation e quelques-uns d'entr'eux, ils crioient ou se uisoient tous à la fois, avec tant d'égalité & e bon acord, qu'on eût crû qu'ils avoient un hef qui les gouvernoit.

XXVII. Pendant que Germanicus étoit, omme j'ai dit, dans les Gaules, à recevoir les ibuts, on lui aporta la nouvelle de la mort 'Auguste, dont il avoit épousé la petite-fille. l étoit fils de Drusus, neveu de Tibére, & etit-fils de Livia; mais la haine secréte de son ncle & de son aïeule lui donnoit de l'inquié- ude, sachant, que leur aversion étoit d'au- nt plus à craindre, que les causes en étoient in-

REFLEXIONS POLITIQUES.

ore que vint-trois ans, ne fut pas moins courageux au plice, qu'il l'avoit été dans l'éxécution de son entre- rise; & que voïant le boureau avec le coutelas à la main, prononça ces paroles: *Mors acerba, fama perpetua, abit vetus memoria facti.* Livre 7. de son Histoire de lorence.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

injuſtes 1. Car ils prenoient ombrage de l'amour, que le Peuple Romain lui portoit à cauſe de Druſus dont la mémoire étoit tres-agréable, tout le monde aïant cru, qu'il auroit rendu la liberté, s'il fût devenu maître de l'Empire 2 : & l'on eſperoit la même cho-

ſe

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Car, ſelon Sénéque, plus nôtre haine eſt injuſte plus elle eſt opiniâtre. *Pertinaciores nos facit iniquita ira.* Et ſelon Tacite, c'eſt le propre de l'homme de haï toujours ceux, qu'il a injuſtement ofenſez. *Proprium humani ingenii eſt, odiſſe quem læſeris. In Agri* Maugiron, dit la Reine Marguerite, aïant quité le ſer vice de mon frére, [le Duc d'Alençon] le haïſſoit d'un telle haine, (ainſi qu'il eſt ordinaire, que qui ofenſe n pardonne jamais) qu'il conjuroit ſa ruine en toutes ſa çons. *Livre ſecond de ſes Mémoires.*

2 Le peuple s'imagine toûjours de belles choſes ceux, qu'il deſire qui regnent. Peut-être en eût-il été Druſus & de Germanicus, s'ils fuſſent venus à l'Empir comme de ces deux Rois des Suéves, Vangion & Sido qui, au raport de Tacite, furent tendrement aime avant que de regner, & fort haïs, quand ils regnére *Ann.* 12. Au moins, on peut dire de Druſus & de ſ fils, ce que Tacite dit de Britannicus, que *pericu commendatus retinuit famam ſine experimento*: qu'éta morts tous deux en la fleur de leur âge, (à l'âge trente ans) & tous deux de poiſon, leur malheur le a conſervé un renom gratuit de medeſtie, qu'ils auroie peut-être perdu, s'ils avoient regné. La douceur, civilité, & la familiarité des Princes, qui aſpire ou qui commencent à regner, ne ſont pas tant les ef

de Germanicus, qui avoit l'esprit doux, humeur afable, & le procedé tout diférent celui de Tibére, toûjours arogant & cou-
vt. 3. Des querelles de femmes contri-
boient encore à céte inimitié; car Livia, par
ne émulation de marâtre, picotoit Agrippi-
, & Agrippine se roidissoit un peu trop con-
Livia; mais du reste sa chasteté, & son
mour envers son mari, de qui elle avoit plu-
urs enfans, fesoient que son esprit, quoi-
c'infléxible, se portoit toujours au bien.

XXVIII. Mais plus Germanicus avoit de
ochaines espérances à l'Empire, plus il
s'é-

REFLEXIONS POLITIQUES.

cleur naturel, que de leur politique. Ajoûtez à cela,
e les meilleurs hommes ne sont pas toujours les meil-
rs Princes. Il y a un proverbe Espagnol, qui dit, *de*
l hombre buen Rey. i. e. d'un méchant homme *se fait*
bon Roi.

; Un Prince superbe & sevére ne sauroit aimer des
Iniſtres, qui veulent être aimez du peuple; car leur
meur populaire ne sert qu'à le rendre encore plus
eux, ou du moins plus désagréable à ses Sujets. Il
ve souvent au peuple, & même aux Courtisans, de
e des comparaisons entre le Prince & le Ministre, les-
elles ne manquent jamais d'être raportées tôt au tard
Prince, ni de ruiner le Ministre, quand elles sont à
avantage. Et c'est un des artifices, par où les Grans
Espagne firent disgracier le Cardinal Espinosa, qu'ils
voient jamais pû détruire par leurs plaintes. Loüis
Sfor-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

s'éforçoit de le conſerver à Tibére 1 ; il le fi
reconnoître par les Provinces voiſines *e*, &
dés qu'il eut apris le tumulte des légions, i
partit précipitamment, *pour y aler métre or-
dre*. Aprochant du Camp, il les rencontra, qu
venoient au devant de lui, les yeux baiſſe
contre terre, comme par repentir. Auſſi-tô
qu'i

REFLEXIONS POLITIQUES.

Sforce, Duc de Milan, fit couper la tête à Cecco Simo
neta, ſon Secretaire d'Etat, pour lui avoir dit, qu'
ne pourroit défendre Milan contre les François, que pa
la bienveillance de ſon peuple ; parce que ce conſeil l
fit connoître, que ſon Miniſtre étoit trop populair
Aujourdhui, les Princes n'ont point d'ombrage de
côté-là.

1 Celui, qui eſt le plus proche héritier d'une Co
ronne, ou d'une Principauté, doit ſelon toutes les r
gles de la bonne politique, ſe montrer le plus ardent à
ſer ice de celui qui regne. Comme il a plus à perdre,
a plus à craindre ; &, par conſéquent, il faut, qu'il a
plus de complaiſance, & plus de ſoumiſſion, que to
les autres. Strada atribüe la cauſe de tous les ma
heurs de François, Duc d'Alençon, à la jalouſie qu
avoit contre Henri III. ſon frére. Faute de conſid
rer, dit-il, qu'il étoit l'héritier préſomptif de la Co
ronne, & comme à la veille d'être adoré ſur le trôn
puiſque ſon frére n'avoit point d'enfans ; il ne pouv
ſuporter, que l'ordre fortuit de la naiſſance eût f
Henri ſon ſouverain. Ainſi, ne regardant ſa fortune q
par le pire endroit, il vivoit dans une continuelle ag
tation, également à charge à ſon frére & à l'Etat ;
ſor

NOTES HISTORIQUES.

e Par les Sequanois, aujourdhui les Francs-Comtois ;
par les Belges, qui ſont les Flamans.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

il fut entré, le Camp commença à retentir
bruit de quantité de voix discordantes; &
elques-uns lui prenant la main, comme
ur la baiser, métoient ses doits dans leur
uche, pour lui faire sentir, qu'ils n'avoient
s de dents; d'autres lui montroient leurs
jules courbées, & tous leurs membres re-
sis de vieillesse. Comme ils étoient tous
le mêle, il leur commande de se ranger par
mpagnies, sous couleur qu'ils en enten-
ient mieux sa réponse; & de séparer leurs
peaux, pour pouvoir au moins discerner
que Cohorte par son enseigne. Ils y obéï-
t, mais le plus tard qu'ils purent 2. Alors,
mmençant son discours par les loüanges
uguste 3. il descendit à celles de Tibére,
mais

REFLEXIONS POLITIQUES.

que voulant commander à quelque prix que ce fût,
se soucier en quel païs, il s'ala métre à la tête des re-
es de Flandre, qui l'apelloient pour être le prétexte
guerre plutôt que pour le faire leur Prince; & hâta
ine par l'avidité qu'il montra à impoſer le joug à des
ples, qui n'avoient secoüé celui du Roi d'Espagne,
pour vivre en Républiquains. *Livre 5. de la 2. Dé-
de son Histoire.*

C'est une action de rebelle, que de délibérer, si
obéïra: ceux-là semblent n'avoir pas voulu obéïr,
ont longtems delibéré, s'ils obéïroient. *Qui de-
rant, desciverunt.* Tac. Hist. 2.

Comme la mémoire d'Auguste leur étoit agréable,
concilioit leur bienveillance en commençant par ses
loüan-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

mais ſur-tout aux grans exploits, qu'il avc faits avec eux mêmes en Allemagne. Il le étalla auſſi le conſentement univerſel de l'It lie, la fidélité des Gaules, & la concorde toutes les autres Provinces de l'Empire. To cela fut oüi avec ſilence, ou du moins av peu d'émotion.

XXIX. Mais quand il vint à leur dema der, où étoit leur obéiſſance, qu'étoit dev nüe l'ancienne diſcipline, & ce qu'ils avoie fait de leurs Tribuns & de leurs Centurion ils ſe dépoüillent tous, pour lui montrer, p maniére de reproche, les cicatrices de leu bleſſures, & les meurtriſſures des coups leurs Capitaines; & puis parlant tous à la fo ils ſe plaignent du peu de païe qu'on leur do ne; du prix des éxemtions, qu'on leur ven des courvées qu'on leur impoſe; & ſur-tout la miſére de travailler jour & nuit aux retra chemens, & de charier des matériaux, des fa cines, & du fourage 1; ainſi que de pluſieu autr

REFLEXIONS POLITIQUES.

loüanges : & comme ils n'aimoient pas Tibér dont l'humeur étoit toute diférente de celle d'A guſte, il le leur rendoit agréable en les feſant ſou nir, qu'ils avoient beaucoup de part à la gloire ſes exploits.

1 Véritablement, tout cela eſt digne de comp ſion, mais la ſédition & la révolte ſont toujo inexcuſables, &, par conſéquent, la punition abl

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

itres factions inventées contre l'oiſiveté des
ldats, & pour la ſubſiſtance des armées.
ſais les Vétérans, qui avoient trente ou qua-
nte ans de ſervice, crioient bien plus fort,
iant Germanicus d'avoir pitié d'eux, & de
pas laiſſer mourir dans les éxercices d'un ſi
de métier, ni auſſi dans la pauvreté, des
gens

ſolument néceſſaire, de peur que l'impunité n'ou-
e la porte à la licence. Le bien & le mal ſont ſi con- „
ires, qu'ils ne doivent point être mis en paralelle „
n avec l'autre. Ce ſont deux ennemis, entre leſ- „
els il ne ſe doit faire ni quartier, ni échange: ſi l'un „
digne de récompenſe, l'autre l'eſt de châtiment; „
tous deux doivent être traitez ſelon leur merite. „
apitre 5. de la ſeconde partie du Teſtament Politique.
itrement l'eſpérance, que chacun aura d'obtenir grace
conſidération des ſervices paſſez, fera que l'on ne ſe
aciera point de tomber en faute. Manlius, qui avoit
fendu le Capitole contre les Gaulois, d'où il fut ho-
ré du ſurnom de Capitolin, & de protecteur du peu-
, eut beau citer les longs ſervices qu'il avoit rendus à
patrie, & montrer les cicatrices de trente-trois bleſſu-
s reçües en divers combats; les Romains ne laiſſérent
s de le condanner à la mort, auſſi-tôt que ſes envieux
rent prouvé qu'il aſpiroit à la Roïauté. La néceſſité
n uſer ainſi eſt indiſpenſable, au ſentiment de Ma-
iavel *dans le chapitre 24. du livre 1. de ſes Diſcours*;
de Scipion Ammirato *dans le Diſcours 7. du livre 2. de*
n Commentaire ſur Tacite. Et c'eſt celui de Tacite mê-
e, qui dit, que la ville de Tréves éfaça par ſa révolte
ut le mérite des grans ſervices qu'elle avoit rendus au
uple Romain. *Hiſt. 4.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

gens uſez de fatigue & de vieilleſſe 2. Il y en eût même, qui lui demandérent le legs d'Auguſte, & qui feſant des vœux pour ſa fortune témoignérent, qu'ils étoient fort à ſon ſervice, s'il vouloit ſe ſaiſir de l'Empire *f*. Alors, comme s'il eût été infecté de la contagion de leur crime, il ſe jete embas de ſon tribunal 3, & veut ſortir du Camp, mais il l'arêtent en tournant la pointe de leurs ar me

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Dans un Etat, qui ſe gouverne par des maxime militaires, & dont les Sujets ſont guerriers, comm étoient les Romains, la récompenſe des ſoldats eſt principal du Gouvernement. Car l'atente de la recom penſe entretient l'émulation, l'afection, le travail, la diſcipline. Et d'ailleurs, il n'y a rien de plus injuſte ni qui faſſe plus de déshonneur au Prince, que de laiſſe mourir dans la pauvreté des gens, qui ont paſſé tou leur vie dans les dangers, & dans les éxercices pénibl de la guerre.

3 En telle matiére, c'eſt être criminel, que d'é couter. Ce n'eſt pas aſſez que d'être innocent, ſur-tou ſous un Prince ombrageux & défiant, comme éto Tibére, il faut encore faire en ſorte, que le Prin croïe

NOTES HISTORIQUES.

f En 1577. un Seigneur Flamand aïant tenté la fidél té de Dom Juan d'Autriche, Gouverneur des Païs-bas en lui en ofrant la ſouveraineté, s'il la vouloit accepter, D Juan tranſporté de colére lui donna un coup de poignar *Cabrera ch.* 15 *du livre* 11. *de Filip. II.* Action à mon avi plus prudente, & même plus ſincére, que celle de Germ nicus, qui vouloit ou feſoit ſemblant de vouloir ſe tue Car en puniſſant ſur le champ un ſi pernicieux Conſeiller, fermoit la bouche, & imprimoit la terreur à tous ceux, q auroient pû le porter à céte entrepriſe.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

es contre lui, avec menaces *de le percer*, s'il e remonte. Mais proteſtant, qu'il mourra plut que de manquer à ſon devoir, il aloit ſe urer ſon épée dans le corps, ſi ceux, qui oient à ſes côtez ne lui euſſent retenu la ain. Les plus reculez, &, ce qui eſt preſque croïable, quelques-uns d'entr'eux ſe tirant e la preſſe, & s'aprochant plus prés, lui ioient, Frape donc; & un ſoldat, nommé aluſidius, lui preſenta ſon épée nuë, ajoûtant,

REFLEXIONS POLITIQUES.

oïe, que l'on n'a ni la volonté, ni le pouvoir de denir coupable, Chez les Princes, c'eſt un crime, d'ê- jugé digne de regner, ou du moins c'eſt un écüeil, à tres-ſouvent échoüé la fortune des plus excellens mmes. Veſpaſien fit mourir par le conſeil de Mucien, Premier Miniſtre, Calpurnius Galerianus, qui n'ait jamais trempé dans aucune afaire dangereuſe, parce e ſa naiſſance illuſtre, ſa jeuneſſe, & ſa bonne mine, fent parler de lui, comme d'un homme digne de poſſéc l'Empire. Quoique Verginius ne l'eût pas accepté, il laiſſa pas d'être toujours ſuſpect à Galba, & d'être reu auprés de lui pour gage de ſa fidélité. *Tac. Hiſt.* 4. &

Bien que Don Juan d'Autriche eût non ſeulement reé les ofres de la ſouveraineté des Pais-bas, mais encore ni de ſa propre main, celui, qui lui en avoit fait la pposition, Filippe II. ſe repentit fort de lui avoir nné ce Gouvernement. Car il y a des ſoupçons, dit ada, que la plus grande innocence ne peut jamais guér: & quelque bonne opinion qu'aient les Princes de fidélité des Grans, qu'ils emploient, ils ont tourrs l'eſprit défiant, & diſpoſé à croire, que l'on,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tant, qu'elle étoit plus pointüe *g*; ce qui parut cruel & de pernicieux exemple à ces furieux-mêmes, & donna lieu aux amis de Germanicus de l'emporter dans sa tente.

XXX. On y délibéra des remédes; car on fut averti, que les mutins songeoient à envoïer des Députez à l'armée de Silius, pour l'entraîner à la révolte 1; que la ville de Ubier

REFLEXIONS POLITIQUES.

se lasse d'être obéïssant & fidéle; & qu'il est de la prudence de prendre si bien ses précautions, qu'un Sujet qui a eu une fois la modération de refuser la souveraineté, ne la puisse jamais accepter. *Livre* 10. *de sa premiere Décade.* Le Marquis de Pesquére fit bien de mourir peu de tems aprés avoir révélé à Charle-quint, que le Pape, le Duc de Milan, & les Vénitiens lui ofroient le Roiaume de Naples, car assurément l'Empereur ne lui auroit pas laissé longtems le commandement de ses armées en Italie.

1 Le premier reméde, que le Prince doit employer contre la révolte de ses Sujets, est d'empêcher, que ses rel-

NOTES HISTORIQUES.

g Ces deux circonstances de Calusidius, qui presente à Germanicus son épée comme plus pointüe, & des autres qui lui crioient, Frape donc, semblent donner à entendre que les soldats croïoient, que l'indignation de Germanicus n'étoit qu'une feinte, & que sa fidelité envers Tibére avoit moins de vérité, que de finesse & d'ostentation. Car ceux qui l'encourageoient à se tuer, n'eussent pas eu lieu de crier *Frape donc*, s'ils n'eussent pas vû qu'il ne tenoit qu'à Germanicus de le faire; & Calusidius ne se seroit jamais avisé de lui presenter son épée, s'il eût été hors d'état de s'en servir. On pouroit croire avec quelque fondement, que la foiblesse de Germanicus ressembloit à celle du jeune Pompée, qui un jour qu'il donnoit à souper à Octave & à Antoine dans sa galére, interrogé par le Corsaire Ménas, s'il vouloit qu'on fit

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

biens *h* étoit destinée au pillage; & que si
ne fois le butin les aléchoit, ils iroient bien-
t ravager les Gaules. On apréhendoit enco-
davantage, que les Alemans, qui savoient
qui se passoit, ne fissent une irruption dans
païs, si les légions abandonnoient le Rhin.
l'ailleurs, si l'on armoit les Aliez & les Au-
iaires *i* contre ces légions, pour empêcher
ir départ, c'étoit alumer une guerre civi-
La sevérité étoit
ngereuse, mais la
uceur exposoit au *k* mêpris 2; soit que l'on
refu-

Ou, La sevérité exposoit au danger, & la douceur au mépris.

REFLEXIONS POLITIQUES.

relles n'aïent les provinces ou les villes voisines, qui
rent dans l'obéïssance.

Emploïer la rigueur, c'est aigrir les esprits, & les
r au désespoir; dissimuler, temporiser, ou aquies-
à la volonté des mutins, c'est montrer qu'on les
nt, &, par consequent, augmenter leur insolence,
xposer l'autorité du Prince & du Général au mépris.
e faire donc en ces rencontres, où la douceur & la ri-
gueur

NOTES HISTORIQUES.

re absolu, non seulement de la Sicile & de la Sardai-
, mais de tout l'Empire Romain, répondit: Tu le dé-
faire sans m'en avertir. *Plutarque dans la Vie d'Antoine.*
Depuis appellé Cologne.
Il y avoit céte diférence entre les Aliez, & les Auxiliai-
que les premiers prétoient le serment de fidélité à la Ré-
ique Romaine, & ne recevoient point de solde; au-lieu
les autres, qui étoient étrangers & sans serment, ti-
nt leur païe. On donnoit du blé aux Aliez.
Cabrera dit, que le Commandeur Dom Luis de Reque-
, au-lieu de ramener les rebelles de Flandre à leur de-
, par sa douceur, & par ses bienfaits, augmenta leur

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

refusât, ou que l'on accordât tout aux muti
la République risquoit toûjours beaucoup. E
fin toutes les raisons de part & d'autre aïa
été pesées, il fut résolu de supoſer des létr
du Prince, par où il octroioit le congé à ceu
qui avoient servi vint ans 3; déclaroit volo
taires ceux, qui en avoient servi seize, les
tenant seulement sous un drapeau particuli
éxemts de toute faction *l*, excepté de repo

REFLEXIONS POLITIQUES.

gueur sont également dangereuses? Il ne faut pas s'an
ſer à vouloir délier le nœud-Gordien; car ce ne seroit
mais fait; il faut donc le couper. Aprés que la soldat
que Espagnole fut sortie des Païs-bas en vertu de l'*E*
perpétuel, Don Juan d'Autriche, qui en étoit Gou
neur, reconnut bientôt, que l'intention de ces Pro
ces étoit de se gouverner en République. De sorte q
fut contraint de se retirer de Bruxelles, où il étoit
merci des Etats, à Namur, & de rapeller au plutôt
troupes Espagnoles & Italiennes, qu'il avoit renvoïé
pour apaiſer les rebelles. (1577.)

3 Il est de la prudence d'un Général, de ne p
engager le Prince, & de montrer, qu'il ne fait
par obéïſſance ce qu'il fait par néceſſité. Ainsi, C
manicus, en supoſant des létres de Tibére, qui
ord

NOTES HISTORIQUES.

ostination, leur semblant qu'il en usoit ainsi, parce qu'il
craignoit. *Chap.* 15. *du livre* 10. *de son Histoire.*

l Ces sortes de soldats, qu'on retenoit sous le drape
en étoient surnommez Véxillaires, *quasi sub proprio ve*
militantes, car ils n'étoient plus sous l'Aigle, qui é
l'enseigne des Légions. Et c'est en ce sens, que Tacite
Vexillum Veteranorum. Ann. 3. Pour marque de distinct
ils portoient le bâton de ferment comme les Centurions

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

er l'ennemi; & ordonnoit de leur païer au ouble le legs d'Auguſte.

XXXI. Le ſoldat ſe doutant bien de la uſe 1, demanda, que tout cela fût exécuté ur le champ. Les Tribuns expédiérent auſſi- ôt le congé, mais comme le païement ſe re- nétoit au quartier d'hiver, la cinquiéme & la vint-

REFLEXIONS POLITIQUES.

rdonnoit de leur acorder leurs demandes, couvroit droitement l'impuiſſance, où il étoit de les ranger à la aiſon, ſans que Tibére fût obligé de leur tenir aucune es promeſſes contenües dans ces létres ſupoſées. Et robablement ces létres étoient des blancs ſignez du Prin- e; car autrement Germanicus, qui ne ſavoit que trop ombien il étoit ſupect à Tibére, n'auroit pas oſé ſe ſer- ir de cet expédient.

1 Lorſque des ſéditieux, ou des rebelles, obtien- ent du Prince plus qu'ils ne lui ont demandé, ils ont out ſujet de croire, qu'il ſonge bien plus à les tromper, comme ils le méritent) qu'à les contenter. Cela me it ſouvenir de ce que fit dans une pareille ocaſion Chri- ien IV. Roi de Danemarc, qui loin de témoigner au- n reſſentiment contre des mutins, qui lui avoient it des demandes inſolentes, feignit adroitement d'en- rer dans leurs raiſons, & de vouloir leur donner tou- ſatisfaction. Et pour marque de cela, il dit, qu'il ouloit boire avec eux, ce qui leur parut d'autant plus ncére, qu'il feſoit ſouvent cet honneur à ſes amis, & ue de ſon naturel il étoit tres-familier. Mais aprés u'il les eut tous ſoûlez comme des bêtes, il les fit tous endre le même ſoir. Ce fait m'a été conté par un En- oïé de Danemarc.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

vint-uniéme légion ne voulurent point r
tourner en leurs garnisons, & Germanicus f
contraint de les païer de l'argent 2, qu'il avo
aporté pour son voïage, & de celui, que
amis lui pretérent. Cecina ramena chez l
Ubiens la premiére & la vintiéme, dont
marche ne fut pas sans oprobre, penda
qu'

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Les Princes & les Generaux d'armée ne doiv
rien éviter avec plus de soin, que la nécessité de fa
atendre longtems la païe à leurs soldats; car le manc
de païe est toujours suivi du manque de respect & d
béïssance, sans que le Général ose châtier des ge
dont les demandes & les plaintes sont justes. Outre c
les ocasions d'agir & de combatre se perdent tant c
dure leur mutinerie; & qu'il n'y a pas de sûreté à s
emploïer, tandis qu'ils se croïent en droit de se fáire
stice par une trahison. Enfin, plus on tarde à les pa
plus les peuples ont à soufrir de leur insolence, &
leur cruauté. De sorte que l'autorité du Prince re
en suspens entre l'impunité des uns, & le désespoir s
autres. Quelques troupes Espagnoles, dit le Chevar
Temple *dans le chap. 1. de ses Remarques*, s'étant r
tinées faute de païe, & s'étant saisis de la ville d'A
dans le voisinage de Bruxelles, le peuple en fut au
sespoir, les Marchands abandonnérent leurs boutiqu
& le Païsan son labourage, & tous coururent aux
mes. De sorte que les Etats s'étant assemblez à Gh
en l'an 1576. Il y fut resolu de chasser des Païs-bas t
les étrangers, & de rétablir l'ancienne forme du G
vernement. Ce qui fit connoître au Roi d'Espag
par une triste & fatale expérience, que rien n'est capa
d'arêter le torrent d'un peuple enragé & opiniâtre,
renverse tout ce qu'il rencontre.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

u'on voïoit porter parmi les Aigles & les dra-
eaux l'argent *m*, qu'elles avoient enlevé à
ur Général. Cependant, Germanicus étant
lé trouver l'armée d'enhaut, la ſeconde, la
eiziéme & la ſeiziéme légion lui pretérent
ſerment ſans héſiter ; & la quatorziéme aïant
n peu balancé, il lui ofrit de l'argent & ſon
ongé, quoiqu'elle ne le demandât pas 3.

XXXII. Mais la ſédition aloit recom-
nencer dans le païs des Cauſſes *n*, par la ma-
ice des Vétérans des légions mutinées, leſ-
uels y étoient en garniſon, ſi elle n'eut été un
eu arêtée par le ſuplice de deux ſoldats,
ue le Maréchal de Camp Mennius fit
nourir, par un trait de courage & de juſtice
lutôt que par une autorité *o* legitime 1. Tou-
tefois

On, Action, qui fut plutôt de bon êxemple, que de bon droit.

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 C'eſt ſageſſe de faire de ſon propre mouvement ce
ue l'on prévoit que l'on ſera obligé de faire par force.
éte anticipation fait recevoir comme une pure grace ce
ui un peu plus tard ne paſſeroit que pour une contrainte.

1 Il y a des ocaſions, où il faut avoir plus d'égard au
rvice public qu'aux loix ; le beſoin étant quelquefois
preſſant, qu'il n'y a pas moïen d'atendre leur ſecours,
ui ſouvent eſt retardé par les formalitez. Outre que
ce

NOTES HISTORIQUES.

m Car cet argent étoit ſacré.
n Aujourdui la Friſe.
o Car il n'apartenoit qu'au Général de punir de mort.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tefois l'émute s'échaufant, il prit la fuite & se cacha; mais aïant été découvert, il apella
„ son courage à son secours. Ce n'est pas à
„ moi, dit-il, que vous faites violence, c'est à
„ Germanicus vôtre Général, & à Tibére vôtre légitime Prince 2. Et là-dessus les voïant étonnez, il leur arache leur enseigne *p*, & tourne droit vers le Rhin, criant qu'il tiendroit pour déserteur quiconque quiteroit son rang

REFLEXIONS POLITIQUES.

ce n'est pas contrevenir aux loix, que de procurer le bien public, en vüe duquel on a fait toutes les loix. *Salus populi suprema lex esto*, dit Cicéron. C'est en ces ocasions, dit le Cardinal de Richelieu au feu Roi, où vôtre autorité doit passer pardessus les formes, pour maintenir la regle & la discipline, sans laquelle un Etat ne peut subsister *Sect. 2. du chap. 3. de son Testament Politique, 1. partie.*

2 Les ofenses faites aux Magistrats sont réputées faites au Prince; car c'est à son autorité qu'on résiste, & non pas à la personne de celui qui l'éxerce. Et c'est pour cela, que Charle-quint ne voulut jamais rapeller de Naples le Viceroi Don Pedro de Toledo, contre qui la ville s'étoit soulevée, & même avec quelque aparence de justice *Ulloa dans sa Vie.* Le Connétable de S. Pol aïant donné un démenti au Seigneur d'Himbercourt, Ambasadeur du Duc de Bourgogne, celui-ci ne fit autre réponse, si no

NOTES HISTORIQUES.

p Les Enseignes étoient si respectées chez les Romains que les seditieux même n'osoient pas refuser de les suivre.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

g 3 ; ſi bien qu'ils retournerent tous au
artier d'hiver tout troublez, & ſans avoir
rien entreprendre.

XXXIII. Cependant, Garmanicus étant déja

n que céte injure n'étoit point faite à lui, mais au
i, à la ſûreté duquel il étoit venu là pour Ambaſſa-
ir ; (c'étoit à Roie en Picardie) & auſſi à ſon Maître,
quel il repreſentoit la perſonne, & à qui il en feroit
ort. *Commines chap. 11. du livre 3. de ſes Mémoires.*
s plus grans Rois, dit même le Cardinal de Richelieu,
ſauroient conſerver leur autorité en ſon entier, s'ils
ont grand ſoin de la ſoutenir dans les moindres de
urs Oficiers, proches ou éloignez de leurs perſonnes.
r ce ſont des piéces de dehors, que l'on ataque les pre-
iéres, la priſe deſquelles donne la hardieſſe de faire
ort contre celles de dedans, & puis contre la perſonne
ême du Prince. *Chapitre dernier de la 1. partie du Te-
ment Politique, ſection 7.*

3 Un Commandant, qui ſait parler avec vigueur,
acompagner ſes paroles de quelque action, où il pa-
iſſe de l'intrépidité, ne manque preſque jamais d'im-
imer la terreur à des ſéditieux, quoiqu'ils ſoient en
rand nombre. La ſoldateſque Alemande s'étant ſou-
vée contre Aléxandre Farneſe, Gouverneur & Capi-
ine Général des Païs-bas, il ala droit à ces mutins,
vec l'épée à la main, & commanda au Colonel du Ré-
iment de lui envoïer inceſſamment les deux ſoldats
e chaque Compagnie, qui ſeroient reconnus les plus
oupables, leſquels il fit pendre au nombre de vint, à la
üe de toute ſon armée, ſans que perſonne oſât dire un
ot. *Strada livre cinquiéme de la ſeconde Décade de ſon Hiſtoire.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

déja de retour de la haute Alemagne, des Députez du Sénat le viennent trouver à l'Autel des Ubiens *q*, où hivernoient la premiére & la vintiéme légion avec les Vétérans nouvellement licentiez, & retenus sous le drapeau. La fraïeur saisit aussi-tôt des gens, qui sentoient déja les reproches de leur conscience. Ils soupçonnent, que ces Envoïez ont charge de révoquer tout ce que leur mutinerie avoit extorqué: Et comme c'est la coutume de la multitude d'acuser toujours quelqu'un à faux, ils font Munatius Plancus, homme Consulaire, & Chef de la Députation, l'auteur de cet arrêt du Sénat 1. Vers le minuit, ils s'avisent de demander l'étendard, qui se gardoit dans le logis de Germanicus *r*. Ils y coururent

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Quand une fois un Ministre s'est mis en réputation d'homme sevére, ou violent, toutes les délibérations & les résolutions rigoureuses lui sont imputées. Les Flamans atribuoient toutes les rigueurs de Filippe II. aux conseils du Duc d'Alve, parce qu'ils savoient, qu'il avoit dit à Charle-quint, qui les aimoit & les traitoit avec distinction, comme étant né Flamand, & aïant été élevé chez eux, qu'il ne faloit pas leur donner tant de liberté

NOTES HISTORIQUES.

q Quelques-uns croïent que cet Autel étoit où est aujourdui la ville de Bonn, residence ordinaire de l'Archevêque de Cologne.

r C'étoit une enseigne d'écarlate, qui s'arboroit sur le pavillon du Général, lorsqu'on aloit donner bataille, & jamais elle ne sortoit de son logis, d'où l'on ne la pouvoit ôter sans sacrilége.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

n foule, enfoncent les portes, font lever le rince 2, & le menaçant de mort le contraient de leur donner le drapeau 3; & puis roant par les ruës du Camp ils rencontrent les)éputez, qui sur le bruit de cet atentat aloient ouver Germanicus; ils leur font insulte, & ongent même à les tuer, & particuliérement lancus, qui ne pouvant pas avec bienséance rendre la fuite, à cause de son caractere 4, n'eut

berté, ni tant de part aux afaires, au grand mécontenement des autres nations de son Empire, qui méroient de leur être préférées. *Cabrera chap. 2. du 5. livre e son Histoire.*

2 Plusieurs Princes ont eu pour maxime de ne coucher jamais deux fois de suite en même chambre. Henri II. Roi d'Angleterre & Cromwel en changeoient presque tous les jours.

3 De deux maux il faut eviter le pire, & par conséquent Germanicus fit mieux de leur abandonner le drapeau, que de se faire tuer, puisque, lui mort, les mutins restoient toujours les maîtres du drapeau.

4 Cicéron dit dans une de ses létres, que les marques extérieures des dignitez & des grandes magistratures sont autant d'obstacles à la sûreté de ceux, qui les éxercent. C'est-à-dire, dans les séditions; car en tout autre tems elles sont néceſſaires, pour imprimer du respect au peuple. Un jour qu'Oton donnoit à souper aux plus grans de Rome, les soldats Prétoriens aïant pris une fausse alarme, vinrent forcer les portes du Palais. Oton, qui ne savoit si c'étoit à lui, ou aux Conviez qu'ils en vouloient, congédia la Compagnie; & chacun, pour se sauver, dépoüilla les marques de sa dignité. *Tac. Hist. 1.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

n'eut point d'autre ressource, que de se jeter dans le quartier de la prémiére légion, & d'y faire bouclier de la religion en embrassant l'Aigle & les enseignes *f*. Avec tout cela, le Camp Romain & les autels même des Dieux aloient être soüillez du sang d'un Ambassadeur du Peuple Romain, (chose rare jusque parmi nos ennemis) si Calpurnius Enseigne-Colonelle *t* n'eût détourné ce coup par sa résistance. Le jour venu, dés qu'il y eut moïen de discerner les personnes & les actions des séditieux, Germanicus entrant au Camp se fait amener Plancus, & le fait asseoir dans son tribunal; & aprés avoir invectivé contre céte désobéïssance fatale, qu'il atribüoit à la colére des Dieux 5, plutôt qu'au ressentiment des soldats, il explique le sujet de la venüe de Députez, & déplore éloquemment le cruel outrage fait à Plancus sans nulle raison, & l'infamie, que la légion venoit d'encourir, en violan

REFLEXIONS POLITIQUES.

5 Le Général d'une armée, qui s'est mutinée, fait prudemment d'atribüer une partie de la faute de ses soldats à des causes supérieures, qui les ont entraînez, comme par force, afin que céte maniére adroite de les excuser les fasse prontement rentrer dans leur devoir; par l'espérance d'obtenir un pardon général.

NOTES HISTORIQUES.

f Qui étoient sacrées & inviolables chez les Romains, que Tacite apelle les Dieux particuliers des légions, *propria legionum numina. Ann.* 2.

t Celui, qui portoit l'Aigle de la légion.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

nt en sa personne le droit sacré des Ambas-
deurs 6. Aprés ce discours, qui étonna plu-
tôt

REFLEXIONS POLITIQUES.

6 La personne des Ambassadeurs est si sacrée,
u'elle est encore plus inviolable que ne le seroit
lle du Prince même qui les envoïe, s'il se trou-
oit dans les lieux, où ils le représentent. Car un
rince, qui est dans les Etats d'un autre, n'est que
ous la sauvegarde du droit d'hospitalité, qui ne
ait qu'une partie du droit des gens: mais son Am-
assadeur est sous la protection du droit même des
ens, pris dans toute l'étenduë de sa signification,
t de ses priviléges, atendu qu'il n'est pas en païs
tranger, ni pour son plaisir, ni pour ses afaires
ropres, mais pour le bien commun des deux Etats.
.e droit des Ambassadeurs est même si grand,
u'il efface celui, que le Prince a sur ses Sujets natu-
els. C'est-à-dire, qu'un François, qui seroit Am-
assadeur du Roi d'Espagne, ou un Espagnol, qui
roit Ambassadeur du Roi de France, éfaceroit &
boliroit, par son caractere, la jurisdiction & tous
es droits de souveraineté, que son Prince naturel
uroit eus auparavant sur sa personne, les coutumes
ocales, & les loix de chaque nation n'étant que des
outumes & des loix particuliéres, qui doivent cé-
ler au Droit des gens, c'est-à-dire, au Droit uni-
ersel & commun de tous les peuples, qui ont une
orme de Gouvernement civil & politique, de mê-
ne que l'intérêt des particuliers céde sans contre-
it à l'intérêt public. Et cela est si vrai, que le Mar-
uis du Guast, Gouverneur de Milan, aïant fait
ssassiner sur le Pô Antoine Rincon, Espagnol, alors
evétu de la qualité d'Ambassadeur de François I.
ui l'envoïoit comme tel à Constantinople, Char-
e-quint désavoüa hautement céte action, & se gar-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

da bien d'aléguer parmi les excuſes, dont il la colora, la naiſſance de Rincon, à quoi il n'auroit pas manqué, s'il ſe fût crû en droit de le réclamer comme ſon Sujet, & de le punir comme un déſerteur, qui avoit été condanné par contumace en Eſpagne. Don Juan Antonio de Vera, pour juſtifier l'action du Gouverneur de Milan, que la force de la vérité lui fait avoüer à demi, quand il dit: *Les étrangers le diſent ainſi, & je le veux croire, parce que cela étoit bien de ſon caractére, porque fue obra muy ſuya*: Cet Ecrivain, dis-je, ſe plaint de Jean Bodin, qui feſant mention de la mort de Rincon, diſſimule finement, que cet Ambaſſadeur étoit Eſpagnol, pour donner une mauvaiſe couleur à cét afaire; ajoûtant, que ſi Bodin eût tout dit, il étoit manifeſte & conſtant, que Charle-quint pouvoit juridiquement condanner & punir de mort Rincon, dont il étoit le Prince naturel & ſouverain, ſans que la trahiſon antérieure de cet homme pût être miſe à couvert par aucun privilége aquis depuis. Mais céte raiſon ne détruit point celles que j'ai aléguées au contraire. Et l'exemple, que Don Juan Antonio aporte de Joab, que Salomon fit tuer au pié de l'Autel, qu'il tenoit embraſſé, ne quadre point à nôtre ſujet, puiſque Joab n'étoit point Ambaſſadeur comme Rincon; ni Rincon homicide volontaire comme Joab. (3. *Reg.* 2.) Enfin, l'éxemple de Joſüé, qui ne voulut pas tuer les Gabaonites, quoiqu'ils l'euſſent trompé par une feinte alliance, qu'ils étoient venu traiter avec lui, (*Joſüé cap.* 9.) peut ſervir de réponſe pertinente à toutes les raiſons de ce Seigneur Eſpagnol. Voïez ſon Epitome de la Vie de Charle-quint, & le premier Dialogue de ſon *Enbaxador*.

1 Quan

t l'assemblée, qu'il ne l'apaisa, il congédia
s Députez, & les fit escorter par la Cava-
rie Auxiliaire.

XXXIV. Durant céte agitation, tout le
onde blâmoit Germanicus, de ne se pas re-
ter vers l'armée d'enhaut, où il trouveroit
: l'obéissance, & même du secours contre les
belles. Germanicus, disoit-on, n'a déja que „
op montré sa foiblesse & sa timidité, en „
onnant récompense à des mutins 1. Si la „
ie ne lui est pas chére, doit-il pour cela „
isser son fils, qui est encore dans l'enfan- „
; 2 & sa femme qui est enceinte, parmi des „
„ fu-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. Quand la douceur n'est pas assaisonnée de sévé-
té dans un Général, elle ne guérit les mutins que
: la crainte, au-lieu qu'il faut leur imprimer la
rreur, pour les rendre obéïssans. L'instruction que
lippe II. donna par écrit à Don Juan, son frére, en
nvoiant à la guerre; lui recommandoit fort expressé-
ent de garder dans toutes ses actions publiques le *deco-*
m convenable à sa naissance, & à sa charge de General,
ı se montrant grave avec douceur, pour être aimé; &
odeste avec authorité, pour être toûjours respecté.
hapitre 23. du livre 7. de l'Histoire de Gabrera.

2 La premiére chose, que doit faire un General
armée, dans une sédition, ou dans une révolte mi-
taire, c'est de métre sa femme & ses enfans en lieu
e sûreté, de peur que les séditieux, ou les rebel-
s, venant à se saisir de leurs personnes, un si pré-
eux gage ne leur serve de bouclier contre lui, &
ne

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ furieux, à qui rien n'eſt inviolable? Qu
„ ne rend-il au moins l'un & l'autre à Tib
„ re & à la République? Aprés avoir balan
longtems, embraſſant avec beaucoup d
pleurs ſon fils, & ſa femme, qui pour ne
point quitter, diſoit, qu'une petite-fil
d'Auguſte avoit trop de courage, pour crai
dre les dangers 3, il la fit enfin réſoudre
s'en aler. C'étoit un triſte ſpectacle, d
voir la femme d'un Général, en équipag
de fugitive, portant un petit enfant ent
ſes bras, environnée de pluſieurs autres, to
éplorées, qu'elle emmenoit avec elle; & to
ceux qui reſtoient, auſſi afligez, que ceu
qui s'en aloient.

XXXV. Les pleurs & les cris, qu'on au
roit crû venir plutôt du ſac d'une ville, qu
d

ne le contraigne à leur accorder des demandes préjudicia
bles à ſa réputation, & à l'autorité du Prince, qui l'en
ploïe. Enfin, il faut ôter aux ſoldats tout ce qui pe
augmenter ou fomenter leur inſolence.

3 Il n'y a rien, qui rende une femme plus courageu
ſe, que l'ardente amour qu'elle a pour ſon mari. Do
Juana Cœlho, femme d'Antoine Perez, & Marie d
Regelsberg, femme du fameux Hugues de Groot, e
ſont deux grans éxemples modernes: & lorſque l'H
ſtoire parlera de la diſgrace de Mr. le Surintendant Fou
quet, elle n'oubliera pas peut-être de faire un paralel
de ſa femme avec ces deux Dames étrangeres.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

du Camp de Germanicus, dont la fortune étoit floriſſante, excitérent auſſi la curioſité des ſoldats. Ils ſortent de leurs logemens, pour en ſavoir la cauſe. Ils voïent des femmes illuſtres, qui n'ont aucune eſcorte de ſoldats; Agrippine, qui n'a rien de ſa ſuite ordinaire, ni pas une ſeule marque, à laquelle on puiſſe connoître, que c'eſt la femme de leur Général; & ſur ce qu'ils aprennent, qu'elle va à Treves chercher un aſile parmi des étrangers, ils ſont également touchez de honte & de compaſſion, par le doux ſouvenir d'Agrippa, ſon pére; d'Auguſte, ſon aïeul; & de Druſus, ſon beaupére; par l'eſtime univerſelle de ſa fécondité, & d'une chaſteté à toute épreuve; & par le regret de lui voir emporter ſon jeune fils, né dans leur Camp, élevé dans le ſein des légions, & ſurnommé Caligula, parce qu'il portoit ordinairement des botines *u* comme les ſoldats, pour ſe concilier leur afection. Mais rien ne les mortifia ſi fort, que l'honneur, qu'on feſoit à ceux de Treves. Les uns courent aprés elle, & la conjurent de vouloir reſter avec eux; les autres vont demander ſon retour à Germanicus: mais comme il étoit encore dans les premiers boüillons

NOTES HISTORIQUES.

u Ces botines étoient garnies de clous, & il n'y avoit que les ſimples ſoldats, qui en portoient. C'eſt pourquoi, dans les Auteurs latins, *miles caligatus* eſt le ſinonime de *miles gregarius*, ou *manipularis*.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

lons de ſa colére & de ſa douleur, il leur pa
en ces termes.

" XXXVI. Ne croïés pas, que ma fe
me & mon fils me ſoient plus chers, que
l'Empereur & l'Em-
pire 1. Pour mon
pére, ſa propre for-

Ou, Le Prince ſe ſoutiendra par ſa propre majeſté, & l'Empire a d'autres armée qui le défendront.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Ceux, qui manient les afaires publiques, doive préférer la patrie à leurs femmes & à leurs enfans. *ri ſunt parentes*, dit Cicéron, *cari liberi, propinqu familiares, ſed omnes omnium caritates patria una co plexa eſt. Lib. 1. de Off.* Il y a dans l'Hiſtoire de Mar na un fameux éxemple de ce que les Gouverneurs & Miniſtres publics doivent à leur patrie, préférableme à leurs propres enfans. L'Infant Don Juan, frére Sanche IV. Roi de Caſtille, aïant mis le ſiége devant Fortereſſe de Tarifa, où commandoit Don Alonſo P rez de Guſman, le fils-unique de ce Gouverneur tom entre les mains de l'Infant, Genéral de l'armée des Ma res. Comme les aſſiégez ſe défendoient vigoureuſ ment, & que l'Infant commençoit à perdre toute pérance de prendre la Place, il s'aviſa d'expoſer à leu yeux le jeune Perez, comme une victime qu'on alo égorger, s'ils ne ſe rendoient. A ce pitoïable ſpect cle, dit Mariana, le pére, ſans s'émouvoir davant ge, proteſte, que s'il avoit cent fils, ils les abando neroit tous, plutôt que de ſouïller ſon honneur p la redditipn de céte Place. Et pour joindre les éfe aux paroles, il jete par les creneaux de la muraille u coutelas aux Maures, pour s'en ſervir contre ſon fil ſi tel éloit leur deſſein, & s'en va dîner. Peu temps aprés entendant les cris de ſes ſoldats, q

voioie

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tune le soûtiendra & les autres armées sont " sufisantes pour défendre l'Empire 2. Comme je sacrifierois volontiers ma femme & " mes enfans pour vôtre gloire, je ne les " éloigne maintenant de vous, que pour empêcher, que vous ne deveniez encore plus " coupables par le meurtre de la petite-fille " d'Auguste & du petit-fils de Tibére; & " pour expier tout seul par mon sang tout ce " que vôtre rage est sur le point d'entreprendre. Car que n'avez-vous point osé ces " jours passez? qu'y a-t-il de sacré, que " vous n'aiez violé? quel nom donnerai-je à céte assemblée? Vous appellerai- " je

Ou que vos mains sacrileges aïent épargné.

voioient éxécuter devant leurs yeux le fils de leur Maître, il acourt au bruit, & apprenant ce que c'étoit, *Je pensois*, dit-il avec un air majestueux, *que les ennemis fussent entrez dans la ville*, & s'en retourna manger avec sa femme, sans laisser voir aucune altération sur son visage. Tant ce seigneur (digne d'être comparé avec les plus grans personages de l'Antiquité) savoit bien maîtriser les mouvemens impétueux de la tendresse paternelle. C'est de lui que descendent les Ducs de Medina Sidonia. *Chap.* 16. *du livre* 14. *de l'Histoire d'Espagne.*

2 Ces paroles semblent contenir un sens, d'où l'on pourroit inférer, que Germanicus n'avoit refusé l'Empire, que parce qu'il y auroit eu du danger à l'accepter, les autres armées & les autres Provinces étant fidéles à Tibére.

Fai-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ je ſoldats, vous qui avez aſſiége le fils de
„ vôtre Prince ; ou citoiens, vous, qui mé-
„ priſez ſi fort l'autorité du Sénat? Vous
„ avez violé juſqu'au Droit des gens, juſ-
„ qu'aux perſonnes ſacrées des Ambaſſa-
„ deurs 3, & juſqu'aux loix, qui ſont obſer-
„ vées des ennemis même. Le Divin Ceſar
„ arêta d'un ſeul mot une ſédition, en apel-
„ lant bourgeois 4 des ſoldats, qui vouloient
„ ſe retirer du ſervice *x*. Le Divin Auguſte
„ fit

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Faire afront aux perſonnes, qui repreſentent les Rois, dit le Cardinal d'Oſſat, c'eſt manquer aux premiers principes de la police, & de l'entretien de la ſociété humaine. *Létre* 283.

4 Un reproche fait à propos par un Prince, ou par un Général d'armée, à des gens, qui ont quelque ſentiment d'honneur, ou qui commencent à reſſentir quelque éguillon de repentir, eſt ſufiſant pour les ramener prontement à leur devoir, & pour les ren-

NOTES HISTORIQUES.

x Tradite noſtra viris ignavi ſigna Quirites. Pendant que Ceſar ſe preparoit à la guerre d'Afrique, où Curion & Caton ſurnommé d'Utique, s'étoient cantonnez ; les ſoldats, qui voïoient qu'il avoit beſoin d'eux, s'aviſerent de lui demander leur congé, non pas pour l'obtenir, mais pour l'obliger par la peur de reſter ſans armée de leur accorder tout ce qu'ils prétendoient. Mais lui ſans s'en émouvoir davantage, les dégagea de leur ſerment, & les licentia, avec ces mots de mépris : *Etenim ô Quirites, laboribus & vulneribus exhauſti eſtis* ; dont ils reſterent ſi ſurpris, qu'ils ſe jetérent à ſes piez pour le ſuplier de les retenir à ſon ſervice *Dion livre* 42. Il fit une action de pareille vigueur, à la bataille de Munda, au Roiaume de Grenade, où voïant la victoire panche

du

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

it trembler d'un regard les légions Actia- „
ques 4. Quoique je ne ſois pas encore leur „
égal, néanmoins aïant l'honneur d'être iſſu „
d'eux 5, je trouverois étrange, & même „
in-

REFLEXIONS POLITIQUES.

endre même plus afectionnez que jamais au ſer-
ice. Des priſonniers de l'armée de la Ligue de
malkalde implorant la clémence de Charle-quint en l'a-
ellant leur pére : *Des méchans comme vous*, dit-il, *ne*
ont point mes enfans ; ce ſont ceux-ci, ajoûta-t'il en
ontrant ſon Camp, *de qui je ſuis le véritable pére.* Pa-
oles, qui augmentérent également la honte des rebel-
es & l'amour des ſoldats de ſon armée, & furent cauſe,
ue la pluſpart des villes, qui tenoient le parti de la Li-
ue, retournérent à ſon obéïſſance ; & qu'un certain
omte, qui ne jugeoit pas ſon repentir équivalent à ſa
aute, ſe tua de ſon poignard, pour donner un témoi-
nage indubitable de ſa fidélité. *Epitome de la Vie de*
harle-quint, de Don Juan de Vera.

5 Plus un homme eſt d'extraction illuſtre, plus les
elles actions de ſes ancêtres lui tournent à confuſion,
s'il

NOTES HISTORIQUES.

u côté des ennemis, il mit pied à terre, & cria à ſes ſol-
ats, qui reculoient, que pour lui, il ne reculeroit pas d'un
as ; qu'ils ſongeaſſent bien à ce qu'ils avoient à faire ; quel
Général ils abandonnoient, & en quel beſoin. De ſorte que
iquez de honte plutôt que d'honneur, ils ſe raliérent, &
agnérent la bataille. *Patercule Hiſt. 2. chapitre.* 55. C'eſt dans
éte bataille qu'il combatit pour ſa propre vie, au lieu que
ans les autres il n'avoit combatu que pour la victoire.

4 Aprés la bataille d'Actium Auguſte aïant renvoïé en Ita-
ie la pluſpart des Vétérans, ſans leur donner aucune récom-
enſe, ces ſoldats fort mécontens ſe mutinerent pendant
u'il étoit occupé en Aſie à obſerver les démarches de Marc-
Antoine : mais dés qu'il fut de retour en Italie, ſa préſence
it que perſonne n'oſa branler, *Effectum eſt*, dit Dion, *ut*
emo, rem novam tentare auderet. Lib. 51.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ injuſte, que les armées d'Eſpagne & de Si-
„ rie euſſent du mépris pour moi : mais quoi,
„ c'eſt la premiére & la vintiéme légion, qui
„ ſe révoltent, l'une enrôlée de la propre main
„ de Tibére; & l'autre toûjours compagne
„ de ſes victoires, & riche de ſes bienfaits.
„ Certes vous lui en rendez-là toutes deux
„ une belle reconnoiſſance! Porterai-je céte
„ nouvelle à mon pére, qui n'en reçoit que
„ de bonnes de toutes les autres Provinces?
„ lui manderai-je, que ſes ſoldats, tant les
„ nouveaux, que les vétérans, ne s'apaiſent,
„ ni par congé, ni par argent; que c'eſt ici qu'on

REFLEXIONS POLITIQUES.

s'il ne les imite pas. Comme ces actions ſont pour ſervir d'exemple aux autres, elles impoſent à celui, qui eſt iſſu de leur ſang, une obligation indiſpenſable de marcher ſur leurs pas. Celui, qui ſe glorifie de leurs exploits, ſans les imiter, bien loin de ſe faire honneur, fait remarquer la diférence qu'il y a entr'eux & lui. Chez les Romains, les ſtatuës & les portraits des perſonnages illuſtres étoient rangez dans les veſtibules des maiſons, pour faire ſouvenir les deſcendans, en entraint & en ſortant, qu'ils avoient un grand vuide à remplir, & qu'autant d'images qu'ils voïoient, ſeroient autant de cenſeurs & de ſindics, qui les noteroient d'infamie, s'ils venoient à dégénérer. Boleſlas le Chaſte, Prince de Pologne, portoit à ſon cou une médaille d'or, emprainte de l'image de ſon pére, & chaque fois, qu'il tenoit conſeil, ou qu'il aloit à quelque expédition, il la baiſoit avec reſpect, diſant à ſon pére, comme s'il eût été préſent: *A Dieu ne plaiſe, que je faſſe rien d'indigne de vôtre illuſtre nom.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

t'on tuë les Centurions ; qu'on chaſſe les „
ribuns ; qu'on empriſonne les Ambaſſa- „
eurs ; que le Camp & les riviéres regor- „
gent de ſang ; & que ſon fils eſt à la merci „
autant d'ennemis, que de ſoldats. Ah „
ers amis ! pourquoi m'arachâtes-vous „
s mains l'épée, que je me voulois paſſer „
a travers du corps ? celui-là étoit bien „
us le mien, qui me preſentoit la ſienne. „
fuſſe mort, ſans être témoin de tant „
crimes, dont vous vous êtes ſoüillez de- „
is ce jour-là ; vous euſſiez pris un autre „
énéral, qui véritablement eût laiſſé ma „
ort impunie, mais auſſi, qui eût vangé cel- „
de Varus & de ſes trois légions. Car je „
ois tres fâché *pour vôtre honneur*, que les „
lges, qui s'y ofrent, euſſent la gloire d'a- „
ir rangé les Alemans à la raiſon, & d'a- „
ir rétabli la réputation des Romains. Que „
n eſprit, qui eſt au Ciel, Divin Auguſte, „
toi, Druſus mon pére, que ton image, „
e je vois dans ces enſeignes, & le ſouvenir „
tes actions, inſpirent à ces mêmes ſol- „
ts, qui commencent à ſentir les éguillons „
la honte & de la gloire, la réſolution de „
ver céte tache, & de tourner leur fureur „
ntre nos ennemis. Et vous, à qui je vois „
éja un autre viſage, & même un autre „
eur, pour montrer, que vous voulez ren- „

dre

„ dre à l'Empereur l'obéïſſance, que vous
„ devez; au Sénat, ſes Ambaſſadeurs; &
„ vôtre Général, ſa femme & ſon fils; ſé-
„ rez-vous de la compagnie des mutins :
„ ſera un gage de vôtre fidelité, & un
„ moignage autentique *de la ſincérité* de v-
„ tre repentir.

XXXVII. Là-deſſus, ils ſe jétent à s piez; & avoüant, que tout ce qu'il vient leur reprocher eſt vrai, ils le ſuplient de p- nir les coupables; de pardonner à ceux, c n'ont failli, que par foibleſſe; & de les n- ner tous au combat; comme auſſi, de rap- ler ſa femme, & de ne pas donner en ôtage a Gaulois le nouriçon des légions. Il s'exc pour Agrippine ſur ce qu'elle aloit acouch & ſur l'hiver, qui commençoit; mais il pr- mit de faire venir ſon fils, ajoûtant, que c toit à eux de faire le reſte. De ce pas ils vc ſe ſaiſir de tous les plus ſéditieux, & les am- nent garotez à C. Cetronius, Chef de la p- miére légion z, lequel en fit juſtice en c forme. Les légions environnoient ſon t- buna

NOTES HISTORIQUES.

z C'étoit comme un Brigadier dans nos armées; car l Brigades d'Infanterie reſſemblent fort aux légions Rom nes, & les bataillons, qui les compoſent, aux cohort dont les légions étoient compoſées. La cohorte Roma étoit de cinq à ſix cens hommes, quand la légion étoit b fournie; nos bataillons ſont de huit-cens hommes. En c que légion il y avoit dix cohortes; en chaque Brigade il roujours cinq ou ſix bataillons.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

bunal, tous l'épée à la main; un Tribun *a* leur montroit d'enhaut le ſoldat acuſé, & ſi l'aſſemblée le proclamoit coupable, on le jetoit embas pour étre tué; & chacun prenoit plaiſir à égorger ſon compagnon, comme ſi c'eût été devenir innocent *b*. Germanicus ne diſoit rien à tout cela, dautant que ne leur iïant rien commandé, toute la haine de ce maſſacre retomboit ſur eux. Les Vétérans ſuivirent cet éxémple, & peu aprés furent envoïez dans la Rétie, ſous couleur de défendre la Province contre l'invaſion des Suéves; mais au vrai, pour les éloigner d'un Camp, dont la vüe leur feſoit horreur par le ſouvenir du crime, & par la violence du remède. Germanicus fit enſuite une recherche de la conduite des Centurions, il les interrogea tous l'un aprés l'autre; chacun d'eux qui diſoit ſon nom, ſa patrie, ſon ordre *c*, le tems, qu'il avoit ſervi, & ce qu'il avoit fait dans les combats; & ceux, qui avoient été honorez de quelque preſent militaire, le lui montroient. Enfin, ſi la légion, ou les Tribuns, rendoient bon témoignage de leur probité, & de leur induſtrie, ils reſtoient dans

NOTES HISTORIQUES.

a C'eſt-à-dire un Colonel.

b Chacun croïoit mériter ſa grace en égorgeant ſon compagnon.

c C'eſt-à-dire ſa Centurie.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

dans leur emploi : au contraire, il dégrade ceux, que l'on acuſoit unanimement d'av. rice, ou de cruauté. Voilà comme céte ſé. dition fut apaiſée.

XXXVIII. Mais ce qui reſtoit à faire à l. gard de la cinquieme & de la vint-uniéme l. gions n'étoit pas de moindre importance. C. légions hivernoient à ſoixante milles de là, à un lieu apellé *Vetera d*. La ſédition avoit co. mencé par elles, il n'y avoit point de cri. atroce, qu'elles n'euſſent commis, &, pc comble, elles vouloient pouſſer encore p. loin leur reſſentiment, point éfraïées du châ. ment des uns, ni point touchées du repen des autres. Germanicus fit donc préparer s vaiſſeaux ſur le Rhin, réſolu de les combat, ſi elles perſiſtoient dans la deſobéïſſance.

XXXIX. La nouvelle de la révolte de s légions arivant à Rome, avant qu'on y t l'événement de celle de la Pannonie, la Ve pleine de fraïeur commence à murmurer c. tre Tibére de ce que par ſes feintes, & par irréſolutions, il ſe joüoit du peuple & du nat, l'un & l'autre ſans force & ſans arm pendant que la Milice ſe ſoulevoit. On diſo que l'autorité naiſſante de ſes deux fils ne p. voit pas la tenir en bride ; qu'il devoit aler

NOTES HISTORIQUES,

d Comme qui diroit, *Vetera Caſtra*, le vieux Camp.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

même sur les lieux opposer la majesté de l'Empire à des mutins, qui n'eussent jamais osé faire tête à un Prince de longue expérience, & qui seul avoit leur vie & leur mort entre ses mains; qu'Auguste dans un âge avancé & languissant, avoit bien été plusieurs fois en Alemagne; & que Tibére, dans toute sa vigueur, étoit sédentaire à Rome, & s'amusoit à controler les paroles, & à censurer les actions des Sénateurs; qu'il avoit assez bien réüssi à réduire la Ville en servitude; qu'il faloit maintenant travailler à refrener la licence des soldats, pour les acoutumer à suporter la paix. 1.

Ou, apliquer des rémedes à la licence des gens de-guerre, pour &c.

XL. Tibére, insensible à ces 1 discours

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les gens de-guerre ne sauroient aimer la paix, parce qu'elle les confond avec les bourgeois, & les assujétit à ses loix, dont ils s'afranchissent impunément durant la guerre. *Militares artes per otium ignotæ, industrioſque ignavos pax in æquo tenet. Ann.* 12. Les bourgeois, et le Chevalier Temple, prétendent demeurer en sûreté sous la protection des loix, lesquelles les soldats veulent assujétir à leur épée & à leur volonté; *Chap. de ses remarques sur l'état des Provinces Unies.*

1 Un Prince habile ne doit pas se regler sur ce que dit le peuple, qui ne parle que par passion. *Non ex rumore statuendum. Ann.* 3. C'est une belle loüange, que celle que Tacite donne à Tibére, d'avoir été grand ennemi des bruits de ville, *Tiberium ſpernendis rumoribus valitum. Ann.* 3. Ainsi Patercule ne doit pas être suspect de avoir flaté, en disant, qu'il étoit tres-bon juge de ce qu'il

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

cours *e*, demeura ferme dans la réſolution de ne

REFLEXION POLITIQUES.

qu'il devoit faire, & qu'il embraſſoit, non pas ce que la multitude aprouvoit, mais ce qu'il faloit aprouver. Car, dit-il, il ſe métoit plus en peine de ſon devoir, que de ſa réputation; & jamais l'armée ne dirigea les conſeils ni les deſſeins du Général, au contraire le Général fit toûjours la loi à ſon armée. *Chap.* 113. & 115. Ammirato dit, que les Princes, qui s'inquiétent des jugemens du peuple, tombent dans la même erreur, que ceux, qui font ſcrupule de certaines choſes, où il n'y a point de peché; car comme les ſcrupuleux péchent par l'opinion qu'ils ont de pécher, bien qu'ils n'aïent pas péché, de même les Princes, qui ont du chagrin de voir blâmer par le peuple ce qu'ils ont fait, ou ce qu'ils font avec bon conſeil & pleine connoiſſance, montrent, qu'ils n'ont pas agi par une ſcience certaine de bien faire, mais par une fauſſe prévention. *Diſcours 7. du livre 3.* Un Baron de Chevreau, qui ſervoit en Flandres ſous le Duc d'Alve, voïant que ce Duc ne vouloit point hazarder un combat, que les Officiers jugeoient à propos de donner, jéta par dépi ſon

NOTES HISTORIQUES.

e Fabius Maximus, dont la métode étoit de ne point combatre, ſe moquoit de ſes envieux, qui par raillerie l'appelloient le *temporiſeur*, & le *pedagogue d'Hannibal*, diſant qu'il y avoit bien plus de lâcheté à craindre les jugemens du peuple, qu'à craindre les ennemis. Mais tous les Capitaines, dit Tite-Live *livre* 44. n'ont pas la force d'eſprit de Fabius, qui aimoit mieux ſoufrir injuſtement la diminution de ſon autorité, que de faire autrement qu'il ne devoit, pour avoir l'aprobation du peuple. Seneque dit, qu'il n'y a rien de plus ridicule, qu'un homme, qui craint ce que diront les autres. *Nihil ſtultius eſt homine verba metuente.* La contradiction fortifie & roidit un eſprit réſolu au-lieu de l'ébranler.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

epoint quiter ſa Capitale 2, & de ne point mé-

REFLEXIONS POLITIQUES.

n piſtolet par terre, diſant: Le Duc ne veut jamais mbatre. A quoi le Duc, qui l'avoit entendu, répondit, u'il étoit bien aiſé de voir le deſir, que les ſoldats roient d'en venir aux mains avec les ennemis, parce ue leur profeſſion le requéroit ainſi; mais qu'un Général ne devoit ſonger qu'à vaincre. D'ordinaire, dit Auteur, qui me fournit cet éxemple, les ſoldats veunt combatre, pour acquérir de la réputation, en montant leur courage; mais celle des Généraux dépend de voir vaincre, ſans perdre aucun ſoldat, s'il eſt poſſile; &, par conſéquent, de ne point combatre, s'ils y ſont conviez par la néceſſité de ſecourir une Place, u par un avantage tout certain. Ainſi, ils ne doivent mais aquieſcer à la volonté des ſoldats, ſi la raiſon ne veut abſolument; car un Capitaine ne s'eſt jamais laiſſé aincre aux diſcours & aux inſtances de ſon armée, u'enſuite il n'ait été vaincu des ennemis. *Bernardin de Mendoça chap.* 11. *du livre* 4. *de ſes Mémoires.*

2 La Capitale d'un Etat eſt, ſelon Tacite, le centre & e timon des afaires, *caput rerum*, & par conſéquent la réſence du Prince y eſt tres-néceſſaire, ſur tout dans un ommencement de regne. Si le grand Pompée n'eut pas abandonné Rome, où il étoit le plus fort, Ceſar auroit u bien de la peine à y entrer. Filippe II. délibérant dans ſon Conſeil s'il iroit en Flandre, Don Juan Manrique de Lara dit ſagement, que la guerre ſe feſant dans un païs éloigné, le Roi ne devoit point abandonner le cœur de ſon Etat, d'où émanoit la vigueur & la conſervation de toutes les autres parties. *Cabrera chap.* 7. *du livre* 7. *de ſon Filippe II.* L'an 1591. la ville de Saragoſſe s'étant ſoulevée contre lui, au ſujet des

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

métre au hazard, ni sa personne, ni l'Empi re. Car il se trouvoit agité de plusieurs pen sées fort diférentes. L'armée d'Alemagne éto plus forte, & celle de la Pannonie plus pro che; l'une avoit l'apui des Gaules, & l'autr la commodité d'entrer en Italie *f*. A laquell aler la premiére ? comment empêcher, qu cel

REFLEXIONS POLITIQUES.

priviléges du Tribunal, qu'ils appellent *el Justicia*, ne voulut jamais y aler, quoique le peuple de Madrit, plusieurs même d'entre les Grans, éxagérassent le dan ger : & lorsqu'on lui eut raporté ce que chacun disoit d lui dans céte rencontre, il répondit, qu'il ne convenoi pas à la grandeur de la Monarchie, que pour une vill désobéïssante le Prince quitât celle d'où il donnoit l branle à tout son Empire. *Herrera livre 7. de la 2. par tie de son Histoire, chap.* 20. Nulle raison d'Etat, n de guerre, dit Cabrera, ne demande qu'un Roi hazar de sa personne, d'autant que ni l'industrie, ni la fortun ne sont pas des garans sufisans de la sûreté des Princes qui ne doivent pas fonder leurs déliberations sur la foi blesse des autres, mais sur leurs propres forces, *Chap* 29. *du livre* 12. Don Juan Antonio de Vera dit au con traire, que Charle-quint n'avoit jamais trouvé de reme dé plus éficace contre les séditions & les soulévemens que d'y aler en personne, & que ceux, qui sont de l'au tre avis, à cause de la maxime de Tibére, ne prennen pas garde à la diférence qu'il y a entre Monarchie & Ré publique ; [c'est-à-dire, que ce qui est salutaire à un République, est pernicieux pour une Monarchie.] *Epi tome de la Vie de Charle-qùint.*

NOTES HISTORIQUES.

f Par les villes de Nieuport & de Tergeste, aujourdui Triest, qui confinoient à la Pannonie. *Italiam*, dit Patercule, *junctam sibi Nauporti ac Tergestis confinio. Hist. 2. cap.* 110.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

celle, qui ſeroit viſitée la derniére, ne s'en tint pas ofenſée? Au contraire, de leur envoïer ſes deux fils, s'étoit les contenter toutes deux également, & métre à couvert la Majeſté, qui eſt plus révérée de loin. Outre que Germanicus & Druſus ſeroient fort excuſables de renvoïer les demandes exceſſives à leur pére, qui reſteroit toujours en état d'apaiſer, ou de punir les mutins, quand ils ſe roidiroient contre ſes enfans: au-lieu que ſi l'on venoit une fois à mépriſer l'Empereur en perſonne, il n'y auroit plus de reméde. Cependant, il ne laiſſa pas de préparer une flote, de faire un équipage, & de choiſir un nombre de gens; pour l'accompagner, comme s'il eût été tout prêt à partir; mais s'excuſant tantôt ſur l'hiver, & tantôt ſur les afaires 3 qui ſurvenoient, il trompa d'abord les plus éclairez, enſuite, le menu-peuple, & tres-longtems les Provinces *g*.

XLI. Mais

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Un Prince, qui ſait qu'il eſt haï du peuple, ne peut jamais faire une plus grande faute, que d'abandonner ſa Capitale; car ſi une fois elle vient à ſecoüer le joug en ſon abſence, il perd incontinent tout ſon Etat. Les plain-

NOTES HISTORIQUES.

g Filippe II. Roi d'Eſpagne uſa de même artifice, mandant à Marguerite de Parme, Gouvernante des Païs-bas, que tout étoit prêt pour ſon voïage, & que rien ne le retardoit plus qu'une fiévre tierce, dont il n'atendroit pas même qu'il fut guéri, quand il en devroit mourir. *Strada dec. 1. liv. 5.* Il

XLI. Mais quoique Germanicus eût aſſemblé ſes troupes, & fut en état de punir les rebelles, il jugea plus à propos de leur donner le tems de ſe repentir, pour voir, ſi à l'éxemple des deux autres légions ils préviendroient ſa vangence. Il écrit donc à Cecina, pour l'avertir, qu'il eſt en chemin avec une puiſſante armée, reſolu de les paſſer tous au fil de l'epée, ſans en epagner un ſeul, s'ils ne puniſſent eux-mêmes les coupables avant ſon arivée. Cecina lit ces letres en ſecret aux principaux Oficiers *h*, & à quelques

REFLEXIONS POLITIQUES.

plaintes, que Tacite dit, que toute la Ville de Rome feſoit contre Tibére, montrent aſſez, combien ſa préſence y étoit à charge au Sénat & au peuple &, par conſéquent, il fit trés-ſagement de ne s'en pas éloigner. Si Henri, Duc de Guiſe, qui fait ſonner ſi haut ſa capacité dans les Mémoires, qu'il nous a laiſſez de ſon Gouvernement à Naples, eût lû Tacite, peutêtre qu'il n'eût pas fait la folie de ſortir de céte ville, pour aler au rendez-vous d'une Dame, qui le vendoit aux Eſpagnols.

NOTES HISTORIQUES

en donna même avis à tous les Princes & demanda un paſſeport au Roi de France, & conſeil au Duc de Savoie pour la route qu'il devoit tenir. Tout le livre 6. de l'Hiſtoire de Strada eſt rempli de ces feintes, & des prétextes que prenoit Filippe, pour éluder ſes promeſſes, & les priéres de la Gouvernante, & de ſes autres Miniſtres. Mais il y avoit céte diference entre lui & Tibére, que cet Empereur envoïoit ſes enfans aux armées revoltées, & que Filippe ne craignoit rien davantage, que d'entendre parler d'envoier ſon fils Don Carlos en Flandre, & ſe repentit fort d'y avoir énvoié Don Juan d'Autriche, ſon frére naturel.

h Tacite dit. *Aquiliferis ſigniferiſque*, c'eſt-à-dire, aux En-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ces autres, qui n'avoient point trempé
ns la ſédition, & les conjure enſuite de
garantir de la mort, & de ſauver à leurs
mpagnons l'infamie du ſuplice, qui les
ndoit, leur repreſentant, que dans la
ix, on écoute les raiſons, mais que dans
guerre, les innocens périſſent auſſi bien
e les coupables. Ces Oficiers ſondent les
dats, qu'ils croïent être propres à l'éxécu-
n de leur deſſein, & voïant, que la plus
nde partie des légions ſe tenoit dans ſon de-
ir, ils conviennent avec Cecina du tems,
'ils prendront, pour métre à mort tous les
s ſéditieux. Le ſignal donné, ils vont fondre
les factieux, & les égorgent dans leurs ten-
, perſonne, excepté les auteurs & les com-
ces de l'afaire, ne ſachant par où ce carnage
oit commencé, ni quand il finiroit.

XLII. De toutes les guerres civiles,
i furent jamais, pas-une n'a été ſemblable
elle-ci. Ce n'eſt point dans un combat, ni
r des ennemis, que ſe fait ce maſſacre;
eſt par des gens, qui le jour même man-
oient encore enſemble, & qui la nuit d'au-

para-

NOTES HISTORIQUES.

Enſeignes-Colonelles, qui portoient les aigles de leurs lé-
ons; & aux Enſeignes des cohortes, qui portoient des lou-
, des vautours, des lions, des dragons, des centaures, des
inotaures, & autres figures de reliéf, ſoit de cuivre, de bron-
, ou d'argent.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

paravant couchoient en même lit *i*. Ce n'eſt par-tout que cris, que bleſſures, que ſang répandu, mais on n'en ſait point la cauſe le hazard conduit le reſte. Il y périt auſſi des innocens, car les coupables avoient pri les armes, aprés s'être aperçus, à qui l'on en vouloit. Ni Cecina, ni les Colonels, n ſe mirent point en peine d'arêter la furie ; l ſimple ſoldat eut toute liberté d'exercer ſ vangence, juſqu'à ce qu'il fût las de tue Germanicus entre incontinent aprés dans Camp, & voïant tant de corps étendus ſu la place, dit avec beaucoup de larmes, qu ce n'eſt pas là un reméde, ni une ſaigné mais une boucherie, & commande que c corps ſoient brûlez. Les eſprits encore to boüillans ſont tout-à-coup ſaiſis de l'arde d'aler combatre, comme pour éfacer la tac de leur inhumanité, *s'imaginant d'ailleur* que les manes *courroucez* de leurs comp gnons ne pouvoient être apaiſez, que p les bleſſures honorables, qu'ils recevroie des ennemis. Germanicus aquieſce à leur ſir, & aiant fait dreſſer un pont ſur le Rhi,

p-

NOTES HISTORIQUES.

i Il ariva de mon tems une ſemblable afaire à Veniſe en des Sbirres & des Gardes commis aux entrées, qui aïant proſcrits pour avoir tiré des coups de mouſqueton ſur gondoliers de Monſieur l'Ambaſſadeur de France, tachér de s'entretuer les uns les autres pour avoir leur grace aportant la tête de leurs compagnons.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

passe douze-mille légionaires, vint-six cohortes des Aliez, & huit régimens de Cavalerie, dont la fidélité avoit été impénétrable à la sédition.

XLIII. Les Alemans, qui n'étoient pas loin de là, vivoient joïeux & contens, pendant que nos armes demeuroient oisives, & comme en interdit, à cause de la mort d'Auguste, & que nos divisions nous ténoient ocupez. Les Romains traversent en diligence la Forêt Cesia k, & vont se poster sur un rempart commencé par Tibére *sous Auguste*, où ils se fortifient devant & derriére avec une bonne palissade, & sur les deux ailes, avec de gros arbres coupez, qui leur servoient de baricade. De là passant par des bois fort épais, on met en délibération, lequel des deux chemins on prendoit; le plus court & l'ordinaire, ou bien le plus dificile & le moins fraïé, & par conséquent celui, où les ennemis ne s'aviseroient pas de les attendre. Céte raison fit choisir le plus long, mais tout le reste fut fait à la hâte, car les espions raportérent, que les Alemans célebroient céte nuit-là comme une fête, & la devoient passer en réjoüissance solennelle. Cecina eut ordre d'avancer avec des cohortes sans bagage, & d'ouvrir un passage dans la forêt, en fesant abatre

NOTES HISTORIQUES.

k Dans le territoire de Munster.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tout ce qui le pouvoit embaraſſer. Les légion
ſuivoient à peu de diſtance; la nuit, qui fu
belle & claire, facilita la marche. On entr
dans les villages des Marſes, leſquels on envi
ronne de Corps-de-garde. On les trouve cou
chez, les uns dans leurs lits, les autres le lon
des tables, ſans aucune ſentinelle, ſans null
apréhenſion de guerre; tant leur confiance
ou leur négligence, étoit grande. Encor n'é
toient-ils pas en paix, celle des ivrognes n'étant qu'aſſoupiſſement & létargie.

On, On ne peut pas même d
re, qu'ils fuſſent en paix, n
aïant que langueur & ſtupid
té parmi les gens ïvres.

XLIV. Pour faire plus de dégât, Ge
manicus diviſe en quatre bataillons ſes trou
pes, qui ne reſpiroient que vangence *l*, &
met cinquante milles de païs à feu & à ſang
ſans épargner ni âge, ni ſexe, ni lieux ſacrez,
lieux profanes. Le fameux temple, apelé *Ta
fana m*, fut raſé juſqu'aux fondemens; & tou
cela ſe fit par les nôtres, ſans recevoir au
cune bleſſure, n'aïant rencontré que d
gens demi-endormis, déſarmez, ou erra
p

NOTES HISTORIQUES.

l Les Romains gardoient un profond reſſentiment con
les Marſes, parce qu'ils avoient contribué plus que tous l
autres à la défaite de Varus, qui d'ailleurs étoit enterré ch
eux, avec ſes légions, dans la forêt de Teutberg.

m C'étoit le plus beau temple de toute l'Alemagne, déd
au *Principe des Choſes*, qui ne peut être que le Souver
Eſtre.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

par les champs. Ce massacre réveilla les Bructéres *n*, les Tubantes *o*, & ses Usipétes *p*, qui s'alérent camper dans certains bois, par où l'armée devoit passer à son retour; mais Germanicus en étant averti, marcha toujours en bataille. Les Cohortes Auxiliaires avec une partie de la Cavalerie fesoient l'Avant-garde; la premiere légion venoit aprés, avec le bagage au milieu de l'armée; la vint-uniéme marchoit à l'aîle gauche; la cinquiéme à la droite; & la vintiéme à la queüe, avec le reste des Aliez. Les ennemis ne branlérent point, qu'ils ne vissent le gros de l'armée entré dans le bois; & d'abord escarmouchant legérement sur le front & les aîles, ils fondirent avec toutes leurs forces sur l'Arriére-garde, & les cohortes armées à la legére ne pouvoient déja plus soutenir l'éfort des bataillons serrez des Alemans, lorsque Germanicus, poussant son cheval vers la vintiéme légion, cria de toute sa force, que l'heure étoit venuë d'éfacer la tache de la sédition; qu'ils se hâtassent donc de tourner leur faute en mérite, & leur infamie en gloire. A ces

NOTES HISTORIQUES.

n Peuple entre l'Ems & le Rhin, voisins de la Frise.

o Peuple de la Westfalie sur la rive de l'Ems.

p Peuple, qui habitoit le long de la Lipe. Les Tubantes & les Marses sont aujourdui le païs de Cleves & de Gueldres.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ces mots, leur courage se ralume si fort, q: d'un même éfort, ils rompent l'ennemi, le r. pouſſent juſqu'en raſe campagne, & le ta- lent en piéce. En même tems, l'Avant-gar: ſort du bois, & va ſe retrancher. Apr cela, le chemin fut libre, & les ſoldats r. tourn érent à leur quartier d'hiver, bien co. tents de leur expédition, qui leur feſoit oubl tout le paſſé.

XLV. Quand Tibére aprit céte nouvell, il en eut tout enſemble de la joie & de l'i- quiétude. Il ſe réjoüiſſoit de voir la ſéditi étoufée, mais il étoit fâché, que Germanic en eût la gloire 1, & qu'il eût aquis l'afecti

(s

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Telle eſt la nature de l'envie, des actions, qui m- ritent loüange & récompenſe, elle en fabrique la rui de ceux, qui les ont faites: de ſorte que les grans Ca- taines, & les grans Hommes courent toujours riſque, d'être blâmez & mépriſez pour les mauvais ſuccés; a d'être enviez, & ſoupçonnez d'une ambition dangereu à l'ocaſion des bons. Don Carlos Coloma, de quit céte réflexion, dit, que le Duc de Guiſe aïant gagn bataille d'Auneau en Beauſſe, contre les Reitres & Suiſſes envoïez au ſecours des Huguenots, Henri feignit d'être joïeux de cet heureux ſuccés, mais que la ſuite on connut, que ce n'étoit pas là ce qu'il dem doit. Tant il eſt dificile de ſervir les Princes à leur g *Livre* 1. *de ſon Hiſtoire de la guerre de Flandre.* Le C dinal Mazarin avoit de la joie, de ce que Monſ le Prince lui avoit facilité les moïens de rentrer

Il

des ſoldats par des largeſſes 2, & ſur-tout en leur

REFLEXIONS POLITIQUES.

Paris, d'où dépendoit ſon établiſſement en France; mais ſa joïe étoit tempérée par la jalouſie des grandes actions de ce Prince, à qui il ofroit le commandement de l'armée de Flandre, pour éloigner de la Cour un Compétiteur ſi dangereux. *Mem. de M. de la Rochef.*

2 Les largeſſes, que fait aux ſoldats un Général, qui eſt haï du Prince, & qui a des prétentions à la Couronne, paſſent pour autant de corruptions, &, par conſéquent, pour autant de crimes; & particuliérement, lorſque le Général a beaucoup de réputation militaire. Les ennemis du Duc de Guiſe, dit Coloma *ibid.* diſoient, que la maniére, dont il avoit fait la guerre, & l'argent, qu'il répandoit à toutes mains, (qui n'étoit pas la coutume des François) montroient bien d'où venoit cet argent, & quels étoient les deſſeins de celui, qui le lui envoïoit; qu'il ne pouvoit jamais prendre un meilleur prétexte, que celui de la Religion, pour ariver à la Couronne par l'apui du Roi d'Eſpagne; qu'Hugues Capet y étoit parvenu, quoiqu'il y eût moins de droit, que n'en avoit la Maiſon de Guiſe, ſeulement parce qu'on lui avoit abandonné le commandement des armes; qu'Henri III. nouriſſoit des vipéres dans ſon ſein, & que s'il diféroit davantage le reméde des maux, qui le menaçoient, il reconnoîtroit ſa faute, lorſqu'il ne ſeroit plus tems. Il eſt bon de remarquer en paſſant, que Coloma croit lui-même, que le Duc de Guiſe s'étoit vendu au Roi d'Eſpagne, quand il dit, que le Commandeur Juan Moreo, qui manioit l'argent que Filippe II. diſtribuoit en France, gagna ſi bien ce Duc, qu'il le fit devenir tout Eſpagnol. *Livre 3. de la même Hiſtoire.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

leur acordant trop tôt leur congé. Il ne laiſ
pas de raconter ſes exploits au Sénat, & d
loüer beaucoup ſa valeur, mais avec des te
mes ſi recherchez, & *Ou*, trop étudiez & trop af
ſi magnifiques, qu'on ctez pour être crû ſincére.
ne le croïoit point ſincére *q*. Il parla moi
de Druſus, & du ſuccés de ſon voïage en Ill
rie, mais ce fut avec plus de franchiſe & d'
mour; &, outre cela, il octroïa aux légio
de la Pannonie tout ce que Germanicus veno
d'acorder aux ſiennes.

XLVI. En la même année mourut Juli
fille d'Auguſte, qui l'avoit autrefois relegu
pour ſon impudicité *r*, en l'Iſle de Pondata

NOTES HISTORIQUES.

q Auſſi vouloit-il, qu'on crût qu'il éxagéroit, pour at
nuer par là tout le bien qu'il avoit dit de Germanicus. *Pe
mum inimicorum genus laudantes.*

r Julia, dit Patercule, oubliant tout-à-fait, qu'elle ét
la fille d'Auguſte, & la femme de Tibére, ne laiſſa rien éc
per à ſes débauches de tout ce qu'une femme peut faire
ſoufrir de plus honteux & de plus infame. Elle meſuroit
grandeur de ſa fortune par la licence & par l'impunité. E
eut pour adultéres Julius Antonius, fils de Marc-Antoine,
mari de Marcella, niéce d'Auguſte; Quintius Criſpinu
Appius Claudius, Sempronius Graccus, & Scipion,
tre quelques autres de moindre qualité. *Hiſt.* 2. *chap.* 1
Elle eut quatre enfans d'Agrippa ſon ſecond mari, trois f
& une fille, qui hérita de ſon nom & de ſes mœurs. Sue
ne dit, qu'étant femme de Marcellus elle avoit fort ai
Tibére, comme c'eſt la coutume des coquétes, & des
bauchées, d'en aimer toujours mieux un autre, que leur m
Senéque dit, qu'Auguſte reconnoiſſant trop tard la fa
qu'il avoit fâite de publier l'infamie de ſa fille en l'envoï
en éxil, diſoit avec douleur, que tout cela ne lui fût po
arrivé, ſi Agrippa, ou Mecenas, eût été encore en vie.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

eſ, & puis à Regge en Sicile. Du vivant de Caius & Lucius Agrippa, ſes enfans, elle fut mariée à Tibére, qu'elle mépriſa comme un omme bien au deſſous d'elle 1; & ce fut la rincipale cauſe de la retraite de Tibére à Rhodes. Mais auſſi, quand il fut Empereur, on content de la voir éxilée, déshonorée, , par la mort du poſthume Agrippa, privée e toutes ſes eſpérances, il la fit mourir de auvreté & de miſére, s'imaginant, que l'éoignement du lieu de ſon éxil déroberoit la onnoiſſance de ſa mort. Celle de Sempronius Graccus eut la même cauſe. Cet homme, qui

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les mariages inégaux ſont preſque toujours malheux, ſur-tout, ceux des Gentilshommes avec des Prinſſes de ſang Roïal. Car ordinairement ces Princeſſes ulent ſe recompenſer de céte inégalité aux dépens de onneur, ou des biens, de leurs maris: & c'eſt d'elles 'il eſt tres-vrai de dire, que la Majeſté & l'amour ne meurent jamais enſemble. Ajoûtez à cela, que le reſct infini, qu'elles éxigent à cauſe de leur rang, eſt ſuportable à des maris, qui ont ſujet d'avoir un méis infini pour des déréglemens, dont ils n'oſeroient rler. Il faut donc s'en tenir au precepte de ce Sage de éce, qui recommande de ne point prendre de femme, i ait trop de bien, ou trop de naiſſance, de peur d'avoir maître au lieu d'une compagne; ou, comme dit réablement un ancien Poëte, de peur de rencontrer mari, au-lieu d'une femme.

NOTES HISTORIQUES.

1 Aujourdui *Pianoſa*, dans le Golfe de Pouzzoles.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

qui étoit de famille illuſtre, adroit, & bie
verſé dans l'art de cajoler, avoit corromp
Julia durant ſon mariage avec Agrippa, & l
galanterie n'en demeura pas-là, car adultè
conſtant encore aprés que Tibére l'eut épou
ſée, il la rendoit déſobéïſſante à ſon mar
& l'irritoit inceſſamment contre lui. On a c
même, qu'il étoit l'auteur des létres qu'el
écrivoit à ſon pére, pour faire tomber Tib
re en diſgrace. Tout cela fit releguer Gracc
en l'Iſle de Cercine en Afrique, où il re
quatorze ans. Les ſoldats envoïez pour
tuer le trouvérent ſur le haut du rivage, q
ne s'atendoit à rien de bon. Il demanda
peu de tems, pour écrire ſa derniére volo
à Alliaria, ſa femme, & puis il leur preſen
ſa tête. Conſtance digne du nom Semp
nius, dont il avoit dégéneré par la mol
de ſa vie 2. Quelques-uns ont écrit que

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 On ne connoît jamais bien les hommes qu'à la m
Toutes les taches d'une vie voluptueuſe & déré
ſont éfacées par une mort généreuſe. Le Comte de
lais ſe fit autant d'honneur par la ſienne, où il inv
le nom de Dieu juſqu'au vintiéme coup, de trent
qu'il reçut du bourreau, (choſe ſinguliére) que les d
dres de ſa vie, & ſa conſpiration contre le Roi, l'av
déshonoré. *Létres du 19 d'Août 1626 dans le tome*
Mémoires du Cardinal de Richelieu. Don Rodrigo
deron, Favori de Filippe III. Roi d'Eſpagne, chan

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ſdats ne furent pas envoïez de Rome, mis par Lucius Aſprenas, Proconſul d'Afrique, ſur qui Tibére croïoit, mais en vain, pouvoir rejeter le ſoupçon & la haine de ce meurtre 3.

XLVII. Céte année eſt encore remarquable par de nouvelles cérémonies, ſçavoir, par l'établiſſement d'un Colége de Prêtres en l'honneur d'Auguſte, à l'imitation de celui des Prêtres Titiens, inſtituez autrefois par Tatius *t*, pour conſerver la religion des Sabins. On tira au ſort vint-un des principaux de la Ville, auſquels furent adjoints Ti-

REFLEXIONS POLITIQUES.

pla conſtance héroïque de ſa mort, la haine, qu'on portoit, en eſtime, & en compaſſion. *Savadra empr.* 3 *Un bel morir*, dit Petrarque, *tutta la vita honora.*

Les Princes ont beau vouloir rejeter ſur autrui la haine des réſolutions violentes, qui s'éxécutent contre les Grans, on les en croit toujours les auteurs, quand ils laiſſent impunis ceux, qui les ont éxécutées. Aprés qu'Pierre le Cruel eut fait mourir ſecretement Jean Nugnez

NOTES HISTORIQUES.

Ces Prêtres ou Chevaliers furent inſtituez ſous le regne de Romulus, aprés la conféderation des Sabins avec les Romains, qui reçurent pour concitoïens & compagnons les Sabins, qu'ils avoient eus le même jour pour ennemis, ainſi que parle Tacite, *eodem die hoſtes, dein cives habuerit.*

t. 11. Ce Tatius étoit le Roi des Sabins, & fut aſſocié à la royauté de Rome par Romulus, qui lui donna pour ſon habitation le Capitole & le Mont Quirinal. Mais ſa mort, qui arriva peu de tems aprés, réünit la puiſſance roïale en la perſonne de Romulus, qui demeura ainſi Roi des Romains & des Sabins.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Tibére, Druſus, Claudius, & Germanicus
Les Jeux Auguſtaux commencérent alo
d'être troublez par les diférentes inclinatio
des uns pour un Acteur, & des autres po
un autre *u*. Auguſte avoit beaucoup don
da

REFLEXIONS POLITIQUES.

nez de Prado, Grand maître de Calatrava, ce Roi,
Maria, en témoigna de la douleur, pour éviter la ha
& l'infamie que lui atiroit la mort injuſte d'un ſeigne
dont le plus grand crime étoit d'être ami d'un favori
gracié: Mais comme il ne ſe fit aucune recherche, i
par conſéquent aucune punition, d'un cas ſi atroce, t
le Roïaume crût, que tout ce que le monde ſoupçonn
auparavant du Roi, étoit une vérité, qui ne ſouf
point de doute. *Chapitre* 18. *du livre* 16. *de l'Hiſt*
d'Eſpagne.

1 Les Ordres de Chevalerie ne ſont eſtimez, qu
tant qu'ils ſont réduits à un petit nombre de Chevali
Encore faut-il que ce petit nombre ſoit des gens illuſt

NOTES HISTORIQUES.

u Cabrera remarque fort à propos, que les ſpectacl
les jeux publics furent cauſe, que le Peuple Romain,
contentoit auparavant d'obeïr aux Magiſtrats & aux l
s'aviſa de vouloir avoir part au Gouvernement. Car s'
mis ſur le pié d'aplaudir licencieuſement à ce qui lui do
le plus de plaiſir, comme s'il eût été capable de juger
demment, il commença à s'apercevoir, que les Acteu
ſoient grand cas de ſon aprobation, & que ſa faveur le
toit en crédit. Si bien qu'aprés avoir connu le pou
qu'il avoit dans les fêtes publiques, il vint à mépri
Nobles & les Magiſtrats, & puis à créer des Tribuns
Ediles, & des Queſteurs. Enfin, il introduiſit le
beïens dans le Conſulat & dans la Dictature, & les
par la égaux en tout aux Patriciens. *Chap.* 22. *du livre*
ſon Hiſtoire. Ainſi, il ne faut pas s'étonner, ſi Tibére
vant en l'Art de regner, avoit tant d'averſion pour les
ples, & pour toutes les aſſemblées populaires.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ns ce divertiſſement, par complaiſance
ur Mécenas, qui aimoit éperdûment le
ufon Batillus : & outre qu'il n'étoit pas
i-même ennemi de ce paſſe-tems, il croioit
'il étoit d'un bon Prince, de ſe mèler dans
s plaiſirs du 2. peuple *x*. Tibére étoit tout
d'une

REFLEXIONS POLITIQUES.

par leur naiſſance, ou par leur mérite ; car autrement
s Grans tiennent à déshonneur d'y être aſſociez, & par
nſéquent le Prince ſe prive d'un moïen facile de les ré-
mpenſer. Tacite dit ; que les Généraux d'armée
ïant que le Sénat de Rome acordoit les ornemens du
onfe pour les moindres exploits de guerre, crurent,
'il leur ſeroit plus honorable d'entretenir la paix, que
renouveler la guerre qui leur égaleroit tous ceux, à
ii la faveur du Prince feroit décerner le trionfe. *Ann.* 13
feſoit beau voir en Portugal le tailleur & le cordon-
er du Roi Alfonſe VI. porter l'habit de Chriſt, quoi
ie véritablement ils en fuſſent bien auſſi dignes, que la
pluſ-

NOTES HISTORIQUES.

x Strada dit, qu'Octave Farneſe, Duc de Parme, & gen-
e de Charle-quint, pratiquoit fort céte maxime, & qu'auſſi
fut un des Princes de ſon tems, que le peuple aima davan-
ge. *Laxamentis popularibus ipſe ſe privato non abſimilem immiſ-
at, effecitque, ut inter principes ea tempeſtate populorum ſtudiis
benevolentia claros meritò haberetur Lib. 9. dec.* 1 Burnet dit,
e la Reine d'Angleterre Elizabet poſſedoit tout-à-fait l'art
s'inſinuer dans l'eſprit de ſes Sujets, & que bien qu'on
ſoupçonnât d'y être trop comédienne, elle réüſſit néan-
oins dans ſes vuës, & ſe fit plus aimer de ſon peuple par
rtaines petites complaiſances & afectations de ſe montrer
de regarder le monde, quand elle paſſoit par les ruës, que
uſieurs Princes n'avoient fait en répandant les graces à
eines mains. *Hiſt, de la Réformation d'Anglt. livre 3. de la
conde partie.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

d'une autre humeur, mais il n'osoit pas en
core assujétir à de plus dures loix un peuple
qui avoit mené si longtems une vie douce &
voluptueuse.

A l

REFLEXIONS POLITIQUES.

plusPart de ceux, à qui le Comte de Castelmelhor
vendoit.

2. Comme il y a certains jours dans l'année, que l
péres-de-famille passent en réjoüissance avec leurs enfa
il est bien juste, qu'il y en ait aussi quelques-uns, où
Prince vive come en famille avec son peuple. Tacite di
que Néron, qui d'ailleurs étoit un tres-méchant Princ
fesoit des festins dans les places publiques, & se mo
troit par toute la ville, comme si toute la ville eût
sa maison. *Ann,* 15. Les Princes sages, dit Cabrer
assistent aux Jeux publics, pour gagner l'afection
leurs Sujets, & ces Jeux, ou spectacles, sont assign
à certains jours, pour moderer les mécontentemens
dinaires du peuple par des divertissemens, qui dissip
son chagrin. *Chap. 1. du livre 9. de son Histoire.* Co
mines dit, que les Princes, qui partagent leur tems
lon leur âge, une fois en sens & en conseil, une au
fois en fêtes & en plaisirs, ceux-là sont bien à loüer,
les Sujets bien-heureux d'avoir un tel Prince. *Chap.
du livre 6. de ses Mémoires.*

3 Un Prince, qui commence à regner, ne doit r
changer aux choses qu'il trouve établies de longue mai
le peuple se défesant dificilement de ses vieilles coutum
Si la mémoire de son prédécesseur est agréable, il doi
conformer à sa maniére de gouverner, du moins jusq
ce qu'il ait bien afermi son autorité. Il faut mener le p
ple par de longs détours, & faire en sorte qu'il aille
l'on veut, sans qu'il s'aperçoive de la route qu'on lui
te

AN DE ROME 768.

XLVIII. Sous le Conſulat de Druſus & Norbanus, le trionfe fut décerné à Germanicus, pendant que la guerre duroit encore. Et

REFLEXIONS POLITIQUES.

nir. Loüis XI. faillit à tout perdre pour avoir voulu faire tout ce que ſon pére avoit fait. *Quand il vint à Couronne*, dit Commines; *il déſapointa tous les bons notables Chevaliers, qui avoient bien ſervi ſon pére au couvrement & pacification du Roïaume. Et maintefois rés s'eſt repenti de les avoir ainſi traitez, en reconnoiſt ſon erreur. Car il en eut la guerre, apellée le Bienblic, qui penſa être cauſe de lui ôter la Couronne, Chare 3. du livre 1. & 11. du livre 6 de ſes Mémoires.* uſſi recommanda-t-il bien en mourant à ſon fils de ne s faire comme lui. La Reine d'Angleterre Elizabet fit ut le contraire de Loüis XI. à ſon avénement à la Couonne; car elle emploïa la pluſpart des Miniſtres de la eine Marie, ſa ſœur, de qui elle avoit été fort malitée; & quoique dans le cœur elle fût déja toute Protante, elle ne laiſſa pas de ſe faire ſacrer par un Evêque tolique, & de commander au Chevalier Karn, que arie tenoit Ambaſſadeur à Rome, de faire ſes compliens au Pape. *Burnet livre 3. de la ſeconde partie de ſon iſtoire.* Mariana dit, qu'Emanüel, Roi de Portugal, quelque dificulté de rapeller le frére & les enfans du uc de Bragance, qui étoient éxilez, pour ne pas moner dés le commencement de ſon regne, qu'il eût deſin de changer ce que Jean II. ſon prédéceſſeur avoit fait; pour ne ſe pas rendre ennemis ceux à qui Jean avoit onné leur confiſcation. *Chap. 13. du ſon Hiſt.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Et bien qu'il fît de grans préparatifs pou
l'Eté ſuivant, il anticipa néanmoins dés l
commencement du Printems, par une courſe
qu'il fit à l'improviſte ſur le païs des Cattes
car il y avoit lieu d'eſpérer, qu'ils aloient ſ
partager d'intérets entre Arminius & Sege
ſtés, tous deux conſidérables aux Romains
l'un pour ſa perfidie, & l'autre pour ſa fidé
lité. Arminius troubloit & ſoulevoit l'Al
magne; Segeſtés avoit déclaré dans le de
nier feſtin, aprés lequel on prit les armes
& pluſieurs fois même auparavant, qu'il
tramoit une révolte, conſeillant à Varus 1 d

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 La bonne opinion, que la pluſpart des Grans ont
leur ſufiſance, ou de leurs forces, fait que tres-ſouve
ils négligent de rechercher le fond des cabales & des con
pirations, qui ſe font contr'eux. Jamais, dit Com
mines, je ne connus Prince, qui ait ſû connoître la d
férence entre les hommes, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit tro
vé en néceſſité & en afaire..... Ceux, qui font l
choſes en crainte, y donnent les bonnes proviſions,
gagnent plus ſouvent que ceux, qui y procédent av
orgüeil.... Pour telles raiſons ce n'eſt pas honte d'êt
ſoupçonneux, mais c'eſt grand' honte d'être trompé
de perdre par ſa faute. *Chap.* 12. *du livre* 1. 4. *du* 2.
5. *du* 3. Au milieu du ſiécle paſſé, il ariva à Sienne u
révolution, qui ſert de leçon aux Gouverneurs. U
étincelle de céte commune conjuration contre l'Emp
reur, dit Juan Ant. de Vera, ſauta du Roïaume de N
ples à Sienne, où commandoit alors Don Diego de Me
doç

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

saisir de lui & d'Arminius *y*, & de tous les incipaux du païs, par la raison, que le uple n'oseroit rien entreprendre, quand n'auroit plus de Chefs ; & que Varus auroit le tems de discerner les innocens avec les coupables 2. Mais Varus périt par

REFLEXIONS POLITIQUES.

n Diego de Mendoça ; mais céte étincelle y entra si btilement, que bien que Don Diego en fût averti, il uva dans l'exterieur du peuple de quoi flater son incrédité, qui à la fin lui coûta fort cher ; car les Siennois ant à crier, *liberté*, chassérent de leur ville les Espaols & les Florentins, & reçurent à leur place une garnisi Françoise, *Epitome de la vie de Charle-quint.* Et a fut cause que Don Diego, dans sa vieillesse, ne fut nt emploïé, lui qui l'avoit tant été dans sa jeunesse ; corte que l'âge meur païa pour les défauts de son jeune ge. C'est comme en parle Dom Baltazar de Suniga dans trait de sa Vie, qui est à la tête de son Histoire de la erre de Grenade, où il à fort imité le stile de Tacite.

. Ce que doivent faire ceux qui gouvernent les uples, au regard des avis qu'on leur donne des nisons qui se brassent contre le Prince & l'Etat, t, dit un Politique, de s'assurer au plutôt des sonnes suspectes, & des Places, où ils commanit, pour, aprés, s'informer à loisir de ce qui en , & les trouvant coupables, les punir selon l'éxice des cas. Car en telle ocurence l'incredulité est illeuse ; tout delai est dangereux ; le moindre brage est réputé pour crime ; & les moindres soupis donnent lieu à la loi des justiciaires, qui ne peut

NOTES HISTORIQUES.

Fils de Sigimer, le plus grand seigneur du païs.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

par la force du Deſtin 3, & par le cou-
rage

REFLEXIONS POLITIQUES.

peut être trop rigoureuſe, la rigueur y étant tenuë pou
clémence, & la grace pour rigueur. Ainſi, les Prin
ces & les Miniſtres, en ces pratiques de perfidie, doiven
prendre premiérement le bouclier de l'aſſûrance, & pui
déguainer l'épée de la juſtice, ou ſeulement contre le
Chefs de la conſpiration pour l'éxemple; ou contre tou
ceux, qui y ont trempé, pour la faute. *Dans les Mé
moires de Montreſor.* M. le Cardinal de Richelieu apui
fortement céte maxime. Dans le cours des afaires ordi
naires, dit-il, la juſtice requiert une preuve autentique
mais il n'en eſt pas de même en celles, qui concerner
l'Etat. Car en tel cas, ce qui paroit par des conjectur
preſſantes, doit quelquefois être tenu pour ſufiſammen
éclairci; d'autant que les partis qui ſe forment contre
ſalut public, ſe traitent d'ordinaire avec tant de ruſe
de ſecret, que l'on n'en a jamais de preuve évident
que par leur événement, qui ne reçoit plus de remé
Il faut en ces ocaſions commencer quelquefois par l'éx
cution, au-lieu qu'en toutes autres l'éclairciſſément
droit par témoins, ou par piéces irreprochables,
préalable à toutes choſes. *Chap. 5. de la ſeconde par
de ſon Teſtament Pol.*

3 La force des Deſtins eſt inſurmontable, dit Pat
cule; quand ils veulent faire périr quelqu'un, ils perv
tiſſent ſes conſeils, & lui ôtent le jugement. *Chap.*
& 118. dit Commines, *Dieu eſt tant ofenſé, qu'il n
veut plus endurer, mais veut montrer ſa force & ſa
vine juſtice, alors premiérement leur diminuë le ſen
(aux Princes) de ſorte qu'ils fuïent les conſeils des ſag
&c. Chap. dernier du livre 5. de ſes Mémoires.* Jéró
Moron, Chancelier de Milan, paſſoit pour le plus gra
politique, qui fût en Italie, & néanmoins il tomba d

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ce 4 d'Arminius 2. Pour Segestés, quoiqu'il se

REFLEXIONS POITIQUES.

elets du Marquis de Pesquére, dont tous ses amis lui oeilloient de se défier, comme d'un homme, qui ne nqueroit jamais de le sacrifier à Charle-quint. Chose qui ne parut d'autant plus étrange, dit Guichardin, que e souvenois, que Moron m'avoit dit plusieurs fois ems de Leon X. qu'il n'y avoit point d'homme en ce, ni plus malin, ni de plus mauvaise foi, que le rquis de Pesquére. *Livre 6. de son Histoire.*

Ce n'est pas une petite question entre les Politiques Gens de guerre de savoir, lequel vaut mieux pour un éral d'armée, beaucoup de cœur avec un esprit mé- ce, ou beaucoup d'esprit avec un médiocre cœur. Cardinal de Richelieu préfére le beaucoup de cœur; is il ajoûte: On s'étonnera peut-être de céte propo- sition,

NOTES HISTORIQUES.

Ce jeune-homme, dit Patercule, étoit d'une constitu- obuste, avoit la conception vive, & l'esprit délicat & rant, au delà de tout ce que l'on se peut imaginer d'un re. Considérant, que rien n'est plus facile que d'opri- eux, qui n'aprehendent rien, & que le trop de con- est le commencement le plus ordinaire des grans mal- ; il fait part de son dessein premiérement à peu de gens, ls à beaucoup d'autres: & céte résolution fut si pron- t suivie de l'éxecution, que Varus aïant négligé le pre- avis de Segestés, n'eut pas le loisir d'en recevoir un se- *Chap.* 118. Charles, dernier Duc de Bourgogne, fit me faute que Varus, & périt de même, pour n'avoir oulu donner audience à un Gentilhomme provençal né Cifron, qui lui vouloit révéler la trahison du Comte mpobasso; ni ajouter foi aux avis, que Louis XI. lui ner par le Seigneur de Contay, son Ambassadeur en ae, que ce Comte marchandoit sa mort. *Par où vous*, dit Commines, *que Dieu lui troubla le sens en cet en- Livre 4. de ses Mémoires chap. dernier, & livre 5.* 5. & 8.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

se fût laissé entraîner à la guerre par le consentement général de ses compatriotes, il ne laissoit pas d'être en discorde avec Arminius; & cete mésintelligence s'étoit augmentée par un mécontentement particulier de ce qu'Arminius lui avoit enlevé sa fille qui étoit acordée à un autre. Si bien que ce qui est d'ordinaire un lien étroit d'amitié entre ceux, qui s'alient volontairement ensemble, étoit un éguillon de haine & de vangence entre ce beaupére & ce gendre 5.

XLIX. Ge

REFLEXIONS POLITIQUES.

sition, parce qu'elle est contraire à ce que plusieurs ont pensé sur ce sujet; mais la raison en est évidente. Ceux qui ont grand cœur, ne s'étonnent pas dans le péril, par conséquent tout l'esprit & le jugement, que Dieu leur a donné, leur sert en telle ocasion: au contraire ceux, qui ont peu de cœur, s'étonnant facilement, se trouvent au moindre danger si troublez, que quelque grand esprit qu'ils aïent, il leur est entiérement inutile, parce que la peur leur en ôte l'usage..... Comme il ne faut pas au Général d'armée une vaillance, qui soit destituée de jugement, il ne faut pas aussi, qu'il ait trop de flegme, ni trop de raisonnement; parce qu'il seroit à craindre, que la prévoïance de beaucoup d'inconvéniens qui peuvent arriver, & qui n'arivent pas, ne le détournât d'entreprendre ce qui réüssiroit à d'autres moins scrupuleux, & plus hardis. *Section 4. du chap. 9. de la 2. partie de son Testament Politique.*

5 Comme les Princes ne se marient le plus souvent que par intérêt, & non point par amour, la parenté loin d'être un lien d'amitié entr'eux, ouvre la porte à des prétentions nouvelles, qui se convertissent en q

XLIX. Germanicus donne donc à Ceci-
quatre légions, cinq mille ſoldats auxi-
res, & quelques compagnies d'Alemans
ées à la hâte dans des lieux de deça le
in. Il méne avec ſoi pareil nombre de lé-
ns, mais une fois autant d'Aliez; & aprés
ir dreſſé un Fort ſur le Mont Taurus *a*,
ſur les fondemens même d'un autre, que
pére y avoit bâti autrefois, il marche en
gence contre les Cattes, laiſſant Lucius
ronius, pour empêcher, que les pluies
ant à groſſir les riviéres, les chemins n'en
ſent endommagez. Car en alant il trouva
eaux ſi baſſes, & les chemins ſi ſecs,
oſe rare en ce climat) qu'il n'avoit point
de peine à paſſer; mais il craignoit qu'à
retour ce ne fût pas de même. Son ari-
chez les Cattes fut ſi ſoudaine, que les
llards, les femmes, & les enfans, fu-
t d'abord ou tuez, ou faits priſonniers, &

s, & puis en guerre. Le dernier Duc de Bourgogne
ſoit fort Edoüard, Roi d'Angleterre, & toute la
ſon d'York, contre laquelle il ſoutenoit celle de Lan-
e, dont étoit ſon aïeule maternelle; & cependant,
houſa à la fin Marguerite, ſœur d'Edoüard, ſeule-
t pour ſe fortifier contre le Roi Loüis XI. Mais
me céte aliance ne s'étoit faite que par un intérêt
d'Etat,

NOTES HISTORIQUES.

Dit aujourdui Der Heyrich.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

la Jeuneſſe contrainte de paſſer à la nage
fleuve Adrana *b*; & comme elle vouloit e-
pêcher les Romains d'y bâtir un pont, ce
fut repouſſée à coups de traits & de mac-
nes : & puis aiant tenté en vain de faire
paix, quelques-uns vinrent ſe rendre à G-
manicus, & les autres abandonnant les
Cantons, ſe retirérent dans les bois. G-
manicus, aprés avoir brûlé Martium *c*, q
étoit leur Capitale, ravage le plat-païs, &
rebrouſſe vers le Rhin, ſans que les en-
mis oſaſſent jamais le charger en que
comme ils ont contume de faire, quand ils
ont pris la fuite par ruſe, plutôt que p
épouvante. Les Cheruſces *d* avoient eu bi
envie de ſecourir les Cattes, mais ils eur
peur de Cecina, qui portoit çà & là la terr
de ſes armes. Les Marſes, au contraire, ai
oſé l'ataquer, furent batus & mis à la raiſ
L. Peu de tems aprés, il vint des Dépu

REFLEXIONS POLITIQUES.

d'Etat, & pour ariver tous deux à leurs fins, le Duc
laiſſa pas de haïr toujours Edoüard, dont il feſoit
railleries ſanglantes ; & celui-ci d'ofrir à Loüis de ſe j
dre avec lui ; & de faire la moitié des frais, s'il vou
continüer la guerre au Duc. *Commines ch.* 5. *du liv.* 4.
du liv. 3. 8. *&* 11. *du liv.* 4. *de ſes Mém.*

NOTES HISTORIQUES.

b Aujourdui l'Eder.
c Aujourdui Marpurg, Capitale de Heſſe.
d Peuple de Brunſwich & du Turinge.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

de Segeſtés demander du ſecours contre ceux de ſon païs, qui le tenoient aſſiégé, car Arminius y étoit le plus fort acauſe qu'il conſeilloit la guerre 1; étant l'ordinaire des barbares de n'aimer & de n'eſtimer les hommes, qu'autant qu'ils ont l'humeur entreprenante & féroce, principalement, lorſque les afaires ſont broüillées. Segeſtés avoit adjoint aux Députez Ségimond, ſon fils, quoique la conſcience du jeune-homme y répugnât 2; car l'année

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Comme il n'y a rien de ſi jaloux, ni de ſi dificile à conſerver parmi de puiſſans voiſins, que la liberté, ceux, qui conſeillent la guerre, paroiſſent plus affectionnez à la patrie, que ceux qui conſeillent la paix; &, par conſéquent, ils ont plus de crédit parmi leurs concitoïens. C'eſt par cet endroit, que Maurice, Prince d'Orange, qui regardoit la Tréve de 1609. comme la ruine de ſon autorité en Hollande, où il ſongeoit à ſe rendre ſouverain, trouva moïen de perdre Jean de Barneveld qui avoit été le principal promoteur de céte Tréve, en perſuadant par des libelles, que ce grand homme s'étoit laiſſé corrompre par l'or d'Eſpagne, & s'entendoit avec ce Roi, pour faire retourner les Provinces. Unies à ſon obéïſſance.

2 Quand un Sujet ſe ſent coupable de leze-majeſté, il ne doit pas ſe fier ſur la clémence du Prince, s'il n'en a de bons garans. Si ma mére étoit mon juge, diſoit Alcibiade, je ne m'y fierois pas; à plus forte raiſon, ceux qui ont le Prince pour juge, & pour partie, doivent prendre bien des ſûretez, avant que de ſe métre entre ſes mains. Le Cardinal Alfonſe Petrucci ne fut pas plutôt arivé à Rome, que Leon X. le fit arêter, & puis étrangler en priſon, quoiqu'il y fût venu muni d'un ſaufconduit du Pape,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

née que toute l'Alemagne se révolta, éta
créé Prêtre de l'Autel des Ubiens, il av
rompu ses bandelétes *e* sacrées, pour s'a
rendre aux rebelles. Toutefois se confia
en la clémence Romaine, il se chargea de
commission de son pére, & fut tres-bien r
çu 3, & puis envoïé avec escorte sur la fro
tiére des Gaules. Germanicus ne perdit pas
peine à retourner, car aprés quelque comb
il aracha Segestés des mains de ses ennem
avec beaucoup de ses parens & de ses vassa
Il y avoit aussi des Dames de qualité, & ent
a-

REFLEXIONS POLITIQUES.

duquel l'Ambassadeur d'Espagne étoit garant. e
Landtgrave de Hesse fut la dupe de la confiance qu'il p
en Charle-quint, auprés de qui il avoit deux Electeu
& plusieurs autres Princes de l'Empire, pour interceſſeu

3 Quelquefois les Princes, qui se piquent de rec
noissance, pardonnent aux enfans en consideration
services rendus par les péres, ou par les ancêtres. Cha
quint fit grace à *Don Pedro Laso*, qui lui portoit la pa
le au nom des mutins de Toléde, parce qu'il étoit
d'un Cavalier, dont il chérissoit la mémoire. Filippe
s'étant aperçu, pendant qu'il consultoit une afaire a
le Secretaire d'Etat Matieu Vasquez, qu'un certain G
tilhomme de sa Chambre, les regardoit tous deux
curiosité: Alez dire à cet homme, dit-il, que si je
lui fais pas couper la tête, il en a l'obligation à son on
Sebastien de Santoyo, qui me l'a donné. *Cabrera ch*
3. *du livre* 12. *de son Histoire.*

NOTES HISTORIQUES.

e C'étoient les marques de la Prêtrise.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

autres la fille de Segeſtés, qui à ſa contenance montroit, qu'elle tenoit bien plus du courage d'Arminius, ſon mari, que de l'humeur de ſon pére 4. Elle marchoit les bras ſerrez contre l'eſtomac, & les yeux arêtez ſur le fruit, dont elle étoit groſſe, ſans verſer une larme, & ſans rien dire, ni rien faire, qui pût ſentir la ſupliante. On portoit auſſi les dépoüilles de la défaite de Varus, qui étoient tombées en partage à la pluſpart de ces priſonniers. Enfin, paroiſſoit Segeſtés, d'une taille plus haute que tous les autres, réſolu comme un homme, qui ſe ſouvenoit d'avoir été toujours ami des Romains. Auſſi parla-t-il en ces termes.

Ou, remarquable par deſſus tous les autres.

LI. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que je commence à donner au Peuple Romain des preuves d'une fidélité inviolable. Depuis qu'Auguſte m'a fait citoïen de Rome, je n'ai point eu d'amis, ni d'ennemis, que ſelon vos intérets 1; & ce n'a point été par hai-

Ou, point eu d'autres amis, ni d'autres ennemis, que les vôtres

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 Il étoit bien plus glorieux à Thuſnelda d'entrer dans les intérêts d'Arminius, qui étoit le libérateur de l'Alemagne, que dans ceux de Segeſtés, qui en étoit le déſerteur. Les Traîtres ont ce malheur, que ſouvent ils ſont haïs & mépriſez de leurs propres enfans.

1 Il feſoit obliquement un reproche d'infidélité à Ar-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ haine contre ma patrie, (car les Traîtr
„ ſont odieux à ceux-même, qu'ils préf
„ rent; *f*) mais parce que j'aimois mieux
„ paix que la guerre 2, & que les Romai
„ & les Alemans rencontroient égaleme
le

REFLEXIONS POLITIQUES.

minius, ſon rival, qui aïant été quelque tems au ſer-
ce des Romains, avoit obtenu, comme lui, le droit
Citoien, & la qualité de Chevalier Romain. *Aſſiduus
litiæ noſtræ prioris comes, & civitatis Romanæ j
equeſtremque conſecutus gradum, ſegnitia ducis in occa
nem ſceleris uſus eſt.* Paterc. Hiſt. 2. cap. 118.

2 Les Traîtres ne manquent jamais de prétextes, pc
autoriſer leur trahiſon, ni de raiſons ſpécieuſes, pour
défendre. Tous leurs manifeſtes ſont remplis de cell
que Tacite met en la bouche de Segeſtés. Il n'y a po
de mauvaiſe cauſe, qu'un bon Avocat ne ſache colorer

3

NOTES HISTORIQUES.

f Filippe de Macedoine interrogé, qui étoient ceux, q
aimoit, ou qu'il haïſſoit le plus: J'aime beaucoup, di
ceux, qui veulent faire une trahiſon pour mon ſervice, n
je hais fort ceux, qui en ont fait quelqu'une. Le Comte
Campobache, dit Commines, fit ſavoir au Roi (Loüis
par un Médecin, appellé Maître Simon de Pavie, que
lui vouloit faire certaines choſes, qu'il demandoit, ſav
le païement de quatre cens lances, vint-mille écus conta
& une bonne Comté, il ofroit de lui bailler le Duc de Bo
gogne entre ſes mains, ou de le tuer. Le Roi eut la
chanceté de cet homme en grand mépris, & fit ſavoir t
ceci au Duc de Bourgogne. *Chap. dernier du livre 4. de ſes
moires, & chap. 6. du livre 5.* A l'arivée du Comte de C
pobache vers le Duc de Lorraine, à qui il ſacrifioit le Duc
Bourgogne, ſon Maître, les Alemans lui firent dire, q
ſe retirât, & qu'ils ne vouloient nuls traitres avec
Chap. 8. du livre 5. Je ne dois pas fruſtrer ici Eliza
d'Angleterre de la loüange, que merite la belle répo
qu-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

leur avantage dans la paix. J'accusai donc à Varus, qui commandoit alors vôtre armée, Arminius, le ravisseur de ma fille, & l'infracteur de l'aliance faite avec vous 3. Ennuié des longueurs & de l'irrésolution de vôtre Général 4., & d'ailleurs atendant peu

Ou, & que je jugeois la paix également utile aux Romains & aux Alemans.

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Il arrive souvent aux Grans de vanger leur querelle particuliére sous le nom de la querelle publique. Segestés acusoit Arminius à Varus, comme un homme, qui haïssoit les Romains, & qui rendoit leur aliance suspecte aux Alemans: l'acusation étoit vraie, & la défaite des légions de Varus en fit foi; mais le motif de céte acusation, dont il se fait ici un si grand mérite auprés de Germanicus, n'étoit point tant un éfet de son amour & de son atachement pour les Romains, qu'un éfet de la haine qu'il portoit au ravisseur de sa fille, & de la jalousie qu'il avoit de voir Arminius plus puissant & plus estimé que lui dans son païs. Ainsi, l'on peut apliquer à Segestés ce que Patercule dit du Consul Opimius, qu'il sacrifia le fils du Consul Fulvius Flaccus, qui outre la grande jeunesse étoit innocent, à la haine qu'il avoit eüe contre son pére, plutôt qu'à la vangence publique. *Visa ultio privato odio magis, quàm publicæ vindictæ data.* Hist. lib. 2. cap. 7.

4 L'irrésolution est le plus grand defaut, que puis-

NOTES HISTORIQUES.

qu'elle fit à ce Gravesion, qui lui rendoit conte d'une trahison faite aux Espagnols à Berg-op-zoom. Aprés lui avoir donné mille écus pour sa peine & pour son voïage: *Retournez-vous-en chez vous*, dit-elle, *& s'il arive jamais que j'aie besoin d'un homme, qui sache faire en perfection le personage de traitre, je me servirai de vous. Coloma livre 1. de son Histoire de la Guerre de Flandre.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ peu de ſecours des loix, je le priai de n
„ faire arêter avec Arminius & ſes compl
„ ces ; j'en prens à témoin céte nuit-là, que
„ voudrois avoir été la derniere de ma vie. C
„ qui eſt arivé depuis ſe peut mieux déplor
„ qu'excuſer. Au reſte, j'ai tenu Armini
„ dans les fers, & ſa faction m'a fait le m
„ me traitement : & dés que j'ai eu moi
„ de m'adreſſer à toi, Ceſar, j'ai préfé
„ les anciens intérets aux nouveaux, &
„ repos aux troubles, non point en v
„ d'aucune récompenſe, que je prétend
„ mais pour être éxempt de tout ſoupçon
„ perfidie, & plus en état de réconcilier l
„ Alemans avec l'Empire, ſi jamais ils vie
nc

REFLEXIONS POLITIQUES.

puiſſe avoir un Général, ou tout autre homme, qui
maniment des afaires publiques. Comment profitera
ocaſions, où l'éxécution eſt plus néceſſaire que la d
bération, un Miniſtre, qui ne ſait à quoi ſe réſoud
qui a peur de tout, & qui eſt également fertile en dout
& ſtérile en expédiens? Dans les conjurations, qu
braſſent contre les Princes, il n'y a qu'un bon remé
qui eſt de prévenir ; & tous les Princes, qui ne l'ont
fait, ont été prévenus. Enfin, ſoit à la guerre,
dans le cabinet, l'irréſolution eſt la ruine des afair
& ſouvent même eſt pire qu'une mauvaiſe réſolutio
car il y a quelquefois du reméde à celle-ci, au-lieu q
l'autre rend les moindres maux incurables, ou laiſſe t
échaper.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

nent à se repentir. *Ou*, si jamais ils veulent assurer leur salut par un repentir. « Je te demande la « grace de mon fils, dont la faute vient de « sa jeunesse. J'avoüe, que ma fille a été amenée ici malgré elle; mais consulte, qui doit « l'emporter, la femme d'Arminius, ou la fille « de Segestés. «

LII. Germanicus lui répond avec douceur, que ses enfans, ni ses proches, n'ont rien à craindre; & promet de lui faire donner une demeure honorable dans une ancienne Province Romaine, *afin qu'il y soit plus en sûreté.*. Il ramena ensuite son armée, & reçut le titre d'Imperator par le commandement de Tibére. La femme d'Arminius acoucha d'un fils, qui fut nourri à Ravenne. Je dirai en son lieu tous les outrages qu'on lui fit 1, *quand il fut grand.*

LIII. La

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il est fatal aux grans hommes d'être malheureux péres, & de voir la fortune maratre à leurs enfans. Si le fils d'Arminius tenoit de son pére & de sa mére, comme il est à présumer, il ne pouvoit pas atendre des Romains un meilleur traitement que celui qu'ils lui firent, étant la maxime de tous les Princes de vanger sur les enfans les injures, qu'ils ont reçües des péres. Il est encore à remarquer ici, que tres-souvent les Grans sont punis par les mémes maux qu'ils ont faits aux autres. Arminius avoit enlevé à Segestés, sa fille, qui étoit promise à un autre; & Germanicus, par un juste retour, lui enleva sa femme

LIII. La nouvelle du bon acüeil fait
Segeſtés fut reçüe diverſement, des uns ave
plaiſir, & des autres avec douleur, ſelon qu
chacun craignoit ou deſiroit la guerre. Armi
nius, outre ſa violence naturelle, outré d
l'enlévement de ſa femme, & de la ſervitud
où tomboit l'enfant qu'elle portoit, couro
çà & là, ſolicitant les Cheruſces de prendr
les armes contre Germanicus & Segeſtés
dont il feſoit auſſi des railleries ſanglante
„ Voilà, diſoit-il, un bon pére, que S
„ geſtés ! Voilà un grand Général que Ge
„ manicus ! Voilà un bel exploit de guerr
„ toute une armée a pris une jeune femm
„ au-lieu que moi, je leur ai taillé en piéc
„ tro

REFLEXIONS POLITIQUES.

me & ſon fils, par où Segeſtés fut doublement van
Commines fait beaucoup de ces ſortes de réflexions, dc
la plus inſtructive eſt celle-ci. Bien que, dit-il, le D
de Bourgogne eût juſte cauſe de haïr le Connétable d
Pol, & de lui procurer la mort, toutefois toutes les r
ſons qu'on peut aléguer en céte matiére, ne ſauroi
couvrir la faute qu'il fit de le vendre au Roi par avari
pour le faire mourir, aprés lui avoir donné un bo
loïal ſaufconduit. . . . . Et comme c'étoit au prem
ſiége de Nancy, qu'il avoit commis le crime d'exped
l'ordre de livrer le Connetable aux gens du Roi ; D
permit qu'au ſecond ſiege de céte ville, il fût trahi
celui, à qui il ſe fioit le plus, & juſtement païé de ſa
loïauté envers le Connétable. *Chapitre 6. du livre 5.*
ſes Mémoires.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ois légions & trois Lieutenans généraux. "
uſſi, ne fais-je pas la guerre, ni en traître, "
i contre des femmes enceintes, mais à for- "
e ouverte, & contre des ſoldats, qui ont les "
rmes à la main. On voit encore dans nos "
ois ſacrez les Aigles & les enſeignes Ro- "
naines, que j'ai ſuſpenduës aux autels de nos "
Dieux. A la bonne heure, que Segeſtés éta- "
bliſſe ſa demeure dans un païs vaincu; qu'il "
ende la Prêtriſe des Ubiens à ſon fils; du "
moins les Alemans ne l'excuſeront-ils ja- "
mais d'avoir introduit entre l'Elbe & le "
Rhin les Verges & les Haches Conſulaires, "
& les autres marques de la Domination Ro- "
maine. Les autres peuples, qui ne la recon- "
noiſſent point, ne ſavent ce que c'eſt que ſu- "
plices & qu'impôts. Aprés avoir ſecoüé ce "
joug, & éludé tous les éforts de cét Auguſte, "
dont ils font un Dieu; & de ce Tibére, qu'il "
avoit choiſi pour nous aſſervir; craindrions- "
nous un jeune homme ſans expérience, & "
une armée, qui n'eſt compoſée que de ſé- "
ditieux? Si donc vous aimez mieux vôtre "
patrie, vos familles, & vos anciennes loix, "
que des tirans & de colonies nouvelles, ſui- "
vez plutôt Arminius le défenſeur de vôtre "
honneur & de vôtre liberté, que le lâche "
Segeſtés, qui veut vous mener à la ſervi- "
tude.

LIV. Ce

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

LIV. Ce discours ne réveilla pas seulemer les Cherusces, mais encore tous les peupl d'alentour. il atira même au parti d'Arminiu Inguiomer, son oncle paternel, fort estin chez les Romains; ce qui augmenta l'inqui tude de Germanicus, qui craignoit, qu'ils vinssent tous ensemble fondre sur lui. Po faire diversion *g*, il envoïe Cecina avec qu rante Cohortes Romaines par le païs des Br ctériens; Pédon méne la Cavalerie par confins de la Frise; & lui s'embarquant av quatre légions se rend par les lacs au bord l'Amise *h*, où arivérent en même tems l'I fanterie, la Cavalerie, & la flote. Les Cauc nous promettant du secours, nous les reçum pour compagnons de guerre. Les Bructéric qui métoient par tout le feu dans leurs bour furent défaits par L. Stertinius, que Gern nicus y envoïa avec quelque milice armé la legére. Parmi les morts & le butin se tro va l'Aigle de la dix-neuviéme légion, qui s toit perduë à la mort de Varus *i*. Nôtre arre

av-

NOTES HISTORIQUES.

g Alfonse, Roi de Naples, disoit, que l'on ne réüssi it à la guerre que par la diligence & la diversion. *Guichard ure* 1. *de son Histoire.*

h Dite aujourdui la riviere d'Ems, d'ou la ville d'Em n prend son nom.

i Piaseki dit, que dans la défaite des légions de varus il se perdit deux Aigles, l'une blanche, & l'autre noire; q blanche échut aux Sarmates Auxiliaires, & l'autre aux

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ança juſqu'aux dernieres limites de la Pro-
vince des Bructériens, & ravagea tout ce qui
e entre les fleuves Amiſia & Luppia *k*.

LV. Comme l'on n'étoit pas loin de la Fo-
t de Teutberg, où l'on diſoit, que les os
s légions de Varus étoient encore ſans ſépul-
re *l*, il prit envie à Germanicus de rendre
derniers devoirs à ces triſtes reliques, &
ute l'armée aprouva ſon deſſein, ſoit par
mpaſſion pour leurs parens & pour leurs
ais; ou par une réflexion naturelle ſur le
rt des armes, & ſur la condition miſérable
s hommes. Cecina fut envoïé devant, pour
connoître les caches de ces bois, & pour
eſſer des ponts & des chauſſées dans ces ma-
rages, où il y avoit des fondriéres & des
ufres *m*. Entrant dans ces triſtes lieux qui
fe-

NOTES HISTORIQUES.

ns; d'où viennent les Armes de l'Empire, qui porte d'or
Aigle éploié de ſable; & de la Pologne, qui porte de
ules à l'Aigle d'argent. *Dans ſa Cronique.*

La Lippe.

Le Champ, où Varus fut maſſacré avec ſes légions, s'a-
le aujourdui *Winfeld*, c'eſt-à-dire en Alemand *Champ de*
oire. Bernardin de Mendoça dit, qu'il reſte encore aujour-
dans le Dioceſe de Munſter un lieu apellé Varendorp,
t-à-dire, le Bourg de Varus, lequel fut bâti par les gens de
e contrée, pour conſerver la mémoire de la défaite des
mains. *Chap. 3. du livre 3. de ſes Memoires de la Guerre des*
s-bas.

Tacite dit, *fallacibus campis*. Le même Mendoça dit,
fallaces campi ſont des lagunes & des marais, qui ont

trente

feſoient horreur à la vuë & au ſouvenir, l
premiére choſe qu'ils rencontrérent, fut l
Camp de Varus, remarquable par la la
geur de ſon enceinte, & par la trace d
trois Principes *n*, qui ſéparoient les trois l
gions. Un peu plus avant, on voïoit un r
tranchement à demi-ruiné, entouré d'un foſ
preſque rempli, dans lequel on jugeoit qu
s'étoient raliez les debris de nôtre armée rom
püe. Au milieu du champ paroiſſoient des ca
caſſes & des os ſecs & blanchiſſans, diſperſez, o
entaſſez, ſelon que les ſoldats avoient fui, ou r
ſiſté. Par tout des bouts de piques & de javelo
des membres & des mâchoires de cheval, d
têtes d'hommes fichées à des troncs d'arbre
Dans les bois d'alentour, on trouvoit des a
tels où ces barbares avoient égorgé les Tr
buns & les Capitaines des premiers ordres
Ceux, qui s'étoient ſauvez du combat, ou d
fers, racontoient les particularitez de céte f
neſte journée. Là, diſoient-ils, périrent l
Che

NOTES HISTORIQUES.

trente lieües d'étenduë, & rendent la campagne preſque e
ſerte. *Ibid.*

n *Principia* étoit un lieu vuide, on 'on métoit les Aig
& les drapeaux. Comme chaque légion avoit ſon Aigle e
avoit auſſi ſon *principe*, ſi bien que par ces trois principes
reconnoiſſoit qu'il y avoit eu trois légions.

o C'eſt-à-dire, des premiéres cohortes. Car ils montoi
de cohorte en cohorte ſelon leur mérite, ou leur ancienn
de ſervice.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

hefs des légions; nous perdîmes ici nos Ailes. Ce fut là, que Varus reçut la premiere leſſure, & là qu'il ſe tua de ſa malheureuſe ain. Voici, où Arminius haranguoit; c'eſt i, qu'il fit planter des gibets pour les priſonniers, & creuſer des foſſes *p*, *pour nous décolr à la Romaine*. Enfin, ils raportoient, comient ce ſuperbe vainqueur ſe moquoit de nos igles & de nos Enſeignes.

LVI. Ainſi, l'armée Romaine, ſix ans prés céte défaite, enterroit les os des trois léions, ſans que perſonne pût diſcerner ceux e ſes parens d'avec les autres, chacun s'aquint de ce devoir également envers tous, comie envers autant d'amis & de fréres, le cœur artagé entre la douleur & le deſir de la vanence. Germanicus participant à leur affliction nit le premier gaſon de ce commun tombeau ; mais céte action tres-agréable aux morts, ne lût pas à Tibére, ſoit qu'il prît au pis tout ce ue feſoit Germanicus 1; ou qu'il crût, que ce

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Lorſqu'un Grand commence à déplaire au Prince, outes ſes actions ſont interprétées ſiniſtrement. Les Ménoires de la Reine Marguerite en ſont pleins d'éxemples, &

NOTES HISTORIQUES.

p Ces foſſes ſervoient de ſépulture aux ſupliciez, que l'on ouvroit de la terre imbibée de leur ſang.

q Don Diego de Mendoça a excellemment imité toute céte eſcription funébre dans le *chapitre* 9. *du* 4 *livre de ſon Hiſtoire de*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ce ſpectacle de morts ſans ſépulture ralentiroit l'ardeur de ſon armée 2, & lui rendroit les ennemis plus redoutables. Outre qu'un Général d'armée revétu de la Prêtriſe Augurale, & deſtiné au miniſtére des cérémonies de la Religion, n'avoit pas dû métre la main à des choſes funébres.

Ou, rendroit ſon armée plus craintive, & les ennemis plus inſolens.

LVII. Cependant, Germanicus pourſuit Arminius, qui ſe retiroit en des lieux écartez & &

REFLEXIONS POLITIQUES.

& particuliérement le ſecond livre, où l'on voit tous les ombrages, qu'Henri III. prenoit des moindres actions du Duc d'Alençon, ſon frére

2 Au lieu que Germanicus devoit reveiller le courage de ſes ſoldats, il hazardoit de le leur abatre tout-à-fait; en leur laiſſant voir ce qu'il leur faloit ſoigneuſement cacher. Le ſonge horrible de Cecina, dont Tacite parle dans un des chapitres ſuivans, montre évidemment l'éfet, que ce ſpectacle étoit capable de faire dans l'imagination des ſoldats. Car

Somnia fallaci ludunt temeraria nocte,
Et pavidas mentes falſa timere jubent.

Tibull. epigr lib. 3. Ainſi, quoique Tibére eût du dépit de voir le ſoin, que Germanicus prenoit de gagner l'afection des ſoldats, il ne laiſſoit pas d'avoir un tres-juſte ſujet de blâmer un Général, qui ſur le point de combatre faſoit voir à ſon armée une boucherie des légions Romaines

NOTES HISTORIQUES.

de la Guerre de Grenade, en racontant les circonſtances de la défaite & de la mort de Don Alfonſe d'Aguilar, frére de celui qu'ils apellent en Eſpagne le Grand Capitaine. Ce que je marque ici pour ceux, qui aiment à lire les Ouvrages écrits ſur le modele de Tacite, que Don Diego avoit fort étudié.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

inacceſſibles, & dés qu'il l'eut joint, il fait ancer ſa Cavalerie, pour lui enlever le poſte l'il avoit ocupé. Arminius ramaſſe ſes trou- s, & les fait marcher le long de la forêt, & ut-à-coup il tourne tête, & donne le ſignal x ſoldats, qu'il avoit cachez dans les bois. ôtre Cavalerie, étonnée de voir de nouveaux nemis, ſe met en déſarroi, & les cohortes, ui venoient à ſon ſecours, embaraſſées de la ule des fuïars, qui tomboient ſur elles, ennent l'épouvante; & dans céte confuſion, nnemi, qui ſavoit bien le païs, aloit pouſſer os gens dans un marais, d'où ils n'euſſent ja- ais pû ſe tirer, ſi Germanicus ne ſe fût aviſé ranger ſes légions en bataille; ce qui donna la terreur aux Alemans, & du courage aux omains, & fut cauſe qu'on ſe retira de part & autre ſans avantage. Incontinent aprés, Ger- anicus ramena ſon armée vers l'Amiſe *r*, où s légions s'embarquérent, pour s'en retour- er comme elles étoient venües. Une partie de Cavalerie eut ordre de tirer vers le Rhin, en ôtoiant toujours le rivage de l'Océan. Ceci- a, qui reconduiſoit ſes cohortes, fut averti, uoiqu'il prît un chemin, qui lui étoit fort onnu, de s'arêter le moins qu'il pouroit au paſſa-

NOTES HISTORIQUES

r C'eſt une chauſſée, bâtie ſur pilotis avec force ſable, te- nt plus d'une lieüe. Les Hollandois y ont fait un fort par l'on paſſe en Friſe.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

paſſage des longs ponts *r*. C'eſt un chemin étroit environné de vaſtes marais, relevé autrefois par L. Domitius. Tout le reſte n'étoit qu'une terre limoneuſe, forte, gluante, & entre-coupée de ruiſſeaux, qui rendoient le paſſage dificile & dangereux. Il y avoit tout autour des bois, qui aloient peu à peu en deſcendant juſqu'à la plaine. Et c'eſt là qu'Arminius jéta force gens, aiant devancé les nôtres, chargez d'armes & de bagage, par une pronte marche, & par un chemin plus court. Cecina ne ſachant comment faire, pour relever la chauſſée, que la longueur du tems avoit ruinée, & pour repouſſer à même tems l'ennemi, prit la réſolution de camper en ce lieu-là même, afin que tandis qu'une partie travailleroit aux réparations, l'autre pût combatre.

LVIII Les Barbares tâchent d'enfoncer les corps-de-garde, pour aler fondre ſur les travaillans; ils tournent de tous côtez, & cherchent à faire une irruption, harcelant inceſſamment nos ſoldats. Les cris des ouvriers ſe mêlent confuſément avec ceux des combatans tout eſt contraire aux Romains, la profondeur du marais; la terre, qui étoit ſi gliſſante, que l'on n'y pouvoit marcher ni même poſer le pié ſans tomber; la peſanteur de armes; les hautes eaux, qui leur ôtoient la force de lancer leurs javalots. Au contraire le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Cheruſces étoient acoûtumez à combatre
ds les marais, où leur haute taille leur
nnoit un grand avantage, ainſi que leurs
gues piques, dont les coups portoient fort
n. La nuit ſeule ſauva nos légions, qui
mmençoient déja à plier. Mais les Ale-
ns, que la bonne fortune rendoit infati-
bles ſ, ſans prendre même alors aucun
os, firent une ouverture dans les mon-
nes d'alentour, pour en faire écouler tou-
t les eaux ſur le Camp des Romains, &
là noier leurs tra- *Ou*, Et laſſer les Ouvriers par une double peine.
ux, & tailler de
uvelle beſogne aux ouvriers. Cecina, qui
puis quarante ans qu'il feſoit la guerre,
mme ſoldat, ou comme Capitaine, avoit
rouvé la bonne & la mauvaïſe fortune 1,
&

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Pour être grand homme, il faut avoir éprouvé l'u-
& l'autre fortune. Celui, qui n'a éprouvé que la bon-
, ne connoît que la moitié des choſes de la Nature, &
peut pas être habile, parce qu'il n'a pas eu lieu d'éxer-
ſon induſtrie. Celui, qui a toujours vécu dans l'ad-
ſité, & dans les traverſes, court grand riſque de ſe
ſſer corrompre à la proſpérité, qui, ſelon Tacite, a
s éguillons bien plus puiſſans, que n'a la miſére. *Se-
ndæ res acrioribus ſtimulis animum explorant, quia
ſeriæ tolerantur, felicitate corrumpimur.* Hiſt. 1. Ce
n feſoit dire à un Ancien, qu'il aimoit mieux, que la
for-

NOTES HISTORIQUES.

ſ Coriolan diſoit, que la victoire emportoit la laſſitude.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

REFLEXIONS POLITIQUES.

fortune le mît aux prises avec l'adversité, que de le nou rir dans ses délices. Il faut donc qu'un homme emploï ou destiné au maniment des afaires publiques, goûte la bonne & de la mauvaise fortune, pour bien connoît ses forces. Antoine Perez, qui avoit passé par l'étamin dit tres-judicieusement, que la Nature a deux sculpteu qui travaillent à polir la matiére de l'homme, savoir, bonne & la mauvaise fortune; que l'une est ocupé polir la partie la plus grossiére, pendant que l'autre tai & ciséle ce qu'il y a d'excellent, pour en faire un o vrage parfait. A mon avis, dit Commines parlant Loüis XI. le travail, qu'il eut en sa jeunesse, quanc fut fugitif de son pére, lui valut beaucoup; car il contraint de complaire à ceux, dont il avoit besoin; ce bien, qui n'est pas petit, lui aprit adversité. Et da un autre endroit: Je lui ose bien donner céte loüang que jamais je ne connus homme si sage en adversité, qui sût mieux se tirer d'un mauvais pas, *Chap.* 10. *du vre* 1. 12. *du livre* 3. *de ses Mémoires.* Enfin, l'o souvent remarqué, qu'entre tous les Princes & les C pitaines, ceux-là ont été les plus habiles & les plus va lans, qui ont eu le moins de bonheur. Et Don Ju Antonio de Vera dit tres-judicieusement, que lorsq Cesar se voïant acueilli d'une furieuse tempête disoi son pilote: Ne crains point, tu menes Cesar & sa fe tune; il ne vouloit point parler de son bonheur, m plutôt de son courage invincible, d'autant, que dans tel danger, il est certain qu'il se fioit beaucoup moi la fortune, quoiqu'elle ne l'eût jamais abandonné, q l'intrépidité & à l'expérience qu'il avoit aquise parmi travaux & les hazards de la guerre, qui ne l'avoient mais épouvanté. *Dialogue* 2. *de son Enbaxador.* Cardinal d'Ossat parlant d'Henri IV. J'ai, dit il obs vé au cours de sa vie, que de plusieurs traverses & che-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

t par céte expérience étoit devenu intrépide, xaminant tout ce qui pouvoit ariver, ne trou- a point d'autre expédient, que de tenir l'en- emi enfermé dans les bois, juſqu'à ce qu'il ût fait paſſer le bagage avec les bleſſez. Car l y avoit entre les montagnes & les marais une laine, qui ne pouvoit tenir qu'une petite ar- née. Il donna donc l'aile droite à la cinquié- ne légion; l'aile gauche à la vint-uniéme; avant-garde à la premiére; & l'arriére-garde la vintiéme.

LIX. La nuit ſe paſſa de part & d'autre ſans epoſer, car les Barbares, qui étoient en dé- auche, feſoient retentir les valons & les bois, ntôt de leurs chanſons à boire, tantôt des cris froïables, qu'ils jetoient, *pour épouvanter les ôtres*. Au contraire, on ne voïoit que triſteſſe ez les Romains; un ſilence morne interrom- u ſeulement de quelques mots à la traverſe; es feux ſombres; des ſoldats, qui ſe tenoient puïez à la paliſſade du Camp; d'autres, qui bdoient le long des tentes, plutot comme des ens, que la crainte empêche de dormir, que omme des hommes, qui veillent. Le Géné- l même eut un ſonge éfroïable: il lui ſembla de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

de voir & d'oüir Quintilius Varus sortant du fond de ces marais tout couvert de sang, qui lui tendoit la main 1, comme pour l'appeller *à son secours t*; mais que bien loin de lu

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Comme il ne faut pas trop s'arêter aux songes, il ne faut pas aussi les mépriser tout-à-fait, sur-tout, lorsqu'ils ont grand raport à l'état présent des afaires; car le mépris qu'on en fait est cause, que l'on néglige d'apporter remède aux maux, dont ils sont trés-souvent les avancoureurs. Il y a un milieu raisonnable entre la superstition & l'incrédulité, qui d'ordinaire vient plutôt de nôtre amour propre, qui nous flate toujours, que d'une vraie solidité d'esprit. La Reine Marguerite fait une réflexion, qui est de grand poids. Quelques-uns, dit elle, tiennent, que Dieu protége particuliérement les Grans, & qu'aux esprits, où il reluit quelque excellence non commune, il leur donne par de bons génies que qu

NOTES HISTORIQUES.

1 Deux ou trois mois avant la mort d'Henri IV. la Reine sa femme, étant au lit avec lui vit en songe un homme, qui le tuoit à coups de couteau. La nouvelle de sa mort courut Lisle en Flandre, à Anvers, à Bois-le-Duc, & à Mastric dix jours avant qu'elle arivât. Car il arive souvent, que nouvelle précéde l'accident. La veille de sa mort assistant Sacre de la Reine, une Demoiselle nommée Jeanne Arnau le voïant, dit à ses sœurs, *Voilà un homme mort, qui ressu ble aux Rois, qui sont enterrez ici.* Le jour, qu'il fut tué, p sieurs billets furent jetez dans sa chambre, lesquels l'av tissoient tous de son malheur. Mais il negligea tout c comme Cesar, & périt de même. Homére dit, que comm faut se moquer des songes que font les gens du commun, cause de la foiblesse de leur cerveau, il faut au contraire fa grand cas de ceux des personnes, qui manient les afaires bliques, parce qu'ils naissent de leur expérience, & d réflexion continuelle, qu'ils font sur les grans événemen

vouloir obeïr, il l'avoit repoussé. A la
inte du jour, les légions ordonnées sur
les

REFLEXIONS POLITIQUES.

es avertissemens secrets des accidens, qui leur sont
parez, ou en bien, ou en mal, comme à la Reine,
mére, qui la nuit d'avant la misérable course songea
elle voïoit le feu Roi mon pére blessé à l'œil, comme
riva; & étant éveillée, le suplia plusieurs fois de ne
loir point courir ce jour-là... Etant dangereusement
lade à Metz, & aïant autour de son lit le Roi Charles
n frére, ma sœur, & mon frére de Lorraine, &
ce Dames & Princesses, elle s'écria, comme si elle
vû donner la bataille de Jarnac. *Voïez comme ils fu-*
t, mon fils a la victoire. Voïez vous dans céte haie le
nce de Condé mort? Tous ceux, qui étoient-là, cro-
ient qu'elle rêvoit: mais la nuit d'aprés Mr. de Losses
en aportant la nouvelle, *Je le savois bien*, dit-elle,
l'avois-je pas vû devant-hier? Alors, on reconnut,
ce n'étoit point rêverie de la fiévre, mais un avertisse-
nt particulier, que Dieu donne aux personnes illustres
ares. Et pour moi, j'avoüerai n'avoir jamais été pro-
de quelques signalez accidens, ou sinistres ou heu-
x, que je n'en aïe eu quelque avertissement, ou en
ge, ou autrement: & puis bien dire ce vers,

De mon bien, ou mon mal, mon esprit m'est oracle.

Livre 1. de ses Mem.

NOTES HISTORIQUES.

ie Civile. *Liv.* 2. *de l'Iliade.* Cabrera dit, que Jeanne
utriche mére de Sebastien Roi de Portugal, étant en-
nte de lui, crut une nuit voir entrer dans sa chambre
ntité de Mores, habillez de diverses couleurs. Premier
ésage de ce qui devoit ariver à ce Prince à la bataille d'A-
ir en Afrique. *Chap.* 10. *du liv.* 11. *de son Filippe II.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

les ailes, abandonnent leur poſte, ſoit p
fraïeur, ou par déſobéiſſance, & vont précip
tamment ſe ranger en bataille au de là du m
rais. Arminius ne les chargea pas d'abor
quoique rien ne l'en empêchât; mais dés qu
vit leur bagage arêté dans la bouë & dans l
foſſez, & les ſoldats, qui ne gardoient pl
de rang, ocupez ſeulement du ſoin de ſe ſauve
comme il arive en ces rencontres, où les Cor
mandans ſont mal obéïs; il fit aler les Alema
à la charge, criant pluſieurs fois: Voici V
rus, & ſes légions, qui vont encore être vai
cües. Cela dit, il fend nos bataillons av
l'élite de ſes troupes, & donne principalem
ſur les chevaux, qui venant à gliſſer ſur le
propre ſang, & ſur le limon du marais,
toient leurs Cavaliers par terre, & cour
avec furie par les rangs écraſoient ceux, q
étoient tombez, & renverſoient tous ce
qu'ils rencontroient. Ce qui nous donn
plus de peine, fut la défenſe des Aigles, q
ne pouvoient être portées dans le co
bat, à cauſe de la quantité de dards, que
ennemis lançoient contre; ni plantées
terre, à-cauſe du marécage. Pendant c
Cecina ſoûtient la bataille, ſon cheval
tué ſous lui, & il aloit être pris, ſi la p
miére légion n'y fût acourüe. D'ailleurs,
vidité des ennemis, qui aimérent mieux
bu

butin que le carnage, fut ſalutaire à nos légions, à qui elle donna moïen de ſe retirer 2, vers la fin du jour, dans une plaine, dont le terrain étoit ferme & ſolide. Mais ce ne fut pas encore la fin de leurs miſéres. Il faloit tout de nouveau faire des paliſſades & des retranchemens, quoiqu'on eût perdu la pluſpart des outils néceſſaires pour creuſer & vuider la terre, ou pour faire des faſcines. Il n'y avoit ni tentes pour les ſoldats, ni remédes pour les bleſſez. En partageant entr'eux leur manger, qui avoit trempé dans le ſang & dans la boüe, ils déploroient céte nuit funeſte, qui aloit être ſuivie du dernier jour de tant de milliers d'hommes 3.

LX. Par hazard un cheval échapé, éfarouché par des cris, renverſe quelques-uns de ceux, qu'il rencontre. Tout le Camp en

Ou, éfarouché par les cris de ceux qui couroient aprés.

prend

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 L'avidité des ſoldats, qui d'ordinaire ſongent bien plus à s'enrichir, qu'à combatre, eſt cauſe qu'il n'y a preſque jamais de victoire compléte. Il eſt à croire, que ce mal eſt ſans remède, puiſque, depuis tant de ſiécles, la prudence & la ſevérité des Princes & des Généraux n'a pû encore en arêter le cours.

3 Ces ſortes de réflexions ne valent rien pour des ſoldats, parce qu'elles ne ſervent qu'à leur abatre le courage, témoin la fauſſe alarme, dont il eſt parlé dans le chapitre ſuivant.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

prend alarme, chacun s'imaginant, que c'e
une irruption des Alemans 1. On court au
portes, pour se sauver, & sur-tout à la D
cumane *u*, comme à celle, qui étoit la pl
éloignée des ennemis, & par conséquent
plus sûre. Cecina reconnut, que c'étoit u
peur panique; mais ne pouvant retenir l
soldats, ni par autorité, ni par priéres 2,
même en les arêtant par le bras, il se couc
à travers la porte; & leur ferme le passage,

F

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Quand une armée a été batüe, elle est fort sujéte
prendre de fausses alarmes: & c'est dans ces ocasio
dit Xénofon, qu'un Général est fort embaraſſé, r
plus il encourage ses soldats, plus ils s'imaginent, le
le danger est grand. *Quantò magis jubeat illos bono e*
animo, tantò existimabunt in majore se esse discrim
Lib. 5. Cyropæd.

2 Lorsque la prévoïance & les conseils ont précéde
danger, la peur est aisément vaincüe; mais lorsqu'a
peur a devancé la prévoïance, les conseils & les rem
trances ont de la peine à trouver place.

3 S'il arive, dit Onosandre, qu'une vaine terr
ou même une crainte bien fondée, ait saisi les espr
c'est alors que le Général doit montrer aux soldat
vi

NOTES HISTORIQUES.

u Le Camp, qui étoit toujours de figure quarrée, a
quatre portes, dont la plus grande s'apelloit Decumane &
servoit de porte de derriere, par où passoient les solda
qu'on menoit au suplice. Elle étoit à l'oposite de la p
Prétorienne, ainsi apellée à-cause du Prétoire, c'est-à-di
la tente du Général, qui regardoit toujours les ennemis
deux autres portes, qui étoient aux deux côtez, s'apell
principales.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

par l'horreur qu'ils ont de paſſer ſur le ventre de leur Général *x* : & tout en même tems les Tribuns & les Centurions leur montrent que c'eſt une fauſſe alarme.

LXI. Aprés cela ; s'étant aſſemblez dans la place d'armes *y*, Cecina les prie de l'écouter avec ſilence, & de bien conſidérer la conjoncture préſente des afaires. Il dit, qu'il ne reſte plus de ſalut, que dans les armes ; mais qu'il les faut manier avec prudence ; que le plus ſûr eſt de demeurer dans le Camp, juſ-

viſage aſſûré, & un cœur intrépide. *Strateg cap.* 13. Au reſte, il n'y a rien de plus capable d'embaraſſer la prudence d'un Général, que ces ſortes de fauſſes alarmes, où les eſprits émûs d'une multitude ignorante ont bien de la peine à revenir de leur ſurpriſe. Je remarque dans les Mémoires de Commines, qu'une fuſée qui vint tomber ſur une fenêtre, ou Charles de France, Duc de Berry, & Charles, Comte de Charolois, parloient enſemble, aloit déconcerter & métre en déſordre tous les Princes & les Seigneurs liguez contre Loüis XI. ſi Maître Jean Boutefeu, qui l'avoit jetée, ne fût venu déclarer, que c'étoit lui, & n'en eût jeté trois ou quatre autres en leur préſence, pour ôter le ſoupçon, que les uns avoient ſur les autres. *Chap. 5. du livre* 1.

NOTES HISTORIQUES.

x Don Juan Antonio de Vera, raconte une action toute pareille faîte par Don Fedrique Enriquez, Admiral de Caſtille, à la bataille donné prés de Pampelune entre les François & les Eſpagnols. *Dans l'Epitome de la Vie de Charlequint.*

y Tacite dit, *les Principes*, mot expliqué dans les notes précédentes.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

qu'à ce que les Alemans en aprochent de plus-prés, leurrez de l'eſpérance de vaincre; & qu'alors on fera de toutes parts une ſortie ſur eux, laquelle ouvrira le paſſage juſqu'au Rhin: que ſi l'on fuit, on aura à traverſer pluſieurs autres bois, & des marais encore plus profonds, où l'on reſtera expoſé à la cruauté des ennemis; au lieu que ſi l'on ſort victorieux, ce ſera une gloire immortelle. Enfin, il leur met devant les yeux tout ce qu'ils ont de cher au monde, leurs parens, leurs amis, & la réputation, qu'ils ont aquiſe à la guerre; mais ſans rien dire ni des maux, qu'ils ont ſouferts, ni de ceux qu'ils ont encore à ſoufrir. Enſuite il diſtribüe aux plus braves ſoldats, ſans afectation & ſans faveur, les chevaux des Lieutenans & des Tribuns, & particuliérement les ſiens, avec ordre à ces Cavaliers d'aler les premiers à la charge, & à l'Infanterie de les ſoûtenir.

LXII. Les Alemans ne ſe trouvoient pas moins embaraſſez entre les eſpérances, dont ils ſe repaiſſoient, & les diférens avis de leurs Chefs 1. Arminius vouloit, qu'on laiſſât ſortir

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il eſt tres rare, que deux Généraux dans une même armée puiſſent être bien d'acord enſemble, ſur tout quand ils ont tous deux beaucoup d'eſprit & d'expérience, comme avoient Arminius & ſon oncle. C'eſt ce qui fit perdre la bataille de Meiſſen aux Proteſtans ligués contre Charle-quint, parce que Jean Fédéric, Electeu

r les Romains en Campagne, pour les enfer-
ner une seconde fois en des lieux marécageux
t incommodes, quand ils seroient sortis: In-
uiomer, au contraire, disoit, qu'il faloit les
ſiéger dans leur propre Camp, où l'on ne
rderoit guére à les forcer; qu'il y auroit plus
e prisonniers, & que rien n'échaperoit au
llage; & cet avis, comme plus hardi, plût
vantage aux Barbares 2. Dés le point du
ur, ils sortent de leurs bois, & arivez au
amp des Romains, jetent des fascines dans
fossé, & des claies par dessus, pour monter
la palissade z, où il ne parut que tres-peu

de

REFLEXIONS POLITIQUES.

ur de Saxe, & Filippe, Landtgrave de Hesse, qui com-
andoient conjointement les troupes de céte Ligue,
oient tous deux trop grans Capitaines; &, outre cela,
humeur trop diférente, pour vouloir déférer l'un à
utre. Céte bataille se donna le 24. d'Avril de 1547.
s Turcs n'eussent jamais manqué de prendre Malte en
65. si Piali, Général de mer, eût voulu s'entendre
ec Mustafa, Genéral de terre.

2 Parmi les Barbares, les plus violens, & les plus
méraires sont toujours ceux, qui ont le plus de crédit;
r il leur semble, que c'est une espéce d'esclavage que de
mporiser. *Barbaris quantò quis audaciâ promptus, tan-
magis fidus.* Ann 1. *Barbaris cunctatio servilis; statim
equi, regium videtur* Ann. 6.

NOTES HISTORIQUES.

z Les dehors du Camp avoient trois choses, savoir, un
sé; (*fossa*) un rempart de terre; (*agger*) & une palissade au-
ut, faite de gros pieux. (*vallum.*)

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

de soldats, comme si nos gens eussent été transis de peur: mais dés que les Alemans se furent atachez au rempart, Cecina donne le signal, & fait sonner la charge; les Romains sortent avec grand bruit, & investissent les Alemans, criant *par bravade*, qu'ils ne sont plus dans les bois, ni dans les marais; que les Dieux feroient justice à la valeur dans un lieu, où l'avantage étoit égal de part & d'autre. Les ennemis, qui s'atendoient à vaincre sans peine un petit nombre de gens, qu'ils croïoient à demi désarmez, surpris du son des trompétes & de l'éclat des armes, se laissent tuer 3 comme gens, qui manquoient de modération dans la bonne fortune, & de courage dans la mauvaise. Arminius & son oncle se retirérent du combat, l'un sain & sauf; l'autre fort blessé: la tuërie dura tout le jour, & la nui

REFLEXIONS POLITIQUES,

3 Il arive rarement, qu'une armée commandée pa deux Généraux sorte victorieuse d'un combat. Les armées Romaines furent presque toujours défaites p Hannibal, quand il eût afaire aux deux Consuls; au-lie qu'il fut toujours vaincu, ou du moins empêché de vai cre, lorsqu'il eut un Dictateur en tête. Tant que le com mandement fut partagé entre Mr. de Turenne & le M réchal de la Ferté-Senecterre, leur jalousie fit échoü les plus belles entrepriſes; mais dés que le premier délivré de son compagnon, qui hazardoit tout, la for ne lui fut toujours favorable.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

uit veniie, les légions retournérent au Camp
ec beaucoup de bleſſures, & point de vivres,
ais contentes, trouvant dans la victoire la
rce, la ſanté, l'abondance, & tout ce
'elles deſiroient.

LXIII. Cependant, il couroit un bruit,
e les Romains étoient défaits, & que les
lemans venoient fondre ſur les Gaules : &
on étoit ſur le point de rompre le pont du
hin, ſi Agrippine n'eût opoſé ſon courage
ceux, qui vouloient faire céte lâcheté. Du-
nt tous ces jours-là, elle fit tout le devoir
un Capitaine *a*; & ſelon que les ſoldats
oient pauvres, ou malades, elle leur
ſtribuoit des habits, ou des médicamens 1.

C.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Ce n'eſt pas une des moindres loüanges d'un Géné-
l d'armée, que de ménager la ſanté & la vie de ſes ſol-
ts. Comme il n'y a rien de ſi précieux que la vie, il n'y
oint auſſi de bienfait, dont les hommes aïent tant de
connoiſſance, que de celuï-là ; ſur-tout les ſoldats, qui
nt expoſez à plus de dangers, que tout le reſte du
enre-Humain. Le commentateur Eſpagnol de
Com-

NOTES HISTORIQUES.

a Durant le ſiége de Tournay de l'an 1581. Marie de La-
in, Princeſſe d'Epinoy, non contente d'exhorter inceſſam-
ent les ſoldats & les bourgeois à une vigoureuſe défenſe
ntre le Duc de Parme & les Eſpagnols, s'expoſoit ſi fort
le-même, qu'elle eut le bras caſſé d'un coup d'arquebuſe,
ont elle mourut l'année ſuivante. Ainſi, céte Dame ſoutenoit
en l'éloge, que Commines fait de ſa Maiſon. Meſſire Filip-
de Lalain, dit-il, étoit d'une race, dont il s'en eſt trouvé

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

C. Plinius, qui à écrit l'Hiſtoire de ces guerres, dit, qu'elle ſe tint à l'entrée du pont pour loüer & remercier les légions, *à meſure qu'elles paſſoient.* Tout cela laiſſa un profond reſſentiment dans l'eſprit de Tibére. Il lui ſemble, que ces ſoins-là ne ſont pas innocens 2 ; que ce n'eſt pas contre les Etrangers

REFLEXIONS POLITIQUES.

Commines dit, que les gens-de-guerre mirent ſur le tombeau d'un certain Capitaine, qui mourut à Milan, ces paroles du *Credo : Qui propter nos, & propter noſtram ſalutem, deſcendit ad inferos.* Les Eſpagnols, ajoûte-t-il, ne donnérent pas céte loüange au Prince de Parme en Flandre ; car pendant que tout manquoit à l'armée, il ne faloit pas le laiſſer manquer de mulets, pour aler quérir des eaux de Spa pour ſes bains. *Chap. 9. let. C.*

2 Selon Tite-Live, la civilité & la libéralité ne ſont jamais gratuites dans une haute fortune. Le Prince ne peut regarder un Grand, qui s'étudie à gagner l'afection du peu-

NOTES HISTORIQUES.

peu, qui n'aïent été vaillans & courageux, & quaſi tous morts en ſervant leurs Princes en la guerre. *Chap. 2. du livre 1. de ſes Memoires.* L'an 1595. la Dame de Balagny, femme du Seigneur de Cambrai, fit le devoir de Capitaine & de ſoldat, dans la défenſe de céte ville contre les Eſpagnols. Nuit & jour, elle aloit viſiter les ſentinelles, & reconnoître la baterie ; elle travailloit aux fortifications ; elle tiroit le canon ; elle s'expoſoit, la pique à la main, à tous les dangers, & bravoit les Eſpagnols, ſans vouloir jamais entendre parler de capitulation. Ce qui eût pû lui réüſſir, ſi ſon mari eût été moins odieux au peuple de la ville, qu'il tiranniſoit impitoïablement. Herrera apelle céte Dame une autre Bodicea, une autre Verulana. *Chap. 16. du livre 11. de la 3. Partie de ſon Hiſtoire ; & Don Carlos Coloma livre 8. de ſes Guerres de Flandre.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

gs qu'Agrippine se munit de la faveur des
ns de guerre; qu'il ne reste plus rien à fai-
aux généraux, puisqu'une femme passe en
ue les Compagnies, marche parmi les
gles & les Enseignes Romaines, fait des
lar-

ple, que comme un rival, qui veut lui dérober le
ur de ses Sujets, pour lui en faire perdre ensuite l'o-
ssance. Un jour, dit un Politique Espagnol, Hen-
II. fit céte demande à ses confidens : Que faitdonc le
c de Guise, pour charmer ainsi les esprits ? Sire, dit
sin Courtisan, il donne à toutes mains, & lorsqu'il
eut acorder ce qu'on desire, il y suplée par les paro-
qu'on le prie d'une nôce, il y va; d'un enterre-
nt, il y assiste; de tenir un enfant, il l'accepte. Il
afable, caressant & libéral; il est honnête à tout le
nde, & ne médit de personne, enfin il regne dans
cœurs, comme V. M. dans ses Etats. *Gracian cha-
e 12. de son Heros.* De tout ce que fit le Duc d'Osso-
Don Pedro Giron, pour rester dans la Viceroïauté
Naples, & pour empêcher le Cardinal Gaspar Borgia
prendre possession, rien ne le rendit plus suspect,
plutôt plus criminel, que ce qu'il fit aprés l'arivée du
dinal à Prochira, isle voisine de Naples. Aïant as-
blé le menu-peuple, il lui jeta quantité d'argent, &
nd il n'en eut plus, il détacha des boutons d'or qu'il
ir à son habit, & une ceinture de diamans; & puis,
une libéralité outrée, il jeta encore son chapeau &
manteau, implorant le secours de céte multitude
tre un Prêtre, à qui il disoit qu'il ne convient pas de
iverner un Roïaume, dont le Pape avoit envie de se
r. *Conjuratio Ossuniana* 1619. & 1620.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

largeſſes aux ſoldats ; comme s'il n'y avoit point d'ambition à faire porter par tout ſon fils, habillé en ſimple ſoldat, ni à le faire apeller Ceſar Caligula : qu'elle eſt déja plus puiſſante dans les armées que tous les Généraux 3, puiſqu'elle vient d'apaiſer une ſédition, où le nom du Prince n'a point eu de crédit. 4. Séjan, qui connoiſſoit l'humeur *ombra-*

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Tibére péchoit en défiance & en jalouſie, mais Agrippine en imprudence ; car elle ſe ſouvenoit mieux d'où elle venoit, & de qui elle étoit femme, que de qui elle étoit ſujéte. Le même Commentateur de Commines dit, que la défiance a coutume d'ôter le jugement aux femmes, mais qu'au contraire elle le donne & l'augmente aux Princes ; que c'eſt une paſſion qui maîtriſe abſolument les Dames ; au lieu que c'eſt une qualité abſolument néceſſaire aux Rois. Témoin Edoüard IV. Roi d'Angleterre, qui au raport de Commines, fut chaſſé de ſon Roïaume par le Comte de Warvic, pour avoir toujours vécu ſans ſoupçon. *Chap. 1. du Commentaire let. E. & chap. 5. du livre 3. des Mémoires.*

4. Les grans ſervices portent malheur à ceux, qui les rendent, principalement, quand ce ſont des gens, dont la naiſſance, le courage, ou le mérite fait ombrage au Prince. Le Jeune Pline dit, qu'il eſt bien rare, qu'un Prince aime ceux, à qui il croit être tres-obligé ; &, ſelon le témoignage de Commines, Loüis XI. étoit du même ſentiment. La raiſon de cela eſt, que les hommes font de meilleur cœur ce qui vient de leur pure volonté, que ce qu'ils ſont obligez de faire par un motif de reconnoiſſance. Antoine Perez dit, qu'il en eſt des grandes obliga-

tion

geuſe de Tibére 5, y métoit encore le feu

is qu'a le Prince à ſon Sujet, comme de ces arbres
tiers, dont les branches ſe rompent pour être trop
rgées ; & que d'avoir rendu des ſervices extraordinai-
à ſon Roi, c'eſt un genre d'obligation, qui ruine
vâvoris.

Il n'y a rien, dont un Favori, ou un Premier Mi-
re, doive ſe métre plus en peine, que de bien connoî-
l'humeur de ſon Prince ; car ſans cela il eſt impoſſible,
ſa faveur dure longtems, & qu'il ne ſoit pas la victi-
de ſes ennemis. Cabrera dit, que le Prince d'Eboli
oit pas ſi grand homme d'Etat, que le Duc d'Alve,
rival ; mais auſſi qu'il connoiſſoit bien mieux l'hu-
ur de ſon Maître. Et c'eſt à céte connoiſſance qu'il
buë le bonheur qu'eut ce Prince de conſerver les bon-
graces de Filippe II. juſqu'au dernier moment de ſa
. Il les conſerva, dit il, parce qu'il lui tenoit compa-
e ſans l'ennuïer, ni ſans l'importuner, quand il cher-
oit la ſolitude. Il lui portoit toujours un grand reſpect,
e reſpect aloit toujours en augmentant comme ſa fa-
r, & les graces qu'il recevoit. Il feſoit tout ce qui étoit
ſa fonction, ſans artifice & ſans contrainte. Il digeroit
préparoit avec ſoin ce qu'il avoit à négocier, & diſoit
avis avec une modeſtie naturelle, & écoutoit avec
ntion la réponſe de ſon Maître, ſans ſe répandre jamais
diſcours inutiles. Il parloit avantageuſement de ceux
e le Roi aimoit, & par une diſſimulation honnête &
dente, il montroit de n'entendre rien d'avantage, que
que le Roi lui avoit voulu dire. Il tenoit ſecret tout
que le Roi lui diſoit, & ſi les autres le diſoient,
étoit le dernier à le dire. Quand il aloit à la Cour,
noderoit ſa ſuite, & n'habilloit jamais ſes domeſti-
ques

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

feu 6, jetant de loin à loin des ſemences d
haine

REFLEXIONS POLITIQUES.

ques de livrée plus belle que celle du Roi; & lorſqu'il ré
primandoit quelqu'un de la part du Prince, il évitoit d
parler avec chaleur, & tenant un ſage milieu, il inve
ctivoit contre la faute, & non point contre la perſonn
Chap. 7. du livre 7 & 1 du livre 10. de ſon Hiſtoire. An
toine Perez dit, qu'un jour le Duc d'Alve lui parlant d
ce Favori, lui en dit ſon ſentiment en ces propres terme
Le ſeigneur Ruy Gomez, dont vous êtes ſi grand part
ſan, n'a pas été un des plus habiles Conſeillers d'Eta
que nous aïons eus; mais pour l'art de connoître
naturel des Rois, je vous avoüe, qu'il y a été ſi gra
maître, que tous tant que nous ſommes ici, no
avons la tête où nous croïons avoir les piez. *Dans u
létre adreſſée à un grand Favori.* De tout cela il réſult
qu'un Favori, ou un Miniſtre, qui eſt ſeulement a
mé du Prince, ſe maintient mieux, que celui, qui
eſt fort eſtimé.

6 Un Miniſtre prudent, & qui aime la réputatio
de ſon Prince, ne doit rien éviter davantage, que
nourrir ſes inquiétudes, & ſes ombrages. Ce defa
eſt ſi dangereux dans les Princes, & les porte à des r
ſolutions ſi fâcheuſes, & ſouvent ſi injuſtes, que l'o
ne peut aporter trop de ſoin à calmer les agitations
leur eſprit. Heureux les Rois, qui ont des Miniſtr
temperez, comme ce Don Antoine de Toléde, Gra
Prieur de Léon, lequel aïant eu ordre d'emporter u
caſſette, où étoient les létres & les papiers ſecrets
Don Carlos, déchira tous ceux, qui pouvoient nui
à ce jeune Prince, & à ſes amis, avant que de la remét
entre les mains de Filippe II. *Cabrera chapitre 22. du
vre 7. de ſon Hiſtoire.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

haine, que Tibére gardoit & nourissoit au fond de son cœur 7, jusqu'à ce que vint l'occasion de se vanger ouvertement.

LXIV. Germanicus, qui s'étoit embarqué avec ses légions, donna à Publius Vitellius la seconde & la quatorziéme à remener par terre, pour décharger ses vaisseaux, & ne pas demeurer à sec sur céte mer, qui étoit fort basse durant le reflux. Du commencement, Vitellius, qui côtoïoit le rivage, eut assez beau chemin, parce que la terre étoit seiche, & le flux assez modéré: mais depuis que la bise commença à soufler, & que le soleil fut à l'équinoxe 1, (tems, auquel l'Océan s'enfle

REFLEXIONS POLITIQUES.

7 Quand les Princes dissimulent leur ressentiment, c'est signe qu'ils méditent une cruelle vangence. Le Connétable de S. Pol, qui avoit tant d'esprit, étoit bien simple de se croire bien reconcilié avec Loüis XI. aprés leur entrevüe de Noïon; car si la haine y avoit été grande auparavant, elle l'étoit encore plus du côté du Roi, qui avoit honte d'avoir été parler à son serviteur, y ayant une bariére entre deux. *Commines chap.* 11. & 12. *du livre* 5. *de ses Mémoires.*

1 Selon Onosandre, les Généraux d'armée doivent avoir connoissance de l'Astrologie. *Inerrantium per noctem supra terras siderum Imperatori peritiam aliquam nesse oportet.* Strategici cap. 39. Et Polibe, aussi-grand Politique qu'Historien, dit que le Général d'armée ne pourra prendre ses mesures justes, ni sur mer, ni sur terre,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

fle davantage) toute la campagne fut inon
dée, & les deux légions fort en danger d'ê
tre entiérement ſubmergées. La Terre & l
Mer avoient la même figure ; l'on ne pou
voit diſcerner la terre-ferme d'avec les ſa
bles mouvans, ni les endroits guéables d'
vec les abîmes. Les vagues emportoient
engloutiſſoient les ſoldats ; on voïoit les c
davres, les chevaux, & le bagage, flot
pêlemêle ſur les eaux ; les brigades confo
duës les unes avec les autres ; les uns da
l'eau juſqu'à la ceinture ; les autres juſqu'
menton ; & toujours quelques-uns, qui pe
dant pié couloient à fond. Les cris, ni l
exhortations réciproques, qu'ils ſe feſoien
ne ſervoient de rien contre les flots, qui l
entrainoient ; nulle diférence entre les brav
& les poltrons ; les ſages & les fous ; la préca-
tion & le hazard ; tout cédoit également à
violence de la mer & des vents. Enfin, Vit-
lius s'étant ſauvé ſur une éminence, y reta

REFLEXIONS POLITIQUES

re, s'il ne connoît bien le ſolſtice d'Eté, & les équi-
xes. *Debet perſpicuè cognoſcere ſolſtitium æſtivale*
æquinoctias. & intermedias dierum & noctium tam
ctiones, quàm diminutiones ; ſic enim dumtaxat ſec
dùm rationem commenſurare poteſt, quæ tam m
quàm terra perficienda ſunt. Lib. 9. Criſtofle Colomb
va ſon armée, qui périſſoit de faim, par la prédict
qu'il fit d'une éclipſe à un Roi Indien, qui refuſoi
lui fournir des vivres. *Pagliari Obſervation 74.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

le débris de ſes légions. Ils paſſérent tous la nuit ſans feu, ſans proviſions, & ſans tentes, la pluſpart tout nuds & tout briſez, & même plus miſérables que ceux, qui ſont environnez des ennemis, puiſque leur mort étoit ſans honneur; au-lieu que les autres en peuvent trouver une glorieuſe dans le combat. Le retour du jour leur rendit la terre, & la commodité de gagner le Rhin *b*, où Germanicus avoit conduit ſa flote. Les deux légions s'y rembarquérent, pendant que le bruit couroit par-tout qu'elles étoient péries; ce qui fut cru opiniârément, juſqu'à ce que tout le monde eût vû Germanicus de retour avec ſon armée.

LXV. Dans cet intervalle, Stertinius étoit allé recevoir Segimer, frére de Segeſtés, & l'avoit amené avec ſon fils en la ville des Ubiens. Le pardon fut acordé à l'un & à l'autre: ſans dificulté, au pére, qui s'étoit rendu volontairement; mais avec peine, au fils, que l'on acuſoit d'avoir traité ignominieu-

---

NOTES HISTORIQUES.

b Le latin porte le Veſer, mais il y doit avoir le Rhin, où étoit le quartier d'hiver des légions. Car Vitellius menoit ces deux légions dans les Gaules, aulieu que c'eût été les mener en Alemagne, que de gagner le Veſer, qui eſt par delà l'Ems. Au reſte, il y a plus de fondement à croire, que le mot, *Viſurgim*, s'eſt gliſſé pour, *Vidrum*, dit aujourdui le Wecht, qui eſt une des embouchures du Rhin; qu'à atribuer cét érreur à Tacite, qui place toujours le Veſer dans le lieu, où il eſt encore préſentement.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

nieuſement le corps de Varus. Au reſte, le
Gaules, les Eſpagnes, & l'Italie, ofrirent
l'envi des armes, des chevaux & de l'argen
à Germanicus, pour réparer les pertes de ſo
armée. Mais le Prince aïant loüé leur zele
n'accepta que les armes & les chevaux, dont
avoit beſoin pour la guerre, réſolu d'aſſiſte
les ſoldats de ſon argent: & pour éfacer pa
ſon afabilité le ſouvenir de leur nouvelle di
grace, il aloit viſiter les bleſſez, ſe feſoit mon
trer leurs plaies, leur donnoit à chacun le
loüanges, que méritoient leurs exploits 1, pi
quoit les uns d'honneur, & les autres d'inté
rêt. Enfin, ſoit par la douceur de ſes paroles
ou par le ſoin qu'il prenoit d'eux, il ſe les ren
doit tous entierement dévoüez, & prêts à
ſuivre dans tous les dangers.

LXVI. Céte même année, les ornemen
du trionfe furent décernez à ſes Lieutenans
Aulus Cecina, L. Apronius, & Caius Siliu
Tibére refuſa le titre du Pére de la Patrie c
qu

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les careſſes & les loüanges tiennent lieu de toute r
compenſe aux braves gens. M. le Cardinal de Richeli
dit, qu'Henri IV étant dans une extrême néceſſité païe

NOTES HISTORIQUES.

c Suétone dit, qu'il refuſa opiniâtrément le titre de Pé
de la Patrie, & le ſerment du Sénat ſur ſes actes, de pe
qu'un jour on ne le jugeât indigne de deux ſi grans honneu
Ne mox majore dedecore impar tantis honoribus inveniretur.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ue le peuple lui avoit voulu donner déja plu-
eurs fois, & ne permit pas même, que l'on
ırât sur ses 1 actes *d*, quoique le Sénat l'eût
rdonné; répétant toûjours, qu'il n'y avoit
ien de stable dans la vie, & que plus il étoit
levé, plus il devoit craindre de tomber 2.
Mais tout cela ne fit point croire, qu'il eût
l'es-

REFLEXIONS POLITIQUES.

s serviteurs de bonnes paroles, & leur fesoit faire par
s caresses les choses à quoi son impuissance ne lui per-
nétoit pas de les porter par d'autres voies. *Chap. 6. de*
1. partie du Testament Politique.

1 Il n'est nul Prince si sage, dit Commines, qu'il ne
u arive de faillir quelquefois, & bien souvent, s'il a
ngue vie; & ainsi se trouveroit de leurs faits, s'il en étoit
oujours dit la vérité. *Chap. 13. de son cinquiéme livre.*

2 On ne peut jamais trop inculquer cete doctrine aux
rinces, qui pour la pluspart présument beaucoup de
ur pouvoir. Plût à Dieu, que chaque Prince, dans le
ours de son regne, trouvât seulement un Ministre, ou
n confident, comme celui qui disoit à Filippe II. Sire,
odérez-vous, reconnoissez Dieu sur la terre, comme
Ciel, de peur qu'il ne se lasse des Monarchies, &
'irrité de l'abus, que les Rois font de leur pouvoir, en
usur-

NOTES HISTORIQUES.

d C'étoit un serment, que fesoient les Magistrats, de te-
r pour bien fait tout ce que le Prince feroit durant son re-
e. On le renouvelloit tous les ans, le premier de Janvier.
est par ce serment, que les Romains ouvrirent la porte à
servitude; car de ratifier & tenir pour autentique tout ce
'il plairoit au Prince d'ordonner, c'étoit lui déférer un
ouvoir arbitraire, & bannir la liberté. Loüis XI. sembloit
iger un pareil serment, quand il disoit, que personne ne
voit jamais résister à la volonté du Prince, non pas mê-
e, quand il seroit hors de son bon sens.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

l'eſprit populaire, car il venoit de remétre e
uſage la Loi de leze-majeſté, qui avoit bie
le même nom chez nos Anciens, mais no
pas la même étenduë 3. Si quelqu'un avo
trahi ſon Général à la guerre, ou excité un
ſédition parmi le peuple, ou deshonoré
Majeſté du Peuple Romain dans l'éxerci
des charges publiques, il étoit ateint d
crime d'Etat. On puniſſoit les actions
mais jamais les paroles. Auguſte fut le pr
mier qui comprit les libelles dans céte Lo
irrité de l'imprudence d'un Caſſius Sev
rus, qui avoit difamé par ſes écrits des hon
mes & des femmes illuſtres 4. Depui

T

uſurpant le ſien, il ne donne une autre forme de gouv-
nement au monde. *Antoine Perez dans une de ſes lét
eſpagnoles.* C'étoit un diſcours bien étrange en la bouc
d'un Pape, que celui de Paul IV. qui diſoit aux Car
naux, qu'il vouloit immortaliſer ſa mémoire par
états qu'il donneroit à ſa famille, ſelon la grandeur
Pontificat, en vertu duquel il tenoit les Rois & les E-
pereurs à ſes piez. *Cabrera chap. 2. du livre 2. de ſon H.*

3 Les méchans Princes font de toutes les ofenſes
articles nouveaux du crime de leze-Majeſté, pour s
rendre irrémiſſibles, ſous couleur de ne pouvoir cont-
venir à la Raiſon d'Etat.

4 Un Prince ſage ne doit point laiſſer impunis ces E-
vains ſatiriques, qui font profeſſion de déchirer la ré-
tation des Grans, des Magiſtrats, & des particuliers.
Prince, qui les ſoufre, ſe charge de la haine de cet-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

i ſe trouvent ofenſez dans ces vers, dans ces portraits, dans ces nouvelles hiſtoriques, dont on repaît, ou ıtôt, dont on empoiſonne le public:

——*Jam ſævus apertam*
In rabiem verti cœpit jocus, & per honeſtas
Ire domos impunè minax. Hor. ep. lib. 2. ep 1.

e n'eſt pas peutêtre une des moins belles actions du pe Sixte V. que la punition de ce Poete, qu'il envoïa x galéres; pour un ſonnet fait contre la femme d'un ocat, dont il feſoit rimer le nom avec le mot de *putna*, quoiqu'elle fût d'une vie irreprochable. Suplice, quel ce Pape le condanna, pour rimer pareillement ec ſon nom, qui étoit, *Matera. Leti livre 3. de la ſeonde partie de la Vie de ce Pontife.* Si le Prince eſt le proecteur & le conſervateur de la vie & des biens de ſes jets, à plus forte raiſon doit-il défendre leur honneur, i eſt le plus grand de tous les biens. Charle-quint fit jour une action, où l'on ne ſait lequel admirer dantage, ſon bon cœur, ou ſon bon eſprit. Voulant nner un de ces divertiſſemens, qu'ils apellent en Eſgne *juego de canas*, i. e. une joûte de cannes ou de roux, il commanda aux Grans de ſe diviſer en quadrilles. aque ſeigneur eut ſoin de compoſer la ſienne des us conſidérables Gentilshommes de ſa connoiſſance, as que pas-un s'aviſât de prendre un certain Cavalier, mme de mérite & d'importance, parce qu'il y avoit ne ſai quelle tache dans ſon origine. Un Gentilhome de la Chambre parla à l'Empereur de la mortificaon qu'en avoit ce Cavalier, qui ſe trouvoit alors dans n antichambre; & l'Empereur, ſans faire ſemant de rien, ſe montrant à la porte de ſa chambre, t à ces ſeigneurs, qui atendoient au paſſage: Meſurs, que perſonne ne retienne Don N. . . parce qu'il

Tibére avoit répondu au Préteur Pompeiu
Macer, qui le conſultoit ſur céte même loi
qu'il entendoit, qu'elle fût obſervée, piqu
pareillement de certains vers d'Auteu
anonimes, qui lui reprochoient ſa cruauté
ſon orgueil, & ſon ingratitude *c* envers
mére 5.

LXVII.

REFLEXIONS POLITIQUES.

qu'il doit entrer dans ma quadrille. *Epitome de ſa V du Commandeur de Vera.* Cabrera dit, que Filippe
tournoit le dos à ceux qu'il entendoit mal parler d'a
trui, & particuliérement, ſi c'étoit de ſes Miniſtr
Chap. 17. *du livre* 5. *de ſon Hiſtoire.* Il répondit à la lé
d'un Chanoine en ces termes. Je me ſuis informé to
chant ce que vous dites contre vôtre Evêque, & vo
devez prendre garde à parler de telles perſonnes av
plus de retenuë. *Chap.* 11. *du livre* 11.

5 Rien ne pique davantage un Prince, que d'atribu
ſa fortune, ou ſon agrandiſſement, à ceux, qu'il a i
térêt de n'en vouloir pas reconnoître les auteurs. Si
point-d'honneur eſt le plus délicat endroit des partic
liers, combien les Princes y doivent-ils être ſenſible
Ferdinand le Catolique, qui devoit toute l'aquiſition
Roïaume de Naples à Gonçalo Hernandez, montr
combien céte obligation lui étoit à contrecœur, qua
il diſoit: Je ne vois pas que j'aie ſujet de me réjoüir d
voir aquis ce Roïaume, puiſqu'il ne m'en revient auc
profit; & que celui, qui l'a conquis en mon nom,
me ſemble pas avoir eu deſſein de l'aquerir pour m
m

NOTES HISTORIQUES.

e Je rens ainſi, *diſcordem animum*, parce que c'étoit u
ingratitude à lui d'être en mauvaiſe intelligence avec ſa m
re, qui lui avoit donné l'Empire.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

LXVII. Il n'eſt point hors de propos de porter ici les acuſations, qui furent intentées contre Falanius & Rubrius, Chevaliers omains de fortune fort médiocre, pour faire oir par où commença céte pernicieuſe invention, & avec quelle fineſſe Tibére la fomen-; comment elle fut arêtée depuis pour un ms; & enfin, comment elle reprit vigueur, mit tout l'Empire en combuſtion. Le délateur de Falanius le chargeoit d'avoir admis rmi les adorateurs d'Auguſte, qui étoient ſtribuez en divers corps de confrerie, un rtain boufon I, nommé Caſſius, qui s'étoit

is pour lui, & pour ceux, à qui il en diſtribüe les tres & les revenus. *Paul Jove livre 3. de la vie du Cnd Capitaine.* Maurice, Prince d'Orange; ne pouv: ſoufrir, que l'on dit, qu'il devoit tout ſon avance-nt à Jean de Barneveld, qui, par ſon autorité, l'av: fait ſortir du Colége, pour le métte à la tête des ar-s de Hollande en la place de ſon pére.

Témoignage de l'infamie des Comédiens, qui de tems ont été exclus de toutes les cérémonies de reli-gn, non ſeulement chez les Chreſtiens, mais encore ni les Paiens. En l'année 1687. les Comédiens Ita-aiant voulu faire des priéres publiques pour le réta-lement de la ſanté du Roi, dans l'Egliſe des Grans Auſtins de Paris, l'Archevêque en révoqua la permiſ-, qu'ils avoient obtenuë par ſurpriſe, ſous le nom de entilshommes Italiens. *Impias preces, deteſtandæ*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

toit proſtitué; & d'avoir vendu avec ſes jardin une ſtatuë d'Auguſte, qui y étoit. On acuſo Rubrius, d'avoir violé la divinité de ce Prin ce par un parjure. Tibére, informé de cé procedure, écrit aux Conſuls: Qu'on n'a poi décerné le Ciel à ſon pére, pour faire ſerv ſon culte de prétexte à la ruine des Citoïens : que Caſſius avoit acoutumé d'aſſiſter av ceux de ſon métier aux Jeux, que Livia avc conſacrez à la mémoire d'Auguſte; que laiſſer ſes images, ainſi que celles des autr Dieux, dans les maiſons & les jardins qu'c vend, ce n'eſt point un fait, qui regarde Religion; que le parjure de Rubrius ne d pas être eſtimé plus énorme, que le nom Jupiter juré à faux. Que c'eſt aux Dieux vanger leurs injures 3.

LXVI.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 La Religion ne doit jamais ſervir ni de prétexte, d'inſtrument à la cruauté.

3 C'eſt par céte raiſon, que les ofenſes faites au Pr ce ſont plus ſevérement punies, que les blasfémes plusieurs autres ofenſes faites à Dieu, parce que le Pr n'a pas d'autres moïens de ſe faire craindre, que les nes préſentes. En Irlande, où les ſermens & les parj ſont tres-fréquens, ceux, qui jurent à faux par la m du Comte ou du Seigneur du lieu, ſont obligez d paier une groſſe amende pour réparation de l'injure fa ſon nom; au-lieu que ceux, qui jurent ſur l'Evan ſur l'Autel, ſur l'image de S. Patrice leur Apôtre

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

XVIII. Peu de tems apres Granius Marcellus, Préteur de la Bitinie, eſt acuſé de lezemajeſté par Cœpio Criſpinus, ſon Queſteur, ſur l'avis d'un acte ſigné de Romanus Hiſpo. Ce dernier, qui avoit l'eſprit remuant, choiſit un genre de vie, que la miſére des tems & la malhanceté des hommes firent depuis devenir assez-commun 1. car de pauvre & inconnu qu'il étoit 2, il ſût ſi bien s'accommoder à la volonté du Prince, prémierement par des mémoires ſecrets, qu'il lui adreſſoit; & puis par des accuſations, qu'il intentoit ouvertement contre tous les plus grans de Rome; que s'étant rendu auſſi puiſſant auprés d'un ſeul, qu'odieux à tout le monde, il ſervit d'exemple

REFLEXIONS POLITIQUES.

à quelque autre Saint, ſont renvoiez ſans autre peine, que celle d'être déclarez parjures.

1 Car les mauvais éxemples, dit Patercule, ne s'arêtent mais au premier eſſai, qui les a introduits; & des qu'une fois on leur a ouvert un paſſage, quelque étroit qu'il ſoit, ils ne tardent guére à ſe répandre par-tout.

2 En matiére de raports & de calomnies, les gens de bien comme plus cachez, ſont plus à craindre que les autres. Comme ils ne ſont ni de condition, ni de mérite pour avoir part aux afaires; ni aſſez bons pour entrer aux intérêts publics; ils ne ſe ſoucient pas de mettre le feu par tout, dans l'eſpérance qu'ils ont de faire leur fortune dans la confuſion. Ils n'oublient rien de ce qu'ils peuvent, pour renverſer par la flaterie & par les complaiſances l'ordre & la régle, qui les empêchent de par-

ple à pluſieurs, qui de pauvres, *comme l*, devenus riches, & de mépriſez, redoutabl, tombérent à la fin *Ou*, perirent à la fin eux mêm, dans l'écüeil, où ils aprés avoir fait perir les autre avoient pouſſé les autres. Il acuſoit Mar- lus d'avoir parlé fort librement de Tibé; crime inévitable, parce que l'acuſateur ch- ſiſſant tout ce qu'il y avoit de plus infa- dans la vie du Prince, l'acuſé étoit crû c- pable d'avoir dit ce que chacun ſavoit être- ritable. Il ajouta, qu'une ſtatuë de Mar- lus avoit été placée plus haut que celle s Céſars, & qu'on avoit abatu la tête à une ſ- tuë d'Auguſte, pour y mêtre l'éfigie de i- bére 3. A ces mots, Tibére, rompant l-

REFLEXIONS POLITIQUES.

venir aux charges & aux honneurs. *Chap.* 8. *de la ſe de partie du Teſtament Politique.*

3 Il ne ſe fâcha point, lorſque l'acuſateur raport ut le mal qu'on diſoit ou croïoit de lui, de peur q n ne crût, que c'étoit la vérité de ces reproches qui l'ofenſoit : mais auſſi-tôt qu'on vint à parler ne ofenſe faite à Auguſte, il déchargea ſa colére ctre Marcellus, vangeant l'injure, qu'il croïoit en oit reçüe, ſous le nom de celle qui avoit été fait la ſtatüe de ſon pére. *Pro Auguſto conquerens ſuu- lorem proferebat.* Au reſte, dit le *Pagliari*, y a bien des gens, qui font des tableaux & des imag des Princes ce qu'on fait des bouchons de cabaret: & me ſouviens d'avoir oüi dire, qu'Onofrio Cama Préſident de la Chambre Apoſtolique, aïant avec grand reſpect le portrait de Pie V. ſon bie-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

re, s'emporte juſqu'à crier tout haut que
ſ céte afaire il diroit ſon avis en plein
ſéat, & avec ſerment *f*, pour impoſer aux
tres la néceſſité d'opiner de même 4. Com-
me

REFLEXIONS POLITIQUES.

tandis que ce Pape vécut, il fit immédiatement
ſa mort éfacer ſa tête, pour y métre la figure de
ſucceſſeur. *Obſerv.* 162. Je ne doute point que l'on
remarqué encore plus ſouvent que moi ce qui ariva,
peu d'années, à la mort d'un grand Miniſtre, dont
rtraits firent place à ceux de ſon colégue, dans quan-
maiſons de Paris, qui changérent de banniére.
Le Prince, qui veut être bien conſeillé, doit bien
rder de dire le premier ſon avis; car perſonne n'o-
ui contredire. Quand il opine le premier, c'eſt
qu'il demande aprobation, & non pas conſeil;
conſéquent il eſt dangereux de dire ſon ſentiment.
pour céte raiſon, que Filippe II. aſſiſtoit rare-
en ſon Conſeil d'Etat, *Parce que*, diſoit-il à
ne Perez, *la préſence du Prince intimide les eſprits
rime les paſſions, & fait que les Conſeillers parlent
des Predicateurs en chaire; au lieu qu'étant ſeuls,
utent, ils s'échaufent, ils ſe piquent, & font voir à
urs paſſions & leurs interéts. Ce qui ſert beaucoup à
action du Prince, qui, au contraire, étant préſent
niſque de laiſſer découvrir ſa penſée, & d'entrer en
pe avec ſes Sujets, comme avec des égaux. Choſe in-*
com-

NOTES HISTORIQUES.

Ct que dans les afaires de grande importance les Juges
ont qu'ils jugeroient ſelon leur conſcience, uſant de
rmule, *ex animi ſententia*: ou de celle-ci: *ſi ſciens fal-
ta me Dieſpiter bonis ejicitat, ut ago hunc lapidem.* Ser-
qui ſe feſoit ſur l'autel de Jupiter Lapis.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

me il reſtoit encore alors quelque veſtige
liberté, quoique ce ne fût plus qu'une libe
mourante, Cnée Piſon lui demanda : Et vo
Tibére, en quel rang opinerez-vous? Si vo
parlez le premier, je n'aurai qu'à vous ſ
vre; mais ſi vous opinez aprés les autr
je crains fort, que par malheur mon avis
ſoit contraire au vôtre. Tibére étonné d
hardieſſe de Piſon, & tout-à-coup adouci
la honte, qu'il eut de s'être emporté inco
dérément, ſoufrit que l'acuſé fût abſous
crime de leze-majeſté 5, & renvoïé aux
ges ordinaires, pour rendre compte des
niers publics, qu'il avoit maniez. *Ou*, pour le peculat, dont il étoit acuſé.

LXIX. Non content d'aſſiſter aux ju-
mens du Sénat, il aloit encore aux tribun

REFLEXIONS POLITIQUES.

*compatible avec la Majeſté, qui ſe ſoutient par l'ad-
tion extérieure, de la même maniére, que les orne
Pontificaux atirent aux Prélats la vénération des peu*
Perez dans ſa premiére létre eſpagnole. Un Prince
lien diſoit, que lorſque le Prince ne ſavoit à quoi ſe
terminer, il devoit écouter les avis de ſon Conſeil
dire le ſien le dernier; mais qu'au contraire, ſi ſa ré
tion étoit priſe, il devoit opiner le premier, afin
perſonne n'oſât lui contredire.

5 Il arive aſſez ſouvent aux Princes de païer l'am
d'avoir trop parlé. *Commines chap.* 10. *du livre* 1. *&
du livre* 4. *de ſes Mémoires.* Quand un Souverain e
colére, dit un Cavalier Eſpagnol, il doit ſe ſouven

rticuliers *g*, où il ſe plaçoit dans un coin 1, our ne pas ôter le juge de ſon ſiége; & ſa éſence fut cauſe, qu'il s'y fit pluſieurs bons glemens contre les brigues & les recommandemens

REFLEXIONS POLITIQUES.

Empereur, que ſon Confeſſeur obligea de prométre, ne faire jamais éxécuter aucun commandement vio- lt, qu'il ne ſe fût donné le tems de prononcer toutes létres de l'alfabet Grec. *Don Carlos Coloma livre* 10. *ſes Guerres de Flandres.* Un autre parlant de Charle- int, qui, contre ſon ſerment, pardonna au Duc de ves, dit, qu'il ne manquoit à ſa parole, que lorſqu'il giſſoit d'être cruel. *Don Juan Ant. de Vera dans l'E- ome de ſa Vie.* Au reſte le Prince Ruy Gomez de Silva oit raiſon de dire, que les mots jetez à la traverſe, & in-promptu, feſoient plus d'éfet auprés des Prin- , que toutes les plaintes & les remontrances. *Chinas arillas arrojadas al deſcuydo obran mas que lanças* t. Perez dans une létre adreſſée *à un grand Privado.*

1 Ces Princes-là ſe trompent fort, dit le Jeune-Pline ns ſon Panégirique, qui croïent que c'eſt ceſſer d'être nces, que de faire quelque fonction de Sénateurs & de ges. Il ſe trouvoit des gens, dit le *Paglieri*, qui blâ- oient le Pape Clément VIII. de ce qu'il aloit en perſonne ter les Tribunaux, les Paroiſſes, les Couvens, & même cellules des Moines, comme d'un ſoin peu convena- à la majeſté du Pontificat. Et moi, je crois, qu'il dé- iſoit fort à ce Pape, qui ne cherchoit qu'à remplir tou- tes

NOTES HISTORIQUES.

1 Avec quelle gravité, dit Patercule, Tibére aſſiſte-t'il à la idoirie des Cauſes, non point comme Prince, mais nme s'il n'étoit que ſimple Sénateur ou Juge? *Chap.* 129. *on livre* 2.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

mandations des Grans. Mais tandis qu'il tenoit la main à la Juſtice, il achevoit de ruiner la liberté. Vers ce tems-là le Sénateur Pius Aurelius implora le ſecours du Sénat, pour être dédommagé de la perte de ſa maiſon, ruinée par la ſtructure des chemins publics & des aqueducts. Tibére, qui ſe plaiſoit à éxercer ſa libéralité dans les choſes, qui lui feſoient honneur, (vertu, qu'il garda même longtems aprés avoir dépoüillé toutes les autres) fit reſtituer à Aurelius le prix de ſa maiſon, quoique les Préteurs, qui avoient alors la direction des finances, s'y opoſaſſent. Propertius Celer, Prétorien, qui demandoit la permiſſion de renoncer à la dignité de Sénateur à cauſe de ſa pauvreté 2, reçut mille grans ſeſter-

REFLEXIONS POLITIQUES.

tes les obligations de ſa charge, de ne pouvoir pas faire la viſite de toutes les Egliſes, & de tous les Monaſtéres de la Chretienté; tant il étoit perſuadé, que, pour l'aquit de ſa conſcience, il ne devoit pas laiſſer adminiſtrer par les mains d'autrui des choſes, qui importoient ſi fort au ſalut des ames. *Obſervat.* 474. Plût à Dieu, que tous les Evêques fuſſent pénétrez de céte grande vérité, qui leur eſt prêchée par la ſinder eſe.

2 Le bien eſt un grand ornement aux dignitez, qui ſont tellement relevées par le luſtre extérieur, qu'on peut dire hardiment que de deux perſonnes, dont le mérite eſt égal, le plus riche eſt préférable à l'autre. Car il faut qu'un pauvre Magiſtrat ait l'ame d'une trempe bien

ſterces *h*, Tibére aïant ſû, que ſon pére
i avoit laiſſé tres-peu de bien. Quelques au-
rs eſſaïérent d'obtenir auſſi la même grace,
ais il leur commanda de s'adreſſer au Sé-
t 3, ſe montrant ſevére & dificile à fléchir

REFLEXIONS POLITIQUES.

In forte, s'il ne ſe laiſſe pas quelquefois amolir par la
nſidération de ſes intérêts, Outre que l'expérience nous
end, que les riches ſont moins ſujets à concuſſion
e les autres. *Sect. 1. du chap. 4. de la 1. partie du*
ſtam. Polit. du Card. de Rich. Le Conſeiller de Brouſ-
, dont le Parlement & le peuple de Paris prônoient
t la probité & le déſintéreſſement, devint de Fron-
r outré grand Roïaliſte, & tout Mazarin, dés qu'on
eut promis le Gouvernement de la Baſtille pour un de
enfans. *Mémoires de L. R.* Quoi qu'il en ſoit, le
ancelier de l'Hôpital, le plus grand-homme d'Etat,
e plus intégre perſonage de ſon ſiécle, diſoit, qu'il
meroit mieux la pauvreté du Préſident de la Vacquerie,
e les richeſſes du Chancelier Raulin. [L'un étoit Pre-
er Preſident de Paris; & l'autre, Chancelier du Duc
Bourgogne. C'eſt lui qui a fondé l'Hôpital de
bune.]

Ceux, qui s'adreſſent directement au Prince pour
enir leurs demandes, aiment mieux être refuſez ſur
champ, que d'être renvoïez à ſes Miniſtres, qui d'or-
ſaire n'ont guére la réputation d'être bienfeſans, ſoit
auſe qu'en éfet ils ne le ſont pas; ou parce que le
mbre des ſuplians étant infini, celui des mécontens eſt
jours mille fois plus grand, que celui des autres.
illeurs, plus il y a de mains, par leſquelles paſſe le
liant, moins le Prince a de part à la reconnoiſſance du

NOTES HISTORIQUES.

i. e. vint cinq mille écus.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

chir 4, jusques dans les choses, qu'il feloit avec équité. Ce qui fit, que tous les autres préférérent la pauvreté à la honte de la déclarer au Sénat 5, & à l'espérance d'être soulagez.

LXX. La même année, le Tibre enflé par les pluies continuelles avoit inondé les lieux bas de la ville, & emporté beaucoup de maisons & de personnes en se retirant. Asinius Gallus étoit d'avis de consulter les livres de la Si-

REFLEXIONS POLITIQUES.

bienfait : au-lieu que c'est à lui qu'elle doit aler tout entiére. Expédier sur le champ, & ne point renvoïer à ses Ministres, dit un Cavalier Espagnol, c'est regner davantage, & chagriner moins. *C'est-à dire, quand le Prince peut, sans inconvénient, donner une réponse décisive.* Don Fadrique Moles dans son *Audiencia de Principes.* Hortalus exposa les causes de sa pauvreté en plein Sénat, & néanmoins Tibére lui fit une réponse tres-fâcheuse. *Voyez les articles* 37. *&* 38. *du second livre des Annales.*

4 Les refus du Prince doivent être assaisonnez de douceur & de courtoisie. Ce n'est pas le refus, qui le fait haïr, c'est la maniére. Car rien ne lui messied davantage, que la rudesse. *Nihil est tam deforme, quàm ad summum imperium etiam acerbitatem naturæ adjungere. Cicero ep.* 1. *ad Quint. fratr.*

5 Selon Senéque, les bienfaits, qu'il faut acheter à force de priéres & de soumissions, sont des pains faits de cailloux broïez. J'aime mieux acheter, que de prier, dit Cicéron parlant de ces gens, qui se font prier tant de fois. Le Jeune Pline loüe Trajan de ce qu'il ne feloit atendre ni son audience, ni les graces, qu'il pouvoit octroïer

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

bille *i*, & Tibére s'y opoſa 1, auſſi ſoigneux
e cacher les ſecrets de la Religion, que ceux
u Gouvernement: mais le ſoin de remédier
ix débordemens du fleuve fut commis à A-
ius Capito & à L. Arruntius. Sur les plain-
s, que firent la Grece & la Macedoine, il
t ordonné, qu'elles ſeroient déchargées,
pour

REFLEXIONS POLITIQUES.

troïer. *Audiuntur ſtatim, dimittuntur ſtatim.* Un
tre a dit, que le ſilence eſt le plus honnête manteau
la pauvreté.

1 Un nouveau Prince doit éviter ſoigneuſement tout
qui peut exciter des nouveautez parmi le peuple, ſur-
ut dans les choſes, qui apartiennent à la Religion. Si
ibére eût permis d'ouvrir les livres de la Sibille, le peu-
e, qui n'aimoit pas ſon humeur, n'eût jamais man-
é d'interpréter ſiniſtrement des oracles ambigus, &
s prédictions vaines & trompeuſes, qui n'avoient peut-
re aucun raport à ſon regne. Les livres de Numa
ant été trouvez dans ſon tombeau, le Sénat les fit brû-
r, ſur le raport que fit le Préteur Rutilius, qui les avoit
aminez par ſon ordre, qu'ils contenoient des choſes
ntraires à la Religion, que le peuple obſervoit alors.

L'A-

NOTES HISTORIQUES,

i Ces livres étoient gardez dans un lieu ſecret du Capi-
le, comme un inſtrument de politique, pour tenir en
ide le peuple & la milice durant les calamitez de la Ville,
de l'Etat. Le peuple de Rome avoit été de tout tems tres-
rieux d'aprendre ce qui étoit marqué dans ces livres, &
ns quelques autres, que gardoient les Pontifes; témoin
récompenſe, que reçut un certain Flavius, fils d'un Afran-
i, qui fut Tribun, Sénateur, & Edile Curule, pour
oir mis entre les mains du peuple un regiſtre de Cérémo-
es, qu'il avoit dérobé au Cenſeur Appius Claudius, à
i il ſervoit de Gréfier.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

pour le préſent 2, du gouvernement des Proconſuls, & régies par l'Empereur *k*. Druſus donna

L'Aréopage condanna Socrate à la mort, pour avoir voulu perſuader au peuple, qu'il n'y avoit qu'un Dieu, quoiqu'il y eût pluſieurs Sénateurs bien perſuadez de céte vérité. Témoin cet Autel dédié au Dieu inconnu, que S. Paul leur dit être celui qu'ils adoroient. *Chap.* 17. *des Actes des Apôtres.*

2 Il n'eſt pas juſte, que le Prince acorde tout ce que le peuple lui demande, parce que ce ne ſeroit jamais fini; mais lorſque les priéres qu'on lui fait, ſont raiſonnables, il eſt de ſon humanité & de ſa prudence, de relâcher quelque choſe, pour ne pas aigrir les eſprits. Si une Province eſt pauvre & ſtérile, ou bien a été ruinée par une longue guerre, comme il arive ſouvent aux Provinces frontiéres, il eſt juſte de la décharger, non pas pour tou-

NOTES HISTORIQUES.

k C'eſt que chaque Proconſul avoit trois Lieutenans, ce qui fouloit les Provinces, dont le gouvernement étoit Proconſulaire: au-lieu que celles, qui étoient du département de l'Empereur, n'avoient qu'un Lieutenant, apellé Préſident, d'ou elles étoient nommées Préſidiales. Les Proconſuls étoient annuels, mais les Préſidens reſtoient dans leurs Provinces, juſqu'à ce que l'Empereur leur envoiât un ſucceſſeur. Les Proconſuls avoient plus d'autorité que les Préſidens, mais quelquefois l'Empereur égaloit ceux-ci aux autres, en leur donnant le pouvoir Conſulaire par commiſſion. Les Préſidens n'étoient quelquefois, que de l'Ordre des Chevaliers, au-lieu que les Proconſuls étoient toujours du Corps du Sénat, & du rang des Conſulaires. *Legatus Cæſaris*, &, *Præſes*, ſont la même choſe dans les Hiſtoriens latins. Il y avoit auſſi des Provinces, apellées Prétoriennes, ou *Publicæ Provinciæ*, ſelon Tacite *Ann.* 13. parce que le peuple en donnoit les gouvernemens: mais lorſque les Corices, furent abolis par Tibére, ces Provinces furent annexées au département du Sénat, & tirées au ſort comme les Pro-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

anna au nom de Germanicus, & au ſien,
u ſpectacle de gladiateurs, auquel il préſida,
enant un peu trop de plaiſir à voir répandre
ſang, quoique ce ne fût que du ſang de
aille : & l'on diſoit, que ſon pére l'en
oit repris, parce que le peuple en avoit
rmuré, craignant d'éprouver un jour
cruauté. L'on interpretoit diverſe-
nt, pourquoi Tibére s'étoit abſtenu de
ſpectacle. Selon *Ou*, c'eſt qu'il n'aimoit pas les grandes aſſemblées ;
uns, c'eſt qu'il
ſe plaiſoit pas parmi la multitude ; &
ſon les autres, c'eſt qu'étant d'une hu-
ur ſombre & mélancolique, il apréhen-
it, qu'on ne fît une comparaiſon *odieuſe*
re lui & Auguſte ; *Ou*, qui y montroit toujours
i y aſſiſtoit toujours un air familier & complaiſant.

avec

REFLEXIONS POLITIQUES.

jours, mais ſeulement pour un tems fort court. Je
, fort court ; car lorſque ce terme ſera expiré, &
le beſoin de céte Province durera encore, elle ſera
igée de lui demander une prolongation ; & par ce
ien il aura lieu de faire une ſeconde grace, qui ſera
s eſtimée que la premiére.

Un Prince, qui ſait qu'il eſt hai, comme le ſavoit Ti-

NOTES HISTORIQUES.

consulaires. Il eſt bon de remarquer en paſſant, qu'Au-
e, qui ne prenoit que le titre populaire de *Prince du Sé-*
, ne laiſſa pas de le tromper dans le partage qu'il fit de ces
vinces ; car il prit pour ſa part toutes celles, où il y
it des légions en garniſon, ſous couleur qu'elles étoient
exposées au danger comme plus voiſines des ennemis ;

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

avec beaucoup de complaisance 4. Je ne puis croire, que ce fût pour donner à son fils occasion de se faire haïr du peuple 5, en lui paroissant cruel & sanguinaire, bien que cela se soit dit aussi.

LXXI. La licence du Téatre, qui avoit com-

REFLEXIONS POLITIQUES.

Tibére, doit éviter adroitement tout ce qui peut donner lieu de faire des comparaisons entre lui & un prédécesseur, qui a été fort aimé; car le peuple, qui ne juge que selon sa passion, ne lui sera jamais équitable, non pas même dans les choses, où il aura surpassé son prédécesseur. *Invisо semel principe, seu bene, seu malè facta premunt.* Tac. Hist. 1. J'ajouterai par occasion aux deux raisons que rend ici Tacite, pourquoi Tibére fuioit de se trouver aux spectacles, que c'étoit encore pour n'être pas obligé d'acorder ni de refuser au peuple les demandes qu'on avoit coutume de faire au Prince en plein téatre.

4 Un Prince nouveau, tel qu'étoit Auguste, ne sauroit mieux aprivoiser un peuple, dont il a oprimé la liberté, que par les spectacles & les jeux publics, sur-tout s'il y assiste lui-même avec plaisir; car alors le peuple qui ne voit que l'écorce des choses, prend pour complaisance & pour popularité ce qui est en éfet le principal instrument de sa servitude.

5 Il étoit de l'intérêt de Tibére, que Drusus fût plus aimé que Germanicus. Ainsi, il n'est pas vrai-semblable, qu'il ait jamais eu la pensée de faire hair son propre fils, vû la jalousie horrible qu'il avoit contre Germanicus, son fils adoptif.

NOTES HISTORIQUES.

mais en éfet pour être le Maître de toute la Milice Romaine. *Ut in manu sua res omnis militaris esset*, dit Dion. Ainsi, Tacite a bien raison de dire, *Patres & plebem invalida & inermia. Ann.* 1. & dans un autre endroit, *speciosa senatus populique Romani nomina. Hist.* 1.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

mmencé l'année précédente, se déchaîna
is violemment alors. Il y eut divers meur-
s, non seulement des petites gens, mais en-
re de quelques soldats, & d'un Centurion,
i vouloient empêcher les dissensions de la
pulace, & repousser les insultes, qu'elle
oit aux Magistrats: outre le Tribun d'une
horte Prétorienne, qui y fut blessé. Comme
n opinoit dans le Sénat à donner au Pré-
ur le pouvoir de faire foüéter les farceurs,
aterius Agrippa, Tribun du peuple, s'y opo-
, & Gallus Asinius le reprit avec aigreur,
ns être interrompu de Tibére 1, qui repais-
it le Sénat de céte vaine aparence de liber-
. Néanmoins, l'oposition eut son éfet, parce
'Auguste avoit déclaré les boufons éxemts
foüet, & que Tibére sesoit scrupule d'en-
aindre ses ordonnances 2. On en fit plu-
sieurs

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il est bon quelquefois, que le Prince garde le silence
ns les disputes, que ses Ministres & ses Conseillers ont
uns avec les autres; car il y trouve de quoi s'instruire
eurs dépens. Dans la chaleur de la contradiction, il
dit toujours quelque chose, que les deux parties se
rderoient bien de dire en parlant de sens rassis. Tibére,
i haissoit mortellement Gallus Asinius, pour les rai-
ns aleguées par Tacite au commencement de ce livre,
enoit peutêtre plus de plaisir à le voir parler avec em-
ortement, qu'Asinius n'en avoit à insulter son co-
gue.

2 Un Prince, qui veut afermir son autorité, ne
doit

ſieurs autres concernant le ſalaire des Comédiens *l*, & contre la licence de leurs fauteurs *m*: & les plus remarquables ſont celles-ci: Que les Sénateurs ne rendroient plus viſite aux Pantomimes *n*; que les Chevaliers Romains ne les acompagneroient point par le ruës; que ces boufons ne pouroient joüer, que ſur le Téatre; & qu'à l'avenir les Préteurs auroient le pouvoir de condamner les ſpectateurs inſolens au banniſſement.

LXXII. Il fut permis à l'Eſpagne de bâtir un temple à Auguſte dans la Colonie de Terragone, & cela ſervit d'éxemple à toutes les Provinces. Le peuple voulant être déchar-

ge

REFLEXIONS POLITIQUES.

doit rien changer aux ordonnances de ſon prédéceſſeur immédiat, mais ſur tout quand ce prédéceſſeur eſt regretté; car de la maniére dont le peuple eſt fait, il a toujours meilleure opinion de celui, qui a regné en bon Prince, que de celui, qui regne, quelque bon & ſage qu'il ſoit „ auſſi. Ce qui a été fait par des Princes, dont la conduite „ a été judicieuſe, ne peut être changé avec raiſon, ſ

„ l'ex

NOTES HISTORIQUES.

l Tacite dit, *de modo lucaris*, qui, ſelon Turnebe, e *merces Hiſtrionum.*

m C'eſt que chaque Comédien avoit des gens atitrez, q mandoient les aplaudiſſemens du peuple en ſa faveur, décrioient les autres; d'où il arivoit ſouvent des querell & des bateries, où chacun prenoit parti ſelon ſa fantaiſie. c'eſt ce que Tacite apelle, *operæ theatrales*, *hiſtrionale ſtudium certamen hiſtrionum*, en divers endroits de ce même livre de Annales.

n Comédiens, qui joüoient par geſtes, & par poſture, contre faiſoient toutes ſortes de perſonnes.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

de l'impôt du Centiéme 1, établi depuis
guerres civiles, Tibére déclara, que le
reſor Militaire o ſubſiſtoit par ce ſubſide;
ie la République ne pourroit pas même ſu-
e au païement de la Milice, ſi les Vétérans
oient renvoïez avant vint ans de ſervice
omplis. Par où fut révoquée la promeſſe
congé au bout de ſeize ans, que les lé-
gions

REFLEXIONS POLITIQUES.

xpérience n'en fait connoître le préjudice, & ſi l'on „
voit clairement, qu'on peut faire mieux. *Sect.* 1. „
chap. 4. *de la* 1. *partie du Teſtament Politique.* „
hant au reſpect, que Tibére avoit pour toutes les or-
nnances & les volontez d'Auguſte, il eſt bon d'obſer-
, qu'il y entroit pour le moins autant de politique &
précaution, que de reconnoiſſance; car il n'y pou-
it contrevenir, ſans donner atteinte à tout ce qu'Au-
ſte avoit fait en ſa faveur, en le preférant à Germanicus.
1 La raiſon ne permet pas d'éxemter les peuples de
utes charges, parce qu'en perdant la marque de leur
létion, ils perdroient auſſi la mémoire de leur condi-
n, & par conſequent l'obéiſſance . . . . . Pluſieurs
inces ont perdu leurs Etats, pour n'avoir pas entrete-
les forces neceſſaires à leur conſervation, de peur de
arger leurs Sujets; & certains peuples ſont tombez en
ſervitude de leurs ennemis, pour avoir voulu trop de
erté ſous leur Prince naturel. Mais il y a un certain
int, qui ne peut être outrepaſſé ſans injuſtice, le
ſens-

NOTES HISTORIQUES.

r C'étoit comme le Taillon, ou l'Extraordinaire des guer-
en France. Ce Treſor avoit trois ſources, le vintiéme des
reditez & des legs; le vint cinquiéme de la vente des Eſ-
ves; & le centiéme de tout ce qui entroit en commerce.
guſte en étoit l'Inſtituteur.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

gions mutinées avoient extorquée 2 peu auparavant.

LXXIII. Arruntius & Capiton demandérent enſuite au Sénat, ſi pour arêter les inondations du Tibre, l'on détourneroit le cour des riviéres & des lacs, qui s'y déchargeoient Mais avant que de paſſer outre, il falut entendre les raiſons des Villes & des Colonies *intereſſées*. Les Florentins remontrérent, que leu contrée ſeroit perdüe, ſi le Clain venoit à ſ décharger dans l'Arne : les Interamnates *p* qu

REFLEXIONS POLITIQUES.

ſens-commun aprenant à chacun, qu'il doit y avoir proportion entre le fardeau & les forces de ceux, qui le portent. *Sect.* 5. *du chap.* 4. *de la* 1. *partie du Teſtament Politique.*

2 Tôt ou tard, les Princes revoquent les graces, o les priviléges, qu'ils ont acordez par force. Aprés qu Charles, Duc de Bourgogne, eut mis la ville de Liég ſous ſon obéiſſance, il donna, à ſon tour, la loi aux Gan tois, qui dés le lendemain de ſon entrée, s'étoient muti nez contre lui, & l'avoient contraint de leur ren dre tou ce que le Duc Filippe, ſon pére, leur avoit ôté, & de leu acorder tous les priviléges qu'ils vouloient. Car étant d retour à Bruxelles, il ſe fit aporter les 72 banniéres de Gantois, & toutes les létres qu'il avoit ſignées en leur fa veur ; envoïa ces banniéres à Boulogne, caſſa le privilég apellé de la Loi, qui étoit, que de vint-ſix Echevins Duc n'en pouvoit créer que quatre ; & condamna leu ville à une amende de trente ſix-mille florins. *Commin chapitre* 4. *du livre* 2. *de ſes Mémoires.*

NOTES HISTORIQUES.

p Aujourdui ceux de Terni.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

que l'on aloit convertir en marais les terres les plus fertiles de l'Italie, ſi l'on coupoit le Nar en pluſieurs ruiſſeaux; (car on étoit ſur le point de le faire.) Les Réatins ne vouloient pas, qu'on bouchât l'endroit, par où le Lac Velin entre dans le Nar, diſant qu'il ſe répandroit par tout le païs d'alentour; que la Nature a tres-bien pourvû aux commoditez des hommes, en donnant aux fleuves leur cours, leur embouchure, & leurs bornes, auſſi bien que leurs ſources; qu'il faloit conſidérer la religion des Aliez, qui avoient conſacré des bois, des autels, & des miniſtres aux riviéres de leur patrie; que le Tibre *q* même couleroit avec moins de gloire, ſi on lui ôtoit le tribut des fleuves, qui l'environnoient. Enfin, ſoit par ſuperſtition, ſoit pour aquieſcer aux priéres des Colonies, ou pour la dificulté de l'entrepriſe, il fut reſolu de ne rien changer, ainſi que Piſon l'avoit déja conſeillé.

LXXIV. Poppeus Sabinus fut continué dans le Gouvernement de la Méſie, auquel on ajoûta la Gréce & la Macedoine. C'étoit une des maximes de Tibére de laiſſer longtems les mêmes perſonnes dans les mêmes gouver-

NOTES HISTORIQUES.

q Sous le pontificat de Sixte V. il fut propoſé d'élargir le lit du Tibre, pour en rendre la navigation plus commode; mais le Pape changea d'avis ſur ce qu'on lui repreſenta, que cela pouroït faciliter l'entrée de céte riviére aux Turcs, & autres ennemis de l'Egliſe Romaine.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

vernemens, & dans les mêmes charges r militaîres ou civiles, & quelquefois juſqu'à leur mort 1. On en marque diverſes raiſons. Les

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 En France, où les Gouvernemens ſont à vie, la maxime de Tibére a tous les Grans pour aprobateurs, parce qu'elle eſt favorable à leur intérêt; mais elle eſt peutêtre contraire à celui du Prince, qui ſe lie en quelque façon les mains, en donnant ce qu'il ne peut plus ôter; & à celui de l'Etat, où il y auroit plus de gens récompenſez, ſi les Gouvernemens étoient triennaux, comme en Eſpagne. L'apologue du renard; qui étant tombé dans un trou, où les mouches le tourmentoient fort, refuſa l'aſſiſtance du hériſſon, qui s'ofroit à les chaſſer, parce que, diſoit-il, ſi tu les chaſſes, maintenant qu'elles ſont ſoûles, il en viendra d'autres bien afamées, qui me ſuceront tout le ſang que j'ai de reſte. Cet apologue, dis-je, que Tibére àléguoit pour raiſon de ſa maxime, ne conclut rien pour les Gouverneurs à vie; car la crainte de n'être plus emploïé, & l'eſpérance de monter d'un gouvernement à un autre meilleur, ſervent de frein & d'éguillon aux Gouverneurs triennaux. D'ailleurs, ce changement fréquent fait que les Provinces, qui ne ſont pas contentes du leur, en atendent paiſiblement un autre. M. le Cardinal de Richelieu eſt pour l'uſage de France, c'eſt-à dire pour les Gouvernemens à vie; mais je pourois dire qu'en ce point il a plûtôt jugé ſelon les intérets du Miniſtére, dont il étoit revétu, que ſelon ceux de l'Etat. Car comme il diſpoſoit abſolument des

NOTES HISTORIQUES.

r. Caton le Cenſeur diſoit, que de laiſſer longtems les mêmes perſonnes dans les charges, c'étoit montrer, ou que la République avoit peu de ſujets, qui en fuſſent dignes, ou que l'on y feſoit peu de cas des Magiſtrats.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Les uns diſent, que pour s'épargner la peine ou le ſouci d'un nouveau choix, il gardoit toujours le premier qu'il avoit fait; les autres, qu'il

des Gouvernemens, il étoit de ſon intérêt, qu'ils fuſſent perpetuels, atendu que ſes parens & ſes créatures, à qui il donnoit les plus importans, le rendoient plus puiſſant & plus redoutable dans les Provinces, où ils commandoient, qu'ils n'euſſent pû faire, ſi leur adminiſtration eût été triennale. Et cela eſt ſi vrai, que ſi l'on confére les raiſons qu'il alégue pour & contre, *dans la ſeconde ſection du chap. 5. de la 1. partie de ſon Teſtament Politique*, il ne ſera pas dificile d'entrevoir, que la pratique d'Eſpagne, qui change ſouvent les Gouverneurs, ne lui ſembloit pas tout-à-fait ſi pernicieuſe pour la France, qu'il le veut perſuader en cet endroit. De ſorte que s'il fût demeuré Evêque de Luçon, ou Sécretaire d'Etat, il auroit bien pû tenir l'opinion contraire, à laquelle il revient en partie à la fin de la même ſection, où il parle ainſi: „ Je ne crains point de dire, qu'il vaut mieux „ demeurer ſur ce point-là en la pratique de la France, „ qu'imiter celle d'Eſpagne; laquelle cependant eſt ſi „ politique & ſi raiſonable, eu égard à l'étenduë de ſa „ domination, que bien qu'elle ne puiſſe etre utilement pratiquée en ce Roïaume, on doit, à mon „ avis, s'en ſervir aux lieux, dont la France ſe conſervera la poſſeſſion en Lorraine & en Italie. Je conclus „ donc aprés lui, que puiſque *les lieux éloignez de la demeure des Princes requiérent changement de Gouverneurs, parce qu'un long ſejour leur pouroit faire nairre l'envie de changer leur condition de Sujets en celle de Maîtres*, la pratique d'Eſpagne poura devenir abſolument neceſſaire à la France, ſi elle continuë d'étendre plus loin ſes frontiéres.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

qu'il en uſoit ainſi, pour avancer moins de gens 2. Quelques-uns ont crû, que comme il avoit l'eſprit vif & pénétrant, ſon jugement étoit toujours en balance; car il n'aimoit ni les vices, ni les vertus éclatantes. Jaloux de ſon autorité, il craignoit les grans hommes 3; jaloux de ſa réputation & de l'honneur public, il ne vouloit point de ceux, qui paſſoient pour méchans, ou pour incapables

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Mauvaiſe politique. Car un Prince, qui avance peu de gens, non ſeulement a peu de créatures, mais toujours beaucoup d'ennemis, c'eſt-à-dire, tous ceux, qui méritent d'être emploïez, ou recompenſez, & ne le ſont pas. Ainſi, la pluralité des Benefices eſt auſſi contraire aux vrais interêts du Prince, qu'à ceux de l'Egliſe. Je remarquerai ici en paſſant; que le principal apui de l'Autorité Roïale en France eſt la multitude des Oficiers. Et autrefois Auguſte ne multiplia les charges, que pour afermir ſa puiſſance par un plus grand nombre de Magiſtrats & de prétendans. Commines parlant du dernier Duc de Bourgogne, dit, que ſes bienfaits n'étoient point fort grans, parce qu'il vouloit, que chacun s'en ſentit. *Chap. 9. du livre 5. de ſes Mémoires.*

3 Un eſprit médiocre & meſuré vaut mieux, pour faire fortune auprés des Princes, qu'un eſprit ſublime. Car comme toute ſupériorité leur eſt odieuſe, & qu'ils veulent être les premiers en tout, ils n'aimeront, ni par conſéquent, n'avanceront jamais un homme, dont l'eſprit leur paroîtra avoir plus d'étenduë & de pénétration que le leur. Les létres d'Antoine Perez ſont toutes ſemées de céte doc-

ables *f*. Enfin, céte irréſolution ala ſi loin, qu'il donna des gouvernemens à des perſonnes, qu'il étoit réſolu de ne laiſſer jamais ſortir de la ville.

LXXV. Quant aux Comices Conſulaires, je ne puis dire au vrai, quelle en fut la forme, ni ſous ſon regne, ni aprés, tant il ſe trouve de diverſité, non ſeulement dans les Auteurs, mais même dans ſes harangues. Tantôt, ſans nommer les prétendans, il les déſignoit ſeulement par leur naiſſance, par leurs mœurs, & par leurs années de ſervice à la guerre. Tantôt, ſans rien dire de tout cela, il les conjuroit de ne point troubler les Comices par leurs brigues, prométant d'avoir ſoin de leurs intérets: & ſouvent il diſoit, qu'il ne s'en étoit point preſenté d'autres, que ceux dont il donnoit les noms aux Conſuls; mais que ſi quelques autres croïoient avoir aſſez de crédit, ou de

doctrine. Entr'autres, il y en a une adreſſée *à un gran Privado*, où il parle ainſi: Ce qu'a dit le Saint Eſprit, *coram Rege noli videri ſapiens*, ne ſignifie pas, *ne ſis ſapiens*, mais, *noli videri*, comme s'il diſoit, cache ton habileté & ta prudence, modére ton entendement..... Le Prince Rui

NOTES HISTORIQUES.

f Ces trois raiſons, dit Scipion Ammirato, procedoient de ſes vices: la prémiere, de ſa pareſſe; la ſeconde, de ſa malignité; la troiſiéme, de pareſſe & d'imprudence. Car, ſi les méchans lui déplaiſoient, il devoit ſe métre en peine de trou-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

REFLEXIONS POLITIQUES.

Rui Gomez de Silva, le plus grand Maître qu'il y ait
dépuis pluſieurs ſiecles en céte ſcience, m'a dit, qu
tenoit ce precepte d'un grand favori des Rois de Portug
& que dans tous les conſeils, qu'il donnoit à ſon Princ
& toutes les fois qu'il diſcouroit avec lui, il aportoit u
grande circonſpection .... Il ajoûtoit, qu'il feſoitenc
re en ſorte, que les bons ſuccés de ſes conſeils paruſſe
n'être que des coups de hazard, & ne venir que du ſoi
qu'il prenoit de lui plaire, & de la vigilance, avec laque
il s'apliquoit à ſon ſervice ſemblable à ces joüeurs, q
joüent plus de bonheur, que de ſcience. A ce propo
continuë-t-il, le même Prince me conta ce qui s'éto
paſſé un jour entre Emanüel, Roi de Portugal, &
Comte Loüis de Silveira. Le Roi aïant reçu une dépêc
du Pape parfaitement bien dreſſée, apella le Comte,
lui ordonna de compoſer une réponſe, pendant qu'il
feroit luî-même une autre; car il ſe piquoit d'être él
quent, & l'étoit en éfet. Le Comte obéït, aprés s'ê
fort défendu d'entrer en concurrence avec ſon Maître,
porta le lendemain ſon écrit au Roi, qui en aïant oüi
lecture, ne vouloit pas lire le ſien; mais aprés l'avoir
à l'inſtance du Comte, le Roi reconnoiſſant, que la r
ponſe du Comte valoit mieux, voulut qu'elle fut e
voïée au Pape. Le Comte de retour à ſa maiſon fait ſell
des chevaux pour ſes deux fils, & part incontinent av
eu

NOTES HISTORIQUES.

trouver des gens-de-bien: & s'il craignoit les gens vertue
& les grans hommes, il n'avoit qu'à les changer ſouvent, po
être en ſureté, *Dans le dernier Diſcours du livre* 1. *de ſon Co
mentaire.* Commines dit, que tous les Princes ſubtils ſo
ſoupçonneux, que tous les grans Princes le ſont, & partic
lierement les ſages, & ceux, qui ont eu beaucoup d'ennemi
& ofenſé pluſieurs, comme avoit fait Tibére. Chapitre 7.
livre 6. de ſes Mémoires. *Toutefois les ſuſpicieus ſe doivent pre
dre par moïen, car être trop ſoupçonneux n'eſt pas bon.* Chap.
du livre 3.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

le mérite, ils pouvoient se presenter *t* librement. Belles paroles 4, mais vaines & trompeuses ; car plus la liberté étoit grande en apparence, plus la servitude étoit prochaine & inévitable.

REFLEXIONS POLITIQUES.

eux. Et quand il fut dans les champs, il leur dit: Mes enfans, cherchez vôtre vie, & moi la mienne, il n'y a pas moïen de vivre davantage ici ; car le Roi sait que j'en sai plus que lui. Don Juan Antonio de Vera, qui rapporte la même chose dans le premier Discours de son Ambassadeur, semble dire & croire que c'est un conte ; mais que c'en soit un, ou non, il est toujours tres instructif.

4 Les paroles des Princes sont rarement d'acord avec leurs actions ; tout ce qu'ils disent est populaire, mais le plus souvent ils font tout le contraire de ce qu'ils disent.

NOTES HISTORIQUES.

t Tacite dit, *posse profiteri.* Or, *profiteri*, c'étoit ce que nous apellons, donner son nom, ou se faire écrire sur le registre. *Quasturam petentes*, dit Patercule, *quos indignos judicavit, profiteri vetuit. Hist. 2. cap. 92.* C'est-à-dire, le Consul defendit à quelques-uns de ceux, qui prétendoient à la Questure, de donner leur nom, parce qu'il les en croïoit indignes.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

LES ANNALES DE CORNEILLE TACITE.

LIVRE SECOND.

An de Rome 769.

I. SOus le Conſulat de Siſenna Statilius Taurus & de L. Scribonius Libo, les Roïaumes d'Orient, les Provinces du Levant, qui obéïſſent aux Romains, entrérent en guerre à l'ocaſion des Parthes 1, qui mépriſoient comme étranger, un Ro

Reflexions Politiques.

1 Si-tôt qu'un Prince puiſſant a pris les armes, la guerre ſe répand, comme par contagion, dans tous les Etats voiſins. Les uns arment pour leur propre ſûreté, les autres, pour la défenſe du plus foible; quelques-uns ſont contraints de ſuivre la fortune du plus fort, ſi pour avoir quelque part à ſa dépoüille du vaincu; pour n'être pas eux-mêmes la proie du vainqueur. Ainſi il ne faut qu'un Prince inquiet, pour troubler tout le monde. Car, dit Commines, encore qu'ils ne ſoient

oi, qu'ils étoient venu demander à Rome,
noiqu'il fût 2 Arſacide *a*. C'étoit Vononés,
itrefois donné en ôtage à Auguſte par Phraa-
s *b*. Car bien que Phraatés eût chaſſé nos ar-
ées & nos Généraux, il n'avoit pas laiſſé de
ndre à Auguſte tous les devoirs & tous les
ſpects *d'un inférieur c*. Il lui avoit même en-
ïé une partie de ſes enfans *d*, pour gage aſſûré
de

REFLEXIONS POLITIQUES.

mmencement que deux ou trois Princes, ou moin-
es perſonages, avant que céte fête ait duré deux ans,
us les voiſins y ſont conviez. *Chapitre* 8. *du livre* 3.

2 Les peuples regardent comme des étrangers, les
inces, qui ont eu une éducation étrangére. En éfet,
ducation eſt une ſeconde naiſſance. La premiére for-
e le corps, mais la ſeconde forme les mœurs. Il impor-
peu aux Sujets, que le corps ſoit étranger, mais il leur
porte fort que les mœurs ne le ſoient pas, dautant que
n'eſt pas le corps, qui gouverne, mais l'eſprit. Cicéron

 dit,

NOTES HISTORIQUES.

C'eſt-à-dire, de la Maiſon Roïale des Partes, qui cõ-
nça par deux fréres, apellez Arſace & Tiridate, leſquels
oüérent le joug des Seleucides.

Juſtin dit, que lorſque Vononés fut mis entre les mains
uguſte, ce Prince dit, que le Roïaume des Partes devien-
it à la fin partie de l'Empire Romain, ſi les Romains don-
ent des Rois aux Partes. *Juris Romanorum futuram Par-
im affirmans, ſi ejus regnum muneris ejus fuiſſet. Lib.* 42.

Dans l'entrevûe, que Caius Ceſar & Phraatés eurent ſur
Euphrate, ce Roi paſſa le premier à la rive de Caius, & puis
aius paſſa à la rive du Roi. *Patere. Hiſt.* 2. *ch.* 101.

Quatre fils, & quatre petits-fils.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

de sa foi, non pas tant par crainte qu'il eût d
nous, que parce qu'il se défioit de ses Sujets 3.

II. Aprés la mort de Phraates & des *deu*
Rois suivans, les Grans du païs, las de voi
tant de meurtres chez eux 1, nous redemand
rer

REFLEXIONS POLITIQUES.

dit, que les Romains permétoient volontiers les sacrifi
à la Gréque, pourvû que la céremonie s'en fît par un C
toïen Romain, *ut Deos immort. scientia peregrina*
externa, mente domestica & civili precarentur. P
Corn. Balbo. Les Hollandois ne voulurent jamais p
métre à Filippe Guillaume de Nassau, Prince d'Oran
fils-aîné de leur libérateur, de sejourner dans leurs Etat
qu'aprés la tréve faite avec les Espagnols, parce qu'aïa
été prés de trente ans prisonnier en Espagne, ils
croioient l'humeur espagnole. Par la même raiso
les Princes ne doivent point s'absenter longtems de leu
Etats, parce qu'on croit à leur retour, qu'ils aportent
humeurs étrangéres.

3 Un Prince, qui n'est pas aimé de ses Sujets, d
éviter autant qu'il peut d'être en guerre, ou en mauv
se intelligence avec des puissans voisins. Loüis XI.
Commines, ne vouloit rien métre en hazard, & il n
fesoit pas seulement pour la crainte du Duc de Bourg
gne, mais par aprehension des désobéissances, qui p
roient ariver en France, s'il venoit à perdre une batail
car il savoit, qu'il n'étoit pas bien voulu de ses Suje
& particulierement des Grans. Et il m'a dit souver
qu'il le trouveroit bien, si ses afaires aloient mal. *Ch*
1. du livre 4. de ses Mémoires.

1 Pour entretenir la paix dans un Etat monarchiq
il ne faut pas, que les Grans s'y mêlent du Gouver
mer

entVononés, ſon fils aîné. L'Empereur s'en enant fort honoré 2, le renvoïa chargé de reſens, & ces Berbares le reçurent avec joïe, omme il eſt ordinaire aux nouveaux regnes 3.

Mais,

REFLEXIONS POLITIQUES.

ent; car leur ambition fait, qu'ils ne ſont jamais d'aord enſemble. Les plus foibles voulant l'égalité, & les lus forts ne s'en contentant pas, les uns ſont toujours andez contre les autres; de ſorte que l'Etat eſt toujours échiré par leurs querelles, juſqu'à ce qu'il vienne un rince, qui ait le courage & l'adreſſe de reprendre toute utorité, que les uns & les autres ont uſurpée.

2 Le plus grand honneur, qu'une Nation étrangére uiſſe faire à un Prince, eſt de vouloir bien recevoir un oi de ſa main, particuliérement, lorſque c'eſt une ation égale ou preſque égale en puiſſance, comme oient les Partes à l'égard des Romains. *Sociis virium nulus*, dit Tacite, *cedentibuſque per reverentiam.* nn. 12. i. e. les Partes, qui ne cédent aux Romains, ie par déférence & par amitié.

3 Un nouveau regne, dit Cabrera, ou un nouveau iniſtére, eſt toujours celui, qui plaît davantage au uple, qui en cela déroge à la coûtume preſque généle de loüer le paſſé, & de condanner le préſent. Comme ſucceſſeur eſt toujours diférent de ſon prédéceſſeur, t pour l'âge, ou pour les maniéres, quelque bonnes alitez, qu'ait eües le prédéceſſeur, celui, qui ſuccé-, eſt encore plus agréable. On ſe laſſe & on ſe dégoûte tout, & particuliérement de tout ce qui eſt uniforme, même manger ſervi deux jours de ſuite devient inſide; un chemin tout uni laſſe & fatigue, s'il eſt long. *ap. dérnier du livre 7.* Le Cardinal Delfin me dit un jour, qu'à Rome il n'y avoit point de Papes plus haïs

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Mais ils ne furent guére à se repentir d'avoir été chercher dans un autre monde un Roi imbû des maximes de leurs ennemis. Quelle honte, disoient-ils, que le Roïaume des Arsacides soit tenu sur le pié d'une Province Romaine, & donné *comme un simple Gouvernement!* Où est le courage de ces Partes, qui ont tué Crassus *e*, & chassé Marc-Antoine *f*? Quoi, les Partes avoir dégénéré jusques

REFLEXIONS POLITIQUES.

haïs que ceux, qui regnoient longtems, & que *la longhezza del dominare* (c'est le mot dont il usoit) rendoit un bon aussi insuportable qu'un mauvais.

4 Tacite dit, que les Partes regretoient leurs Princes, quand ils étoient absens, & se dégoûtoient d'eux, quand ils étoient présens. *Parthos absentium æquos, præsentibus mobiles.* Ann. 6. Par le premier endroit on connoît, qui avoit été absent si longtems, leur doit être tres agréable à son retour; mais par le second, ne ju-

NOTES HISTORIQUES.

e Il fut tué avec la plus grande partie de l'Armée Romaine par la Cavalerie du Roi Orodes, pére de Phraatés: les Partes aloient s'emparer de la Sirie, dont il étoit gouverneur, si Caius Cassius, qui servoit dans céte armée en qualité de Questeur, ne les en eut chassez. *Patercule chap. 6. du livre 2. de son Histoire.*

f Etant entré avec seize légions dans l'Arménie, il traversa la Médie, pour aler ataquer les Partes. Mais comme il s'avançoit dans le pais ennemi, il rencontra Phraates, Roi des Partes, & Artavasdés Roi de Medie, qui l'empêchérent de passer l'Eufrate, & défirent son Lieutenant Pacuvius Statianus avec deux légions & toute la Cavalerie qu'il conduisoit. Ensuite, il fut contraint de lever le siege de Praaspa Capitale de la Médie, & d'envoïer demander la

jusqu'à recevoir pour Maître un esclave de Tibére, lequel a passé tant d'années dans la servitude? Il excitoit lui-même leur indignation & leur mépris par une conduite toute différente de celle de ses ancêtres, n'aimant ni la 5 Chasse

REFLEXIONS POITIQUES.

pouvoit pas manquer d'éprouver bientôt leur inconstance. Outre que c'est l'ordinaire des hommes d'avoir bonne opinion des absens, *majora credi de absentibus. Hist.* 2. & de se trouver deçûs, quand ils les voïent, parce qu'il est bien plus facile de concevoir une haute idée de ceux, que l'on aime sans les connoître, que de répondre à une grande atente, lorsqu'on est connu.

5 Selon Xénofon, la Chasse est la plus véritable image de la Guerre, puisqu'il ne se voit rien à la Guerre qui ne se voïe à la Chasse; & par conséquent la Chasse est le plus utile divertissement, que puisse prendre un Prince, qui veut devenir grand Capitaine. David s'ofrant à Saul pour aler combatre Goliat, alégue pour preuve de son courage, & de son expérience, qu'il a poursuivi le lion & l'ours, & qu'il les a étoufez & tuez, en leur serrant la gueule avec ses mains (1. *Reg.* 17.) Exemple du raport qu'il y a entre la Chasse & la Guerre. Commines dit, que de tous les plaisirs la Chasse étoit celui, que Loûis XI. aimoit davantage; mais qu'il n'en revenoit presque jamais, qu'il ne fût en colére contre quel-

NOTES HISTORIQUES.

1 Phraatés, qui la lui donna à des conditions, que l'on n'impose qu'aux vaincus. *Justin. liv.* 42. Antoine, dit Pa- tercule, ne laissoit pas de donner le nom de victoire à sa fuite, parce qu'il étoit sorti en vie des mains des ennemis, quoiqu'il eût perdu le quart de son armée, tout son bagage, & toutes ses machines de guerre. *Chap.* 82.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Chaſſe g, ni les chevaux 6, alant par les villes en litére, & dédaignant leurs feſtins. Ils ſe moquoient de ce qu'il avoit des Grecs à ſa ſuite, & de ce que tous les utenſiles de ſa maiſon étoient cachetez de ſon ſeau. Enfin, ſon abord facile & ſon humeur afable paſſoient pour de nouveaux vices, ces vertus leur étant inconnües; & ils haïſſoient également ce qu'il y avoit de bon & de mauvais en lui,

REFLEXIONS POLITIQUES.

quelqu'un. *Car c'eſt matiére*, ajoûte-t-il, *qui n'eſt pas conduite toujours au plaiſir de ceux, qui la conduiſent.* [Choſe à remarquer pour les Princes, qui aiment ce divertiſſement, & pour ceux, qui y vont avec eux.] *Chap. 13. du livre 6. de ſes Mémoires.*

6 Parmi une nation, comme les Partes, dont toute la force conſiſtoit dans la Cavalerie, un Roi ne peut avoir un defaut plus remarquable que celui de n'être pas bon homme de cheval. Les Polonois, qui reſſemblent beaucoup aux Partes, ne pouroient jamais ſoufrir un Roi qui

NOTES HISTORIQUES

g Saluſte dans le Prologue de ſon *Catilina*, met la Chaſſe au nombre des métiers & des exercices ſerviles *Non fuit conſilium ſocordia atque deſidia bonum otium conterere; neque verò agrum colendo, aut venando, ſervilibus officiis intentum, ætatem agere.* Raiſonnant en cela, comme Romain, car de ſon tems les Romains ne chaſſoient point, & il ſe voit dans Suetone, que Tibére nota d'infamie un Chef de légion, qui avoit envoïé quelques ſoldats à la Chaſſe. Où il faut remarquer, que les Républiquains n'ont jamais été grans chaſſeurs, parce qu'ils ſe ſont toujours apliquez aux afaires du Gouvernement. Ainſi, il ne faut pas s'étonner, ſi les Nobles-Venitiens ne ſont ni chaſſeurs, ni guerriers. Ils ne ſavent pas même monter à cheval, car outre qu'ils n'ont point de chevaux

ui, parce que tout cela répugnoit à leurs nœurs. 7

III. Ils apellent donc un Prince du ſang es Arſacides, élevé en Perſe, nommé Artanus, qui, aprés avoir été défait à la preniére rencontre, ramaſſa de nouvelles forces, t chaſſa du Roïaume Vononés, qui ſe ſauva en Arménie, où il n'y avoit point alors de ois. Céte Province chanceloit entre les Romains

REFLEXIONS POLITIQUES.

ui ne fût pas Cavalier. On ſait le mépris, qu'ils feſoient Roi Michel Wiſniovecki.

7 Jamais un Prince, qui va regner en païs étranger, ſera agréable à ſes nouveaux Sujets, s'il ne ſe conforme à leurs mœurs, du moins au commencement de ſon gne. Les vertus, qui leur ſeront inconnües, leur roîtront des vices, s'il n'a l'adreſſe de s'acommoder, rant quelque tems, à leurs vices, comme à des ver-. Italus, Roi des Cheruſces, ſe concilia l'afection de peuple, en feſant quelquefois la débauche, quoiqu'il né à Rome, & qu'on l'eût élevé dans des maximes tes contraires à celles de ces Barbares. Charle-quint, raport de Strada, avoit l'eſprit ſi maniable, qu'il ngeoit de mœurs, auſſi facilement que de ſéjour, vit à l'Alemande, en Alemagne; à l'Italienne, en Ita- à l'Eſpagnole, en Eſpagne; & par-tout auſſi aimé en Flandre, qui étoit le païs de ſa naiſſance. Au contraire,

NOTES HISTORIQUES.

t dans leur ville, ils ne ſe ſoucient pas d'être Cavaliers, e qu'ils ne font la guerre que par mer, toutes les charges taires de terre ſe donnant aux Etrangers. Cabrera apelle haſſe l'éxercice roïal, *Real exercicio de la caça*: & dit que pe II. s'y plaiſoit fort. *Chap. de ſon Hiſtoire.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

mains & les Partes 1, depuis la trahiſon d'Antoine, qui aïant invité le Roi Artavaſdés à une entrevüe ſous couleur d'amitié, le chargea de chaînes *h*, & puis le fit mourir 2. Car

REFLEXIONS POLITIQUES.

traire, Filippe II. à force d'afecter d'être & de paroître Eſpagnol à tout le monde, ſe rendit inſuportable aux Anglois, & odieux aux Flamans, acoutumez de long-tems à l'humeur afable & populaire de Charle-quint. Commines dit, qu'un Prince, qui va en païs étranger, a bien beſoin d'être ſage, pour accorder toutes ſes vielles. *Chap.* 3. *du livre* 6.

1 Un Prince, qui a ſes Etats ſituez entre deux voiſins plus puiſſans que lui, eſt toujours contraint de ſe ranger du côté de celui, qui eſt le plus fort, ou le plus heureux. Or comme les Romains & les Partes étoient preſque égaux en force, ainſi que je le viens de marquer, & que la fortune ſe déclaroit, tantôt pour les uns, tantôt pour les autres; *multa Romanis ſecunda, quædam Parthis eveniſſe.... damnis mutuis.* Ann. 15. l'Arménie, qui dépendoit également des uns & des autres; (car les Romains en avoient la ſouveraineté en propre, & les Partes la poſſeſſion) épouſoit les interets de celui des deux Empires, qu'elle craignoit davantage, toûjours partagée entre l'obéïſſance & la révolte.

2 C'eſt, dit Commines, grande folie à un Prince, de ſe ſoumétre à la puiſſance d'un autre, particuliérement quan-

NOTES HISTORIQUES.

h Mais de chaines d'or, dit Patercule, pour rendre plus d'honneur à la Roïauté. *Regem Armeniæ Artavaſden, fraude deceptum, catenis, ſed, ne quid honori deeſſet, aureis vinxit.* Hiſt. 2. *Argenteis catenis vinxit* dit Dion, *quia nimirum turpe erat Regem ferreis in catenis haberi.* Lib. 49. Ce Roi avoit beaucoup contribué au malheureux ſuccés de l'expédition d'Antoine contre les Partes.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Car ſon fils Artaxias, pour vanger ſa mort, rit le parti des Partes, & par leur apui ſe naintint dans la poſſeſſion de l'Arménie, uſqu'à ce qu'il fut tué par la perfidie de ſes lus proches. Aprés quoi Auguſte donna ce Roïaume à Tigranés *i*, qui y fut conduit ar Tibére. Mais Tigranés ne regna pas ongtems, ni ſes enfans non plus, quoiqu'ils e fuſſent mariez enſemble, & aſſociez à la Roïauté ſelon leur coutume *k*. Artavaſdés y it appellé par Auguſte, & depuis fut depoüil-é, mais il nous en coû- *Ou*, mais ce ne fut pas ſans qu'il nous en coutât, &c. a beaucoup de ſang.

IV. Le ſoin de pacifier l'Arménie fut don-é à Caius Ceſar *l*, qui y mit pour Roi Ario-arzanés, Méde d'origine, mais agréable aux Ar-

REFLEXIONS POLITIQUES.

uand il ſont en guerre, *ou qu'ils ont eu quelque querelle ſemble*: & eſt grand avantage aux Princes, d'avoir lû s Hiſtoires, où ſe voïent de telles entrevües, & de randes tromperies, que quelques-uns des anciens ont ites les uns envers les autres, aïant pris & tué ceux, ni en telle ſûreté s'étoient fiez..... L'éxemple d'un eſt ſez, pour en faire ſages pluſieurs, & leur donner en-e de ſe garder, *Chap. 6. du livre 2. de ſes Mémoires.*

NOTES HISTORIQUES.

i Frére d'Artaxias.

k Dans le Levant, le frére & la ſœur ſe marioient enſem-e, & regnoient en commun. Il y en a pluſieurs éxemples ans la famille des Ptolemées d'Egipte. Dion dit, que Cléo-atre fut mariée avec Ptolemée ſon frére ainé, & Arſinoë ec un autre Ptolemée ſon cadet.

l Fils d'Agrippa.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Arméniens, à-cauſe de ſa belle preſtance 1, & des bonnes qualitez de ſon eſprit; toutefois ils ne voulurent point de ſes enfans aprés ſa mort, qui ſurvint inopinément. Ils voulurent goûter de la domination d'une femme, nommée Erato, mais ils la chaſſérent bientôt.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 La bonne mine & la riche taille ne ſont pas toujours de bons garans du mérite des beaux hommes, mais du moins elles ſervent à impoſer au peuple, dont tout le jugement eſt dans les yeux. Ainſi, ce n'eſt pas ſans raiſon, que les Princes ont tant de ſoin d'avoir un bel extérieur; car tout le monde voit leur corps, & tres peu de gens voïent leur eſprit. Cabrera dit, que la premiére fois que les Reines Marie & Eléonor, ſœurs de Charle-quint, virent Filippe, Prince d'Eſpagne, il leur parut petit de corps, tant elles étoient accoutumées à voir des Alemans. Comme ſi le corps humain, ajoute-t-il, étoit une cage, qui pour être trop petite & trop étroite, ne pût pas loger l'eſprit, pour qui toute la Terre n'eſt pas une aſſez vaſte cariére. *Chap. 3. du livre 1. de ſon Hiſtoire.* Don Juan Antonio de Vera raporte une loi du Roi Don Alonſo el Sabio, (celui qui a compilé un Coutumier, qu'ils apellent *las Partidas*) par laquelle il recommanda aux Rois de Caſtille de n'épouſer que des femmes bien faites, afin que leurs enfans ſoient beaux & bien taillez, ce qui importe beaucoup aux fils des Rois. Le même Auteur ajoute, que les Ambaſſadeurs de Pologne, qui aportérent au Duc d'Anjou le décret de ſon élection, lui dirent, qu'il en avoit en partie l'obligation à ſa belle preſtance, & à ſa mine charmante. *Dans le Diſcours 2. de ſon Ambaſſadeur.* La Reine Margue-

rite,

5t 2. Enfin, aprés avoir été quelque tems ns Maître plutot qu'en liberté, las de vivre ncertains & ſans diſcipline 3, ils apellérent la Couronne Vononés 4, qui étoit fugitif. Mais

REFLEXIONS POLITIQUES.

te, ſa ſœur, dit, que la beauté, qui rend toute action gréable, floriſſoit tellement en lui, qu'il ſembloit u'elle fit à l'envi avec ſa bonne fortune, laquelle des eux le rendroit plus glorieux. *Livre* 1. *de ſes Mé-oires.*

2 La Ginécocratie eſt le pire de tous les Gouverne-ens. Car ce ſexe, dit Tacite, n'eſt pas ſeulement nbécille & voluptueux, & par conſéquent, inhabile au anîment des afaires d'Etat; mais outre cela, il eſt uel, indocile, & deſireux d'étendre ſon pouvoir à nfini, ſi l'on ne met un frein à ſa convoitiſe. Le Pro-te Iſaïe (*chap.* 3.) menace les Juifs de la domination s enfans & de celle des femmes, comme de deux ma-dictions égales. Ainſi, il ne faut pas s'étonner, ſi la inécocratie eſt ſi odieuſe dans les Etats même, où les mmés ont droit de ſuccéder, ni pourquoi divers peu-es l'ont bannie pour jamais de leur Empire.

3 L'Anarchie eſt le plus miſérable état, où puiſſe mber un Roïaume, ou une République; & c'eſt l'u-que fleau, qui puiſſe faire regreter le gouvernement s femmes. Car il eſt impoſſible, que la ſocieté civile bſiſte ſans maître, & ſans loix. C'eſt-pourquoi l'A-archie a toujours été de courte durée.

4 Un Etat a beau changer de forme de gouvernement t ou tard il retournera à celle, qu'il a eüe dans ſon tigine. Le premier gouvernement eſt au corps politi-ue ce que l'air natal eſt au corps humain.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Mais si-tôt qu'Artabanus fit des menaces, Vononés voïant, qu'il y avoit peu de fonds à faire sur eux, & peu à espérer des Romains, qui auroient à soutenir la guerre contre les Partes, s'ils entreprenoient sa défense, accepta les ofres de Creticus Silanus, Gouverneur de Sirie, qui *au-lieu de lui donner une retraite*, le fit investir comme un prisonnier, mais sans lui ôter le nom de Roi, ni lui rien épargner de toute la pompe de la Roïauté 5.

Nous

REFLEXIONS POLITIQUES.

5 Ce n'est pas le titre, ni l'apareil, qui fait un Roi, c'est le pouvoir ; la majesté est dans les fonctions, & non point dans les ornemens ; & c'est pour céte raison, que le titre de majesté n'apartenoit pas au Sénat de Rome, quoiqu'il en eût toutes les marques extérieures, c'est-à-dire, les faisceaux, la robe de pourpre, la chaise d'ivoire, &c. mais au peuple, en qui résidoit la plénitude de la puissance. Têmoin céte formule, qui se prononçoit à haute voix à l'ouverture de tous les Comices, *Velitis, jubeatis, Quirites*, qui est le nom qu'on donnoit à l'assemblée du peuple. Cabrera dit, que Filippe II. aïant épousé Marie Reine d'Angleterre, & reçu de son pére la renonciation du Roïaume de Naples en faveur de ce mariage, trouvoit fort mauvais, que son pére en retint l'administration & les revenus, d'autant qu'il n'étoit ainsi Roi de Naples & d'Angleterre, que de titre & de nom. Encore y avoit-il des Anglois, qui ne l'apelloient point autrement, que le mari de la Reine. *Chap. 5. & 7. du liv. 1. de son Hist.* Les Comtes d'Egmont & d'Horne aïant été arêtez par le Duc d'Alve, sans la

ous dirons en ſon lieu, comme il eſſaïa de dérober à céte moquerie 6.

V. Au reſte, Tibére ne fut pas fâché s troubles de l'Orient, qui lui fourniſ- ient un prétexte, pour ſéparer Germanicus avec des légions acoutumées à n'obeïr qu'à 1 lui

participation de la Ducheſſe de Parme, Gouvernante s Païs-bas, céte Princeſſe, qui voïoit, que le Duc oit, outre un pouvoir fort étendu, des ordres ſecrets, i ne lui laiſſoient plus que le nom de Gouvernante, ia Filippe II. de la retirer de ces Provinces, diſant, l'il n'étoit ni convenable à ſon ſervice, ni honorable à lle, qu'il vouloit bien apeller ſa ſœur, d'y reſter avec titre ſans autorité. *Strada livre 6. de ſa premiére écade.*

6 Un Prince dépoüillé de ſes Etats ne reſte pas volon- rs entre les mains de celui, qui s'en eſt emparé, elque bon traitement qu'on lui faſſe. Car c'eſt orner r ſa préſence le trionfe du Vainqueur, ou de l'Uuſur- teur. Ferdinand le Catolique aſſigna des terres & des venus à Boabdil, ſur qui il avoit ou conquis, ou uſur- le Roïaume de Grenade; mais ce Prince ne tarda guére paſſer en Afrique. Car, dit Mariana, ceux qui ſe ſont s Rois, n'ont pas aſſez de conſtance, ni de patience, ur mener une vie privée. *Chapitre 18. du livre 25. de n Hiſtoire d'Eſpagne.*

1 Quelque grande que paroiſſe être la fidélité d'un Su- t, à qui une armée, ou une Province a ofert la ſouve- ineté, il eſt de la prudence du Prince de le retirer, ſous elque prétexte ſpécieux, d'entre les mains de céte mée, ou de céte Province, de peur que l'infidélité autrui & l'ocaſion ne lui inſpirent à la fin l'envie d'ac-

cep-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

lui *m*, & pour l'expoſer à de nouveaux dangers en lui donnant de nouveaux emplois. Mais plus il étoit haï de ſon oncle, & aimé de ſes ſoldats, plus il cherchoit à terminer la guerre par un dernier combat, penſant inceſſamment à tout ce qui lui avoit bien ou mal réüſſi

REFLEXIONS POLITIQUES.

cepter ce qu'on lui pouroit encore ofrir. Les mutins des légions Germaniques avoient ofert leur ſervice à Germanicus, réſolus de le ſuivre par-tout, s'il vouloit ſe ſaiſir de l'Empire; (*Ann.* 1.) & par conſéquent, Tibére avoit ſujet de ſe défier de la fidélité de Germanicus, & de l'afection que ces légions avoient pour lui, & pour Agrippine, qui leur feſoit inceſſamment des largeſſes. La ſatisfaction, que les Napolitains avoient du gouvernement de Gonçalo Hernandez, qu'ils apelloient par excellence le Grand Capitaine, fut la principale cauſe de la réſolution que prit Ferdinand le Catolique de le faire retourner en Eſpagne, ſous l'eſpérance de le récompenſer de la Grand' Maîtriſe de l'Ordre de S. Jaques, qui étoit la premiére dignité du Roïaume.

NOTES HISTORIQUES.

m Filippe II. en uſa preſque de même envers Aléxandre Farneſe, ſon neveu. Il l'envoïa en France au ſecours de la Ligue, pendant que ſa préſence étoit abſolument néceſſaire dans les Païs-bas, où il avoit commencé de rétablir l'autorité roïale, en feſaut retourner l'Archiduc Matias en Alemagne; le Duc d'Alençon en France; le Comte de Liceſtre en Angleterre; & le Prince d'Orange en Hollande. Car ſon abſence donna de nouvelles forces aux Rebelles, & fut cauſe, qu'ils recouvrérent une grande partie de ce qu'ils avoient perdu. Ainſi, Don Carlos Coloma a bien raiſon de dire, que Filippe II. agit en cela contre toutes les regles de la Politique. *Livre* 2. *&* 3. *de ſes Guerres de Flandre.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ſſi depuis trois ans, qu'il commandoit en
emagne. Il conſidéroit, que les Alemans
ient toujours vaincus en bataille rangée, &
ns les lieux égaux; que les bois, les marais,
ourte durée de l'eſté, & la longueur de l'hi-
leur étoient favorables; que ſes ſoldats ſe
cioient moins des bleſſures, que de la fati-
: du chemin, & de la perte de leurs armes,
s'enroüilloient & s'uſoient; que les Gaulois
ſſoient de fournir des chevaux; que le ba-
e prodigieux, qu'on menoit, étoit aiſé à
quer, & tres-dificile à défendre: au lieu que
on entroit par mer, il étoit aiſé de ſurpren-
les ennemis, à qui la navigation étoit incon-
. Outre que l'on commenceroit la guerre de
illeure heure, & qu'on porteroit par l'em-
chure des fleuves les légions, les vivres, les
vaux, & le bagage, juſqu'au fond de l'A-
agne, ſans courir aucun riſque. Il réſolut
c de s'en tenir à cet expedient.

VI. Pendant qu'il envoïe P. Vitellius, &
Antius recevoir le tribut des Gaules, Si-
, Anteius & Cecina ſont emploïez à
iper une flote. On crut, que mille na-
s ſufiroient, & l'on y travailla inceſſam-
t. Les uns avoient la poupe & la proüe
ites, & le ventre large, pour reſiſter
ux à la violence des vagues; les autres
ent le fond plat, pour pouvoir aborder

lorſ-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

lorſque la marée ſeroit baſſe; pluſieurs étoient à double tîmon, pour prendre terre des deux côtez, ſans perdre de tems à tourner; & beaucoup d'autres furent couverts de ponts pour porter les machines de guerre, les chevaux & les vivres. Enfin, tous ces vaiſſeaux étoient faits pour aler à voiles & à rames, & les ſoldats rendoient encore céte flote plus redoutable par le grand bruit qu'ils feſoient ſur le rivage. L'Iſle de Batavie *n* fut choiſie pour le rendez-vous de l'armée, à-cauſe qu'elle étoit facile à aborder, & commode pour aſſembler les troupes, & pour porter la guerre en Alemagne. Car le Rhin, qui par tout ailleurs n'a qu'un canal, ou du moins n'eſt coupé que d'iſles fort petites, ſe ſépare à l'entrée de la Batavie, comme en deux riviéres, d'ont l'une qui traverſe l'Alemagne, garde ſon nom & la rapidité de ſon cours, juſqu'à ce qu'elle ſe perde dans l'Océan: l'autre, qui borde la Gaule, eſt plus large & plus paiſible, & ceux du païs l'apellent Vvahal, *o*; nom, qu'elle change encore en celui de la Meuſe, par la vaſte embouchure de laquelle elle ſe va décharger auſſi dans l'Océan.

VII. Pendant qu'on met ces navires en mer,

NOTES HISTORIQUES.

n La Hollande.

o Aujourdui Vvale.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ner, Germanicus envoïe Silius, ſon Lieu-
nant, avec un Camp volant, faire une ir-
ption dans le païs des Cattes; & luy avec ſix
gions va ſecourir un Fort bâti ſur la Lipe,
ue les ennemis aſſiégeoient. Mais Silius à-
uſe des pluies, qui ſurvinrent, ne pût
ire autre choſe, que d'enlever la femme &
fille d'Arpus, Prince des Cattes, avec un
u de butin; Germanicus n'eut pas le tems
livrer combat aux aſſiégeans, qui s'évadé-
nt au bruit de ſa venüe. Comme ils avoient
moli le tombeau dreſſé aux légions de Va-
s, & un ancien autel conſacré à Druſus, il
bâtit l'autel, & pour rendre plus d'honneur
ſon pére, fit des courſes à l'entour *p.* avec
s légions. Pour le tombeau, il ne trouva
s à propos d'en dreſſer un autre, mais il fit
rtifier tout de nouveau tout ce qui étoit en-
e le Fort d'Aliſone & le Rhin, & il y mit de
uvelles bornes.

VIII. Ce fut aprés que la flote fut ari-
vée,

NOTES HISTORIQUES.

C'étoit une cérémonie, qui ſe feſoit chez les Romains
funérailles des Princes & des perſonnages illuſtres.
ercitus, dit Suétone parlant de Druſus, *honorarium ei tu-
lum excitavit, circa quem deinceps ſtato die quotannis miles de-
reret.* Ces autels étoient comme nos Epitafes.

Hectoreum ad tumulum, &c.
Et geminas, cauſſam lacrymis, ſacraverat aras. Virg. Æneid. 5.
Aggeritur tumulo tellus, ſtant manibus aræ. Æn. 3.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

vée, & les vivres envoïez, qu'aïant distribué les navires aux légions & aux Aliez, il entra dans le Canal apellé du nom de Drusus *q*, & pria son pére de favoriser les desseins d'un fils, qui suivoit son éxemple & ses traces. De là il navige heureusement par les lacs & par l'Océan jusqu'à l'embouchure de l'Amise, & il débarque ses soldats en un lieu de même nom *r*, qui est à main gauche, au-lieu qu'il faloit aler à main droite, pour entrer dans les terres des ennemis; faute, qui fit perdre plusieurs jours à bâtir des ponts pour le passage de l'armée. Cependant, la Cavalerie & les légions passérent les premiéres lagunes sans danger, parce que la marée ne montoit pas encore; mais les Aliez, qui suivoient, furent surpris par le flux, & plusieurs d'entre les Bataves, qui étoient avec eux, se noïérent en voulant braver les eaux, & montrer leur adresse à nager. Comme Germanicus campoit, on lui aporta la nouvelle de la révolte des Angrivva-

NOTES HISTORIQUES.

q C'étoit un Canal, que Drusus fit tirer entre le Rhin & l'Issel, depuis Arnheim jusqu'à Doesburg, qui veut dire ville de Drusus, pour transporter son armée du Rhin dans le Golfe de Zuyder-zee, & de là dans l'Océan.

r Il y avoit un lieu, qui s'apelloit Amise, de même qu'il y avoit le For & la riviére d'Alisone: & comme le lieu & le fleuve, dit M. Rick dans ses Notes, avoient un même nom, c'est encore aujourdui de même. Car l'Ems donne son nom à la ville d'Embdem.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

riens ſ, qu'il avoit laiſſez derriére : mais
rtinius, qui y fut envoïé avec de la Cava-
ce & de l'Infanterie armée à la legére, ne
la guére à vanger céte perfidie par le fer &
le feu.

X. Comme il n'y avoit plus que le Weſer
re les Romains & les Cheruſces, Arminius
reſente ſur le rivage avec les autres Grans
païs, & aprés avoir apris, que Germani-
étoit arivé, demande la permiſſion de
er à ſon frére. Ce frére s'apelloit Flavius,
ervoit dans nos armées, fort eſtimé pour
délité, & pour avoir perdu un œil dans un
bat donné, peu d'années auparavant, ſous
ommandement de Tibére. Germanicus
eſent à l'entrevüe, & Flavius va trouver Ar-
ius, qui renvoïant tous ceux de ſa ſuite, le
t de faire pareillement retirer les Archers,
bordoient nôtre rivage. Quand ils furent
s, Arminius lui demanda, d'où venoit
l étoit borgne t, & Flavius racontant, que
ccident lui étoit arivé dans un combat, &
pour récompenſe on lui avoit augmenté ſa
pen-

NOTES HISTORIQUES.

peuples, qui habitent entre l'Ems & le Weſer.
e rens ainſi, *unde ea deformitas oris* ? au lieu de dire, le
vié balafré, ou cicatriſé, parce que Tacite parlant de
Saturius, d'Hannibal, & de Civilis, qui étoient tous trois
borgnes, il ſe ſert de la même expreſſion, *ſimili*, dit-il, *oris*
deformitate. Hiſt. 4. Outre que la demande d'Arminius
doit e raporter à ce qui précéde, ſçavoir, *amiſſo per vulnus*
oculo

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

penſion, & fait preſent d'un colier, d'une couronne *u*, & de quelques autres marques d'hon-

NOTES HISTORIQUES.

u Ces couronnes étoient de pluſieurs ſortes, mais toutes de matiére fort commune. La couronne trionfale, qui étoit la plus noble de toutes, étoit de laurier, mais le luxe, qui fait toujours la guerre à la médiocrité, mit depuis en uſage, les couronnes d'or pour les Généraux victorieux, & ce preſent s'apelloit *Aurum coronarium*. La couronne obſidionale, que les ſoldats préſentoient à leur Général, pour avoir fait lever le ſiége aux ennemis, étoit faite d'herbes, parce qu'autrefois les vaincus donnoient une poignée d'herbes au vainqueur, pour marquer, qu'il entroit en poſſeſſion de leurs terres. *Pline liv.* 22. *chap.* 3. & 4. Il eſtime céte couronne plus que toutes les autres, à cauſe que c'étoit l'unique, qui ſe donnoit aux Généraux par les Soldats, au-lieu que les ſoldats recevoient les autres de leur Général. Sicinius Dentatus, qui avoit obtenu huit couronnes d'or, trois murales, & quatorze civiques, n'en eut jamais qu'une obſidionale. La civique étoit de chêne, ou d'yeuſe, & ſe donnoit, pour avoir ſauvé la vie à un citoïen, & tué celui, qui la lui vouloit ôter. La murale & la *caſtrenſe* ou *vallaire* ſe donnoient à ceux, qui avoient monté les premiers à la brêche, ou forcé le Camp des ennemis. Ce qui étoit marqué ſur ces couronnes par des crenaux, ou par une paliſſade en gravure. Ceux, qui obtenoient l'Ovation, i. e. le petit trionfe, portoient une couronne de mirte ſur la tête. Patercule dit, qu'Agrippa, gendre d'Auguſte, fut le premier, qui, parmi les Romains, fut honoré de la couronne navale. *Hiſt.* 2. *chap.* 81. Céte ſorte de couronne avoit pour marque des proües de navires gravées tout autour, d'où elle fut apellée *corona roſtrata*. Or les Romains, dit Cabrera, avoient mis en uſage les couronnes d'herbes & de bois, & les anneaux de fer, pour exclure la récompenſe mercenaire, en ſéparant le profit d'avec la gloire, & pour graver avec le burin du point d'honneur l'amour de la vertu dans les cœurs, *Chap.* 12. *du livre* 8. *de ſon Hiſtoire*. Ces ſortes de récompenſes, ajoûte un Moderne, n'ont point de bornes, parce que la Roïauté eſt une ſource, d'où naiſſent inceſſamment de nouveaux honneurs & de nouvelles dignitez, tout de même que du ſoleil naiſſent à chaque moment des traits de lumiére, qui bien loin d'épuiſer ſa fécondité, le font luire d'avantage. *Chap.* 9. *de la Politique de France.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

conneur militaires 1, Arminius se moqua

REFLEXIONS POLITIQUES.

Ce n'est pas la matiére du don, qu'on estime dans récompenses, mais l'opinion qu'en ont les hommes. vénération ne s'adresse pas au métal du colier, de couronne, ou de la croix, mais au pourquoi. Ainsi, importe peu, que ces marques extérieures soient d'or, argent, de cuivre, de bois, ou d'étofe. Ce sont des *bres d'enqueste*, qui par exciter la curiosité de ceux, ques voïent, atirent le respect & l'admiration à celui, ques porte. T. Labiénus aïant donné des bracelets d'or n militaire, que les soldats portoient au bras gau- à un Cavalier, qui avoit fait de belles actions, on dit à ce Cavalier, qu'il estimoit beaucoup, *Tu rtagé en homme riche*, comme pour lui dire, *Tu es pas en homme de guerre*. Le Cavalier honteux de raillerie ala jeter ce present aux piez de Labiénus; ps quoi Scipion, son Général, lui aïant envoïé des elets d'argent, il s'en tint extraordinairement ho- é. Témoignage, qu'il est facile aux Princes de ré- penser leurs serviteurs & leurs soldats à peu de frais, ue les braves gens font plus de cas de ce qui les hono- que de ce qui les enrichit. Sébastien, Roi de Portu- , fesant présent d'un poignard garni de pierreries au e Duc de Pastrane, fils de Ruy Gomez de Silva, Prin- d'Eboli, ce Duc, qui n'avoit que quinze ans, le tira le champ, & dit en touchant la lame, sans se cier des pierreries : *Elle est tres bone. Cabrera* . 10. *du livre* 11. *de son Filippe. II.* Pour conclu- , je dirai, que les Princes donnent le prix qu'ils ent aux choses, & que le fer & le plomb sont précieux entre leurs mains, quand ils savent servir à propos, que ne l'est l'or entre celles des Su-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

qua de lui pour s'être fait esclave à si vil prix.

X. Là-dessus ils commencérent à se piquer tous deux. Flavius alégue la Majesté de l'Empire, la puissance de l'Empereur, la sevérité des Romains envers les vaincus, & leur clémence envers ceux, qui se rendoient volontairement; enfin, le bon traitement, que l'on fesoit à sa femme & à son fils. Arminius au contraire insiste sur l'amour *indispensable* de la patrie, sur l'ancienne liberté Germanique, sur la révérence düe aux Dieux tutélaires du païs, & le conjure au nom de sa mére, qui joignoit ses priéres avec les siennes, de vouloir plutôt servir de Géneral à sa nation, que d'y passer à jamais pour un déserteur, & pour un traître. De là venant de part & d'autre aux reproches & aux injures 1, la riviére, qui les separoit, ne les eut pas empêchez de se batre;

REFLEXIONS POLITIQUES.

Sujets. Si le poil honteux d'une Dame de Bruges a bien servi de cause & de principe à un Ordre, dont les Rois d'Espagne & les Empereurs font gloire de porter le collier, qu'y a-t-il de si vil & de si bas, qui ne puisse fournir aux Princes un fonds inépuisable de quoi récompenser les Grans.

1 Les entrevües des Grans aigrissent plus les esprits qu'elles ne les adoucissent; car il s'y dit toujours quelque chose, soit par eux, ou par ceux, qui les accompagnent d'où ils prennent ocasion de se séparer ennemis.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

re, ſi Stertinius acourant au bruit n'eut nu Flavius, qui tranſporté de colére 2 de-ndoit ſon cheval & ſes armes. A l'autre d on voïoit Arminius, qui d'un air mena-nt nous défioit au combat; car il y avoit oucoup de choſes, qu'il diſoit en latin, mme aïant ſervi quelque tems dans nos ar-es, en qualité de Commandant des trou-auxiliaires de ſon païs.

XI. Le lendemain, les Alemans ſe rangé-: en bataille au delà du Weſer. Germani-, ne croïant pas qu'il fût de la prudence d'un

REFLEXIONS POLITIQUES.

Ceux même, qui ont renoncé à leur honneur, & ont gloire de leur ſcélérateſſe, s'ofenſent d'être ez traitres. Flavius avoit ſoufert patiemment la rail-ſanglante d'Arminius, qui lui avoit reproché d'ê-eſclave des Romains; [*inridente Arminio vilia ſer-pretia*] mais ſi-tôt que ſon frére l'eut apellé traître, pût diſſimuler davantage; & ſans Stertinius, qui a de vive force, il aloit vanger céte injure. Je ne ométre ici la réponſe que fit ſur l'échafaut un Juan , à qui on aloit couper la tête. A ces mots de la nce, *a eſtos Cavalleros por traidores*, que le bour-prononçoit à haute voix, il s'écria: *Tu en as menti, us ceux qui te le font dire*: Saillie, qui véritable-ne montroit pas un cœur contrit; mais qui du ns en marquoit un, peu taché du crime de trahiſon. nt les termes de Don Juan Antonio de Vera dans *Etome de la Vie de Charle quint.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

d'un Général d'hazarder un combat 1, avan
que d'avoir dressé des ponts, & mis des gen
pour les garder, fit passer à gué sa cavalerie
sous la conduite de Stertinius, & du Primipi
le x Emilius, qui s'écartérent fort l'un d
l'au

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Un bon Général ne doit jamais hazarder une bata
le, qu'il n'ait mis bon ordre à tout; c'est commencer
vaincre, que de commencer par ne pouvoir être vainc
„ Cet article entendoit bien le Roi Loüis XI. dit Cor
„ mines; il étoit tardif à entreprendre, mais à ce qu
„ entreprenoit, il y pourvoïoit si bien, qu'à gran
„ peine eût-il pû manquer d'être le plus fort, & que
„ maîtrise ne lui en fût demeurée. *Chap.* 13. *du livre*
Prosper Colonne & le Duc d'Alve, son imitateur,
vouloient jamais donner de bataille, qu'ils ne fussent
sûrez de la gagner. *Voïez la note* 1. *de l'article* 40. *du p*
mier livre Henri IV. aïant envoïé demander bataille a
Ducs de Parme, & du Maine, le premier répondit
héraut, (ce sont les termes du Chancelier de Chivern
que le Roi d'Espagne l'avoit envoïé, pour empêch
que la Réligion Catolique ne fût altérée en France;
pour faire lever le siége de Paris; que pour l'un, il
voit déja fait; & que pour l'autre, s'il trouvoit,
pour y réüssir, ce fût le plus court de donner la batail
il le feroit, & contraindroit le Roi de Navarre à la re-
vo

NOTES HISTORIQUES.

x Les Primipiles étoient les Lieutenans Colonels des
gions. Chaque Primipile commandoit à tous les Centurio
ou Capitaines de sa légion, *Qui primus Triariorum Centu*
sive Triariorum manipulo in prima cohorte præerat, atque relios
omnes Centuriones dignitate anteibat, Primopilus, sive Prim
lus, sive Primipili Centurio vocabatur. Rosin Antiquit. R
lib. 10. cap. 7.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

lutre, pour ſéparer les forces des ennemis. Cariovalda, Général des Bataves, paſſa à l'endroit le plus rapide; les Cheruſces firent ſemblant de fuir, & l'atirérent ainſi dans une plaine environnée de bois, où ils étoient en embuſcade; & puis ſortant tout-à-coup, & ſe répandant de toutes parts, ils terraſſent ceux, qui venoient à eux, & ſerrant de prés les plus hards, les défont, quoiqu'ils ſe fuſſent ralliez en rond, combatant les uns pié à pié, & lançant de loin ſur les autres. Cariovalda aïant ſoutenu longtems la furie des ennemis, exhorte les ſiens à ſe ramaſſer en peloton, pour rompre les bataillons, qui leur fondoient ſur les bras, & ſe jetant lui-même au plus fort de la mêlée, ſon cheval tué ſous lui, il tombe par terre tout percé de coups, & beaucoup de Noblesse à ſes côtez. Le reſte échapa, ou par ſa réſiſtance vigoureuſe, ou par le ſecours de l'autre Cavalerie.

XII. Dés que Germanicus a paſſé le Weſer, un transfuge lui donne avis, qu'Arminius avoit choiſi ſon champ de bataille, & que d'autres nations s'étoient venu joindre à lui dans une forêt conſacrée à Hercule, & que cette nuit-là ils devoient forcer nôtre Camp. On

y; ou qu'enfin il prendroit telle autre réſolution qu'il jugeroit à propos. *Dans ſes Mémoires.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

On le crut d'autant plus, qu'on voïoit déja
feux, & que les coureurs raportoient, qu
avoient entendu le henniſſement des chevau
& le bruit confus, comme d'une multitu
qui marche en foule & précipitamment. Di
un danger ſi preſſant, où il s'agiſſoit de tu
perdre, ou de tout gagner, Germanicus vi
ſonder le courage & la diſpoſition des ſold
Mais comment faire, pour en juger ſûreme
Les Tribuns & les Centurions, dit-il en
même, raportent plutôt ce qui doit réjo
que ce qui eſt; les Afranchis ont l'ame v
le & ſervile; les amis ſont complaiſans
l'on tient conſeil, dés qu'un avis a quelq
aprobateurs, toute l'aſſemblée y aplaudi
Ai

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 En tel Conſeil, dit Commines, il ſe trouve be
coup de gens, qui ne parlent qu'aprés les autres, a
guere entendre aux matiéres, & déſirent compl
quelqu'un, qui aura parlé, qui ſera homme eſtim
autorité. *Chap. 2. du livre 2.* Il y en a d'autres
veulent pas contredire, parce qu'ils ſe font un p
d'honneur de n'être pas vaincus par leur adverſair
ſorte qu'ils aiment mieux laiſſer paſſer un avis,
jugent devoir être préjudiciable, que de n'avoir
gloire de faire ſuivre le leur. Vanité encore plus blâ
que la camplaiſance. Il vaut bien mieux, dit Cal
paſſer pour ſage & prudent, que pour homme d'
rité; car ſi vôtre avis eſt rejeté, & qu'il en arive
Prince, ou au public, cela tourne à vôtre honneu
à la honte de celui, qui l'a emporté par ſon crédit

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Ainſi, pour connoître à fond les ſentimens les ſoldats: il faut ſavoir ce qu'ils diſent dans eurs tentes: lorſque mangeant enſemble; & ins écoutes, ils par- ent à cœur ouvert.

Ou, ils découvrent leur crainte, ou leur eſpérance.

XIII. La nuit venüe, ſortant par la porte Augurale *y*, couvert d'une peau de bête ſauvage *z*, & ſuivi d'un ſeul homme, il enfile, par de petits chemins détournez & inconnus aux ſentinelles, les ruës du Camp, s'arête à toutes les tentes, & joüit de ſa réputation, tandis que les uns parloient de ſa haute naiſſance, & de ſa bonne mine; les autres de ſa patience infatigable, de ſa civilité, & de ſon égalité d'eſprit dans les afaires & dans les plai-

REFLEXIONS POLITIQUES.

ir ſa faveur. *Chap. 7. du livre 2. & 6. du livre 11. de n Hiſtoire.*

1 Les Princes ne ſe ſauroient familiariſer avec la Véri-, ſi elle n'eſt déguiſée; ni la Vérité avec eux, s'ils ne nt déguiſez. Quand la Vérité les connoît, elle les fuit; u-lieu qu'elle les cherche, quand elle ne les connoît pas. n'y a preſque point de Prince, qui à la fin de ſon regne e ſoit encore à ſavoir comme Pilate, *quid eſt veritas.*

NOTES HISTORIQUES.

y C'étoit la porte Prétorienne, où étoit toujours l'Augul, c'eſt-à-dire le lieu où le Général prenoit l'augure & les ſpices avant que de rien entreprendre. L'Agural étoit à ain droite, & le pavillon du Général à main gauche.

z C'étoit l'habillement ordinaire des Alemans Auxiliaiſ; & Germanicus le prenoit alors, pour paſſer pour un es Alemans de ſa garde. *Tergis ferarum horrentes.* Hiſt. 2. *Geent & ferarum pelles.* In Germania.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

plaisirs ; & que tous avoüoient qu'il méri
bien d'être servi avec afection dans un co
bat, & qu'il faloit *au plûtôt* sacrifier ces pe
fides infracteurs de la paix à la gloire du gé
néral, & à la vangence de son armée. En
le même tems, un des ennemis, qui savoi
langue latine, pousse son cheval vers nr
Camp, & criant à toute voix promet d
part d'Arminius à chaque soldat, qui se r
droit à lui, cent sesterces *a* par jour, tant que
la guerre dureroit, & à tous des femmes &
des terres, pour vivre commodément le re
de leurs jours. Céte bravade enflamma le co
rage des légions. A la bonne heure, disoient-
elles, c'est signe, que les biens & les femmes
des Alemans vont tomber entre nos mains il
n'y a qu'à donner la bataille. Sur la troisiéme
veille de la nuit *b*, on vint pour assaillir nre
Camp, mais on s'abstint de tirer, quand on
vit nos remparts tout bordez de cohortes &
chacun sur ses gardes.

XIV. La même nuit Germanicus fit un son-
ge agréable. Il lui sembla qu'il sacrifioit &
que sa robe étant tachée du sang des victimes,
il en recevoit une plus belle des mains de la
pr-

NOTES HISTORIQUES.

a Deux écus & demi de nôtre monnoie.

b La nuit étoit divisée en veilles ou gardes, qui étoient chacune de trois heures.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

pératrice ſon aïeule. Tout joieux de cet augure, qui fut confirmé par les auſpices *c*, il convoque l'aſſemblée, où il parle des meſures, qu'il avoit priſes de loin pour la bataille, qu'il aloit donner. „ Le fort des ſoldats Romains, dit-il, n'eſt pas ſeulement de combatre en raſe campagne, ils ont encore le même avantage dans les bois, lorſque la raiſon entre dans leur conſeil; car les boucliers & les piques de grandeur & de longueur énorme, qu'ont les Barbares, ne ſont pas maniables parmi des haliers & des troncs d'arbre, comme vos épées & vos javelots, ni comme vôtre armure, qui eſt toute juſte à vos corps. Redoublez vos coups, & portez toujours au viſage. Ces Barbares n'ont ni cuiraſſe, ni morion; leurs boucliers même ne ſont que d'oſier & de bois peint. Véritablement, leurs premiers rangs ſont garnis de piques, mais tout le reſte n'a pour armes, que des bâtons endurcis au feu, ou des dards fort courts. Comme leurs corps ſont afreux à voir, & ſont bons pour un premier éfort, auſſi ſuccombent-ils aux moindres bleſſures. Ce ſont des gens, qui s'enfuient ſans ſe ſoucier, ni de leurs Généraux, ni de leur réputation; qui perdent courage dans l'averſité; „

NOTES HISTORIQUES.

c Les auſpices ſe tiroient du vol des oiſeaux.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ & qui ne reſpectent ni droit divin, ni dr
„ humain dans la bonne fortune. Si la fatig
„ des chemins & de la mer vous fait deſi
„ d'en voir la fin, c'eſt aujourdui que vous
„ ſerez quites. Nous ſommes déja plus prés
„ l'Elbe *d* que du Rhin, & la guerre eſt fini
„ ſi vous me faites gagner la bataille dans
„ païs, où je marche ſur les traces de mon p
& de mon oncle. L'ardeur des ſoldats répo-
dit au diſcours du Général, & tout auſſi-t
on ſonna la charge.

XV. Arminius & les autres Grans du p
ne manquoient pas d'exhorter auſſi leurs ge
„ Voilà, diſoient-ils, les fuïards de l'armée
„ Varus, qui, pour éviter les travaux d
„ guerre, ont embraſſé la révolte; qui aia
„ les Dieux contraires, & toute eſpérance p
„ duë, viennent encore, les uns tout couv
„ de bleſſures, & les autres tout briſez d
„ tempête, ſe preſenter devant leurs plus r
„ doutables ennemis. Ils ont pris les rou
„ les plus inconnües de la mer, pour n'ê
„ rencontrez ni pourſuivis de perſonne; m
„ quand ils ſeront une fois dans la mêlée,
„ quoi leur ſerviront les rames & les vent

ſo

NOTES HISTORIQUES.

d C'eſt que les Romains vouloient borner l'Empire
l'Elbe, ſelon le conſeil donné par Auguſte à Tibére. *Co
cendi intra terminus Imperii.* Ann. I.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ouvenez-vous ſeulement de leur avarice, „
e leur cruauté, & de leur orgüeil, & vous „
errez, qu'il ne vous reſte plus qu'à vain- „
re, ou à mourir avant la ſervitude. „

XVI. Les Cheruſces enflammez deman-
ant à combatre, Arminius les méne dans
n lieu apellé Idiſtaviſe. C'eſt une plaine en-
re le Weſer & des collines, laquelle ſe
ourbe inégalement ſelon le cours du fleuve,
ui s'élargit en des endroits, où ces colli-
es lui cedent; & ſe reſſerre en d'autres, où
s montagnes lui réſiſtent. Derriére s'éle-
oit une forêt; dont les arbres étoient hauts
t toufus; mais avoient des eſpaces vuides
ntre les troncs. Les Barbares *e* ocupérent
plaine & l'entrée de la forêt, les Che-
ſces ſeuls ſe poſtérent ſur les montagnes,
our venir fondre ſur les Romains, lorſ-
ue le combat ſeroit échaufé. Nôtre armée
archoit en cet ordre: Les Gaulois & les
lemans Auxiliaires étoient à la tête; aprés
ux venoient les Archers à pié, & puis
uatre légions, ſuivies de deux cohortes Pré-
oriennes, & de la fleur de la Cavalerie
vec Germanicus. Les quatre autres légions
archoient les derniéres avec les Archers

NOTES HISTORIQUES.

e Ceux, que Tacite a dit, qui s'étoient venu joindre à
rminius.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

à cheval, les ſoldats legérément armez, &
les autres cohortes des Aliez. Enfin, tout l
monde avoit ſoin de garder ſon rang, &
ſon ordre de bataille, pour être toujours pr
à combatre au premier ſignal.

XVII. Germanicus voïant quelques trou
pes de Cheruſces venir à nous avec furie, com-
mande aux mieux montez de la Cavalerie de l
aler charger en flanc; & à Stertinius, de les i-
veſtir par derriére, prêt à le ſoûtenir lui-m-
me, s'il en étoit beſoin. Sur ces entrefaites, l
voit paſſer huit aigles *f*, qui volant vers la f-
rêt entrérent enfin dedans. A cet heureux a-
gure, il s'écrie, qu'il n'y avoit plus qu'à ſuiv
ces oiſeaux, qui ſervoient de guides auſſi bi
ce

NOTES HISTORIQUES.

f Don Juan Antonio de Vera & Ulloa racontent dans la Vie de Charle-quint, qu'étant ſur le point de donner ba-
le à l'Electeur de Saxe Jean-Fédéric, il parut un aigle, il aprés avoir volé aſſez longtems autour de l'armée Impéri-
prit enfin ſon vol vers le Septentrion, comme pour ann-
cer la victoire à l'Empereur. Herrera dit, qu'un autre ai-
vint du Camp des Turcs ſe repoſer ſur le pavillon de Si-
mond de Battor, Prince de Tranſilvanie, & ſe laiſſa pren-
& gouverner comme un oiſeau privé. *Chap.* 21. *du livre* 2
la 3. *Partie de ſon Hiſtoire.* Il eſt raconté dans la Croniqu
Paul Piaſecki, que les Ecoliers du Colége de Zamoski
joüant dans un champ du voiſinage prirent un aigle, qu
ſerpent tenoit entortillé. Ce qui fut pris pour un préſa
que le Grand-Général Jean Zamoyski, qui étoit parti ce j
là pour aler joindre ſon armée à Cracovie, aloit bientôt
livrer l'Aigle Polonoiſe des piéges de l'Archiduc Maxi-
lien d'Autriche, élû Roi par la faction des Zborowvi &
Gorka, qui vouloient annuller l'élection de Sigiſmo
Ja-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

que de Dieux *g tutelaires* aux légions 1. De ce pas l'Infanterie marche, & la Cavalerie envoïée devant charge les ennemis sur la queuë & sur les ailes. Chose surprenante, deux de leurs bataillons prennent la fuite tout à rebours l'un de l'autre; ceux, qui étoient dans les bois, se sauvent dans la plaine, & ceux, qui ocupoient la plaine, se jetent dans les bois. Les Cherusces qui tenoient le milieu, furent chassez des montagnes à la vüe d'Arminius, qui tout couvert de sang soutenoit encore le combat & de sa voix, & de sa main.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Un Général d'armée fait toujours prudemment d'interpréter les prodiges en sa faveur; car il ne faut jamais rien dire aux soldats, quelque braves & aguerris qu'ils soient, qui les puisse intimider. Outre qu'un Général, qui donne à connoître à son armée, qu'il prend mauvais augure de quelque phénoméne, où de quelque événement fortuit, est soupçonné d'avoir peur lui-même; ce qui produit toujours de méchans éfets.

NOTES HISTORIQUES.

Prince de Suéde. 1587. Si ces prodiges passent pour vrais, je ne sai pas pourquoi celui, que Tacite raconte ici, paroit fabuleux à Juste-Lipse. Il devoit le souvenir, que Tacite dit, que comme il seroit contre la dignité de l'Histoire de recréer le lecteur par des contes fabuleux, il y auroit de la témérité à refuser de croire ce que tout le monde a publié. *Hist.* 2.

g Les Romains avoient tant de vénération pour leurs Aigles, qu'ils en fesoient leurs Dieux militaires, & les préféroient même aux autres Dieux. *Religio tota castrensis*, dit Tertulien dans son Apologétique, *signa veneratur, signa jurat, & diis omnibus præponit.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

main. Il auroit même rompu nos Archers
ſur leſquels il s'étoit acharné, ſi les cohorte
des Gaulois, des Rétiens *h*, & des Vindé
liciens *i*, ne les euſſent ſecourus. Il ne lai
ſa pas de paſſer au travers des nôtres, & de
ſauver par la viteſſe de ſon cheval, aprés s'êt
barboüillé le viſage de ſon ſang, de peur d'êt
reconnu. Quelques-uns ont écrit, que l
Cauſſes, qui ſervoient parmi nos troupes au
xiliaires, le reconnurent; mais voulurent bie
le laiſſer évader. Inguiomer ſe ſauva par un
pareille adreſſe, ou réſolution; preſque to
le reſte fut mis en piéces. De pluſieurs, q
eſſaïoient de paſſer à nage le Weſer, l
uns furent tuez à coups de traits, ou en
portez par le courant; les autres acablez
poids de ceux, qui tomboient ſur eux, ou
la terre, qui s'ébouloit du rivage. Quelqu
fuiards, qui ſe tenoient cachez dans le ſo
met toufu des arbres, étoient par moque
tirez *comme des oiſeaux* par nos Archers,
jetez par terre avec les arbres, qu'on abato
Céte victoire fut grande, & nous coûta p
de ſang. 2 XVIII.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Une victoire, qui coûte peu de ſang; eſt une d
ble victoire: & par conſéquent ce nom ne convient gu
re à des batailles, où l'on perd des cinquante & ſoixa
m

NOTES HISTORIQUES.

h Les Griſons.
i Les Bavarois.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

XVIII. La tuërie dura depuis la cinquiéme heure *k* du jour jusqu'à la nuit, & par espace de dix milles tout fut couvert de corps & d'armes *ensanglantées*. Parmi leurs dépoüilles on trouva des chaînes, qu'ils avoient aportées pour les Romains, comme certains de la victoire 1. Les Soldats pro-

REFLEXIONS POLITIQUES.

mille hommes, comme firent les Espagnols au siége d'Ostende. Et c'est en ce sens, que Pirrus disoit, aprés avoir gagné deux batailles contre les Romains, qu'il avoit perdu, s'il en gagnoit une troisiéme. Les Romains refusoient l'honneur du triomfe aux Généraux, qui avoient vaincu à grans frais. Ils le refuserent, entr'autres, au Consul Attilius, qui avoit fait passer sous le joug plus de sept mille Samnites, parce qu'il avoit perdu presque autant des siens; & à son colégue L. Posthumius, pour la même raison.

1 Il n'y a point de petits ennemis, dit Quinte-Curce. Vous rendez plus forts ceux que vous mépriſez. Ceux, qui font les choses en crainte, dit Commines, y donnent de bonnes provisions, & gagnent plus souvent, que ceux, qui y procédent avec orgüeil. *Chapitre 4. du livre 2.* L'Empereur Fédéric III. disoit prudemment, qu'il ne faut point marchander la peau de l'ours, que la bête ne fût morte. *Chap. 3. du livre 4.* Le Duc d'Alve, qui promettoit à Filippe II. d'étoufer les Hollandois dans leur beurre, eut le déplaisir de voir avant sa mort *l'Union d'Utrecht*, c'est-à-dire, le premier établissement de leur République sur les ruines de la domination d'Espagne. Sébastien, Roi de Portugal, se croïoit si assuré de la conquête du

NOTES HISTORIQUES.

k Environ midi.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

proclamérent Tibére Imperator sur
champ de bataille, & élevérent un tertre, s
lequel ils plantérent en forme de trofée l
armes des vaincus, avec leurs noms écrits
bas.

XIX. Ce monument causa plus de do
leur & de rage aux Alemans, que ne fesc
la honte de leur défaite 1. Ceux, qui
pe-

REFLEXIONS POLITIQUES.

du Roïaume de Maroc, qu'il fit faire tout exprés, av
son départ, une couronne & des ornemens roïau
pour servir à la céremonie de son couronnement
Afrique; aulieu qu'il y devoit porter ceux de ses fu
railles. *Livre 1. de l'Histoire de l'Union du Portug*
La Rélation espagnole de l'entrée de Filippe II. en P
tugal dit, que céte couronne, que Sebastien fit porte
son voiage, étoit faite comme celle de l'Empire, pa
qu'il vouloit prendre le titre d'Empereur aprés
victoire, qu'il croioit tenir entre ses mains. *Creyen
intitularse Emperador con las esperanças de su victo
Cap.* 103. Le Gouverneur de Luxembourg eût mi
fait pour son honneur, de s'abstenir de faire montre
violons sur le rampart de sa Place, comme pour se m
quer de nôtre armée, qui aprochoit; & de considér
qu'il avoit afaire à des ennemis, qui savoient danse
son du canon.

1 Il ne faut jamais reprocher sa victoire aux vain
Ces sortes de monumens éfarouchent les esprits, &
provoquent à la vangence, si ce sont des égaux; &
révolte, si ce sont des Sujets. La statüe de bronze
Duc d'Alve foulant aux piez deux autres statües,
tepresentoient le peuple & la Noblesse des Pais-b
cc2

enſoient qu'à quiter leur païs, & à ſe re-
rer au delà de l'Elbe, courent aux armes,
t veulent un ſecond combat. Le peu-
le, la Nobleſſe, les jeunes & les vieux,
ondent tout-à-coup ſur nos gens, & les
iétent en déſordre. Enfin, ils choiſiſſent
our champ de bataille une petite plaine
ituée dans un lieu humide, entre une ri-
iére & des bois, qui étoient environnez
'un profond marais, hormis un côté où les
Angrivariens avoient élevé un large rem-
art, qui les ſeparoit des Cheruſces. Leur
nfanterie ſe poſta là, mais la Cavalerie
e cacha dans les taillis les plus proches,
our inveſtir nos légions par derriére, ſi-
ôt qu'elles ſeroient entrées dans les bois.

XX. Comme

REFLEXIONS POLITIQUES.

oûta au Roi d'Eſpagne la révolte d'Anvers, & de plu-
ieurs autres villes. C'eſt-pourquoi Don Luis de Reque-
ens, ſucceſſeur du Duc au Gouvernement de ces Pro-
inces, commença ſon adminiſtration par faire abatre
éte ſtatüe, non pas, diſoit-il, qu'un ſi grand homme
ne fût tres-digne de cet honneur; mais pour leur ôter
le devant les yeux un monument, qui les choquoit, &
eur faire eſpérer un traitement plus doux. *Herrera chap.*
11. *du livre* 3. *de la ſeconde partie de ſon Hiſtoire.* (1575.)
Diodore Sicilien dit, qu'autrefois les Grecs ne ſou-
froient point que les trofées fuſſent faits d'autre matiére
que de bois, afin que ces monumens de diſcorde (c'eſt
ainſi qu'il les apelle) fuſſent bientôt détruits & conſu-
mez. *Livre* 13. *de ſon Hiſtoire.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

XX. Comme Germanicus n'ignoroit rie de tout cela, ni de tout ce qui se passoit d plus secret dans leur Conseil 1, il tourno toutes leurs finesses contre eux-mêmes. donna sa cavalerie à Sejus Tubero, so Lieutenant, avec ordre de la ranger dans pleine; & il disposa son Infanterie de tel sorte, qu'une partie entrât de plein pi dans la forêt, & que l'autre ataquât rempart, Il se réserva le plus dificile, abandonna le reste à ses Lieutenans. Ceux qui avoient à s'emparer des lieux unis, n trouvérent point de dificulté; mais les au tres, qui avoient à forcer le rempart, n' toient pas moins incommodez des traits, q leur venoient d'enhaut, que s'ils fusse mor

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il n'y a rien de plus nécessaire, ni de plus utile au Généraux d'armée, que les espions, que Strada a bi raison d'apeller les oreilles & les yeux des Princes. Il voit dans l'Ecriture, que Dieu même commanda Moïse d'envoïer des espions dans la Terre de promissio *Locutus est Dominus ad Moysen dicens: Mitte viros, q considerent terram Chanaam, quam daturus sum fili Israël.* *Numer.* 13. Toutes les commissions qu'un G néral peut donner aux espions qu'il emploie, sont exp mées dans ce chapitre.

2 Quand un Général fait le plus pénible, les Offici & les soldats font tres-volontiers tout le reste.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

nontez à l'eſcalade d'une muraille. Germanicus reconnoiſſant le déſavantage que les ſiens voient à combatre de ſi prés, les fit un peu retirer, & commanda aux Frondeurs & aux Archers de déloger l'ennemi à coups de pierres & de javelots. On fit joüer auſſi les machines *l*; & plus ceux, qui défendoient ce rempart, étoient en vüe, plus ils recevoient de coups, qui les jetoient à bas. Ce poſte pris, Germanicus fut le premier, qui pouſſa dans la forêt avec les cohortes Prétoriennes. On y combatit tête à tête; car les ennemis ne pouvoient reculer à-cauſe du marais, qu'ils avoient derriére; ni les Romains, à-cauſe de la riviére & des montages, qui les enfermoient. La nature du lieu impoſoit aux uns & aux autres la néceſſité de vaincre, ou de mourir 3.

XXI. Les

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Rien ne rend une armée plus invincible, que la néceſſité de vaincre, ou de mourir. Le Comte Maurice de Naſſau, étant ſur le point de donner la bataille de Nieuport, renvoïa tous les vaiſſeaux, qui avoient conduit ſon armée en Flandre, diſant à ſes ſoldats, qu'il falloit paſſer ſur le ventre aux ennemis, ou boire toute l'eau de la mer. Ce qui fut ſuivi d'une victoire d'autant plus glorieuſe, que l'armée de l'Archiduc Albert étoit beaucoup plus forte que la ſienne: [1600. 2. Juillet.]

NOTES HISTORIQUES.

l Ces machines jetoient des quartiers de pierre, du plomb, des piéces de bois, & des dards, dont le fer étoit long de deux ou trois piez.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

XXI. Les Alemans n'avoient pas moi de courage, que les Romains, mais ils étoie inférieurs en tout le reſte; car ils ne pouvoie manier leurs longues piques dans un ſi pe eſpace, & l'agilité du corps ne leur ſervoit rien dans un combat de main à main. L nôtres, au contraire, avec le bouclier ſer contre l'eſtomac, & le coutelas à la mai frapoient à l'aiſe ſur ces Barbares déſarme & ſe feſoient un paſſage ſur leurs corps éte dus par terre. Outre cela, Arminius cor mençoit à perdre ſes forces à-cauſe de fatigue continuelle, qu'il avoit ſouferte; de la douleur d'une bleſſure, qu'il venc de recevoir. Pour Inguiomer, la fortune l manquoit plutôt que le courage, penda qu'il couroit en vain par tous les rang, pour animer les Alemans à faire un dern éfort 1. Germanicus aïant ôté ſon caſqu,

po

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 La fortune peut bien dérober la victoire aux p grans Capitaines, mais non pas la gloire qui leur ap tient, quand ils ont rempli tous les devoirs de leur ch ge. Il ne faut pas juger d'eux par le ſuccés, qui ſouvent eſt un pur éfet du hazard; mais par la directio qui montre leur habileté, ou leur inſufiſance. Quoi l'Amiral Caſpar de Coligny eût perdu quatre baill tant s'en faut qu'il en fût moins eſtimé, que Charles I. fut encore obligé de lui demander la paix; tant la C

ét

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

pour être mieux reconnu, exhortoit les siens à faire main basse. Point de prisonniers, crioit-il: la guerre ne finira jamais, que céte nation ne soit entiérement exterminée 2. Sur la fin du jour, il retira du combat une légion, pour travailler aux logemens; les autres se soûlerent du sang des ennemis jusqu'à la nuit. Pour la Cavalerie, l'avantage ne fut ni de leur côté, ni du nôtre.

XXII. Germanicus aprés avoir loüé publiquement ses légions victorieuses, fit dresser un trofée d'armes avec céte magnifique inscription: L'ARMÉE DE L'EMPEREUR TIBERE TRIONFANTE DES NATIONS, QUI SONT EN-

étoit bien persuadée, que son courage étoit plus grand que la malignité de la fortune.

2 Quand deux nations ont eu plusieurs diférends ensemble, il y a toujours entre elles, ou une guerre ouverte, ou des préparatifs de guerre; & quelque paix qu'il y ait, la bonne foi & la confiance ne s'y rencontrent jamais. *Aut bellum inter eos populos, aut belli præparatio, aut infida pax. Patercul. Hist.* 1. Car la haine, dit le même, dure plus longtems que la crainte; & celle de ces nations, qui est victorieuse, ne cesse point de haïr celle qui est vaincüe, quoiqu'il n'y ait plus rien à craindre, que les vaincus n'aient cessé d'être tout à fait. *Odium ultra metum durat, & ne in victis quidem deponitur; neque antè invisum esse desinit, quàm esse desiit.* Ibidem.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ENTRE L'ELBE ET LE RHIN, A CONSACRE' CE MONUMENT A MARS, A JUPITER, ET A AUGUSTE. Il n'y mit point son nom 1, soit pour éviter

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Un sage Ministre doit dissimuler sa gloire, & rapporter tout à l'honneur de son Prince. Le Duc d'Alve aïant fait métre son éloge au bas de la statüe, qu'il s'étoit lui-même érigée dans Anvers avec ces mots à la fin *Regis optimi Ministro fidelissimo positum*; Ruy Gomez de Silva, Favori de Filippe II. dit fort à propos, que la qualité de Ministre tres-fidéle convenoit tres-mal à celui, qui déroboit la gloire de son Prince. *Strada livre 7 de sa premiére Décade.* Cabrera ajoûte, que le Cardinal Espinose & Ruy Gomez disoient, que pour que ce monument en fût un de la fidelité du Duc, il y devoit faire métre la statüe du Roi Filippe au-lieu de la sienne *Chap. 12. du livre 8.* Aubery du Maurier remarque encore, qu'Alve aïant fait bâtir la Citadelle d'Anvers avec cinq bastions, il en nomma quatre de son nom & de ses qualitez, savoir, le Duc, Ferdinand, Toléde, & Alve, & le cinquiéme Paciotti, qui étoit le nom de l'Ingénieur; sans faire aucune mention de son Prince dont il se disoit le plus fidéle Ministre. *Dans ses Mémoires de Hollande.* Il y a dans le second livre des Rois un éxemple qui ne doit jamais sortir de la mémoire des Ministres à qui le Prince confie le commandement de ses armes ou la direction de ses afaires: Joab, Général de David aiant réduit la ville de Rabbath à la nécessité de se rendre écrivit à David en ces termes: Maintenant que j'ai combatu contre les Ammonites, & que leur ville est aux abois, assemblez le reste du peuple, & venez la prendre

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

viter l'envie, ou parce qu'il crut, que le émoignage de ſa conſcience lui tenoit lieu e récompenſe 2. Il rdonne enſuite à tertinius d'aler contre les Angrivariens, 'ils ne ſe rendoient au plutôt; mais ces peu- les obtinrent le pardon de tout le paſſé, en cceptant toutes les conditions, qu'on leur mpoſa.

Ou, crut n'avoir pas beſoin d'autre témoignage, que de celui de ſa conſcience.

XXIII. L'eſté étant déja fort avancé, une partie des légions fut renvoïée par terre dans es quartiers d'hiver; l'autre s'embarqua ſur 'Ems, pour s'en retourner par l'Océan. D'a- ord, la mer tranquille n'avoit point d'autre gitation que celle qu'y feſoient les rames & es voiles de mille vaiſſeaux; mais tout-à- coup vint une grêle épaiſſe, mêlée de vents mpetueux, qui ſoufloient de tous côtez, la- quelle

REFLEXIONS POLITIQUES.

lre, de peur que ſi j'y entre, & que je la ruine, céte victoire ne me ſoit attribuée. *Chap.* 12. Le Cardinal d'Oſ- at parlant du Capucin Frére Hilaire de Grénoble, qui ſe antoit d'avoir tout pouvoir ſur l'eſprit d'Henri IV. Quand bien, dit-il, il auroit donné tel conſeil au Roi, l étoit plus ſéant à un bon ſerviteur, tel qu'il ſe fait, de en taire, & d'en laiſſer la loüange à la bonté & à la pru- lence de ſa Majeſté. *Létre* 251.

2 La vertu a ſa récompenſe en elle-même, & le ſalaire d'une bonne action eſt de l'avoir faite. *Seneque piſt.* 81.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

quelle empêchoit les hommes de ſe voir, & les pilotes de gouverner leurs vaiſſeaux. Le ſoldat craintif, & qui n'entendoit rien à la Marine, ne feſoit qu'embaraſſer les matelots en leur voulant aider mal-à-propos. Le Ciel & la Mer ſe laiſſoient aler à la violence d'un vent auſtral, qui renforcée de la rigueur du Septentrion voiſin, de la rapidité des riviéres, & de l'épaiſſeur des nuages, qui s'élevent des montagnes *m* du païs, diſſipa cétte flote par tout l'Océan, & en pouſſa une partie en des iſles bordées d'écüeils, & pleines de bancs de ſable 1; d'où les vaiſſeaux s'étant

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 L'on a ſouvent remarqué, que les Capitaines, qui avoient la fortune favorable dans les expéditions de terre étoient toujours malheureux dans celles de mer. Tout réüſſiſſoit à Germanicus, quand il combatoit ſur terre, & tout conjuroit contre lui, lorſqu'il étoit ſur mer. Au contraire, le Prince d'Orange, le Fondateur de la République de Hollande, étoit toujours batu ſur terre, où il perdit quatre ou cinq batailles; aulieu qu'en dix ans de guerre continuelle il gagna toutes celles qu'il donna par mer aux Eſpagnols. *Mémoires de M. Aubery du Maurier.* Ainſi, ce n'étoit pas ſans raiſon, que ce brave Eſpagnol Julien Romero, qui s'étoit ſignalé par tant d'exploits dans les combats de terre, aiant eu du pire dans un combat naval, d'où il s'étoit ſauvé à la nage, di

NOTES HISTORIQUES.

m Tacite dit, que les montagnes ſont la cauſe & la matiére des tempêtes. *Montes cauſſa ac materia tempeſtatum.* *In Agricola.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

nt tirez à grand' peine, aprés le retour de la
arée, ils flotoient à la merci des vents, ſans
uvoir ancrer, ni épuiſer avec les pompes les
ux, qui entroient par deſſus. De ſorte qu'on
t obligé de jeter en mer les chevaux, le ba-
ge, & les armes, pour décharger les vaiſ-
ux, que les vagues renverſoient tantôt ſur
1 côté, tantôt ſur l'autre.

XXIV. Ce déſaſtre ſurpaſſa d'autant
us tous les autres, *dont on avoit entendu*
rler, que l'Océan ſurpaſſe en grandeur les
tres Mers, & le ciel de l'Alemagne tous
s autres climats en rigueur. On ne voïoit
r-tout que rivages ennemis, ou bien une
er ſi vaſte & ſi profonde, qu'on eût dit,
'il n'y avoit plus de terre à rencontrer.
ne partie des vaiſſeaux périt, & l'autre fut
tée en des iſles écartées & déſertes, où les
ldats moururent de faim, à la reſerve de
elques-uns, qui vécurent de la chair des
evaux, que la tempête avoit jetez ſur le
rivage

REFLEXIONS POLITIQUES.

tau Commandeur Don Loüis de Requeſens : V. Ex-
l. ſavoit bien, que je n'étois pas homme de mer,
ais bon fantaſſin : je la ſuplie donc de ne me plus con-
r d'armée navale ; car ſi elle m'en donnoit cent, il
roit fort à craindre, que je ne les perdiſſe toutes. *Ber-*
rdin de Mendoze chapitre 2. du livre 11. de ſes Mémoi-
s de la Guerre des Païs bas.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

rivage *n*. La ſeule galére de Germanicu aborda ſur les terres des Cauſſes, où cou rant jour & nuit par les rochers, & par l éminences, qui ſont ſur céte côte, *pour voi qu'étoit devenüe ſa flote*, il s'acuſoit d'êt l'au

NOTES HISTORIQUES.

n Don Juan Antonio de Vera raconte une diſgrace tou ſemblable arivée à l'armée navale de Charle-quint en A ger. La pluſpart des galéres, dit-il, furent briſées, & plus part des navires périrent à la vüe de l'Empereur qui reſta & ſans biſcuit & ſans poudre; de ſorte que po faire ſubſiſter ſon armée céte nuit-là, & le jour ſuivan il falut tuer quantité de chevaux, pour les diſtribuer par l quartiers. Enfin, aprés avoir fait vint lieües de chemin, embarqua ſes troupes au Cap de Metafuz; & comme il ne re toit pas aſſez de vaiſſeaux pour les mêtre, il fit jeter à la m tous ſes chevaux, ce qui augmenta la douleur générale, ch cun aïant regret de voir ces pauvres animaux nager, & con me demander ſecours aux hommes, qui les abandonnoien car, ſelon le proverbe, l'homme doit avoir de l'humani pour les animaux même de ſon ſervice. *Dans l'Epitome de Vie de Charle-quint.* Cabrera raporte une létre de conſolatio que Filippe, ſon fils, lui écrivit ſur ce malheureux ſuccés „ dans laquelle il dit à ſon pére : Que de retourner des e „ trepriſes dificiles, ſans avoir la victoire, cela n'a j „ mais ôté aux Rois, ni aux grans Capitaines la gloire „ que mérite toujours la Valeur militaire, les plus pru „ dens & les plus heureux aïant tous perdu & gagné : qu „ devoit d'autant plus ſe conſoler, qu'il n'avoit cédé qu „ la force de la Fortune, qui avoit conjuré avec tous l „ élemens contre ſa prudence & ſa grandeur : qu'il n „ faut jamais ſe courroucer contre les accidens, qui d „ pendent purement du hazard : que l'on a bien opéré „ quand on a bien projeté & diſpoſé : que le bonheur d'A „ guſte & celui du Roi Ferdinand, aïeul maternel de S „ Majeſté Impériale, paroiſſoit prodigieux; & que néan „ moins à comparer leurs proſpéritez avec leurs malheurs „ on ne pouvoit dire au vrai, ſi la fortune avoit été leu „ mére, ou leur marâtre. *Chapitre 2. du livre 1. de ſon Hiſtoire*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

auteur de tout le mal, avec tant de dou-
eur 1, que ſes amis eurent aſſez de peine à
l'em-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il y a des hommes, dit le même Antonio de Ve-
, qui pour montrer qu'ils ſont au deſſus des événe-
ens, afectent dans les aflictions une conſtance Stoï-
enne, & ſe glorifient, comme d'une grandeur d'a-
e, de ne verſer pas une larme, & de ne pas changer
viſage, ni de contenance dans les pertes les plus ſen-
bles: Mais, pour moi, je crois, que c'eſt tout le
ntraire de ce qu'on doit faire, parce que ces gens-là
enſent, par leur inſenſibilité, ou par leur dureté,
pouvoir de Dieu, qui leur envoïe ces aflictions.
uelqu'un a dit fort judicieuſement, que Job, pour
être pas acuſé d'orgüeil, pleura ſon malheur, & té-
oigna ſa douleur, juſqu'à déchirer ſes habits, non
s que la patience lui échapât, mais pour montrer ſa
cilité & ſon obéïſſance. Et céte doctrine conclut en-
re davantage, lorſque le peuple porte le plus rude
up de la diſgrace, pour avoir ſuivi la volonté de ſon
nce; car en ce cas le Prince poura bien ſe glorifier
être conſtant; en ne paroiſſant pas tendre; mais
n pas de n'être pas ingrat; S. Paul diſant, que celui,
n'a pas ſoin des ſiens, renonce à la Foi, & eſt pire
un infidéle. Et ſi un paſſage de l'Ecriture ne ſufit
, pour convaincre l'Ecrivain, [qui blâme la ten-
ſſe & la douleur, que Charle-quint montra dans
e averſité] il déférera davantage à l'autorité de Ta-
, qui raconte, que Germanicus afligé d'avoir per-
une partie de ſon armée couroit çà & là, s'acuſant
re la cauſe de ce malheur, & voulant ſe tuer. Au-
te reſſentit ſi vivement la perte des légions de Varus,
l fut pluſieurs jours, ſans vouloir manger, & que

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

l'empêcher de se précipiter dans la mêm
mer, *qui l'avoit engloutie.* Enfin, le ve
étant devenu favorable, quelques vaisseau
retournérent avec la marée, les uns presq
sa

REFLEXIONS POLITIQUES.

la nuit on l'entendoit souvent soupirer, & crier: *Var
Varus, rens-moi mes légions.* Il est donc loüable à
Prince d'être sensible aux calamitez de son peuple,
d'en donner des marques extérieures; mais aussi, il
faut pas, qu'il s'abandonne si fort à sa douleur, qu
santé, ni les afaires publiques en soient négligé
Commines blâme avec raison le Duc de Bourgogne
s'être tenu plus de six semaines solitaire & caché, p
avoir perdu les batailles de Granson & de Morat.
qui n'altéra pas seulement sa santé, mais encore son s
„ & son esprit. „ Telles sont, dit-il, les passions
„ ceux, qui ne cherchent pas les vrais remédes;
„ sur-tout des Princes, qui sont orgüeilleux . . . .
„ ne faut point avoir honte de montrer sa douleur
„ amis privez; car cela alége le cœur, & fait revi
„ les esprits: ou bien, il faut chercher quelque a
„ reméde, comme l'éxercice & le travail, & non p
„ prendre le chemin que prit ce Duc, de se cac
„ & de se tenir solitaire, mais au-contraire, e
ser toute austérité. „ *Chap. 5, du livre 5. de ses Mém
res.* Enfin, le même Commines raporte comme di
de loüange les paroles, que dit Charles, Duc de B
frére de Loüis XI. au sujet de sept ou huit cens hom
du Comte de Charolois, blessez à la bataille de Mont
ri, *Qu'il eût mieux-aimé, que les choses n'eussen
mais été commencées, que de voir tant de maux ar
cause de lui.* Chap. 5. du premier livre.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ns rames, & n'aïant pour toutes voiles que
s habits étendus ; les autres ſi delabrez, qu'il
lut les traîner au port atachez à ceux, qui
oient plus entiers. Germanicus les fit radou-
r à la hâte, & les envoïa dans les iſles voi-
es, pour recuëillir le debris du naufrage ;
n, qui lui réüſſit, car outre pluſieurs ſoldats
'on ramaſſa, les Angrivariens, tout nouvel-
lnent venus à nôtre obéiſſance, nous en ren-
cent beaucoup, qu'ils avoient rachetez des
luples plus voiſins de l'Océan ; & quelques-
s, que la tempête avoit pouſſez ſur les cô-
t de la Grande-Bretagne, nous furent ren-
iez par les petits Princes du pais. Selon que
cun revenoit de plus loin, on entendoit ra-
nter des merveilles, des tourbillons inoüis,
s oiſeaux & des poiſſons monſtrueux, des
amaux, qui tenoient de l'homme & de la
te, ſoit que cela fût, ou que la peur eût
mpé leurs yeux.

XXV. Comme le bruit de la diſgrace ari-
à nôtre flote releva le courage & les eſpé-
ces des Alemans, il réveilla auſſi la vigi-
ce de Germanicus 1 à les prévenïr. Il en-
voie

REFLEXIONS POLITIQUES.

Tant s'en faut, que les diſgraces abatent le cou-
aux grans Capitaines, qu'au contraire ce ſont
éguillons, qui rafinent leur prudence ; réveillent
activité ; augmentent leur conſtance ; & les acoû-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

voie Silius contre les Cattes avec trente-mi
hommes de pié & trois mille chevaux, &
lui-même avec de plus grandes forces fon
ſur les Marſes, dont le Général Malovendu,
qui depuis peu s'étoit venu rendre à no
déclara que l'Aigle d'une des légions de Va
étoit enfoüie en terre, dans un bois tout p
che, & gardée par tres-peu de gens.
Auſſi-tôt partirent quelques troupes, a

REFLEXIONS POLITIQUES.

tument à braver les dangers. La perte d'Oſtende, qui
aprés plus de trois ans de ſiege n'étoit plus qu'un cim
re, inſpira au Prince Maurice de Naſſau la réſolution de
prendre l'Ecluſe, qui étoit une Place de bien plus gr
de importance. Ce qu'il fit en peu de jours. L'Ar
duc Albert luiaïant taillé en piéces deux Régimens d
fanterie, & quatre compagnies de Cavalerie, q'il
avoit envoïées pour ſe ſaiſir d'un paſſage, il ne laiſa pas
de donner dés le lendemain la bataille de Nieuport où
l'Archiduc fut bleſſé; plus de ſix mille hommes re
A-

NOTES HISTORIQUES.

a J'ai déja remarqué, que les Romains réveroient ur
Aigles, comme leurs Dieux militaires. Ainſi, il n'a
pas s'étonner de l'empreſſement, que Germanicus
recouvrer celle, que Malovendus indiquoit. Car
c'étoit une ignominie, que de perdre les Aigles, (oi
un ſacrilége & une impiété, que de ne les pas retir
mains des ennemis, quand l'ocaſion s'en preſentoit.
pourquoi Auguſte contoit entre ſes plus belles actions
tre fait rendre par les Partes les Aigles, que Cra
Marc-Antoine avoient perdües chez eux. *Suetone dans ſa Vie & Patercule chap. 91. de ſon livre 2.* Charle-quint feſo
de cas de ſon Etendart, que voulant donner bataille
çois I. devant Landrecy, il commanda à ceux qui l'er
noient, de ſauver l'Etendart plutôt que ſa perſonn

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

rent de face aux ennemis, pour les faire rtir de leur poſte; & d'autres, pour les in- ſtir par derriére, & foüiller en terre : & mme la fortune fut favorable aux uns & aux tres, Germanicus en fut plus hardi à paſſer tre. Il ſacagea tout le pais, ſans que les lirſes oſaſſent en venir aux mains; & s'ils iſtoient en quelque endroit, ils étoient ujours batus, dautant que leur peur n'avoit jnais été plus grande. Car ils diſoient, qu'il ſoit que les Romains fuſſent invincibles, juſqu'aprés avoir perdu leur flote, leurs ar- s, leurs chevaux, & tant d'hommes, dont voioit les corps étendus ſur les rivages, ils ſoient encore la guerre avec la même vi- eur, & la même intrépidité, & comme ſi r armée étoit devenüe plus nombreuſe.

XXVI. Enſuite, les ſoldats retournérent s leurs quartiers d'hiver, tout joieux d'a- r réparé les diſgraces de la mer par une reuſe expedition ſur terre. Germanicus gmenta leur alegreſſe par ſa libéralité, en r païant à chacun la valeur de ce qu'ils oient avoir perdu : Et l'on ne doutoit plus, que

REFLEXIONS POLITIQUES.

niral d'Aragon, & pluſieurs autres Chefs Eſpagnols priſonniers ; & tout le canon pris avec cent cinq dra- Pax.

NOTES HISTORIQUES.

oit qu'il falut choiſir l'un ou l'autre, *Don Juan Ant. de dans l'Epitome de ſa Vie.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

que les ennemis, au point qu'ils étoient r
duits, ne ſongeaſſent à demander la paix; c
du moins on tenoit pour aſſûré, que da
l'eſté ſuivant on pou- *On*, qu'il ne faloit plus qu
roit voir la fin de céte eſté pour terminer céte gu
re.
guerre. Mais Tibére invitoit inceſſamme
Germanicus a venir jouir du trionfe, qui l
étoit décerné, lui écrivant qu'il avoit cou
aſſez de dangers; qu'il avoit gagné de gra
des batailles; mais qu'il devoit ſe ſouve
des pertes & des malheurs, qui lui étoie
arivez 1, quoiqu'il n'y eût point de ſa fau
que pour lui, Auguſte l'aïant envoié ne
fois en Alemagne, il y avoit plus fait p
la prudence, que par la force 2; que c'ét
pr

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il n'y a jamais eu de Capitaine ſi heureux, dont
entrepriſes n'aïent été quelquefois entremêlées de m
heur; & c'eſt aux plus grans Généraux d'armée, q
ſont arivées les plus grandes diſgraces. Outre que la f
tune eſt journaliére à la guerre, il y a mille accidens, o
toute la prudence humaine ne ſauroit prévoir, & q
quels même elle ne pouroit pas remédier, quand elle
préverroit.

2 Les grandes afaires ſe démêlent plus par l'adre
que par la force. Loüis XI. le Tibére de nos Rois, n
à bout du Roi d'Angleterre, & des Ducs de Norman
de Bretagne, & de Bourgogne, & de la Ducheſſe de
voïe, tous bandez contre lui, par autant de Traitez p
ticuliers, qui firent échoûer tous leurs mauvais deſſ
Aprés la mort du Duc de Bourgogne, il réünit à ſa C
ronne Péronne, Mondidier, Roie, Arras, Heſd
Il-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ar là qu'il avoit reduit les Sicambriens *p*, t obligé le Roi Maroboduus & les Suéves recevoir la paix; que puiſqu'on avoit déja ngé la querelle de l'Empire, on pouvoit ien ſans riſque abandonner les Cheruſces & s autres nations rebelles à leurs diſſenſions omeſtiques. Germanicus demanda encore n an, pour achever ſon entrepriſe 3, mais Ti-

REFLEXIONS POLITIQUES.

oulogne, en gagnant le ſeigneur des Cordes, qui en oit Gouverneur. Et de longtems, dit Commines, il 'eût fait par force ce que par intelligence il fit par le oïen de ce ſeigneur. *Chap.* 15. & 16. *du livre* 5. Et ıtre tous ceux, que j'ai jamais connus, le plus ſage our ſe tirer d'un mauvais pas, en tems d'averſité, & ni plus travailloit à gagner un homme, qui le pouvoit rvir, ou qui lui pouvoit nuire, c'étoit Loüis XI. *Cha-ıre* 10. *du livre premier.*

3 Les Princes jaloux & ſoupçonneux, comme étoit ibére, aiment mieux perdre un bien certain, que d'en oir l'obligation à un Capitaine, dont la gloire leur fait mbrage. Ils aiment bien les conquêtes, mais d'ordinai- ils ne peuvent ſoufrir les Conquérans. M. le Cardinal Richelieu dit, qu'il n'y a point de Prince de pire con- tion, que celui, qui au lieu de ſe conduire par la con- dération des intérêts publics, a la paſſion pour guide; qui ne pouvant pas toûjours faire par ſoi-même les oſes, auſquelles il eſt obligé, a de la peine à ſoufrir, 'elles ſoient faites par autrui; & qu'être capable de ſe iſſer ſervir n'eſt pas une des moindres qualitez, que iſſe avoir un grand Roi. *Chap.* 6. *de la* 1. *partie de ſon eſtament Pol.* Remarquez en paſſant la malignité de

NOTES HISTORIQUES.

Les peuples de Gueldre & de Friſe.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Tibére ataque plus vivement ſa modeſtie pa
l'ambition d'un nouveau Conſulat, dont i
feroit les fonctions dans Rome ; ajoûtan
que ſi la guerre avoit à durer encore, il de
voit laiſſer quelque choſe à faire à ſon frér
Druſus, qui, n'y aiant plus d'autres enne
mis, ne pouvoit aquérir le titre d'Impera
tor, ni mériter l'honneur du trionfe, qu'e
Alemagne 4. Germanicus n'inſiſta pas da
vantage, quoiqu'il s'aperçut bien de l
jalouſie de Tibére 5, qui lui déroboit un
gloi

REFLEXIONS POLITIQUES.

Tibére. Il apelle Germanicus à la joüiſſance du Conſu
lat, & à l'honneur du trionfe, avant qu'il ait achev
de ſubjuguer l'Alemagne, pour lui tourner en grace
en bienfait ce qu'il étoit à la veille de mériter en titre
récompenſe. Par céte avance, il changeoit ſes détes
paſſives en actives, & ſembloit faire à Germanicus u
traitement paternel, au-lieu qu'il lui feſoit une injuſti
tirannique.

4 C'eſt ainſi que les Princes tâchent de juſtifi
leurs réſolutions par des raiſons honnêtes & ſp
cieuſes, quoiqu'ils aïent le pouvoir de command
abſolument. La modeſtie ſert de couverture à l'i
juſtice.

5 Plus on lit dans la penſée des Princes, moi
on en doit faire ſemblant ; car rien ne les ofen
davantage, que de leur montrer qu'on eſt plus f
qu'eux. Une partie du reſpect, dit Tacite, conſiſ
à feindre, que l'on n'entend rien à leurs artifices. *Inte
ligebantur artes, ſed pars obſequii in eo, ne deprehend
rentur.* Hiſt.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

loire toute aquiſe *q*.

XXVII. Vers ce tems-là Libon Druſus, e la famille Scribonia, fut acuſé de machi- er contre l'Etat. Je raporterai exactement commencement, la ſuite, & la fin de céte faire, parce que c'eſt l'origine d'un mal, qui, epuis, rongea longtems le ſein de la Républi- ue. Libon étoit un jeune-homme imprudent, qui ſe repaiſſoit aiſément de vaines eſpé- nces *r*. Le Sénateur Firmius Catus, ſon con- dent, lui conſeilla de s'adreſſer aux Aſtrolo- ues, & aux interprétes des ſonges 1, & de s'a- don-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les prédictions des Aſtrologues & des Devins ont tout tems été fatales aux Grans, qui y ont ajoûté foi; ou elles les ont rendus ſuſpects à leur Prince, comme s gens qui fondoient leurs eſpérances ſur des révolu- ons & des ocaſions, qu'ils atendoient; ou elles les ont nbarquez en des entrepriſes malheureuſes, auſquelles n'auroient jamais penſé, ſi leur crédulité ne les eût euglez. Mariana en raporte un bel éxemple de Don iego, Duc de Viſeü, qui étant Chef d'une conjura- tion

NOTES HISTORIQUES.

q Filippe II. d'Eſpagne, Prince tout Tibérien, en uſa à u prés de même envers ſon frére Don Juan d'Autriche, en nnant le commandement des armes de la guerre de Grena- à Don Luis Fajardo, Marquis de Velez, ſous couleur de ulager Don Juan, qui étoit chargé de tout le faix du Gou- rnement de ce Roïaume; mais en efet, pour lui aracher s mains la gloire de la réduction des rébelles, qui étoient ja fort afoiblis. *Diego de Mendoça chap. 5. du livre 3. de la erre de Grenade.*

r Monſieur de Cinqmars Grand-Ecuïer de France reſſem- oit fort à ce Libon, mais avec céte différence, que Libon

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

donner aux ſecrets de la Magie. A force d
lu

REFLEXIONS POLITIQUES.

tion contre Jean II. Roi de Portugal, eut aſſez de co
fiance, ou plutôt de témérité, pour aler trouver le Ro
qui l'envoia querir ; perſuadé qu'il échapéroit un
grand danger, parce qu'on lui avoit prédit qu'il regn
roit ; & que, ſi le Roi le feſoit arêter, il ſeroit ſecou
à point-nommé par tous les Grans, qui étoient de ce
conſpiration. Raiſonnement, qui le trompa ; car le R
le poignarda de ſa propre main, en lui diſant : *Alez d
re au Duc de Bragance la fin qu'a eüe la trame, qu
avoit commencée.* Sur quoi Mariana conclut avec les te
mes de Tacite, que les Aſtrologues ſont une race de ge
nez pour abuſer les Grans par des promeſſes frivoles
flateuſes ; leſquels ont eu & auront toujours du crédit
de l'aplaudiſſement dans tous les païs, quoique leu
menſonges ſoient & tres-fréquens, & fort connus
tout le monde. *Chap. dernier du livre 24. de ſon Hiſtoi*
Véritablement, dit Frà Paolo, ces prédictions réüſſ
ſent quelquefois par hazard, ou par quelque autre cau
ſecréte, mais d'ordinaire elles ſont cauſe, que bea
coup de gens crédules tombent dans le précipice. *Livre
de l'Hiſt. du Concile de Trente.* Au reſte, il ſemble, q
Dieu ne permet, que les Grans ſoient environnez d'A
trologues, que pour les humilier ; car il leur a toujo
envoïé autant de diſgraces & d'afflictions, que ces ch
latans leur avoient promis de proſpéritez & de gra
deurs. Ceux-ci ne s'étudient qu'à leur faire des pr
noſtiques, qui les métent au deſſus de la conditi
des hommes : & Dieu, au contraire, leur fait ſen
tôt ou tard, que leur eſpérance eſt vaine & criminel

NOTES HISTORIQUES.

périt par la trahiſon de ſon confident ; au-lieu que Monſi
de Cinqmars fit périr le ſien, qui étoit Monſieur de Tho
auſſi grand homme de bien, que Catus étoit grand ſcélérat

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ui vanter ſes ancêtres, & de le faire ſouve-
nir qu'il avoit Pompée pour biſaïeul; Scri-
bonia, premiére femme d'Auguſte, pour tan-
e; & tous les Céſars pour couſins 2; il le
porte à la dépenſe, & l'acoutume à emprun-
er, lui ſervant de compagnon dans ſes dé-
bauches, & dans ſes engagemens, pour avoir
plus de preuves contre lui, quand il voudroit
'acuſer.

XXVIII. Si-tôt qu'il eut aſſez de témoins, & quil fut ſûr de la dépoſition de quelques eſclaves de Libon, qui avoient pleine connoiſſan-

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Voilà ce qui arive à la pluſpart des enfans des Grans: eurs Gouverneurs fomentent leur ambition, au-lieu de a réprimer; on ne les entretient que de la nobleſſe de eur extraction, de la grandeur de leurs Aliances, des prétentions de leur Maiſon, qui tres ſouvent ſont imaginaires; des ſucceſſions, qui leur doivent venir: eſpérance, qui les plonge dans le luxe, & les réduit quelquefois à une pauvreté honteuſe. L'on en entête mille du titre d'Alteſſe & de Séréniſſime, qui deviendra bien tôt auſſi commun que celui de Comte & de Marquis, que prennent aujourdui des fils de partiſans, & tels autres hommes nouveaux. De ſorte que ſi cet abus continüe, l'on poura dire en France & en Italie ce que dit à l'Empereur un Ambaſſadeur Italien, qui partoit de ſa Cour par un trés-mauvais tems, qu'il n'y avoit ni pluie ni tonnerre à craindre, aprés que Sa Majeſté Impériale avoit rempli le monde de tant de ſérénité.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

noissance de ses afaires, il s'adresse à Flaccus Vescularius, Chevalier Romain, qui avoit grand accés auprés de Tibére, pour avoir audience du Prince. Tibére ne mépriſe pas l'avis, mais il ne veut point de conférence avec Catus 1, disant, que l'on pouvoit s'expliquer de part & d'autre par l'entremise de Flaccus. Cependant, sans faire plus mauvais visage à Libon, tant il savoit bien cacher sa colére, il lui parle comme auparavant, l'honore de la Préture, & l'admet à sa table; aimant mieux aprendre ses fautes, que de les empêcher 2. Et cela dura jusqu'à ce qu'un certain Ju-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 C'est une délicatesse digne de la prudence des Princes, que de ne vouloir point avoir de commerce avec les Traîtres. Celle de ce seigneur Espagnol, qui ne voulut point donner son palais, pour loger le Connétable Duc de Bourbon, qui étoit venu à Madrid, est loüée de Guichardin, comme un sentiment héroïque. *Je ne puis rien refuser à Vôtre Majesté*, dit ce Cavalier à Charle-quint, *mais je lui déclare, que si le Duc de Bourbon loge dans ma maison, je la brûlerai, dés qu'il en sera sorti, comme un lieu infecté de la contagion de sa perfidie, & par consequent, indigne d'être jamais habité par des gens d'honneur.* Livre 16. de son Histoire d'Italie. Et c'est par cete raison qu'on rase les maisons des Traîtres, & qu'on en sale la place, afin que rien n'y croisse.

2 Il n'y a rien de plus dangereux, que le silence des Princes à l'égard des personnes, qui leur sont odieuses. Car ce silence, comme le remarque bien Com-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

REFLEXIONS POLITIQUES.

ommines, rendant ceux, qui ſont en faute, plus
ardis à entreprendre des folies, facilite aux Princes
s moïens de ſe vanger dans toutes les formes *Chap.*
rnier du livre 3. Et parlant de Loüis XI. & du Duc
Bourgogne : Le Roi, dit-il, lui feſoit beaucoup
us de guerre en le laiſſant faire, & lui ſollicitant des
nemis en ſecret, que s'il ſe fût déclaré contre lui ;
r aprés que le Duc auroit vû la déclaration, il ſe fût
tiré de ſon entrepriſe, de ſorte que tout ce qui lui ad-
nt ne lui fût point advenu. *Liv.* 5. *ch.* 4. Par la rai-
n du contraire, un Prince ne peut jamais faire une
us grande faveur à ſon Sujet, que de l'avertir de ſes
utes, ou de l'empêcher d'en faire. Il ne ſe peut pas
ne action plus humaine, que celle du Cardinal de Ri-
elieu à l'égard d'un Page qu'il avoit, qui étoit parent
Meſſieurs de Marillac. Aïant demandé à ce Page, *ces Meſſieurs ſavoient qu'il fût à ſon ſervice, le Page*
pondit que non, mais que ſon deſſein étoit de les
er voir au premier jour; ne ſachant pas qu'ils étoient
s ennemis déclarez de ſon Maître : Le Cardinal, qui
noit ce jeune homme, lui dit : *N'en faites rien, ſi*
ous voulez que je vous continuë mon afection : mais
'il ne vous arive pas de parler de ce que je viens de
us dire ; car ſi vous le faites, vous n'avez plus rien
eſpérer de moi. Mémoires du C. de R. concernant
miniſtére des Cardinaux de Richelieu & Mazarin.
nfin, pour revenir à l'honneur, que Tibére feſoit
Libon, de le recevoir à ſa table, & de lui donner
Préture, je dirai, qu'il en eſt des Princes, qui diſſi-
ulent leur reſſentiment, comme de l'Eutrapelus
Horace, qui donnoit des habits précieux à ceux qu'il
ouloit faire périr, ſachant, que ces habits les enorgüeil-
oient, & leur feroient oublier leur devoir. *Epître* 18.
livre 1. *de ſes Epîtres.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Junius ſolicité d'évoquer les ombres des mort
par la Magie, vint déclarer la choſe à Fulci
nius Trio, celébre délateur, qui cherchoit à ſ
rendre fameux par des crimes 3. Il ſe charg
auſſi-tôt de l'acuſation du coupable, il cour
aux Conſuls, & demande la convocation d
Sénat. Les Sénateurs ſont donc apellez a
Palais, avertis, que c'eſt pour conſulter ſur un
afaire criminelle de la derniére importance.

XXIX. Cependant, Libon prenant un
robe lugubre va par les maiſons, avec les prin
cipales Dames de Rome, prier ſes parens d
vouloir entreprendre ſa défenſe; mais tou
s'en excuſent ſous divers prétextes, & tou
par une même crainte 1. Le jour, qu'il d
vo

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Il y a des gens d'un naturel ſi corrompu, qu'ils
ment mieux éterniſer leur nom par des actions déteſt
bles, que de mener une vie obſcure, & dont il ne ſ
jamais parlé aprés leur mort. Tacite dit *Ann.* 11. que pl
l'infamie eſt grande, plus elle a de charmes pour
grans ſcélérats. Tel étoit ce Cabrino Fonduli, Seigne
de Cremone, qui alant au ſuplice, dit à ſon Confeſſeu
& même aux aſſiſtans, qu'il ne ſe repentoit de rien c
vantage, que d'avoir manqué une fois un beau cou
qui étoit de précipiter du haut de la tour du Châteaı
Pape Jean XXIII. & l'Empereur Sigiſmond, qui y étoi
montez ſeuls avec lui, diſant, que céte action auroit f
parler éternellement de lui. *Paul Jove dans l'éloge*
Filippe Marie, Duc de Milan.

1 Il y a un proverbe qui dit, que les malheureux n'o
po

oit être jugé, il ſe fit porter en litiére à la
orte du Sénat, ſoit qu'il fût malade, ou
u'il le fît, comme quelques-uns l'ont dit;
: Tibére le voïant qui lui tendoit les
ains apuïé ſur ſon frére, le reçut ſans
ucun ſigne de compaſſion. Enſuite, il lût
s acuſations, & les noms de leurs auteurs,
vec tant de retenüe, qu'on ne s'aperçut
oint, qu'il voulût attenuer, ni exagérer les
rimes.

XXX. Outre Trion & Catus, Fonteius
grippa & C. Vibius diſputoient à qui au-
oit la parole contre l'acuſé; & comme ils ne
urent s'acorder entr'eux, & que Libon étoit
enu ſans Avocat, Vibius declara, qu'il vou-
oit faire le raport de tous les chefs, dont il
avoit des preuves. Entr'autres, on objec-
oit à Libon d'avoir conſulté, s'il ſeroit
n jour aſſez riche pour couvrir d'ar-
ent le grand chemin d'Appius juſqu'à Brun-
uſe, & quelques autres extravagances ſem-
lables, qui éxaminées ſans paſſion, étoient
uſſi dignes de compaſſion que de riſée. Mais
acuſateur inſiſtoit fortement ſur un certain
belle, où Libon avoit mis de ſa main des
oſtilles piquantes, & des marques miſté-
euſes ſur le nom des Céſars & de quel-
ques

oint de parens. *Infelicium nulli ſunt affines.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ques Sénateurs. Libon le niant, il fut dit, que ſes eſclaves, qui reconnoiſſoient ſa main, ſeroient apliquez à la queſtion. Mais comme il étoit défendu par un ancien arrêt du Sénat de la donner aux valets, pour les faire dépoſer contre leurs maîtres, Tibére, toujours fin, s'aviſa d'une nouvelle juriſprudence 1, qui fut de vendre ces eſclaves au Procureur fiſcal; *afin que changeant de maître* ils puiſſent dépoſer ſans contrevenir à la loi 2. Libon demanda un délai juſqu'au lende-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il y a des ocaſions, où le Prince, pour la ſûreté de ſa perſonne, ou pour le repos de ſon peuple, eſt contraint d'acommoder les loix au beſoin de ſes afaires. Les Politiques prétendent, que les loix ne conſiſtent point dans les paroles, mais dans le ſens, que l'autorité publique leur donne; & qu'elles n'ont de force, qu'autant que leur en préte le Prince, qui ſeul en eſt le légitime interpréte. Quoi qu'il en ſoit, un bon Prince doit éviter le plus qu'il eſt poſſible d'en venir à des éxemples nouveaux de ſévérité; car quelle qu'en puiſſe être la cauſe, ou la couleur, la nouveauté de la procédure le fait toujours paſſer pour cruel. L'action du Pape Sixte quint, qui voulut qu'on fît mourir un jeune garçon, qui n'avoit pas encore dix-ſept ans, diſant au Gouverneur de Rome, qu'il lui en donnoit dix des ſiens, afin qu'il ne tint pas à l'âge requis par les loix *, céte action, dis-je, eſt plus digne d'être oubliée, que d'être imitée. * *Le liv. 1. de la ſeconde partie de ſa Vie.*

2 Il ſied mal aux Princes d'uſer de certaines fineſſes,

le certaines raiſons captieuſes, qui donnent une cou-
r aparente à des tromperies, & à des injuſtices vé-
ables. La maniére, dont en uſa le même Sixte-quint
ers l'auteur de la paſquinade contre ſa ſœur Donna
milla, n'eſt point encore une action, qui faſſe hon-
r à ſon Pontificat. Nous vous avons promis la
& mille piſtoles, dit-il à ce malheureux, & nous
s les donnons volontiers, [pour être venu vous-
me à révélation] mais nous nous ſommes réſervé
ntalement le pouvoir de vous faire couper la lan-
& les deux mains, pour vous empêcher de parler &
crire davantage contre nous. *Leti livre 3. de la ſe-
de partie de ſa Vie.* C'eſt de lui, que parle le *Paglia-
ans ſon Obſervation* 210. où il dit: De nos jours,
s avons vû un Prince, qui n'inventoit point de
velles loix, mais qui étendoit les anciennes à tous
cas, qu'il y vouloit comprendre; diſant, que ç'a-
t été l'intention des Princes, qui les avoient éta-
s, quoique ces cas n'y fuſſent point exprimez.
n ſeulement toute l'Alemagne, mais encore toute
rope, déteſta la tromperie, que Charle-quint fit au
ndtgrave de Heſſe, par le moïen d'un mot du Traité,
es Miniſtres firent gliſſer un **W** au-lieu d'une N, de
e que dans la copie, que le Landt-grave ſigna, il y
it écrit *ewige*, au-lieu que le projet, ou la minute,
ptoit *einige*; ce qui changeoit entiérement une des
ditions eſſentielles du Traité, qui étoit, que le
ndtgrave ſtipuloit d'être renvoïé *ſans aucune priſon*,
e *einige gefangnus*; & que l'Empereur, au contraire,
nt fait aréter par le Duc d'Alve, dit, que par le
ité, il ne s'étoit obligé qu'à ne le pas tenir en priſon
pétuelle, comme ſignifie le mot *ewige*. *Heiſſ. livre 3.*

de

demain, & quand il fut de retour en ſa mai-
ſon, il envoïa par P. Quirinius, ſon parent
ſa derniére requête au Prince, qui répondit
qu'il s'adreſſât au Sénat.

XXXI. Cependant, ſa maiſon fut envi-
ronnée de ſoldats, dont une partie rangé
dans le veſtibule feſoit aſſez grand bruit, com
me voulant bien être vûs & entendus. Libon
frémiſſant à la vüe des viandes, qu'on lu
ſervoit pour le dernier repas de ſa vie, apell
quelqu'un pour le tuer, prend ſes eſclaves p
le bras, & leur met une épée dans la main
mais ces pauvres gens, ſaiſis de peur, aïan
renverſé la table & la lumiére en reculant,
prend ces ténébres pour le ſignal de ſa mor
& ſe perce de deux coups. Ses Afranch
acoururent au cri, qu'il fit en tombant, & l
ſoldats l'aïant vû en cet état ſe retirérent. L'
ci

REFLEXIONS POLITIQUES.

de la 1. *partie de ſon Hiſtoire de l'Empire.* Don Juan A
tonio de Vera tâche de juſtifier Charle-quint, en diſa
que le Landtgrave avoit tort de ſe plaindre, puiſque
promeſſe de l'éxemter d'une priſon perpétuelle ſupoſo
qu'il devoit y reſter pour un tems. Mais cela ne leve poi
la dificulté ; car bien que le Landtgrave eût ſigné
acte, & que Charle-quint l'obſervât à la letre, y aïa
écrit *euvige*, il ne laiſſoit pas de manquer à ſa paro
puiſqu'il ſavoit que le Landtgrave & ſes interceſſeur
Maurice Duc de Saxe, & l'Electeur de Brandebour
àvoient ſtipulé & capitulé le contraire.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ſation ne laiſſa pas d'être pourſuivie avec la
ême chaleur, & Tibére jura, que bien que
bon fût coupable, il auroit demandé ſa gra-
au Sénat, s'il ne ſe fût pas hâté de mou-
r.

XXXII. Ses biens furent partagez entre
acuſateurs, & ſans atendre la tenüe des
omices, la Préture fut donnée à ceux, qui
oient de l'ordre des Sénateurs. Cotta Meſ-
ſinus opina, que l'image de Libon ne ſe-
it point portée aux funérailles de ſes pa-
ns; Cneïus Lentulus, que perſonne de la
laiſon Scribonia ne prendroit le ſurnom de
rufus 1; Pomponius Flaccus, que l'on feroit
des

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les noms des Criminels d'Etat doivent être enſeve-
dans un éternel oubli. Porter leur nom, c'eſt par-
ger avec eux leur infamie, & aprouver en quelque fa-
on ce qu'ils ont fait. Jean II Roi de Portugal don-
nt à Emanüel, qui lui ſuccéda depuis à la Couronne,
onfiſcation du Duc de Viſeü, ſon frére, lui fit pren-
e le titre de Duc de Beja, au-lieu de celui de Viſeü,
n que ce jeune Prince ne portât pas le nom d'un perfi-
, qui avoit voulu tuer ſon Roi. *Mariana chap. der-
ier du livre 24. de ſon Hiſtoire.* Et depuis ce tems-là,
n'y a jamais eû de Ducs de Viſeü, quoi qu'Emanüel
Jean III. ſon fils aïent eu tous deux beaucoup d'en-
ns. A Veniſe, la famille *Valieri* eſt, à ce qu'on dit,
e branche de l'ancienne Maiſon *Falieri*, laquelle chan-
a la premiére létre de ce nom, pour montrer, qu'elle
eſtoit & maudiſſoit la mémoire du Doge Marin Fa-
lier,

des actions de graces aux Dieux ; Lucius Publius, Gallus Asinius, Papius Mutilus, & Lucius Apronius, que l'on porteroit des ofrandes à Jupiter, à Mars, & à la Concorde; & que le 13. de Septembre, jour de la mort de Libon, seroit festé tous les ans. Je marque ici les noms & les avis de ces flateurs, afin qu'on sache, que la flaterie est un mal, qui depuis tres-long-tems a cours dans la République. Il fut aussi arêté de chasser de l'Italie les Astrologues & les Magiciens, du nombre desquels L. Pituanius fut précipité du Capitole, & P. Martius éxécuté selon l'ancien usage *s*, hors de la Porte Esquiline, aprés que les Consuls eurent fait lire son arrêt de mort à son de trompe.

XXXIII. Dans la premiére séance, qui se tint aprés, Q. Haterius, Ex-Consul, & Octavius Fronto, Ex-Preteur, dirent beaucoup de choses contre le luxe de la Ville; & il fut ordonné qu'à l'avenir la table ne seroit plus servie en vaisselle d'or, ni les hommes vétus de soie *Indienne t*. Fronton ala même jusqu'à demanda-

lier, décapité pour avoir tenté de se rendre souverain de cet Etat.

NOTES HISTORIQUES.

Qui étoit de fouëter le criminel avant que de lui couper la tête.

t Soie précieuse & tres-chére, fort diférente de la nôtre, dont les Grans de Rome, si magnifiques en habits, se seroient trouvez pauvrement habillez.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

nder un réglement pour la vaiſſelle d'ar-
nt, & contre la ſuperfluité des meubles &
s valets. Car c'étoit encore la coutume des
nateurs de propoſer ce qu'ils croïoient être
bien public, au *On*, de ſortir des termes de l'afaire propoſée, pour donner quelque avis utile au public.
u d'opiner ſur l'a-
ire miſe en délibération. Gallus Aſinius re-
ontra au contraire, que les richeſſes des Par-
uliers s'étoient augmentées par l'acroiſſe-
ent de l'Empire; que ce dont on ſe plaignoit
étoit point nouveau, & qu'il y en avoit de
es-anciens éxemples; que les Fabrices
oient vécu d'une maniére, & les Scipions
une autre, *les uns frugalement, les autres*
ec ſplendeur; mais tous ſelon l'état préſent
s afaires de la République; que les Particu-
ers vivoient pauvrement, lorſque la Ville
oit pauvre: mais depuis qu'elle étoit parve-
ie à un ſi haut point de grandeur & de magni-
cence, chacun avoit pris l'effort à proportion;
u'il n'y a rien de trop, ni de trop peu dans la
ite, dans la vaiſſelle, & dans toutes les
oſes, qui ſont à l'uſage de la vie, que par
port à la fortune de celui, qui s'en ſert; que
s loix vouloient, que les Sénateurs euſſent
lus de revenu, que les Chevaliers, non pas
our aucune diférence naturelle, qu'il y eût
ntr'eux, mais afin que ceux, qui avoient un
lus haut emploi, euſſent auſſi un plus haut
rang,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

rang, &, avec cela, toutes les commoditez
qui peuvent contribuer au repos de l'eſprit &
à la ſanté du corps 1. Si ce n'eſt peut-être qu'o
vou

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il eſt bien juſte, que les Princes, qui ont de
grans ſoucis, & des ocupations ſi laborieuſes, aïen
des divertiſſemens proportionnez à leur travail, afi
qu'il y ait un tel concert entre leur corps & leur eſprit
que l'un ne ſoit point à charge à l'autre. La nature d
afaires d'Etat, dit M. le Cardinal de Richelieu, requie
d'autant plus de relâche, que le poids en eſt plus gra
& plus peſant que tout autre, & que les forces de l'e
prit & du corps de l'homme étant bornées, un trav
continuel les auroit épuiſées en peu de tems. Elle pe
met toutes ſortes de divertiſſemens honnêtes, qui
divertiſſent pas ceux, qui les prennent, des choſes,
quoi ils doivent être principalement atachez. *Section*
du chap. 8 de la premiére partie de ſon Teſtament Poli
que. Mais il n'en eſt pas des plaiſirs des Princes,
Cabrera, comme de ceux des gens mercenaires; c'
leur eſprit, qui les meſure, & non pas leur corps.
tiennent un certain tempérament, par le moïen d
quel l'ame devient forte & vigoureuſe, en ne prena
ſoit des afaires, ſoit des plaiſirs, que ce qu'il en fau
pour entretenir la bonne diſpoſition du corps, &, p
conſéquent, pour être toujours Princes. Car ils ne
ſont plus en éfet, quand la ſanté leur manque, puiſq
les afaires ne s'expédient point; que les audiences ne
tiennent point, que les projets ſont rompus, ou ſu
pendus; & que tout ceſſe par la ceſſation du premi
mouvement: d'où naiſſent les plaintes, les murmure
l'altération des eſprits, la tirannie des Miniſtres, &
d

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

valût, que les plus grans perſonnages de l'Empire fuſſent chargez des ſoins & des fatigues du Gouvernement, pour être privez de

l'eſpoir des Sujets. Enfin, rien ne manque au Prince, qui a la ſanté, puiſque ſans elle il n'y a point de véritable plaiſir, & qu'avec elle tout travail eſt ſuportable. *Chap. 1. du livre 9. de ſon Hiſt.* Et dans un autre endroit il dit, que c'eſt la ſanté, qui fait les grans Rois, au-lieu que l'infirmité en fait des Sujets. Et ſur ce principe il conclut, qu'il faut empêcher les Princes d'avoir grand commerce avec les femmes, dont la fréquentation afoiblit la vigueur du corps & de l'eſprit, & fait, qu'ils meurent la pluſpart en la fleur de leur âge. *Chap. 2. du livre 4.* Et parlant des Ducs de Joyeuſe & d'Epernon, qui portoient Henri III. à une vie molle & voluptueuſe, ſous couleur de ménager ſa ſanté, il dit, qu'au contraire, il n'y a jamais eu de Princes, qui aïent vécu plus longtems, que ceux qui ont davantage ocupé leur eſprit des afaires du Gouvernement. *Chap. 11. du livre 12.* Témoin Charles-Emanüel I. Duc de Savoie & Chriſtian IV. Roi de Danemarc, les deux plus laborieux Princes de l'Europe, & tous deux ſeptuagenaires. Heureux ce Roi de Portugal (Alfonſe IV.) qui aïant paſſé quelques jours de ſuite à la Chaſſe, trouva à ſon retour ſes Conſeillers, qui lui dirent avec liberté, qu'à l'heure de ſa mort, Dieu ne lui demanderoit pas compte des lievres, ni des oiſeaux, qu'il auroit manqué de tuer; mais bien de tous les hommes, dont il auroit négligé d'oüir les priéres & les plaintes, * Paroles dignes d'être gravées dans le cœur de tous les Princes, * *Dans un livre intitulé eſpagnol intitulé Audiencia de Principes.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

de toutes les douceurs & les ſatisfactions de la vie. La conformité des mœurs de ceux, qui écoutoient, & la maniére adroite, dont Aſinius pallioit les vices communs ſous des noms honnêtes, firent aiſément préférer ſon avis 2. Outre que Tibére avoit dit, qu'il n'éroit pas encore tems de penſer à la réformation, & que, ſi les mœurs venoient à empirer, la République ne manqueroit pas de réformateur 3.

XXXIV. Sur

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Les hommes ſont toujours de l'avis, qui eſt le plus conforme à leurs mœurs; & ſur ce principe on peut juger ſolidement de leurs mœurs par leurs opinions.

Laudibus arguitur vini vinoſus Homerus,

dit Horace Epître 19. du livre 1, de ſes Epîtres.

3 Les Princes ne prennent jamais plaiſir à entendre parler de réformation, car ſous couleur de réformer le luxe, & d'autres abus, qui ſe gliſſent dans la ſociété civile, les Cenſeurs remontent ſouvent juſqu'aux ſources de la domination, dont les ſecrets doivent être inconnus aux Sujets. D'ailleurs, la réformation de abus n'eſt pas bonne à faire en tout tems. Si les Médecins ont beſoin d'atendre un tems propre, pour purger un malade, à plus forte raiſon le Prince doit-il uſer de céte précaution, pour apliquer à propos les remédes qu'il faut au corps civil, qui eſt toujours charge de quantité d'humeurs, qu'il eſt dangereux de trop émouvoir. Un grand perſonnage diſoit à ceux, qui lui parloient des déſordres de ſon ſiécle, Laiſſez-le courir, il moura bien-tôt, car il eſt bien malade. *Dans les aforiſmes d'Antoine Perez.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

XXXIV. Sur ces entrefaites, L. Piſon ſe pignant de la corruption des Juges, & de aruauté des délateurs, qui menaçoient tout enonde de leurs acuſations, proteſta, qu'il lt ſe retirer dans quelque vilage éloigné & ert; & tout d'un tems il ſortoit du Sénat. ére en ſentit de l'émotion, mais il ne laiſ- as de l'adoucir 1 par des paroles careſſan- , & d'inviter ſes parens à joindre leurs tres enſemble, pour le faire demeurer. de tems aprés, Piſon ne fit pas moins ter ſa liberté, car il apella en juſtice ulanie, que la faveur de l'Impératrice it renduë ſi ſuperbe, qu'elle ſe croïoit au us des loix; & céte femme s'étant fait er au Palais de l'Empereur 2 en dépit de

REFLEXIONS POLITIQUES.

La quint'eſſence du ſavoir eſt d'aler quelquefois à ignorant, & la plus grande victoire de la raiſon, de ler vaincre à la néceſſité préſente. David même éte raiſon d'Etat en pratique; il avoit bien la volon- punir Joab, pour avoir tué Abner; mais comme il dangereux d'exciter des troubles au commencement n regne, il diféra la vangence de ce crime, diſant, *autem adhuc delicatus & unctus Rex.* 2. Reg. 3.

C'eſt une choſe de pernicieux éxemple, que le du Prince ſerve d'aſile à ceux, qui mépriſent rité des Magiſtrats. Un fameux Sculpteur, qui réfugié en Aragon, pour avoir fait réſiſtance ſtice de Madrid, ne pût jamais obtenir ſa gra-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

de lui, il n'abandonna point sa poursuite, quoique l'Impératrice se plaignît d'être insultée & mépriſée. Tibére croïant, qu'il étoit de la bienséance de complaire en quelque choſe à sa mére 3, promit d'aler au tribuna

ce de Filippe II. quoique ce fût le meilleur ouvrie de sa profeſſion; & que ce Roi eût grand beſoin de lui pour travailler à l'Eſcurial.

3 Il ſied bien au Prince d'avoir de la complaiſan pour sa mére, mais il ne faut pas que ce ſoit au préjudi des loix, ni de sa réputation. Un Prince étant pre par sa mére de lui acorder une choſe injuſte, s'en exc sa, diſant, qu'elle lui vouloit vendre trop cher les ne mois qu'elle l'avoit porté. Le *Pagliari* dit aprés le G ſelin, que ce qui acheva de ruiner auprés de Charle-quin *Ferrante Gonzaga*, Gouverneur de Milan; fut d'av ſoufert, que sa fille & ſon gendre Fabrice Colonne mélaſſent de recommander les Cauſes des particuliers a Magiſtrats publics. *Obſervation* 40. La Reine Marg rite blâme le Roi Henri III. ſon frére, de s'être la emporter aux perſuaſions de Maugiron & de Saint-L ſes Mignons, à tel point, qu'il avoit lui-même été ſ citer un procés pour Madame de Seneterre contre M. la Chaſtre, parce que celui-ci étoit au ſervice du D d'Alençon, ſon frére. *Livre* 2. *de ſes Mémoires.* dignité des Rois, dit le Cardinal de Richelieu, les o ge à ſe reſerver pour le parti de la raiſon, qui eſt le ſe qu'ils doivent épouſer en toutes rencontres. Ils ne p vent en uſer autrement, ſans ſe depoüiller de la qua de Juges & de Souverains, pour prendre celle de part & ſe rabaiſſer en quelque maniére à la condition privée. Ceux, qui ont à ſe défendre de la puiſſance d'un R

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

bul du Préteur, pour recommander Urgulanie. Il ſortit donc de ſon Palais, avec orce à ſes Gardes de ne le ſuivre que de loin; marchant d'un air compoſé, à la vuë du peuple, qui acouroit de toutes parts, s'amuſant à parler aux uns & aux autres, pour alonger le tems & le chemin. Enfin, Piſon ne voulant point ſe rendre aux priéres, & s parens l'Impératrice envoïa paier la ſomme, qu'on demandoit à ſa favorite; par nit ce diférend, dont Piſon ſortit avec horeur 4, & Tibére avec une réputation plus grande que jamais. Au reſte, Urgulanie ort ſon autorité ſi loin, qu'elle refuſa de témoigner dans une afaire, qui ſe ju- au Sénat; de ſorte qu'on lui envoia un éur pour l'interroger chez elle, quoique ut tems les Veſtales mëme euſſent com- devant les Juges, lorſqu'elles étoient es en témoignage.

XXXV.

REFLEXIONS POLITIQUES.

ſent trop bien, qu'ils ne le peuvent faire par la pour avoir d'autres penſées, que de s'en garantir igues, par artifices, & par menées, qui cauſent de grans troubles dans les Etats. *Chap. 6. de la ie partie de ſon Teſtament Politique.*

n'y a rien de plus dangereux pour un Grand, ſortir, avec plein avantage, d'une afaire, orité du Prince ſemble avoir été peu conſi-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

XXXV. Je ne parlerois point de l'inte
ruption des afaires arivées céte année-là, n'
toit qu'il importe de savoir les diférens avis
Cneïus Piso & d'Asinius Gallus 1, sur ce q
Tibére avoit dit, qu'il seroit absent quelqu
jours. Pison disoit, que pour cela même
faloit travailler davantage, étant de l'honne
de la République, qu'en l'absence du Prin
le Sénat & les Chevaliers pussent soutenir

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 S'il est du devoir d'un Historien, comme le dit
cite dans la préface de son Histoire, de ne pas raco
seulement les événemens des choses, mais d'en
aussi les causes & les motifs qui les ont produits,
ne peut rendre une Histoire plus instructive, qu
raporter fidélement les avis de ceux, qui ont eu
à la délibération des grandes afaires, dont il est
lé. Car c'est dans ces avis que l'on voit les rais
l'habileté, l'interêt, les passions, & toutes les
nes ou mauvaises qualitez de ceux qui les ont pro
cez; comme aussi le discernement du Prince, quie
est servi. Ceux d'entre les Ecrivains modernes,
ont excellé en ce genre, sont le fameux *Frà Pa*
dans les Histoires du Concile de Trente & de l'I
dit de Venise; le Cardinal Bentivoglio & Strada
celle des guerres du Païs-bas; Loüis Cabrera dan
Filippe II. l'Auteur de l'Histoire de l'Union du
tugal à la Castille, atribuée par les Italiens à Jé
Conestaggio, Gentilhomme Genois; & restituée
le Pére Baltazar Gracian, & par quelques autres
vains Espagnols, à Don Jean de Silve, Comte de
talegre en Portugal.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

dinité de leurs charges 2. Gallus, jaloux ce que Piſon lui déroboit la gloire d'ouvrir un avis libre, répondit, qu'il ne ſe pouvoit rien faire d'illuſtre, ni de convenable à la Majeſté de l'Empire, qu'en la préſence de l'Empereur, & que *par conſéquent* on devoit attendre ſon retour, pour expédier la multitude des afaires courantes de l'Italie & des Provinces. L'un & l'autre parloient avec beaucoup de chaleur, & Tibére les écoutoit ſans dire mot; mais le ſecond avis l'emporta.

XXXVI. Gallus eut auſſi quelque contention avec Tibére, pour avoir propoſé de créer les Magiſtrats, que tous les cinq ans; de deſtiner dés lors à la Préture les Chefs des Légions, qui ne l'avoient point encore obtenu; & de nommer douze Préteurs pour chaque année. Il eſt certain, que cet avis portoit plus loin, *qu'il ne ſembloit*, & que Gallus ſondoit

REFLEXIONS POLITIQUES.

Un avis républiquain, comme étoit celui de Piſon, n'doit pas de ſaiſon ſous un Prince abſolu. Et bien que les avis doivent être libres, il faut néanmoins, qu'ils ſoient proportionnez à la forme du Gouvernement préſent. Et c'eſt en ce ſens, que Tacite fait dire à un Sénateur Romain, qu'il ſe ſouvenoit du tems, où il étoit libre & de la forme établie dans la Ville & dans l'Etat ſous les Rois; qu'il admiroit le paſſé, & ſe conformoit au préſent. *Hiſtoire* 4.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

doit les ſecrets de la domination ; mais Ti
bére, comme s'il eût crû, qu'on voulût aug
menter ſon pouvoir, dit, que ſa modeſti
répugnoit à élire tant de gens, & à en exclur
„ tant d'autres. Si le mécontentement de ceux
„ qui n'ont qu'un an à atendre, eſt preſqu
„ inévitable, quoique l'eſpérance prochain
„ les conſole, combien, *diſoit-il*, nous hai
„ roit-on, ſi l'on ſe voïoit exclus pou
„ cinq ans? Comment prévoir, ſi dans un
„ long terme, ceux, qui ſeront nommez
„ demeureront dans la même aſſiéte d'eſprit;
„ &

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les Princes ne ſauroient trop examiner les avis
les conſeils de leurs Miniſtres ; car il arive aſſez ſouven
qu'ils perdent leur autorité par les moïens, qui leur ſen
blent les plus propres à l'augmenter, faute de reflech
aſſez ſur les motifs que peuvent avoir ceux, qui les co
ſeillent. *Ipſe, qui ſuadet, conſiderandus eſt*, diſo
Mucien à Veſpaſien. *Tac. Hiſt.* 2. Ferdinand le Catol
que diſoit à ſon gendre Filippe I. pére de Charle-quint
que les Miniſtres & les Conſeillers des Princes étoie
comme les lunétes, qui bien qu'elles ſoient commod
à ceux, qui n'ont pas la vüe bonne, ſont de tel uſage
que l'on eſt malheureux d'en avoir beſoin. *Traité int
tulé, Audiencie de Principes.*

2 Les hommes, dit Antoine Perez *dans l'Epit
dédicatoire de ſes Rélations*, ſe preſentent devant l
Rois, comme une peinture, & avec les meilleur
couleurs, qu'ils peuvent emprunter de l'artifi
Ainſi, il eſt preſque impoſſible, que les Princes n

de fortune ? L'on s'énorgüeillit des „
onneurs annuels, que ſera-ce, ſi l'on „
joüit cinq ans ? Enfin, ce ſeroit multi- „
lier les Magiſtrats au quintuple, & ren- „
erſer les loix, qui, pour éxercer l'in- „
uſtrie des prétendans, ont preſcrit des „
ornes, ſoit à la recherche, ſoit à la joüiſ- „
nce des honneurs 3. Et par céte répon- „
, modeſte en aparence, il retint toute „
la

REFLEXIONS POLITIQUES.

trompent pas ſouvent dans le choix de leurs Miniſtres, de leurs Conſeillers. M. le Cardinal de Richelieu com- ente ainſi l'aforiſme de Perez. Souvent, dit-il, les ommes n'ont pas plûtôt changé de condition, qu'ils hangent d'humeur, ou que, pour mieux dire, ils dé- ouvrent celle, qu'ils avoient diſſimulée juſqu'alors, our parvenir à leurs fins. *Section 1. du ch. 2. de la pre- ière partie de ſon Teſtam. Polit.* Si, dit-il ailleurs, le naſque, dont la pluſpart des hommes ſe couvrent le vi- age, & ſi les artifices, dont ils ſe ſervent d'ordinaire, our ſe déguiſer, & cacher leurs defauts, les font mé- onnoître juſqu'à tel point, qu'étant établis dans les randes charges, ils paroiſſent auſſi méchans qu'on les ſtimoit vertueux, quand on les a choiſis, il faut pron- ement réparer la mépriſe ; & ſi l'indulgence peut faire olérer quelque legére incapacité, elle ne doit jamais ler juſqu'à ſoufrir, en faveur des intérêts particuliers, des vices, qui portent prejudice au bien de l'Etat. *Ch. 7. de la ſeconde partie du même Teſtament.*

3 Toutes ces raiſons concluent contre la perpétuité des Gouvernemens, dont il eſt parlé dans la premiére note du chapitre 74. du livre 1. des Annales.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

la puiſſance du Gouvernement 4.

XXXVII. Les dons, qu'il fit à quelques perſonnes, qui n'avoient pas aſſez de bien, pour vivre en Sénateurs, firent remarquer davantage la dureté, avec laquelle il traita M. Hortalus, petit-fils de l'Orateur Hortenſius, qui étoit réduit à une pauvreté connüe de toute la Ville. Auguſte l'avoit obligé de ſe marier par une libéralité de mille grans ſeſterces, de peur qu'une famille ſi illuſtre ne s'éteignît 1. Un jour que le Sénat étoit aſſem-

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 Les Princes, dit Antoine Perez, ſe tirent d'afaire en répondant ſur toute autre choſe, que celle, qui leur eſt propoſée, lorſqu'ils voïent, qu'on veut les ſurprendre. Semblables à ceux, qui jetent leur cape au devant du coup qu'on leur porte. Céte politique étoit familiére au Cardinal Mazarin, qui afectoit de répondre de travers, quand on lui demandoit quelque choſe, qu'il ne vouloit pas acorder; ou qu'on lui parloit de quelque afaire ſur laquelle il ne jugeoit pas à propos de s'expliquer. Il diſoit à un de ſes confidens, que dans les audiences rien ne lui avoit été plus utile, que de feindre, qu'il avoit de la dificulté à ſe bien énoncer en françois.

1 Ammirato dans le diſcours 8. du ſecond livre de ſon Commentaire ſur Tacite, dit, qu'il eſt de la gloire des Princes de conſerver l'ancienne Nobleſſe, *perche à quanto più nobili perſone commandano, tanto più la lor gloria ne divien maggiore*; c'eſt-à-dire, parce que plus ils ont de Sujets illuſtres, plus il en revient d'honneur & d'eſtime à leur domination. Et demi-page aprés il ajoûte

ſemblé chez l'Empereur, il y mena ſes quatre fils, & au-lieu de dire ſon avis, il parla en ces termes : (regardant tantôt l'image d'Auguſte, tantôt celle d'Hortenſius, placée parmi les portraits des Orateurs.) „ Meſſieurs, quand je me ſuis marié, je ne l'ai fait que pour obéïr à Auguſte, quoique d'ailleurs mes ancêtres méritaſſent bien „ d'a-

tre qui ſuit : Je n'ignore pas que l'on me pouroit dire, que je raiſonne en homme ſimple & groſſier, plutôt qu'en homme d'Etat, parce que plus les gens, à qui on commande, ſont de baſſe naiſſance, ou de baſſe fortune, plus le Prince vit en paix & en ſûreté. .. Je réponds, que mon intention n'eſt pas de donner des leçons à des tirans, mais de montrer comme doivent être faits les bons Princes. [Réponſe, qui en ofenſeroit aujourdui pluſieurs, qui font conſiſter leur grandeur dans l'abaiſſement des grandes Maiſons.] Quant à la raiſon d'ammirato pour la conſervation des familles illuſtres, elle me fait ſouvenir de celle, que me donnoit un Duc d'Oſtrook à Veniſe, pour me prouver, que le Roi de Pologne eſt le plus grand de tous les Rois, *eſt enim*, ce ſont ſes propres termes, *dominus dominantium, & tot Regum Rex, quot Palatinorum.* A quoi je répondis, que cette raiſon prouvoit, que ſon Roi étoit le plus petit de tous les Rois, puiſque tous les Palatins de Pologne portent des Rois. Et c'eſt en ce ſens que le dernier Duc de Bourgogne diſoit plaiſamment, que pour un Roi, qu'il y avoit en France, il y en voudroit ſix. *Commines chap. 8. livre 3. de ſes Mém.* D'où il réſulte, que moins il y a de Grans dans un Etat, plus le Prince en eſt grand.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ d'avoir une longue
„ posterité. C'étoit
„ assez pour moi de
„ vivre, sans faire
„ honte à mon nom,
„ & sans être à char-
„ ge à personne, avec
„ le peu de bien, que j'avois 2, puisque l
„ malheur des tems ne me permétoit pas d'e
„ aquerir par mon industrie, ni de m'avan
„ cer dans les charges par la faveur du peu
„ ple, ou par l'éloquence 3, qui est comm
„

Ou, comme je me rencontrois dans un tems, où je ne pouvois pas aquerir du bien par mon industrie, ni des charges par la faveur du peuple, ni même de l'éloquence, quoique ce fût une espéce d'heritage dans nôtre Maison; c'étoit assez pour moi de vivre doucement, sans être à charge à personne, & sans avoir rien à me reprocher. Je vous presente la posterité, &c.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Le célibat est la plus commode situation & la plus honorable couverture de la pauvreté. Gaston, Duc d'Orleans, avoit bien raison de dire du mariage de deux personnes de qualité, qui avoient tres-peu de bien, que c'étoit la faim & la soif, qui se marioient ensemble.

3 Tacite confirme ici ce qu'il a dit dans la Préface du livre 1. des Annales, que la flaterie, qui se glisse dans les Cours, abâtardit les beaux esprits; & de plus il donne à entendre, qu'il est bien plus dificile de parvenir aux honneurs dans une Monarchie, que dans une Republique. Au reste, Hortalus fesoit ici une comparaison odieuse entre l'ancienne République, où l'éloquence florissoit, & le Gouvernement de Tibére, où il sembloit dire, que l'éloquence étoit morte avec la Liberté. Par ces mots *varietate temporum*, il ofensoit Tibére, qui vouloit passer pour populaire & Républiquain, sur-tout, dans le Senat, où il étaloit toute sa modestie.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

patrimoine de nôtre Maiſon. Voici la “
ſtérité de tant de Conſuls & de Dicta- “
urs, je ne le dis point par envie contre “
rſonne, mais pour vous toucher de com- “
ſſion. Ces enfans, Tibére, pouront „
nter aux honneurs, quand tu les en ju- „
ras dignes, mais, en atendant, retire-les „
la miſére, non pas tant parce que ce ſont „
petits-fils de Q. Hortenſius, que parce „
'ils ſont les nouriçons d'Auguſte 4. „

XXXVIII. La bonne volonté du Sé-
t pour Hortalus lui atira la mauvaiſe hu-
eur de Tibére 1, qui parla preſque en
s termes. “ Si, dit-il, tous les pauvres s'a-
ſent de venir ici demander de l'argent „
“ pour

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 Il ſe voit rarement qu'un Prince faſſe du bien à
ux, qui ont reçû des bienfaits de ſon predéceſſeur;
il les conſidére comme les créatures d'un autre. Et
illeurs, il ne peut jamais ſouffrir de partage en re-
nnoiſſance, non plus qu'en autorité. Et c'eſt pour la
ême raiſon, que la pluſpart des Princes ne font guere
cas des recommandations, que leurs péres leur font à
mort, en faveur de leurs Miniſtres, ou des autres
viteurs, qu'ils ont aimez.

1 Pour obtenir des graces du Prince, il faut bien ſe
rder de les lui demander devant des gens, dont la pré-
ce ſemble lui impoſer une neceſſité de les octroïer.
eſt la faute, que fit Hortalus, qui ſe fioit beaucoup
us ſur la protection du Sénat, que ſur la compaſſion de
bére.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ pour leurs enfans, les demandes ne finiront
„ jamais, & l'Etat périra 2. Quand nos An-
„ cètres ont permis de sortir quelquefois de la
„ matiére mise en délibération, pour propo-
„ ser quelque chose qui importe davantage
„ au public, ce n'a pas été à dessein, que
„ nous traitassions ici de nos afaires particu-
„ liéres, & de nos intérets domestiques; ni
„ que le Sénat & le Prince encourussent
„ la haine des mécontens, en refusant les
„ graces, qui seroient demandées; ou la cen-
„ sure du peuple en les acordant 3. Ce n'est
„ point une priére, qu'on vous fait, Mes-
" sieurs,

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Le Prince, qui ne sait pas refuser, ne sait pas regner. S'il donne à tous ceux, qui lui demandent, il ne peut pas manquer de donner à mille gens, qui ne méritent pas qu'on leur donne. Si je donnois à tous ceux qui me demandent, disoit Filippe II. je demanderois bientôt moi-même. *Cabrera chap. 26. du livre 12. de sa Vie.* A force d'être liberal, on se réduit à l'impuissance de l'être. Or tout Prince, qui veut être respecté & bien servi, ne doit jamais laisser tarir les sources de ses bienfaits; car les hommes rendent plus volontiers service pour le bien qu'ils éspérent, que pour celui, qu'ils ont reçu.

3 Les peuples aiment mieux, que leur Prince soit ménager, que libéral, parce qu'ils croïent toujours qu'il est libéral à leurs dépens, & qu'il le seroit moins, s'il ne fesoit pas son compte de reprendre tout sur eux.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

iurs, c'eſt une exaction 4, ou plutôt „
e ſurpriſe, que d'ataquer vôtre pudeur „
r vous étalant un nombre de petits enfans, „
ndant que vous étes ocupez à d'autres „
" afai-

REFLEXIONS POLITIQUES.

Un Prince, qui donne pour ſe délivrer de l'im-
ptunité de ceux, qui demandent, s'atire celle de
le gens, qui n'oſeroient jamais lui rien demander,
s ne connoiſſoient pas ſa foibleſſe. Et d'ailleurs, on
ui eſt point obligé de ce qu'il donne, parce qu'on eſt
ſuadé qu'il ne le donneroit pas, s'il avoit aſſez de
olution, pour le refuſer. Commines parlant d'Henri
V. Roi de Caſtille, dit que ce Roi valoit peu de ſa
erſonne, parce qu'il donnoit tout ſon héritage, ou
è le laiſſoit ôter par qui le vouloit, ou le pouvoit pren-
re. Et puis il ajoûte céte concluſion. Je l'ai vû le
lus pauvre Roi, abandonné de ſes ſerviteurs, que je
is jamais. *Chap. 8. du livre 2. de ſes Mém.* Véri-
ement, il n'y a point de plus noble défaut dans un
ce, que la liberalité, mais il n'y en a point auſſi
plus dangereux, ſi la raiſon ne la conduit. Le
mmentateur eſpagnol de Commines parlant de céte
rte inſtruction que Loüis XI. donnoit à ſon fils, *Qui*
it ſimulare, neſcit regnare, ajoûte, que Charles
VI. avoit grand beſoin qu'on lui enſeignât encore
autre regle, dont Loüis XII. ſon ſucceſſeur fit ſa
ncipale maxime d'Etat, *Neſcit regnare, qui neſcit*
are, i. e. qui ne ſait pas refuſer, ne ſait pas regner.
lt ſans doute, que ſi ce Roi & Don Henri IV. de Ca-
le ſe fuſſent conduits eux mêmes, ils ſe ſeroient beau-
p mieux gouvernez, qu'ils ne le furent par leurs fa-
is. *Chap. 34.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

" afaires. La même violence paſſe juſqu'
" moi, & il ſemble qu'on veüille forcer l
" Treſor public, pour le rétabliſſement du
" quel il faudra tiranniſer les peuples ,
" nous l'épuiſons pour avoir un vain renon
" de libéralité 5. Il eſt vrai, Hortalus, qu
" le divin Auguſte t'a donné de l'argent
„ mais il l'a fait ſans contrainte, & ſans s'o
„ bliger à t'en donner toûjours. Car ſi un
„ fois le travail n'eſt pas crû néceſſaire, l'in
„ duſtrie ſera ſans éguillon, & la fénéantiſe e
„ regne; & tandis que les pauvres s'atendro
„ au ſecours d'autrui, ils ne vaudront rien po
„ eux-mêmes, & ils nous ſeront toujours
" charge 6. Quoique ce diſcours fût aprou

REFLEXIONS POLITIQUES.

5 La libéralité des Princes eſt plus ſouvent un éfet
leur vanité & de leur ambition, que de leur bonté &
leur juſtice. Céte fauſe libéralité eſt le défaut de touss
Princes, qui aiment les flateurs; & nos Hiſtoriens l'o
tres-bien remarqué dans nos Rois Henri II. & Henri
qui abandonnérent l'Etat à leurs Mignons.

6 Le Prince habile doit garder ſes bienfaits pour c
qui rendent, ou qui ſont capables de rendre ſervic
ſon Etat. Machiavel dit, qu'il doit exciter par des p
vileges & par des récompenſes les gens, qui excellen
leur art, & particuliérement ceux, qui entendent b
le commerce, à inventer tout ce qui peut enrichir
Sujets. *Chap. 21. de ſon Prince.* Quelqu'un a dit
trefois, que le Prince ne devoit point nourrir de pou

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

de ceux, qui ont coutume de loüer toutes les actions des Princes, soit bonnes, ou mauvaises, plusieurs ne laissérent pas de murmurer sourdement de ce refus, ou du moins de le condanner par leur silence 7. Tibére s'en aperçut 8, & aprés avoir été un peu de tems sans parler, il dit, qu'il avoit voulu répondre aux raisons d'Hortalus, mais que du reste si le Sénat le desiroit ainsi, il donneroit à chacun de ses fils quatre ou cinq mille écus 9. Tout le

qui ne fesoient point d'œufs. Apoftegme contre les féneans & les voluptueux.

7 Comme il est dangereux de blâmer les Princes, & honteux de les flater, quand ils font mal, les gens de bien tiennent un milieu entre la complaisance & la liberté, qui est le silence.

8 Quand les Courtisans gardent le silence, il est aisé au Prince de s'apercevoir, qu'ils n'aprouvent pas ce qu'ils n'osoroient condamner. Témoin ce jeune Italien, qui entrant dans la chambre du Cardinal Salviati, comme il étoit en dispute avec un homme, qui joüoit avec lui aux échets, lui donna d'abord le tort, sans entendre les raisons de l'un ni de l'autre. Et le Cardinal lui demandant, pourquoi il jugeoit ainsi, sans savoir le fait: *Parce que*, dit-il, *si vous aviez raison, tous ces Messieurs* (montrant la Compagnie) *auroient incontinent jugé en vôtre faveur; au lieu que perſonne n'oſe dire ſon avis, parce que vous avez tort.* Pagliari Observation 317.

9 Lorsque le Prince donne peu, & que ceux à qui il donne, sont gens de mérite, ou de naissance illustre, c'est signe qu'il donne à regret, & que, par conséquent, il

le Sénat l'en remercia, mais Hortalus se tût; soit qu'il fût interdit & confus, ou que dans sa misére il n'eût pas oublié la grandeur de ses ancêtres. Enfin, Tibére ne lui fit jamais d'autre bien, quoique sa Maison tombât dans une pauvreté honteuse.

XXXIX. En la même année, l'audace d'un esclave du Posthume Agrippa *u*, nommé Clemens, aloit alumer une guerre civile i

REFLEXIONS POLITIQUES.

il ne faut plus rien atendre de lui. Il y a des Princes qui n'ont pas assez de résolution pour faire un refus, ma qui en revanche font de si petits dons, que quoiqu'il donnent à tous ceux qui leur demandent, ils ne laissen pas de passer pour aussi avares & sordides, que s'ils n donnoient rien. Tel étoit le Cardinal Henri, Roi d Portugal. *Histoire de l'Union du Portugal à la Castille livre 4.*

1 Un Conseil tout entier a bien de la peine à pacifie un Etat agité de dissensions civiles, mais pour en trou bler un, qui est en paix, il ne faut qu'un seul homm dangereux, sur-tout, si c'en est un, qui n'ait rien perdre. Antoine Perez dit, que la peur, que le lion a la voix du coq, & l'éléfant de voir un rat, est un exem ple, qui aprend aux Princes, que les plus petits instr mens sont capables de métre leur Etat en combustio *Dans ses aforismes.*

NOTES HISTORIQUES.

u Dans le siécle passé un certain Corneille Hock, qui d meuroit à Roterdam, & y étoit marié, osa se dire fils l'Empereur Charle-quint, & le peuple commençoit à le re pecter comme tel, & à écouter les propositions, qu'il fesoi de donner une nouvelle forme à la République, lorsque Conseil de Hollande le fit décapiter & écarteler à la Haï 1583. *Herrera chap. 4. du livre 12. de son Histoire.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

il'on n'y eût pourvû de bonne heure. Cet omme aïant apris la mort d'Auguſte, conçut n deſſein, qui ne ſentoit pas l'eſclave. C'éoit d'enlever par force, ou par adreſſe, ſon Maître relegué en l'Iſle de Planaſie, & de l'aer preſenter aux légions Germaniques; mais a lenteur d'un vaiſſeau marchand, où il s'éoit mis, l'aïant retardé, il fut prévenu par le neurtre de ce Prince. Il enleve donc ſes cenres, & gagnant le Promontoire de Coſa *x*, l ſe cache en des lieux deſerts, juſqu'à ce que la barbe & les cheveux lui fuſſent devenus ongs, réſolu de ſe dire lui-même Agrippa, à qui il reſſembloit aſſez & d'âge & de viſage *y*

Ses

NOTES HISTORIQUES.

x En Toſcane, prés de Porto-Hercole.

y Lan 1585. le Portugal vit deux faux Sébaſtiens, l'un natif du Bourg d'Alcaſova, & fils d'un feſeur de tuiles; l'autre, nommé Matieu Alvarez, natif de l'Iſle de Tercere, & fils d'un tailleur de pierre, tous deux ermites, & tirez de leur ermitage, pour être Rois imaginaires de Portugal. Comme il s'étoit répandu un bruit par tout le Roïaume, que Don Sébaſtien s'eſtoit ſauvé de la Bataille d'Alcaçar, & que pour faire pénitence d'avoir été la cauſe de la mort de tant d'hommes, que céte ſanglante journée avoit emportez, il s'étoit retiré dans un deſert pour ſept ans, qui eſt le terme, que les Portugais, par une ſuſperſtition ridicule, croient être néceſſaire pour l'expiation des péchez d'un Roi, qui a perdu une bataille; les païſans, qui voïoient la vie auſtére que menoient ces ermites, ſoupçonnerent, que ce pouvoit être le Roi Sébaſtien. Le premier fut pris avec l'Evêque imaginaire de la Garde, qui recevoit les aumônes, qu'on lui feſoit, & écrivoit les noms de tous ceux qui donnoient, afin, diſoit-il, que Sebaſtien les récompenſat, quand il ſeroit de retour à Lisbonne. Cet Evêque fut pendu, & le Roi ſon diſciple

NOTES HISTORIQUES.

ciple envoïé aux galéres, afin que les incredules & les trop crédules euſſent la commodité de le voir, & de ſe déſabuſer en le voïant car il ne reſſembloit point au Roi Sébaſtien. *Herrera chap.* 18. *du livre* 15. *de la ſeconde Partie de ſon Hiſtoire.* Quant à Matieu Alvarez, du commencement, il fut ſincére, diſant à tous ceux, qui le prenoient pour Don Sebaſtien, à cauſe qu'il avoit de ſon air de viſage & les cheveux blonds comme lui, qu'il étoit le fils d'un pauvre tailleur de pierre: mais quand il vit, que ſes paroles étoient interpretées à humilité, & à volonté de n'être pas connu, & que plus il nioit d'être Don Sebaſtien, plus on s'opiniatroit à le croire tel; il confirma finement dans cét erreur ceux, qui n'en vouloient pas être guéris. Il ſe levoit à minuit pour ſe donner la diſcipline, & demandoit à Dieu la permiſſion de ſe découvrir à ſes Sujets, & de rentrer en poſſeſſion de la Couronne de ſes ancétres. Artifice, qui lui réüſſit comme il deſiroit auprés de ceux, qui étoient aux écoutes. Car perſuadez aprés cela, qu'il étoit le vrai Sebaſtien, ils n'hêſitérent plus à le publier par-tout. Enfin, tout le peuple d'alentour acourant à lui, pour lui baiſer la main, il avoüa, qu'il étoit Don Sebaſtien, & mangea en public, & avec toutes les cérémonies roiales dans la petite ville de Rezeïra, ou Elzera. Et quelques jours aprés, il eut la témerité d'écrire une létre à l'Archiduc Cardinal Albert, Viceroi de Portugal, par laquelle il lui ordonnoit en termes groſſiers de ſortir au plutôt de ſes palais, parce qu'il vouloit aler prendre ſeance dans ſon trône. L'Archiduc envoïa ſur les lieux Diego de Fonſeca, avec quelque milice. Alvarez avoit environ 1000. hommes, qui aprés quelque réſiſtance furent défaits; & comme il s'enfuïoit lui troiſiéme par les rochers, il fut pris & amené avec ſes deux compagnons à Lisbonne, où aprés avoir eu la main coupée il fut pendu & ecartelé. *Herrera chap.* 18. *&* 19. *du même livre* 15. Il eſt bon de remarquer ici en paſſant, que l'incrédulité des Portugais ſur la mort du Roi Sébaſtien avoit pour fondement celle du Roi Cardinal Henri, qui ne voulut jamais habiter le Palais Roïal de Lisbonne, par reſpect pour Sébaſtien, qu'il croïoit être encore en vie. Car avant ſon couronnement, il demeura dans l'Hôtel du Duc de Bragance, & enſuite il prit pour Palais la maiſon de Martin Alfonſe de Souſa proche des Cordeliers. *Chap.* 4. *&* 6. *d'une Relation intitulée, La Entrada de Don Eilippe en el Reine de Portugal.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

complices ſement par-tout, quoique premérement avec miſtére, comme il ſe pratique toujours dans les afaires délicates & dangreuſes, qu'Agripa eſt en vie; ce bruit ſe nand enſuite parmi les plus ſimples & les s crédules, & puis de main en main parmi broüillons & les mécontens; gens toujours ſionnez pour la nouveauté 2. Dés que le r finiſſoit, il aloit ſe promener par les villes iſines, ſoigneux de ne ſe pas laiſſer voir en blic, & de ne s'arêter pas long-tems dans un me lieu. Et d'autant que la vüe & la réence confirment la verité, & qu'au conire l'incertitude & la hâte autoriſe le nſonge & l'impoſture; il prévenoit la rioſité, en alant x lieux, où l'on ne endoit pas: ou bien hiſſoit les eſprits en pens, en diſparoiſſant dés qu'on ſavoit ſon vée.

Ou, il excitoit la curioſité en publiant, qu'il paſſeroit par des lieux, où il ne vouloit pas aler, & il la trompoit, en quitant prontement ceux, où l'on ſavoit qu'il étoit arivé.

XL. Ce

REFLEXIONS POLITIQUES.

Ceux, qui haïſſent le Gouvernement préſent, n'ont nt de plus belle ocaſion de métre l'Etat en combuſ , que celle d'un faux Prince, qui s'éléve contre le table. Don Antoine de Portugal, Prieur de Crato, ant pû ſuccéder au Roi Cardinal Henri, ſon oncle, oriſa toujours la créance, que le peuple avoit, que le Sébaſtien étoit en vie, pour exciter un ſoulévement géral contre Filippe II.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

XL. Cependant, on publioit par toute l'Italie, qu'Agrippa avoit été sauvé par une grace particuliére des Dieux; on croïoit même à Rome, qu'il étoit déja arivé au Port d'Ostie 1; & l'on en raisonnoit *avec plaisir* en des assemblées clandestines. Tibére, incertain s'il devoit emploïer la force ouverte contre cet esclave, ou laisser dissiper ce faux-bruit, balançoit entre la honte & la crainte 2, persuadé, qu'il ne faloit rien négliger 3, mais aussi, qu'il

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 On croit facilement ce qu'on desire qui soit vrai; car le desir, quand il n'a pas la raison pour guide, trouve de la probabilité & de la vrai-semblance aux choses les plus impossibles.

2 Dans ces sortes d'afaires, où le peuple & les mécontens se partialisent, la crainte est salutaire. C'est honneur, dit Commines, de craindre ce que l'on doit, & d'y bien pourvoir. Ceux, qui gagnent, ont toujours l'honneur. *Chapitre 5. du livre 3. & 9. du livre 5.* Si Diego de Fonseca eût fait punir le Gentilhomme Portugais, (Herrera l'apelle Don Diego de Melo) qui entra dans Arzille sous le nom du Roi Sébastien, qui avoit été ce jour-là à la bataille d'Alcaçar, on ne se fût peut être jamais avisé de le ressusciter, pour imposer à tout le Genre humain. *Carrera chapitre 9. du livre 12. & Herrera chapitre 14. du livre 8. de leur Histoire.*

3 Les grans embrasemens naissent de petites étincelles: quiconque en éteint une, ne sait pas l'incendie qu'il a prévenu; mais pour le connoître, s'il en laisse quelqu'une sans l'éteindre, il se trouvera peut être en telle ex-

qu'il ne faloit pas tout craindre. Enfin, il donne le ſoin de céte afaire à Saluſte, qui choiſit deux de ſes ſerviteurs, (ſelon quelques-uns c'étoit des ſoldats) pour aler trouver Clemens. Ces deux hommes, en éxécution de ce qui leur étoit commandé, feignent de ſavoir toute ſon afaire, & lui ofrent leur ſervice & de l'argent, qu'ils avoient aporté, proteſtant, qu'ils veulent courir ſa fortune. Enfin, une nuit, qu'il ne penſoit à rien, & qu'il étoit ſans gardes, prenant main-forte ils ſe ſaiſiſſent de lui, & l'amenent à Rome, les fers aux piez, & le baillon à la bouche. On dit, qu'interrogé, comment il étoit devenu Agrippa, il répondit à Tibére, comme tu-es devenu Empereur; & jamais on ne pût l'obliger à déclarer ſes complices. Tibére n'oſant pas le faire mourir en public 4, il fut tué dans un lieu

Ou, il demanda à Tibére: Et toi, comment es-tu devenu Empereur?

REFLEXIONS POLITIQUES.

extrémité, qu'il ne poura plus y aporter reméde. *Chapitre 8. de la 2. partie du Teſtament politique.*

4 Il y a des ocaſions, où il eſt dangereux de procéder par les voies ordinaires de la Juſtice. Un ſuplice public eût fait plus d'honneur que de honte au faux Agrippa, que le peuple ne regardoit pas comme un impoſteur, mais comme un homme, qui avoit voulu vanger la mort de ſon Maître. Et d'ailleurs, le peuple n'eût pas peut-être été ſimple ſpectateur de ce ſuplice. Si Jean II. Roi de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

lieu ſecret 5 du Palais, & ſon corps emporté en cachéte. Et quoique pluſieurs de la Maiſon du Prince, & divers Sénateurs & Chevaliers fuſſent acuſez de l'avoir aſſiſté de con-

REFLEXIONS POLITIQUES.

de Portugal eût mis le Duc de Viſeû entre les mains de la Juſtice, il auroit peutêtre fait réüſſir la conſpiration de ce Duc, qui avoit preſque tous les Grans pour complices; ou du moins il auroit couru riſque de voir un ſoulévement univerſel,

5 Un Prince, qui fait éxécuter les criminels en ſecret, s'expoſe au ſoupçon & au reproche de les avoir fait mourir injuſtement. C'eſt-pourquoi, toutes les éxécutions doivent être publiques, ſoit pour l'éxemple, ſoit pour l'honneur du Prince, à moins que ce ne ſoit quelque afaire, dont le peuple ne doive point avoir connoiſſance; ou quelque perſonne, en faveur de qui le peuple ait envie de ſe ſoulever. Don Juan de Vega, Viceroi de Sicile, répondit à une Dame de Palerme, qui lui ofroit cent mille ducats, pour empêcher que ſon mari ne fût décapité en place publique, *La juſticia no tiene lugar, ſi no ſe haze en ſu lugar*, c'eſt-à-dire, la juſtice n'a pas lieu, ſi elle ne ſe fait pas en ſon lieu. *Gracian Diſcours* 30. *de ſon Agudeza.* Lorſqu'il y a grand nombre de gens impliquez, ou dans une conjuration, ou dans quelque autre machination contre le Prince, ou contre l'Etat, & que, par conſéquent, il faut une longue recherche pour les découvrir tous, il eſt plus expédient de diſſimuler, pour ne pas irriter les guêpes. Toute punition, qui s'étend loin, quelque juſte qu'elle ſoit, ne paſſe point pour une juſtice, ni pour un éxemple, mais pour un carnage, & fait haïr le Prince comme ſanguinaire.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

onſeil & d'argent, il ne s'en fit point de re-
nerche z.

XLI. Sur la fin de l'année, on dreſſa un
c de trionfe auprés du temple de Saturne en
émoire des Aigles des légions de Varus re-
onquiſes par Germanicus, ſous les auſpices
e Tibére. On dédia un temple à la Fortune
ortuite *a*, dans les jardins proches du Tibre,
ue Ceſar avoit laiſſez au Peuple Romain;
ne chapelle à la Famille des Jules; & des
atües à Auguſte dans un lieu apellé la
oüille.

AN

NOTES HISTORIQUES.

z Un Courier, qui portoit des létres de pluſieurs Princes
Seigneurs Proteſtans d'Alemagne, au Landtgrave de Heſſe,
ant été pris par les Capitaines de Charle-quint, on lui
ouva parmi ſes dépeches un mémoire des ſecours, que ces
inces lui ofroient, pour continuer la guerre contre l'Em-
reur; mais ce Prince, ſans en lire autre choſe que le titre,
jeta au feu, jugeant, ainſi que Jules Ceſar, qui s'abſtint
lire des létres adreſſées par la Nobleſſe de Rome à Pom-
e; que la plus agréable maniére de pardonner étoit d'i-
orer volontairement l'ofenſe. *Epitome de ſa Vie, par Don
uan. Ant. de Vera.*

a Tacite dit, *Ædes Fortis Fortunæ*, & Monſieur de Chan-
lon traduit: *On dedia un temple à la Fortune Courageuſe*: &
Ablancourt: *On conſacra un temple à la Fortune, ſous le titre
Valeureuſe*: tous deux mal, faute d'avoir ſû, qu'il y avoit
Rome une Fortune, apellée *Fors Fortunæ*, comme qui di-
it, la Fortune Caſuelle, ou la Fortune, qui décide du
rt de la guerre. A quoi peut quadrer le nom de *Fortune
eureuſe*, que lui donne Rodolfe le Maiſtre. Céte Deeſſe
mmença d'avoir un temple à Rome ſous le regne de Ser-
us Tullius, & recevoit alors les dons de ceux, qui vivoient
leurs rentes, ſans être d'aucun métier.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

AN DE ROME 770.

XLII. Sous le Conſulat de C. Celius & d
L. Pomponius, le 26. de Mai, Germanicu
trionfa des Cheruſces, des Cattes, des An
grivariens, & des autres nations, qui habi
tent entre le Rhin & l'Elbe. On portoit dan
céte cérémonie les dépoüilles & les captifs
avec des tableaux, qui repreſentoient les mon
tagnes, les fleuves, & les batailles, comme
c'eût été une guerre entiérement terminée
(Car on ſavoit, que Germanicus y eût mi
fin, ſi l'on ne l'en eût pas empêché.) S
bonne mine, & la gentilleſſe de cinq enfans
qui rempliſſoient ſon char, augmentoient l
beauté du ſpectacle. Mais une crainte ſecrét
tempéroit la joie de ceux, qui ſavoient
que l'afection des Romains avoit été fatal
à ſon pére; que ſon oncle Marcellus, qu'il
aimoient tendrement, avoit été enlev
dans la fleur de ſa jeuneſſe; & qu'enfi
tous les favoris du peuple ne duroient pa
longtems 1.

XLIII. T

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Un Grand, qui poſſéde la faveur du peuple,
qui la cultive par des actions populaires, comme feſo
Germanicus, & comme avoit fait ſon pére, eſt toujour
haï du Prince, ſoit parce qu'un tel Sujet ſemble n'avoi
p

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

XLIII. Tibére donna à la populace trois ns ſeſterces *b* par tête, au nom de Germanicus, & le deſtina pour colégue de ſon Conlat *c*; mais voïant, qu'avec tous ces témoinages d'afection, l'on ne le croïoit pas ſinre 1, il réſolut d'éloigner ce jeune Prince, us des aparences d'honneur, & en fit naître s ocaſions, ou du moins il embraſſa celles, ie la fortune lui preſenta. Depuis cinquanans Archelaüs regnoit paiſiblement en Capa-

REFLEXIONS POLITIQUES.

beſoin de la ſienne; ou parce qu'un homme, qui a le uple à ſa dévotion, s'expoſe à mille ſoupçons, que envieux ont lieu de faire naître & de fomenter dans prit du Prince. De ſorte qu'il faut que ce Grand pé- e tôt ou tard, s'il reſte à la Cour, ou parmi le peu-, dont il eſt l'idole. Tout le monde ſait ce que coûta Duc de Guiſe la journée des Baricades du 12. Mai 88. où le peuple de Paris ſe déclara ſi hautement pour , qu'Henri III. fut contraint d'abandonner la ville. Fin, comme la haine du peuple eſt la penſion des faris du Prince, la haine du Prince eſt réciproquement enſion des favoris du peuple.

Quand le Prince eſt haï, ſes plus ſincéres actions t interprétées ſiniſtrement, mais ſur-tout les careſſes rs honneurs qu'il fait à un Grand, que le peuple ſait s'imagine qu'il n'aime pas.

NOTES HISTORIQUES.

Environ huit écus de nôtre monnoie.

Il eſt à remarquer, que tous les colégues des Conſulats ibére ont péri malheureuſement : Quintilius Varus par déſeſpoir ; Germanicus & Druſus par le poiſon ; Piſon, ouverneur de Sirie, & Sejan, par arrêt du Sénat.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

padoce, haï de Tibére *d*, pour ne lui avo
point rendu de devoirs durant ſa retrait
Rhodes 2 ; à quoi il n'avoit pas manqué p
mépris, mais par conſeil, les confidens d'A-
guſte l'aïant averti, qu'il étoit dangereux d
voir commerce avec Tibére, tandis que Caï
Céſar, *le plus proche heritier de l'Empire*, go-
vernoit l'Orient 3. Mais Tibére étant ven
l'E-

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Naturellement, dit Commines, la pluſpart
gens ont l'œil ou à s'acroître, ou à ſe ſauver : &
fait, qu'à *la Cour* ils ſe rangent aiſément du côté des
forts. *Chap. 9. du livre 1. de ſes Mém.*

3 Le conſeil, que les Miniſtres d'Auguſte donnoit
a Archelaüs, étoit dans toutes les régles de la politi
d'autant plus même que Caïus Céſar avoit encore d
fréres, & qu'ils étoient tous trois bien plus jeunes
Tibére. Cependant, ce conſeil fut la cauſe princip
de la ruine de ce Roi. Témoignage, que la prud
humaine ſert de joüet à la fortune, qui, au dire de
libe, ſe plaît à donner aux plus grandes actions des h
mes une iſſüe toute contraire à leur atente. *Hiſt. 2.* Tu
ce qu'Archelaüs auroit pû faire, ç'auroit été de ſe ma
ger de telle ſorte entre ces deux Princes, qu'il eût ho
ré Caïus comme le principal, & Tibére comme le ſal
terne ; ce qui n'eût point fait d'ombrage à Caïus, ni dé
pit à Tibére, qui ne s'étoit lui-même retiré à Rho
ue

NOTES HISTORIQUES.

d Dion dit, qu'Archelaüs aïant été acuſé par ſes ſer
auprés d'Auguſte, Tibére avoit plaidé ſa cauſe dans le Sa
Ainſi, Tibére pouvoit le haïr encore pour ſon ingrati
Livre 14.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

l'Empire par l'extinction de la Maison des Césars, sa mére de concert avec lui, invita par ses létres Archelaüs à venir à Rome, l'assûrant, que son fils, quoique tres-ofensé, lui pardonneroit volontiers, s'il imploroit sa clémence 4. Ce Roi, qui ne se doutoit de rien, ou

que pour ne pas obscurcir par sa présence la gloire des petits-fils d'Auguste, lesquels entroient dans les charges. Au reste, les maux fort éloignez ne doivent point empêcher l'homme prudent de profiter des commoditez présentes; car s'il faloit entrer dans la considération de tous les accidens, qui peuvent ariver, à quoi pouroit-on jamais se déterminer avec sûreté? Ferdinand le Catolique, disant à Don Antonio de la Cueva, qui aprés avoir reçu plusieurs bienfaits de lui, n'avoit pas laissé de lui préférer Filippe I. Roi de Castille, lorsqu'il vint prendre possession de ses Roïaumes d'Espagne: Qui auroit crû, Don Antonio, que vous m'abandonneriez en céte ocasion? Mais, Sire, répliqua la Cueva, qui auroit pensé, qu'un Roi fort vieux avoit à vivre plus longtems, qu'un autre tout jeune; & que Filippe frais & vermeil comme une rose, devoit mourir en trois jours *? Telle est la métode de tous les Courtisans, ils adorent le Prince, qui commence, & tournent le dos à celui, qui finit. * *Epitome de la Vie de Charle quint, & livre 3. de la Vie du Grand Capitaine.*

4 Il arive rarement, que les Princes, qui ont été ou négligez, ou mépriſez, ou persécutez par les favoris, ou par les Ministres de leur prédécesseur, usent de clémence envers eux, quand ils viennent à regner. Dés que le Cardinal Henri de Portugal fut devenu Roi, il de-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ou qui craignoit d'être réduit par la force, s'il montroit de la défiance, vint en diligence à Rome, où surpris du mauvais acueil de Tibére, & des acusations formées contre lui dans le Sénat, il mourut acablé de douleur & de vieillesse, & peut-être volontairement, non point à-cause des crimes, qu'on lui supposoit; mais parce que les Rois, qui ne sauroient soufrir de compagnon, soufrent encore moins les outrages 5. La Capadoce fut ré-

On portées contre lui dans le Sénat.

stitua tous les Ministres du Roi Sébastien, & tous les principaux Oficiers de la Couronne, qui n'aïant pas prévû, que vieux comme il étoit, il dût survivre Sébastien, qui étoit tout jeune, & qui d'ailleurs avoit peu d'estime & d'afection pour lui, ne lui avoient pas porté tout le respect, qu'ils devoient à son rang. *Livre 3. de l'Histoire de l'Union du Portugal à la Castille.*

5 Aux Rois, les choses tolérables leur paroissent insuportables; & celles, qui sont véritablement rudes & difíciles à soufrir, leur sont presque toujours mortelles. Commines comparant les maux, que Loüis XI. avoit fait soufrir à plusieurs personnes, avec ceux, qu'il soufroit lui-même avant que de mourir, dit que les siens ne furent ni si grans, ni si longs; mais qu'outre qu'il avoit eu ce monde un plus grand ofice, que n'avoient ceux qu'il avoit maltraitez, le peu qu'il soufroit contre sa nature & sa coûtume, lui étoit plus dificile à porter. Et quatre pages aprés parlant de son Médecin, qui le rudoïoit jusqu'à l'outrage: Ce lui étoit, dit-il, un grand

sur

réduite en Province, & Tibére déclara, que la réunion de cet Etat aportant un nouveau révenu, l'on pouvoit décharger la ville de Rome de la moitié de l'impôt du centieme *e*. Antiocus, Roi de Comagene, & Filopator, Roi de Cilicie, étant morts vers le même tems, la discorde se mit parmi ces nations, les uns aimant mieux la Roïauté, & les autres la domination Romaine. La Judée & la Sirie demandérent quelque diminution des tributs, dont elles étoient chargées.

XLIV. A l'ocasion de ces troubles & de ceux de l'Arménie, dont j'ai parlé ci-dessus, Tibére representa au Sénat, que l'Orient ne pouvoit être pacifié que par la prudence de Germanicus 1, parce que Drusus n'avoit pas en-

REFLEXIONS POLITIQUES.

purgatoire en ce monde, vû la grande obéïssance, qu'il avoit eüe de tant de gens de bien & de grans hommes. *Chap.* 12. *du livre* 6. *de ses Mémoires.*

1 Quand un Grand est si aimé du peuple, que le Prince en a de la jalousie, sans oser en témoigner son ressentiment, l'expédient le plus ordinaire est de lui donner quelque Gouvernement éloigné, ou quelque Ambassade éclatante, pour le soustraire aux yeux & aux aplaudissemens du peuple, sous prétexte qu'il n'y a que lui de capable de cet emploi. Car si le Prince a dessein de s'en dé-

NOTES HISTORIQUES.

e Etabli par Auguste vers l'an 760. Il en est parlé à la fin du livre premier des Annales.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

encore assez d'expérience, ni lui, qui étoit dans un âge avancé, assez de santé 2, pour y aler. Le Sénat décerna donc à Germanicus les Provinces d'Outre-mer, avec un pouvoir plus absolu que n'avoient les Gouverneurs, à qui elles étoient échües par sort, ou par le choix du Prince. Creticus Silanus, dont la fille étoit promise à Néron, fils-aîné de Germanicus, avoit été rapellé auparavant de la Sirie à-cause de céte aliance 3, & Tibére

REFLEXIONS POLITIQUES.

défaire tout-à-fait, il en trouve facilement les moïens à la faveur de l'éloignement, qui dérobe au peuple la connoissance des ordres qu'il envoïe.

2 Il y a des emplois, où l'esprit suffit avec une longue expérience; mais il y en a d'autres, où la vigueur du corps est encore nécessaire. Filebert-Emanüel, Duc de Savoïe, disoit, qu'un Général d'armée devoit être d'un âge mitoïen entre la virilité & la vieillesse, pour pouvoir être tantôt Marcellus, & tantôt Fabius, c'est-à-dire pour savoir temporiser comme celui-ci, & combattre comme celui-là. Charle-quint disoit d'un Comte de Feria, que par sa prudence il commandoit en Capitaine, & que sa vigueur le fesoit combatre en soldat. *Epitome de sa Vie.*

3 Rien n'est plus dangereux, que de donner deux Gouvernemens voisins à deux hommes, entre qui il y a étroite liaison de parenté, d'amitié, ou d'intérets; car c'est leur donner la commodité d'agir de concert, & de se révolter contre le Prince. Loüis XI. étant convenu par le Traité de Péronne de donner pour appannage à Charles, son frére, la Champagne, la Brie, & que

qu

ére avoit mis en sa place Cnée Pison, hom-
ne violent, indocile, & intraitable, com-
ne son pére, qui durant les guerres civiles
t tous les éforts imaginables, pour réta-
lir en Afrique le parti de Pompée contre
ésar; suivit aprés sa mort celui de Brutus
t de Cassius; & puis, aïant obtenu la per-
ission de retourner à Rome, ne daigna pas
riguer une seule charge 4, & n'en auroit ja-
mais

REFLEXIONS POLITIQUES.

ues Places voisines, se garda bien d'acomplir ce Trai-
, qui le métoit à la discrétion de Charles & du Duc dē
ourgogne, ses deux plus grans ennemis. Car l'assiéte
de la Champagne & de la Brie leur étoit propre à tous
deux; & Charles pouvoit avoir, du jour au lende-
main, le secours de la Bourgogne, les deux païs
joignant ensemble. De sorte que Loüis aima mieux
lui donner la Guienne, avec la Rochelle, quoique ce
partage valût beaucoup mieux, que celui de Brie &
de Champagne, ne voulant point absolument, que
son frére & le Duc fussent si proches voisins. *Commi-
s chap. dernier du livre 2. de ses Mémoires.*

4 Ce n'est pas toujours une marque de modestie, que
ne point briguer les charges, ni les honneurs; au
ntraire, c'en est souvent une d'orgüeil & de présomp-
on: car il y a des gens, qui ont si grande opinion d'eux-
émes, qu'ils tiennent à dés-honneur d'avoir des con-
rens; & d'autres, qui croïent être si nécessaires à
tat, que le Prince sera contraint de leur ofrir ce qu'ils
veulent pas demander; comme Albert Walstein, qui
usoit opiniatrément le Généralat des armées de l'Em-
reur, pour être forcé d'accepter ce que l'extrémité des
ires de l'Empire obligeoit de lui ofrir.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

mais éxercé aucune, ſi Auguſte ne l'eût pr
d'accepter le Conſulat. Mais Piſon, outre
ſuperbe héritée de ſon pére, s'enorgüilli
ſoit encore de la nobleſſe & des richeſſes
Plancine, ſa femme *f*, juſqu'à ne ceder p
volontiers à Tibére, & à ſe métre beaucou
au deſſus de ſes enfans. Il ne doutoit p
même, qu'on ne lui eût donné l'adminiſtr
tion de la Sirie, pour tenir Germanicus
bride 5. Quelques-uns même ont crû, qu
en avoit des ordres ſecrets. Du moins, il
certain, que Livia, par une jalouſie or
na

REFLEXIONS POLITIQUES.

5 Un Gouverneur de Province, qui ſait, qu'un au
Gouverneur, ſon voiſin eſt odieux, ou ſuſpect au Pr
ce, ne manque jamais de vouloir faire ſa Cour aux dép
de ſon colégue, ſoit en augmentant les ſoupçons
Prince; ſoit en ſuſcitant des querelles, qui puiſſent
vir à avancer la ruine de celui, qu'on veut ſacrifier. M
d'ailleurs, de quoi ſervoit à Germanicus ce pouvoir
ſolu, que le Sénat lui avoit décerné, puiſqu'il avoit
ſurveillant impérieux; infléxible, & chargé d'or
tout contraires à ſa commiſſion? Germanicus avoit l
tre & l'aparence du Gouvernement, & Piſon la puiſſa
Don Diego de Mendoça parlant de l'envoi de Don Jn
d'Autriche à Grenade, dit, que ſa commiſſion n
limitoit rien, mais que ſa liberté étoit liée ſi étro
ment, qu'il ne pouvoit diſpoſer de choſe grande, ni

NOTES HISTORIQUES.

f Elle étoit fille du Conſulaire Munatius Plancus, do
eſt parlé *dans le chapitre 33. du premier livre de ces Annales*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

laire aux femmes, ordonna à Plancine de contrecarrer Agrippine 6. Car la Cour étoit partagée entre Germanicus & Druſus par une inclination ſecréte pour l'un, ou pour l'autre. Tibére aimoit Druſus, parce que c'étoit ſon propre fils ; & tous les autres aimoient davantage Germanicus, à-cauſe de l'averſion, que Tibére avoit pour lui 7, & de ſon extraction maternelle, par laquelle il avoit Marc-Antoine pour aïeul, & Auguſte pour grand-oncle ; au-lieu que le biſaïeul de Druſus, Pomponius Atticus g, qui n'é-

REFLEXIONS POLITIQUES.

te, ſans le conſentement de ceux de ſon Conſeil, ni même ſans un ordre de Filippe II. *Guerra de Granada, l. 2. cap. 26.* C'eſt comme en uſent la pluſpart des Princes envers les Grans, qui *le plus ſouvent*, dit Comines, *ne vont que pour parer la fête, & ſouvent à leurs pens.* Chap. dernier du livre 1. de ſes Mémoires.

6 Une femme impérieuſe & ſuperbe, comme étoit Plancine, n'obéït jamais plus volontiers, que lorſque le Prince lui commande de mortifier ſa rivale. Toutes les femmes, à qui les Princes ont donné de pareilles commiſſions, s'en ſont toujours tres-bien aquitées.

7 Il y a preſque toujours entre le Prince & ſes ſujets une certaine antipatie, qui fait, que les Sujets aiment les perſonnes que le Prince hait, & que reciproquement il aime ceux, qui ſont odieux à ſes ſujets. Dans le diférend, qui ariva entre Loüis de Bour-

NOTES HISTORIQUES.

Vipſania, mére de Druſus, étoit fille d'Agrippa, & petite-fille de Pomp. Atticus.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

n'étoit que ſimple Chevalier Romain, ſembloit déshonorer les images de la Maiſon des Claudes. Outre qu'Agrippine ſurpaſſoit en fécondité, & en réputation, Livia femme de Druſus. Mais les deux fréres, ſans entrer dans les paſſions de leurs parens, & de leurs domeſtiques, demeuroient conſtans en leur amitié 8.

XLV. Peu

REFLEXIONS POLITIQUES.

Bourbon, Comte de Soiſſons, & Charles de Vaudemont, depuis Duc de Lorraine, qui lui donna un ſoufflet en préſence de Louis XIII. chacun s'étant déclaré pour le Comte, le Roi ſe déclara pour Vaudemont. *Mémoires du regne de Charles IV. Duc de Lorraine, du Marquis de Beauvau.*

8 Si les enfans des Princes ſouverains ſavoient le tort qu'ils ſe font par leur méſintelligence, & par leurs querelles, ils ſe garderoient bien de ſe broüiller enſemble. M. de Guiſe, dit la Reine Marguerite, n'étoit pas marri de la diviſion, qu'il voïoit ariver en nôtre Maiſon, eſpérant bien que du vaiſſeau briſé il en recüeilliroit les piéces. *Livre 1. de ſes Mémoires.* Antoine Perez dit dans une de ſes létres, que le Prince Ruy Gomez diſoit; qu'il ſavoit par ſa propre expérience combien il importe aux Courtiſans de fermer les oreilles aux raports & aux médiſances, s'ils veulent conſerver leurs amis, & éviter de ſe faire des ennemis. Le Comte de Brion, dit M. de Montreſor, ſe laiſſa prévenir, quoique nous fuſſions parens fort proches, & que nous euſſions toujours bien vécu enſemble. En aïant été averti, je le tirai à part, & lui fis connoître, que j'étois tres-bien informé de ce qui lui avoit été dit ſi

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

XLV. Peu de tems aprés, Druſus fut envoïé en Illirie, pour s'acoutumer aux éxercices de la guerre 1, & pour gagner l'afection des ſoldats; Tibére jugeant, que ſon fils, qui croupiſſoit dans le luxe & dans les débauches de la Ville, changeroit de vie dans un

1 *Ou*, pour aprendre le métier de la guerre.

non ſujet: que ſi Monſieur lui dépoſoit ſes ſecrets, j'en ſerois ravi; mais que je croïois, qu'il ne devoit point trouver à redire, que S. A. R. me fit le même honneur; qu'au reſte il lui ſeroit honteux de ſe laiſſer ſurprendre aux artifices, qui venoient de perſonnes qui avoient toujours trompé leur Maître, & de ſe déſunir d'avec ſon parent & ſon ami, qui ne lui avoit jamais donné ſujet de plainte. Il m'avoüa ce qui en étoit, & depuis nous vécumes dans une étroite amitié.

1 Selon Machiavel, le Prince doit apliquer tout ſon eſprit au métier de la guerre, comme étant le ſeul qu'il lui importe d'aprendre. *Chap.* 14. *de ſon Prince.* Car les Etats, dit Tacite, ne ſe maintiennent pas par la lâcheté, mais par les armes. *Non enim ignaviâ magna imperia contineri.* Ann. 15. Le Duc de Savoïe Filebert Emanüel, neveu de Charle-quint, écrivit un jour à Filippe II. qui n'avoit pas l'humeur guerriére, que véritablement la guerre n'eſt pas une des choſes, qui ſont à deſirer; mais qu'il importoit beaucoup aux grans Princes de ſavoir comment on la fait; & qu'ainſi il devoit être bien aiſe de trouver, au commencement de ſon regne, une ocaſion de la faire, pour ſe métre de bonne heure en réputation de Prince puiſſant & redoutable, & pour aprendre, quoiqu'à grans frais, ce que

un Camp 2; & que pour lui, ſon autorité ſeroit mieux afermie, quand ſes deux enfans ſeroient à la tête des légions. Le pretexte, qu'il prit, fut que les Suéves demandoient du ſecours contre les Cheruſces; car ces peuples ſe voïant délivrez de la crainte des Etrangers, depuis la retraite des Romains, avoient tourné leurs armes contre eux-mêmes *h*, comme c'eſt leur coutume, par une certaine émulation, *qui regne entre voiſins*. Les deux nations étoient égales en forces, & leur

REFLEXIONS POLITIQUES.

c'étoit qu'armée, eſcadron, bataille, ſiége, artillerie munitions, bagage, eſpions, guides, & mille beſoins auſquels il auroit à pourvoir. *Cabrera chap. 1. du livre 4 de ſon Hiſtoire.*

2 Il n'y a point de plus puiſſant éguillon, que celui de la gloire militaire, ſur tout pour les Princes, qui naturellement ſe laiſſent ébloüir à la beauté du titre de Conquérans. Commines dit, que depuis la bataille de Montlhery, le Comte de Charolois, qui avant ce jour étoit trés-inutile pour la guerre, & n'aimoit aucune choſe, qui y apartint, changea entiérement d'humeur, & devint ſi guerrier, qu'il fit la guerre juſqu'à ſa mort deſirant par deſſus toutes choſes de pouvoir reſſembler ces anciens Princes, dont il eſt tant parlé. *Ch. 4. du liv. 1. & ch. 9. du liv. 5. de ſes Mém.*

NOTES HISTORIQUES.

h Comme dans une guerre civile parmi les Ateniens, pluſieurs opinoient à chaſſer, ou à exterminer toute la factio contraire: *Il s'en faut bien garder*, dit un autre, *car nous n'aurions plus de quoi nous éxercer.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

urs Généraux en valeur ; mais le nom de Roi ndoit Maroboduus odieux à ceux de ſon aïs, au-lieu que celui de défenſeur de la Li-erté, *que prenoit Arminius*, lui concilioit amour univerſel 3.

XLVI. C'eſt-pourquoi, non ſeulement s Cheruſces & leurs Aliez, acoutumez à ombatre ſous lui, prirent les armes en ſa veur ; mais les Semnons & les Lombards, ui feſoient partie du Roïaume des Suéves, déclarérent auſſi pour lui contre Marobo-uus 1. De ſorte qu'avec ce renfort il auroit dubitablement vaincu, ſi le vieux Inguio-mer

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 La défenſe de la Liberté eſt le plus ſpécieux prétexte, l'aïent jamais eu les broüillons & les mécontens, pour mer la guerre dans leur païs. Le peuple y a été trom-cent mille fois, & il y ſera trompé cent mille autres, ant que de ſe deſabuſer. Car il ajoûte foi aux paroles, us qu'aux actions, & il ne juge du bien & du mal, que r les fauſſes idées, que lui en donnent ceux, qui ne parlent de liberté, que pour le rendre plus docile à laiſſer mener à la ſervitude. *Quia apud (eum) verba rimùm valent, bonaque ac mala non ſuâ naturâ, ſed cibus ſeditioſorum æſtimantur, libertas & ſpecioſa no-ina prætexuntur.* Tac. Hiſt. 4.

1 Les peuples n'aiment jamais tant leur Prince, elque bon & vaillant qu'il ſoit qu'ils n'aiment encore ieux la Liberté. *Nullam tantam poteſtatem cuiquam ri poſſe, ut non ſit gratior poteſtate libertas.* Plin. in neg.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

mer, ſon oncle, ne ſe fût pas rendu à Ma
roboduus avec tous les ſiens, tenant à dés
honneur d'obeïr à ſon neveu 2, qui n'éto
qu'un jeune homme *i*. Les deux armées
ran

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Il n'y a point de lien ſi fort, que la jalouſie ne rom
pe. Le Duc du Maine ne voulut jamais écouter la propo
ſition, qu'on lui fit d'élire Roi de France le jeune Du
de Guiſe, ſon neveu. Comme il le vouloit être lui
même, dit Coloma, il craignoit peutêtre davantage
Couronne ſur la tête de ſon neveu, que de la voir ſur la tê
du Prince de Bearn; tant il eſt vrai, que l'envie eſt plu
puiſſante & plus opiniâtre que la haine. Aprés, diſoi
il, que j'ai ſoutenu tout le faix de la Ligue; eſt il juſte
qu'un autre recüeille le fruit de mes travaux? Faudra-
il me voir réduit à mandier le gouvernement d'une Pro
vince, moi, qui ai gouverné & défendu tout le Roïau
me au prix de mon ſang: Eſt-ce parce que mon ne
veu eſt jeune, & à marier, qu'on lui veut donner
Couronne de France & l'Infante d'Eſpagne? Mon fils-a
né a déja 17. ans; &, pour ſa perſonne, n'eſt pas ind
gne d'une ſi haute fortune. Qu'on le faſſe Roi, ſi l'o
ne veut pas que je le ſois; car en ce cas je me contenter
de l'honneur d'être ſon Gouverneur, & de command
les armées de la Séréniſſime Infante. *Livre 6. de ſon Hi
toire des Guerres de Flandre.* Il dit, que ce ſont
pro

NOTES HISTORIQUES.

i On vit durant la Guerre de Paris une jalouſie ſemblab
entre les Ducs de Beaufort & de Nemours, qui, quoiq
beaux fréres, ne purent jamais compatir enſemble. Dieg
de Mendoça dit, que Gonçalo Fernandez de Cordoüa
apellé par excellence le Grand Capitaine, ne voulut jama
ſervir ſous ſon frére Don Alfonſe d'Aguilar, l'un des plu
fameux Capitaines de l'Eſpagne. *Guerre de Grenade chap. 2.*
livre 1.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ngérent en bataille, avec eſpérance éga-
de part & d'autre, non pas comme fe-
ient autrefois les Alemans, par petites ban-
s détachées, qui couroient ça & là, mais
ec ordre & diſcipline; car à force de nous
ire la guerre, ils avoient apris à ſuivre les
ıſeignes 3, à obéïr aux Généraux, & à
nir des gros de reſerve, pour ſecourir leurs
ens au beſoin. On voïoit donc Arminius à
ıeval aler de quartier en quartier, encoura-
geant

REFLEXIONS POLITIQUES.

opres termes, dont uſoit le Duc du Maine dans les
nferences particuliéres, qu'il avoit avec le Comte
harles de Mansfeld & le Duc de Feria. C'eſt ainſi que
oncle & le neveu diſſipoient & ruinoient peu à peu l'u-
on & l'intelligence néceſſaire entr'eux pour maintenir
ur parti. *Mémoires de Chiverny.*

3 Un peuple belliqueux ne doit jamais faire long-
ms ni ſouvent la guerre aux mêmes voiſins, de peur
les aguerrir. C'étoit autrefois la maxime des Lacé-
monіens; & c'eſt aujourdui celle des Turcs. Filip-
II. Roi d'Eſpagne eut le tems de ſe repentir de n'a-
oir pas ſuivi le conſeil de Don Gomez Figueroa, Duc
Feria, qui ne vouloit point qu'on portât la guerre
ns les Païs-bas, diſant, qu'il faloit ramener ces Pro-
nces par la douceur, de peur qu'on ne leur aprit à ma-
er les armes, & à faire la guerre à leur Prince. *Strada*
vre 6. de la premiere Décade. Dés le commencement des
oubles des Païs-bas le Cardinal Granvelle avoit con-
illé à Filippe d'éteindre céte guerre le plutôt qu'il pou-
oit, ſoit par une bataille, ou par un traité de paix, de
peur

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

geant les ſiens par le ſouvenir de la liberté r
couvrée, & des légions Romaines, paſſées
fil de l'épée, dont ils avoient encore les a
mes & les dépoüilles entre les mains. Il ape
loit Maroboduus un fuïard, qui ne ſavo
pas combatre 4; un lâche, qui non conte

peur que ces peuples ne vinſſent à connoître leurs force
prédiſant, que ſi une fois ils les connoiſſoient, il
pouroit jamais les ranger à leur devoir. *Pio Murio con
dération 259. du premier livre de ſon Commentaire ſ
Tacite.*

4 C'eſt un reproche, qui s'eſt fait ſouvent aux pl
grans Capitaines, que celui de ne ſavoir pas combatr
mais qui ne donne aucune ateinte à leur réputation, lo
qu'on ſait que ce ſont des gens, qui ne veulent rien h
zarder mal-à-propos. Ce reproche a été fait cent fois
fameux Duc d'Alve, ſoit par le Duc de Guiſe, ſoit p
le Prince d'Orange, & par pluſieurs autres; mais on
pût jamais le faire changer de métode, & ſa fermeté
mépriſer les jugemens & les railleries de ſes ennemis f
la principale cauſe de ſon bonheur & de ſa gloire. C
qui à le profit de la guerre, dit Commines, en a to
l'honneur & ne doit point ſe métre en hazard d'une b
taille, qui s'en peut paſſer. *Chap. 2. du livre 2. & cha
4. du livre 4. de ſes Mém.* C'eſt-pourquoi il ſéoit bi
au Duc d'Alve, de répondre au Duc de Guiſe, qu'il
vouloit pas joüer un Roïaume contre une caſaque de t
le d'or. *Liv. 9. de l'Hiſtoire de l'Union du Portugal à
Caſtille.* Et Aléxandre, Duc de Parme, répondit à
trompéte, qui lui preſentoit la bataille de la part d'He
ri IV. qu'il n'avoit pas coûtume de combatre, quand
pl

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

s'être caché dans les taniéres de la Forêt Hercinie, avoit acheté l'aliance Romaine r des preſens & par des ſoumiſſions ; un traître de ſa patrie ; un ſatellite de Tibére 5, qui

uſoit à ſes ennemis, ſeulement, quand il le jugeoit à opos. *D. Carlos Coloma livre 3. de ſes Guerres des ïs bas.* Le Comte Pierre Erneſt de Mansfeld diſant n trompéte de Maurice, Prince d'Orange, qu'il s'é- noit, que ſon Maître, qui étoit jeune & plein de gueur, ſe tint toûjours clos & couvert dans ſes retran- emens, le trompéte lui répondit adroitement, que toit parce que Maurice vouloit devenir un jour Capi- ne auſſi expérimenté que ſon Excellence de Mansfeld. *émoires d'Aubery du Maurier.*

5 Il ſied mal à des Princes, & à des Généraux d'ar- ée, de ſe dire des injures les uns aux autres. Ceux, i ont la force à la main, ne doivent jamais uſer de céte te de vangence qui ne convient qu'aux femmes, & i d'ailleurs déshonore plus celui, qui ataque, que ui, qui eſt ataqué. Outre que les paroles, qui bleſ- it l'honneur, ne ſe pardonnent jamais. Un démenti nné au ſeigneur d'Himbercourt, Ambaſſadeur du uc de Bourgogne, coûta, depuis, la vie au Connéta- : de S. Pol. C'eſt pourquoi, ajoûte Commines, les inces, & ceux, qui tiennent les grandes dignitez, ivent bien regarder à qui ils font ou diſent tels outra- s : car plus ils ſont grans, plus les outrages qu'ils nt, ſont ſenſibles, dautant qu'il ſemble aux outra- z, (*& c'eſt avec raiſon*) que l'autorité de la perſon- , qui les outrage, fait une plus grande flétriſſûre à ur honneur. *Chapitre 11. du livre 3. de ſes Mêmoi-*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

qui ne devoit pas être traité plus humaineme
que Quintilius Varus. Qu'ils se souvinsse
seulement de tant de combats, dont l'issü
outre l'expulsion entiére des Romains, avo
assez montré, à qui restoit l'avantage.

XLVII. Maroboduus ne manquoit p
aussi de vanter ses exploits, ni de mépris
„ son adversaire. Voilà (disoit-il, en prena
„ Inguiomer par la main) celui en qui e
„ renfermée toute la gloire des Cherusce
„ tout ce qui leur a réüssi, vient de ses co
„ seils. Arminius, homme sans cervelle
„ sans expérience, s'atribüe folement la gloi
„ d'autrui, pour avoir surpris, par un tra
„ de perfidie, trois légions presque vuide
„ avec un Général, qui ne se doutoit de rien
„ quoique céte défaite ait été fatale à l'Al
„ magne, & ait tourné à sa honte, puisqu
„ sa femme & son fils sont encore dans la se
„ vitude. Mais moi, j'ai soutenu la gloi
„ des Alemans contre douze légions com
„ mandées par Tibére, & l'ai obligé de se r
„ tirer à conditions égales. Et je n'ai poi
„ sujet de me repentir de ce que j'ai fait, pui
„ qu'il est à vôtre choix de recommencer l
„ guerre contre les Romains, ou d'entreten
la paix. „ Outre ces raisons, les deux armé
en avoient de particuliéres, qui les égui
lonnoient au combat. Les Cherusces & le

Lon

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Lombards le vouloient, les uns pour soute-
nir leur ancienne réputation ; les autres,
pour conserver leur nouvelle liberté 1 ; &
Moboduus, au contraire, pour agrandir
son Roïaume. On ne combatit jamais,
ni plus opiniâtrement, ni à fortune plus
égale, car l'aile droite fut enfoncée de
part & d'autre, & l'on atendoit un au-
tre combat, lorsque Maroboduus transfé-
ra son Camp dans les montagnes ; marque
d'un homme, qui a peur, ou qui a du pire.
Enfin, voïant les siens passer peu à peu au
Camp d'Arminius 2, il se réfugia chez les
Mar-

REFLEXIONS POLITIQUES.

Selon Guichardin, il y a plus d'animosité & de fu-
reur dans ceux, qui recouvrent leur liberté, que dans
ceux, qui la défendent. *Livre 18. de son Histoire d'Ita-
lie.* Et c'est, à mon avis, parce que ceux, qui la re-
couvrent, ont senti l'oppression ; &, par conséquent,
ont un plus grand ressentiment, que ceux, qui n'aïant
pas encore perdu leur liberté, n'ont pas éprouvé les
horreurs de la tirannie & de la servitude. Ainsi, les
Lombards avoient un double éguillon pour combatre,
celui de la défense commune, & celui de leur vangence
particuliére ; car selon Patercule, Maroboduus ne se
contentoit pas d'une Roïauté sujéte aux loix & à l'usage
des païs, mais en vouloit une entiérement absolüe & des-
potique. *Hist. 2. cap.* 108.

Une bataille perdüe, dit Commines, a toujours
mal'queüe, & fâcheuse pour celui qui perd ; car il
arrive souvent que les gens du vaincu conçoivent
du

Marcomans, d'où il envoïa demander
cours à Tibére 3. Il fut répondu à ſes A-
baſ-

REFLEXIONS POLITIQUES.

du mépris pour leur Maître, entrent en murm
& en machinations contre lui, font des deman
inſolentes, & l'abandonnent, s'ils ne les obtienn
pas. *Chap. 2. du livre 2. de ſes Mémoires.* En parl
de la bataille de Granſon perdüe par le Duc de Bo-
gogne : Quel dommage reçut-il ce jour-là, dit-
pour uſer de ſa tête, & mépriſer conſeil ? Quel do-
mage en reçut ſa Maiſon, & en quel état en eſt-c
encore ? Combien de gens lui devinrent ennem
& ſe déclarérent, qui le jour précédent temporiſoi
avec lui, & feignoient d'être ſes amis ? Galeas, D
de Milan, qui trois ſemaines auparavant lui avoit e
voïé une Ambaſſade ſolennelle, pour faire alia
avec lui contre Loüis XI. renonça à céte alia
pour en faire une avec Loüis. René, Roi de Sici
qui vouloit faire le Duc de Bourgogne, ſon héritie
& qui étoit ſur le point de le métre en poſſeſſi
du Comté de Provence, en diſpoſa en faveur
Loüis XI. ſon neveu. La Ducheſſe de Savoie,
ſœur, qui étoit toute dans les interêts du Duc,
que Loüis apelloit pour cela, *Madame de Bourgog*
ſe réconcilia avec lui, & abandonna entiérement
Duc. Nuremberg, Francfort, & pluſieurs aut
villes Impériales, ſe déclarérent contre lui ; &
ſembloit que ce fût gagner les pardons, que de
faire tout le mal, qu'on pouvoit. Et voilà comm
changea le monde aprés céte bataille. *Chap. 1. 2.*
4. du livre 5. de ſes Mémoires.

3 Quelque ſuperbes & courageux que ſoie
les Princes, un revers de fortune les humilie co
me les autres. Quand il s'agit de ſe conſerver,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

badeurs, qu'il n'avoit pas raiſon d'implo-
era protection des Romains contre les Che-

REFLEXIONS POLITIQUES.

défendre, leur point-d'honneur céde bien-tôt
à leur intérêt. Patercule dit, que Maroboduus avoit
porté ſa puiſſance à un ſi haut degré, qu'il en étoit
devenu redoutable aux Romains, & que, ſans les
attaquer ouvertement, il leur feſoit bien connoître,
qu'il avoit aſſez de forces & de courage pour ſe dé-
fendre, s'ils venoient à l'ataquer; que les Ambaſ-
ſadeurs, qu'il leur envoïoit, parloient quelquefois
comme d'égal à égal; & qu'enfin, ſes Etats ſervoient
de retraite à tous ceux, qui ſe ſéparoient de leur
alliance. Aprés cela, il ne laiſſa pas de s'adreſſer à
Tibere, pour ſoutenir ſa fortune ébranlée par un
malheureux combat, lui, qui avant ce combat ſe
croïoit d'être l'arbitre de la paix & de la guerre.
Aprés la bataille de Granſon, *le Duc de Bourgogne*
envoïe le Seigneur de Contay à Loüis XI. avec humbles
& gracieuſes paroles, qui n'étoit pas ſa coûtume, tant
le cœur, ou le courage, lui changea en une heure de
tems. Commines chap. 2. du livre 5, de ſes Mémoi-
res. Il faut donc conclure avec lui, que ſi les Grans
étoient toujours bien ſages, ils ſeroient ſi moderez en
leurs, en tems de proſperité, qu'ils ne ſeroient point
contraints de changer de langage, en tems d'adver-
ſité. Chap. 21. du même livre. Et c'eſt ce que Char-
les-Quint vouloit dire à l'Electeur Jean Frédéric de
Saxe, ſon priſonnier de guerre, lorſque s'enten-
dant appeller, *tres puiſſant & tres-debonnaire Empe-*
reur il répondit: *Vous aviez coutume de m'apeller*
autrement; lui reprochant par là le ſobriquet de
Chef de Gand que les Princes Proteſtans d'Ale-
magne, dont l'Electeur étoit le Chef, lui don-
noient auparavant dans leurs Manifeſtes. *Don Juan*
Antio de Vera dans l'Epitome de ſa Vie.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Cheruſces, lui, qui ne leur avoit jamais rendu aucun ſervice, lorſqu'ils feſoient la guere aux mêmes ennemis *k*. Toutefois, Diſus fut envoïé en ces quartiers-là, comme nous avons dit, pour y afermir la paix.

XLVIII. En la même année, douze villes célébres de l'Aſie furent renverſées par un tremblement de terre, qui fit d'autant plus de deſordre, qu'étant arivé de nuit il fut moins prévu. Outre qu'il fut impoſſible de ſe ſauver à la Campagne, (reméde ordinaire en ces rencontres) parce que la terre s'entr'ouvra, on fut abîmé tout-à-coup. On raconte, que de hautes montagnes furent aplanies, & des plaines élevées en montagnes, & que parmi ces ruines on voïoit des feux, *comme ſi c'eût été un incendie*. Sardes, qui fut la plus endomagée, fut auſſi celle, dont Tibére eut plus de compaſſion; car outre cent mille-gros ſeſterces *m*, quelle reçût, elle fut déchargée pour cinq ans de tout ce qu'elle paioit au Treſor public, ou au Fiſc du Prince. Magneſie, qui eſt au pié du Mont Sip-

NOTES HISTORIQUES.

k Henri III. Roi de France, fit une réponſe preſque ſemblable aux Deputez de Flandre en 1579. Comme il dit il, oſez-vous me demander du ſecours contre mon Prince, vous, qui ne m'en avez pas voulu donner contre mes ſujets? *Cavriana.*

l Tibére avoit bien un autre deſſein, comme on le verra dans l'article 63.

m 250000. écus.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

et ſa part au ſoulagement à proportion du dmmage, qui égaloit preſque celui de Sar-d. Temnis, Filadelfe, Egée, Apollonie, Mſthene, Hircanie de Macedoine, Hiero-cárée, Mirine, Cimes, & Tmole, fu-nt auſſi déchargées de leurs tributs 1 pour cq ans. Et pour être mieux informé de l'at des choſes, & pouvoir ainſi remédier à tit, il fut réſolu d'envoïer quelqu'un du Snat ſur les lieux. On choiſit donc M. Ale-t du rang des Prétoriens, de peur que ſi n y envoïoit un Conſulaire, comme étoit cui, qui gouvernoit l'Aſie, il n'y eût de la jouſie entre deux é-gax 2, & par con-ſquent du retarde-nt aux afaires.

Ou. de peur que la jalouſie, qui ſeroit entre deux égaux, ſi le Deputé étoit Conſulaire, comme le Gouverneur de la Province, n'aportât du retardement, &c.

REFLEXIONS POLITIQUES.

Les inondations, les incendies, les tremblemens cerre, la famine, & les autres calamitez publiques, t autant d'ocaſions, que le Prince a de ſignaler ſa ma-ficence & d'éterniſer ſon nom. Les Particuliers peu-vt faire du bien aux Particuliers, mais il n'y a que le Pnce, qui en puiſſe faire à tout un peuple. Le Prince nloit pas deſirer ces ocaſions, mais il en doit profiter, qnd elles ſe preſentent. *Debet eſſe major & pro-pſtorin calamitoſos liberalitas*, dit Ciceron 2. *de Offic.* Il n'eſt pas aiſé de decider, lequel il vaut mieux eoïer pour Commiſſaire dans une Province, un iérieur, ou un égal à celui, qui en eſt Gouverneur. C, ſelon Tacite même, l'éguillon de la jalouſie eſt

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

eſt encore plus fort dans un inférieur, que dans égal, *quia minoribus major æmulandi cura.* Hiſt. Je ne ſai, dit *Pio mutio*, ſi Tibére fit prudemme d'envoïer en Aſie un Miniſtre de rang inférieur Conſulaire, qui la gouvernoit, car céte inéga té tiroit aprés ſoi, non ſeulement l'émulation, q vouloit empêcher, mais encore l'envie, qui eſt ſource féconde des diſſenſions & des querell. *Et quelques lignes aprés:* Si l'émulation eſt bonne, c fait que chacun des rivaux en eſt plus ſoigneux plus ponctuel, & qu'ainſi le Prince en eſt mie ſervi. Témoin ce que Tite Live fait dire au Dictat Papirius Curſor *A lævóne cornu victoria incipiet, dextrum cornu, Dictatoris acies, alienam pugnam quetur?* i. e. La victoire commencera-t-elle par l'a gauche? l'aile droite, où eſt le Dictateur, ne fe t-elle qu'aſſiſter au combat d'autrui? (c'eſt que Général de la Cavalerie, qui commandoit l'a gauche, avoit enfoncé celle des ennemis.) *Conſid.* 121. *du ſecond livre.* Cabrera dit, que le Gouver ment triumviral du Cardinal de Trente, du M quis de Peſquere, & de Jean-Batiſte Caſtaldo, c Filippe II. avoit envoïez à Naples, pour s'opo aux deſſeins du Pape Paul IV. nuiſit aux afaire à cauſe que ces trois Miniſtres étoient preſque ég en autorité. *Chap.* 3. *du livre* 3. *de ſon Hiſt.* M. Cardinal de Richelieu décide nétement céte queſti Diverſes expériences, dit-il, m'ont rendu ſi ſav en céte matiére, que je penſerois être reſponſa devant Dieu, ſi ce Teſtament ne portoit point termes exprés, qu'il n'y a rien de plus danger dans un Etat, que diverſes autoritez égales en l' miniſtration des afaires. Ce que l'un entreprend traverſé par l'autre, & ſi le plus homme de bien n

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

XLIX. Céte libéralité envers le public
f suivie d'une autre envers des Particuliers,
ci ne fut pas moins agréable. Tibére donna
lpulente succeſſion d'Emilia Muſa; morte
ſs héritiers, à Emilius Lepidus, qui à-cauſe
c nom ſembloit être de ſes parens, quoiqu'-
e fût aquiſe à ſon Fiſc *n*; & celle de Patu-
lus, riche Chevalier Romain, qui lui en
laſoit une partie, à M. Servilius, parce qu'il
oit apris, que Patuleius l'avoit inſtitué ſon
hritier, par un teſtament précedent, fait en
bne forme : Diſant, que la nobleſſe de
c deux Maiſons méritoit bien qu'on les
fît

REFLEXIONS POLITIQUES.

ſe plus habile, quand même ſes propoſitions ſeroient
leneilleures, elles ſeroient toujours éludées par le plus
ſſant en eſprit. Comme les maladies & la mort des
hmes ne viennent que des mauvais acords des élémens
dc ils ſont compoſez; ainſi eſt-il certain, que la con-
rieté & le peu d'union, qui ſe trouve toujours entre
les iſſances égales, altérera le repos des Etats, dont
ll auront la conduite, & produiront divers accidens,
qupouront enfin les perdre. Ainſi que divers pilotes
ne étent jamais tous enſemble la main au timon, auſſi
faut-il qu'un, qui tienne celui de l'Etat. Il peut
bien recevoir les avis des autres. Il doit même quelque-
fois les demander; mais c'eſt à lui d'en éxaminer la bon-
té & de tourner la main d'un côté, ou d'autre, ſelon
qu'il eſtime plus à propos, pour éviter la tempête, &
faire heureuſement ſa route. *Section 6. chap. 8. de la*
1ére partie.

NOTES HISTORIQUES

par la Loi. *Julia.*
ſie I.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

fît 1 subsîster o. Enfin, il ne se porta jama
pour héritier de personne, qu'il ne l'eût
pou

REFLEXIONS POLITIQUES

1 Quoiqu'il ne soit pas toujours de l'intérêt du Pri
ce, de maintenir & conserver l'ancienne Noblesse, il
néanmoins de sa gloire, & même de sa politique,
relever de tems en tems quelques familles illustres, a
que la Noblesse n'ait pas lieu de croire, qu'il prenne pl
sir à l'abaisser, & à la détruire. Salluste dit, que
Grans, qui tombent dans la pauvreté, & par conséque
dans le mépris, haïssent le gouvernement présent,
n'oublient rien pour en introduire un autre, où le
condition soit meilleure; ainsi qu'il le montre par l'exe
ple de Catilina. Egnatius Rufus ne conspira contre A
guste, que parce qu'il étoit pauvre, & hors d'espéra
d'être soulagé par ce Prince. Car, dit Patercule,
méchanceté des hommes (& particuliérement
Grans) est telle, que chacun aime mieux être envel

NOTES HISTORIQUES.

o Filippe II. fit composer secretement un Abrége His
rial de toutes les Maisons nobles, pour en savoir l'origi
l'acroissement, ou le déclin, & en quel tems, & par qu
services elles avoient aquis les titres & les pérogatives, d
elles jouissoient. Connoissance, qui lui servoit à récompen
les descendans selon les mérites de leurs ancêtres. *Cabr
chap.* 16. *du livre* 12. *de son Hist.* Aïant apris par ce Nobil
re, que les Rois de Castille faisoient diner à leur tables
Marquis de Moya, le jour de Sainte Luce, qui est le 13
Decembre, & les Comtes de Salinas, le jour des Rois, p
des services, que ces deux Maisons avoient rendus à l'E
il y renouvella en 1593. cète Prééminence que le tems av
abolie, & envoïa solennellement au Marquis de Moy
coupe d'or, dans laquelle il avoit bû ce jour-là, pour ob
ver ponctuellement ce que les Rois ses prédécesseurs avoi
fait. *Herrera chap. dernier du livre* 9. *de la* 3. *Partie d
Histoire.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ur ami durant sa vie; & il rejetoit le testa-
ent des inconnus, & encore plus de ceux,
'il savoit ne l'avoir apellé à leur succession,
e pour en frustrer leurs parens, qu'ils haïs-
ent 2. Mais comme il soulagea la pau-
vreté

REFLEXIONS POLITIQUES.

plans la ruine publique, que de périr tout seul. *Hist.* 2.
9 Cecina se révolta contre Galba, qui vouloit l'obli-
g à rendre compte des deniers publics, qu'il avoit
rniez en Espagne, pour cacher le désordre de ses afai-
r dans le bouleversement général de la République. *Ce-*
ti ægrè passus miscere cuncta, & privata vulnera Reip.
mis operire statuit. Tac. Hist. 1. De tout cela il résul-
te que le Prince doit quelquefois répandre ses bienfaits
ſ es grandes Maisons ruinées, mais principalement
s elles, où il y a des sujets capables de se faire Chefs de
Pi, & de se métre à la tête des mécontens. C'est en
qi manqua Filippe II. Roi d'Espagne, qui aliéna de son
oi ssance le Prince d'Orange & les Comtes d'Egmont
& d'Horne, pour avoir épargné cent-cinquante mille
éc, que Granvelle, Evêque d'Arras, lui conseilloit
de stribuer entr'eux, avant que de partir des Païs bas.
C ui, dit Cabrera, lui coûta depuis plus de cent-cin-
qu te millions, outre le sang répandu de tant de mil-
le d'hommes. *Chap. 3. du livre 5. de son Hist.* Le
m e Historien dit, que ce Roi donnoit tout pouvoir
au Grans d'Espagne d'engager ou d'aliéner leurs rentes;
& le par céte adresse il les afoiblit & les apetissa, sans
qu s s'en aperçussent. Ce qui fait aujourdui pleurer leurs
en dans. *Chapitre 16. du livre 12.*

La modération de Tibére, qui, tout païen qu'il
ét , fesoit scrupule d'accepter la succession de ceux,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

vreté de ceux, qui n'y étoient pas tombez pa
leur faute *p*, auſſi en punit-il d'autres, qu
s'étoient ruinez par leurs débauches 3, cha
ſant du Sénat Vibidius Varro, Marius Nepos
Appius Appianus, Cornelius Sulla, & Q
Vitellius; ou du moins ſoufrant, qu'ils s'e
retiraſſent volontairement.

L. En ce même tems, il conſacra dive
ten

REFLEXIONS POLITIQUES.

qui en fruſtroient leurs parens, devroit faire honte à
Moines, qui ſe font inſtituer héritiers au préjudice
enfans de famille, & de mille & mille pauvres parens,
périſſent de miſére. Ceux, qui, par leurs vœux &, p
leur miniſtére, ſont obigez plus étroitement que tous
autres Eccléſiaſtiques, à mener une vie retirée & mortifi
peuvent-ils en conſcience emploïer leur tems à ſolici
les Juges, à aſſiéger les Tribunaux, & à faire tous
jours des procédures nouvelles, contre des héritiers
gitimes, dont ils veulent avoir le patrimoine?

3 Les afaires publiques ne peuvent jamais être en de
res mains que celles des perſonnes, qui n'ont pas ſeû
gler leurs afaires domeſtiques. Car il eſt preſque imp
ſible, que de tels Magiſtrats ſoient déſintéreſſez, ni
conſéquent incorruptibles.

NOTES HISTORIQUES.

p Combien de fois, dit Patercule, a-t-il fourni aux
nateurs, qui n'étoient pas acommodez, ce qui leur m
quoit de bien, pour ſoutenir honorablement leur dign
Mais comme il ne ſoufroit pas, que la pauvreté innoc
fût privée des charges & des honneurs, auſſi ſe gardo
bien de faire des largeſſes aux débauchez, de peur d'in
ou fomenter le luxe & la volupté. *Hiſt.* 2. *chap.* 129.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

taples des Dieux, que la vieilleſſe ou le feu
oit conſumez, & qu'Auguſte avoit com-
mncé de rebâtir; un prés du grand Cirque,
vié par le Dictateur Aulus Poſthumius à
Hercus, à Proſerpine, & à Cerés; un autre
même endroit, bâti à la Déeſſe Flora par
les Ediles Lucius & Marcus Publicus; celui
Janus dans le Marché-aux-herbes, con-
truit par C. Duillius, le premier des Ro-
ins, qui combatit en mer contre les Car-
inois, & fut honoré du trionfe naval q.
rmanicus dédia le temple de l'Eſpérance,
Atilius Calatinus avoit voué dans la mê-
guerre.

I. Cependant, la Loi de leze-majeſté
noit vigueur. Apuleia Varilia, petite-fille
la ſœur d'Auguſte, fut acuſée du crime
tat, pour avoir fait des railleries du divin
guſte, de Tibére, & de Livia, & pour
re ſouillée d'adultére, elle, qui étoit ſi
che parente des Céſars. Sur l'adultére,
t dit, qu'il ne faloit recourir qu'à la Loi
a, qui en ordonnoit ſufiſamment. Quant
rime de leze-majeſté, Tibére y mit une
di-

NOTES HISTORIQUES.

Comme les Romains étoient alors auſſi nouveaux ſur
que les Cartaginois y étoient expérimentez & puiſ-
Duillius fit proviſion de crocs de fer, & d'autres in-
ens, avec leſquels il accrocha les vaiſſeaux des ennemis,
ir là furent contraints de combatre de pié ferme, com-
c'eût été ſur terre.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

distinction, voulant, que Varilia fût puni, si elle avoit dit quelque chose, qui blessât la divinité d'Auguste 1 ; mais que ce qu'elle pouvoit avoir dit de Tibére, fût passé sous silence 2. Et le Consul lui aïant demandé, comment on en devoit user pour ce qui concernoit Livia, il ne répondit rien ; mais à la premiere séance du Sénat, il demanda au nom de la mére, que personne ne fût troublé pour avoir mal parlé d'elle ; & déchargea par là Varilia du crime de leze-majesté. Ensuite, prit d'adoucir la peine de l'adultére, il fut d'avis, qu'à l'éxemple de nos ancêtres, ses parens la relegassent à deux-cens milles de Rome ; & que Manlius, son corrupteur, fût banni de l'Italie & de l'Afrique.

LII. Il ariva une contestation au sujet de la création d'un Préteur en la place de Vipsa-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Un Prince sage & prudent doit punir sévérement les ofenses, qui sont faites à la mémoire de ses prédécesseurs ; car outre que l'honneur qu'il leur fait en cela retombe directement sur lui, c'est un éxemple qu'il laisse à ses successeurs pour lui rendre la pareille après sa mort.

2 Les coups de langue donnez par les femmes sont plus dignes de mépris, que de ressentiment. S'il est permis aux fous de tout dire, parce que cela ne tire point à conséquence, il est de l'honneur des Princes de laisser éternellement ce privilége aux femmes.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ns Gallus, qui étoit mort. Germanicus & Iuſus, qui étoient encore alors à Rome, ptoient Haterius Agrippa, parent de Germanicus. Les autres au contraire inſiſtoient ſi la loi, qui vouloit, qu'on préferât ceux dprétendans, qui avoient le plus d'enfans 1. Tibére prenoit plaiſir à voir le Sénat balanc entre ſes enfans & les loix 2. Véritablent, les deux fréres l'nportérent 3, mais dpeu de ſufrages, & dla maniére qu'étoient

Ou, Véritablement la loi fut vaincüe, mais de peu de ſufrages, & avec autant de peine, que ſi c'eut été ſous l'ancienne Republique.

REFLEXIONS POLITIQUES.

Dans la diſtribution des grandes charges, il eſt de l'érêt du Prince de préférer ceux d'entre les prétends, qui, *ceteris paribus*, ont une famille plus nombuſe, d'autant que plus de perſonnes lui en reſtent ogées.

Un Prince nouveau, je veux dire, un Prince, dont la incipauté eſt nouvelle, ne peut avoir un plus grand plir que de voir afoiblir les loix, qui ont été faites du tes que ſon Etat, ſe gouvernoit en République. Ainſi; loque le Sénat balançoit entre les anciennes loix & les bues de Germanicus & de Druſus, il aloit inſenſiblemt à la ſervitude, où Tibére avoit deſſein de le conduc. Remarquez en paſſant, que Germanicus, qui ét ſi chéri du peuple & du Sénat pour ſon humeur popure, ne laiſſoit pas de ruiner lui-même la Liberté, & ne ſi jamais il fût parvenu â l'Empire, il auroit eu pe-être des ſentimens bien diférens de ceux qu'il monr ſous la domination d'autrui.

Dans la pourſuite des charges & des honneurs, l'apui-

toient vaincües les loix, lors même qu'elles avoient toute leur vigueur.

LIII. La même année vit éclorre la guerre en Afrique, sous un Chef, nommé Tacfarinas, Numide de nation, qui de soldat dans nos troupes auxiliaires, devenu déserteur, rassembla premiérement les vagabons & les voleurs de son païs, sous l'espérance du butin, & les rangea par compagnies sous des enseignes, selon l'usage de la milice. Il fut depuis élû Général 1, non pas d'une troupe davantu-

REFLEXIONS POLITIQUES.

pui des Princes est bien plus puissant que celui des loix. Et c'est sur ce principe, que M. le Cardinal de Richelieu conclut pour la vénalité des charges; parce que si on la suprimoit, le désordre, qui proviendroit des brigues & des menées, par lesquelles on pourverroit aux Ofices, seroit plus grand que celui, qui naît de la liberté de les acheter, ou de les vendre; puisqu'en tel cas tout dépendroit de la faveur & de l'artifice de ceux, qui auroient plus de crédit auprés des Rois. *Section* 1. *du chap.* 4. *de la premiére partie de son Testament Politique.*

1 Le meilleur de tous les métiers est celui de la guerre, pour ceux, à qui la Nature a donné un grand courage. C'est l'école où la Fortune a élevé la pluspart de ses plus grans favoris, & d'où sont montez au suprême commandement des armes, & souvent même à la Roïauté, des hommes nez dans la misére, dans le mépris & dans l'abandon de tout le Genre-humain. François Sforce, de fils d'un pauvre cordonnier, devint Général d'armée, & son fils, Duc de Milan. Le Connétable de Les

triers, mais des Muſulains, nation puiſſan-
& belliqueuſe, ſans villes, & ſans mai-
ns, voiſine des deſerts, & des Maures,
ui ſe laiſſérent entraîner dans céte guerre.
omme ces Maures avoient auſſi leur Chef,
ommé Mazippa, l'armée fut diviſée entre
acfarinas & lui. Le premier eut en parta-
l'élite des troupes, qu'il arma à la Romai-
, & qu'il raſſembla en un Camp, pour
s acoutumer à la diſcipline & à l'obéïſſan-
. L'autre, avec un corps de milice armée
gérement, batoit la campagne, & portoit
r-tout le feu, le carnage, & la terreur. Les
initiens, nation, qui n'eſt pas à mépriſer,
étoient déja joints à eux, lorſque Furius
amillus, Proconſul d'Afrique, marcha
ntre les ennemis avec une légion, & ce
'il trouva d'Aliez ſous les enſeignes; nombre
es-petit, ſi vous conſidérez la multitude
s Numides & des Maures; mais qui fut
uſe, que ces Barbares furent vaincus par
ſpérance toute certaine, qu'ils eurent d'é-
tre

Higuiéres, & les Maréchaux de Toiras, de Gaſſion, &
Fabert, qui n'avoient tous trois d'autre bien, ni
autre apui, que leur épée, ſont des éxemples de frai-
e date, qui, ainſi que les trofées de Miltiade, doivent
eiller le courage & l'induſtrie de tant de pauvres Gen-
hommes, qui croupiſſent dans une oiſiveté hon-
teſe.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tre vainqueurs. Car Tacfarinas voïant la petite armée de Camillus rangée en bataille, la légion au milieu, avec quelques cohortes armées à la legére, & deux ailes de Cavalerie ſur les flancs, accepta le combat, & fut défait 2. Victoire qui renouvella aprés un long eſpace de temps la gloire militaire dans la famille des Camilles 3; car depuis celui, qui reprit Rome ſur les Gaulois

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 La trop grande confiance qu'ont les Généraux en leurs forces, eſt ſouvent cauſe de la défaite de leurs armées. Comme il n'y a point de petites fautes à la guerre, il ne faut pas s'étonner, ſi les plus forts y ſont quelquefois vaincus. Ajoûtez à cela, au ſujet du partage, que firent entr'eux Tacfarinas & Mazippa, que dans une expédition militaire, une tête ſeule, avec une prudence médiocre, fait de meilleurs Oficiers, que deux braves Généraux, qui ont de la jalouſie l'un contre l'autre.

3 Il en eſt des familles, comme des villes, tantôt elles fleuriſſent, tantôt elles déclinent, tantôt elles s'éteignent entiérement. Quelquefois auſſi elles renaiſſent de leurs cendres, aprés avoir été, des ſiécles entiers, enſevelies dans l'obſcurité & dans l'oubli. Cete viciſſitude eſt plus rare dans les Républiques, où elles ſe conſervent plus facilement à la faveur de l'égalité, qui les met à couvert de l'opreſſion; au-lieu que dans les Monarchies, il en périt cent mille ſous un ſeul regne, quand le Prince, ou ſes principaux Miniſtres, ſont ſanguinaires, ou avares.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ois r, & ſon fils, le titre d'Imperator avoit
oûjours été en d'autres Maiſons; & celui mê-
ie, dont nous parlons, ne paſſoit pas aupa-
vant pour un homme entendu à la guer-
: 4. Tibére en éxalta d'autant plus volon-
tiers

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 La Magiſtrature montre l'homme, dit le prover-
; pour connoître la vraie portée d'un homme, il faut
mploïer. Rien ne fait plus d'honneur au Prince, que
choix qu'il a fait d'un Miniſtre, qui réüſſit dans ſon
nploi tout autrement, que le monde n'avoit eſpéré.
ommines raconte, que Loüis XI. lui aïant dit, qu'il
oit envoïé à Gand Maître Olivier, ſon barbier, qui
i métroit cette ville en ſon obéïſſance; & d'autres en
autres grandes villes; il dit au Roi, qu'il doutoit, que
laître Olivier & les autres vinſſent à bout de ces villes.
hap. 13. du livre 5. de ſes Mémoires. Mais dans le cha-
itre 14. il dit, que bien que céte commiſſion fût trop
rande pour Olivier, il ne laiſſa pas de montrer en ce
u'il fit, qu'il avoit de l'entendement. Car aïant été
obligé

NOTES HISTORIQUES.

r Ce fut bien ſous le Conſulat de Furius Philo, ou de
rius Camillus, comme l'apellent d'autres, que les Gau-
is furent chaſſez de Rome, mais ce fut Caïus Flaminius,
n colégue, qui remporta céte victoire, ſans que Furius y
t aucune part. Auſſi Tite-Live ne parle-t-il que du trionfe
Flaminius. *M. Junius Dictator*, dit-il, *ſex millia hominum
llicis ſpoliis, quæ triumpho C. Flamini tranſlata fuere, arma-
t.* Et dans un autre endroit, parlant de la mort de ce
onſul, qui fut tué par Hannibal à la bataille du Lac de Pe-
uſe, il met ces paroles en la bouche d'Hannibal: *Conſul
r eſt, qui legiones noſtras cæcidit, &c.* Ainſi, le paſſage de
acite, qui ſemble atribuer l'expulſion des Gaulois à Furius,
doit entendre de l'année de ſon Conſulat, & non point de
perſonne.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tiers ſes exploits 5 au Sénat, qui lui décerna les ornemens du trionfe. Honneur, qui ne l'expoſa point aux ſoupçons, ni à la jalouſie du Prince, parce qu'il ſe gouverna toujours avec modeſtie 6.

AN

REFLEXIONS POLITIQUES.

obligé de s'enfuir de Gand, il ſe refugia à Tournay, & trouva moïen de métre céte belle ville entre les mains du Roi. Et cét honneur, conclut Commines, fut procuré au Roi par ledit Olivier. Un bien plus ſage & plus grand perſonage que lui eût bien failli à conduire céte entrepriſe.

5 Les Princes loüent plus volontiers un homme mediocre qu'un grand perſonage, parce qu'en loüant l'un ils font grace; & qu'en loüant l'autre, ils font juſtice. Or les Princes veulent, qu'on leur ſoit obligé de tout.

6 Un Miniſtre, ou un Favori, ne peut conſerver longtems les bonnes graces de ſon Prince, que par ſoumiſſion, & la dépendance. Quand il veut s'élever par lui-même, le Prince ne manque jamais de l'abaiſſer comme celui, qui ne veut plus être ſon ouvrage. Lyſander diſant à Ageſilaüs, dont il étoit auparavant le principal confident: En vérité: tu fais bien ravaler tes amis. Oüi, répondit Ageſilaüs, quand ils veulent être plus grans que moi. *Plutarque dans ſa Vie.* Il en est de même de tous les Princes. Et c'eſt à quoi doivent bien penſer les Grans, qui ont beaucoup de réputation militaire; car c'eſt celle, qui donne le plus d'ombrage aux Princes, n'y aïant rien, dont le peuple parle avec tant d'aplaudiſſement, que des batailles & des victoires. Don Bernardin de Mendoze dit, que celle que le Comte d'Egmont gagna à Gravelines, avoit

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

AN DE ROME 771.

LIV. L'année ſuivante, Tibére & Germanicus furent élus Conſuls, l'un pour la troiſiéme fois, & l'autre pour la ſeconde. Germanicus en reçut la nouvelle à Nicopolis ſ, ville d'Achaïe, où il étoit alé par la côte de Illirie, aprés avoir vû ſon frére Druſus, qui ſidoit pour lors en Dalmatie. Il s'arêta là quelques jours, pour faire radouber ſa flote, qui avoit été batüe de deux tempêtes, l'une ur la Mer Adriatique ; l'autre ſur la Mer Ioienne. En atendant il ala viſiter le Golfe d'Actium, ſi fameux par la bataille d'Auguſte entre Antoine, celui-ci ſon aïeul, & l'autre ſon grand oncle, comme j'ai dit. Il vit le lieu, où Antoine avoit campé, & les dépoüilles conſacrées par Auguſte, qui lui mirent devant les yeux une image *inſtructive* des proſpéritez & des diſgraces arivées à ſes ancêtres 1. De là

[1] peutêtre une des premiéres cauſes de ſon malheur, par ce qu'elle le rendit fort orgüeilleux. *Chap. 4. du livre. de ſes Mémoires de Flandre.*

[1] Il eſt utile aux Princes de voir les lieux mêmes, où leurs ancêtres ont fait quelque choſe de mémorable ; car céte vüe fait une forte impreſſion ſur leur

NOTES HISTORIQUES.

Ville bâtie par Auguſte en memoire de la victoire qu'il remporta ſur Antoine.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

là, il passa à Atênes, où il ne voulut êtr
acompagné que d'un seul garde, en considé
ration de l'aliance de céte ancienne ville ave
les Romains. Les Grecs le reçurent ave
des honneurs exquis 2, portant devant lu
de

REFLEXIONS POLITIQUES.

leur esprit, & leur inspire, comme les trofées de Mi
tiade à Témistocle, un généreux desir de les imiter, o
de les surpasser. Filipe II. Roi d'Espagne étoit curieu
de voir par tout où il passoit, les édifices, & les tom
beaux de ses prédécesseurs. Il fesoit même ouvrir leur
cercüeils, & se tenoit découvert devant leurs corps
avec autant de respect, que s'ils eussent été vivan
Etant à Ségovie, il fit réparer & embellir la Maison d
Ville, à-cause d'un salon, apellé *sala de los Reyes*, o
sont les statuës des Rois, au dessous desquelles il fit me
tre leurs noms, & l'abregé de leur regne, avec pare
nombre de lignes & de létres à chaque éloge, pour fai
ainsi revivre leur mémoire. *Cabrera chap.* 12. *du liv*
9. *de son Histoire*

2 Plus le Prince est modeste & populaire, plus c
lui rend d'honneurs. Jamais le peuple ne les prodigu
davantage, qu'à ceux qui n'en éxigent point. *Spreta*
tempore gloria, dit Tite-Livre, *interdum cumulatior red*
i. e. Les honneurs, que les Grans ne recherchent point
leur sont rendus avec usure. Charle-quint gagna le cœu
des Catalans, (gens indomtables, lorsqu'il s'agit d
leurs priviléges) en répondant à ceux, qui lui furen
deputez, pour savoir de lui, comment il vouloit fai
son entrée à Barcelone, qu'il se contentoit d'être r
çu, comme leurs Comtes, c'est-à-dire, sans que l
Conseillers de la ville descendissent de cheval, pour

tableaux, qui repreſentoient les grans exploits & les beaux ſentimens de ſes ancêtres ; pur lui rendre leur flaterie plus agréable.

LV. Aprés

ſer ; parce que, diſoit-il, il tenoit à plus grand honr d'être Comte de Barcelone, que d'être Empereur d Romains. *Don Juan Antonio de Vera dans l'Epie de ſa Vie.*

Rien ne fait plus d'impreſſion ſur l'eſprit & ſur le ur des Princes, que les éxemples de leurs ancêtres ; t preſque l'unique inſtruction, qu'ils reçoivent avec ſir, ou du moins avec reſpect. Aprés que Néron fut vré de Burrhus, ſon Gouverneur, dont la ſageſſe lui t incommode, & qu'il eut commencé à ſe dégoûle Senéque, ſon Precepteur, on lui dit qu'il ne lui fait plus d'autres Maîtres, ni d'autres Conſeillers, q les éxemples des Princes, dont il étoit iſſu. Charlent & Filippe II. conférant enſemble au ſujet de Don Clos, Prince d'Eſpagne, lequel avoit de tres-méhantes inclinations, que Don Antonio de Rojas, ſe Gouverneur, n'avoit jamais pû corriger, ni dérer, conclurent, qu'il faloit expoſer aux yeux e jeune Prince, des peintures, qui excitaſſent de es idées dans ſon imagination, & qui portaſſent ſ eſprit à l'amour de la gloire par le deſir d'imiles grandes & généreuſes actions, qu'il verroit reſentées ; qu'on ne lui devoit laiſſer entendre que diſcours, qui lui imprimaſſent de bonnes maxi & de bonnes mœurs ; que la converſation des ſonnes d'eſprit & de probité, qui l'aprocheroient, feroit inſenſiblement prendre goût & plaiſir aux nes choſes ; ce qui vaudroit mieux pour lui, que

tous

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

LV. Aprés avoir passé par l'Eubée *t*, il vint à Lesbos, où Agrippine acoucha de son dernier enfant, qui fut Julia *u*. De là côtoïant l'Asie, il visita Perinte & Bisance, villes de la Thrace, d'où il entra dans le Détroit du Propontide, & puis vint aborder à l'embouchure du Pont-Euxin, poussé du desir de voir ces anciens lieux, que la Renommée avoit tant vantez. Il soulageoit les Provinces oprimées par les Magistrats, & pacifioit celles, qu'il trouvoit agitées de dissensions civiles 1. Au retour,

REFLEXIONS POLITIQUES.

tous les preceptes, & toutes les leçons, qui sont toujours désagréables aux Princes, à-cause de la superiorité, que semblent usurper sur eux ceux qui les enseignent en qualité de Maîtres *Cabrera ch. 2. du livre 4. de son Hist.*

1 Il est absolument nécessaire, que le Prince fasse de tems en tems la visite de ses Provinces; car il aprend sur les lieux tout ce que ses Oficiers ont eu interêt de lui cacher. C'est là qu'il entend de ses propres oreilles la plainte, qu'un seigneur de Dalmatie fesoit autrefois à Tibére: Au lieu de nous envoïer des bergers & des chiens, pour garder vos troupeaux, vous nous envoïez des loups, qui les devorent. *Dion livre 55.* Le Prince n'est point touché des miséres & des opressions de son peuple, s'il ne les voit; car il y a toujours des flateurs, qui lui font croire, qu'on lui éxagére les maux, dont il n'entend que le récit. Et par conséquent il y faut le re

méd

NOTES HISTORIQUES.

t C'est aujourdui le Negrepont.

u Ou Livia, qui fut mariée à Marcus Vinicius, celui à qui Patercule adresse son Histoire.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tour, voulant voir les cérémonies religieu-
s, qui se font en l'Isle de Samotrace, il fut
pouſſé par les vents du Nort, qui l'obligé-
nt de naviger vers Troie, ville célébre par
s révolutions, & par l'honeur qu'elle a
être nôtre païs originaire; & puis rega-
gant la côte d'Asie, il vint à Colofone,
ur consulter l'Oracle d'Apollon le Clarien.
n'y a point là de Prêtresse comme à Delfe,
ais bien un Prêtre, qui est choisi dans certai-
s familles, & qui le plus souvent est de Mi-
. Aprés qu'il a pris le nom & le nombre des
nsultans, il descend dans sa grote, & boit
l'eau d'une fontaine mistérieuse; & bien
e tres-souvent il n'entende rien à la poësie,
à toute autre science, il rend ses répon-
en vers selon ce que chacun a dans la
nsée. Il se disoit par-tout, qu'il avoit pré-
à Germanicus sa mort prochaine, mais
énigmes 2, comme font toûjours les
acles. LVI.

REFLEXIONS POLITIQUES.

de que demandoient les sœurs du Lazare, *Domine,*
i & vide: il faut qu'il vienne & qu'il voïe; autre-
nt le reméde ne sera jamais égal au mal.

Les Princes ne veulent entendre parler de la
rt, que par énigmes. Louis XI. étoit bien digne
compassion, lui, qui ne pouvoit soufrir, qu'on
prononçât ce cruel mot de, *mort*, & qui ordon-
à tous ses serviteurs, que lorsque la sienne
apro-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

LVI. Mais Cnée Piſon, pour avancer ſon entrepriſe, entra turbulemment dans Athènes, & y fit une harangue, qui ne ſurprit pas moins que ſa venüe. Il blâma obliquement Germanicus d'avoir bleſſé la majeſté de l'Empire, en traitant avec trop de douceur & de civilité 1, non pas les Aténiens, qui, *à ſon dire*, ne ſubſiſtoient plus, mais une racaille de diverſes nations. Il leur reproche de s'être liguez avec Mitridate contre Silla & puis avec Antoine contre Auguſte; & d'autres choſes fort anciennes, comme d'avoir été malheureux dans leurs guerres contre les Rois de Macédoine, & d'avoir paié d'ingratitude les ſervices de leurs meilleurs citoiens 2. Ca

Ou, comme la malheureuſe guerre contre lés Macedoniens, & les injuſtices, faites à leurs citoïens.

i

REFLEXIONS POLITIQUES.

aprocheroit, on ne l'en avertit point autrement, qu'en lui diſant, *Parlez peu. Commines chap. 12. du livre 6 de ſes Mémoires.*

1 Il eſt bon d'être humain & populaire, mais il ne faut pas que ce ſoit au préjudice de la majeſté du Prince. Les Miniſtres, qui le repreſentent, ne doivent rien éviter davantage, que de déroger aux droits de leur caractére, pour lequel on ne peut avoir trop de révérence.

2 Quand les hommes parlent avec paſſion, ils ſont fort ſujets à ſe contredire. Piſon reprochoit aux Aténiens d'être l'égoût & l'immondice de divers peuples de la Gréce, & pourtant il leur imputoit toutes les fautes de céte ancienne République, dont ils ne pouvoien

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

létoit d'ailleurs fort animé contre eux, de
e qu'ils n'avoient pas acordé à ſes priéres la
ace d'un certain Téofile 3 condanné com-
me fauſſaire par l'Aréopage. Au ſortir de là
nguant à toutes rames par les Ciclades, &
r les routes les plus courtes de la mer, il
int Germanicus en l'iſle de Rhodes. Ce
nce, quoique bien
formé du diſcours
t aux Aténiens, fut
core ſi humain, qu'il
voïa des galéres à
ſecours, dans une tourmante, qui le
uſſoit contre des rochers, où ſon nau-
ge auroit pû s'imputer au hazard 4. Mais
Pi-

Ou, Quoique Germanicus fut bien informé des invectives, que Piſon avoit faites contre lui, il eut encore l'humanité de lui envoïer ſes galéres, pour le garantir d'une tempête, qui pouvoit faire imputer ſa mort à ſon malheur.

REFLEXIONS POLITIQUES.

ent pas être reſponſables, ſans être les véritables Até-
ns.

C'eſt l'ordinaire des Grans de vanger leurs querel-
particuliéres, ſous le nom de celles de l'Etat. *Velut pro Rep. conquerentes ſuum dolorem proferebant.* Tac. Ht. 3. Il y a bien des Miniſtres, dit Antoine Perez, qui revétent leur Prince de leurs paſſions & de leurs ofen-
particuliéres. *Dans les aforiſmes de ſes Rélations.* Ils convertiſſent ſous de beaux prétextes les intérêts pu-
bs aux leurs propres, & aulieu de conduire les parti-
ers par les publics, font tout le contraire, avec autant
juſtice, que de hardieſſe. *Section 3. du chap. 8. de la piniére partie du Teſtament Politique.*

Car, dit Tacite; *Ann.* 14. rien n'eſt ſi ſujet aux
cidens, que la mer, & d'ailleurs, perſonne n'eſt
aſſez

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Piſon, inſenſible à céte faveur 5, reſte à peine un jour avec Germanicus, & ſe rembarque, pour ariver le premier en Sirie. Dé qu'il y fut, il gagna les moindres ſoldats pa des largeſſes; il chaſſa les vieux Centurion & les Tribuns ſevéres, & mit en leur place ſes propres domeſtiques, ou des ſéditieux

c

REFLEXIONS POLITIQUES.

aſſez injuſte, pour rendre autrui reſponſable des mau que font la mer & les vents.

5 Les eſprits violens ſont peu capables de reconnoiſ ſance, parce qu'ils atribüent la complaiſance, que l'o a pour eux, à la crainte qu'ils croïent qu'on a de les ofen ſer. Piſon ne doutoit point, que Germanicus ne le crai gnît, atendu que ce Prince n'ignoroit pas, pourquoi Ti bére avoit ôté le Gouvernement de la Sirie à Silanus, & l'avoit donné à Piſon. Ainſi, Germanicus, bien loin d gagner l'amitié de Piſon, qui ſavoit qu'il étoit ſuſpeć à l'Empereur, le rendoit encore plus ſuperbe & moin traitable, par le ſoin qu'il prenoit de le ménager. Et d'ailleurs Piſon, jugeant du naturel de Germanicu par le ſien, qui étoit vindicatif, ne pouvoit ſe l'i maginer aſſez clément, pour lui pardonner de bonne foi l'ofenſe, qu'il venoit de lui faire dans Atênes. Et voilà ce qui fait, que les Grans ſont irréconcilia bles, y aïant toujours une des parties, qui ne peut ni ne veut ſe fier à l'autre. Selon M. de la Roche foucault, l'une des principales cauſes de la réſolu tion, que feu Monſieur le Prince prit de ſe retire en Eſpagne, fut l'opinion, qu'il avoit, qu'aprè tout ce qui s'étoit paſſé, il ne pouvoit plus trouve de ſureté auprés de la Reine-Régente.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

qui répandit l'oisiveté dans le Camp, la
ince dans les villes, & le brigandage à la
pagne ; & le fit apeller le pére des lé-
ns. Plancine même s'émancipoit au delà
tout ce qui convenoit à son sexe ; elle as-
oit aux éxercices de la Cavalerie, & aux
rses des cohortes, & parloit insolemment
grippine & de Germanicus ; quelque-uns
meilleurs soldats obéissant d'autant plus
ontiers aux ordres violens de Pison, qu'il
roit un bruit secret, que tout cela se fesoit
concert avec l'Empereur.

VII. Germanicus savoit tout ce qui se
soit, mais son plus grand souci étoit d'aler
Arménie. De tout tems céte nation a été
uante, non seulement par son inclination,
s encore par la situation du païs, qui étant
ermé entre deux grans Empires, le nôtre
celui des Partes *x*, fait, qu'elle est souvent
querelle soit avec les Romains, qu'elle
; ou avec les Partes, qu'elle envie. De-
s l'absence de Vononés ils n'avoient point
Roi ; mais comme le peuple & les Grans
ient du panchant pour Zénon, fils de Po-
on, Roi de Pont, à-cause que dés sa

pre-

NOTES HISTORIQUES.

On peut dire de l'Arménie ce que le fameux Marquis
pola disoit de la ville de Rhimbergue, que c'étoit la pu-
de la guerre, parce qu'elle tomboit alternativement des
s des uns entre les mains des autres.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

premiére enfance il s'étoit adonné à la chaſſe, aux feſtins, & à tout ce que les Barbares eſtiment davantage; Germanicus, du conſentement de la Nobleſſe, lui mit publiquement le bandeau roïal dans Artaxate, & puis toute l'aſſemblée lui rendant hommage le ſalûa du nom d'Artaxias, pour faire honneur à leur Capitale. La Capadoce *depuis peu* réduite en forme de Province, reçut en ce tems-là pour Gouverneur Q. Veranius, qui, pour lui faire eſpérer une domination plus douce, que celle de ſes Rois, la déchargea d'une partie des tributs qu'ils levoient 1. Q. Ser-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il n'y a pas de meilleur moïen de faire aimer ſa domination à de nouveaux Sujets, que de les décharger d'une partie des impôts, qu'ils païoient au Prince précédent. Le peuple s'acoûtume facilement à la ſervitude, mais jamais à l'avarice des Gouverneurs & des Magiſtrats, car il ne connoît point de plus grand mal que la pauvreté. Aprés que Charles VIII. Roi de France eut pris Naples, & s'y fut fait couronner, *il fit de grandes graces aux Sujets, & leur rabatit de leurs charges*, dit Commines chap. 14. du livre 7. Clement VIII. fit la même choſe, aprés qu'il eut réüni le Duché de Ferrare à l'Etat Eccléſiaſtique. De ſorte que la Maiſon d'Eſte, qui avoit dominé longtems à Ferrare, & y étoit même fort aimée, fut tres-peu regretée du peuple. Le Cardinal d'Oſſat ajoûte, qu'il fit Cardinal le ſeigneur Bevilaqua, pour honorer & exciter à bien eſpérer la ville de Ferrare, nouvellement retournée au Saint

Sveüs fut installé dans la Comagéne *y*, ...commença alors d'être gouvernée par un ...teur.

LVIII. Mais quoique Germanicus eût pa... heureusement tous les troubles de nos ...ez, il n'en fut pas plus joïeux, à-cause de ...désobéissance de Pison 1, qui aïant ordre ...mener en personne, ou d'envoier par son ...une partie des légions en Arménie, n'a... fait ni l'un, ni l'autre. Enfin, ils se ren...nt tous deux à Cirre, où la dixiéme légion ...rnoit, Pison, avec un visage préparé ...tre la peur; Germanicus, avec la conte...ce d'un homme, qui cachoit son ressen...ent; outre qu'en éfet il pardonnoit vo...iers. Mais ces amis dangereux, qui sa...t enflammer les querelles, gâtoient tout ...des raports 2, ou faux, ou éxagérez, &

REFLEXIONS POLITIQUES.

...Siége, ce Cardinal étant d'une des plus nobles Mai... ...le céte ciré. *Létre* 167.

...Souvent, les Princes sont plus inquiétez & troublez ...seul ennemi domestique, que par une guerre étran... ...La conduite irréguliére de feu Monsieur le Duc ...Gleans fesoit plus de peine au feu Roi, que toute la Mai... ...Autriche, & tous les autres ennemis de la France.

...Les hommes, mais particuliérement les Grans, cro... ...facilement tout ce qui leur est dit par les per... ...s qu'ils aiment, contre les gens qu'ils haïs...

NOTES HISTORIQUES.

...qui auparavant avoit aussi un Roi.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

& par des plaintes continuelles contre Piſon ſa femme, & ſes enfans. Germanicus don aïant apellé quelques amis à céte entrevüe commença à parler dans les termes, don la diſſimulation ſait aſſaiſonner la colére Piſon répondit par des excuſes orgüeilleuſes & pétulantes; & s'étant ſéparez ennemis 3 déclarez z, Piſon ala de

Ou, mais Piſon aïant répond par des excuſes orgüeilleuſe & morgantes, ils ſe ſéparérer ennemis déclarez, &, depui Piſon, &c.

REFLEXIONS POLITIQUES.

ſent. Et de là vient, que les querelles entre les Grans ſont preſque toujours immortelles; ceux, qui ont pou voir ſur leur eſprit, aïant intérêt d'empêcher, qu'i ne ſe réconcilient. C'eſt ainſi qu'en uſoient Maug ron, Quelus, Saint-Luc, Saint-Meſgrin, Gram mont, Mauleon & Livarrot, auprés d'Henri III. à qu ls donnoient toutes les impreſſions qu'ils vouloien contre le Duc d'Alençon, ſon frére. *Livre 2. des Mémoires de la Reine Marguerite*, qui les apelle fort à pro pos *le Conſeil de Jéroboam.*

3 Parmi les Grans, les éclairciſſemens aigriſſen plutôt les eſprits, qu'ils ne les adouciſſent, parc qu'il eſt tres-difficile de parler avec tant de retenüe qu'il n'échape aucune parole de reſſentiment. Il c quaſi impoſſible, dit Commines, que deux gran ſeigneurs ſe puiſſent acorder, pour les raports & le ſoupçons qu'ils ont à chaque heure; & deux Prin ces, qui ſe voudroient bien entr'aimer, ne ſe d vroient jamais voir, mais envoïer gens ſages l'u ve

NOTES HISTORIQUES.

z Je lis, *apertis odiis*, car il y a aparence, que Piſon aïan répondu avec ſi peu de reſpect à Germanicus, dont il avo aſſurément reconnu la colére & la diſſimulation, German cus n'eut pas lieu de diſſimuler davantage envers un hom me, qui ne diſſimuloit pas.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

puis, tres-rarement au tribunal de Germa-
cus, & toujours avec une mine refrognée,
sans être jamais du même avis 4. Et dans
festin chez le Roi des Nabatéens, voïant
senter des couronnes d'or de grand poids
Germanicus & à Agrippine, & d'autres
legéres aux autres conviez, il jeta la
ne *par dépit*, disant tout haut, que ce
s ne se donnoit pas au fils du Roi des Par-
, mais au fils du Prince de Rome *a*; à
quoi

REFLEXIONS POLITIQUES.

l'autre, lesquels amenderoient les fautes. *Chap.* 14.
vre 1. *&* 8. *du livre* 2. *de ses Memoires.*

C'est une chose étrange, qu'il faille, que les Prin-
ortent la peine de la méfintelligence, qui est en-
urs Ministres, & que les afaires publiques soient la
ne des inimitiez particuliéres. Quoi, dans un
il d'Etat, on voit des personnes, qui opinent, non
ur conseiller le Prince, mais pour contre-dire leur
; non pas pour suivre un bon avis, mais pour en
asser un mauvais, s'ils peuvent? Les Princes de-
t bien remédier à ce désordre.

NOTES HISTORIQUES.

cite a dit dans un des articles précédens, que Pison
à peine à Tibére, & qu'il regardoit ses enfans comme
rieurs. Ainsi, rien ne le pouvoit ofenser davantage,
métre une si grande distinction entre Germanicus &
quand il disoit, que Germanicus étoit le fils du Prin-
omains, & non pas du Roi des Partes, c'étoit, pour
à entendre, que Tibére n'étoit qu'un Prince de Ré-
e, & non point un Souverain comme le Roi des Par-
que par conséquent Germanicus sortoit des bornes
alité Aristocratique, en acceptant une couronne de
nd prix que celle des autres conviez.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

quoi il ajoûta une invective contre le luxe 5 Germanicus écoutant tout cela patiemment bien qu'il se sentît fort ofensé.

LIX. Dans ce tems-là arivérent des Ambassadeurs des Partes, qui dirent, qu'Artabanus, leur Roi, desiroit fort de renouveller l'amitié & l'aliance avec les Romains, & que pour marque de respect envers Germanicus il viendroit jusqu'au bord de l'Eufrate, mais qu'en atendant il le prioit de ne pas tenir davantage Vononés en Sirie, de peur que la commodité du voisinage ne lui donnât moïen de cabaler avec les Grans de son Roiaume pour y alumer une guerre civile. Germanicus répondit sur la confédération des Romains & des Partes, selon la dignité des deux Empires.

REFLEXIONS POLITIQUES.

5 Si l'on eût presenté à Pison une couronne semblable à celle de Germanicus, il est à croire, qu'il ne l'auroit pas jetée, & qu'il n'auroit pas invectivé contre le luxe. Mais parce qu'on ne l'égaloit pas à Germanicus, il s'avisa de prendre le masque de la modestie, pour donner une belle couleur à son ressentiment. Voilà comme nous faits la plupart de nos censeurs & de nos réformateurs; ils déclament contre les Grans, parce qu'ils ne peuvent pas ariver à l'égalité; ils mépriſent les honneurs, que leur rend, parce qu'ils en veulent de plus grans, que leur sont pas dûs. De sorte qu'on peut dire d'eux ce qu'Alexandre disoit d'Antipater, le Ministre de son Empire, que s'ils sont modestes en habits, ils sont tout couverts de pourpre au dedans.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

& remercia Artabanus de l'honneur qu'il lui
eſoit, en des termes dignes de ſon rang &
e ſa modeſtie 1. Quant à Vononés, il le re-
egua à Pompeiopolis, ville maritime de la
Cilicie, non pas tout-à-fait pour complaire à
Artabanus, mais auſſi pour braver Piſon, à
ui Vononés étoit tres-agréable 2 à-cauſe des
de-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 L'audience des Ambaſſadeurs eſt une des plus difici-
s fonctions, que le Prince ait à faire; car ce n'eſt pas
ſez, qu'il écoute avec modeſtie & atention, mais il
at auſſi, qu'il réponde avec prudence & fermeté; qu'il
ſouvienne également, & de ce qu'il eſt lui-même, &
ce qu'eſt le Prince, qui traite avec lui; & qu'il mé-
ge ſi bien l'Ambaſſadeur, que d'un témoin & d'un eſ-
on public il en faſſe un ami & un véritable médiateur.
ommines dit, que Loüis XI. dépêchoit les Ambaſſa-
urs avec ſi bonnes paroles & ſi beaux preſens, qu'ils
n aloient toujours contens de lui, & diſſimuloient à
rs Maîtres ce qu'ils ſavoient, à-cauſe du grand profit
'ils en retiroient. *Chap. 14. du livre 5. de ſes Mémoi-*

2. J'ai lû dans une Hiſtoire de Veniſe, que la premiére
iſe, qui porta le Sénat de céte République à reconnoî-
tout d'abord pour Roi de France Henri IV. fut la Ré-
on, que donna par écrit le Sénateur Jean Mocenigue,
réſidoit en qualité d'Ambaſſadeur auprés d'Henri III.
ſqu'il fut tué. Commines dit encore, que, pour
ner audience aux Ambaſſadeurs, le Prince doit être
n vétu, & bien informé de ce qu'il doit dire. *Chap. 8.*
livre 3.

1. Il y a bien des fautes & des malverſations. qui de-
ureroient impunies, ſi les Oficiers, qui les commé-

tent

devoirs qu'il avoit rendus, & des presens qu'il avoit faits à Plancine.

AN DE ROME 772.

LX. Sous le Consulat de Marcus Silanus & de L. Norbanus, Germanicus va en Egipte, sous couleur de régler les afaires de la Province, mais en éfet pour voir les antiquitez du pais 1. Il fit ouvrir les greniers publics, afin

tent, n'étoient pas odieux à ceux, qui les punissent. Si Germanicus n'eût pas haï Pison & sa femme, il n'auroit peut-être jamais éloigné de la Sirie Vononés; qui, selon toutes les apparences, songeoit à corrompre la fidélité de Pison par les presens qu'il fesoit à Plancine, pour se métre en liberté. Témoin la tentative qu'il en fit en Cilicie, à la faveur d'une partie de chasse, ainsi que le raconte Tacite dans le chapitre 69. de ce livre. Ce qui montre qu'Artabanus avoit bien raison de demander l'éloignement de Vononés.

1 Les Princes, qui ont de grans Etats, ne doivent pas voïager ailleurs, parce qu'ils ont chez eux plus de besogne qu'ils n'en peuvent jamais faire; &, selon moi, l'usage des Ambassades n'a été introduit, que pour leur épargner céte peine, ou plutôt, pour leur aprendre l'obligation qu'ils ont de pourvoir aux besoins de leurs peuples, dont le repos dépend absolument de leur présence. Le Prince, qui voïage en païs étranger, perd bientôt la bienveillance de ses Sujets; car outre qu'il manque aux fonctions du Gouvernement, ils ont regret

REFLEXIONS POLITIQUES.

gret à la grande dépense, qu'il est obligé de faire
our paroître libéral & magnifique aux Etrangers.
oint-d'honneur; qui lui atire plus de malédictions de
n peuple, qu'il ne recüeille d'aplaudissemens de ceux
'il enrichit. Un habile Ambassadeur de Savoie m'a
plus d'une fois, que le Duc Charles-Emanüel avoit
t une si énorme dépense au voïage qu'il fit en France
r la fin du siécle passé, qu'il en fut incommodé plus de
inze ans; & que s'il eût eu en 1612. l'argent qu'il y
oit laissé, il auroit eu trois fois plus qu'il ne lui faloit,
ur se faire élire Empereur à la barbe de toute la Maison
Autriche. Ce sont ses propres termes. Commines
me tout-à-fait le voïage que le Roi de Portugal Alfon-
V. fit en France, pour obtenir du secours contre Isa-
le, Reine de Castille, & Ferdinand d'Aragon, son
ri, qui avoient usurpé céte Couronne à sa niéce.
r durant le long sejour qu'il fit en France, qui fut de
s d'un an, ses afaires changérent en Castille, où les
gneurs du Roïaume, qui tenoient presque tous son
ti, avant son absence, firent leur accord avec Ferdi-
d & Isabelle, lassez d'atendre le secours de France &
retour. Mais ce qu'il ajoûte, montre à quoi s'ex-
ent les Princes, qui vont dans les Etats d'un autre.
fin du Roi de Portugal, dit-il, *fut qu'il entra en sou-*
, que le Roi (Loüis XI.) *le vouloit faire prendre,*
le livrer à son ennemi le Roi de Castille. C'est-
quoi, il se déguisa lui troisiéme, résolu de s'en aler
ome, & de se retirer dans une Religion aupres.
il avoit honte de retourner en Castille, ni en Portu-
sans avoir rien fait en France, où il étoit venu
re l'opinion de plusieurs de son Conseil. En cet ha-
déguisé il fut pris par un apellé Robinet le Beuf. Et
-page aprés: *Ce Roi tâchoit de faire le mariage de sa*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

afin que le blé fût à meilleur marché : & pour se concilier davantage la bienveillance du peuple, il marchoit sans gardes 2, vétu & chauſ-

REFLEXIONS POLITIQUES.

nièce avec nôtre Daufin, aujourdui Charles VIII. à quo il ne pût réüſſir. De ſorte que *ſa venüe en France lui fut à tres-grand préjudice & déplaiſir, & fut cauſe qu'il mourut tôt aprés ſon retour en Portugal.* Chapitre 7. du livre 5. de ſes Mémoires. Paul Piaſecki parlant de la mort du Prince Cardinal Jean Albert, frére de Uladiſlas IV. Roi de Pologne, lequel voïageoit en Italie, dit, que les plus ſages ſeigneurs du Roïaume condannoient céte paſſion de voïager, comme une choſe meſſéante & toujours fatale aux grans Princes & particuliérement aux enfans des Rois. *Procere prudentiores talem peregrinationem Principibus majoris nominis, præcipuè Regum filiis, indignam improbabant.* Et à la marge: *Peregrinatio filiis Regum indecora & periculoſa. In Chronico ad annum* 1634. Ajoûte à cela, que le plus ſouvent les Princes retournent mécontens de ceux, dont ils ont viſité les Etats, qu'on leur conteſte preſque toujours une partie des honneurs qu'ils prétendent. Et c'eſt pour céte raiſon, que la pluſpart ont recours à l'expédient de paſſer, ou de ſéjourner *incognitò*.

2 Les perſonnes conſtituées dans les hautes dignitez ne doivent jamais paroître en public ſans les marques extérieures de leur puiſſance ; car bien que l'autorité ne ſoit pas dans les ornements, ce ſont néanmoins les ornemens, qui atirent la vénération des peuples aux Magiſtrats. Et c'eſt en partie pour céte raiſon qu'à Rome l'on apelloit *purpuram adorare*, les devoirs qu'on aloit rendre aux Empereurs

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

REFLEXIONS POLITIQUES.

l Mamertin dit, que les Gardes, qui environ-
nt les bons Princes, ne ſont point pour la défenſe
e leur corps, mais ſeulement pour donner quel-
ue luſtre à la Majeſté. *Non cuſtodiæ corporis ſunt,*
quidam imperatoriæ majeſtatis ſolennis ornatus.
neg. Juliani. Il eſt donc de la bienſéance, que
l Princes & les grans Magiſtrats ſoûtiennent la ma-
jé publique par un éclat extérieur, qui faſſe
rer l'admiration & le reſpect par les yeux. Com-
nes parlant de l'entrevüe de nôtre Roi Loüis
& d'Henri IV. Roi de Caſtille, dit que les
tillans ſe moquoient de Loüis, à-cauſe qu'il
it mal-vétu, & qu'il portoit un vilain chapeau,
c une image de plomb deſſus; diſant, que c'é-
par avarice. Et quelques lignes aprés, il dit,
les Bourguignons mépriſoient la petite compa-
e de l'Empereur Fédéric III. & les pauvres ha-
emens des Alemans. *Chap. 8. du livre 2. de ſes*
noires. Têmoignage, que les Princes, & par
ſéquent auſſi les Magiſtrats, ont beſoin de mar-
r avec un équipage convenable à leur grandeur,
r être reſpectez. Le Pagliari dit, que ce qui
gea le Pape Gregoire XIV. à donner le bonnet
ge aux Cardinaux Moines, fut, que durant ſon
dinalat il avoit remarqué ſouvent le peu de reſ-
qu'on portoit, & même les indignitez qu'on
it quelquefois à ces vénérables Prélats, dans la
e des grandes cérémonies, parce que n'aïant que
bonnets noirs, ils n'étoient pas aſſez diſtinguez.
ervation 213. Et c'eſt pour la même raiſon, que
u Roi donna la croix pectorale aux Evêques de Fran-
que l'on dit avoir cete obligation à la ruſticité des
ques.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

chauſſé à la Gréque *b*, à l'exemple du grand Scipion, qui avoit fait la même choſe en Sicile, quoique la guerre de Cartage fût encore en ſa vigueur. Tibére le reprit doucement de s'être habillé à la mode des Etrangers; mais avec beaucoup d'aigreur, d'avoir oſé, contre les défenſes d'Auguſte, entrer en Egipte ſans la permiſſion du Prince 3. Car, entre divers ſecrets d'Etat, Auguſte avoit interdit l'entrée de l'Egipte aux Sénateurs & aux Chevaliers Romains illuſtres, de peur que ſi quelqu'un venoit à ſoulever céte Province, qui eſt comme la clef de la mer & de la terre *c*, & d'ail-

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Les intentions de Germanicus étoient bonnes, mais ſon imprudence donnoit lieu de croire, qu'elles étoient mauvaiſes. Son entrée en Egipte ſans la permiſion de Tibére aprenoit aux Grans de Rome à mépriſer les défenſes d'Auguſte. L'ouverture des greniers publics, la diſtribution du blé, l'habillement à la Gréque, l'afectation de marcher ſans faiſſeaux, tout cela pouvoit paroître criminel à Tibére, avec aſſez de fondement, n'y aïant point de

NOTES HISTORIQUES.

b C'eſt-à-dire, avec des ſouliers à peu prés faits comme des ſandales, qui laiſſoient voir le deſſus du pié découvert (chauſſure, que les Eſpagnols apellent *alcorque*) au-lieu que les Romains portoient des botines, qui leur aloient juſqu'a mi-jambes.

c L'Egipte eſt environnée au Midi de montagnes eſcarpées qui lui ſervent de murailles & de boulevard; au Ponant & au Levant, de montagnes & de deſerts; & au ſeptentrion, d'une mer ſans rade & ſans ports. Ce qui la rend inacceſſible de tous côtez, & par conſéquent facile à défendre. Auguſte qu

ailleurs facile à défendre avec peu de mon-
: contre les plus puiſſantes armées, il n'afa-
ât l'Italie. 4.

LXI. Germanicus, qui ne ſe doutoit pas
ue ce voiage fut ſuſpect, navigeoit ſur le
il, aprés s'être embarqué à Canope, ville,
ue les Lacedémoniens ont bâtie en mémoire
d'un

REFLEXIONS POLITIQUES.

plus dangereuſes vertus, que celles qui peuvent faire
itre à un peuple inconſtant & remuant l'envie de rece-
r pour Maître celui qui les a.

4 C'eſt une connoiſſance tres néceſſaire au Prince,
e celle de la ſituation & des commoditez de ſes Provin-
, & des mœurs de ceux, qui les habitent; car, ſans
a, il lui arivera ſouvent de ſe tromper dans le choix
Gouverneurs, & d'envoïer dans une Province un
et qui n'y excitera que des troubles; aulieu que ſi on
t envoïé dans une autre, il l'auroit gouvernée avec
udiſſement. Par exemple, ſi le Roi d'Eſpagne en-
oit en Catalogne, & en Sicile, qui ſont deux nations
oces, & dont l'obéïſſance eſt comme arbitraire, des
erois, qui vouluſſent ſe métre ſur le pié des Vicerois
Naples & des Gouverneurs de Milan, il perdroit in-
ctinent ces Provinces, où il n'y a que des os à ronger
ir les Miniſtres Eſpagnols.

NOTES HISTORIQUES.

ſavoit toutes les commoditez de céte Province, qui
oit de grenier à Rome, & a toute l'Italie, en vouloit
ber la connoiſſance à tous les Grans, de peur que quel-
un d'entr'eux ne prît la réſolution de s'en rendre maître.
eſt ce que fit Veſpaſien dés qu'il ſe fut révolté contre Vi-
lius. *Sciens Ægyptum*, dit Joſephe, *plurimam eſſe partem*
rii, eaque ſi potitus foret, Vitellium dejiciendum ſperabat.....
abat etiam propugnacula ſibi fore illam regionem adverſus in-
fortunæ; nam & terra difficilis acceſſu, marique importu-
Belli Judaici lib. 5.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

d'un pilote de ce nom, qui mourut en cet endroit, lorsque Menelaüs retournant en Grece fut jeté par la tempête sur les côtes de la Libie. L'embouchure du Nil, qui est tout proche de Canope, est consacrée à Hercule, que les gens du païs disent être né chez eux; ajoûtant que de tous les Hercules le leur est le plus ancien, & que ce nom n'a été donné aux autres, que pour avoir suivi ses traces. Il ala de là visiter les beaux restes de l'ancienne Thebes, où se voïoient encore gravez sur de grans obélisques des caractéres égiptiens, qui marquoient sa prémiére opulence. Un vieux Prêtre, qui eut ordre de les expliquer; raportoit, qu'autrefois elle avoit parmi ses habitans 700000. hommes d'âge à porter les armes, & qu'avec une pareille armée le Roi Rhamsés se rendit maître de la Libie, de l'Etiopie, des Médes & des Perses, des Bactriens & des Scites, & de tout le pais, que les Siriens, les Arméniens, & ceux de Capadoce, leurs voisins, habitoient, s'étendant d'un côté jusqu'à la Mer de Bitinie, & de l'autre jusqu'à la Mer de Licie. On y lisoit aussi les tributs que paioit chaque nation, quel poids d'or & d'argent, combien d'armes & de chevaux pour la guerre; combien d'ivoire & de parfums pour les temples; quelle quantité de blé, & de toutes les autres choses nécessaires à la vie;

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ie ; richeſſes égales à tout ce que les Ro-
ains ou les Partes levent aujourdui ſur les
euples.

LXII. Au reſte, Germanicus avoit l'eſ-
rit ocupé à pluſieurs autres merveilles, dont
s principales étoient la ſtatüe de Memnon,
ui quoique de pierre, rend un ſon articulé,
rſqu'elle eſt frapée des raions du ſoleil ; des
ramides hautes comme des montagnes,
reſſées à l'envi par les Rois d'Egipte, par-
i des ſables mouvans i preſque impené-
ables ; des lacs creuſez par l'induſtrie des
bmmes, pour recevoir les eaux du Nil,
and il ſe déborde ; & des abîmes, dont
n'a jamais pû ſonder la profondeur.
e là il vint à Eléfantine & à Siêne, qui
ſer-

REFLEXIONS POLITIQUES.

C'eſt l'ordinaire des grans Princes d'élever des édi-
s ſomptueux en des lieux deſerts, arides, & qui par
r ſituation ſemblent être inhabitables, pour faire
eux paroître leur puiſſance, & montrer, que tout
e à leur fortune. Filippe II. eut céte vüe, quand il
iſit le miſérable vilage de l'Eſcurial, pour y bâtir le
ieux Monaſtére, qui porte ce nom, & que les Eſpa-
ols apellent la huitiéme merveille du monde, quoi-
un vieux Alcalde de quatre-vints-dix ans eût répondu
Oficier, qui lui en demandoit ſon avis de la part du
i, que le Roi aloit faire un nid de chenilles, qui
ngeroient toute céte terre. *Cabrera chap.* 11. *du livre*
e ſon Hiſtoire.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ſervoient alors de bornes à l'Empire Romain, qui s'étend maintenant juſqu'à la Mer-rouge.

LXIII. Pendant que Germanicus paſſoit ainſi l'Eſté, Druſus n'aquit pas peu d'honneur, en ſemant la diſcorde parmi les Alemans 1, à qui il fit entendre, que tandis que Maroboduus

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 C'eſt, dit Commines, le vrai ſigne de la deſtruction d'un païs, quand ceux, qui ſe doivent tenir enſemble, ſe ſéparent & s'abandonnent. *Chapitre 1. du livre 2. de ſes Mémoires. Dum ſinguli pugnant, univerſi vincuntur*, dit Tacite *in Agricola*. Le Landt-grave de Heſſe, qui commandoit l'armée de la Ligue de Smalkalde contre Charle-quint, avoit bien raiſon de dire aux villes confédérées, par où il paſſoit: *Mes amis, que chaque renard garde ſa queue*; pour leur donner à entendre, que la Ligue ne pouvoit ſubſiſter, que par leur commun acord. *Epitome de la Vie de Charle-quint.* Il ne ſe peut pas un meilleur conſeil, que le ſeigneur de Contay donna au Comte de Charolois, qui trouvoit fort mauvais, que les ſeigneurs de la Ligue du Bien public tinſſent conſeil entr'eux, ſans l'y apeller. Souffrez-le patiemment, dit Contay; car ſi vous les fâchez, ils feront leur acord avec le Roi Loüis plus avantageuſement que vous: comme vous étes le plus fort, il faut auſſi, que vous ſoïez le plus ſage; gardez-vous donc bien de les diviſer, & métez toute vôtre induſtrie à les entretenir en bonne intelligence avec vous. *Chap. 12. du livre 1. des Mémoires de Commines.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

uus *d* étoit afoibli par ſa derniére défaite, il
aloit achever entiérement ſa ruine 2. Un jeu-
ne

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Cet éxemple montre, qu'il n'y a guére de bonne
i parmi les Princes; & que les ligues & les confedéra-
ons, qu'ils font enſemble, ſont plutôt des piéges qu'ils
dreſſent de part & d'autre, que des liens d'amitié.
'ordinaire, le plus foible ne recherche celle du plus
rt, que pour ſe rendre plus conſidérable à ſes voiſins,
à ſes ennemis: & tel étoit le motif de Maroboduus,
ui, par ſon aliance avec les Romains, eſpéroit de de-
nir plus redoutable aux Cheruſces, & à Arminius,
n concurrent. Le plus fort, au contraire, s'alie
ec le foible, ſous couleur de le protéger & de
défendre, mais en éfet pour lui impoſer le joug de
ſervitude, à la premiére ocaſion qu'il en trouvera. Et
c'eſt

NOTES HISTORIQUES.

b Par quelle adreſſe & quelle prudence, dit Patercule,
ére emploïant le miniſtére de ſon fils Druſus, a-t-il con-
nt Marobodnus de ſortir des limites du Roïaume qu'il
it envahi, & dans lequel il ſe tenoit caché, comme font
ſerpens dans les entrailles de la terre? *Hiſt. 2. chap.* 129.
uis XI. tint à peu prés la même conduite énvers le Duc de
ourgogne, non ſeulement en lui débauchant tous ſes Aliez,
üard, Roi d'Angleterre; Galeas, Duc de Milan, qui
it auparavant laiſſé l'aliance du Roi, pour celle du Duc
Bourgogne; René, Roi de Sicile, qui le vouloit faire
héritier, & lui métre la Provence entre les mains; la
heſſe de Savoie, ſœur du Roi, laquelle étoit extréme
ce Duc, dit Commines, de ſorte que de la Maiſon de
oie le Duc en diſpoſoit comme du ſien; mais encore en
ſcitant de nouveaux ennemis, comme les Suiſſes, qui
érent deux batailles contre lui; & les villes de Baſle, de
bourg, de Nuremberg & de Francfort, qui s'aliérent
les Suiſſes. Et ſembloit, ajoûte Commines, qu'il y
res-grand pardon à lui malfaire, *Chap. 1. & 2. du li-*
. de ſes Mémoires.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ne seigneur Goton, nommé Catualde, autrefois chassé de son païs par Maroboduus, résolut alors de s'en vanger 3. Il entra donc avec des troupes dans les terres des Marcomans, où aïant débauché les principaux du païs, il força le palais du Prince & le chateau, qui est auprés. Il y trouva un butin amassé de longues années par les Suéves, avec des Vivandiers & des Marchands de nos Provinces, que

REFLEXIONS POLITIQUES.

c'est ce que fit Tibére à l'égard de Maroboduus, en envoïant Drusus en Alemagne, pour signer une ligue avec lui. Ainsi, il est vrai de dire, que les ligues font plus de bruit, que de service; qu'elles ont plus d'aparence & d'ostentation, que de réalité & de force; & qu'enfin elles avancent plutôt la ruine du plus foible, ou du moins fin, qu'elles ne la retardent, ou ne l'empêchent.

3 Remarquez l'adresse de Tibére. Aprés s'être servi de Maroboduus, pour contrecarrer Arminius, l'ennemi juré des Romains, il se servit de Catualde, pour ruiner Maroboduus; & puis de la Faction de Maroboduus, pour chasser Catualde; par où il acheva de bouleverser l'Alemagne. Le Roi Loüis (XI.) dit Commines, a mieux entendu cet art de séparer les gens, que nul autre Prince, que j'aie jamais connu. Il n'épargnoit l'argent, ni ses biens, ni sa peine, & non seulement envers les Maîtres, mais encore envers les serviteurs. *Chapitre* 1. *du livre* 2. Avec six-vints mille écus d'or il sépara le Duc de Bourgogne d'avec les Ducs de Normandie & de Bretagne, & contraignit son frére de renoncer au Duché de Normandie pour une pension de vint mille écus. *Chap.* 5.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ue la liberté du commerce, l'amour du gain
l'oubli de leur patrie, avoient atirez & tranſ-
antez en païs ennemi.

LXIV. Maroboduus, abandonné de tous
ctez, n'avoit plus autre reſſource, que la clémence de l'Empereur. Il traverſa donc le Danube du côté qu'il arouſe la Norique *e*, où il écrivit à Tibére, non pas en ſupliant, ni en fugitif, mais en homme, qui ſe ſouvenoit de ſa premiére grandeur 1 : Que pluſieurs nations lui ofroient une retraite, *tenant à honneur d'avoir pour hôte* un Roi, dont la puiſſance étoit auparavant ſi redoutable, mais qu'il préféroit à toutes leurs offres l'amitié des Romains. Tibére répondit, qu'il auroit toujours un aſile honorable en Ita-

On, Il ne reſtoit plus d'autre reſſource à Maroboduus, abandonné, &c.

REFLEXIONS POLITIQUES.

Quelque malheureux que ſoit un Prince, il lui ſied toujours bien de ſe ſouvenir de ſa fortune paſſée, pour ne rien faire, ni rien dire, qui donne lieu de croire, qu'il ait été indigne du rang, qu'il a tenu; ni qu'il ſoit digne du mal, qu'il endure. Jean-Fédéric, Duc de Saxe, étant tombé entre les mains de Charle-quint, lui fit donner ordre qu'on le traitât comme un Prince de l'Empire; & bien loin de s'humilier à l'Empereur, qui parloit en menaçant, il ſe couvrit, & répondit, que c'étoit en vain, que S. M. lui vouloit faire peur, & que pour être devenu ſon priſonnier, il n'avoit pas ceſſé d'être Prince.

NOTES HISTORIQUES.

1 Aujourdui la Bavière.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Italie, & la liberté de s'en retourner comme il ſeroit venu 2, quand il le jugeroit à propos. Il dit enſuite au Sénat, que Philippe n'avoit jamais été ſi formidable aux Aténiens, ni Pirrus & Antiocus aux Romains 3. On voit encore une harangue de lui, où il éxalte la grandeur du perſonage, l'humeur guerriére des peuples, qui luy obéïſſoient, & les moïens, dont il s'étoit ſervi, pour ruiner un ennemi ſi voiſin de l'Italie *f*. Maro-

bo-

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Il n'y a point de Prince, qui ne ſoit ravi d'en recevoir un autre dans ſes Etats, car, outre l'honneur de l'hoſpitalité, il en peut tirer de tres-grans avantages en tems & lieu. Et par conſequent, il ne faut pas s'étonner, ſi d'ordinaire la ſortie n'eſt pas libre comme l'entrée. Si feu M. le Duc d'Orleans n'eût trompé le Marquis d'Aytone, Chef du Conſeil d'Etat des Païs bas, il couroit grand riſque de reſter longtems entre les mains des Eſpagnols, pour ſervir de prétexte à la guerre contre la France.

3 Plus le vaincu eſt illuſtre, plus le vainqueur eſt glo-

NOTES HISTORIQUES.

f Patercule dit, que Maroboduus avoit porté ſon pouvoir à un ſi haut degré, qu'il étoit devenu redoutable à l'Empire Romain; que tous les mécontens, qui ſe retiroient de l'obéïſſance des Romains, cherchoient leur aſile chez ce Prince, qui entretenoit une armée de ſoixante-dix mille hommes de pié, & de quatre mille chevaux; qu'il avoit aſſujeti tous ſes voiſins, ou par la force en leur feſant continuellement la guerre; ou par des traitez, qui les obligeoient à ſe declarer pour lui; qu'il étoit particuliérement formidable par la ſituation de ſes Etats, qui avoient la Germanie à la tête & à la gauche; la Pannonie à la droite; & la Norique au dos;

de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

oduus fut mis dans Ravenne, comme pour
enacer les Suéves de son retour 4, s'il leur
ivoit de perdre le respect aux Romains.
fais il resta dix-huit ans en Italie, où il
erdit beaucoup de sa réputation, pour avoir
aimé

REFLEXIONS POLITIQUES.

orieux. Si je n'eusse pas fait de résistance, disoit Ca-
ctacus à l'Empereur Claudius, l'on n'auroit jamais par-
de ma défaite, ni de ta victoire. *Ann.* 12.

4 Il n'y a rien, que des rebelles craignent davantage,
e de retomber sous la puissance d'un Prince, dont ils
t secoüé le joug. Les Liégeois, qui s'étoient révol-
contre Charles, Duc de Bourgogne, à l'instigation
Loüis XI. voïant leur ville assiégée par ces deux Prin-
s en personne, délibérérent, dit Commines, de
étre toutes choses en avanture; car aussi bien ils sa-
ient qu'ils étoient perdus, & que s'il faloit qu'ils mou-
issent pour éxécuter une telle entrepriſe, (c'étoit de
re une sortie avec les meilleurs hommes de la ville, &
ler tuer le Roi & le Duc dans leurs maisons) ils au-
ent au pis aler une bien glorieuse fin: & il s'en falut
n peu qu'ils n'en vinssent à leur intention. *Chapitre*
. *du livre* 2. *de ses Mémoires.* Ainsi, rien n'est plus avan-
eux à un Prince, qui a des voisins dangereux & re-
ans, qui se sont révoltez, que de donner retraite à
r Prince, pour les tenir en bride par l'aprehension de
rétablissement.

NOTES HISTORIQUES.

orte qu'on le craignoit de tous côtez, comme un Prin-
qui aloit venir fondre sur tous. Ajoûtez à cela, que
frontiéres n'étoient éloignées des Alpes, qui servent de
nes à l'Italie, que de deux-cens mille pas, ou guére plus.
p. 108 & 109. Le dernier Duc de Lorraine semble avoir
i les traces de ce Maroboduus, comme le remarqueront
lement ceux, qui voudront comparer l'un avec l'autre.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

aimé trop la vie 5. Catualde eut le même sort ; car étant chassé depuis par les Hermondures, qui avoient pour Chef un Vibilius, il se réfugia chez les Romains, qui l'envoïérent à Frejus, Colonie de la Gaule Narbonoise. Les Barbares, qui avoient acompagné l'un & l'autre, furent transférez au délà du Danube, de peur qu'étant répandus en des provinces paisibles, ils n'y excitassent du

REFLEXIONS POLITIQUES.

5 Un Prince, qui survit longtems à la perte de ses Etats, donne lieu de croire, qu'il en est peu touché ; & que par conséquent, il n'avoit pas les conditions requises, pour être digne de les posséder, ni le courage, qu'il faloit, pour en conserver la possession. Don Pio Mutio se fait l'Avocat de Maroboduus contre Tacite, qui atribûe à bassesse le soin que prit ce Roi de prolonger sa vie. Laissons, dit-il, aux Stoïciens céte demangeaison de mourir, & cherchons les moïens de conserver céte vie, que Dieu nous a donnée pour secourir nos parens & nos amis, & pour servir nôtre patrie. Et quelques lignes aprés il conclut en ces termes : Il me semble donc que c'est à tort que l'Auteur blâme Maroboduus, puisqu'à mon avis il n'y a pas moins de gloire à ménager céte vie pour servir Dieu, la patrie, & les amis, & à se réserver pour une meilleure fortune, qu'à aler se faire tuer dans les batailles, pour aquerir une gloire, qui, comme la fumée, est emportée par un soufle de vent. Mais céte Considération, qui est la 145 de sa seconde partie, est meilleure pour les Moines & pour les Bourgeois, que pour les Princes & pour la Noblesse, dont le plus naturel emploi est la guerre.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

d'trouble. On leur donna un Roi de la na-
ti n des Quades, nommé Vannius, avec le
p s, qui eſt entre les riviéres de Marc & de
Cſe.

LXV. Le Sénat aiant reçu en même tems
la nouvelle de l'élection du Roi Artaxias en
Aménie, décerna le petit-trionfe à Germa-
nus & à Druſus. On dreſſa auſſi des arcs
aux deux côtez du temple de Mars le Van-
geur avec leurs images. Tibére, plus con-
tent d'avoir afermi la paix par ſa prudence 1,
que

REFLEXIONS POLITIQUES.

Un Prince, qui entend la négociation, comme
fait Tibére, doit toûjours preférer la voie des traitez
à celle des armes. Il y a aſſûrément plus d'honneur à
vaincre ſes ennemis par l'adreſſe, que par la force. Un
Gentilhomme Gaſcon, qui étoit au ſervice d'Edoüard,
Roi d'Angleterre, dit au ſujet de la Paix de Pequigny,
que ſon Maître avoit gagné neuf batailles, où il avoit
été en perſonne; "mais que celle, que nous lui fe-
„ ſons perdre par céte Paix, qui chaſſoit les Anglois
„ du Roïaume de France lui aportoit plus de honte & de
„ dommage, que les neuf autres, qu'il avoit gagnées,
„ lui avoient fait d'honneur & de profit. *Commines*
liv. 10. *du livre* 4. *de ſes Mémoires.* La Reine Mar-
guerite parlant de la paix, que le Duc d'Alençon fit à
Nerac avec le Roi de Navarre & les Huguenots de ſon
parti: "Mon frére, dit-elle, aïant fait la paix au con-
„ tentement du Roi & de tous les Catoliques, & „
„ moins à la ſatisfaction des Huguenots, s'en „
„ retourna en France, avec autant d'honneur & de „
„ gloire

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

que s'il eût terminé la guerre par des combats, ſe ſervit des mêmes artifices contre Reſcuporis, Roi de Thrace. Aprés la mort de Rhemetalcés, Auguſte avoit partagé ce Roïaume entre Rheſcuporis & Cotis, l'oncle & le neveu. Les plaines, les villes, & les lieux voiſins de la Grece échurent à Cotis; les montagnes, & tout ce qui confinoit au païs ennemi, à Rheſcuporis. Celui-ci avoit l'eſprit cruel & ambitieux; l'autre l'avoit doux & complaiſant. Ils vécurent d'abord en bons amis, ſelon les aparences; mais Rheſcuporis, qui ne pouvoit ſoufrir de compagnon, ſortit de ſes limites, & commença d'uſurper les terres de Cotis, quoiqu'avec diſcretion, de peur d'ofenſer Auguſte, qui étoit l'auteur de ce partage. Mais aprés qu'il eut apris ſa mort, il envoïa ravager par des troupes de voleurs les villes de Cotis, pour trouver un ſujet de lui faire la guerre.

LXVI. Tibére, qui ne craignoit rien davantage, que de nouveaux troubles, dépêcha aux deux Rois un Centurion, qui leur défendit de ſa part de terminer leur querelle par les

„ gloire d'avoir pacifié un ſi grand trouble, que de tou-
„ tes les victoires, qu'il avoit eſues par les armes. *Livre 3. de ſes Mémoires.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

s armes 1. Cotis licentia auſſi-tôt toute ſa
ilice; Rheſcuporis, par un faux-ſemblant
'obéïſſance demande une entrevüe, pour con-
ure un acommodement; la facilité de l'un,
la ruſe de l'autre, les firent bientôt conve-
ir du tems, du lieu, & des conditions. Rheſ-
iporis, ſous couleur de jurer la paix avec
us de cérémonie, donne un feſtin, qu'il fait
rer juſqu'à la nuit bien avancée, & tandis
ue Cotis parmi le vin & la bonne chére ne
défie de rien, il ſe ſaiſit de lui, & le met
ns les fers 2, ſans ſe ſoucier, ni de l'hoſpi-
ta-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Partialité ne commença jamais en un païs, dit
ommines, que la fin n'en fût ruineuſe; & malaiſée à
eindre. *Chap. 9. du livre 4.* Nourrir les partialitez
tre les hommes, comme Princes, & gens de vertu
de courage, c'eſt alumer un grand feu en ſa maiſon;
tantôt l'un ou l'autre dira: *Le Roi eſt contre nous;*
ſous ce prétexte penſera à ſe fortifier, & à ſe liguer
ec ſes ennemis. *Chapitre dernier du livre 6.* Et pen-
nt que l'un des partis prend les armes contre le Prince,
eſt toujours mal obéï de l'autre, qui ſe croïant plus
ceſſaire, vend ſes ſervices à plus haut prix. Ainſi,
Roi puiſſant ne doit jamais ſoufrir, que les Princes
vaſſaux, ou ſes voiſins, entrent en guerre; car de-
le feu vient à ſe répandre dans ſes Etats. Au contrai-
, il doit faire l'ofice de juge ou de médiateur entre les
ties, & menacer de ſe déclarer contre celui, qui ne
udra pas entendre à la paix.

2 Un Prince ſage ne doit jamais ſe métre entre les
mains

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

talité, ni du caractére sacré des Rois 3, n
d
REFLEXIONS POLITIQUES.

mains d'un autre, avec qui il a de grans intérets à déme
ler. Il n'y a ni promesses, ni sermens, ni passeports
dont se puisse raisonnablement assûrer celui, qui do
aler trouver l'autre. Les sauf-conduits sont d'aussi fo
bles armes contre la force, que le papier l'est contre
fer : & Jules II. avant que d'être Pape disoit souven
que ceux-là étoient bien fous, qui échangeoient leur l
berté & leur vie avec une peau de bête morte * (ain
„ apelloit-il le parchemin * *Apologie du Concile*
„ *Pise.* Le Duc de Bourgogne écrivit à Loüis XI. u
„ létre de sa main bien ample, portant sûreté d'aler & r
„ tourner, & le Roi n'amena nulle garde, mais voul
„ venir de tous points à la garde & sûreté dudit Du
„ *Commines chap.* 5. *du livre* 2. Cependant, le D
„ envoïa fermer les portes de la ville & du château
„ Peronne, disant, que le Roi étoit venu là pour
„ trahir : & ces portes furent ainsi fermées & garde
„ deux ou trois jours, durant lesquels le Duc ne
„ point le Roi, ni n'entroit des gens du Roi, au ch
„ teau, que peu, & par le guichet de la porte. *Ch.*
& 9. *du même livre.* Ce Duc, n'étant encore que Co
te de Charolois avoit fait la même faute, en se laissant i
sensiblement mener par le Roi, avec qui il se promeno
„ jusqu'en un lieu, apellé le Boulevart, par où l'on e
„ troit dans Paris : de quoi il fut fort blâmé par le Com
„ de S. Pol & par le Maréchal de Bourgogne, qui
„ aléguoient le malheur arivé à son grand pere à Mo
„ tereau-faut-Yonne, presen le Roi Charle VII. R
„ primande, à laquelle le Prince fit céte réponse : Ne r
„ tancez point ; car je connois bien ma grand fol
„ mais je ne m'en suis aperçu qu'étant prés du bouleva
Chap. 13. *du livre* 1. *des mêmes Mémoires.*

3 La parenté, l'honneur, & tous les devoirs essen
ti

: leurs Dieux communs, que l'autre récla-
oit. Aprés s'être emparé de toute la Thra-
:, il écrit à Tibére, qu'il avoit été obligé
: prévenir Cotis, qui lui dreſſoit des embû-
ies, & tout d'un temps il léve de nouvelles
oupes, ſous prétexte de faire la guerre aux
cites & aux Baſtarnes.

LXVII. Il

REFLEXIONS POLITIQUES.

els de la ſocieté civile ſont de foibles liens pour les Prin-
s; car ils n'ont la pluſpart d'autre régle de leur condui-
, que leur interêt, & la poſſeſſion préſente de tout ce
ui eſt à leur bienſéance. Ils prétendent, qu'il y a des
iviléges, qui ne ſont que pour eux, & que ce que l'on
elle mauvaiſe foi a l'égard des Particuliers & des Sujets,
oit s'apeller Politique & Raiſon d'Etat en fait de Prince
Prince. Les Princes, dit Mariana, ont coûtume d'ai-
er mieux leur profit, que leur parole, & que leur de-
oir; ils tournent la proüe de leur vaiſſeau du côté
'ils voïent de plus grandes eſpérances, ſans ſe métre
peine du jugement que la poſterité fera d'eux. *Chap.*
3. du livre 15. de ſon Hiſtoire Enfin, l'on peut dire
: tous les Princes ce qu'on diſoit en Portugal du Roi-
ardinal Henri, que tout ſcrupuleux qu'il étoit, il avoit
:ux conſciences, l'une pour ce qu'il vouloit, & l'autre
our ce qu'il ne vouloit pas. *Cabrera chap. 12. du liv. 12*
: ſon Hiſt. Le même Hiſtorien remarque comme une
hoſe ſinguliére, & dont pluſieurs Princes auroient fait
ficulté, que Filippe alant en Flandres confia la perſon-
e de Don Carlos, l'unique héritier de la Monarchie
Eſpagne, à l'Infante Marie, ſa ſœur, & à Maximi-
en, Roi de Boheme, qu'elle venoit d'épouſer. *Chap.*
du livre 1.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

LXVII. Il lui fut répondu ſans aigreur, que s'il ſe ſentoit innocent, il ne devoit rien craindre; que l'Empereur & le Sénat ne pouvoient pas diſcerner la bonne cauſe d'avec la mauvaiſe, ſans être mieux informez; qu'il rendît Cotis au Sénat, & prouvât ce dont il l'acuſoit. Latinius Pandus, Vice-Preteur de la Méſie, lui envoïa ces létres avec des ſoldats, pour recevoir Cotis. Reſcuporis, aïant balancé entre le crainte & la colére, aima mieux être coupable d'un crime achevé, que d'un crime commencé 1. Il fait tuer Cotis *g*, & publie, qu'il s'eſt tué lui-même. Tibére ne laiſſa pas pourtant de continüer ſa feinte; il donna pour ſucceſſeur à Pandus, que Rheſcuporis

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les grans crimes, dit Tacite, ſe commencent avec danger; mais quand une fois on les a commencez, il n'y a plus de reméde, qu'en les achevant. *Ann.* 11. & 12. Car, dit Machiavel, on ne ſort jamais d'un péril, que par un autre péril. *Livre 3. de ſon Hiſtoire de Florence.*

NOTES HISTORIQUES

g Alfonſe XI. Roi de Caſtille en uſa avec Jean, Seigneur de Biſcaie, de la même maniére que Rheſcuporis avec Cotis. Il invita Jean à une entrevüe dans la ville de Toro, avec promeſſe de lui donner en mariage l'Infante Eleonor, ſa ſœur: & pour lui ôter tout ſoupçon, il éloigna de ſa Cour Garci Laſſo de la Vega, ſon premier Miniſtre, que Jean diſoit être ſon ennemi capital. Lorſque Jean fut à Toro, il le convia le propre jour de la Touſſaints à venir diner avec lui. Jean y ala ſans armes & ſans crainte, à cauſe de la fête, & fut tué parmi la réjoüiſſance du feſtin. *Mariana chap.* 19. *du livre* 15. *de ſon Hiſtoire.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

oris disoit être son ennemi déclaré 2, Pom-
onius Flaccus *h*, personage de longue ex-
érience à la guerre, lequel étant fort ami de
: Roi, avoit par là plus beau moïen de le sur-
rendre 3.

LXVIII.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 C'est le prétexte ordinaire des Grans, qui ne veu-
nt pas venir à la Cour, quand ils y sont apellez par le
ince, que d'atribüer leur désobéïssance à la crainte
'ils ont d'être oprimez par ses Ministres, ou par ses
voris. C'est ainsi que le Connétable de S. Pol s'excusoit
Loüis XI. d'avoir paru en armes devant lui, & avec la
écaution d'une bariére entre-deux, disant qu'il ne l'a-
it fait, que pour se défendre contre le Comte de Dam-
urtin son ennemi capital. *Commines.*

3 Il n'y a point d'amitié, qui soit à l'épreuve de la
inte de perdre les bonnes graces du Prince, ou de
spérance de les aquerir. L'ordre d'arêter le Maréchal
Marillac fut porté par un de ses proches parens, le-
el outre cela étoit filleul du Garde des Seaux, son
re. C'est un cas singulier, & qui peutêtre ne se re-
ra jamais, que celui du Prince de Lobkovits, Pre-
er Ministre de l'Empereur, lequel, sans être lié
de parenté, ni d'amitié, avec le Prince Guillau-
de Furstemberg, aujourdui Cardinal, fit aver-
le Nonce Apostolique de l'arrêt secret de mort
du contre lui, & qui s'aloit éxécuter *inter*
pri-

NOTES HISTORIQUES.

Avec quelle prudence, dit Patercule, Tibére a-t-il ati-
Rome Rhescuporis, qui avoit tué Cotis son neveu, &
colégue en la Roïauté. Il se servit dans céte afaire de l'a-
sse de Pomponius Flaccus, personage Consulaire, né
r éxécuter heureusement tout ce qu'on veut qui soit fait
honneur; & qui par une vertu sans fard mérite la gloire
ôt qu'il ne la recherche. *Chap.* 129. *de son second livre.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

LXVIII. Flaccus passe donc en Thrace, & par de grandes promesses l'atire enfin sur nos frontiéres, quoique le remors de ses crimes réveillât souvent sa défiance 1. Une grosse garde l'environne comme par honneur 2, & plus les Tribuns & les Centurions le font avan-

REFLEXIONS POLITIQUES.

privatos parietes, afin de le reclamer au nom du Pape, comme son justiciable en qualité d'Evêque. Ce qui véritablement sauva ce Prélat, mais donna lieu d'acuser Lobkovits d'intelligence avec la France, & de le faire périr par le poison. *Mémoires du Chev. de R*.*

1 La défiance s'aprend à l'école de la scélératesse. Et selon Tacite, il est tres - dificile de surprendre des gens, qui sont méchans de longue main. *Ministros tentare arduum videbatur mulieris usu scelerum adversùs insidias intentæ.* Ann. 14.

2 Un Prince réfugié dans les Etats d'un autre doit regarder comme autant d'espions tous ceux qu'on lui donne pour l'accompagner, quand il sort en public. Plus ce cortége lui fait d'honneur en aparence, moins il a de liberté ; & c'est ce dont Henri, Prince de Condé, se plaignit un jour au Comte de Fuentes, Gouverneur de Milan, qui le fesoit garder avec un merveilleux soin, sous prétexte, que les Rois aïant les mains bien longues, il seroit facile à Henri IV. dont il avoit encouru l'indignation, de le faire enlever jusque dans Milan même, si, lui Comte, ne veilloit à la sûreté de sa personne. On sait le chagrin que les Espagnols eurent de la maniére dont feu M. le Duc d'Orleans se retira de Bruxelles, quoique le Marquis d'Aytone dit, que le seul déplaisir qu'il en avoit, étoit que son Alteſſe lui eût ôté le moïen de lui rendre tout l'honneur dû à un Prince de son rang ; ce qui auroit été plus

avancer à force de priéres & de raiſons, plus il s'aperçoit qu'on le traite en priſonnier, & qu'il faut aler à Rome. Dés qu'il y eſt, la femme de Cotis l'acuſe devant le Sénat, qui le condanne à perdre ſes terres. La Thrace eſt partagée de nouveau entre ſon fils Rhemetalcés, qu'on ſavoit avoir été contraire aux mauvais deſſeins de ſon pére, & les enfans de Cotis. Mais comme ceux-ci étoient en bas âge, l'adminiſtration de leur Etat fut donnée à Trebellienus Rufus, auparavant Préteur, à l'exemple de nos ancêtres, qui avoient envoïé M. Lepidus en Egipte, pour être tuteur des enfans de Ptolemée *i.* Rheſcuporis, transféré à Aléxandrie, fut tué, pour avoir voulu s'enfuir ; & peut-être ce crime lui fut-il ſupoſé.

LXIX. Dans le même tems, Vononés, que j'ai dit avoir été relegué en Cilicie, aïant corrompu ſes gardes, eſſaïa de ſe ſauver en Arménie, pour aler de là vers les Albaniens &

lus ſelon la dignité de ſa perſonne, & la ſatisfaction u Roi Catolique. *Mémoires de Montreſor.*

NOTES HISTORIQUES.

i Ptolemée Philopator, pére de Ptolemée Epiphanés, qui lui ccéda à l'âge de cinq ans. Les Romains envoïérent Lepidus n Egipte, pour s'opoſer aux deſſeins ambitieux d'Antiocus rnommé le Grand, Roi de Sirie, & de Filippe *, Roi de Maedoine, qui vouloient partager entr'eux les Etats de ce jeune rince. (*, c'étoit Filippe pére de Perſée, dernier Roi de lacedoine.)

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

& les Hénioques chez le Roi des Scites son parent. Dans une partie de chasse 1 faite à dessein, s'écartant des lieux maritimes, il se jéte dans les bois les plus éloignez des chemins ordinaires, & courant à toute bride gagne le fleuve Pirame. Mais comme au premier avis de sa fuite les habitans du lieu avoient rompu le pont, & que d'ailleurs il ne pouvoit passer à gué; Vibus Fronto Général de la Cavalerie l'aréta sur le rivage, & un Exemt *k*, nommé Remmius, qui l'avoit auparavant en garde, lui passa son épée au travers du corps, comme pour se vanger de sa fuite; ce qui fit croire encore devantage, qu'il étoit complice de son évasion; & qu'il ne l'avoit tué, que pour assûrer son secret.

LXX. Germanicus à son retour d'Egipte, trou-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Outre que la Chasse est utile aux Princes pour la santé du corps, & qu'étant une image de la guerre, elle leur en aprend le métier en les divertissant; il leur est encore avantageux d'être Chasseurs, à-cause des ocasions favorables, que cet éxercice leur fait naître, quand ils sont entré les mains de leurs ennemis.

NOTES HISTORIQUES.

k Tacite dit, *evocatus*, mot que d'Ablancourt prend pour un nom propre, au-lieu que c'est un titre militaire *Evocati* étoient des Véterans, qui s'enrôloient de nouveau, mais sans être obligez aux factions militaires; ainsi apellez, *quia militia defuncti rursus ad ipsam revocabantur*. D'autres disent, que c'étoient des Capitaines réformez.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

rouve tous les ordres, qu'il avoit donnez, ſoit dans les villes, ou parmi les légions, révoquez, ou changez 1. Il en fait une rude réprimande à Piſon, qui de ſon côté machinoit les choſes étranges contre lui. Piſon étoit ur le point de quiter la Sirie, lorſque la maadie de Germanicus l'arêta. Enſuite aprenant a convaleſcence, & les actions de graces, que e peuple d'Antioche en aloit rendre aux Dieux, il envoïe ſes gardes, qui jétent l'apareil des ſacrifices, & font ceſſer la cérémonie. Aprés cela, il va à Selucie *l* pour atendre 'iſſüe de la rechûte de Germanicus, qui redoubloit ſon mal par le ſoupçon 2 qu'il avoit d'être

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les Miniſtres nouveaux, dit Antoine Perez, ont outume de faire comme les nouveaux Ingénieurs, qui, our changer le deſſein de ceux, qui les ont précédez, étruiſent les travaux commencez, & conſument les deiers du Prince en dépenſes inutiles. *Dans les aforiſmes e ſes Rélations.*

2 Commines a bien raiſon de dire, que les ſoupçons ont la plus grande maladie des Princes, & ce qui abrége avantage leur vie. M. le Cardinal de Richelieu dépeint s Princes fort au naturel, quand il dit, qu'ils croïent urs ſoupçons comme des oracles, & font comme les agiciens, qui s'enivrent en leur fauſſe ſcience, pour n événement que par hazard ils auront connu véritable. *ans une Apologie de ſa conduite envers la Reine Marie e Médicis.*

NOTES HISTORIQUES.

l Ville Capitale de la Meſopotamie ſur le Tigris.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

d'être empoisonné. Car on trouvoit dans les planchers & dans les parois de son palais des ossemens de cadavres déterrez, des charmes & des sortiléges, le nom de Gérmanicus gravé sur des lames de plomb, des os à demi brûlez, & couverts de pus, & d'autres maléfices 3, par où les ames, à ce que l'on croit, sont consacrées aux Dieux des enfers. On disoit même, que Pison envoïoit des gens, pour épier le progrés de sa maladie. 4.

LXXI.

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Il y a beaucoup de gens, qui, pour faire les esprits forts, ne croïent rien de tout ce que les Historiens, & les autres Ecrivains, disent des Magiciens & des Sorciers; mais l'Ecriture Sainte, & l'autorité de l'Eglise, qui les excommunie & anatématise tous les Dimanches dans les prônes des Paroisses, ne permétent pas de douter de céte vérité. Et, par conséquent, les Princes & les Magistrats ne peuvent jamais procéder avec trop de rigueur contre ces pestes publiques. Il est marqué dans le Journal du regne d'Henri III. que sous celui de Charles IX. l'impunité avoit multiplié céte vermine jusqu'au nombre de trente-mille personnes. Au reste, il ne faut pas croire, que les Sorciers aïent tout le pouvoir de nuire & de faire mourir, que quelques-uns leur atribüent. Henri III. ne laissoit pas de vivre, nonobstant toutes les images de cire que l'on piquoit à l'endroit du cœur durant les messes de quarante heures, que les Ligueurs faisoient dire dans les Paroisses de Paris. *Méme Journal.* 1589.

4 La curiosité de savoir le cours de la maladie des Princes

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

LXXI. Tout cela aloit aux oreilles de ermanicus, qui flotoit entre la crainte & colere. " Si, disoit-il, on assiége la porte ma chambre, s'il faut, que mes ennemis „ ent le plaisir de me voir mourir, que ne „ ra-t-on pas, *aprés ma mort*, à ma femme „ à mes enfans ? Le poison semble trop „ nt à Pison, il atend avec impatience l'heu- „ d'être seul à la tête de la Province & des „ gions, mais Germanicus n'a pas si peu „ crédit & de vigueur, qu'il ne puisse en- „ re empêcher, que son meurtrier ne joüis- „ „ se

REFLEXIONS POLITIQUES

est presque toujours fatale à ceux qui en veulent rendre des nouvelles. Comme rien n'afflige davantage Princes, que les aproches de la mort, rien ne leur spire aussi plus d'indignation contre les Grans, que certains empressemens indiscrets, qui leur font connître que l'on atend un nouveau regne. M. le Duc de Rochefoucault fait une réflexion, qui quadre bien à sujet. Si, dit-il, les brigues, que les principaux du ïaume fesoient, les uns, pour la Reine, & les aus, pour Monsieur, n'éclatoient pas davantage, c'est e la santé du Roi, qui sembloit se rétablir, leur fet craindre, qu'il ne fût averti de leurs pratiques, & 'il ne leur fît passer pour un crime les soins qu'ils prenient par avance d'établir leur fortune aprés sa mort.

Il est assez ordinaire aux Princes, & aux grans mmes, de prévoir & de prédire à leur mort, les alheurs qui doivent ariver à leurs enfans. Germanis fut proféte.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

" se du prix de son crime 2. Là-dessus, il écrit à Pison une létre, par laquelle il renonçoit à son amitié 3. Quelqus-uns ajoûtent, qu'il lui commandoit de sortir de la Province. Quoi qu'il en soit, Pison, sans tarder davantage, s'embarque, mais fait aler son vaisseau lentement, pour être plus-tôt de retour, si la mort de Germanicus le rapelloit en Sirie.

LXXII. Germanicus, aprés quelque vaine espérance de guérir 1, se sentant afoibli, &

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Tel n'a pas assez de pouvoir pour se garantir de l'opression qu'on lui fait, qui a assez d'amis pour le vanger courageusement aprés sa mort. C'est à quoi devroient faire atention ceux, qui se trouvant apuïez de la faveur, font l'essai de leur autorité sur les Grans. Car tôt ou tard l'opression retombe sur eux-mêmes.

3 L'on n'est pas aujourdui de si bonne foi; la dissimulation & la duplicité sont devenües si à la mode, que bien loin de renoncer ouvertement à l'amité de ceux dont on est mécontent, on leur en témoigne au contraire plus que jamais, pour les ruiner à coup sûr. Les amis de ce siécle, dit Antoine Perez, ont la figure d'hommes, mais le cœur de bêtes-sauvages. *Rostros humanos, corazones de fieras.*

1 Si malades que soient les Princes, les flateurs leur font presque toujours espérer qu'ils en reviendront. On les trompe jusqu'au moment qu'ils partent pour aler rendre compte à Dieu, sans qu'il y ait personne qui s'intéresse à leur salut; en cela seul plus malheureux que le

& même proche de ſa fin, parla ainſi à ſes mis, qui étoient autour de ſon lit: „ Quand même je mourrois de mort naturelle, j'au- „ rois encore un juſte ſujet de me plaindre des „ Dieux, de me ravir, en la fleur de ma „ jeuneſſe, à mon pére, à ma mére, à mes „ enfans 2, & à ma patrie. Maintenant que „ je ſuis enlevé par la perfidie de Piſon & „ de Plancine 3, je vous fais les dépoſitai- „ res de ma derniére volonté. Raportez à „ mon pére & à mon frére toutes les vio- „ lences & les trahiſons qu'on m'a faites, & „ comme je finis une miſérable vie par la „ pire de toutes les morts 4. Ceux, qui „ " fon-

REFLEXIONS POLITIQUES.

le plus miſérable de leurs Sujets. Don Carlos Coloma parlant de la mort précipitée d'Aléxandre, Duc de Parme, dit que ce ne fut qu'au viſage de ſes domeſtiques & des Médecins, qu'il reconnut qu'il ſe mouroit *; comme pour marquer que ce Prince aprit de leurs yeux ce qu'il devoit aprendre de leur bouche. * *Livre 5. de ſon Hiſtoire des Guerres de Flandre.*

2 Un bon pére, comme étoit Germanicus, ne peut voir à la mort un plus cuiſant déplaiſir, que celui de laiſſer à la merci de ſes ennemis une femme & des enfans qu'il chérit tendrement.

3 Il eſt bien dificile, que des particuliers, qui ſont accuſez par un Prince aimé de tout le peuple, puiſſent ſe mettre à couvert de l'orage, qu'une acuſation de ſi grand poids atire ſur leurs têtes.

4 Le poiſon eſt le fleau des Princes; car c'eſt preſque

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

" fondoient leurs eſpérances ſur ma fortune,
" ou qui m'apartiennent par la proximité du
" ſang; *que dis-je?* ceux-mêmes, qui par le
" paſſé envioient ma gloire, me porteront
" compaſſion 5 d'être mort de la main d'une
" femme 6, aprés être échapé de tant de
" guer-

REFLEXIONS POLITIQUES.

l'unique genre de mort, dont il leur eſt impoſſible de ſe garantir, de quelques précautions qu'ils uſent contre l'infidélité de leurs Oficiers domeſtiques. Et de là vient que le peuple atribüe d'ordinaire leur mort au poiſon, & qu'on les voit eux-mêmes ſi ſouvent troublez du ſoupçon d'être empoiſonnez. A ce propos, je me ſouviens d'avoir lû dans la Rélation d'un Ambaſſadeur de Veniſe à Rome, que ſous le Pontificat d'Urbain VIII. un Gentilhomme Italien ſe confeſſa à un Jéſuite, d'avoir empoiſonné cinq Papes; choſe d'autant plus ſurprenante, que les Neveux, dont toute la fortune dépend de la durée du Pontificat de leurs Oncles, veillent avec les yeux d'Argus à la conſervation de celui, dont la mort les téduit à la condition privée.

5 Ceux, qui nous ont porté envie dans la proſpérité, ou durant nôtre vie, nous portent volontiers compaſſion dans l'averſité, ou du moins aprés nôtre mort, parce qu'ils ont la gloire de paroître généreux, pendant qu'ils n'ont plus rien à craindre.

6 Rien ne paroît plus étrange, que de voir mourir par les mains d'une femme un Général d'armée, qui a paſſé toute ſa vie dans les combats & dans les dangers. Cependant, ce malheur eſt arivé à pluſieurs grans Capitaines, Dieu l'aïant permis ainſi pour punir leur orgüeil par une mort humiliante.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

uerres & de batailles. Ainſi, mes amis, „
ous aurez lieu de porter vos plaintes au „
énat, & d'implorer le ſecours des Loix. „
e principal devoir de l'amitié n'eſt pas de „
répandre en pleurs & en lamentations 7, „
omme font les imbécilles ; mais de ſe ſou- „
enir de ceux, qu'on a aimez durant leur „
e, & d'éxécuter ce qu'ils ont ordonné „
mourant. Laiſſez donc les pleurs aux „
rangers & aux inconnus. Si vous avez „
plus d'atachement pour moi, que „
our ma fortune 8, vous vangerez ma „
„ mort

REFLEXIONS POLITIQUES.

7 Il eſt honnête aux femmes de pleurer, dit Tacite ais les hommes ont un plus grand devoir à remplir, qui t de ſe ſouvenir. *Feminis lugere honeſtum eſt, viris eminiſſe. In Germania.* Ce n'eſt pas, dit un grand rateur à la Régente Anne d'Autriche, par des plaintes utiles, & par des regrets ſuperflus, qu'un grand cœur omme celui de V. M. doit témoigner ſa piété & ſon nour envers les cendres de ſon cher époux ; c'eſt en écutant ſes ordres ; c'eſt en ſe propoſant l'image de s vertus à imiter ; c'eſt en conduiſant courageuſement fortune de l'Etat. *Ogier dans l'Epître liminaire de Oraiſon funébre de Loüis XIII.*

8 Durant la vie des Princes, il eſt tres-dificile diſcerner leurs vrais & déſintéreſſez ſerviteurs avec les autres, parce que le bien qu'ils ſont en at de faire, donne lieu de croire, que tous ceux i s'atachent à eux, adorent la fortune, & non oint la perſonne : mais, aprés leur mort, on recon- oît aux devoirs, qui leur ſont rendus, & à l'éxécu-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ mort, *au lieu de la pleurer.* Montrez au
„ Peuple Romain la petite-fille d'Auguſte &
„ nos ſix enfans. La compaſſion ſera du côté
„ des acuſateurs 9, & ſi les acuſez aléguent
„ pour leur défenſe des ordres ſecrets du
„ Prince 10, ils ne ſeront ni crûs, ni laiſ-
„ ſez impunis. Les amis ſerrant la main du
moribond jurérent, qu'ils perdroient la vie
plutôt que la volonté de vanger ſa mort
11.

LXXIII.

REFLEXIONS POLITIQUES.

tion de leurs derniéres volontez, ceux qui étoient dignes, ou indignes, de leur affection & de leurs bienfaits.

9 Quand les Juges ſont touchez de compaſſion pour les acuſateurs, les acuſez n'ont point de miſéricorde à eſpérer, & ſur-tout ſi ce ſont des perſonnes haïes de longue-main, comme étoit Piſon & Plancine, à-cauſe de leur arogance.

10 Il ſe commet dans les Provinces éloignées bien des violences & des excés, dont les Gouverneurs, & les autres Miniſtres principaux, ſe trouveroient bien embaraſſez de montrer les ordres. Ces Oficiers méritent double punition : l'une, pour l'abus qu'ils font de leur pouvoir ; & l'autre, pour le danger auquel ils expoſent le Prince en autoriſant de ſon nom, & de ſa pretendüe volonté, des injuſtices, qui le font paſſer pour un Tiran ; tort, qui ne peut étre réparé que par un éxemple capable de déſabuſer les peuples.

11 Le Chriſtianiſme nous ordonne de pardonner nos injures ; mais il ne défend pas de vanger celles de nos amis, quand la juſtice & les loix ſont de leur

côté

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

LXXIII. Enfin, Germanicus ſe tournant ers ſa femme, la conjure par le ſouvenir de ur mariage, & par l'intérêt de leurs enfans ommuns, de domter ſon humeur hautaine; e ſoumétre ſon courage à la rigueur préſen- de la fortune; &, quand elle ſeroit de re- our à Rome, de ne point irriter par une vai- e émulation ceux, qui avoient le pouvoir en ain I. Aprés ces paroles, que chacun enten- dit,

REFLEXIONS POLITIQUES.

ôté. L'Evangile nous oblige au premier, & la ſociété ci- le au ſecond.

I Il ne faut point avoir de priſe avec les Favoris, ni avec s Miniſtres du Prince. Il vaut mieux s'abſenter de la our, que d'entrer en concurrence avec eux. Si le Prin- a choiſi quelqu'un de ceux qu'il aime pour ſon princi- l Miniſtre, dit Cabrera, il faut l'honorer ſelon le rang 'il tient, & ſelon le pouvoir qu'il a ſur l'eſprit de ſon aître. Il eſt avantageux de ſe le rendre ami, & au con- ire, il eſt dangereux, de vouloir juger s'il eſt digne la place & de l'autorité qu'on lui a donnée. Sou- nez-vous de la figure de bronze, que feſoit adorer naſis, Roi d'Egipte, aprés l'avoir faite d'un baſſin, il ſe lavoit les piez, & de ces paroles de Tacite: *us adorions le colégue de ton Conſulat, & celui, qui preſentoit ta perſonne dans l'adminiſtration de l'Em- e.* Car autrement, il n'y a point de ſûreté pour la ute naiſſance, ni pour le grand mérite, qui ont ujours été ſuſpects & odieux aux Favoris. Et il ne fit pas de dire: *Je veux vivre à la Cour ſans am- ion, ſans prétention, ſans emploi, & ſans avoir rien démêler avec perſonne:* car on écoute cela ſans en

dit, il lui dit quelque choſe à l'oreille 2, qui ſembloit être un avertiſſement de ſe défier de Tibére ; & là-deſſus il mourut au grand regret de la Sirie & des Provinces d'alentour. Les Rois & les nations étrangéres le pleurérent 3, les Aliez à-cauſe de ſa courtoiſie ; & les ennemis à-cauſe de ſa clémen-

REFLEXIONS POLITIQUES.

rien croire. *Chapitre 7. du livre 7. de ſon Hiſtoire.* Il ajoûte que le Duc d'Alve ne brigua le Gouvernement des Païs-bas, que pour ſe tirer du pair d'avec le Cardinal Eſpinoſa & le Prince Rui Gomez, que la faveur lui égaloit en eſtime & en crédit, bien qu'ils lui fuſſent inferieurs en ſufiſance. Quoique le Cardinal Briçonnet, Premier Miniſtre du Roi Charles VIII. en eût une tres-petite, & n'entendit rien du tout aux afaires de la guerre, néanmoins, dit Commines, (qui en ſavoit beaucoup plus que lui) comme j'avois été mal-traité au commencement du regne de ce Roi, je n'oſois pas m'entremétre, afin de ne me faire point ennemi de ceux, à qui il donnoit autorité. *Chap. 5. du huitiéme livre de ſes Memoires.* Il en eſt des hommes, comme des pieces de monnoie, que les Princes font valoir ce qu'ils veulent, &, par conſéquent, il faut les recevoir ſelon leur cours, & non point ſelon leur véritable prix.

2 Quand on parle des Princes, il en faut parler avec d'extremes précautions. Ce n'eſt pas aſſez de ſe defier des oreilles des témoins, il faut encore ſe défier de leurs yeux, qui liſent ſur le viſage & ſur la contenance tout ce dont on leur fait un miſtére.

3 La plus belle apotéoſe d'un Prince eſt d'être re-

mence. Il étoit également vénérable & r sa belle preſtance, & par ſon parler; & oiqu'il gardât toujours cet air grave & jeſteux 4, que doit avoir un homme deſti- pour regner, ſa modeſtie l'avoit toujours s à couvert de l'envie.

LXXIV. Ses funérailles ſe firent ſans mpe & ſans images, mais ne laiſſérent s d'être célébres par le ſouvenir de ſes rtus 1, & par les eloges publics. Il y eut même

REFLEXIONS POLITIQUES.

greté de ſes Sujets, & honoré des loûanges des nations angéres.

4 Un Général d'armée doit avoir un extérieur lé de douceur & de ſévérité; car les gens de guer- contractent je ne ſai quoi de féroce, qui les porte vent à la ſédition, s'ils ne ſont retenus par un d'autorité, qui leur imprime le reſpect. Les Hiſ- riens Romains ont remarqué, que ce mélange dans nnibal avoit été le fondement de ſa grandeur & de ſa ré- tation.

1 La renommée des Princes eſt toujours immortelle à- ſe de la grandeur de leur ofice, qui fait que toutes rs actions, bonnes ou mauvaiſes, ſont écrites ſur les gîtres de la poſtérité: mais il y a céte diférence entre ux, qui ont abuſé de leur pouvoir, & ceux qui ont mpli tous les devoirs de leur charge, que la mémoire s premiers eſt infame à jamais; aulieu que celle des tres eſt pour jamais glorieuſe & trionfante. Ainſi, ils ont que faire de piramides & de mauſolées, s'ils ont été rtueux; car le ſouvenir de leurs vertus eſt eternel; & rs monumens ſont en auſſi grand nombre, qu'il y

a

même des gens, qui le comparérent avec Alexandre 2, pour la beauté, pour l'âge, pour le genre de mort, comme auſſi, pour avoir tous deux fini leurs jours en même païs. Car l'un & l'autre étoient de naiſſance illuſtre, de bonne mine, & d'un âge, qui ne paſſoit guére plus de trente ans; & tous deux morts par trahiſon en païs étranger *m*. Mais Germanicus étoit doux & docile envers ſes amis, modéré dans ſes plaiſirs, & content de ceux de ſon mariage 3; auſſi vail-

REFLEXIONS POLITIQUES.

a d'hommes, qui liſent leur Hiſtoire, & de Princes qui ſuivent leur éxemple.

2 De tout tems, on a comparé les Princes guerriers & les grans Capitaines avec Aléxandre, comme s'il n'y avoit point de plus parfait modéle à propoſer pour les armes que ce conquérant. Il faut encore, dit un ſavant Prélat, qu'il ſe trouve dans tous nos panégiriques; & il ſemble, par une eſpéce de fatalité glorieuſe à ſon nom, qu'aucun Prince ne puiſſe recevoir de loüanges, qu'il ne les partage. *M. de Meaux dans l'Oraiſon funébre de Loüis, Prince de Condé.*

3 La chaſteté eſt une vertu d'autant plus loüable

NOTES HISTORIQUES.

m Stradà raconte, que les Flamans comparoient Don Juan d'Autriche, le fils de Charle quint avec Germanicus, pour la beauté & la bonne grace; pour l'âge, qui étoit de trente-trois ans; pour les exploïts de guerre faits par l'un & par l'autre en divers lieux voiſins de la Hollande; pour avoir été tous deux ſuſpects à leur Prince; & pour avoir fini leurs jours par une mort avancée. *Livre* 10. *de la premiére decade de ſon Hiſtoire des Païs-bas.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

illant qu'Aléxandre, quoiqu'on l'eût em-
pché d'achever la conquête de l'Alemagne,
ui ébranlée par tant de batailles étoit à la
ille de paſſer ſous le joug. De ſorte que
l eût eu le nom & l'autorité de Roi 4, il
eût

REFLEXIONS POLITIQUES.

dans les Princes, que c'eſt celle dont leur condi-
n les éloigne davantage. Commines parlant du
eu que Loüis XI. fit de ne toucher jamais à d'autre
mme qu'à la ſienne, dit que *bien que ce Roi dût le*
re ainſi, ſelon l'ordonnance de l'Egliſe, c'étoit néan-
ins grand' choſe à lui, qui avoit tant de femmes à ſon
mmandement, de perſévérer en céte promeſſe, vû mê-
que la Reine n'étoit point de celles où il pût prendre
and plaiſir. Chapitre dernier du livre 6. de ſes Mémoi-
. C'eſt un grand miracle, dit un célébre Panégi- „
te, que celui pour qui l'Egliſe a demandé tant de „
is, qu'il ne tombât point dans les crimes extraordi- „
ires, n'eſt pas ſeulement tombé dans les fautes „
mmunes, que nous apellons des fragilitez humai- „
s. Mais apellons les comme nous voudrons, ce „
nt des péchez mortels, qui n'ont point d'excuſe, „
dans l'impétuoſité de nôtre âge & l'ardeur de nôtre „
g, puiſque Loüis a été chaſte dans ſa plus floriſſan- „
jeuneſſe; ni dans les ocaſions du mal, puiſqu'il a „
é chaſte au milieu de la Cour; ni dans la violence „
s tentations, puiſque les plus beaux yeux de la „
re lui ont en vain dreſſé des embûches; ni dans la „
ficulté du precepte, puiſque ni l'âge, ni le ſang, „
les ocaſions, ni les charmes de la beauté, ne l'ont „
s empêché de l'obſerver inviolablement. *Oraiſon fu-* „
bre de Loüis XIII. par Franc. Ogier.

4 L'indépendance eſt un grand avantage dans
un

eût aussi facilement égalé l'autre en la gloire des armes; qu'il l'avoit surpassé en clémence, en tempérance, & en toutes les autres vertus. Son corps, avant que d'être porté au bucher, fut exposé tout nud dans la place d'Antioche, où il devoit être brûlé. L'on n'a jamais pû savoir au vrai, si l'on y trouva des marques de poison, car on en parloit diversement, les uns selon la prévention commune, ou la compassion qu'ils avoient pour Germanicus; les autres selon leur inclination pour Pison.

LXXV.

REFLEXIONS POLITIQUES.

un Général d'armée, pour éxécuter de grandes choses. Germanicus auroit achevé de subjuguer toute l'Alemagne, si Tibére n'eût pas été jaloux de sa gloire; le Duc d'Alve auroit pris Rome & le Pape Paul IV. si Filippe II. son Maître eût été de l'humeur de Charle-quint. Le Comte de Rantzau, qui fut depuis Maréchal de France, auroit infailliblement surpris la Citadelle de Gand, où il y avoit alors beaucoup de prisonniers François, Portugais, & Catalans, si M. de Noyers, qui gouvernoit tout sous l'autorité du Cardinal de Richelieu, eût voulu seconder céte entrepriſe; au-lieu qu'il la fit échoüer, pour empêcher que le Comte, dont il haïssoit la personne, ne devint plus considérable à la Cour par un si grand service. Le Maréchal de la Mothe Houdancourt auroit amené le Roi d'Espagne prisonnier à Paris, si la Régence n'eût pas été entre les mains de sa sœur, qui préféra en céte rencontre les interêts de son frére à ceux de son fils.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

LXXV. Les Lieutenans Généraux, & qlques Sénateurs, qui étoient ſur les lieux, cſultant entr'eux, à qui l'on donneroit l'aminiſtration de la Sirie, il n'y eut de tos les prétendans, que Vibius Marſus & Ceius Sentius, qui ſe la diſputérent avec elleur; mais à la fin Marſus la céda à Pitre, qui étoit plus vieux & plus opiniâ- ri. I. Ce Gouverneur, à la requête de Vitel- lis, de Veranius, & de quelques autres, q agiſſoient contre Piſon & Plancine, mme contre des criminels déja convain- cu, envoïa à Rome une fameuſe empoiſon- neuſe,

REFLEXIONS POLITIQUES.

Un bon Miniſtre doit ſacrifier ſes interêts par- ticuliers au ſervice public, ſans s'obſtiner à le vouloir emporter ſur ſes rivaux. Il n'y a rien de plus perni- cieux que la diſcorde qui ſe met entre les grans Oficiers d'he Province, pendant qu'il y a un rebelle puiſſant, qi s'en veut rendre le maître. En ces rencontres, c'eſt vaincre que de ſe laiſſer vaincre à un compétiteur am- bieux, qui eſt d'humeur à ſoûtenir opiniâtrément ſa prétention. Don Juan de Cerda, Duc de Medina- Ci, étant venu à Bruxelles, pour ſuccéder au Duc d'lve dans le Gouvernement des Païs-bas, aima mux s'en retourner en Eſpagne, que d'entrer en con- rence avec Alve, qui refuſoit de lui remétre ces Pro- vices entre les mains, ſous couleur qu'elles avoient en- ce beſoin de ſa préſence, & que Medina étoit trop dx, pour gouverner une nation ſi féroce. *Cabrera ch. 2. du livre* 10. *de ſon Hiſtoire.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

neuse, nommée Martine, que Plancine aimoit 2 beaucoup.

LXXVI. Mais Agrippine ennemie de tout ce qui pouvoit retarder sa vangence 1, quoique malade & accablée d'affliction, s'embarque avec ses enfans, acompagnée des regrets de tout un peuple, touché de voir une Princesse acoutumée, du vivant de Germanicus à recevoir des adorations 2, & à entendre par-tout des aplaudissemens, porter entre ses bras l'urne de son mari, incertaine si on lui feroit justice à Rome, & si elle y seroit même en sûreté, sa maternité ne servant qu'à l'exposer davantage aux outrages de la Fortune 3. Cependant, Pison aprend la nouvelle de

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Les personnes, qui ont l'iaison d'amitié avec des empoisonneurs connus pour tels, venant à être acusées de poison, en sont facilement crües coupables. Le commerce avec la Voisin & la Dame de Brinvilliers a porté malheur à bien des gens, & beaucoup d'autres auroient éprouvé la rigueur de la Justice, si la clémence du Prince n'eut emporté la balance.

1 Une femme ne peut jamais faire une action plus digne de l'amour conjugal, que de poursuivre avec ardeur la punition des meurtriers de son mari.

2 La prospérité passée fait, que l'on porte plus de compassion à l'aversité presente, & principalement, quand ce sont des personnes, qui ont bien usé de leur bonne fortune.

3 Selon le proverbe, qui dit, que fou est celui, qui laisse

de la mort de Germanicus par un courier, qui le joignit en l'iſle de Cô, & tout tranſporté de joie, il court par les temples, & fait égorger des victimes 4; & Plancine, encore plus inſolente, quite dés ce jour-là le deüil de ſa ſœur, & prend un habit galant *n*.

LXXVII. Les Centurions exhortoient Piſon

REFLEXIONS POLITIQUES.

à vivre les enfans d'un pére qu'il a tué, Agrippine, qui regardoit Tibére comme le principal auteur de la mort de ſon mari, avoit juſte ſujet de craindre, qu'il ne lui ravît auſſi ſes enfans. Et comme elle en avoit ſix, Tacite, qui ne dit jamais rien d'inutile, exprime par ces trois mots, *totiesfortunæ obnoxia*, qu'elle prévoïoit, qu'il ſe feroit autant de victimes, que Tibére ſacrifieroit à ſa jalouſie. Et ce preſſentiment s'acomplit en partie par la mort de Néron & de Druſus, ſes deux fils-aînez.

Celui-là eſt bien téméraire, qui s'expoſe à la haine univerſelle, en ſe réjoüiſſant ouvertement de la mort d'un Grand, que tout un peuple regrete. A quoi penſoient Piſon & Plancine, qui ne cachoient pas la joie qu'ils avoient d'une mort, dont ils étoient crûs les auteurs, & dont leurs ennemis commençoient déja à pourſuivre la vangence? Cela montre bien, que de toutes les paſſions la haine eſt la moins diſcréte.

NOTES HISTORIQUES.

n Anne de Boulen, ſeconde femme d'Henri VIII. Roi d'Angleterre, fit la même choſe, lorſqu'elle reçut la nouvelle de la mort de la Reine Caterine, dont elle avoit pris la place. *Burnet livre 3. de la premiere partie de ſon Hiſtoire de la reformation d'Angleterre.* Le Duc de Maïenne eut l'inſolence de prendre l'écharpe verte en ſigne de réjoüiſſance le jour qu'il apprit la mort d'Henri III.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Pison à reprendre le Gouvernement de la Sirie, dont on l'avoit dépoüillé injustement, protestant, que les légions étoient prêtes à le suivre. Mais l'afaire aïant été mise en délibération, son fils fut d'avis de retourner incessamment à Rome o remontrant, Qu'on n'avoit encore „ rien fait, dont on ne pût bien se justifier; „ qu'il ne faloit pas craindre de foibles soup- „ çons, ni des bruits incertains; que sa mé- „ sintelligence avec Germanicus 1 étoit peut- „ être digne de haine; mais non point de châ- „ timent, puisqu'il avoit déja satisfait à ses en- „ nemis, en se retirant de la Sirie; que d'y „ vouloir rentrer malgré Sentius, c'étoit com- „ mencer une guerre civile 2; que les Centu- „ rions & les soldats ne lui seroient pas long- „ tems fidéles, eux, qui avoient la mémoire toute

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il est aisé de se justifier auprés du Prince d'avoir été en mauvaise intelligence avec un Grand, qu'il a toujours haï. Quand les seigneurs de la Cour perdoient le respect au Duc d'Alençon, (ce qui arivoit tous les jours) Henri III. écoutoit plus volontiers leurs excuses, que les plaintes de son frére, pour qui il avoit une aversion naturelle.

2 Quelque bon droit qu'on ait, il se faut bien garder de le soutenir, quand il en peut ariver du dommage au Prince, & du trouble à son Etat.

NOTES HISTORIQUES.

o On verra dans le livre qui suit, que Pison se repentit fort de n'avoir pas suivi ce sage conseil. *Utinam ego potiùs filio juveni, quàm ille patri seni cessisset.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ute fraîche de leur Général 3, & l'amour „
de Césars profondément gravé dans le cœur. „
LXXVIII. Domitius Celer, ami intime de
ſon, dit au contraire, „ Qu'il faloit ſe
ſervir de l'ocaſion; que la Sirie n'avoit „
point été commiſe à Sentius, mais à Pi- „
ſon; que c'étoit à lui ſeul, qu'on avoit „
donné les faiſſeaux & les légions avec l'au- „
torité de Préteur *p*; que ſi la Province ve- „
noit à être aſſaillie par les ennemis, per- „
ſonne n'étoit plus en droit de prendre les „
armes, que celui, qui avoit reçu *immédia-* „
tement les ordres du Prince, en qualité de „
Lieutenant général; que le tems ſeul diſ- „
ſipoit les faux-bruits 1; que ſouvent l'in- „
nocence même ne „ *Ou*, ſuccomboit aux premieres ata- „
pouvoit réſiſter à „ ques de la calomnie,

l'en-

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Un Gouverneur, ou un Général d'armée, ne doit pas attendre beaucoup de fidélité d'une milice qui a été toute dévoüée à ſon prédéceſſeur, & qui ſait qu'il eſt accuſé d'avoir donné la mort à celui qu'elle regrete.

1 Il n'y a point de plus ſouverain remède contre les calomnies, que le tems, qui tôt ou tard découvre la vérité. Quand on eſt calomnié auprés du Prince par des perſonnes, qui ſont en autorité, il eſt plus ſûr de ſe tenir éloigné, que de venir ſe juſtifier devant des Juges prévenus & paſſionnez.

NOTES HISTORIQUES.

p L'Edition Vénitienne des Juntes de 1645. porte ſeulement, *huic legiones datas*. Mais les autres ajoûtent, *huic faſces & jus prætoris*.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ l'envie récente 2 : que s'il prenoit le com-
„ mandement de l'armée, & s'il augmentoit
„ ſes forces 3, beaucoup de choſes, qu'on ne
„ peut prévoir, lui réüſſiroient par hazard 4.
„ Pourquoi nous hâter d'arriver à Rome ? eſt-
„ ce afin que les cris d'Agrippine, & la pre-
„ miere furie d'une populace crédule & ſans
„ diſcernement te faſſent périr, ſans être
„ oüi, ni défendu ? Véritablement, tu as
„ Livia pour complice, & Tibére pour apui,
„ mais ils n'oſeront pas te proteger 5 ouver-
tement.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 L'innocence n'eſt pas un bouclier ſufiſant pour reſiſter à tout un peuple, duquel on eſt haï de longue-main. La voix du peuple a ſouvent oprimé des innocens, ſans d'autre fondement que celui de l'opinion ſuperſtitieuſe, qui s'eſt enracinée dans les eſprits, que la voix du peuple eſt la voix de Dieu. Car pour une fois que le peuple aura dit la vérité, il ſe trouvera qu'il aura cent fois autoriſé le menſonge.

3 C'eſt le dire commun, que quiconque a la force, a d'ordinaire la raiſon.

4 Il y a des ocaſions, où la nature des afaires ne donnant pas de loiſir le délibérer, il eſt beſoin de prendre une pronte réſolution, & d'abandonner le reſte à la fortune.

5 Les Princes ne ſe ſoucient guére de ſauver des mains de la Juſtice les miniſtres de leurs cruautez, d'autant qu'en les abandonnant ils donnent lieu de ne pas croire, ou du moins de douter, qu'ils en ſoient les vrais auteurs. Outre qu'ils ſont bien aiſes de ne plus voir ceux, dont la préſence ne feroit que leur repro-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

tnent. *Sois certain, que* perſonne ne „
pure la mort de Germanicus avec plus „
oſtentation, que „ *Ou*, Ceux, qui pleurent Germa-
aix, qui en ſont „ nicus avec le plus d'oſtenta-
s-joïeux 6. „ tion, ſont ceux qui ſe rejoüiſ-
ſent davantage de ſa mort.

LXXIX.

REFLEXIONS POLITIQUES.

rocher leur injuſtice. Tout cela fut cauſe, que Fi-
e II. abandonna le Secretaire Antoine Perez, & ſouf-
qu'on lui fît ſon procés pour le meurtre de Juan de
ovedo.

Les Princes & les gens de Cour diſſimulent
ore mieux leur joie que leur averſion. Lorſque
lqu'un leur eſt ſuſpect, ou leur fait ombrage,
visage trahit ſouvent leur penſée, parce que
itation du cœur ſe répand ſur les yeux, qui
n Polibe, ſont les interprétes de nos paſſions:
s lorſqu'ils ſe voïent délivrez de leurs ennemis,
le leur eſt pas dificile de joüer au dehors le rôle,
la politique veut. Elizabet d'Angleterre, aprés
r fait couper la tête à la Reine d'Ecoſſe, pleura
mort, comme ſi elle n'y avoit point trempé, & lui
es obſéques magnifiques à Londres & à Peter-
rg, où elle ordonna de métre ſon corps auprés
celui de la Reine Caterine, prémiére femme d'Hen-
III. *Pioſecki dans ſa Cronique à l'an* 1588. Mada-
de Nevers, dit la Reine Marguerite, étant venuë
nous au logis de la Reine de Navarre, qui de ſon
int l'avoit haïe plus que toutes les perſonnes du mon-
& à qui elle l'avoit bien rendu, & de volonté & de
les, s'aproche du lit, où étoit expoſé le corps de la
nte, &, aprés pluſieurs belles, humbles, & gran-
révérences, lui prenant la main la lui baiſe. *Livre* 1.
s *Mémoires.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

LXXIX. Piſon, porté de ſon naturel à la violence, ſe rendit facilement à cet avis 1. Il écrit donc à Tibére, que Germanicus ne l'aïant chaſſé de ſon Gouvernement, que pour n'avoir plus de cenſeur de ſon luxe & de ſon orgüeil, ni de têmoin de ſes mauvais deſſeins, il avoit repris la conduite de l'armée, pour ſervir l'Empereur avec la même fidélité qu'auparavant. En même tems, il fait embarquer Domitius ſur une fregate pour aler en Sirie, avec ordre de cingler en haute mer, & d'éviter les iſles & les rivages, *pour tenir ſon voïage plus ſecret.* Il arme les goujats, il range par eſcoüades les déſerteurs, qui acouroient de tous côtez; & aïant fait paſſer ſes vaiſſeaux juſqu'en Terre-ferme, il ſurprend un Régiment de nouveaux ſoldats, qui aloient en Sirie. Enſuite, il demande du ſecours aux petits Princes de la Cilicie, le jeune Piſon de ſon côté n'oubliant rien de tout ce qui étoit néceſſaire pour la guerre, quoiqu'il n'eût pas été d'avis de l'entreprendre 2. LXXX.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Pour ſonder les hommes juſqu'au cœur & connoître à fond leur naturel, il n'y a qu'à remarquer quels ſont les conſeils par leſquels ils ſe gouvernent.

2 Il n'eſt rien qu'un brave homme n'entreprenne, lorſqu'il s'agit de ſauver la vie & l'honneur à ſon

LXXX. La flote de Piſon aïant rencontré
rs la côte de Licie & de Pamphilie l'eſca-
e, qui portoit Agrippine, l'on prit d'a-
rd les armes de part & d'autre; mais com-
e la crainte fut réciproque, l'ataque ne fut
'en injures. Marſus ſomma Piſon de venir
fendre ſa cauſe à Rome; Piſon répondit
raillant, qu'il ſeroit aſſez tems d'y aler,
and le Préteur, qui connoiſſoit des em-
iſonnemens, l'auroit ajourné avec ſes acu-
eurs 1. Domitius arivé à Laodicée, ville
Sirie, voulut aler au quartier d'hiver de
ſixiéme légion, laquelle il croïoit plus
ceptible de l'amour *Ou*, plus encline au change-
la nouveauté; mais ment.
ſut prévenu par Pacuvius, qui la comman-
dit. Sentius écrit là-deſſus à Piſon, & le
jure de ne plus envoïer de corrupteurs
s ſon Camp, & de laiſſer la Province en
x; & ramaſſant incontinent tous ceux,
'il ſavoit être afectionnez à la mémoire
de

REFLEXIONS POLITIQUES.

pére. Au reſte, celui-là eſt bien à plaindre, qui eſt
s la néceſſité de ſe déclarer contre ſon pére, ou contre
Prince; d'être rebelle, ou barbare; de renoncer à
atrie, ou à la Nature; & de choiſir entre deux de-
rs, qui ſont tous deux indiſpenſables.

Il ne faut point ſe railler de la Juſtice, que l'on ne ſoit
z fort pour ne pouvoir jamais tomber entre ſes mains.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

de Germanicus, & contraires à ſes ennemis, il éxalte les exploits de ce Prince, & répete ſouvent, que c'eſt à la République même, que Piſon fait la guerre; & puis il marche avec de bonnes troupes, qui ne demandoient qu'à combatre.

LXXXI. Quoique rien ne réüſſît à Piſon comme il ſe l'étoit figuré, il ne laiſſa pas de prendre les voies les plus ſûres, que lui ofroit la conjoncture préſente des afaires. Il ſe ſaiſit d'une fortereſſe bien munie, nommée Celendris, car avec ſes domeſtiques, les déſerteurs, les Auxiliaires de Cilicie, & le Régiment, qu'il avoit naguére enlevé, il avoit fait un corps d'armée, qui égaloit le nombre d'une légion. Il diſoit à ſes gens, que l'Empereur l'avoit fait ſon Lieutenant Général en Sirie; que ce n'étoient pas les légions, qui lui défendoient l'entrée, puiſqu'il y retournoit à leur priére; mais Sentius, qui couvroit ſa haine contre lui ſous des crimes ſupoſez; qu'ils pouvoient paroître hardiment devant des ſoldats, qui ne combatroient jamais contre celui qu'ils appelloient auparavant leur pére; que ſi l'on conſidéroit le bon droit, Piſon l'emportoit ſur Sentius; & qu'en tout cas s'il faloit combatre, il ne manquoit pas de forces pour ſe defendre. Cela dit, il range ſes troupes en bataille devant le Fort, ſur une colline eſcarpée,

car

car tout le reſte étoit environné de la mer. A l'opoſite étoient nos Vétérans avec les Auxiliaires, pour les ſoutenir. D'un côté étoit la valeur & l'expérience, & de l'autre l'avantage du lieu. Le courage & l'eſpérance manquoient aux gens de Piſon, qui n'avoient que des armes de païſans faites à la hâte, pour le beſoin préſent. Le combat ne fut opiniâtré qu'autant de tems qu'il en falut aux cohortes romaines, pour grimper ſur le côteau. Les Ciliciens prirent la fuite, & ſe retirérent dans leur Fort.

LXXXII. Cependant, Piſon eſſaïa de ſurprendre l'armée navale, qui étoit à l'ancre aſſez prés de là; mais aïant manqué ſon coup, il tenta encore une fois la révolte des légions. Paroiſſant ſur la muraille du château, il apelloit les ſoldats chacun par ſon nom, & fit tant par ſes priéres, & par ſes promeſſes, que l'Enſeigne Colonelle de la ſixiéme légion s'ala rendre à lui avec ſon aigle. Sentius alarmé fait donner la charge, & planter les échelles, & les plus braves montent à l'aſſaut, pendant que les autres lancent des dards, des pierres, & des feux d'artifice. Enfin, Piſon, laſſé de ſon opiniâtreté, demanda, qu'en rendant les armes il lui fût permis de reſter dans le château, juſqu'à ce que l'Empereur eût déclaré à qui il donnoit le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

gouvernement; mais il ne pût obtenir 1 autre choſe qu'un paſſeport & des vaiſſeaux, pour aler à Rome.

LXXXIII. Aprés que la nouvelle de la maladie de Germanicus ſe fut répanduë à Rome, avec des bruits, qui comme venant de loin éxagéroient tout au pis, la douleur, „ la colére, & les plaintes éclatérent. Voilà, „ diſoit-on, pourquoi Germanicus a été re- „ legué au bout du monde, & Piſon en- „ voïé Gouverneur en Sirie. Voilà ce qu'ont „ produit les entretiens ſecrets de l'Impéra- „ trice

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les Miniſtres ſupérieurs, qui ſervent en des Provinces fort éloignées, ne doivent point s'amuſer à atendre de nouveaux ordres, quand il s'agit de pourvoir à des beſoins preſſans; car outre que ces ordres ariveroient trop tard, à-cauſe de la diſtance des lieux, il ne faut point, en ces ocaſions, craindre de prendre une réſolution définitive, dautant que ceux, à qui le Prince a bien voulu confier ſon autorité, doivent préſumer, qu'il leur a pareillement abandonné la conduite de toutes les choſes imprévües, qui ne ſe trouvent pas dans leur inſtruction. Si le Cardinal Gaſpar Borgia ne ſe fût hâté de prendre poſſeſſion de la Viceroïauté de Naples, & même par adreſſe, le Duc d'Oſſone, qui n'en vouloit pas ſortir, ſous couleur que ſa préſence y étoit encore neceſſaire, & qu'il atendoit de jour à autre un nouvel ordre de la Cour de Madrid, Filippe III. couroit grand riſque de perdre ce Roïaume, ou tout au moins d'y voir un ſoulévement. *Conjuratio Oſſuniana.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

„ trice avec Plancine 1. Nos péres avoient „ bien raiſon de dire au ſujet de Druſus, „ que les Princes n'aimoient pas tant d'hu- „ manité dans leurs enfans; car le pére & „ le fils n'ont péri tous deux, que pour „ avoir eu deſſein de rendre la liberté au „ peuple Romain. La nouvelle de la mort de Germanicus arivée là-deſſus échaufa ſi fort les eſprits, que ſans atendre l'ordre des Magiſtrats, ni l'arrêt du Sénat, on ferma les maiſons, on abandonna les tribunaux, on prit les vacations. Profond ſilence par-tout, profonds ſoupirs, rien d'étudié, rien d'afecté. Et quoique dans les habits on portât les marques d'un grand deüil, on en portoit encore un plus grand dans le cœur. Par hazard, des marchands partis de Sirie un peu avant la mort de Germanicus aportérent des nouvelles de ſa convaleſcence, qui crûes legérement ſe débitérent de main en main ſelon qu'on ſe rencontroit, & chacun même les racontoit meilleures, qu'il ne les avoit apriſes. La nuit augmenta la credulité, car les ténébres font mentir plus hardiment.

On

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 La liberté de la langue, dit Mariana, punit les excés & les injuſtices des Princes, qui ne peuvent pas être maîtres des langues, comme ils le ſont des corps. *Chapitre 16. du livre 16. de ſon Hiſtoire d'Eſpagne.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

On court par la ville, & l'on enfonce les portes des temples. Tibére laisse courir ce faux-bruit, en atendant que le temps le dissipât. Alors, comme si Germanicus fût mort une seconde fois, le peuple le pleura plus amérement, que la premiére 2.

LXXXIV. Divers honneurs furent inventez en sa faveur 1, selon l'esprit ou l'afection des Sénateurs, qui opinoient. Il fut ordonné, que son nom seroit chanté par les Prêtres Saliens *q*; que dans les cérémonies des Prêtres d'Auguste on lui poseroit le siége d'ivoire, & la couronne de chêne par dessus; que dans les jeux du Cirque, son éfigie faite d'ivoire, marcheroit la premiére; que nul ne succéderoit à sa dignité d'Augure, qui ne fût de la Maison des Césars; qu'à Rome, en Alemagne, sur le bord du Rhin, & en Sirie, sur le Mont Amanus, on

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Comme le peuple est excessif dans sa joie, il l'est aussi toujours dans sa tristesse, & principalement quand il a été auparavant leurré d'une fausse joie. Car, selon Cicéron, la fausse joie se termine d'ordinaire à la désolation, & au déseſpoir. *Usura falsi gaudii frui, deinde frangi repentè, atque ita cadere, ut nulla res ad æquitatem animi postea possit extollere.* Epist. lib. 6.

1 Rien ne fait mieux connoître combien un Prince a été aimé, que les honneurs extraordinaires qui lui sont rendus aprés sa mort.

NOTES HISTORIQUES.

q Les Prêtres de Mars.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

on lui érigeroit des arcs de trionfe avec des nſcriptions, qui feroient mention de ſes exploits, & de ſa mort au ſervice de la République ; qu'on lui dreſſeroit un tombeau Antioche *r*, où ſon corps avoit été brûé, & un tribunal à Epidafné *ſ*, où il étoit nort. Il ſeroit dificile de compter toutes es ſtatües & les autels, qui lui furent déliez. Comme on lui décernoit un bouclier l'or *t* de grandeur extraordinaire, pour être lacé parmi ceux des péres de l'Eloquence, Tibére dit, qu'il lui en conſacreroit un ait comme les autres, d'autant que l'éloquen-

NOTES HISTORIQUES.

r Chez les Romains on érigeoit des tombeaux, aux Grans & aux perſonages illuſtres dans tous les lieux, où ils avoient ait quelque exploit memorable, quoique leurs cendres n'y uſſent point, & n'y euſſent jamais été. Ces tombeaux onoraires s'apelloient *Cenotaphia*, c'eſt-à-dire, ſepulcres trangers. A Veniſe, ceux de leurs Doges, & des Généaux, qui ſont tuez au ſervice de la République, ſont la luſpart ſans corps. Car les Doges ſe font enterer dans les eux, où réposent leurs ancêtres, & puis leurs enfans leur ont dreſſer des mauſolées, ou des ſtatues, dans les Egli-s les plus fréquentées de la ville, comme ſont celles des acobins & des Cordeliers, pour éternifer leur Dogat.

ſ Faubourg d'Antioche.

t Dans ces boucliers étoit en relief l'éfigie de la perſone. Et c'eſt un de ces boucliers qu'Hortalus regardoit, *Hortenſii inter Oratores ſitam imaginem intuens*, lorſqu'il reſenta ſes enfans au Sénat. D'ordinaire ces boucliers toient d'airain, & la tête d'argent. On voit dans la Maiſon de Ville de Lion un bouclier d'argent du poids de vint eux livres, qui ſemble repreſenter l'action généreuſe de cipion qui renvoïa une belle captive qu'il avoit faite ; & 'eſt la piéce d'argent la plus curieuſe qu'on puiſſe voir. *Voïage de Suiſſe & d'Italie de Burnet.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

quence ne se mesuroit pas par la fortune ; & que ce seroit assez d'honneur à son fils d'être mis au rang des anciens Orateurs. L'Ordre des Chevaliers donna le nom de Germanicus à l'Escadron, qui portoit celui de Juniens *u* ; & établit que desormais le 15. de Juillet son image seroit portée à la tête de leur corps. Plusieurs de ces choses s'observent encore ; le tems en a aboli quelques-unes, & quelques autres furent négligées dés le commencement.

LXXXV. Céte affliction étoit encore toute récente, lorsque Livia, femme de Drusus, & sœur de Germanicus, acoucha de deux enfans mâles. Tibére, qui tournoit à sa gloire jusques aux cas fortuits, eut tant de joie de celui-ci, qui est rare même dans les familles bourgeoises, & toujours de bon augure, qu'il ne pût s'abstenir de dire en plein Sénat, qu'un tel bonheur n'étoit jamais arrivé, à Rome, à personne de son rang *x*. Mais le peuple en ressentoit de la douleur, comme d'une

NOTES HISTORIQUES

u Le latin dit, *Juniorum*, & d'Ablancourt, prenant ce mot pour, *juventus*, traduit impertinement, l'escadron de la Jeunesse.

x Ce bonheur ariva en 1546. à Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charle-quint femme d'Octave Farnese, Duc de Parme, petit-fils du Pape Paul III. & il y a un monument à Rome, qui en conserve la mémoire, comme d'une bonne fortune, qui arive rarement dans une Maison Souveraine. *Relicto lapideo ad posteros monumento raræ ntique fortunæ in regnatrice domo. Strada lib. 9. dec. 1.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

d'une choſe, qui renforçant la Maiſon de Druſus, afoibliſſoit celle de Germanicus.

Ou, ce renfort de la famille de Druſus afoibliſſant celle de Germanicus.

LXXXVI. En la même année, la débauche des femmes fut refrenée par de ſévéres arrêts. Le Sénat défendit à toutes celles qui avoient pour aïeul, pour pére, ou pour mari, un Chevalier Romain, de ſe proſtituer pour de l'argent 1 ; à l'ocaſion d'une Dame de famille Prétorienne, nommée Viſtilia, qui avoit déclaré devant les Ediles, qu'elle vouloit être femme publique, s'autoriſant de la coutume établie par nos ancêtres, qui croïoient, que la honte de cet aveu public étoit un aſſez grand ſuplice pour les femmes impudiques *y*. Titidius Labeo,

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 La débauche des femmes de qualité eſt une contagion d'autant plus dangereuſe qu'elle ſert d'éxemple à toutes les autres. *Tanto conſpectius in ſe crimen habet, quanto major qui peccat habetur*, dit Juvénal. Si Tibére eût ſoufert, que Viſtilia fît le commerce infame qu'elle avoit réſolu, toutes les femmes, qui auroient été mécontentes de leurs maris, auroient levé le maſque, pour ſe vanger en les déshonorant. Combien de femmes, dans Paris, font elles trofée de vivre dans la débauche, les unes avec des Grans, les autres avec des Magiſtrats ; & la pluſpart avec des Abbez ; (état aujourdui conſacré à la galanterie) honteuſes d'avoir un mari, qui n'a pas caroſſe ; & toutes glorieuſes d'avoir aux dépens de leur honneur un galant à bel équipage.

NOTES HISTORIQUES.

y Céte coutume s'obſerve encore à Veniſe.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

beo, mari de Viſtilia, interrogé, pourquoi il n'avoit pas emploïé la rigueur de la loi z, contr'elle, qui étoit manifeſtement coupable, répondit, que les ſoixante jours acordez par la loi pour conſulter n'étoient pas encore expirez. On ſe contenta donc de proceder contre Viſtilia, qui fut releguée dans l'iſle de Serife *a*. Il fut auſſi traité des moïens d'abolir à Rome la Religion des Egiptiens & des Juifs, & ordonné que quatre-mille perſonnes, de race d'Afranchis, ſoüillées de céte ſuperſtition étrangére, leſquelles étoient d'âge propre à ſervir, ſeroient tranſportées en l'iſle de Sardaigne, pour faire tête aux voleurs du païs, comme gens, qui ne ſeroient pas à regreter quand l'intempérie de l'air les emporteroit tous : & que pour les autres, ils ſeroient bannis de l'Italie, ſi dans un tems préfix ils ne renonçoient à leurs cérémonies profanes 2.

LXXXVII. Aprés cela, Tibére propoſa d'é-

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Les ſectes & les cérémonies nouvelles, ou étrangéres, ruinent peu à peu la Religion du païs, & par conſéquent, il importe fort aux Princes de ne point ſoufrir qu'elles s'établiſſent dans leurs Etats. Ceux, qui introduiſent un nouveau culte, diſoit Mecenas à Auguſte, ouvrent la porte à de nouvelles loix, d'où naiſſent enfin les cabales, les factions, & les conſpirations. *Dion livre 52.*

NOTES HISTORIQUES.

z La Loi *Julia*.

a Une des Ciclades.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

l'élire une Supérieure des Veſtales en la place d'Occia, qui avoit préſidé cinquante-ſept ans chez elles, avec une extreme ſageſſe. Il remercia Fonteïus Agrippa & Domitius Pollio de ce qu'en ofrant leurs filles ils combatoient à l'envi pour le ſervice de la Republique. Celle de Pollion fut préférée, ſeulement à-cauſe que ſon pére & ſa mére vivoient en bonne intelligence; au-lieu que la mére de ſa rivale avoit été répudiée 1. Et Tibére, pour conſoler Fonteïe, lui donna vint-cinq mille écus pour ſa dot.

LXXXVIII. Le peuple ſe plaignant de la cherté des vivres, il fixa le prix du blé, & pour dédommager le vendeur, il promit de lui païer deux numes *b* par boiſſeau 1. Mais

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Si un Prince Païen éxaminoit de ſi prés, non ſeulement les qualitez perſonelles de ceux, qui poſſedoient les dignitez ſacrées, mais encore la conduite & les mœurs de leurs péres; à plus forte raiſon les Princes Chretiens doivent-ils s'informer ſoigneuſement de la vie & de la naiſſance de ceux, qui leur demandent des Evéchez & des Abaïes. Je dis de la naiſſance; car il eſt honteux de voir des bâtards & des adultérins inſtallez dans les dignitez eccléſiaſtiques. Le Cardinal Charles Borromée, dit Ammirato, avoit grand ſujet de s'étonner, que les Chretiens laiſſaſſent aux Païens la gloire de les ſurpaſſer dans les vertus morales. *Diſcours 2. du liv. 11.*

1 C'eſt dans la famine, que le Prince peut acheter

NOTES HISTORIQUES.

b Le nume valoit 18. deniers de nôtre monnoie.

Mais pour tout cela il ne voulut jamais accepter le titre de Pére de la Patrie 2, qu'on lui avoit ofert déja tant de fois, & il reprit aigrement ceux, qui l'appelloient Seigneur, & qui donnoient à ſes ocupations le nom de divines 3, De ſorte que l'on ne ſavoit comment parler ſous un Prince, qui haïſſoit la flaterie, & craignoit pourtant la liberté.

LXXXIX.

REFLEXIONS POLITIQUES.

la liberté du peuple à bon marché; car c'eſt en ce tems-là que le peuple eſt plus en humeur de la vendre. Le peuple s'acoutume à la ſervitude, mais jamais à la faim. Les Iſraëlites étant dans le Deſert murmuroient contre Moïſe, de les àvoir retirez de l'Egipte, où ils avoient le pain & la viande en abondance, pour les faire mourir de faim dans un deſert. Il valoit bien mieux pour nous, diſoient-ils, mourir dans la ſervitude, que dans la ſolitude. *Multo melius erat ſervire Ægyptiis, quàm mori in ſolitudine. Exodi* 14. *Utinam mortui eſſemus in terra Ægypti, quando ſedebamus ſuper ollas carnium, & comedebamus panem in ſaturitate. Exodi* 16.

2 Le nom de Pére de la Patrie eſt un titre, que ne doit point refuſer un Prince, qui l'eſt, ou qui le veut être. Accepter ce titre, c'eſt s'impoſer la néceſſité de le mériter. Or Tibére ne vouloit pas prométre ce qu'il ſavoit ne vouloir pas tenir. Ainſi, ſon refus étoit plutôt un efet de ſon mauvais naturel, que de ſa modeſtie. Le Jeune Pline dit, que Trajan, (qui étoit un Prince tres-modeſte) pleuroit de joie toutes les fois qu'il s'entendoit appéller *tres bon.*

3 Le Prince eſt mortel, & quoiqu'il tienne ici la place de Dieu, il ne fait pourtant que des fonctions humaines.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

LXXXIX. Je trouve dans les Ecrivains, & dans les mémoires des Sénateurs de ce tems-là, qu'on lût dans le Sénat des létres d'Adgandestre, Prince des Cattes, qui prométoit la mort d'Arminius, si on lui envoïoit de quoi l'empoisonner 1; & qu'on lui répondit, que le Peuple Romain se vangeoit de ses ennemis à force ouverte, & non point par fraude, ni par trahison; par où Tibére égaloit sa gloire à celle de ces anciens Capitaines Romains, qui bien loin de consentir à l'empoisonnement du Roi Pirrus, lui découvrirent le perfide. Au reste, Arminius afectant la tirannie, aprés avoir chassé Maroboduus, & obligé les Romains de se retirer, eut pour derniers ennemis ceux de son païs, qui prirent les armes, pour se maintenir en liberté

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les Princes, qui emploïent le poison contre les autres Princes, leur aprennent à s'en servir contre eux-mêmes. La sûreté des Princes consiste dans la bonne foi réciproque des uns avec les autres. Charlequint répondit au boulànger de Barberousse, lequel lui ofroit d'empoisonner son Maître, &, par là, de le faire entrer dans Tunis sans nulle difficulté, qu'il ne vouloit pas faire tant d'honneur à un More, que d'user avec lui de tant de cérémonie. Aprés quoi, il fit avertir Barberousse de se munir contre le poison, sans lui nommer pourtant le boulanger. *Epitome de Don Antonio de Vera.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

té 2. Enfin, la fortune lui étant tantôt favorable, & tantôt contraire, il périt par la perfidie de ſes propres parens. *Digne* ſans doute *d'être apellé* le libérateur de l'Alemagne, lui qui n'a pas ataqué l'Empire Romain dans ſa naiſſance, comme avoient fait les autres Rois & Capitaines; mais au plus haut degré de ſa puiſſance; qui du moins ne fut jamais vaincu, s'il ne fut pas toûjours vainqueur. Mort à trente-ſept ans dans la douziéme année de ſon Généralat, mais vivant encore dans la mémoire de ces nations, qui chantent ſes loüanges *c*. Inconnu aux Grecs, dont les Ecrivains n'admirent & ne racontent que les choſes de leur païs; preſque oublié dans nos Hiſtoires, où nous ométons les choſes nouvelles, à force d'éxalter les anciennes 3.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Jamais perſonne n'a voulu dominer, dit Tacite, qui ne ſe ſoit ſervi du prétexte de la Liberté *Hiſt.* 4.

3 L'eſprit de l'homme eſt ſi bizarre, qu'à force d'admirer le paſſé, il n'a que du dégoût & de la jalouſie pour le préſent. Le paſſé nous inſtruit, mais le préſent nous choque, parce qu'il nous ſemble qu'il étouſe nôtre gloire. *Paterc.*

NOTES HISTORIQUES.

c Tacite dit, que les anciens Alemans n'avoient point d'autres Annales que leurs vers & leurs chanſons. *Dans ſa Germanie.*

FIN.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

TABLE DES ANNALES, DU PREMIER TOME.

Le premier nombre marque le Livre, & le second la Page.

A

ADGANDESTRE, Prince des Cattes, ofre aux Romains d'empoiſonner Arminius. II. 447.

Adrana, ou l'Eder, fleuve en Alemagne. I. 174

Agrippa, honoré par Auguſte de deux conſulats conſécutifs, & pris pour ſon gendre. I. 12 & 13.

Agrippa le Poſtume, petit fils d'Auguſte, envoïé en exil. I. 17. Viſité par Auguſte, qui ſemble vouloir le rapeller à Rome. I. 22. Tué par ordre de Tibére. I. 27

Faux *Agrippa*. Son Hiſtoire. II. 328. *& ſuiv.*

Agrippa (Haterius) Tribun du Peuple, défend les privileges des Pantomimes I. 231. Eſt élû Préteur par les brigues des enfans de Tibére. II. 366.

Agrippa (Fonteïus) acuſe Libon d'avoir conſpiré contre l'Etat. II. 303. Propoſe ſa fille pour être Supérieure des Veſtales, mais eſt éconduit. Pourquoi. II. 445

Agrippine, femme de Germanicus, fort haïe de Tibére, & de Livia. I. 113. *& ſuiv.* Se retire à Tréves, pour éviter la violence des ſoldats mutinez. I. 136. Empêche par ſon courage qu'on ne rompe le pont du Rhin. I. 203. Sa libéralité envers les ſoldats. *ibid.* Tibére l'acuſe d'ambition. I. 204. *& ſuiv.* Elle acouche de Julia, ou Livia, ſon dernier enfant. II. 376. Pourſuit la vangence de la mort de ſon mari. II. 428.

Aigle de la dix-neuviéme légion perduë ſous Auguſte, retrouvée ſous le regne de Tibére. I. 184

Aigles reconquiſes par les Romains. II. 292, & 335

Aigles, qui annoncent la victoire à Germanicus. II. 274

Aletus, Prétorien, envoïé par Tibére en Aſie. II. 359

Les *Angrivariens*, punis de leur révolte contre les Romains II. 261. Obtiennent le pardon d'une ſeconde faute. II. 285

Anteius,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Anteius, équipe une flote contre les Alemans. II. 257
Antiocus, Roi de Comagéne, meurt. II. 341
Antoine (Marc) Triumvir. I. 6. & 10. Sa défaite au Golfe d'Actium. II. 373.
Apollonie, renverſée par un tremblement de terre II. 359
Appius Appianus eſt chaſſé du Sénat. II. 364
Apronius (Luc.) Lieutenant de Germanicus, reçoit les ornemens du trionfe. I. 212
Archelaus, Roi de Cappadoce, haï de Tibére; pourquoi. II. 338. Sa mort. II. 340
Ariobarzanés eſt fait Roi d'Arménie. II. 251. Sa mort. II. 252.
L'*Arménie* balance entre le parti des Romains, & celui des Partes. II. 249. & 381. Germanicus lui donne un Roi. 382
Arminius, ſeigneur Alemand, ſouléve l'Alemagne. I. 168. Enléve la fille de Segeſtés. I. 172. Solicite les Cheruſces de prendre les armes contre l'Empire. I. 182. Confere avec ſon frére Flavius, qui étoit au ſervice des Romains. II. 261. Exhorte les ſiens au combat. II. 272. Eſt défait par Germanicus. II. 275. A la tête des Cheruſces & de leurs alliez, il bat Maroboduus Roi des Suéves. II. 355. Sa mort, & ſon éloge. II. 448
L. *Arruntius* ouvre un avis qui choque Tibére. I. 62. Jugé capable de regner par Auguſte. I. 63
Artabanus, Prince du Sang des Arſacides, apellé par les Partes, pour être leur Roi. II. 249. Eſt battu par Vononés. *ibid.* Bat celui-ci à ſon tour, & le chaſſe de ſes Etats *ibid.* Souhaite de renouveller l'alliance avec les Romains. II. 386
Artavaſdés, Roi d'Arménie, trompé & mis à mort par Antoine. II. 250
Artaxias, fils d'Artavaſdés, prend le parti des Partes contre les Romains, pour vanger la mort de ſon pére. II. 251. Se maintient juſqu'à la mort dans l'Arménie. *ibid.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

L. *Asprenas*, Proconsul d'Afrique, fait tuer Sempronius Graccus par ordre de Tibére. I. 163

Asinius Gallus ofense Tibére par une demande insidieuse. I. 59. Et puis le veut adoucir par des loüanges. I. 60. Haï de Tibére pour avoir épousé Vipsania. I. 61. Desireux de regner. I. 63. Conteste avec Haterius Agrippa sur le sujet des Farceurs. I. 231. S'oppose à la réformation du luxe. II. 309. *& suiv.* Dit, que le Senat ne doit point traiter des afaires publiques en l'absence du Prince. II. 317. Veut surprendre la prudence de Tibére, mais en vain. II. 317 & 318.

Ausidienus Rufus, Maréchal de camp, maltraité par les soldats. I. 84

Auguste prend le gouvernement de la République, sous le nom de Prince du Sénat. I. 6. Quite le nom de Triumvir, & se fait apeller Consul. I. 10. Va voir son petit-fils Agrippa dans son exil. I. 22. Son testament I. 36. Ses largesses au Peuple Romain, aux oficiers, & aux soldats. I. 37. & 38. Ses obséques, & les honneurs qui lui furent rendus. *ibid.* Divers jugemens faits de sa vie & de son regne. I. 40. *& suiv.* On instituë en son honneur un colége de Prétres. I. 163. Son temple à Terragone. I. 232

Jeux *Augustaux*, troublez par la partialité des spectateurs. I. 164

B.

BATILLUS, boufon, favori de Mécénas. I. 165

Blesus (Junius) commande trois légions en Pannonie. I. 73. Cause par hazard leur révolte. I. 74. Tâche de les remétre dans leur devoir. I. 84. *& suiv.*

Blesus, fils de Junius, est député à l'Empereur par les légions mutinées. I. 82 & 105

Les *Bructériens*, peuple d'Alemagne, sont taillez en pieces par Germanicus. I. 158. Et défaits par L. Stertinius. I. 184

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

C

CAïus Céſar, déclaré Prince de la Jeuneſſe, & déſigné Conſul. I. 13. Pacifie l'Arménie, & y met un Roi. II. 251. Meurt en revenant à Rome. I. 16

Calpurnius, Enſeigne colonelle des légions d'Alemagne, ſauve la vie à Munatius Plancus, Ambaſſadeur du peuple romain. I. 132

Camillus (Furius) Proconſul d'Afrique, défait les Numides & les Maures, & pour ce ſujet eſt honoré des ornemens du trionfe. II. 369 & 372.

Canope, ville d'Egipte, bâtie par les Lacédémoniens. II. 393

Capadoce, réduite en province par Tibére. II. 340 & 382

Cariovalda meurt glorieuſement, en combattant contre les Chéruſces. II. 267

Catonius, envoïé à Tibére, à l'inſtance des légions. I. 105

Cattes. Ils ſont défaits par Germanicus. I. 173

Catualde, chaſſé de ſon païs par Maroboduus, s'en vange. II. 398. *& ſuiv.* Chaſſé encore par les Hermondures ſe retire chez les Romains, & eſt envoïé à Fréjus. II. 402.

Cecina, Lieutenant de Germanicus en Alemagne. I. 110. Son armée ſe révolte *ibid.* Il bat les Marſes. I. 174. Fait la guerre aux Chéruſces avec divers ſuccés I. 193 *& ſuiv.* Son adreſſe pour retenir les ſoldats épouvantez. I. 199. On lui décerne les ornemens du trionfe. I. 212. Il équipe une flote pour Germanicus. II. 257

Celer (Propertius) pauvre ſenateur, reçoit un don de Tibére. I. 224

Celer (Domitius) perſuade à Piſon de rentrer par force dans le Gouvernement de Sirie. II. 431

Centurions odieux de longue-main aux ſoldats romains. I. 112. Germanicus dégrade ceux qui étoient convaincus de rapine & de cruauté. I. 146

Ce-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Cercine, Isle en Afrique. I. 161
C. Cetronius, Chef de la premiére légion, châtie les mutins, & comment. I. 144
Cherea (Cassius) centurion. Son courage. I. 112
Cheruſces, Ils n'oſent ſecourir les Cattes contre Germanicus. I. 174. Ils prennent le parti d'Arminius contre les Romains. I. 184. Et puis contre Maroboduus Roi des Suéves. II. 349
La *Cilicie* en diſcorde aprés la mort du Roi Philopator. II. 341
Cinitiens, peuple d'Afrique, ſe joignent aux ennemis du peuple romain. II. 369
Les *Claudes*. Famille naturellement ſuperbe. I. 21
Clemens (Julius) chargé par les légions de la Pannonie d'expliquer leurs intentions à Druſus. I. 95
Clemens, eſclave d'Agrippa le Poſtume, forme le deſſein de mener ſon maitre aux légions d'Alemagne, pour le faire proclamer Empereur. II. 329. Et le trouvant mort, ſe fait paſſer lui-même pour Agrippa. *ibid.* Son adreſſe pour le perſuader. II. 331. Sa réponſe à Tibére. II. 333. Sa mort. *ibid.*
La *Comagéne* en trouble aprés la mort du Roi Antiocus. II. 341. Annexée à l'Empire Romain. II. 383
Comédiens declarez exemts du foüet par Auguſte, & maintenus dans ce privilége par Tibére. I. 231. Réglemens faits ſur leur chap. I. 232.
Comices, transférez du champ de Mars au Sénat. I. 70
Concorde eſt rare entre les Grans. II. 350
Conſuls. Leur inſtituteur. I. 1. Pourquoi appellez Conſuls, *note b*. Suprimez & puis rétablis. I. 4. *note d*. La forme de leur élection. I. 239
Cotis obtient une partie de la Thrace, & y eſt troublé par ſon oncle Rheſcuporis. II. 404. Trahi & mis dans les fers. II. 405. Et tué enſuite. II. 408
Couronnes militaires. II. 262. *Voi la note u.*
Couronnes d'or preſentées dans un feſtin à Germanicus & aux autres conviez. II. 385

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Crispinus acuse Granius Marcellus du crime de léze-Majesté. I. 219. *& suiv.*

D

DE'BAUCHE. Sénateurs ruinez par leurs débauches, dégradez. II. 364. Arrêt du Sénat contre la débauche des femmes. II. 443

Décemvirs. Leur autorité dura peu. I. 4. *Voi la note d.*

Dictateur. Magistrat absolu qu'on créoit dans les calamitez publiques. I. 2. Elû par les Consuls; pourquoi. *Note c.*

Drusus, fils de l'Impératrice Livia, reçoit le titre de Général d'armée. I. 13. Chéri du peuple romain; pourquoi. I. 114. La faveur du peuple lui est fatale & à Germanicus, son fils. II. 336. & 439. Son canal. II. 260. *Voi la note q.*

Drusus, fils de Tibére, est envoïé en Pannonie pour y étoufer une sédition. I. 90. Retourne à Rome aprés avoir tout pacifié. I. 108 & 109. Donne un spectacle de gladiateurs, auquel il préside. I. 229. En est blâmé par son pére. *ibid.* Son extraction du côté maternel n'étoit point illustre. II. 345. & 346. Il va en Illirie pour aprendre les exercices de la guerre. II. 347. Et de là en Alemagne. II. 358. où il séme adroitement la discorde. II. 396. Honoré du petit tronfe. II. 403

Duillius, premier Général d'armée de mer des Romains. II. 365

E

ECLIPSE de Lune, qui arête la sédition des légions romaines. I. 98

Egée, renversée par un tremblement de terre. II. 359

Egipte. Auguste en interdit l'entrée aux Grans de Rome. Pourquoi. II. 392. *Voi la note c.* Piramides d'Egipte. II. 395.

Egip-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Egiptiens, transportez en Sardaigne. II. 444. Leur religion abolie dans Rome. *ibid.*
Eloquence. Ce n'eſt pas par la fortune qu'il faut juger de l'éloquence. II. 442
Epidafné, où mourut Germanicus. II. 441
Erato, Reine d'Arménie, en fut bientôt chaſſée. II. 252.

F

FALANIUS, Chevalier romain, acuſé du crime de léze-majeſté I. 217
Filadelfe, renverſée par un tremblement de terre. II. 359
Flavius, frére d'Arminius, ſollicité d'abandonner les Romains, demeure ferme dans leur parti. II. 264
Fortune. Temple dédié à la Fortune Fortuite II. 335. *Voi la note a.*

G

GERMANICUS, adopté par Tibére. I. 18. Eſt fait Proconſul. I. 69. Commande les armées en Alemagne. I. 110. Autant haï de Tibére & de Livia, qu'aimé du peuple romain. I. 113. & II. 345. Son humeur bien diferente de celle de Tibére, I. 115. Apaiſe les légions d'Alemagne, qui s'étoient ſoûlevées. I 122. *& ſuiv.* En paie quelques-unes de ſon argent propre. I. 126. Les mutins enlévent de ſon logis l'étendart du Général. I. 130. *Voi la note r.* On l'accuſe de foibleſſe. I. 135. Il envoïe à Tréves ſa femme, & ſon fils Caligula, pour les métre à couvert de la furie des ſéditieux. I. 136. Sa belle remontrance aux mutins. I. 138. *& ſuivantes.* Il ordonne à Cecina de faire punir les coupables, ce qui eſt exécuté. I. 152 *& ſuiv.* Il ſurprend les Marſes, ravage leur païs, & fait raſer leur temple, le plus beau de toute l'Alemagne. I. 156

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

I. 156. *& suiv. Voi les notes l. & m.* Ses exploits donnent de la jalousie à Tibére. I. 158. Qui ne laisse pas de les raconter au Sénat avec beaucoup d'afectation. I. 160. Le trionfe lui est décerné. I. 167. Il délivre Segestés des mains de ses ennemis, qui le tenoient prisonnier I. 176. *& suiv.* Est honoré du titre d'*Imperator* par ordre de Tibére. I. 181. Rend les derniers devoirs aux tristes reliques des légions de Varus, en leur donnant la sépulture. I. 185. Action desaprouvée par Tibére. I. 187. Il voit en songe Varus tout en sang, qui lui demande du secours. I. 193. & 194. Présage de la disgrace qui lui ariva le lendemain. I. 195. & 196. Autre disgrace arivée à deux de ses légions. I. 209. *& suiv.* Il gagne le cœur des soldats par le bon traitement qu'il leur fait. I. 212. Tibére prend la résolution de le separer d'avec des légions, qui lui étoient trop afectionnées. II. 255. *& suiv.* Comment il sonde le courage des soldats étant sur le point de donner bataille aux Alemans. II. 268. Songe de bon augure, qui lui fait esperer la victoire. II. 269. *& suiv.* Sa harangue aux soldats. II. 271. & 272. Il taille en pieces l'Armée d'Arminius, qui prend la fuite. II. 275. & 276. Gagne encore une autre bataille sur les Alemans. II. 282. Sa modestie. II. 284. Sa flote dissipée par une rude tempête. II. 285. & 286. Son désespoir au sujet de cette perte. II. 288. *& suiv.* Il ravage tout le païs des Marses. II. 293. Tibére l'invite à retourner à Rome. II. 294. & 296. Il y retourne à regret. Pourquoi. II. 296. Son trionfe. II. 336. Ses enfans. *ibid.* Son commun consulat avec Tibére. II. 337; *Voi la note c.* Il est établi Gouverneur des Provinces d'Outremer. II. 342. Son second consulat, II. 373. Sa curiosité de voir les monumens de ses ancêtres. II. 373. Sa justice. II. 376. Sa mort prochaine. II. 377. Son humanité envers Pison, son plus grand ennemi. II. 379. Leur entrevûë les aigrit tous deux davantage. II. 383. *& suiv.* Patience de Germanicus. II. 386. Sa réponse aux

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

aux Ambaſſadeurs des Partes. *ibid.* Il va en Egipte. II. 388. S'habille à la Gréque, & en eſt blâmé par Tibére. II. 392. Mais encore plus d'avoir oſé violer les défenſes d'Auguſte. *ibid.* Viſite les antiquitez de Thebes. II. 394. Eſt honoré du petit trionfe. II. 403. Tombe malade. II. 413. Sa convaleſcence & ſa rechûte. *ibid.* Sa derniére létre. II. 416. Son dernier diſcours. II. 417. *& ſuiv.* Ses derniers avis à ſa femme. II. 421. Sa mort. II. 422. Son éloge. II. 423. Son paralelle avec Alexandre. II. 425. Sa mort reprochée à Tibere & à l'Impératrice Livia. II. 438. pleurée univerſellement & ſans afectation. II. 439. Son nom chanté par les Prétres Saliens. II. *ibid.* Ses ſtatuës & ſes autels. *ibidem.* Son eſcadron. II. 441. Sa ſœur acouche de deux enfans mâles, au grand déplaiſir du peuple. Pourquoi. *ibidem.*

mp. *Graccus*, adultére de Julia, femme de Tibére. Sa mort. I. 161. *&* 162

H

HAterius ofenſe Tibére par une demande imprudente. I. 65. Obtient ſa grace par la protection de l'Imperatrice. I. 67. Invective contre le luxe. II. 308

nioques, peuple d'Aſie. II. 412

rcule. Les Egiptiens diſent que le véritable Herculé étoit de leur païs. II. 394

rcanie de Macédoine, renverſée par un tremblement de terre. II. 359

rtalus, petit-fils de l'Orateur Hortenſius, s'adreſſe au Sénat pour être ſoulagé dans ſa pauvreté. II. 320. *& ſuiv.* 'inclination du Sénat lui atire un refus de Tibére. II. 323. e Sénat en murmure. II. 327. Tibére, pour le conten- er, donne une certaine ſomme d'argent aux enfans l'Hortalus. *ibid.*

I

IGUIOMER. Arminius, ſon neveu, l'entraîne dans ſa révolte contre les Romains. I. 184. l'avis de l'oncle réferé à celui du neveu. I. 201. tous deux batus par Cena dans un combat. I. 202. & par Germanicus dans un utre. II. 275. Inguiomer abandonne Arminius, à qui il e vouloit pas obéir. II. 350. & ſe joint à Maroboduus, plus grand ennemi de ſon neveu. *ibid.* & 354

Is. On leur commande de renoncer à leurs cérémonies uperſtitieuſes, ou d'abandonner l'Italie. II. 444

Julia,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Julia, fille d'Auguſte : ſa miſere & ſa mort. I. 160. & 161
Julia, fille de Germanicus & d'Agrippine : ſa naiſſance. II. 376

Junius. L'eſcadron ſurnommé Junius prend le nom de Germanicus en l'honneur de ce Prince. II. 442

L

Cn. LENTULUS, homme d'autorité. Les ſoldats le veuleut tuer. Pourquoi. I. 97. & 98
Lepidus, Triumvir. I. 6. & 10. *Voi la note hiſtorique*. 15. s'abâtardit dans l'oiſiveté. I. 43. Trompé par Auguſte. I. 47

Lepidus [Marcus] jugé digne de l'Empire par Auguſte. I. 63
Libon [Druſus] acuſé de conſpiration contre l'Etat. II. 297. *& ſuiv.* ne trouve perſonne, qui veuille entreprendre ſa défenſe. II. 302. implore la clémence de Tibére, mais en vain. II. 303. ſe tuë. II. 306. divers avis flétriſſans ſa mémoire. II. 307. *& ſuiv.*
Livia, femme d'Auguſte, fait releguer Agrippa le poſthume. I. 17, ſoupçonnée d'avoir empoiſonné ſon mari. I. 22. adoptée en la famille des Jules. I. 36. flatée par le Sénat, & abaiſſée par ſon fils. I. 67. *& ſuiv.* ennemie d'Agrippine. I. 115. donne trop d'autorité à Urgulanie, ſa favorite. II. 313. ſe plaint de L. Piſon. II. 314. fait chagriner Agrippine par la femme de Cnée Piſon. II. 344. & 381
Loi Julia contre les adultéres. II. 365
Loi de léze-majeſté, renouvellée par Tibére. I. 214. Son progrés. I. 217. & II. 365
Loix agraires, blâmées de ceux mêmes qui les avoient faites I. 45
M. *Lollius*, défait en Alemagne. I. 48
Lucilius, Centurion, tué à-cauſe de ſes violences. I. 89
Lucius, fils d'Agrippa, déclaré Prince de la jeuneſſe, & déſigné Conſul. I. 13. Sa mort. I. 16
Luxe. Deux Sénateurs en demandent la réformation. II. 308. un autre s'y opoſe, & ſon avis eſt préferé. II. 309. *& ſuiv.*

M

MACEDOINE, déchargée du gouvernement proconſulaire. I. 227. Ses Rois. II. 378. Alexandre, vaillant, mais cruel & voluptueux. II 424. *& ſuiv.* Filippe redoutable aux Aténiens. II. 400

Mages

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

ges & Caldéens bannis de l'Italie. II. 308
gnéſie, ville d'Aſie, renverſée par un tremblement de terre, reçoit du ſecours de Tibére. II. 358
Malovendus, Général des Marſes, ſe rend aux Romains, & leur déclare le lieu où étoit gardée une Aigle des légions de Varus. II. 292
Marcellus, neveu d'Auguſte, eſt élevé tout jeune à la dignité de Pontife & d'Edile Curule. I. 12
Marcellus [Granius] Préteur de Bitinie, acuſé du crime de léze-Majeſté. I. 219. Et de péculat. I. 222
Marcomans, peuple d'Alemagne, ſont pillez par Catualde. II. 398
Marobodnus, Roi des Sueves. Les Semnons & les Lombards ſe révoltent contre lui. II. 349. il demande à Tibére du ſecours contre Arminius. II. 356. ſa retraite en Italie, où l'amour de la vie le rendit mépriſable. II. 401
Marſes, peuple d'Alemagne, vaincus par les Romains ſous la conduite de Germanicus. I. 156. battus par Cécina. I. 174. ſacagez encore par Germanicus. II. 293
Marſus diſpute à un autre Sénateur l'adminiſtration de la Sirie. II. 427. ſomme Piſon de venir rendre compte de ſes actions au Sénat. II. 435
Martia. Un ſecret qu'elle revéle à l'Impératrice, coûte la vie à ſon mari. I. 23 & 24
Martine, fameuſe empoiſonneuſe, favorite de Plancine, envoïée à Rome. II. 427
Martius, Aſtrologue, exécuté à mort. II. 308
Matium, ville capitale du païs des Cattes, brûlée par Germanicus. I. 173
Mauppa, Chef des Maures, ſe joint à Tacfarinas pour faire la guerre au peuple Romain. II. 369
Memnon. Sa ſtatuë rend un ſon articulé, lorſqu'elle eſt frapée des raïons du ſoleil. II. 395
Menius, Maréchal de Camp, remet les ſoldats dans leur devoir par une réſolution courageuſe. I. 128. & 129
Metellus [Cotta.] Son avis contre la mémoire de Libon. II. 307
Mira, ville d'Aſie, renverſée par un tremblement de terre. II. 359
Mn [Emilia] ſa ſucceſſion tombée au Fiſc, donnée par Tibére à Emilius Lepidus. II. 361
Les Muſulains, nation puiſſante & belliqueuſe en Afrique, font la guerre aux Romains, ſous la conduite de Tacfarinas. II. 369

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

TABLE DES ANNALES.

N

NEUPORT, ville municipale, ſacagée avec tous ſes environs. I. 84

Nil. Son embouchûre conſacrée à Hercule. II. 394. Lacs creuſez pour recevoir ſes eaux. II. 395

Nole, ville où mourut Auguſte. I. 25

O

OCCIA, Supérieure des Veſtales. II. 445

Octave, pére d'Auguſte, tous deux morts dans la même ville & dans la même chambre. I. 40

Octavia, ſœur d'Auguſte, aïeule maternelle de Germanicus. II. 345

Oracles. Leurs réponſes ſont toûjours ambiguës. II. 377

P

PACUVIUS, Chef de legion. II. 435

Paix. Parmi les nations féroces, ceux qui conſeillent la paix n'ont jamais grand crédit. I. 175

Lat. *Pandus*, Vice-Préteur de la Méſie. II. 408

Panſa, Conſul : ſa mort. I. 45

Pauvreté. Quand la pauvreté ne vient pas du luxe, ni de la débauche, elle eſt digne d'être ſoulagée par le Prince. I. 224. & II. 361

Pédon commande la cavalerie de Germanicus contre Arminius. I. 184

Percennius, ſimple ſoldat, fait révolter les légions de Pannonie. I. 74. & 75. tué par ordre de Druſus. I. 107

Philopator, Roi de Cilicie. II. 341

Phraatés envoie la pluſpart de ſes enfans à Auguſte pour gage de ſa foi. II. 243

Pirrus, Roi d'Epire, redoutable aux Romains. II. 400. averti par eux de la perfidie de ſon Medecin, qui le vouloit empoiſonner. II. 447

Cn. *Piſon.* I. 64. ofenſe Tibére par un trait de liberté. I. 222. conſeille de laiſſer le Tibre en l'état qu'il eſt. I. 235. veut que le Sénat expédie les afaires en l'abſence du Prince. II. 316. eſt fait Gouverneur de la Sirie. II. 343. ſi ſuperbe, qu'il regardoit les deux fils de Tibére comme ſes inferieurs. II. 344. établi dans ce gouvernement pour rompre les deſſeins de Germanicus. *ibid.* blâme Germanicus. II. 378. invective contre les Aténiens, Pour quoi

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

quoi. *ibid.* Eſt ſecouru de Germanicus dans un grand danger, mais n'en a nulle reconnoiſſance. II. 379. *& ſuiv.* corrompt la diſcipline militaire. II. 379. *& ſuiv.* déſobéït à Germanicus. II. 383. l'inſulte dans un feſtin. II. 385. & change tous ſes ordres en Sirie. II. 413. fait ceſſer les réjoüiſſances que le peuple d'Antioche feſoit pour la convaleſcence de Germanicus. *ibid.* qui le ſoupçonne de l'avoir empoiſonné. 414. ſe retire de Sirie. II. 416. ſe rejoüit inſolemment de la mort de Germanicus. II. 429. eſſaie de reprendre le gouvernement de la Sirie. II. 434. *& ſuiv.* rend les armes à Sentius. II. 437

Piſon. Il invective contre les délateurs. II. 313. & appelle en Juſtice la favorite de l'Impératrice. *ibid.*

Plancine. Ses richeſſes enorgüeilliſſent Piſon, ſon mari. II. 344. l'Impératrice lui ordonne de contrecarer Agrippine, femme de Germanicus. II. 345. ſes exercices peu convenables à ſon ſexe. II. 381. ſes diſcours inſolens. *ibid.* ſa joie de la mort de Germanicus. II. 429

Plancus [Munatius] Conſulaire, député du Sénat vers Germanicus, en danger d'être tué. I. 130. *& ſuiv.*

Pline l'Hiſtorien. Ce qu'il dit d'Agrippine. I. 204

Plautius Flaccus, Vicepréteur de la Méſie, trompe Rheſcuporis Roi de Thrace. II. 410

Pleurs. Tibére n'en veut pas augmenter le nombre établi par Auguſte. I. 69. & 70. un Sénateur propoſe d'en nommer ſoixante à la fois pour cinq ans, au-lieu de douze par an. II. 317. mais Tibére s'aperçoit de la ruſe. II. 318

La Prétexte. Ce que c'eſt. I. 13. *note b.*

Prêtres. Prêtres d'Auguſte. I. 163. II. 440. Prêtres Saliens. II. 440. Prêtres Titiens. I. 163

Publicius. Temple de Flore bâti par les Ediles Publicius. II. 365

R

RELIGION. Les miſtéres de la Religion ne doivent point être divulguez. I. 227

Remius laiſſe évader Vononés, & puis le tuë. II. 411. & 412

Rufe d'Arminius. I. 168. 181. *& ſuiv.*

Rufe des légions de Pannonie : ſon origine, ſon progrés, ſa fin. I. 73. *& ſuiv.*

Rhœtalcés ſuccede à une partie des Etats de ſon pére. II. 411

Rhœſcuporis. Auguſte partage la Thrace entre Rheſcuporis & Cotis,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Cotis, ſon neveu. II. 404. aprés la mort d'Auguſte, Rheſcuporis ravage les terres de Cotis. *ibid.* l'invite à une entrevuë, l'arête priſonnier. II. 405. & le fait tuer enſuite. II. 407. Flaccus ſe ſaiſit de lui & l'envoie à Rome, où il eſt dégradé. II. 410. *& ſuiv.* eſt transferé à Alexandrie, où il eſt tué. II. 411

Le *Rhin* ſe ſepare dans la Batavie comme en deux rivières. II. 258

Rome. Ses Rois. I. 1. *note a.* I. 2. *note b.* ſes Dictateurs. *ibid. note c.* ſes Decemvirs. I. 3. *note d.* ſes Tribuns militaires. I. 4. *note. e.* ſes tirans, Cinna, Silla, & Ceſar. I. 5. embellie par Auguſte. I. 44.

Rubrius acuſé de parjure. I. 218. Tibére l'en fait abſoudre. *ibid*

Rufus [Aufidiénus] Maréchal de camp, rigoureux obſervateur de la diſcipline militaire. I. 84. *&* 85

Rufus [Trebellienus] tuteur des enfans du Roi Cotis, II. 411

S

Pop. SABINUS, continué dans le gouvernement de la Méſie. I. 235

Saluſte, Miniſtre d'état de Tibére, envoïe l'ordre de tuer le jéune Agrippa. I. 30. dit, que le Prince ne doit jamais révéler les conſeils de ſes Miniſtres. *ibid.* fait arrêter le faux-Agrippa. II. 333

Sardes, ville de l'Aſie, renverſée par un tremblement de terre, & ſecouruë par Tibére. II. 358

Scaurus (Mamercus) ofenſe Tibére par l'eſpérance qu'il donne que Tibére accepteroit l'Empire. I. 65

Scribonia, premiére femme d'Auguſte. II. 299

L. *Scribonius*, Conſul. II. 242

Segeſtés, Seigneur Alemand, découvre à Varus la conſpiration, qui ſe braſſe contre les Romains. I. 168. demande à Germanicus du ſecours contre Arminius leur ennemi. I. 175. ſa harangue à Germanicus I. 177. *& ſuiv.* ſa fille, femme d'Arminius, priſonniere de guerre. I. 176. acouche d'un fils. I. 181

Segimer, frére de Segeſtés, ſe rend volontairement aux Romains I. 211. ſon fils obtient dificilement ſa grace, Pourquoi. *ibid.*

Segimond, fils de Segeſtés, fait dificulté d'aler trouver Germanicus. Pourquoi. I. 175. ſon pére demande ſa grace. I. 181

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Séjan va en Pannonie avec Druſus, fils de Tibére. I. 91. & 92. fomente la haine de Tibére & de l'Impératrice contre Agrippine. I. 206. *& ſuiv.*
Cn. *Sentius*, établi Gouverneur en Sirie aprés la mort de Germanicus. II. 427
Septimius, Centurion. Son Général eſt contraint de l'abandonner à la furie des ſoldats. I. 112
Q. *Serveüs*, Gouverneur de la Comagéne. II. 383
Sibille. Tibére empêche qu'on ne conſulte les livres de la Sibille. I. 227.
Cret. *Silanus*, Gouverneur de Sirie, traite Vononés en Roi & en priſonnier. II. 254. rapellé de Sirie à cauſe de ſon alliance avec Germanicus. II. 342.
C. *Silius*, Lieutenant de l'Empereur en Alemagne. I. 110. reçoit les ornemens du trionfe. I. 212. entre dans le païs des Cattes, où il enleve la femme & la fille du Prince. II. 259. y retourne. II 292.
Soldats. Leur païe chez les Romains. I. 77. *&* 78.
Luc. *Stertinius*, Lieutenant de Germanicus, défait les Bructériens. I 184 châtie les Angrivariens. II. 261
Strabon, pére de Séjan le favori de Tibére. I. 31. 92
Corn. *Sulla*, chaſſé du Sénat. II. 364
Sulla le Dictateur. Sa domination ne fut pas longue. I. 5.

T

TACFARINAS, de chef de voleurs devient Général des Muſulains. II. 368. vaincu par les Romains. II. 369
Tacite, Hiſtorien fidéle & deſintereſſé. I. 9. Ridiculiſe par tout les flateurs. I. 39. II. 308. 317.
Taunus, montagne en Alemagne. I. 173
Temnis, ville d'Aſie, renverſée par un tremblement de terre. II. 359
Téofile, condanné par l'Aréopage. II. 379
Terreur panique, qui ſe met dans le camp de Cécina. I. 197. *&* 198
Teutberg, forêt, où Varus fut défait avec ſes légions. I. 185
Thébes. Son ancienne puiſſance. II. 394
La Thrace partagée par Auguſte entre Reſcuporis & Cotis. II. 404. partagée de nouveau par Tibére entre leurs enfans. II. 411
Tibére reçoit le titre de Général d'armée. I. 13. eſt adopté par Auguſte, qui l'aſſocie à la puiſſance du Tribunat. I. 16.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

16. ſon avenement à l'Empire. I. 26. il fait aſſaſſiner le jeune Agrippa. I. 27. reçoit le ſerment de fidelité dés Conſuls. I. 32. afecte une grande modeſtie dans le commencement de ſon regne. Pourquoi. *ibid.* & *ſuiv.* délibére avec le Sénat ſur les funérailles d'Auguſte. I. 36. & *ſuiv.* parle par énigmes. I. 54. dit qu'il ne ſe ſent pas capable de gouverner l'Empire. *ibid.* & *ſuiv.* retranche les honneurs décernez à ſa mére. I. 67. transfére l'élection des Magiſtrats du peuple au Sénat, I. 70. & *ſuiv.* ſe moque des murmures du peuple. I. 147. & *ſuiv.* amuſe le Sénat & les Provinces par les préparatifs qu'il fait pour un voïage aux frontiéres. I. 151. laiſſe mourir de miſére ſa femme Julia. I. 161. n'aime point les jeux ni les ſpectacles publics. I. 166. Pourquoi. I. 231. il refuſe le titre de *Pére de la patrie*. I. 212. & II. 446. renouvelle & étend la loi de léze-majeſté. I. 214. aſſiſte aux audiences des Juges particuliers, ſans leur ôter leur place. I. 223. donne à un Sénateur dequoi ſoûtenir ſa dignité. I. 224. en renvoie d'autres au Sénat. I. 225. s'oppoſe à la ſupreſſion du centiéme. I. 233. change rarement les Gouverneurs & les Oficiers provinciaux. I. 235. Pourquoi. I. 237. & *ſuiv.* donne un Roi aux Partes, II. 245. & la Préture à Libon, dont il médite la mort. II. 300. difére la réformation du luxe. II. 312. traite durement le ſénateur Hortalus, tombé dans la pauvreté. II. 323. & *ſuiv.* eſt païé d'une bonne réponſe par le faux-Agrippa. II. 333. décharge Rome de la moitié du centiéme. II. 341. & quelques Villes d'Aſie de tous tributs pour cinq ans. II. 358. ne veut point hériter de ceux qui l'inſtituoient leur héritier, pour ſe vanger de leurs parens. II. 362. & *ſuiv.* ſon troiſiéme conſulat. II. 373. ſa joïe de la naiſſance de deux jumeaux, fils de Druſus. II. 442. ſa réponſe généreuſe à celui qui lui ofroit d'empoiſonner Arminius. II. 447

Le Tibre. Ses inondations. I. 226. moïens propoſez pour les empêcher. I. 234

Tigranés établi Roi d'Arménie, n'y regne pas long-tems. II. 251

Tribunat. Magiſtrature exercée trente-ſept ans par Auguſte. I. 41

Trion, celébre délateur. II. 302

Troſée d'armes élevé par les ſoldats de Germanicus irrite les Alemans. II. 278. Autre troſée dreſſé par Germanicus en l'honneur de Tibére. II. 283

Troïe, ville célébre, pour avoir donné naiſſance aux Romains. II. 377

Tuban-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Tubantes, peuple d'Alemagne, taillez en pieces par Germanicus. I. 157. & 158

V

VARILIA, acusée d'avoir fait des railleries d'Auguste son grand-oncle, & de Livia. II. 365. déchargée du crime de leze-majesté, mais punie pour cause d'adultére. II. 366

Varus, surpris par Arminius, pour avoir négligé les avis de Segestés. I. 169. & 180. son corps traité ignominieusement par un neveu de Segestés. I. 211 & 212. tombeau dressé aux os de ses légions, I. 187. démoli par les Bructériens. II. 259

Les *Ubiens*. I. 111. leur ville destinée au pillage. I. 123. leur Autel. I. 130. *Voi la note q*. Le fils de Segestés, prêtre de cet Autel. I. 176

Q. *Veranius* premier Gouverneur de la Cappadoce, la décharge d'une partie des tributs qu'elle paioit à ses Rois. II. 382. ami de Germanicus. II. 427

Vestales. Elles aporrent le testament d'Auguste au Sénat. I. 36. elles comparoissoient devant les Juges, lorsqu'on les apelloit en témoignage. II. 315

Vetera ou le Vieux Camp, place en Alemagne sur le Rhin. I. 146

Veterans. (soldats) ils offrent l'Empire à Germanicus. I. 120. demandent le legs d'Auguste. *ibidem*. on leur en promet le double, pour les apaiser. I. 125. ils veulent être païez sur le champ, & le sont. *ibid*. Tibére révoque la promesse qu'on leur avoit faite de les licencier au bout de seize ans. I. 233

Vibidius Varro, chassé du Sénat, pour quelle raison. II. 364.

Vibilius, Chef des Hermondures. II. 402

Vibulenus, simple soldat, s'avise de feindre qu'on a tué son frere, & d'en demander le corps. I. 86. fait si bien le désespéré, qu'on aloit tuer le Général Blesus, si l'on n'eût découvert l'imposture. I. 88. Drusus le fait tuer. I. 107

Vipsania, premiére femme de Tibére. I. 61

Vistilia, Dame romaine, déclare qu'elle veut être femme publique. II. 443 réponse prudente de son mari aux Juges. II. 444

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Pub. *Vitellius*, court risque d'estre englouti dans la mer avec deux légions. I, 209. va recevoir le tribut des Gaules. II. 257
Q. *Vitellius*, chassé du Sénat. II. 364
Vononés, donné en ôtage à Auguste par son pére. II. 243. demandé pour Roi par les Partes. II. 244. mépriſé, pourquoi. II. 246. *& suiv.* chassé. II. 249. apellé à la roïauté par les Arméniens. II. 253. dont l'inconstance l'oblige de se retirer en Sirie, où il est traité comme un prisonnier. II. 254. & d'où il est éloigné ensuite par Germanicus. Pourquoi. II. 386. *& suiv.* il corrompt ses gardes & s'enfuit, mais est pris. II. 412. un Exemt, complice de son évasion, letuë. *ibid.*
Urgulanie, favorite de Livia, appellée en Justice refuse d'y comparoître. II. 313. *&* 314
Les *Usipetes*, taillez en piéces par l'armée de Germanicus, I. 157. *&* 158

Z

ZENON, fils du Roi de Pont, est fait Roi d'Arménie par Germanicus. II. 381. *&* 382

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

TABLE DES EXEMPLES

CONTENUS DANS LES NOTES.

Le premier nombre marque le Livre, le second la Page, & le troiſiéme la Reflexion.

A

AGESILAS, Roi de Sparte. Sa reponſe à Liſander. II. 372. 6

Agrippa, gendre d'Auguſte, tenoit pour maxime, qu'un homme d'eſprit & de cœur eſt toûjours amateur de la liberté. I. 62. 1

Albert, Cardinal Archiduc, pourquoi fait Viceroi de Portugal. I. 18. 2. fait pendre un faux Sebaſtien. II. 329. *note y.* perd la bataille de Nieuport. II. 291. 1

Albert, Cardinal, frere du Roi de Pologne, meurt en Italie. II. 388. 1

Alcibiade dit, qu'il ne ſe faut fier à perſonne quand on eſt criminel. I. 175. 2

Le Duc d'*Alençon*, ſon deſir de regner fut la cauſe de tous ſes malheurs I. 116. 1. la paix de Nerac concluë avec les Hugnenots, lui fit beaucoup d'honneur. II. 403. 1. les courtiſans lui perdoient le reſpect impunément. II. 430. 1.

Alexandre le Grand. Il ſe moque de la modeſtie aparente d'Antipater. II. 386. 5. il partage encore aujourdui toutes les loüanges de valeur avec les conquérans. II. 424. 2

Alexandre, Duc de Parme, apaiſe une ſédition par une action de vigueur. I. 129. 3. eſt envoïé en France au ſecours de la ligue. II. 256. *Note m.* répond en grand capitaine à Henri IV. II. 266. 1. & 352. 4. blâmé par le Commines eſpagnol. I. 203. 1. ſa mort. II. 416. 1

Alfonſe le Sage, Roi de Caſtille, recommande à ſes ſucceſſeurs d'épouſer toûjours de belles femmes. II. 252. 1

Alfonſe IV. Roi de Portugal, ſage remontrance que lui firent quelques Conſeillers d'Etat. II. 310. 1

Alfonſe V. Roi de Portugal, ſon voïage en France malheureux. II. 388. 1

Alfonſe VI. Roi de Portugal, donnoit l'habit de l'Ordre de Chriſt à des artiſans. I. 164. 1

Alteſſe Séréniſſime. Ce titre degénére en baſſeſſe à force d'être prodigué, &, ſi j'oſe dire, proſtitué. II. 209. 2

Alve (Duc) I. 63. 2. fait pendre un trompéte des rebel-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

les de Flandre. *ibid.* ſa réponſe au trompéte des Princes de de la ligue de Smalkalde. *ibid.* ſon humeur inſuportable aux Flamans. I. 97. 1. & par conſéquent peu propre à les gouverner. I. 106. 1. toute la rigueur de Filippe eſt atribuée à ſes conſeils. Pourquoi. I. 97. 1. & 130. 1. ſa maxime de ne point combatre, qu'il ne fût aſſûré de vaincre. I. 147. 1. & II. 266. 1. ſon ſentiment du Prince d'Eboli ſon rival. I. 207. 5. il falt arréter les Comtes d'Egmont & de Horn, ſans en rien dire à la Gouvernante des Païs-bas. II. 254. 5. promet d'étoufer les Holandois dans leur beurre. II. 277. 1. ſa ſtatuë de bronze dans Anvers, ſert d'eguillon à la révolte. *II.* 278. 1. & de matiere à ſes ennemis pour le rendre odieux au Roi d'Eſpagne. II. 284. 1. ſa réponſe au Duc de Guiſe qui lui vouloit donner bataille. II. 352. 4. il n'oſe prendre Rome & le Pape, à cauſe des ſcrupules de ſon Maître. II. 425. 4

Ambaſſadeurs. Leur perſonne eſt ſacrée & inviolable. I. 133. 6. & 140. 3. doivent être punis rigoureuſement, quand ils outrepaſſent leurs ordres. I. 95. 1. ceux qui ſont revétus de ce titre par un Prince étranger, ſortent de la juriſdiction & de la puiſſance de leur Prince naturel. I. 133. 6

Anne, Reine d'Eſpagne. Son indiſcrétion coûte la vie à un Seigneur eſpagnol. I. 24. 2

Anne d'Eſpagne, Reine de France. La Cour partagée entre elle & le Duc d'Orléans II. 414. 4. ſa régence fut plus utile à ſon frére qu'à ſon fils. I. 425. 4

Dom *Antoine*, prétendu Roi de Portugal, confirme les Portugais dans l'eſpérance du retour du Roi Sébaſtien. II. 331. 2

Attilius, Conſul Romain, on lui refuſe l'honneur du trionfe. Pourquoi. II. 276. 2

Auguſte. La flaterie ſervile commença ſous ſon regne. I. 8. 2. ſa clémence fit plus de mal à la liberté romaine, que ſon triumvirat. I. 10. 1. il refuſe le titre de Dictateur. I. 44 3. & 4. conſeille de n'étendre pas davantage les limites de l'Empire, I. 58. 5. donnoit des ſpectacles au peuple pour l'acoûtumer à la ſervitude. I. 230. 4. Pourquoi il multiplia les charges. I. 238. 2. ſa douleur de la défaite des légions de Varus. II. 289. 1

B

BARNEVELD, premier miniſtre de Hollande, auteur de la tréve avec les Eſpagnols I. 175. 1. païé d'ingratitude par Maurice Prince d'Orange. *ibid.*

Bar-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

CONTENUS DANS LES NOTES.

Battor (Sigiſmond) Prince de Tranſilvanie. un aigle vient ſe repoſer ſur ſon pavillon. II. 274. *note f.*

Beaufort. Sa querelle avec le Duc de Nemours. II. 350. *note i.*

Boabdil, Roi de Grenade, ne peut s'acoûtumer à la vie privée. II. 255. 6

Boleſlas, Prince de Pologne, baiſoit l'image de ſon pére avant que de rien entreprendre. I. 141. 5

Borgia, Cardinal, ſe met en poſſeſſion de la Viceroïauté de Naples, malgré le Duc d'Oſſone. I. 204. 2. & II. 438. 1

Borromée (Charles) Cardinal, diſoit qu'il étoit honteux aux chretiens d'être inférieurs aux payens dans les vertus morales. II. 445. 1

Bourbon, [Blanche de] femme de Pierre le cruel, Roi de Caſtille. I. 91. 3

Bourbon, Connétable de France. Un ſeigneur eſpagnol déclare, qu'il brûlera ſa maiſon ſi Bourbon y loge. II. 300. 1

Louis de *Bourbon*, Comte de Soiſſons. Son diférend avec Charles de Vaudemont. II. 345. 7

Bravo, géntil-homme eſpagnol ne peut ſoufrir d'être apellé traître dans ſon arrêt de mort. II. 265. 2

Brigonnet, Cardinal, homme de petit génie. II. 421. 1

Brouſſel, Conſeiller au Parlement de Paris, de grand frondeur devient grand roialiſte. I. 74. 2. 102. 3. & 224. 2

Buſſy-le-Clerc, l'un des bouteſeux de la Ligue. I. 74. 2

C

CALDERON. (Don Rodrigo) Sa mort chrêtienne I. 162. 2.

Camaïno, Prélat romain. Son ingratitude envers la mémoire de Pie V. I. 220. 3

Don *Carlos*, Prince d'Eſpagne. Son inclination à la ſolitude le rend cruel. I. 21. 2. moyen dont on s'aviſa pour corriger ſes méchantes inclinations. II. 375. 3

Caton le cenſeur ſe repent, d'avoir dit ſon ſecret à une femme. I. 23. 2

Chalais, Comte, éface toutes les taches de ſa vie par une mort chrêtienne. I. 162. 2

Charle-quint. Le commencement de ſon regne eſt troublé par le ſoulévement de toute la Caſtille. I. 74. 2. ſa reponſe à Don Pedro Laſo, député du peuple de Toléde. I. 82. 4. & 176. 3. ſa bonté pour un Cavalier que les ſeigneurs de ſa Cour mépriſoient. I. 214. 4. ſon aſection naturelle pour les Flamans. I. 130. 1. ſa complaiſance pour les Catalans. II. 374. 2. ſes diférentes manieres de vivre avec les Alemans, les Italiens, & les Eſpagnols. II. 249. 7. ſa mau-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

vaiſe foi envers le Landgrave de Heſſe. I. 175. 2. & II. 304. 2. ſon avertiſſement à Barberouſſe de ſe munir contre le poiſon. I. 447. 1. ſa douleur de la perte de ſon armée navale en Alger. II. 288. *note n.* & la létre de conſolation de ſon fils. *ibid.* id eſt blâmé mal-à-propos de céte aflic-tion. II. 289. 1. dans les batailles ſon étendard lui étoit plus cher que ſa vie II. 292. *note o.* ſon abdication. I. 53. 1. ſon inſtruction ſecrétе à ſon fils. I. 63. 2

Charles VIII. Roi de France. Son pére ne lui fait aprendre que cinq mots de latin. II. 325. 4. Il diminuë les impôts de Naples, aprés avoir pris poſſeſſion de ce Roïaume. II. 382. 1

Charles, Roi de Naples & de Sicile, fait mourir Conradin. I. 27. 1

Charles, dernier Duc de Bourgogne, chaſſe les ſeigneurs de Crouy, miniſtres de ſon pére. I. 17. 1. acorde par force aux Gantois tout ce qu'ils lui demandent. I. 76. 2. & caſſe enſuite tous leurs priviléges. I. 234. 2. haine réciproque entre le Roi d'Angleterre & lui. I. 172. 5. la perte des ba-tailles de Granſon & de Morat lui troubla l'eſprit. II. 289. 1. & le fit abandonner de tous ſes alliez. II. 355. 2. & 397. *note d.* ſa préſomption fut la cauſe de tout ſon malheur. II. 355. 2. périt enſuite par la perfidie du Comte de Campo-baſſo. I. 171. *note z.* & 178. *note f.* en punition de la trahi-ſon faite au Connétable de S. Pol. I. 181. 1

Charles, frére de Loüis XI. lui demande la Normandie pour apanage. I. 87. 2. ſon bon naturel. II. 289. 1. il eſt fait Duc de Guienne. II. 342. 3

Charles-Emanuel I. Duc de Savoye. Son voïage en France épuiſa ſes finances. II. 388. 1. ſon grand travail & ſa lon-gue vie. II. 310. 1

La *Chaſſe* eſt un exercice convenable aux Princes. II. 247. 5. & qui leur eſt tres-utile. II. 412. 1

Chriſtien IV. Roi de Danemarc, boit avec des mutins qui lui avoient perdu le reſpect, & puis les fait pendre. I. 125. 1. travaille beaucoup & vit long-tems. II. 310. 1.

Cicéron diſoit, que le peuple romain ne haïſſoit pas la roïau-té, mais l'abus de la roïauté. I. 6. 1. que le ſalut du peu-ple eſt la ſouveraine loi. I. 127. 1. que la patrie doit être préférée à pére, mére, femme, & enfans. I. 138. 1. qu'il aimoit mieux acheter, que de prier. I. 226. 5

Clement VIII. Pape, fait la viſite des Paroiſſes & des Cou-vens. I. 223. 1. réünit à l'Etat de S. Pierre le Duché de Ferrare, & s'y fait aimer. II. 382. 1

Coligny, Amiral de France, eſt prié de vouloir faire la paix. II. 282. 1

Co-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Colonne [Prosper] ne vouloit jamais rien hazarder à la guerre. *II.* 266. 1
Colomb. (Christofe) sauve son armée par la prédiction d'une éclipse. *I.* 209. 1
de la *Cueva* (Don Antonio) sa réponse à Ferdinand le Catolique. *II.* 338. 3

D

DAVID. Ses derniers avis à Salomon. *I.* 63. 2. pourquoi il ne punit pas Joab, qui avoit tué Abner. *II.* 313. 1

E

EBOLI, Prince, favori de Filippe *II.* le plus habile courtisan de son tems. *I.* 207. 5. n'étoit point d'avis qu'on envoyât le Duc d'Alve aux Pays-bas. Pourquoi. *I.* 106. 1. se moque de l'inscription d'une statuë de ce Duc. *II.* 284. 1. toûjours préféré au Duc d'Alve, qui le surpassoit en sufisance. *II.* 421. 1. il disoit qu'un mot dit en passant fesoit plus d'impression sur l'esprit d'un Prince, que toutes les remontrances. *I.* 222. 5. qu'il se faloit bien garder de paroitre trop habile à son Prince. *I.* 238. 3
Edüard. IV. Roi d'Angleterre ne veut point conquerir la Flandre. Pourquoi. *I.* 58. 5. haï du Duc de Bourgogne, son beau-frére *I.* 172. 5. est chassé d'Angleterre par le Comte de Warvic. *I.* 206. 3
Edüard VI. Roi d'Angleterre. *I.* 40. 3. son journal. *I.* 57. 4. son recüeil des portraits historiques des grans oficiers de son royaume. *I.* 63. 2
Egmont, Comte. Son bonheur à la guerre fut la prémiére cause de son malheur. *II.* 372. 6. l'origine de son mécontentement. *II.* 362. 1. sa mort auroit moins aigri les Flamans; si elle n'eût pas été publique. *I.* 107. 3
Elisabet, Reine d'Angleterre, condannée à mort par sa sœur, & sauvée par son beau-frére. *I.* 27. 1. qui la demanda depuis en mariage. *I.* 48. 7. conserve les ministres de sa sœur. *I.* 166. 3. fait ses complimens au Pape. *ibid.* fecte de se montrer au peuple, pour se faire aimer. *I.* 65. *note x.* païe une trahison, mais ne veut point se servir du traître. *I.* 178. *note f.* pleure la mort de la Reine d'Ecosse, aprés lui avoir fait couper la tête. *II.* 433. 6. cuse le sécretaire qui en avoit expédié l'ordre, de le lui avoir fait signer par surprise. *I.* 29. 2. un Historien Calviniste

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

niſte avoüe, que céte mort eſt la plus grande tache du regne d'Elizabet. I. 27. 1

Emanuel prend le titre de Duc de Beja ; au lieu de celui de Duc de Viſeü. Pourquoi. II. 307. 1. ſuccédant à la couronne de Portugal, il fait dificulté de rapeller les enfans du Duc de Bragance bannis par ſon prédéceſſeur. I. 166. 3. conte tres-inſtructif d'Emanuel & du Comte Silveira. I. 238. 3

d'*Epernon*, (Duc), plonge Henri III. dans la moleſſe II. 310. 1

Eric, Roi de Suéde, fait empriſonner ſon frére. Pourquoi. I. 61. 4

Eſcrivano da puridade, ce que c'eſt en Portugal. I. 57. 4

l'Eſcurial, Monaſtére fameux, où les Rois d'Eſpagne ſont enterrez. I. 36. & II. 395. 1

Eſpinoſa, Cardinal, Miniſtre de Filippe II. contraire au Duc d'Alve. I. 106. 1. & II. 284. 1. ruiné par les adorations des courtiſans. I. 115. 3

F

FALIER, (Marin) Doge de Veniſe, décapité. II. 307. 1

Femmes fortes. I. 136. 3. 203. *note a.*

Ferdinand le Catolique ſe tient peu obligé au grand Capitaine de la conquête du royaume de Naples. Pourquoi. I. 216. 5. & le fait retourner en Eſpagne ſous de fauſſes eſpérances. II. 255. 1. il comparoit les Miniſtres des Princes avec les lunétes. II. 318. 1

Le Duc de *Féria*, propoſé pour le gouvernement des Pays-bas. I. 106. 1. conſeille au Roi d'Eſpagne de ne porter point la guerre dans ces provinces. II. 351. 3

Filippe Prince d'Eſpagne. ſes tantes le meſurent à l'aune II. 252. 1. ſon mariage avec la Reine d'Angleterre, honoré du titre de Roi de Naples. II. 254. 5. il ſauve la vie à la Princeſſe Elizabet d'Angleterre. I. 27. 1. ſuccéde à Charlequint. I. 54. 1. ſe ſert de tous les Miniſtres de ſon pére. I. 63. 2. ſe repent d'avoir donné le Gouvernement des Pays-bas à Don Juan d'Autriche. I. 120. 3. délibére s'il ira en Flandre. I. 149. 2. ſon humeur inſuportable aux Flamans. II. 249. 7. fait compoſer un Nobiliaire hiſtorique, pour connoître à fond les familles eſpagnoles. II 362. *note o.* ſa Pragmatique. I. 68. 2. ſon averſion pour la médiſance. I. 214. 4. ſa maxime de n'aſſiſter point au Conſeil d'Etat. Pourquoi. I. 221. 4. de ne point pardonner les injures faites

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

CONTENUS DANS LES NOTES.

tes aux Magiſtrats. II. 313. 2. de ne donner pas à toutes ſortes de gens. II. 324. 2. d'abaiſſer les Grans. II. 362. 1. d'obſerver les conceſſions autentiques faites par ſes prédéceſſeurs. *ibid. note o.* il ſe plaiſoit à voir les tombeaux de ſes prédéceſſeurs. II. 373. 1

ilippe, Landgrave de Heſſe, chef de la ligue de Smalkalde. I. 200. 1. arêté priſonnier en vertu d'un VV mis au lieu d'une N dans un mot de ſon traité avec Charle-quint. II. 304. 2. ſon avertiſſement aux villes confédérées. II. 396. 1

ilippe Guillaume, Prince d'Orange, ſuſpect aux Hollandois. II. 243. 2

onduli, Seigneur de Crémone, ne ſe repent à la mort, que de n'avoir pas exécuté une trahiſon déteſtable, dont il avoit eu l'ocaſion en main. II. 302. 3

e *Fuentes*, Gouverneur de Milan. II. 410. 2.

e *Furſtemberg*, Cardinal. Le Prince de Lobkovits lui ſauve la vie. II. 409. 3

G

GALBA, Empereur. Ce qu'il dit à Piſon en l'adoptant. I. 18. 1

aleas, Duc de Milan, grand tiran, mais libéral & ſplendide. I. 51. 11. aſſaſſiné. I. 112. 1

aſton, Duc d'Orléans, ſe tire adroitement des mains des Eſpagnols. II. 400. 2 & 410. 2. ſa conduite donnoit beaucoup d'inquiétude à Louis XIII. II. 383. 1

e *Gonzague* (Ferrand) Gouverneur de Milan, ſa fille & ſon gendre abuſent de ſon autorité. II. 314. 3

ranvelle, Cardinal. Son conſeil & ſa prédiction à Filippe II. touchant les Pays-bas. II. 351. 3. il propoſe de diſtribuer cent cinquante mille écus entre les trois principaux Seigneurs du païs. II. 362. 1

regoire XIV. Pape, donne le bonnet rouge aux Cardinaux Moines. Pourquoi. II. 390. 2

e *Guerard*, aſſaſſin du Prince d'Orange, eſt mis au martirologe par les Eſpagnols. I. 40. 3

uerre. Elle n'eſt pas à deſirer, mais il importe aux Princes d'en ſavoir le métier. II. 347. 1. le titre qui leur plait davantage, eſt celui de conquerant. II. 348. 2

erez de *Guzmans*, tige des Ducs de Medina Sidonia. Son action héroïque au ſiége de Tarifa, dont il étoit Couverneur. I. 138. 1

HEN-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

H

HENRI II. Roi de France, laiſſa ſon Etat en proie à ſes favoris. I. 51. 11. & II. 326. 5. ne fit rien de tout ce que ſon pére lui avoit recommandé à la mort. I. 63. 2. ſa mort fut annoncée à ſa femme par un ſonge. I. 194. 1

Henri III. Roi de France. Il fut élû Roi de Pologne à-cauſe de ſa bonne mine. II. 252. 1. mauvais augure de ſon regne en France. 457. 3. ſon averſion pour ſon frere. I. 187. 1. II. 313. 3. 430. 1. ſa réponſe judicieuſe aux Députez de Flandre. II. 358. *note k.* eſt aſſaſſiné par un Jacobin. I. 40. 3. ſes mignons, & leur inſolence. II. 383. 2

Henri IV. Roi de France, fait ſon abjuration dans l'Abbaïe de *S.* Denis. Pourquoi. I. 18. 2. Il dit, qu'il ne faut point verſer le ſang des Rois. I. 27. 1. ſa proſpérité venoit de ſon adverſité paſſée. I. 191. 1. & d'avoir ſeû careſſer ceux dont il avoit beſoin, lorſqu'il étoit dans l'impuiſſance. I. 212. 1

Henri, Cardinal Roi de Portugal, commence ſon regne par deſtituer tous les Miniſtres de ſon prédéceſſeur. II. 339. 4. ſe veut marier à ſoixante-ſept ans. 48. 7. ſes dons étoient tres-petits. II. 327. 9. on diſoit qu'il avoit deux conſciences. II. 406. 3. il étoit bon Prélat, mais mauvais Prince. I. 51. 11. il ne voulut jamais loger dans le palais de Lisbonne. Pourquoi. II. 329. *note y*

Henri IV. Roi de Caſtille, Prince prodigue. II. 325. 4. ſes courtiſans ſe moquoient de l'habillement de Louis XI. II. 390. 2

Henri, Prince de Condé, s'aperçoit que le Gouverneur de Milan le traite en priſonnier. II. 410. 2

Henri, Duc de Guiſe, gagne une bataille qu'Henri III. auroit voulu qu'il eût perduë. I. 158. 1. l'or d'Eſpagne le fait devenir eſpagnol. I. 159. 2. comment il gagnoit les cœurs. I. 204. 2. les aclamations du peuple, & les ſermons des Moines, furent les avancoureurs de ſa mort. II. 336. 1. les Eſpagnols propoſent de donner à ſon fils l'Infante d'Eſpagne & la Couronne de France. II. 350. 2

Henri, Duc de Guiſe, dit le Roi de Naples, chaſſé de ce roïaume par une Dame. I. 151. 3

Henri, Duc d'Orléans, & ſa femme, ſoupçonnez d'avoir fait empoiſonner le Daufin. I. 16. 1

Hernandez [Gonçalo] dit le Grand Capitaine, païé d'ingratitude pour la conquête du Roïaume de Naples. I. 216. 5. II. 255. 1. il ne voulut jamais ſervir ſous Alfonſe d'Aguilar ſon frére aîné. II. 350. *note i.*

Hiſto-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

CONTENUS DANS LES NOTES.

Hiſtoriens excellens. II. 316. 1
Hock, bourgeois de Roterdam, ſe dit fils de Charle-quint. II. 328. *note u.*
l'*Hoſpital*, Chancelier de France. ſon mépris pour les richeſſes. I. 224. 2

I

JEAN II. Roi de Portugal, poignarde le Duc de Viſeü. *I.* 45. 6. *&* *II.* 297. 1. blâmé de céte action par Commines, & juſtifié par Mariana I. 45. 6. & II. 333. 4.
Jean-Federic, Electeur de Saxe, perd la bataille de Meſſen. I. 200. 1. ſe couvre devant l'Empereur, dont il étoit priſonnier, & répond hardiment à ſes menaces. II. 399. 1. Charle-quint lui reproche fort à propos le ſobriquet de Charles de Gand. II. 356. 3
Jeanne. I. Reine de Naples, fait étrangler ſon mari. I. 27. 1
Jeanne, mére de Sébaſtien Roi de Portugal, voit en ſonge ce qui devoit un jour ariver à ſon fils. I. 194. *note t.* Filipe II. la vouloit marier avec ſon fils Don Carlos I. 48. 7
Innocent IX. Pape, ſe défait agréablement des importuns, I. 76. 2
Joab laiſſe à David la gloire de la réduction de la ville de Rabbath. II. 284. 1
Job pleure ſon malheur, pour n'être pas acuſé d'orgüeil. II. 289. 1
Irlande, les parjures y ſont fréquens. I. 218. 3
Don *Juan*, frére de Filipe *II.* refuſe la ſouveraineté des Païs-bas. I. 120. *note f. & 3.* ſe retire de Bruxelles. I. 123 2. où l'Archiduc Matias eſt appellé par les Etats. *Voi Matias*, *To. II.* l'inſtruction qui fut donnée à Don Juan alant à la guerre. I. 135. 1. Filipe II. lui dérobe ſa gloire. *II.* 297. *note q.* Don Juancomparé par les Flamans avec Germanicus. II. 424. *note m.*
Jules II. diſoit, que ceux-là étoient bien fous, qui échangeoient leur liberté & leur vie avec une peau de béte morte. II. 404. 2

K

KARN, Ambaſſadeur d'Angleterré à Rome, fait les complimens d'Elizabet au Pape. I. 166. 3

LES-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

L

LESDIGUIE'RES, de petit gentilhomme devenu Connetable de France. II. 368. 1
Lobkovvits, Premier Miniſtre de l'Empereur, diſgracié & empoiſonné. Pourquoi. II. 409. 3
Lorraine. Prédiction de François *I.* touchant céte Maiſon. *I.* 63. 2. jalouſie entre l'oncle & le neveu ruine leurs afaires. II. 350. 2.
Louis XI. Roi de France. Le commencement de ſon regne eſt troublé par la guerre du Bien-public. I. 87. 2. qui faillit à lui ôter la Couronne. I. 166. 3. ſa ſageſſe dans l'adverſité. I. 191. 1. & II. 294. 2. ſa réſolution conſtante de ne rien hazarder. II. 244. 3. & 266. 1. ſon habileté à negocier le fait venir à bout de tous ſes ennemis. II. 294. 2. il ne veut point donner le Comté de Champagne à ſon frére. Pourquoi. II. 342. 3. ſa libéralité envers les Ambaſſadeurs, & l'utilité qu'il en tiroit. II. 387. 1. le danger qu'il courut à Péronne. II. 405. 2. ſa maxime touchant la reconnoiſſance des Princes. I. 206. 4. il ſe plaiſoit à emploïer des gens de baſſe naiſſance. II. 371. 4. combien il aprehendoit la mort. II. 377. 2
Louis XII. Roi de France, à ſon avénement à la Couronne, ne change rien dans l'Etat. I. 69. 4
Louis XIII. Roi de France, ratifie le Traité de Monçon, pour lequel il étoit en droit de faire couper la tête à ſon Ambaſſadeur. I. 95. 1. ſa continence. II. 424. 3.
Louis, Prince de Condé, ſe retire en Eſpagne. II. 379. 5

M

MANIPULE, ce que c'étoit chez les Romains. I. 83. *note a.*
Manrique de Lara [Don Juan] n'eſt pas d'avis que Filippe II. aille en Flandre. I. 149 2
Marguerite, Ducheſſe de Parme, eſt faite Gouvernante des Pays-bas. Pourquoi. I. 18. 2. prie le Roi Catolique de l'en retirer. Pourquoi. II. 254. 5. le bonheur qui lui ariva ſous le Pontificat de Paul III. II. 442. *note x.*
Marguerite, Ducheſſe de Savoïe, Gouvernante des Païs-bas. I. 18. 2
Marguerite, Reine de Navarre, montre par divers exemples, que les ſonges ne ſont pas à mépriſer. I. 194. 1. *Voi là*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

la note t. apelle les Mignons d'Henri III. le Conſeil de Jéroboam. II. 383 2

Marie, Reine de Boheme. Filippe II. ſon frére lui confie la perſonne de Don Carlos. II. 406. 3

Marie, Reine de Hongrie. Son adieu peu civil aux Païs-bas, qu'elle avoit gouvernez. I. 31. *note p.*

Marillac. Le Maréchal & le Garde des Seaux ennemis du Cardinal de Richelieu. II. 300. 2. l'ordre d'arêter le Maréchal fut porté par un filleul du Garde des Seaux. II. 409. 3

Maximilien d'Autriche, Archiduc, élû Roi de Pologne. II. 274. *note f.*

Mazarin, Cardinal, répondoit de travers, quand on l'importunoit. II. 320. 4

Mecenas conſeille à Auguſte de bannir toutes les cérémonies étrangéres. II. 444. 2

Mendoça [Don Diego] Gouverneur de Sienne, en eſt chaſſé par ſa faute, avec tous les Eſpagnols. I. 168. 1. grand diſciple de Tacite. I. 187. *note q.*

Michel, Roi de Pologne, mépriſé des Polonois. II. 248. 6

Mocenigue, Ambaſſadeur de Veniſe en France, eſt cauſe que ſa République reconnoît d'abord Henri IV. II. 387. 1

Moreo [Juan] Cavalier Aragonois, fait devenir les Guiſes bons eſpagnols. I. 159. 2

Moron (Jerôme) Premier Miniſtre du Duc de Milan, ofre la Couronne de Naples au Marquis de Peſquere. I. 64. 3 qui le trahit enſuite. II. 170, 3

O

OLOIATO [Jérôme.] ſa mort courageuſe. I. 112, 1

Olivier, Barbier de Louis XI. heureux négociateur. II. 371. 4

Orange. Guillaume, Prince d'Orange, toûjours malheureux dans les combats par terre. II. 286. 1. Maurice, ſon fils, gagne la bataille de Nieuport. II. 281. 3. & 291. 1. machine la ruine de Barneveld, ſon bienfaiteur. I. 175. 1. & 216. 5

d'*Oſſat*, Cardinal. Ses maximes. I. 140. 3. II. 284 1

d'*Oſſone*, (Duc) fait des largeſſes au peuple, pour retenir la Viceroïauté de Naples. I. 204. 2. ſon prétexte. II. 438. 1

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

P

PADILLA (Don Antonio.) Un secret revelé à la Reine d'Espagne lui coûte la vie. I. 24. 5.
Papes. Ils sont toujours haïs, quand ils regnent longtems II. 245. 3
cinq *Papes* empoisonnez par le même homme. II. 417. 4
de *Pastrane*, Duc. d'un poignard enrichi de pierreries, il n'en estime que la lame. II. 263. 1
Patercule. Historien roïaliste. I. 8. 2
Paul. II. Pape. Sa vanité. I. 7. 1
Paul IV. Pape, son humeur imperieuse. I. 213. 2
Pequigny. La paix de Pequigny chassa de la France les Anglois. II. 403. 1
Perez (Antoine) poursuivi en Justice pour le meurtre de Juan Escovedo. I. 29. 2. II. 432. 5. ses maximes d'Etat *I.* 65. 4. 221. 4. 238. 3.
de *Pesquere*, solicité d'accepter la Couronne de Naples, en avertit Charle-quint, mais ne laisse pas de lui devenir suspect. I. 64. 3. meurt bien à propos. I. 120. 3
Petrucci, Cardinal, trompé par Léon X. I. 175. 2
Pierre le Cruel, Roi de Castille, mêle de grandes vertus & de grans vices. I. 91. 3
Pilate demande ce que c'est que la Vérité. II. 268. 1
Pirrus apréhendoit de gagner une troisiéme bataille contre les Romains. Pourquoi. II. 276. 2
S. Pol, Connétable de France, donne un dementi à l'Ambassadeur de Bourgogne. I. 128. 2. *&* *II*, 353, 5. est vendu à Louis XI. par le Duc de Bourgogne. I. 181. 1. pourquoi il étoit haï de Louis XI. I. 209 7. *&* II 409. 2
Pologne. Le Roi élû n'est couronné qu'aprés l'enterrement de son prédecesseur. I. 36. 1 ne peut faire aucune fonction roïale avant son couronnement. *ibid* la Reine est couronnée, mais on ne lui prête point de serment de fidélité. I. 68. 1. les Polonois veulent un Roi guerrier. II. 248. 6. abhorrent les mariages incestueux I. 48. 7 les Palatins de Pologne sont autant de Rois. II. 320. 1. l'origine de l'Ecu de Pologne. I. 184. *note i.*

R

RANTZAU, Comte, ofre de prendre la Citadelle de Gand, mais n'est point écouté. II. 425. 4
Raulin, Chancelier de Bourgogne, fondateur de l'Hôpital de Beaune, I 224. 2
Requesens, Gouverneur des Pays-bas. sa douceur augmente l'insolence des rebelles I. 123. *note k.* il fait abattre la-sta-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

CONTENUS DANS LES NOTES.

ſtatuë du Duc d'Alve. II. 278. 1. aprés ſa mort ce pays fut gouverné par le Conſeil d'Etat de Flandre. I. 31. 5

Richelieu, Cardinal, recommande aux Princes de punir rigoureuſement les Ambaſſadeurs, qui paſſent les ordres de leur inſtruction. I. 95. 1. d'aler au devant des conſpirations, de peur d'être ſurpris. I. 169. 2. 179. 4. d'autoriſer les Magiſtrats & les Oficiers. I. 128. 2. de ne point épouſer les querelles des particuliers. II. 314. 3. ſelon lui, la vénalité des charges eſt un mal néceſſaire en France. II. 367. 3. l'uſage des Gouvernemens à vie vaut mieux que celui d'Eſpagne, où ils ſont triennaux. I. 236. 1. il préfére dans un Général d'armée le cœur à l'eſprit. I. 171. 4. ſon avis touchant les impôts & les tributs. I. 233. 1

Rincon, Eſpagnol, Ambaſſadeur de France. Le Gouverneur de Milan le fait aſſaſſiner contre le droit des gens. I. 133. 6

Romero, Capitaine Eſpagnol, malheureux ſur la mer. II. 286. 1

S

SALOMON refuſe à ſa mére une demande, qui tiroit à conſéquence d'Etat. I. 68. 1

Salviati, Cardinal. Un Italien lui donne le tort ſans entendre ſes raiſons. Pourquoi. II. 327. 8

Sébaſtien, Roi de Portugal, ſe repaît de vaines eſpérances. II. 277. 1. l'incrédulité des Portugais touchant ſa mort ſur quoi fondée. II. 331. 2. 332. & 329. *note y.*

Faux-Sébaſtiens. leur hiſtoire. I. 329. *note y.*

Seneque. Il apelle les bienfaits qu'on achéte à force de ſoumiſſions, des pains de pierre, I. 226. 5

Sforce (Louis) Duc de Milan, fait couper la tête à ſon Premier Miniſtre. I. 115. 3

Sigiſmond, Empereur, court riſque d'être précipité de la tour du château de Cremone. II. 302. 3

Silveïra Comte Portugais, ſort du Roïaume avec ſes enfans. Pourquoi. I. 238. 3

Simoneta, Secretaire d'Etat du Duc de Milan, décapité pour lui avoir donné un bon conſeil. I. 115. 3

Sixte V, Pape envoie aux galéres un Poëte, qui avoit bleſſé la réputation d'une Dame vertueuſe. I. 214. 4. & punit exemplairement l'auteur d'une paſquinade contre ſa ſœur. II. 304. 2. il interprétoit les loix de ſes prédéceſſeurs à ſa mode. *ibid.* ſa rigueur envers un jeune garçon, qui, ſelon les loix, ne pouvoit être jugé à mort. II. 304. 1

Socrate eſt condanné à la mort pour avoir enſeigné, qu'il n'y avoit qu'un Dieu. I. 227. 1

TA-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

T

TACITE. Son apologie. 3. 51. *note q.*
Tibére empêche qu'on n'ouvre les livres de la Sibille. pourquoi. I. 227. 1. *Voi la note i.* il ne se trouvoit jamais aux spectacles publics. I. 229. 3. *Voi la note u de la page* 164. la vraie raison de son respect pour toutes les ordonnances d'Auguste. I. 231. 2. son habileté à ruiner le Roi Maroboduus. II. 398. 3. *&* 397. *note d.*
la *Toison d'or*, Ordre militaire, son origine. II. 263. 1
de *Toledo* (Don Antonio) suprime toutes les létres, qui pouvoient nuire à Don Carlos & à ses amis. I. 208. 6
de *Toledo* (Don Pedro) Viceroi de Naples. I. 82. 4. Charlequint ne l'en veut pas rapeller, quoique le peuple se fût soulevé contre lui. I. 128. 2
Turenne, Maréchal de France, toûjours heureux quand il commanda seul. I. 202. 3

V

VALIERI, Nobles-Vénitiens, issus de la Maison Falieri. II. 307. 1
de *Valstein* (Albert) arivant fortuitement chez l'Empereur, à qui des mutins perdoient le respect, il leur fait changer leurs menaces en soumissions. I 99. 1. refuse opiniâtrement le Généralat, pour se rendre plus nécessaire à l'Empereur II. 343. 4
Vasquez (Antoine) faillit à perdre la tête, pour s'être chargé d'une létre de révoltez. I. 82. 4
Vasquez (Matieu) Secrétaire d'Etat. I. 176. 3
de *Vega* (Don Juan) amateur incorruptible de la justice. II. 334. 5
Venise. Tombeaux des Doges de Venise. II. 441 *note r.*
Vespasien fait mourir Calpurnius Galerianus. Pourquoi. I. 120. 3
Villeroy, Sécretaire d'Etat, s'embarque dans la Ligue, & puis s'en retire. I. 102. 3. une de ses maximes. I. 27. 1
Veseü. Le Duc de Viseü conspire contre Jean II. Roi de Portugal. II 297. 1 qui le tüe de sa propre main. *ibid* le titre de Duc de Viseü aboli comme infame, II. 307. 1
Urbain VIII. Pape, fait accepter le Traité de Monçon au Roi de France. I. 95. 1
Utrecht. L'union d'Utrecht est la constitution fondamentale du Gouvernement de la République de Hollande. I. 277. 1

Z

ZAMOYSKI, Grand Chancelier & Général de Pologne. présage de la victoire qu'il remporta sur l'Archiduc Maximilien. II. 274 *note f.*

FIN.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33

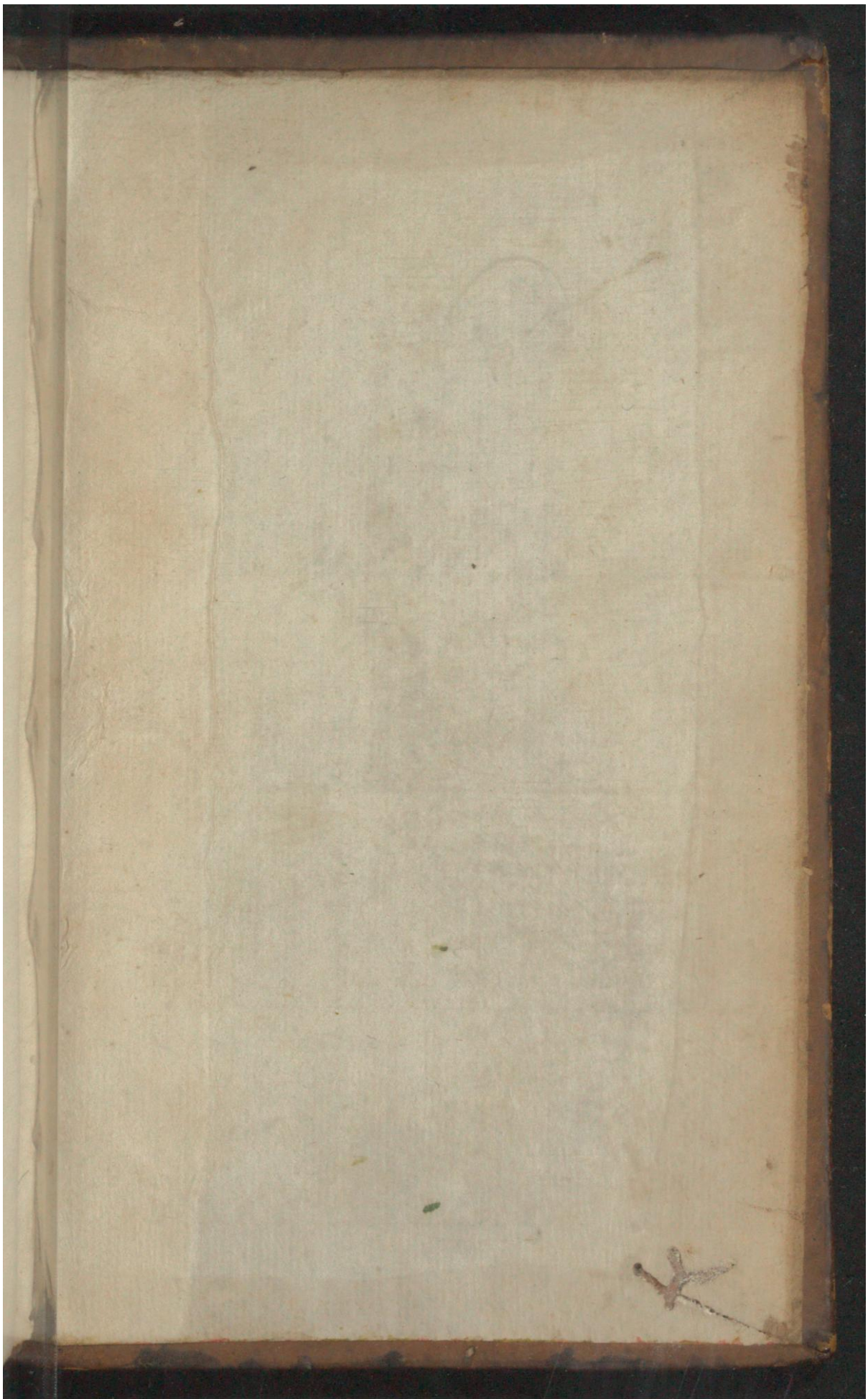

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
228 O 33